AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITÉ DE METZ
S.C.D.
N° Inv. 2003021L
Cote 4/12 03/05
Loc.

UNIVERSITE de Metz
UFR Sciences Humaines et Arts

THESE
Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE METZ
Discipline : Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par
Éric ROBINET
Le 17 juin 2003

Titre :

LA DYNAMIQUE DES ANIMATEURS

Étude sociologique de la compétence professionnelle des animateurs socioculturels

---

Directeur de thèse :

M. Jean-Yves TREPOS, Professeur à l'Université de Metz.

JURY

M. Jacques ION, Directeur de Recherches au CRESAL/CNRS à Saint-Étienne.

M. Jean-Claude GILLET, Professeur à l'Université Michel de Montaigne à Bordeaux.

M. Francis BAILLEAU, Directeur de Recherche au CNRS, GRASS-IRESCO à Paris.

M. Olivier DOUARD, Sociologue, Directeur du LERIS à Montpellier.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce au concours d'individus qu'il convient de remercier ici, autant pour reconnaître la part fondamentale qui leur revient dans la réalisation de ce qui est présenté que pour leur témoigner ma gratitude pour leur soutien.

Merci à Jean-Yves Trépos, mon professeur de sociologie, parce qu'il m'a fait aimer cette discipline. Merci à lui pour sa confiance et sa rigueur.

Merci à Olivier Douard pour ses analyses critiques de mes travaux, pour les avis qu'il m'a donnés et pour sa disponibilité.

Merci à Chantal Balaguer et à Olivier Parfondry pour les nombreuses discussions que nous avons eues à propos de ce dont il est question dans ce travail.

Merci à Tariq Ragi, à Jean-Marie Mignon, à Phillippe Nasse, à Maria-Magdalena Fassano et à Didier Kesler pour leurs lectures critiques du manuscrit.

Merci aux animateurs qui ont accepté de participer aux différentes investigations empiriques qui ont été réalisées.

Merci enfin au Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire pour son attribution d'une bourse « jeune chercheur ».

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3

SOMMAIRE 4

INTRODUCTION 10

1 - Préciser la position de l'auteur 10
2 - Qualifier les praticiens 16
3 - Qualifier l'activité 22
4 - Qualifier l'utilité 24
5 - Identifier les causes 26
6 - Définir les valeurs 27
7 - Circonscrire la compétence 28

PREMIÈRE PARTIE 31

QUESTIONS D'ANIMATION ET CONCEPTS SOCIOLOGIQUES

CHAPITRE I 32
ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
I - L'inspiration littéraire 32
II -L'influence des auteurs et des ouvrages 33
III - La bibliographie comme système référentiel 35

CHAPITRE II 38
UNE HISTOIRE DE L'ANIMATION
I - Perspective socio-historique 38
1 - Faire le tri des éléments de l'histoire 39
2 - Ne pas faire l'histoire 40
3 - Tracer les lignes de genèse 42
II - Précisions épistémologiques 43
1 - L'effet de la cause et la cause de l'effet 43
A - Le groupe polysegmentaire simple 45
B - Le sens de l'utilité sociale des faits 46
2 - La position relative 46
3 - Le statut et la place de la définition 48
4 - Une perspective interactionniste 51
5 - Le jaillissement et l'inscription de l'événement 53
A - Actes et phénomènes naturels 54
B - Effets à court, moyen et long terme 55

CHAPITRE III 57
UNE SOCIOLOGIE DE L'ANIMATION
I - Une position sociologique 57

1 - Des groupes sociaux 57
2 - Du lien social 62
3 - Des interactions sociales 63
4 - De la culture sociale 65
5 - De la socialisation 68
6 - Des institutions sociales 69
7 - Des normes sociales 71
8 - Des représentations sociales 73
II - Une méthode sociologique *74*
1 - Un exercice de rhétorique 74
2 - Pour être neutre 76

DEUXIÈME PARTIE 78

DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CHAPITRE I 79
SUR LES INVESTIGATIONS EMPIRIQUES
I - Quatre formes d'investigation *79*
II - Le contexte de la recherche *81*
III - Pourquoi choisir les animateurs DEFA ? *82*
1 - L'activité professionnelle 83
2 - La déprofessionnalisation 84
3 - Continuité des investigations préalables 85
4 - Des professionnels expérimentés 86
IV - La formation DEFA *87*
1 - Le cadre général de la formation 88
2 - Les conditions d'inscription 89
3 - Les contenus de la formation 90
A - UF Gestion, administration, organisation 91
B - UF Pédagogie, relations humaines 92
C - UF Environnement social de l'animation 93
D - UF Technique d'animation 94
E - UF Approfondissement 95
F - Stage pratique 96
G - Expérience d'animation 96
H - UF de formation agréée de 120 heures minimum 97
I - La formation personnalisée 98
J - Le mémoire 98

CHAPITRE II 100
ETUDE DE MEMOIRES DE FIN DE FORMATION
I - La mémoire des mémoires *100*
1 - Méthodes de traitement du corpus 101
2 - Les contenus des mémoires 103
A - Le public des animateurs 103
B - Les organismes employeurs 103
C - Les types d'animateurs 104
D - Les thèmes des mémoires 104
E - Les lieux d'exercice 104
F - Les champs d'exercice 104
3 - Les champs d'exercice des animateurs 106
A - Champ des personnes 107
B - Champ des endroits 108

C - Champ des relations 109
D - Champ du social 110
4 - Les champs de compétence des animateurs 111
A - Les problématiques des mémoires 112
B - Les actions des mémoires 118
C - Les outils des mémoires 120

CHAPITRE III 125
ENQUETE PAR ENTRETIENS
I - Les entretiens *125*
1 - Caractéristique de la population interrogée 125
2 - Périodes d'entretien 127
A - Première période 127
B - Deuxième période 128
2 - Méthodes de recueil des données 129
3 - Méthodes d'analyses des données 129
4 - Urgence, implication et temporalité 130
A - États d'urgence 130
B - Topique de l'urgence 132
C - Engagement d'acteur 134
D - Rapport au temps 135

CHAPITRE IV 138
ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE
1 - Constitution du corpus 138
A - Trouver des adresses 139
B - S'allier 139
2 - Contenu du questionnaire 140
A - Eléments de la biographie 141
B - Eléments de l'idéologie 142
C - Eléments de la pratique 142
D - Les types de question 142
3 - Etat des réponses 143
4 - Méthode de traitement du corpus 146
5 - Utilisation des résultats de l'analyse 147
6 - Profil de la population de l'enquête par questionnaire 147
A - Eléments de la biographie 147
B - Eléments de l'idéologie 153
C - Eléments de la pratique 154

CHAPITRE V 156
ETUDE DE BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA
1 - Cadre Injep 156
2 - Composition des bibliographies de mémoires DEFA 158
A - Le cadre réglementaire 158
B - La recherche-action comme modèle 159
C - Les références bibliographiques 160
3 - Modalités de constitution du corpus 161
A - Choisir les échantillons 161
4 - Interroger le corpus 163
A - Traitement des références d'ouvrages 163
B - Traitement des références d'articles 169
C - Traitement des références d'autres documents 172
5 - Manques, absence et disparités des bibliographies 174
A - Absence de références communes 174
B - Disparités des formes et des contenus 174

C - un usage entériné 176
D - Absence de références communes à l'animation 178
6 - Unité et cohérence des bibliographies 179
A - L'unité composite 179
B - Le noyau sociologique 179
C - Les usages diversifiés 180
D - La rareté des écrits 181

TROISIÈME PARTIE 184

DES VALEURS À L'ŒUVRE

CHAPITRE I 185
ÉLÉMENTS DIACHRONIQUES DE L'ANIMATION
I - La pluralité des causes 185
1 - Le tableau des événements de l'histoire de l'animation 186
II - L'influence de Condorcet 187
1 - Les effets de l'influence du « projet » de Condorcet 190
A - Les marques dans l'usage professionnel 190
B - Les traces dans les usages de la vie privée 191
III - L'Education Populaire 193
1 - L'éducation populaire et l'histoire de l'éducation du peuple 194
2 - L'éducation populaire ou le combat entre le laïcisme et le catholicisme social sur fond de lutte des classes 195
3 - Les marques de l'éducation populaire 204
IV - Les associations 207
1 - L'outil d'une politique d'Etat 207
2 - Un usage des associations 210

CHAPITRE II 212
ÉLÉMENTS SYNCHRONIQUES DE L'ANIMATION
I - La civilisation du loisir 212
1 - L'influence du loisir sur la vie sociale 212
2 - Hédonistes et Eudémonistes sont dans le même bateau 217
3 - L'antithèse de l'horreur d'un monde indicible 219
4 - Le pacifisme et la fraternité 222
5 - Lâcher les contrôles 224
6 - Le sport 226
7- Les manifestations du loisir dans la pratique des animateurs 226
A - Les relations professionnelles avec le loisir 226
B - Les relations privées avec le loisir 227
II - Le rapport au temps 233
1 - La structuration sociale du temps 233
2 – Le temps dans la pratique des animateurs 235
III – Décentralisation, politique de la ville et développement local 239
1 - La décentralisation 239
2 – La politique de la ville comme fer de lance de la méthode 241
3 - Le développement local 247
4 - Les animateurs et la décentralisation, la politique de la ville et le développement local 250
A - Les liens avec la décentralisation 250
B - Les liens avec la politique de la ville 251
C - Les liens avec le développement local 253
IV - La catégorie des cadres 261

QUATRIÈME PARTIE 266

LA RELATION AU TRAVAIL

CHAPITRE I 267
LE TRAVAIL EN DEBAT
I - Le travail comme concept polysémique 267
1 - Le travail comme valeur centrale 270
A - Ne pas contrarier les "lois naturelles" 272
B - Renforcer la loi 276
C - Répartir autrement 278
2 - Le travail comme valeur décentrée 280
A - La perspective de Dominique Méda 281
B - La perspective de Roger Sue 287
3 - Débattre pour agir 296

CHAPITRE II 298
LES ANIMATEURS AU TRAVAIL
I - Au cœur de la contradiction 298
II -La professionnalisation de l'activité 299
1 - Chronologie des certificats, diplômes, conventions collectives et concours de l'animation 301
2 - Professionnalité, profession et professionnalisation 304
3 - Le travail comme critère de professionnalité 305
4 - L'émergence d'un nouveau segment de l'activité humaine comme critère de professionnalité 306
5 - L'inscription institutionnelle comme critère de professionnalité 307
6 - L'animation n'est pas une profession 308
III - Le travail au centre de l'activité 309
IV - Le travail en périphérie de l'activité 311
V - La dialectique au cœur 313

CINQUIÈME PARTIE 316

UN MODÈLE DYNAMIQUE

CHAPITRE I 317
UNE FIGURE EN TENSION
I - La dialectique comme domaine d'investissement 317
II - L'équilibre des forces en tension 320
1 - La chaîne de coopération 324
2 - L'interdépendance fonctionnelle 325
3 - La tension interne 327
III - Quelques lieux de tension... 329
1 - Entre éthique et politiques 329
2 - Entre social et culturel 331
3 - Entre public et privé 332
4 - Entre égalité et discrimination 333
5 - Entre topique et action 334
IV - Pour résoudre les tensions 335

1 - Adhérer aux fins de l'action 335
2 - Réguler l'équilibre des forces en tension 337
3 - La clef d'atténuation des tensions 341
4 - L'implication participative 346
V- Les catégories de ressources 351
1 - Les ressources éthiques 352
2 - Les ressources conceptuelles 353
3 - Les ressources de l'action 356
4 - Les ressources matérielles 359

CHAPITRE II 363
COMPETENCE ET QUALIFICATIONS
I - La qualification de la compétence 363
1 - L'irréductible dimension sociale de la compétence 363
2 - La compétence dans le rapport salarial 365
A - Le modèle de la qualification 366
B - Le modèle de la compétence 367
C - L'instrumentalisation de la notion de compétence 371
II - L'utilité sociale de la compétence des animateurs 372
1 - La diffusion des valeurs de l'éthique 373
2 - La stabilisation de l'usage des pratiques 376
3 - L'institutionnalisation des pratiques émergentes 378
4 - L'innovation des pratiques 379
5 - L'orientation de l'activité humaine 383
6 - L'adaptation au changement 386

CONCLUSION **387**
1 - L'éthique comme ressource fondamentale 388
2 - L'éthique comme fondement de la technique 390
3 – L'éthique et la technique comme objets de recherches 392

BIBLIOGRAPHIE **399**

TABLE DES TABLEAUX **412**

INDEX THÉMATIQUE **414**

NOTICE SUR LES ANNEXES **417**

INTRODUCTION

> " Ainsi mon dessein n'est pas d'enseigner ici la méthode que chacun doit suivre pour bien conduire sa raison ; mais seulement de faire voir en quelle sorte j'ai tâché de conduire la mienne. (...) Mais ne proposant cet écrit que comme une histoire, ou si vous l'aimez mieux que comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre, j'espère qu'il sera utile à quelques-uns, sans être nuisible à personne, et que tous me sauront gré de ma franchise. "
>
> René DESCARTES, Discours de la méthode

Qu'est-ce qui est mis en question lorsque l'on parle d'animation socioculturelle ? Quelle utilité sociale produit l'usage de cette activité ? Comment est-elle organisée ? Qui sont, et que font ceux qui la pratiquent ? Quelle(s) compétence(s) mettent-ils en œuvre pour l'exercer ? Telles sont les principales questions auxquelles cette thèse apporte des réponses. Il faut concevoir ces réponses comme des propositions d'explications qui, élaborées selon un raisonnement méthodique s'appuyant sur des éléments théoriques et empiriques liés entre eux par une socio-logique, sont à porter au débat des questions qui se posent sur l'animation d'aujourd'hui.

1 - Préciser la position de l'auteur

Au nombre des éléments empiriques, qui sont implicitement présents dans ce travail, il faut tout de suite évoquer ceux qui proviennent de la biographie de l'auteur et de sa relation étroite à l'animation socioculturelle. Ces éléments, constitués d'une succession d'événements dans le temps, se sont

déroulés sur une période de vingt-trois années au cours desquelles ont été exercées différentes fonctions d'animation auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes âgées, pour des municipalités, des associations, des organismes privés et pour le ministère de la jeunesse et des sports[1]. L'exercice de cette activité d'animation a toujours été accompagné, en parallèle, d'une démarche de réflexion, d'investigation et de formation. Cette démarche à toujours eut pour but d'augmenter les connaissances et les facultés d'analyse de l'auteur pour mieux comprendre les causes des difficultés parfois rencontrées à l'occasion de l'exercice de l'activité, et pour optimiser les conséquences de son usage. La réalisation de la thèse s'inscrit ainsi dans le prolongement de cette trajectoire d'action de recherche du sens des choses par la confrontation réflexive des éléments de l'expérience concrète et de ceux de la pensée abstraite. Le projet général au sein duquel se place la thèse consiste donc à chercher à mieux comprendre le monde social par l'étude de ses pratiques et leurs confrontations à la réflexion. Il a souvent été donné à l'auteur de constater que l'animation est mal connue, et même par ceux qui l'utilisent. La consultation des annonces d'emploi pour animateurs qui fixent parfois indifféremment le niveau de qualification souhaité pour exercer l'activité au niveau du BAFD ou du DEFA par exemple[2], indique bien cet état de confusion et de méconnaissance dans lequel certains employeurs se trouvent par rapport à l'activité. Dans la nébuleuse de ces confusions, il paraît nécessaire et utile de clarifier ce que sont l'animation et les animateurs.

Les différents univers de l'animation qui ont ainsi été traversés par l'auteur au cours de sa carrière d'animateur et les contenus des formations qu'il a suivies avaient déjà permis de mener une réflexion approfondie sur l'activité et sur son exercice. Mais cette réflexion avait été menée dans le cadre d'une pratique et d'une optique professionnelle d'animateur. Sa posture, ses méthodes,

---

[1] Le contenu détaillé de l'expérience en tant qu'animateur, de l'auteur, est joint sous le document n°5 du CD qui contient les annexes.

[2] Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur de Centre de Vacances et de Loisirs est un diplôme à caractère non professionnel dont le niveau, par équivalence avec ceux de l'Education Nationale n'est pas déterminé. Le Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation est un diplôme professionnel équivalant au niveau 3. Par analogie, le rapport de grandeur qui peut être établi entre ces deux certifications est le même que celui qui lie le Brevet National de Secouriste et le Diplôme d'Etat d'Infirmier. Il serait, en effet, pour le moins surprenant (et carrément illégal) de voir un hôpital ou une clinique recruter indifféremment un titulaire de BNS ou de DEIpour occuper un poste d'infirmier.

ses conditions de réalisation, n'étaient pas les mêmes que celles du présent travail. La différence entre les deux types de savoir issus de ces positions réside dans le fait que la première est praxéologique[3], c'est-à-dire qu'elle est établie sur la base d'un retour incessant de la pratique à la théorie dans l'action alors que l'autre est sociologique, c'est-à-dire, ici, qu'elle est établie sur la base d'un même retour incessant de la pratique à la théorie (d'un point de vue méthodologique) mais dans la réflexion (dans la pensée). La première est adaptative et la seconde descriptive ou compréhensive. La visée de la première est de forcer la situation, d'y intervenir vigoureusement et de l'orienter immédiatement. Elle nécessite l'intervention et la participation active du sujet dans le déroulement de l'action qu'il analyse. L'autre est d'en comprendre les ressorts sans interférer sur son milieu et sans modifier son état immédiat. La première requiert une posture d'implication et l'autre une posture d'explication. La première situe l'animateur et sa propre action au centre de l'analyse, la seconde situe le chercheur en dehors de son propre objet d'étude[4]. Si l'objet d'analyse est le même, la position adoptée par l'individu le lui fait percevoir sous un angle différent. La première impose l'implication participative et la seconde une posture neutre vis-à-vis de l'objet d'analyse.

L'expérience acquise et la formation professionnelle suivie font que cet univers n'était donc pas inconnu à l'auteur et qu'il a été abordé avec les présupposés inhérents à sa condition préalable. Il découle de cet état de fait qu'une des préoccupations essentielles qui a traversé l'ensemble du travail de réalisation de la thèse aura été d'établir une distance d'avec ces présupposés et une rupture d'avec les représentations ordinaires véhiculées de cette époque. Car il n'est pas question ici de se faire le porte-parole d'un groupe professionnel ni de revendiquer ou de dénoncer en son nom quoi que ce soit qui le conforterait ou le réduirait. Il est question d'élucider ses pratiques et de les situer dans le contexte général de leur production afin que ceux qui sont concernés par son activité s'en saisissent comme moyen d'aide à la détermination de leurs décisions et à l'établissement de leurs agissements. Cette posture ne s'abstrait donc pas d'un

[3]Pour cette notion voir GILLET Jean-Claude, *op. cit., supra* note n°120.

[4] Sans oublier toutefois que la position d'extériorité du chercheur, par rapport à son objet d'étude et d'analyse, ne peut être totale, dans la mesure ou cette dernière s'opère sur la toile de fond d'un habitus dont il ne peut se départir et qui conditionne pour une part extrêmement importante l'objet même de son analyse, ses théories de références et ses méthodes d'investigation.

débat politique où ses résultats sont susceptibles de produire des effets, mais elle n'a aucun à priori ni aucune velléité sur de sens de ces effets inconnus.

La posture adoptée face à l'objet d'étude et à son traitement a donc nécessité la mobilisation de méthodes pour mettre à distance les représentations et les présupposés de l'auteur sur la question dont il traite. C'est la raison pour laquelle les éléments de sa biographie n'ont pas été utilisés à des fins éthnométodologiques. Les arguments qui auraient ainsi pu être puisé dans le fond patrimonial des souvenirs de l'auteur n'ont donc pas été mobilisés. Il a été en effet considéré que la convocation de ces souvenirs peut représenter un obstacle à l'objectivation des faits observés en introduisant dans l'analyse des arguments subjectifs dont l'origine remonte à la source du vécu émotionnel de l'auteur. S'il faut donc évoquer l'existence de ces éléments qui lient intimement l'auteur à son objet d'étude, afin que le lecteur comprenne le contexte de production du discours qui suit, il faut également souligner que la mise à distance de ces représentations constitue une des préoccupations principales de ce travail.

Car cette position spécifique de très grande proximité au sujet étudié est susceptible d'introduire un biais dans l'analyse par la mobilisation inconsciente de manière de penser issues de l'habitus de l'auteur... mais elle est également susceptible d'éclairer un certain nombre d'éléments uniquement accessibles aux membres du groupe des animateurs. Comme le précise Howard Becker à ce propos,

> « Faute de connaissance de première main tirée d'une expérience vécue pour corriger nos représentations, non seulement nous ne savons pas où regarder pour trouver des choses intéressantes, mais nous sommes également incapables de discerner celles qui ne nécessitent aucune investigation profonde à la recherche de preuves tangibles. Sans connaissance personnelle, nous en venons à prendre de nombreuses choses très ordinaires pour des grands mystères de la sociologie qui demandent à être éclaircis par de grosses études fondées sur des tonnes de données. »[5]

5 BECKER Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales.* Paris : La Découverte, 2002.

Un observateur parfaitement étranger au domaine étudié peut passer à côté de choses essentielles sans même soupçonner leur existence. Il court le risque d'une explication tronquée des éléments essentiels de son objet d'étude. À l'autre pôle, un observateur "indigène" court le risque en étant inféodé aux pratiques, coutumes et usage de son univers, de ne pas percevoir ce qui en fait la singularité. Il y a donc nécessité de se tenir entre ces deux pôles extrêmes de manière à produire une analyse qui se trouve en position d'extériorité par rapport au sujet tout en se référant à des perceptions intuitives issues de la confrontation au terrain d'étude.

Réussir à se départir des présupposés pour pouvoir regarder d'un œil neutre la chose dont il est question est un guide à ce travail d'analyse de la compétence des animateurs. Ce guide indique une voie, mais ne désigne pas de lieu. La neutralité du regard est un but à poursuivre qui ne peut pas être atteint. Car l'analyse n'est jamais produite en dehors des outils dont elle se dote pour le faire, et le temps de façonnage des outils conceptuels nécessaires à cela est très long. L'usage de ces outils résulte de toute une culture, de toute une éducation, d'un habitus qui se construit au fil du temps et dont il serait illusoire de croire pouvoir se départir tout à fait. L'expérience de l'auteur ne peut pas, bien sûr, ne pas empreindre sa manière de regarder, et donc l'analyse produite, du poids d'un déterminisme d'habitus dont toutes les tentatives pour s'en débarrasser ne pourraient conduire qu'à l'illusion d'y être parvenu. Cette illusion pourrait faire prétendre à la neutralité axiologique à laquelle on peut croire être parvenu en ayant éclairci un certain nombre de zones d'ombre concernant les questions abordées. Or, la neutralité axiologique apparaît plus comme une démarche ou comme une posture qui engage un processus et une méthodologie qu'une chose en soi dont on pourrait se prévaloir en étant sûr de l'avoir atteint. En ce sens la neutralité axiologique entendue ici consiste en un projet dont les finalités, qui ne peuvent être accomplies, guide l'action et l'organisent. Philippe Corcuff exprime clairement cette idée lorsqu'il écrit que :

> « C'est pourquoi on pourrait envisager la neutralité axiologique, non comme un donné ou même comme quelque chose que l'on pourrait facilement toucher du doigt en suivant ce qui serait la voie scientifique « pure », mais comme un horizon

> régulateur, jamais complètement atteignable mais orientant l'activité. »[6]

La rupture d'avec les présupposés de l'auteur sur l'animation et sur ceux qui la pratiquent est un des objectifs du travail entrepris. L'énonciation de sa position face au sujet participe à la démarche de mise à distance de ces présupposés, dont il ne s'agit pas prétendre pouvoir se départir, mais dont il s'agit plutôt de prendre conscience, pour expliciter leur poids dans l'élaboration de l'analyse qui est produite. Le projet de neutralité axiologique dans lequel se situe ce travail consiste donc, pour une part, à rendre compte de l'existence de ces présupposés de l'auteur sur la question de l'animation, issues de son expérience professionnelle et extra professionnelle. Ceci de manière à ce que le lecteur sache que l'auteur est porteur de considérations inconscientes sur l'activité d'animation et que ces considérations influencent son travail. Le choix de son objet d'étude et de ses méthodes, ainsi que les résultats sur lesquels ils débouchent résultent de ces considérations multiples, produites de son parcours. Ce choix même du sujet d'étude et les résultats sur lesquels l'analyse débouche représentent à ce titre la dimension d'engagement de l'auteur et indique le sens de sa militance, qui se met au service de l'élucidation d'une pratique sociale dont l'usage et les effets qui en résultent constituent un élément idéologico-pratique dont l'auteur souhaite assurer par son travail, une forme de promotion. L'expérience de l'auteur à l'animation résulte d'une forme d'engagement spécifique, dont la thèse traite en partie, qui n'est pas reniée mais qui est mise à distance grâce à l'usage de la méthode sociologique. Cette dimension d'engagement n'est toutefois pas totalement absente de ce qui est présenté ici dans la mesure où l'analyse s'est plutôt intéressée aux côtés positifs de l'activité qu'aux conséquences négatives de son usage ou de son exercice.

Cette opération d'objectivation de la subjectivité du locuteur, pour sa prise en considération dans ce qui constitue l'analyse, participe à la construction d'un raisonnement propre à fournir des explications, c'est-à-dire à tenir un propos, sur ce qui constitue la compétence des animateurs. Ce processus d'énonciation de la subjectivité de l'auteur ne constitue pas une certification de la

---

[6] CORCUFF Philippe, « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », dans LAHIRE Bernard (sous la direction de), *A quoi sert la sociologie.* Paris : La Découverte & Syros 2002., p 184.

" vraie réalité vraie " produite par son discours. Elle présente la position à partir de laquelle est porté le regard et expose franchement les raisons de cette position. Le projet de neutralité axiologique poursuivit ici s'insère comme prémisse à un discours où l'orateur décline son identité et sa place. Il est un projet d'honnêteté intellectuelle visant à exposer l'ensemble de ce qui peut établir le propos sans rien omettre et sans rien cacher de manière à ce que le lecteur soit en possession de tous les éléments lui permettant de comprendre le sens du propos développé, d'en repérer les éléments constitutifs et la logique qui les lie les uns aux autres.

2 - Qualifier les praticiens

Animation et animateur sont des termes qui ont de multiples sens et à propos desquels plusieurs représentations peuvent venir à l'esprit. L'image du moniteur de colonie de vacances peut surgir, celle de l'animateur de télévision ou de radio également. On peut voir des films d'animation, mais on peut aussi rencontrer des animateurs de formation professionnelle et l'on parle aussi d'animation socioculturelle. On peut aussi penser au responsable commercial d'une entreprise, par exemple, qui doit animer son équipe ainsi que son réseau. Et par extrapolation, tous les chefs d'équipe, tous les entrepreneurs peuvent être considérés comme des animateurs. Comme cela apparaît donc, les termes recouvrent des réalités multiples, et dans ce sens, il est permis de dire qu'ils sont polysémiques.

Il convient donc de préciser que, l'animation et les animateurs dont il est question ici sont ceux à la dénomination de laquelle est ajouté le terme de "socioculturel" qui les qualifie. Il faut tout de suite dénoncer l'ambiguïté de cette dénomination qui peut avoir plusieurs sens qui dépendent de celui qui est attribué à la notion de socioculture et donc à celle des mots qui composent ce vocable. Car le mot culture contient au moins cinq sens différents et le vocable socio deux. Ceci fait qu'il y a plusieurs interprétations possibles parmi lesquelles il convient de définir celle à laquelle sont raccrochés les termes d'animation et d'animateurs dont il est question ici.

1 - Le mot culture est synonyme d'agriculture. L'activité qui découle de cette conception consiste à travailler la terre pour qu'elle produise, à soigner certaines plantes pour provoquer ou favoriser leur venue, pour en récolter les produits.

2 - Le mot culture est également un terme technique utilisé par la bactériologie pour décrire un bouillon stérilisé de micros organismes.

3 - Le mot culture désigne l'ensemble des connaissances acquises par l'instruction, l'éducation et l'expérience. Dans le sens restreint de cette définition c'est l'ensemble des savoirs relatifs à une discipline.

4 - Le mot culture désigne les arts entendus ici comme l'ensemble des activités pratiquées par " les mondes de l'art " et dont les artistes sont la figure dominante des chaînes de coopération[7]. En France, ce type d'activité relève du ministère de la culture.

5 - Enfin, le mot culture signifie, dans le sens anthropologique que lui attribue Malinowski[8],

> " (...)cette totalité où entrent les ustensiles et les biens de consommation, les chartes organiques réglant les divers groupements sociaux, les idées et les arts, les croyances et les coutumes. Que l'on envisage une culture très simple ou très primitive, ou bien au contraire une culture complexe très évoluée, on a affaire à un vaste appareil, pour une part matériel, pour une part humain, et pour une autre encore spirituel, qui permet à l'homme d'affronter les problèmes concrets et précis qui se posent à lui. "

Le sens retenu ici à propos de la notion de culture est celui de la cinquième définition qui est le plus général et qui contient tous les autres. En effet, la culture, qui est selon cette définition, l'ensemble des us et coutumes d'une société d'individus, contient de ce fait les autres éléments de définition de ce terme. L'agriculture, l'éducation et les arts génèrent, et sont en soi, des us et coutumes qui constituent à ce titre des éléments de la culture dans son sens anthropologique.

---

[7]En référence à l'ouvrage d'Howard BECKER, *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion 1988, ainsi qu'à celui de GENETTE Gérard, (Textes réunis et présentés par), *Esthétique et Poétique*. Paris : Éditions du Seuil 1992.

[8] MALINOWSKI Bronislaw, *Une théorie scientifique de la culture*. Paris : François Maspero 1968.

Le vocable « socio » synonyme de « social » possède quant à lui au moins deux sens.

1 - Dans le premier sens, le social consiste en la réalisation d'actes qui visent à pallier les carences repérées de populations stigmatisées. Ces actes consistent en l'application d'une politique de discrimination positive. Discrimination car il s'agit d'agir différemment avec cette population et positive car cette action consiste en l'attribution de moyens à cette population. C'est le sens réduit du mot social appelé ici le social d'assistance[9].

2 - Dans son second sens, le terme désigne l'ensemble des individus qui composent la société. Le social, c'est le corps social.[10] Le social, c'est le sociétal[11].

> « Certes, « l'homme est un animal social », et l'abeille aussi. Mais pour ne pas être encombré par une simple question de vocabulaire, on conviendra de nommer « sociétal » cette qualification générale des rapports humains en tant qu'elle se rapporte à toutes les formes d'existence collective ».

L'action sociale selon le sens de cette définition, consiste ainsi en toute action qui agit sur ce « sociétal ». C'est ici le sens global ou général du mot social.

---

[9] " Les caractéristiques ainsi dégagées sont formelles, en ce sens qu'on les retrouve comme conditions générales de possibilité d'un champ assistantiel quelconque. Leur objectif est de suppléer d'une manière organisée, spécialisée, aux carences de la sociabilité primaire. Plus précisément, on dira que le social-assistantiel se constitue en *analogon de la sociabilité primaire.* Il tente de colmater une brèche qui s'est creusée dans les relations commandées par la sociabilité primaire et de conjurer les risques de désaffiliation qu'elle entraîne. " Robert CASTEL , *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat.* Paris : Fayard 1995. p 43.

[10] " Le caractère social est le caractère général de tout le mouvement : de même que la société crée l'homme en tant qu'homme, de même elle est créée par lui. L'activité et la jouissance, tant par leur contenu que par leur mode d'existence, sont sociales ; elles sont activités sociales et jouissance sociale. L'essence humaine de la nature n'existe d'abord que pour l'homme social ; car c'est là seulement que la nature est pour lui un *lien avec l'homme,* c'est là qu'elle est le fondement de sa propre existence humaine et l'élément vital de l'humaine réalité. C'est là seulement que sa *vie naturelle* est aussi sa vie humaine, que la nature est devenue pour lui humaine. La société est l'unité essentielle et parfaite de l'homme avec la nature, la vraie résurrection de la nature, le naturalisme accompli de l'homme et l'humanisme accompli de la nature. " Karl MARX, " Ebauche d'une critique de l'économie politique " in *Philosophie.* Paris : Gallimard 1965, 1968 et 1982. P 149.

[11] Robert CASTEL, *op. cit., supra* note n° 9 , p 34.

Le sens du vocable « socio » retenu ici est le second et il est entendu en référence à ce sens que les animateurs exercent leur activité sur le social global, sur le sociétal, qui se différencie bien de l'action sociale d'assistance qui vient d'être évoquée.

Selon le sens retenu des définitions des vocables « socio » et « culturel », qui qualifient les animateurs et l'animation dont il est question dans ce travail, il est entendu que leur association, qui peut être considéré comme une redondance, qualifie la nature de ce sur quoi l'activité et son exercice par les animateurs reposent. Le socioculturel est ainsi défini comme l'ensemble des us et coutumes du sociétal considéré comme fin et comme champ d'exercice de la pratique. Cette conception spécifique de ce qui est entendu ici à propos de la socioculture est exprimée de manière exemplaire à travers la définition qu'un animateur, consulté lors de la réalisation d'une des investigations empiriques par entretien, donne de l'action socioculturelle :

> « *Là où j'ai une satisfaction c'est que le développement de ce secteur a complètement dynamisé l'action socioculturelle de la maison. Il n y a pas l'action socioculturelle, l'action sociale, l'action culturelle et l'action, par exemple, sportive. Tout ça, ça doit faire un tout. Parce que pour l'individu, la culture c'est pas simplement aller au spectacle ou pratiquer le théâtre. La culture c'est aussi les problèmes d'emploi des gens. La culture c'est faire du foot, la culture c'est... Tout dépend ce que l'on met derrière le mot culture. Et moi je rêve peut-être d'une maison où il y ait des animateurs socioculturels, des assistantes sociales, des agents, euh... culturels, qui développeront le spectacle et des animateurs qui seront plus préoccupés par le problème de l'emploi. Que tout ça fasse une équipe et qu'il y ait des passerelles entre tout ça, voilà. Ça c'est un peu mon idéal d'action culturelle. Mais quand je dis action culturelle chez moi, c'est regrouper un peu tout ça voilà* ».
>
> *(Extrait de l'entretien n°1).*

Par ailleurs, il convient également d'opérer une distinction entre l'animation et les animateurs. En effet, ces termes ne signifient pas les mêmes états de choses et de faits. L'animation est conçue comme une activité et les animateurs comme des individus qui exercent cette activité. Les animateurs

exercent l'activité d'animation. Il ne faut donc pas confondre les animateurs et l'animation. Pour des raisons méthodologiques, il a été décidé d'étudier l'activité à travers les éléments de sa pratique et plus précisément de ceux qui l'exercent. Howard Becker qui préconise l'utilisation de cette méthode précise à son propos que :

> « En se concentrant sur les activités plutôt que sur les gens, on se force à s'intéresser au changement plutôt qu'à la stabilité, à la notion de processus plutôt qu'à celle de structure. On voit le changement comme une condition naturelle de la vie sociale, de sorte que le problème scientifique qui se pose ne consiste plus à essayer de rendre compte du changement ou de l'absence de changement, mais de la direction qu'il prend, en considérant comme exceptionnels les cas où les choses demeurent effectivement comme elles sont pendant un certain temps ».[12]

L'animation en tant qu'activité est étudiée ici par ses pratiques, exercées par les animateurs. C'est à ce titre donc, que les animateurs socioculturels sont l'objet de cette étude. Mais il faut encore préciser que la catégorie des animateurs retenus pour réaliser les travaux d'investigation empiriques sur lesquels s'appuie ce travail ne constitue pas l'ensemble de la population des animateurs socioculturels. À ce titre, il convient donc de préciser la limite de portée de la thèse proposée qui est une modalisation[13] de ce qui se passe. Cette modalisation, pour les raisons développées dans la partie 1, ignore délibérément certaines des composantes de l'univers de l'animation pour se focaliser sur certaines d'entre elles (les animateurs DEFA). Elle ne prétend donc nullement transcrire ou traduire ce qui se passe chez ceux qui ne relève pas de cette catégorie. Elle ne présume donc pas à priori que ce qui est modélisé puisse être étendu à l'ensemble de ceux qui exercent cette activité (autres que les animateurs DEFA),

---

[12] Howard BECKER, *op. cit., supra* note n° 5, p 90.

[13] Ce concept est emprunté à Erving GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience*. Paris : Les éditions de minuit, 1974. "Jouer, qu'il s'agisse de se battre ou de jouer aux dames, c'est pour les participants, toujours jouer, surtout s'ils accomplissent ces activités avec passion. Si la transformation systématique opérée par une modalisation n'altère que légèrement l'activité en question, elle modifie en revanche radicalement la définition qu'un participant pourra donner de ce qui se passe. On peut certes mettre en scène un combat ou une partie de dame, mais, pour les participants, la seule chose qui se passe réellement, c'est le jeu. La fonction cruciale d'une modalisation, c'est donc de définir ce qui pour nous est en train de se passer". p 54.

même si par ailleurs certains des éléments convoqués les concernent indéniablement.

Les animateurs socioculturels dont il est question ici sont des animateurs professionnels. Ils travaillent avec des groupes d'individus répertoriés selon différents critères catégoriels. Leur activité est plutôt dévouée à l'organisation d'activités à but non lucratif. Ils engagent des actions d'intérêt publique souvent financées par la puissance publique. Ils sont, selon la nomenclature de 1982 sur les professions et catégories socioprofessionnelle (PCS)[14], catégorisés sous l'intitulé de "profession intermédiaire de la santé et du travail social". Selon Alain Desrosières et Laurent Thévenot,

> "ces professions impliquent (...) la mise en œuvre d'une compétence constituée plutôt par les agents du groupe 3 (cadres), qui œuvrent à la justification de cette compétence. Les occupations du groupe 4 supposent souvent d'opérer des mises en ordre, de rendre des décisions exécutoires, et donc de gérer les tensions sociales propres à cette exécution."

Cette conception, si elle ne dit rien sur les compétences spécifiques que mettent en œuvre ceux qu'elle concerne, évoque néanmoins déjà plusieurs des éléments problématiques qui se retrouvent dans l'activité des animateurs, comme la notion de compétence et comme celle de tensions dont il sera question dans la cinquième partie de la thèse. Cette perspective donne donc une idée plus précise de ce qui est entendu ici à propos des animateurs socioculturels. Mais elle ne saurait constituer une réponse satisfaisante aux questions soulevées. Car pour pouvoir répondre à la question de savoir à quoi sert l'animation, il faut, selon la méthode adoptée l'observer dans sa pratique et dans son usage ordinaire. Cette perspective donc, qui recèle déjà certaines des dimensions problématiques qui vont être discutées ici, est pour l'instant suffisante pour poser le cadre général du propos qui suit.

---

[14]Ce positionnement des animateurs dans la PCS est établi à partir du tableau des profils des catégories socioprofessionnelles en 1990 qui se trouve dans l'ouvrage de DESROSIERES Alain, THEVENOT Laurent, *Les catégories socioprofessionnelles*. Paris : Edition la découverte 1988. pp 92-93.

3 - Qualifier l'activité

L'animation socioculturelle est une activité d'un genre particulier dont il ne semble pas exister beaucoup d'équivalent en dehors de la France. C'est une activité qui résulte d'une organisation collective spécifique, enracinée dans l'histoire et dans les structures institutionnelles du pays, (troisième partie de la thèse). L'ensemble des éléments qui la caractérisent la distingue nettement d'autres genres d'activités dont les fins et les moyens divergent de ceux qui sont les siens. La particularité de son état n'interdit pas qu'elle se réalise selon des modes d'engagement ordinaires et communs et que son action se déploie dans des univers partiellement investis par d'autres activités. Au contraire même, l'animation est une activité dont une des caractéristiques principales est de se réaliser dans plusieurs dimensions de l'organisation sociale. C'est une activité transversale de beaucoup d'autres. Elle découle, dans les formes par lesquelles elle se donne à voir, d'un système d'organisation social spécifique où la nature du lien qui lie les individus les uns aux autres dans leurs rapports de dépendance ou d'interdépendance, repose sur une base élargie à l'ensemble de la société.

L'animation sert de lieu d'expérimentation des nouvelles pratiques sociales et contribue à la stabilisation de leurs usages. C'est aussi un lieu où se transmettent certaines des valeurs qui la structurent. Elle complète la panoplie d'un dispositif d'organisation collectif qui se distingue sur bien des plans d'autres systèmes d'organisation sociale. Ce n'est pas là le seul espace de distinction d'un modèle d'organisation sociale "à la française", le système de protection sociale en constituant un autre[15]. Mais comme ce dernier, auquel l'animation n'est pas comparée, elle résulte d'un type d'organisation sociale particulier, où la nature du lien qui unit les individus les uns aux autres repose sur la base élargie à l'ensemble du collectif, via des dispositifs de mutualité et de répartition de la richesse collectivement produite. C'est en ce sens qu'elle semble indissociable d'un modèle d'organisation sociale "à la française" où les règles

[15]La singularité de ce modèle et les causes de son développement sont particulièrement bien expliquées par Robert CASTEL dans, *op. cit., supra* note n°9. L'ouvrage de Luc BOLTANSKI, *Les cadres, la formation d'un groupe social.* Paris : Les éditions de Minuit 1982 et celui collectif, dirigé par Bernard FRIOT et José ROSE, *La construction sociale de l'emploi en France, les années soixante à aujourd'hui"*, Paris : L'Harmattan 1996, peuvent également être consultés pour cette question de la spécificité du modèle.

que le groupe s'est forgé pour lui-même au fil du temps préexiste à toutes ses actions et impose son dictat à ses membres[16]. Il semble ainsi que l'intérêt du groupe prime sur celui des individus et que celui-ci accorde en conséquence une priorité à la sauvegarde de sa cohésion et de son unité. Dans cette perspective, l'animation se présente comme une activité qui vise à maintenir, voire à renforcer, la cohésion interne et externe du groupe (ou des groupes) sur lesquels elle s'exerce.

À l'occasion de l'exercice de l'activité, les animateurs sont soumis à la pression de forces contradictoires qui traversent les situations auxquelles ils ont à faire face. Ils se trouvent ainsi au cœur des dialectiques qui traversent l'espace des différents domaines d'activité sur lesquels ils interviennent. Cette dimension problématique de l'exercice de leur activité est visible, et formulable, lorsque l'on étudie la relation qui les lie au travail (quatrième partie de la thèse), où il apparaît que les animateurs se trouvent au cœur des dialectiques qui surgissent des débats tenus sur cette dimension fondamentale de la vie sociale.

L'animation socioculturelle est un mode spécifique d'intervention sociale. Elle se distingue du travail social classique, dans la mesure où ses fondements épistémologiques, qui déterminent ses fins et engagent ses moyens, diffèrent de ceux du travail social historique (le social assistantiel). Même si les frontières qui séparent leur champ respectif d'investissement sont perméables et floues, leurs modes d'engagement sont différents[17]. La définition des champs d'investissement de ces activités représente un enjeu pour elles car celle-ci permet la détermination des moyens appropriés à l'action qu'elles engagent respectivement. La circonscription du domaine d'investissement participe également au processus de définition de la compétence qui donne mandat aux intervenants d'agir légitimement sur un champ de l'activité humaine, auquel différentes formes de reconnaissances sociales sont attachées, et qui procure en

[16]HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*. Paris : Editions Gallimard, 1940.
[17]TRÉPOS Jean-Yves, "L'intervention sociale, emplois, nouveaux emplois, quasi-emplois, non-emploi, proto-emploi et idéologie professionnelles" in *Les mutations du travail en Europe* sous la direction de LESTRADE Brigitte et BOUTILLIER Sophie. Paris : l'Harmattan 2000. pp 73 -89.

de nombreux cas, aux individus qui exercent ces activités, les moyens de subsistance nécessaire à leur existence[18].

4 - Qualifier l'utilité

L'animation est une activité qui connaît une croissance forte. C'est une activité qui continue de se structurer et de s'organiser. Si elle continue de se développer, c'est probablement qu'elle produit une sorte d'utilité, c'est-à-dire, qu'elle produit des effets, sur les corps auxquels elle s'applique[19]. Il est supposé à partir de cela que la continuation de son développement provient des effets qu'elle produit. Il est postulé que ces effets produisent une utilité. Le travail réalisé dans cette thèse cherche donc à saisir le sens de cette utilité sociale que les effets de l'animation produisent.

Vu l'extrême diversité des terrains sur lesquels l'animation s'exerce, il est très difficile de percevoir le sens de cette utilité à partir de l'analyse de la multiplicité des effets qu'elle produit sur ces terrains différents. Quels effets produit l'animation dans un hôpital ou dans un centre de formation professionnel, dans une colonie de vacances ou dans un théâtre, dans une ferme ou une usine, dans une mairie ou dans un village de vacances ? Il apparaît donc que ce n'est pas à partir des effets produits par l'animation qu'il est possible d'en dégager le sens de l'utilité[20]. Car, la diversité des terrains où s'exerce l'animation imposerait, selon cette méthode, de mener des études empiriques importantes que le cadre et les conditions de ce travail ne permettent pas.

---

[18]Pour ce qui concerne ces questions voir HUGHES Everett Chérington, *Le regard sociologique, essais choisis*. Paris : Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1996.

[19]Cette conception est issue de ce dont parle Baruch de SPINOZA dans *L'éthique*, Paris : Gallimard 1954, notamment lorsqu'il écrit : " Le corps humain, en effet, est affecté d'un très grand nombre de façon par les corps extérieurs, et lui-même est disposé de manière à affecter les corps extérieurs d'un très grand nombre de façon. (p 132) L'esprit ne se connaît lui-même qu'en tant qu'il perçoit les idées des affections du corps. (p 145) ".

[20]Il n'est pas postulé à priori qu'il soit impossible de réaliser une recherche ayant pour méthode l'étude systématique des effets produits par l'animation, mais il est présumé que ce travail nécessiterait la mise en œuvre de moyens d'investigation très importants, que le cadre de la thèse ne permet pas. Cette méthode a donc été écartée, non pour des raisons épistémologiques, mais pour des raisons pratiques.

Comme il est très difficile, voire impossible de déterminer le sens de l'utilité de l'animation à partir des effets concrets qu'elle produit sur les corps auxquels elle s'applique, il a été décidé de l'étudier à travers ceux qui l'exercent, à travers ceux qui sont mandatés, et donc légitimement autorisés à exercer cette activité. Cette façon d'envisager la problématique du sens de l'utilité de l'activité des animateurs est établie, dans ses prémisses, sur la pensée d'Everett C. Hughes et du modèle conceptuel qu'il a élaboré à propos des professions[21]. Le diplôme représente la licence qui donne mandat aux individus pour intervenir légitimement sur un segment de l'activité humaine. C'est en référence à cette conception théorique et à ses raisons que les animateurs titulaires, ou se trouvant en fin de parcours de formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation, le DEFA, ont été retenus pour constituer l'échantillon de la population étudiée.

L'animation, dans la diversité des formes qu'elle revêt et à travers lesquelles elle se donne à voir, laisse difficilement percevoir sa singularité. Elle poursuit des fins qui lui sont propres, par des méthodes appropriées, qui ont été façonnées au fil du temps et de son histoire en perpétuelle évolution. Appréhender les formes contemporaines que ces fins épousent dans le continuum de cette histoire nécessite un travail d'investigations empiriques dont il est rendu compte dans la deuxième partie de la thèse. Il est seul susceptible de fournir des éléments tangibles autorisant des analyses propres à alimenter les réflexions théoriques. Comme le précise Norbert Elias,

> " une pensée théorique qui s'inscrit dans une enquête sociologique conserve toute sa force tant qu'elle ne perd pas contact avec la terre ferme des faits empiriques."[22]

Cette assertion à laquelle la perspective adoptée ici souscrit pleinement situe le travail qui est réalisé dans la perspective d'une sociologie pragmatique établie sur la base d'investigations empiriques, et que Pierre Tripier caractérise comme étant :

---

[21]Voir pour ce modèle théorique, Everett Chérington HUGHES, *op. cit., supra* note n°18.
[22]ELIAS Norbert " Le spectre du temps libre " in ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée.* Paris : Fayard, 1994. P 130.

> " une sociologie de la praxis, plutôt qu'une justification de celle-ci (...) davantage intéressé par la découverte de réalités cachées que par l'établissement du caractère régulier de faits déjà reconnus (...) (et dont) la dynamique temporelle des situations lui importe davantage que l'établissement de leur stabilité. "[23].

Le principe de ces investigations appliqué au monde de l'animation, par l'analyse des résultats sur lesquels il débouche, est susceptible de contribuer à clarifier ce qui agence un univers qui reste encore assez nébuleux[24], pour la grande majorité d'un public qui l'utilise parfois à mauvais escient. Car l'animation n'est pas réductible à l'un de ses composants, même si elle peut, de façon circonstancielle, s'appuyer plus sur l'un d'entre eux. C'est souvent l'amalgame et la confusion entre les composants de ce qu'elle est qui génèrent le flou sur son état et ses capacités.

5 - Identifier les causes

L'animation actuelle est née d'une pluralité de causes qui se sont cumulées les unes aux autres au fil du temps. L'histoire de son apparition et de son développement accompagne celle de l'éducation, celle de l'éducation populaire, celle de la démocratie républicaine issue de la révolution de 1789, celle du mouvement associatif. Elle accompagne également celle du travail social et de ses différents modes de traitement de la question sociale, celle de l'ère industrielle et de ses luttes sociales, celle de la civilisation du loisir, celle de la politique de la ville et du développement local, celle du "pacifisme" et enfin celle, plus générale de l'économie politique au sein de laquelle, comme toute activité sociale, elle se situe. Elle accompagne l'histoire de l'industrialisation du monde ainsi que celle de l'individualisation des relations entre ses membres. Elle accompagne aussi l'histoire des grands mouvements de collectivisation des moyens de protection que la société française s'est forgée au fil du temps, comme celle de la protection sociale, par exemple.

---

[23]TRIPIER Pierre " Une sociologie pragmatique " dans THOMAS W.I., ZNANIECKI F., *op. cit., supra* note n°37, p 13.

[24]Voir à ce propos, "L'animation dans l'intervention sociale. Acte du colloque des 28 et 29 mars 2000 au théâtre des deux rives à Rouen ", *op. cit., supra* note n°24.

6 - Définir les valeurs

Elle porte en elle la multitude des valeurs forgées au cours du temps par ces différents courants qui composent l'arrière plan général, conceptuel et pratique, sur lequel s'organise son activité ordinaire. La multiplicité de ces facteurs historiques qui ont pris plus ou moins d'importance selon les époques et les circonstances, crée un premier niveau de difficulté pour comprendre l'animation dans la mesure où ces univers référentiels différents recèlent leur propre complexité et qu'il faut donc pour les comprendre entrer en relation, en contact, voire en confrontation avec eux, ce qui n'est pas une mince affaire vue leur diversité. Ce travail est coûteux en temps de recherche et d'investigation et représente un premier obstacle à franchir pour être affranchi de ce qui pèse de manière plus ou moins consciente sur l'ensemble de l'activité.

La deuxième difficulté pour comprendre l'animation consiste à mettre en ligne ses différents éléments constitutifs et à les agencer dans un propos qui les unisse sans les fondre, dans un ensemble cohérent où ils se côtoient et s'influencent mutuellement sans être amalgamés en une masse uniforme. Cette seconde difficulté consiste donc à conceptualiser l'unité de l'activité à travers la diversité de ses courants.

La troisième difficulté consiste à articuler les éléments de cette mise en perspective de l'activité, à travers ses déterminants historiques, à ceux de son actualité problématique.

À cause de sa complexité consubstantielle, l'activité d'animation est mal connue et souvent réduite à l'un ou l'autre de ses constituants. Elle est alors partiellement perçue et son usage dans ces conditions, peut conduire à des réalisations dont les visées lui sont contradictoires.

Il est postulé que les éléments qui ont construit au fil du temps l'animation contemporaine sont présents en arrière-fond de l'action des animateurs. À partir de ce postulat, il est envisagé qu'il soit possible, à travers l'observation de ce qu'ils font, de trouver des traces de l'existence de ces

différents éléments qui la composent. Avoir conscience de ces éléments qui peuvent être considérés comme des déterminants sociaux de l'animation, c'est avoir conscience des différents facteurs qui pèsent sur elle et qui la déterminent dans ses fins et ses moyens. Se donner les moyens de les mettre à jour c'est chercher à se doter des outils permettant la formation d'une représentation conceptuelle, théorique et modélisée de l'activité, en vue de saisir le sens de son utilité sociale. Méconnaître ces éléments, c'est prendre le risque de penser une animation déliée de son histoire et donc d'elle-même. C'est prendre le risque de la narration d'une histoire de l'animation sans âme dont l'action est réduite à une opération technique déconnectée du sens du projet politique qui la fonde.

7 - Circonscrire la compétence

L'observation des animateurs en travail montre qu'ils mobilisent des ressources pour effectuer leur activité. Ces ressources sont de différentes natures. Elles sont abstraites et concrètes. Elles sont éthiques, conceptuelles, puis d'action et matérielles. Chaque niveau de ressource recèle ses propres éléments de connaissance et de maîtrise des techniques y afférant. Les animateurs mobilisent tout d'abord des ressources intellectuelles et conceptuelles. Ces ressources relèvent de leur idéologie personnelle, confondue avec celles de leur idéologie professionnelle. Ils mobilisent ainsi des ressources d'engagement, de volontariat et de bénévolat. L'exercice de l'activité repose sur une dimension de désintérêt, du don de soi et de l'engagement au nom de l'intérêt supérieur commun.

Les animateurs n'exercent pas leur activité uniquement pour le salaire qu'elle leur procure. Ils l'exercent également au nom de ce en quoi ils croient. Ils se payent également de la satisfaction à faire quelque chose qui fait sens pour eux et qui ne se réduit pas à la notion de rétribution. En ce sens, le rapport qu'ils entretiennent avec le travail est d'une nature particulière. Ce rapport est constitué du mélange intime des différentes manières que l'on peut avoir de l'envisager et de l'effectuer, et dont il sera question dans la quatrième partie de la thèse. Ils se trouvent au cœur d'une dialectique du travail où il est exercé en même temps pour lui-même et non pour ce qu'il procure et en même temps pour ce qu'il procure.

Pour exercer leur activité les animateurs doivent maîtriser un certain nombre de savoirs pratiques et théoriques et en ce sens ils exercent selon le modèle de la qualification, où il y a une mise en adéquation d'un geste à effectuer, d'un poste à occuper, d'une fonction à remplir, avec la capacité certifiée de celui qui est chargé de le réaliser. Ils mobilisent en ce sens des compétences entendues ici comme des savoirs techniques, des savoirs faire et savoirs être. Ils mobilisent en ce sens les ressources classiques du modèle de la qualification. Mais l'exercice de leur activité ne saurait se réduire à la réalisation de gestes techniques déconnectés des fins au service desquels ils sont utilisés et avec lesquels les animateurs doivent être en accord pour pouvoir les engager et les promouvoir. L'observation de leur rapport au travail indique qu'ils mobilisent également des ressources de l'engagement et de l'implication active de leur personne dans leur travail qui dépasse largement le cadre strictement professionnel de l'exercice de leur activité. Cette implication au travail, cet engagement qui dépasse le cadre strictement professionnel caractérise le modèle de la compétence professionnelle des animateurs qui adjoint au modèle de la qualification cette dimension d'engagement et d'implication au travail des individus.

Pour terminer cette introduction, il convient de faire état de considérations, qui pourraient constituer une sorte d'axiomatique de cette recherche ainsi qu'une posture face au sujet. Ces considérations sont subjectives et leur fondement est établi sur la base de connaissances et d'expériences multiples dont le fil ne saurait aisément être déroulé. Elles sont donc livrées en l'état, où l'auteur fait l'économie de leur explicitation. L'Homme est le sujet du construit social et non son objet. C'est par son action qu'il imprime et construit la réalité sociale et non l'inverse. Il est acteur du social, en interaction avec son environnement. Le social est le produit de l'interaction des hommes et des équipements. C'est par effet de réflexivité des composants de la situation les uns sur les autres que se produit l'organisation et l'activité sociale. Les éléments de la situation induisent des comportements d'acteur et réciproquement, les comportements d'acteurs influent sur la situation. C'est l'interaction, l'inter-

relation, l'interdépendance des éléments constitutifs de la situation, éléments humains et non humains, qui sont générateurs de l'activité et qui participent à la construction subjective et objective de la réalité. C'est par la prise en compte des éléments constitutifs de cette réalité qu'il est possible d'en produire une analyse relative mais constructive et de contribuer au débat sur l'animation, considérée comme une activité sociale.

Première partie

QUESTIONS D'ANIMATION ET CONCEPTS SOCIOLOGIQUES

Chapitre I

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

« L 'Esprit parvient à un contenu qu'il ne trouve pas tout fait devant lui, mais qu'il crée en se faisant lui-même son objet et son contenu. Le Savoir est sa forme et son mode d'être, mais le contenu est l'élément spirituel lui-même. Ainsi, de par sa nature, l'Esprit demeure toujours dans son propre élément, autrement dit, il est libre. »

Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, La raison dans l'histoire

I - L'inspiration littéraire

Le propos développé dans cette thèse repose en première instance sur des éléments de nature bibliographique. Ils sont puisés, par ordre d'importance en volume et en incidence sur le cours de la pensée, dans le fond patrimonial de la littérature sociologique, anthropologique, économique, philosophique, historique, éclectique... Chacun des écrits consultés, qui se trouvent répertoriés par ordre alphabétique d'auteurs en bibliographie de cette thèse, exprime un point de vue, une considération sur une question et sur la perception que son énonciateur a des choses. Tous ne se valent pas. Certains sont majeurs et représentent le noyau central de ce qui fonde l'argumentation. Ceux-là sont les moteurs principaux qui génèrent le mouvement qui entraîne des éléments connexes qui viennent les compléter ou les préciser. Ces écrits fondamentaux structurent la pensée en fournissant des bases logiques solides, des idées logiques, d'où sont élaborés, par analogie, les hypothèses et postulats du raisonnement que ce travail poursuit. D'autres écrits référencés sont de moindre

importance pour la structuration fondamentale du récit, mais sont néanmoins essentiels pour son déploiement. Les auteurs convoqués en bibliographie sont ceux dont les idées exprimées ont contribué à la constitution de ce qui a conduit au raisonnement tenu. Les références mobilisées dans ce travail représentent ainsi les éléments du fond intellectuel sur lequel est établi le propos.

II -L'influence des auteurs et des ouvrages

Mais, puisqu'il est question de références bibliographiques et de fond intellectuel, il faut signaler que ce dernier est également constitué des éléments d'un autre type de littérature ainsi que de toute une culture littéraire incorporée en l'auteur au cours de sa biographie. Cette autre littérature, qui n'est pas inscrite en bibliographie, est constituée des œuvres étudiées dans le cadre de la formation scolaire ainsi que celles lues dans le cadre du loisir et de l'exercice professionnel. Cette littérature de la " sociologisation primaire "[25] est composée d'œuvres "classiques" qui ont à leur manière exposé des points de vue sociologique ou historique ou économique etc. Il n'est toutefois pas question de les considérer comme relevant de ces disciplines compte tenu du fait que les éléments de fonds et de forme qui les composent ne ressemblent pas à ceux qui prévalent dans ces domaines scientifiques. Cette idée de l'influence d'auteurs extérieurs à la discipline elle même et de l'intérêt que leurs écrits peuvent constituer pour la recherche est exprimé par Norbert Elias lorsqu'il écrit que :

> "Les créations littéraires du romantisme bourgeois jettent, en accord avec l'individualisation spécifiquement bourgeoise de chaque personnage et l'idéalisation de la personne, un voile pudique sur l'appartenance sociale des individus et les différences hiérarchiques entre les groupes sociaux; on se rend compte que leurs auteurs n'ont pas conscience d'être les révélateurs des conditions sociales de leur temps"[26]

[25]La notion de « sociologisation primaire » est utilisée ici par analogie au concept de socialisation primaire.
[26]ELIAS Norbert, *op. cit., supra* note n° 62, p 282.

Au nombre des auteurs ayant influencés ce travail, il faut citer à titre d'exemple Emile Zola qui a peint certains tableaux de la condition sociale du XIXe siècle. Bien qu'il ne soit pas considéré comme un économiste, un historien ou un sociologue, l'inscription de son point de vue dans les ouvrages de son œuvre relève "quelque part" des objets distincts dont traitent ces disciplines[27]. Dans un autre ordre d'idée et un autre genre littéraire Shakespeare qui a crûment mis en scène les dessous et les ressorts du pouvoir et les tourments de l'âme humaine a également participé à la constitution du fond intellectuel de l'auteur. Des auteurs plus "modernes" ont également contribué à la constitution de ce fond. Boris Vian par exemple et son cynisme désabusé, désespérément optimiste, Kafka et son univers délirant, Kipling et son monde de légende, Orwell et sa bureaucratie, Jules Vernes et son univers futuriste, Baudelaire et son univers éthéré ainsi que Frédéric Dard et son Béru... Et tous les autres, classiques, anciens ou modernes, philosophes, poètes, romancier, scientifiques ou pataphysiciens qui avec ceux-là ont fait aimer la lecture à l'auteur, clef fondamentale de son parcours sans laquelle rien de ce qui s'est réalisé ici n'aurait été possible. S'arrête ici l'évocation de ces auteurs pour ne pas courir le risque de paraître, au mieux inculte pour ceux qui considéreraient cette bibliographie trop maigre ou au pire prétentieux pour ceux auxquels elle apparaîtrait trop volumineuse. Par ailleurs, s'il convient de signaler la présence de ces éléments pour expliquer la place qu'ils tiennent dans l'élaboration de la pensée développée dans ce travail, le propos lui-même ne nécessite pas leur convocation explicite comme élément d'accréditation de ce qu'il soutient et c'et la raison pour laquelle ils ne se trouvent pas dans la bibliographie.

L'objectif poursuivit ici en évoquant ces auteurs est simplement de signaler au lecteur le poids d'éléments de culture incorporée par l'auteur dont il ne peut se départir et qui compose et détermine également sa façon de considérer les choses. C'est également formuler l'idée selon laquelle les conditions de la sociologisation secondaire s'élaborent sur celles de cette sociologisation primaire. C'est enfin souligner que ce travail dépend également de l'influence d'éléments

---

[27] "Dans les vingt volumes qui appartiennent à la série des *Rougon-Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire,* (...) il (Zola) a placé ses héros dans tous les milieux : à Paris, en province, et dans toutes les conditions ; et il a peint avec un relief saisissant, principalement les ensembles : le cabaret, la mine, le "grand magasin", les chemins de fer, la Bourse, l'armée." LAROUSSE, *Dictionnaire du XXe siècle en six volumes.* Paris : Maison Larousse 1933. Volume 6, p 1136.

différents de ceux de la littérature référencée. L'ensemble de ces littératures, référencées ou pas, constitue donc le fond de savoir sur lequel s'appuie l'organisation générale du propos. Cette considération et l'insistance à l'exposer s'inscrit dans ce dont parle Pierre Bourdieu à propos du "métier" de savant[28] où

> "la vision scolastique qui paraît s'imposer tout spécialement en matière de science empêche de connaître et de reconnaître la vérité de la pratique scientifique comme produit d'un habitus scientifique, d'un sens pratique (d'un type très particulier). (...) une certaine épistémologie logiciste constitue en vérité de la pratique scientifique une norme de cette pratique dégagée ex post de la pratique scientifique accomplie ou, autrement dit, s'efforce de déduire la logique de la pratique des produits logiquement conformes du sens pratique. (...) Le champ scientifique est, comme d'autres champs, le lieu de logiques pratiques, mais avec la différence que l'habitus scientifique est une théorie réalisée, incorporée. "

Les outils conceptuels dont l'auteur est doté et qui forgent son habitus scientifique proviennent également des différents types de littératures qui ont été évoqués. Il convient de le préciser afin de tenter, par cette objectivation de la subjectivité, de mettre à distance l'illusion de la production d'un discours qui ressortirait de l'intelligence de son élaboration en oubliant que ce qui produit son intelligibilité provient plus de son inscription dans une pratique commune où les représentations et conceptions de base sont partagées, que de l'expression d'un génie particulier, d'un don extérieur à la pratique et au champ dans lequel il se situe et dont il résulte.

III - La bibliographie comme système référentiel

La bibliographie qui est composée des éléments principaux du fond intellectuel de l'auteur est ainsi mobilisée comme système référentiel. Les références bibliographiques mobilisées en notes de bas de pages, quant à elles, servent à convoquer dans le propos des arguments établis et factuels dont il est aisé de retrouver la source. Il serait vain de croire pouvoir penser en dehors des

[28]BOURDIEU Pierre, *Science de la science et réflexivité.* Paris : Raisons d'agir 2001. 239 p.

outils intellectuels forgés au fil du temps. Les hommes pensent depuis des milliers d'années. L'état des choses humaines résulte de cet exercice et il faut nécessairement s'enquérir de ce que les prédécesseurs ont dit de ce à quoi l'on s'intéresse pour contribuer à l'extension de la connaissance résultant de cet exercice et à sa mise en application. Cette perspective s'inscrit dans le courant d'une pratique intellectuelle où la tradition méthodologique de traitement du débat construit le raisonnement et organise le fil logique de son déroulement à partir de l'accumulation de résultats antérieurs établis sur son objet, sur son domaine. Dans cette perspective, certains éléments de bibliographie sont mobilisés pour s'inscrire dans un courant, dans une pratique, pour s'affilier à un auteur, à une école, à une pensée et cela dans la perspective d'une économie de moyens à mettre en œuvre en vue de renforcer ou de soutenir le propos, de le rendre plus crédible et plus convaincant. Par ailleurs, dans la mesure où ce travail est sociologique, il se doit de mobiliser des éléments du paradigme de cette discipline dans laquelle il s'inscrit.[29] Le texte est en conséquence chargé de références, de redondances, pour le particulariser par rapport aux autres textes et pour le situer par rapport à des prédécesseurs. Les références sont mobilisées comme indicateur de l'accumulation de résultats. Elles empruntent tout ou partie à l'argumentaire d'autres auteurs et relèvent d'un principe d'économie textuelle qui évite d'avoir à présenter de manière exhaustive les préalables implicites de la pensée de celui qui rédige.

En général, les références ont différentes formes et différentes fonctions. Les formes parallèles ou additionnelles opposent et/ou constituent un approfondissement du propos développé. Les formes supplétives ou auxiliaires justifient ou soutiennent l'argumentation. Ces formes sont réalisées selon des styles très différents qui vont de la révérence à l'assassinat avec préméditation en passant par la polémique, l'annexion des territoires, la note mégalomaniaque ou la note contextuelle[30]. Chaque style renvoie à des cadres théoriques ou empiriques différents. L'ensemble de ces références représentent les appuis conventionnels de l'écriture scientifique dont les formes sont multiples :

---

[29]En référence à la notion de paradigme tel que définit par KUHN Thomas-S., *op. cit., supra* note n° 43.

[30]Jean-Yves TRÉPOS, "Contribution à une épistémologie du style sociologique : système référentiel et marges textuelles", *Comment peut-on être socio-anthropologue ? Autour de Pierre Tripier.* Besançon : 8 et 9 décembre 2000.

bibliographies, notes de bas de page, graphiques et tableaux, encadrés, photographies, annexes. Il semblerait qu'il n'existe pas de normes standardisées communes aux différentes disciplines scientifiques, ni d'ailleurs à l'intérieur des disciplines elles-mêmes, pour ce qui concerne cette question dont l'usage varie continuellement. Pour autant, un certain nombre de manuels scientifiques, universitaires ou de la formation professionnelle préconisent les éléments de fond et de forme d'une argumentation liée à la matrice disciplinaire à laquelle est raccrochée la nécessité d'une production écrite requérant une bibliographie. Les moyens similaires utilisés par ces univers différents introduisent un certain nombre de tensions dans la notion de "bon" usage qui peut-être fait par les différents auteurs des éléments référentiels qu'ils mobilisent. Ceux-ci représentent toujours une source possible de polémiques et de controverses pour leurs détracteurs[31], et leur utilisation, bien que nécessaire reste, de ce fait, toujours sujette à caution.

[31]Voir à ce propos et à titre d'exemple l'article de Jean-Claude CHAMBOREDON "Réponse à MM. Boudon et Bourricaud, auteurs du dictionnaire", *Revue Française de sociologie*, XXV-2, 1984. p. 332, cité par Jean-Yves TRÉPOS, *ibid.*,

Chapitre II

UNE HISTOIRE DE L'ANIMATION

« Je vais employer pour quelque temps le mot « histoire » pour faire référence de manière générique à ces explications et à ces descriptions, car elles peuvent toujours être vues comme une sorte de narration élaborée pour expliquer comment telle chose s'est produite dans le passé, se produit aujourd'hui et se produira demain. »

Howard Samuel BECKER, Les ficelles du métier

I - Perspective socio-historique

L'animation n'est pas née du néant. Elle n'est pas une génération spontanée[32]. Son existence ne procède pas d'une abiogenèse mais d'une sociogenèse. Elle résulte, dans ses formes actuelles, d'une histoire qui l'a construite. Cette histoire est composée d'une succession d'événements qui, cumulés les uns aux autres, ont produit le sens de son engagement et de son usage contemporain. Cette histoire traverse une multitude d'événements qui ont chacun leur parcours propre et leur logique interne. Ces différents éléments historiques qui ont composé l'animation au fil du temps sont présents dans les formes de sa matérialité actuelle. Leurs fondements sont multiples et hétérogènes et leur articulation, les uns par rapport aux autres est complexe. Cette complexité constitutive, et donc consubstantielle de l'animation, ne la rend pas directement visible et aisément lisible et il convient, pour clarifier ce qu'elle est, de répertorier ces éléments et de tenter d'expliquer leur articulation les uns par rapport aux

[32]Cette conception antithétique à la thèse d'une sociogenèse de l'animation est inspirée du texte de John FARLEY et de Gerald L. GEISON, "Le débat entre Pasteur et Pouchet : science, politique et génération spontanée au XIXe siècle en France" dans, *La science telle qu'elle se fait*, sous la direction de Michel CALLON et de Bruno LATOUR, Paris : Editions La Découverte, 1990. pp. 87-145.

autres, produisant ainsi des problématiques à travers lesquelles il est possible de mieux cerner et de mieux saisir le sens de cette activité. Afin donc de mieux percevoir l'animation d'aujourd'hui dans la complexité des dimensions qui la composent, il semble nécessaire de faire un détour par ces différents éléments historiques qui l'ont construite. Comme l'écrit Luc Boltanski :

> " Seule la connaissance de l'histoire du groupe et de ses structures livre la clef de phénomènes singuliers, quotidiens et fugaces qui appartiennent, en apparence, à l'ordre de la psychologie du sujet et dont pourtant la signification échappe tant qu'on se borne à les saisir au niveau de la personne ou même, en agrégeant, dans la logique du sondage, des opinions et des comportements individuels auxquels il ne suffit pas d'appliquer des techniques statistiques pour que leur soit restituée la dimension collective d'où ils tirent leur sens. "[33]

Il n'est pas question de faire ici un travail d'historien sur ni même d'avoir la prétention d'écrire quelques pages de l'histoire de l'animation. Les moyens appropriés à la réalisation de ces types de travaux ne sont pas ceux qui seront mobilisés. Il s'agit plus de tracer les lignes de genèse qui ont façonné au fil du temps la forme actuelle de cette activité. Ce qui différencie ici le travail réalisé d'un travail d'historien c'est qu'il n'est pas établi sur la base de recherche réalisée à partir de faits authentiques puisés dans l'histoire mais plutôt d'une histoire reconstruite à partir de celles de sociologues ou d'historiens. Il s'agit plutôt d'une " histoire spéciale " qui est une des manières de faire de l'histoire réfléchie[34].

1 - Faire le tri des éléments de l'histoire

L'animation dans ses formes actuelles résulte des éléments d'une histoire qui s'est déroulée au fil du temps, en des circonstances particulières plus ou moins inscrites dans la masse des événements cumulés, qu'il convient de repérer ainsi que leur logique d'enchaînement les uns avec les autres. La masse de ces événements qui remontent à l'aube de l'humanité est incomplète, car des pans entiers restent inconnus, mais elle est néanmoins énorme. Il est donc tout à fait

---

[33] BOLTANSKI Luc, *op. cit.*, p 463. *Supra* note n°15
[34] HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La raison dans l'Histoire*. Paris : Plon 1965. Pp 37-38

impossible de considérer et de rendre compte de tous les éléments ayant contribués à l'existence de l'animation dans ses formes actuelles. Ceci, autant pour des questions de faisabilité compte tenu des "trous" que contient cette histoire, que pour des questions de temps, vu l'ampleur de la tâche, ainsi que pour des questions de clarté, vu le nombre d'événements qu'il faudrait citer et les inférences qu'il faudrait imaginer pour expliquer les liens qui les unissent les uns aux autres. Cela semble donc une tâche impossible à réaliser aujourd'hui par quiconque.

Il faut donc choisir, dans la masse énorme des éléments disponibles, un certain nombre d'entre eux qui soient susceptibles d'organiser le sens de ce que l'auteur souhaite exprimer, sur la base des éléments multiples qui ont été énumérés précédemment. Cette manière de procéder se distingue de celle des historiens pour ce qui concerne notamment les matériaux d'analyse qui sont différents. Ce travail qui s'appuie sur des documents de natures diverses (historiques, sociologiques, autobiographiques, littéraires, philosophiques, empiriques) ne prétend donc nullement aboutir à la constitution d'une histoire de l'animation qui est laissée aux soins des historiens. Pour autant, il met en perspective, dans le continuum d'une temporalité étendue et passée, mais reliée au présent par les éléments empiriques d'investigations diverses réalisées auprès d'animateurs, un certain nombre de faits qui, agencés les uns par rapport aux autres, produisent un sens de l'évolution de cette activité.

2 - Ne pas faire l'histoire

Mais avant d'aller plus loin, il convient ici d'apporter quelques éléments de clarification sur la posture engagée afin de bien dissocier le travail de mise en perspective d'éléments historiques d'avec celui des historiens et d'exposer en même temps le sens général du travail qui est entrepris.

Les éléments de l'histoire de l'animation dont il est question sont, bien sûr, liés les uns aux autres et s'influencent mutuellement. Dans cette mesure, les faire apparaître isolément, comme cela pourrait sembler être le cas, réduirait considérablement l'importance et la portée des conséquences née de leur

réflexivité. Extraire de la complexité des interdépendances les éléments, où plutôt des éléments, de leur composition, c'est courir le risque d'une réduction à outrance de la richesse des interactions en occultant par omission tous les éléments non retenus (sciemment ou pas) et en sur-valorisant, de ce fait, ce qui est en question. Ce qui suit réduit, nécessairement donc, ce qui se passe à une expression schématique et abstraite qui appauvrit les évènements en les extrayant d'une contexture multidimensionnelle et multi substantielle, dont il n'est pas possible de rendre compte de manière exhaustive. C'est donc un parti pris et même temps qu'une manière de relativiser le propos développé. C'est réduire pour comprendre ce qui se passe. C'est simplifier pour tenter de mieux saisir le sens des interrelations et des interdépendances fonctionnelles qui organisent l'activité des animateurs[35].

L'histoire ne retient que les faits majeurs et a tendance à écraser, à faire disparaître l'action d'anonymes qui ont conduit par leurs actions simultanées et cumulées à la genèse des événements qu'elle retient. En ce sens il paraît arbitraire de les faire apparaître à un moment précis sans se trouver obligé d'expliquer l'origine de ce moment et sans être obligé, logiquement, pour cela de remonter à l'origine des temps. Il n'est pas question ici de tenter de remonter à cette époque et de s'engager ainsi dans un travail impossible à réaliser. Ce dont il est question, c'est de faire débuter cette histoire au moment où se trouve sous la forme d'un texte, les germes de ce qui a généré l'animation au fil d'un temps que des auteurs comme Bénigno Cacérès ou Geneviève Poujol ont formalisé. Bien qu'ils fassent débuter cette histoire à une date qui se situe aux alentours de celle de la révolution française, il est certain que les événements qui ont conduit à son émergence ont été possibles grâce à l'antériorité d'événements plus mineurs, ou non connus, dont l'existence, par défaut, ne peut être qu'évoqué. Il convient donc pour constituer le cadre de base de ce qui va être développé d'évoquer ces moments et ces événements de l'histoire qui ont progressivement construit l'animation dans ses formes actuelles.

Car l'animation actuelle résulte des événements qui l'ont établis. Pour comprendre ce qu'elle est et en quoi elle consiste, il apparaît indispensable de la

[35]Cette perspective, issue des travaux de Norbert ELIAS, est exposée dans *La dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy 1975.

situer dans une perspective temporelle qui déborde largement du cadre contemporain afin de contextualiser son état. Le projet consiste donc à puiser dans les éléments de son histoire pour élaborer, par frottement avec les théories retenues et présentées, des éléments d'explication sur les problématiques qui la traversent et de contribuer à dire ce qu'elle est d'un point de vue sociologique. La position sociologique adoptée ici ne s'interdit pas d'inclure à son raisonnement les résultats de travaux d'autres disciplines des sciences de l'homme. C'est ainsi que l'histoire, la géographie, la psychologie ou l'économie sont acceptées en tant qu'outils conceptuels utiles pour expliquer partiellement ce qui se passe. Il convient juste de préciser que les résultats auxquels ces disciplines aboutissent sont toujours dépendantes du contexte social de leur production en dehors duquel, d'ailleurs, elles n'ont aucune signification. Les disciplines sont subordonnées aux conditions sociales de leur production[36]. Le fait que la plupart d'entre elles ne prennent pas en considération cet élément fondamental de leur existence limite considérablement la portée de leur généralisation, même si la logique interne qui les organise produit une explication sensée et utile sur ce qui se passe.

3 - Tracer les lignes de genèse

L'entreprise engagée ici emprunte aux travaux de W.I. Thomas et F. Znaniecki le concept de " ligne de genèse typique ".

> " Une ligne de genèse est une série de faits au travers de laquelle se développe une certaine attitude à partir d'une autre attitude quelconque (ou d'un groupe d'attitude), une valeur à partir d'une autre valeur quelconque (ou d'un groupe de valeurs), lorsqu'elle ne se développe pas directement et que le processus ne peut être traité comme un fait élémentaire isolé "[37]

Ce concept, appliqué par les auteurs à l'histoire de vie d'un individu est transposé ici au groupe des animateurs qui présente la caractéristique de ne pas pouvoir être considéré comme un fait élémentaire isolé. Selon cette perspective

---

[36] BOURDIEU Pierre, *op. cit., supra* note n° 28.
[37] THOMAS W.I., ZNANIECKI F., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant.* Paris : Nathan 1998. P 50.

donc, le travail engagé consiste à contribuer à la détermination des lignes de genèse de l'animation par l'étude des attitudes et des valeurs des animateurs. Sont convoqués pour la réalisation de ce projet un certain nombre d'éléments devenus au fil du temps des " classiques " de cette histoire de l'animation, comme l'éducation populaire par exemple à laquelle l'animation est rattachée et dont Bénigno Cacérès et Geneviève Poujol ont écrit certaines pages. Sont adjoints à ces perspectives classiques d'autres qui le sont moins, comme, par exemple, les camps de concentration et l'horreur d'un monde auquel l'animation s'oppose et dont elle représente l'antithèse absolue, ou comme la politique de la ville et le développement local qui sont des formes institutionnelles d'intervention sur le « sociétal ».

II - Précisions épistémologiques

1 - L'effet de la cause et la cause de l'effet

La mise en œuvre de cette perspective méthodologique, est comparable à celle d 'Emile Durkheim pour qui l'explication des faits sociaux est contenue dans leurs causes et dans leurs effets. Les faits sont le produit des causes qui les génèrent et ils produisent eux-mêmes des effets.

> " Quand donc on entreprend d'expliquer un phénomène social, il faut chercher séparément la cause efficiente qui le produit et la fonction qu'il remplit. Nous nous servons du mot de fonction de préférence à celui de fins ou de buts, précisément parce que les phénomènes sociaux n'existent généralement pas en vue des résultats utiles qu'ils produisent. Ce qu'il faut déterminer, c'est s'il y a correspondance entre le fait considéré et les besoins généraux de l'organisme social et en quoi consiste cette correspondance, sans se préoccuper de savoir si elle a été intentionnelle ou non. (...) Ainsi, bien loin que la cause des phénomènes sociaux consiste dans une anticipation mentale de la fonction qu'ils sont appelés à remplir, cette fonction consiste, au contraire, au moins dans nombre de cas, à maintenir la cause

> préexistante d'où ils dérivent ; on trouvera donc plus facilement la première, si la seconde est déjà connue "[38]

Il propose une méthode pour chercher les causes, c'est-à-dire les circonstances qui produisent les faits pour rechercher par la suite la fonction que remplissent ces faits dans la société. L'explication des faits procède de l'explication de leur cause. La logique déployée par Durkheim est relativement circulaire dans la mesure où le principe de causalité auquel il fait référence est un principe ontologique d'explication de l'effet par la cause qui enferme celle-ci dans la définition même de cette cause. Les éléments de détermination de la cause induisent, ou suscitent, les éléments de la détermination de l'effet. Il faut signaler que c'est là une des limites de la méthode utilisée qui, malgré sa volonté d'objectivation des faits, ne perd rien du poids de sa subjectivité, déterminée par le choix de ses positions, c'est-à-dire par le choix de son sujet d'étude et par le choix de ce qui est considéré comme un effet significatif digne d'intérêt, ou comme une cause du même ordre. C'est dire que la méthode adoptée, en référence à cet auteur, ne garantit pas la production d'une vérité neutre et universelle mais qu'elle en présente une version circonstanciée qui dépend des raisons qui poussent le chercheur à s'intéresser à tel aspect du phénomène plutôt qu'à tel autre. Les raisons de ces choix sont souvent moins " scientifiques " qu'il n'y paraît et s'ils n'invalident pas la méthode de production du savoir, ils rappellent au lecteur ainsi qu'aux utilisateurs potentiels des résultats, les limites imposées par le point de vue subjectif du chercheur et le relativisme avec lequel il faut considérer le fruit de son travail, compte tenu de sa culture et des partis-pris qu'elle impose au traitement des questions .

L'ensemble du travail entrepris consiste donc à rechercher les causes de l'apparition de l'activité exercée par les animateurs pour ensuite rechercher l'effet que leur existence produit sur l'ensemble de la société.

> " Pour pouvoir exciter l'activité à se développer dans une direction déterminée, encore faut-il savoir quels sont les ressorts qui la meuvent et quelle est leur nature ; car c'est à cette condition qu'il sera possible d'y appliquer, en connaissance de cause, l'action qui convient. "[39]

---

[38] DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Flammarion 1988. P 188-189.
[39] DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France 1999. P 107.

A - Le groupe polysegmentaire simple

En référence donc à ce dont parle Emile Durkheim[40], les animateurs peuvent être envisagés comme un groupe polysegmentaire simple, c'est-à-dire un groupe d'individus composé de plusieurs éléments simples. L'auteur explique en effet que pour effectuer une distinction entre les différents groupes qui composent les sociétés,

> " On commencera par classer les sociétés d'après le degré de composition qu'elles présentent, en prenant pour base la société parfaitement simple ou à segment unique ; à l'intérieur de ces classes, on distinguera des variétés différentes suivant qu'il se produit ou non une coalescence complète des segments initiaux.".[41]

La perception que Durkheim a de l'organisation sociale se rapproche d'une conception biologique où c'est par l'agrégation des éléments simples de la société que se constituent les groupes, puis par agrégation de ces différents groupes que se constituent les sociétés plus élaborées. Les agrégats simples composent les sociétés inférieures ou groupes inférieurs et les agrégats plus complexes composent les sociétés supérieures. Il précise que c'est le principe de coalescence qui rassemble les individus. Concernant les animateurs, il est possible de partir de cette conception et de les envisager comme un agrégat simple constitué d'entités individuelles. Ces entités individuelles sont agrégées les unes aux autres par le fait qu'elles sont porteuses ou détentrices d'une caractéristique commune qui les rassemble. Il est considéré que cette caractéristique commune réside dans le titre qui les labellise (Titre nominal " animateur " et titre de certification " le DEFA "). Le principe de coalescence s'élabore par le fait qu'ils sont détenteurs d'une même certification, donc d'un savoir et de pratiques communes. La notion de groupe professionnelle peut être introduit à ce niveau dans la mesure où ce qui produit l'agrégation des individus est la possession par eux d'un titre qui leur donne la possibilité d'exercer légitimement une activité professionnelle sur un segment de l'activité humaine[42].

---

[40] DURKHEIM Émile, *op. cit., supra* note n°38.
[41] DURKHEIM Émile, *op. cit., supra* note n° 38, p 179.
[42] En référence à Hughes dont il a été question dans la première partie.

B - Le sens de l'utilité sociale des faits

Pour Durkheim, indépendamment de la causalité de l'existence même du fait, sa persistance ou son maintien relève de ce qu'il nome une utilité.

> " ...si l'utilité du fait n'est pas ce qui le fait être, il faut généralement qu'il soit utile pour pouvoir se maintenir. (...) Par conséquent, pour donner de celle-ci (*la vie sociale. NDA*) une intelligence satisfaisante, il est nécessaire de montrer comment les phénomènes qui en sont la matière concourent entre eux de manière à mettre la société en harmonie avec elle-même et avec le dehors. ".

Pour qu'un fait social se maintienne, il faut qu'il soit producteur d'une forme d'utilité. L'utilité sociale des faits dont parle Durkheim est celle qui permet le maintien de la cohésion de la société et qui en assure " l'harmonie " interne et externe. C'est en replaçant la pertinence d'un fait social dans une globalité d'harmonie générale que Durkheim envisage leur interprétation. Son projet n'est pas absolument neutre dans la mesure où il postule l'existence préalable de cette harmonie générale qu'il pose de manière axiomatique. Il ne décrit pas cette harmonie, mais la décrète et omet de préciser que ce qui est harmonieux pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Il y a ici l'expression d'une position qui laisse dans l'ombre l'élément fondamental de sa composition. La position de Durkheim laisse dans l'ombre un implicite qui organise le sens de sa pensé.

2 - La position relative

Thomas-S. Kuhn a le mérite d'avoir parlé dans son ouvrage *la structure des révolutions scientifiques*[43] de ce dont ne parle pas Emile Durkheim. Il a notamment éclairé le fait que la production scientifique du savoir et l'exercice de la science dépend également de facteurs subjectifs incorporés dans les personnes et dans les groupes et que tous ces facteurs pèsent également sur la détermination de leurs choix. L'emprunt fait à la théorie de Durkheim est donc

[43] KUHN Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques.* Paris : Flammarion 1994.

limité ici par la notion d'harmonie qui est mise en question et par la limite épistémologique tracée par Kuhn lorsqu'il met à jour l'existence d'éléments subjectifs qui déterminent les choix des chercheurs. Pour autant le propos qui suit envisage également qu'une forme d'utilité sociale doive procéder de l'existence des faits et que cette utilité participe, sinon à l'équilibre harmonieux de la société, au moins à celui de son existence objective.

Dans son ouvrage, *La structure des révolutions scientifiques,* doté d'une connaissance empirique des sciences et de leur histoire, Thomas Kuhn est résolument polémique et s'oppose à la conception classique de leur développement et notamment aux empiristes logiques pour leur élaboration systématique d'une théorie du progrès scientifique. Il détermine une part d'arguments irrationnels, et attribue à la structure et à l'organisation sociale des groupes scientifiques un rôle dans l'évolution du progrès scientifique lui-même. Il introduit une dimension sociologique à l'épistémologie. L'ouvrage décrit le développement scientifique comme, une succession de périodes traditionalistes ponctuées par des ruptures non cumulatives, les révolutions scientifiques. Cette manière de concevoir l'évolution structurelle de la science s'oppose à celle d'une conception du progrès scientifique découlant d'un processus cumulatif et progressif.

Il décrit le déroulement chronologique des états successifs que la science connaît dans son activité ordinaire et qui la conduisent à celui de révolution. La science dans son activité "ordinaire" applique à l'état matériel ses conceptions idéelles. Elle résout les énigmes que pose la nature grâce au paradigme qui fournit des modèles comparatifs ou explicatifs de référence. Le paradigme fournit des modèles conceptuels de compréhension des phénomènes naturels que la science ordinaire exploite. Des anomalies surviennent, que le paradigme après modification et réajustement réussit à résoudre. Mais parfois le paradigme ne fournit plus les modèles permettant de résoudre des anomalies persistantes. C'est un échec caractérisé de l'activité normale de la science. Si l'anomalie persistante est fondamentale et qu'elle menace d'obscurcissement le paradigme, différentes théories spéculatives et imprécises viennent proposer de nouveaux modèles explicatifs de référence pour la résolution de l'anomalie. La science est alors en état de crise. L'anomalie dont la compréhension ne s'établit pas grâce au

paradigme est alors étudiée par la communauté scientifique qui propose des théories nouvelles permettant de comprendre le phénomène. Parmi ces théories, une est choisie sur sa capacité à résoudre l'énigme qui pose problème ainsi que celles qui sont susceptibles de se présenter dans le futur. L'adoption du nouveau modèle par le corps professionnel s'appuie sur la capacité de ce modèle à résoudre l'anomalie persistante. Plusieurs théories candidates au titre de nouveau paradigme peuvent fournir des modèles explicatifs du phénomène. Et ces théories différentes ayant toutes placées leur objet au centre de leur recherche mais l'ayant toutes envisagées d'un point de vue, ou d'un angle différent en produisent nécessairement des considérations différentes ainsi que des modèles explicatifs différents. Les paradigmes sont des incommensurables. Ils sont incompatibles, mais utilisent ou s'appuient sur la même matrice disciplinaire. Différentes théories fournissent des modèles explicatifs pour résoudre l'anomalie persistante, et le choix de la communauté doit se porter sur celui qui fournira le modèle explicatif le plus capable de résoudre les énigmes et les anomalies futures. C'est donc un choix, dont les conditions d'exercice dépendent moins des résultats présents que des promesses futures, qui s'opère au sein de la communauté scientifique. Des considérations personnelles informulées, d'ordre esthétique, de pertinence, d'intuition, interviennent dans le choix et dans l'adoption du nouveau paradigme. Ainsi, selon Kuhn, dont la perspective est adoptée dans ce travail, des arguments subjectifs influencent les choix de la communauté scientifique.

3 - Le statut et la place de la définition

Cette considération et ce parti pris méthodologique, qui consiste à rechercher dans l'histoire, les éléments qui tracent les lignes de genèse de l'animation, concerne également le statut et la place de la définition de ce qui est en observation. Car il existe deux manières de définir ce qui est en étude : à priori, ou à postériorité. Les deux manières de procéder produisent des effets différents et il faut bien choisir l'une ou l'autre pour procéder.

Il est possible de réaliser l'étude en partant d'une définition des animateurs et de rechercher les individus correspondant aux profils définis pour

les étudier. Ou bien, comme le préconise Howard Becker[44], il est possible de considérer les gens auxquels on s'intéresse comme pratiquant des activités plutôt que de les considérer comme des éléments de catégories prédéfinis qui s'imposent d'eux-mêmes. Les individus ne sont pas réductibles aux limites des catégories et des types généraux qui les définissent. Ils débordent toujours des cadres discursifs inventés pour décrire ce qu'ils font et, pour définir en conséquence de quoi, qui ils sont. Ces conceptions différentes sur la manière de procéder pose le problème de la place et du statut de la définition en sciences sociales dans la mesure où il convient de se demander si elle représente ce de quoi l'on part pour raisonner ou ce à quoi l'on abouti.

Les définitions possèdent un caractère exhaustif, définitif et total, susceptible d'enfermer le propos à l'intérieur d'un cadre rigoureux et efficace pour canaliser la pensée et la faire aboutir là où il est souhaité qu'elle aille. Elles peuvent être pour ces raisons un peu sclérosantes, voire aliénantes. Cette perspective s'apparente à celle de Jean-Paul Sartre où dans *" Questions de méthode "*[45] il formule une critique constructive des positions du marxisme. Il ne réfute pas les thèses de Marx, notamment pour ce qui concerne ses conceptions sur la place de l'économie et de l'histoire dans le processus de construction de la réalité humaine et de l'évolution des rapports sociaux. Mais il formule une critique d'ordre épistémologique au marxisme qui subordonne les parties d'un tout à une unité totalisante prédéfinie qui les détermine. Cette unité totalisante ignore les effets d'autres causes déterminantes qu'elles soient dues aux effets rétroactifs de son activité ou qu'elles soient de nature indéterminées. Il ne critique pas Marx mais le marxisme. Il formule une critique au dogmatisme dans la mesure où il dissocie dans sa critique Marx et le marxisme. Ce qui est critiqué c'est l'utilisation qui est faite de la philosophie de Marx qui est transformé en un dogme. Celui-ci devient le point de référence, l'étalon par rapport et sur lequel les choses et l'évolution de la pensée de certains se calquent. Une certaine représentation de la philosophie de Marx se trouve ainsi figée, fixée et devient un modèle conceptuel de référence qui enferme les résultats de son analyse dans la circularité de sa logique méthodologique de pré-définition. C'est à une critique

---

44 BECKER Howard S., *op. cit., supra* note n° 5.

45 SARTRE Jean-Paul, *Questions de méthode*. Paris : Gallimard, 1960.

de l'appropriation et de l'utilisation de certains éléments de la théorie de Marx transformés en dogme que Sartre se livre.

> " Le marxisme abordait le processus historique avec des schèmes universalisant et totalisateur. Et, bien entendu, la totalisation n'était pas faite au hasard ; la théorie avait déterminé la mise en perspective et l'ordre des conditionnements, elle étudiait tel processus particulier dans le cadre d'un système général en évolution. (...) Si je me reporte aux travaux des marxistes contemporains, je vois qu'ils entendent déterminer la place réelle de l'objet considéré dans le processus total : on établira les conditions matérielles de son existence, la classe qui l'a produit, les intérêts de cette classe, son mouvement, les formes de sa lutte contre les autres classes, le rapport des forces en présence, l'enjeu, etc. Le discours, le vote, l'action politique ou le livre apparaîtra alors, dans sa réalité objective, comme un certain moment de ce conflit ; on le définira à partir des facteurs dont il dépend et par l'action réelle qu'il exerce. (...) Cette méthode ne nous satisfait pas : elle est à priori ; elle ne tire pas ses concepts de l'expérience - ou du moins pas de l'expérience neuve qu'elle cherche à déchiffrer -, elle les a déjà formés, elle est déjà certaine de leur vérité, elle leur assignera le rôle de schèmes constitutifs : son unique but est de faire entrer les évènements, les personnes ou les actes considérés dans des moules préfabriqués. "[46]

Il critique la méthode de prédétermination de l'objet d'étude qui s'enferme en lui-même. Dans cette perspective, le marxisme serait une objectivation de la subjectivité de ses énonciateurs éblouis (ou aveuglés) par le dogme.

> Le marxiste est donc amené à tenir pour une apparence le contenu réel d'une conduite ou d'une pensée et, quand il dissout le particulier dans l'universel, il a la satisfaction de croire qu'il réduit l'apparence à la vérité. En fait, il n'a fait que se définir lui-même en définissant sa conception subjective de la réalité.

Les arguments invoqués par Sartre pour la formulation de sa critique satisfont la logique d'un raisonnement auquel est associée la perspective tenue ici. Il prône finalement, par défaut, une méthode qui définit ce qui est en question

[46]SARTRE Jean-Paul, *op. cit., supra* note n°45, p.39.

à posteriori des analyses et non en amont de celles-ci et qui est la méthode retenue ici pour étudier la compétence des animateurs socioculturels.

4 - Une perspective interactionniste

Cette position méthodologique, adoptée ici, se trouve exprimée, d'une manière différente, par Howard Becker dans son ouvrage " Les ficelles du métier "[47]. Dans le style simple et familier qui caractérise son mode d'écriture, inscrit dans la tradition anglo-saxonne d'une exposition pragmatique, Howard S. Becker présente là les principes épistémologiques de sa sociologie et les méthodes qui en découlent. Le voyage auquel il convie le lecteur, sorte de promenade tranquille à travers les méandres de sa pensée, utilise comme véhicule un vocabulaire apuré des terminologies indigènes de la discipline qu'il pratique, la sociologie. Pour le dire autrement et dans un style plus proche du sien, il cause simple et sait bien se faire comprendre. Il en fait sans en avoir l'air.

La simplicité du mode d'exposition n'enlève rien à la complexité des idées qu'il exprime. C'est d'ailleurs l'un de ses talents que de réussir à rendre claire la présentation de concepts qui ne le sont pas d'une façon évidente. Il présente avec d'autres mots que ceux de la sociologie ordinaire des principes épistémologiques et les méthodes qui en découlent, sans jamais les nommer dans les termes de leur exposition courante. C'est un des intérêts de l'ouvrage qui présente ainsi d'une manière peu orthodoxe les principes épistémologiques de la sociologie que Becker pratique et qu'il appelle des ficelles. Si les mots pour expliquer ces principes sont différents, la plupart de leurs contenus sont identiques à ceux des terminologies plus académiques. La singularité de la position de Becker procède de l'alignement spécifique des concepts mobilisés qui ensemble présentent une perspective interactionniste, pragmatique et pratique. L'objet des études auxquelles se livre Becker, et dont il confie dans ce livre les secrets de fabrication, se trouve à la confluence d'une pluralité d'événement sociaux qu'il préconise de prendre en considération pour la production d'une histoire qui tienne la route et fournisse des explications raisonnables et sensées sur ce qui se passe.

---

[47] BECKER Howard S., *op. cit.*, *supra* note n°5.

Une ficelle " est un truc simple qui aide à résoudre le genre de problème que les sociologues considèrent souvent comme des " problèmes théoriques ". Les ficelles sont suggérées pour écarter les obstacles qui empêchent le chercheur de voir ce qu'il y a à voir et pour élargir le champ de sa pensé. Il existe deux sortes de ficelles : celles qui sont des règles de bon sens tirées de l'expérience du chercheur et celles qui découlent " d'une analyse sociale scientifique de la situation au sein de laquelle le problème surgit ". Il réduit ainsi sa théorie à un ensemble de ficelles combinées les unes avec les autres, qui forment l'architecture générale d'une sociologie empirique qui résout ses problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent et qui élabore sa cohérence à posteriori de son exercice. La méthode qu'il préconise consiste à observer les phénomènes et à définir le sens de ce qui les organise sans présumer à priori de ce sens. Celui-ci en effet ne se dégage que de l'observation et de l'analyse des faits. Il souligne l'antagonisme de deux positions et de méthodes qui en découlent où l'on recherche dans la première les effets induits d'une trame du sens préétablie et quasiment prédéfinie et dans la seconde les conséquences d'un sens qui ne se dégage qu'à posteriori de l'analyse. Cet antagonisme dans la manière de concevoir et de procéder à la recherche marque la ligne de partage entre les tenants d'une sociologie empirique dont Becker se fait ici le parangon et ceux d'une sociologie scolastique où la définition précède l'explication. Becker en représentant du premier courant ne dépasse pas ce clivage classique, source de controverses récurrentes dans la discipline. Il prône une forme de sociologie concrète qui s'oppose aux théorisations sociologiques abstraites qu'il considère comme " un mal nécessaire " dont les sociologues ont besoin pour faire leur travail.

En tant que disciple d'Hughes, dont il fut un des élèves et auquel il se réfère abondamment, Becker s'inscrit dans la tradition méthodologique de l'école de Chicago qu'il a, grâce au succès de diffusion de ses travaux, contribué à faire connaître en Europe. Il défend vigoureusement les principes d'une sociologie pragmatique qui organise ses modèles et son discours sur la base d'investigations empiriques et de confrontation du chercheur avec son terrain. Loin de toute doctrine, il prône l'imagination sociologique et insiste sur le fait que la recherche et ses méthodes doivent en permanence s'inventer au fil de la relation intime qui lie le chercheur à son objet d'étude. Il insiste de cette façon sur

la liberté nécessaire que le chercheur doit s'accorder, mais rappel également, en références à Thomas Kuhn souvent mobilisé dans son propos, que le paradigme de la discipline scientifique impose, à l'action du chercheur et au développement de sa pensée ainsi qu'à sa manière d'agir, la logique de son sens. La liberté imaginative est contrainte par le cadre de la recherche qui impose sa prégnance au déroulement de l'activité.

Les ficelles aident le chercheur à résoudre les problèmes théoriques qui relèvent de divers domaines de la recherche en sciences sociales que Becker classe en quatre catégories, représentations, échantillons, concepts et logique qui forment chacune une partie de l'ouvrage. Le texte est parsemé de multiples exemples simples, tirés des différents travaux menés par l'auteur au cours de sa carrière ainsi que par certains de ceux de ses confrères. Riche d'une longue expérience d'enseignement et d'une non moins longue carrière de chercheur, Becker s'appuie sur ce capital pour partager avec le lecteur ses savoirs faire. En même temps qu'il expose les principes théoriques qui guident son action, il prodigue des conseils bienveillants sur la manière de les mettre en œuvre. Il pratique une sociologie sans effet de manche, modeste mais efficace, où le souci constant d'une exposition simple éclaire le propos d'une générosité bienveillante à l'égard du lecteur. Cette simplicité constitue en elle-même une ficelle, donc une posture et une méthode, dont il ne parle pas mais qui se déroule tout au long de l'ouvrage et l'empaquette en un objet clair, précis et précieux qui présente une perspective dont le présent travail s'inspire.

5 - Le jaillissement et l'inscription de l'événement

L'animation procède de la succession de causalités génératrices les unes des autres dont il convient de repérer, dans la masse des évènements passés, ceux qui sont pertinents et les liens logiques qui les lient entre elles. Les éléments qui composent son histoire sont multiples et remontent à l'origine des temps-. Ils s'enchaînent les uns aux autres en un continuum cumulatif ininterrompu constitué d'une pluralité d'actions individuelles et collectives convergentes. Les actes et les actions constituent des événements qui, agrégés ensemble, composent

l'état d'une situation perpétuellement instable, en puissance ou en acte[48]. Ce qui suit, constitue une réflexion sur la notion d'événement mais ne prétend nullement définir ce concept d'une manière exhaustive. C'est un point de vue proposé au lecteur afin qu'il puisse situer les conceptions de l'auteur à ce propos.

A - Actes et phénomènes naturels

Le soleil qui se couche est un événement. Son lever aussi ainsi que sa course dans le ciel. La présence ou pas de la lune est un événement[49]. L'éruption d'un volcan est un événement ainsi que la sécheresse. Le nuage de Tchernobyl est aussi un événement. La naissance de Louis XIV, d'Einstein ou de Gandhi sont des événements. La parole est un événement. Marcher est un évènement, vivre est un événement. Mourir est un événement, mais être mort n'en est pas un. L'état inerte des choses ne produit pas d'événement. L'activation de la matière produit l'événement qui est substantiel. L'écriture, l'inscription, l'expression sont, ou plutôt produisent des événements. L'événement à travers les formes par lesquelles il se donne à voir est donc substantiel, même si les formes de sa visibilité sont abstraites. En ce sens l'événement est inscrit dans les formes d'une manifestation physique. C'est la matérialisation d'une volonté, ou c'est un phénomène naturel. Tout acte engagé par un humain produit un événement. L'événement surgit de chaque action qui se combine avec d'autres actions qui font surgir d'autres événements. La convergence des actes produit des événements qui émergent plus particulièrement en tant qu'éléments significatifs. Ils acquièrent alors une sorte de visibilité plus étendue et ont plus ou moins d'importance dans le système de représentation collectif en tant que modèle.

La combinaison des événements produit d'autres événement. Il existe ainsi une foule d'évènements qui construisent la trame de l'histoire d'où émergent des événements significatifs. Ces éléments " significatifs " construisent l'histoire officielle, celle qui s'organise selon une logique qui lui est propre, mais

[48]En référence à ce dont parle HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, dans *Phénoménologie de l'esprit, tome 1.* Paris : Aubier 1941.
[49] La réflexion développée ici s'inspire largement du propos développé par Norbert ELIAS dans, *Du temps.* Paris : Fayard 1984.

elle laisse dans l'ombre la multitude des petits événements qui ont permis leur émergence. [50][51]

B - Effets à court, moyen et long terme

Les événements qui se déroulent donc au quotidien marquent plus ou moins le cours du temps. Ils s'impriment dans la trame de l'histoire des sociétés humaines et conditionnent par là leur évolution. Ils s'inscrivent sous différentes formes et leur incidence multiforme se réalise plus ou moins rapidement. Les effets de certains se font sentir à court terme et d'autres à long terme. Les effets de certains sont momentanés, d'autres sont durables. Il convient donc dans le continuum des éléments de cette histoire de repérer ceux dont les effets sont les plus permanents et qui pèsent le plus dans une temporalité incluant le présent sur l'évolution de ce dont il est question, en l'occurrence l'animation. C'est dire ici que le choix des événements qui composent l'histoire et qui présentent sous une forme organisée les liens logiques qui lient les événements entre eux procède du point de vue circonstanciel de celui ou ceux qui travaillent sur le sujet. C'est rappeler ici que le travail réalisé à propos de la détermination des lignes de genèse de l'animation résulte de la rencontre des éléments identifiables d'un passé et de l'individu dans sa trajectoire, porteur de son habitus. Il est important de souligner que ces éléments pèsent sur le sens de ce qui est produit et énoncé et qu'ils le déterminent tout autant que les faits empirique auxquels se réfère l'auteur pour développer sa thèse. L'histoire procède autant des faits que de leur agencement. Cette perspective vaut pour ce travail et ce qui est dit à propos de

---

[50] Cette conception est compatible avec ce dont parle Albert Einstein lorsqu'il explique à propos de l'objectivation de la notion de temps que : « La personne A (« je »), par exemple, fait l'expérience qu il tonne ». Elle fait aussi l'expérience d'un comportement tel de la personne B que ce comportement a un rapport avec sa propre expérience « il tonne ». En la personne A naît la conception qu'à l'expérience « il tonne » d'autres personnes participent également. Le fait « il tonne » n'est pas conçu comme une expérience exclusivement personnelle, mais comme une expérience (ou seulement comme une « expérience possible ») d'autres personnes. La conception naît ainsi que le fait « il tonne » qui primitivement faisait son entrée dans la conscience comme « expérience personnelle » est maintenant également conçu comme « événement » (objectif). Et c'est la totalité des événements que nous pensons quand nous parlons du « monde extérieur réel » » . EINSTEIN Albert, *La relativité*. Paris : Payot & Rivages 2001. Pp 192-193.

[51] Elle est également compatible avec la perspective de GWF Hegel lorsqu'il écrit que « La succession empirique des événements dans le temps est le mode abstrait de la marche de l'Esprit d'un peuple. » HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La raison dans l'Histoire*. Paris : Plon 1965. P 87.

l'histoire se propose d'en présenter un aspect mais ne prétend nullement la (dé) finir.

Pour en revenir aux événements, ils suscitent des émotions et génèrent des réactions. Ils s'impriment et s'expriment par les corps. Agrégés les uns aux autres, ils forgent des courants de pensée, des idées, des idéologies. Ces idéologies s'expriment, plus ou moins fortement dans les actes qui génèrent eux-mêmes d'autres émotions, d'autres sentiments et ainsi de suite. Ces idéaux, ces idées, ces idéologies s'institutionnalisent et s'érigent en normes collectives plus ou moins formelles et prégnantes selon les époques et les circonstances. Elles naissent souvent de ruptures et leur développement dépend de la conjonction de paramètres structurels et circonstanciels. Les événements organisent la conjoncture, et déterminent les éléments de la conjecture. La conjoncture procède de la conjonction des événements plus ou moins imprimés dans les situations. Les conséquences de ces événements s'impriment et influencent plus ou moins les pratiques sociales. Certains sont visibles longtemps d'autres passent parfaitement inaperçus. Certains émergent d'autres disparaissent. Certains ont des conséquences durables et d'autres pas. Certains émergent et deviennent des faits majeurs qui servent aux sociétés des hommes à orienter le sens de leur action et d'autres disparaissent sans produire d'incidence d'aucune sorte sur ces mêmes sociétés. Il y a des événements insignifiants, des événements mineurs des événements majeurs et des événements fondamentaux. Les événements fondamentaux sont ceux qui produisent des conséquences sur un très grand nombre d'individus et dont les effets se font sentir sur un très long terme. Les événements majeurs sont ceux qui produisent des conséquences sur un grand nombre d'individus, moindres que ceux des événements fondamentaux, et dont les effets se font sentir sur un terme plus court. Les événements mineurs, par opposition, sont ceux qui produisent des conséquences sur un nombre très restreint d'individus pendant des périodes très courtes. Les événements insignifiants sont ceux, dont les effets se font sentir au niveau de l'individu lui-même ou au niveau de petits groupes d'individus et dont les effets sont quasi nuls.

Chapitre III

UNE SOCIOLOGIE DE L'ANIMATION

« Les lois de la nature doivent être covariantes relativement à des transformations continues quelconques des coordonnées. »

Albert EINSTEIN, La relativité

I - Une position sociologique

Comme cela a déjà été exposé, la thèse repose sur des investigations empiriques, qui seront présentées dans le détail un peu plus loin. Ces investigations ont été, en partie, établies à partir des positions énoncées dans le chapitre précédent. Mais la présentation du cadre conceptuel, à l'intérieur duquel l'étude des animateurs et les investigations ont été menées, ne serait pas complète sans l'exposition de certains concepts qui structurent également la pensée de l'auteur et qui déterminent la méthode mise en place pour traiter du sujet. Car le travail engagé ici consiste à mobiliser des concepts pour analyser ce qui se passe dans la réalité sociale. Les concepts sont autant d'outils intellectuels qui servent à étudier et parler la réalité et il convient donc de présenter ces concepts, ces conceptions qui composent avec les éléments de la posture présentée précédemment, les fondements épistémologiques du travail entrepris.

1 - Des groupes sociaux

Cela fait bien longtemps que les penseurs ont imaginé que les sociétés sont structurées en différents groupes sociaux qui interagissent les uns avec les autres et dont l'activité combinée produit la réalité sociale, ou du moins une part

de la réalité sociale. Platon[52] par exemple imaginait une société idéale composée de différents groupes constitués sur la base de leur fonction dans l'organisation de la cité. Dans sa *république*, il imagine des fonctions différenciées pour les membres de la cité, soumis à des éducations et à des styles de vie différents. Dans un autre ordre d'idée, au moyen âge, la société etait organisée en trois grands ordres qui rassemblaient sous leurs dénominations différents groupes d'individus, composés de nobles, des religieux et des gens du peuple. Plus tard il sera question de bourgeois et d'ouvriers puis de capitaliste et de travailleurs. Les notions de classe sociale et par extrapolation de stratification, c'est-à-dire de positionnement des différentes classes, ou groupes d'individus, les un par rapport, sont constituées comme un élément de représentation ordinaire de ce qui organise et structure les sociétés. Ces concepts, implicitement présents dans ce travail sont mobilisés en vue d'interpréter le sens qui organise les relations entre groupes dans la société. Il existe deux grandes approches de cette question. Si ces approches sont semblables quant à ce sur quoi elles portent, elles se différencient dans leurs postures épistémologiques. La première, théorique, vise à comprendre les mécanismes qui fondent l'ensemble des relations qui entrent en jeu pour aboutir au mouvement social. La seconde, plus descriptive, tente de rendre compte des positions hiérarchiques des groupes entre eux et des stratégies de conquête ou de maintien des positions qu'elles occupent.

Karl Marx, qui a largement contribué par ses travaux à forger le concept de classe sociale, le place au centre de sa pensée et en fait l'élément fondamental et dynamique qui génère le sens d'une histoire en acte et mouvement, inscrite d'un point de vue structurel dans la corporéité des choses[53]. Cette structuration de l'espace sociale génère la dynamique qui met la société en mouvement et qui explique son orientation. Les rapports sociaux de production structurent l'espace social et déterminent la position respective des différents groupes qui le composent, des différentes factions qui le partagent et qui sont en lutte permanente pour la conquête ou le maintien de ces positions.

> " Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production

[52] PLATON, *La république*. Paris : Garnier Frères, 1966.
[53] MARX Karl, *Le capital, livre I, sections I à IV*, Paris : Flammarion, 1985.

> correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience[54]. "

La critique qui peut être faite à cette conception, et donc la limite de la portée de sa validité, qui ne contraint pas pour autant sa pertinence, est de réduire la production de ce qui se passe aux causes d'un déterminisme de classe qui subordonne à sa propre existence l'ensemble des relations et de la production sociale[55]. Quoi qu'il en soit de ces considérations sur la limite de portée du modèle élaboré par Marx, il est entendu avec lui que les rapports sociaux de production structurent l'espace social et déterminent la position respective des différents groupes qui le composent, des différentes factions qui le partagent et qui sont en lutte pour la conquête ou le maintien de ces positions.

Pour Max Weber, l'espace social est également structuré par l'existence de différents groupes, et il montre en quoi les croyances et les valeurs, la morale et l'éthique de ces groupes pèsent sur l'orientation de l'activité de production humaine en général, et économique en particulier. Dans son ouvrage *l'éthique protestante ou l'esprit du capitalisme*[56], il évoque les différents courants de l'église chrétienne, formés au cours de son l'histoire, et qui représentent autant de groupes sociaux porteurs de valeurs et de conception différentes. Il montre en quoi l'éthique des protestants, c'est-à-dire ce en quoi ils croient, détermine la manière d'engagement dans l'action et orientent leurs actes. Leur éthique qui détermine une morale les autorise, ou pas, à faire un certain nombre de choses. La mise en pratique de l'éthique par la morale détermine un type

---

[54] MARX Karl, " Critique de l'économie politique " in *Philosophie*. Paris : Gallimard 1965, 1968 et 1982. P 488.

[55] Cette perspective de Marx peut également être considérée comme une opposition à la conception de Hegel. Pour Marx, les conditions sociales d'existence déterminent le niveau de la conscience et non l'inverse. L'état matériel détermine l'état idéel qui lui est subordonné. La matière domine l'esprit qui est prisonnier d'elle. L'esprit n'est pas libre. Il dépend de la matière. Pour Hegel au contraire, l'esprit est libre.

[56] WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon 1964.

comportemental spécifique. Max Weber qui explique en quoi l'éthique protestante contient l'esprit du capitalisme montre également en quoi l'éthique et les éléments de l'idéologie dont les individus sont porteurs déterminent la manière qu'ils ont d'agir.

> " C'est un fait que les protestants ont montré une disposition toute spéciale pour le rationalisme économique, qu'ils constituent la couche dominante ou la couche dominée, la majorité ou la minorité ; ce qui n'a jamais été observé au même point chez les catholiques, dans l'un ou l'autre de ces situations. En conséquence, le principe de ces attitudes différentes ne doit pas être recherché uniquement dans des circonstances extérieures temporaires, historico-politiques, mais dans le caractère intrinsèque et permanent des croyances religieuses. "[57]

Le point de vue de Marx Weber sur cette question est largement partagé ici et constitue à ce titre un autre élément des fondements épistémologiques du travail entrepris. Ce en quoi les gens croient influence leur manière d'agir. Les valeurs dont les individus sont porteurs déterminent leur mode d'engagement dans le monde. Certains des travaux fondamentaux de la sociologie ont donc mis en lumière l'existence de groupes sociaux différents qui composent ensemble la société. La posture adoptée ici intègre cette conception et s'associe à l'idée selon laquelle l'espace social est structuré selon et par l'existence de ces différents groupes sociaux porteurs de morales.. Le travail engagé ici consiste donc à réaliser une analyse d'un groupe social, celui des animateurs socioculturels, qui intègre ces perspectives croisées de Marx et de Weber telles qu'elles ont été présentées ici.

Comme cela a été présenté dans le chapitre précédent, il est postulé que les groupes sociaux naissent de l'enchaînement des événements historiques. Ces enchaînements d'événements historiques tracent les lignes de genèse du groupe social des animateurs. Les groupes sont conçus ici comme résultants d'une accumulation, ou d'une compilation, d'événements ayant générés des actes et construits des idéologies orientant progressivement leur activité et leur organisation dans un sens qu'il est possible d'élaborer à posteriori. La conception

[57] WEBER Max, *ibid.*, p 35.

du groupe tel qu'elle est envisagée ici se rapproche de cette manière de celle de Boltanski qui écrit :

> " Le groupe, pour exister pour lui-même et pour les autres, doit donner, par l'intermédiaire de ses membres et, plus précisément, de ses porte-parole, des représentations de lui-même, des accentuations dramaturgiques, comme dirait Goffman, de ses traits pertinents, sorte de stylisation qui contribue à la formation de la croyance collective sans laquelle le groupe n'a pas droit à la reconnaissance sociale.(...) Le groupe est parvenu à se faire représenter sur la scène politique où se rejouent dans un registre particulier comportant ses règles propres, les luttes quotidiennes entre groupes et entre classe, en se donnant des instances officielles, habilitées à parler et à agir en son nom, et en déléguant à des personnes physiques l'autorité nécessaire pour incarner la personne collective. (...) Or ce n'est que dans des cas rares et, plus précisément, dans des situations proprement révolutionnaires, dans la guerre civile, que des groupes apparaissent et disparaissent avec armes et bagages. À ces cas marqués par des ruptures nettes et datées, il faut opposer ceux, plus nombreux, où l'apparition d'un groupe nouveau est le produit d'un réaménagement structural de longue durée s'exerçant à la fois sur les propriétés objectives et sur les représentations. Des groupes préexistants se redéfinissent, se perçoivent et se donnent à voir autrement, se désagrègent et s'agrègent dans des configurations nouvelles, bien que chacun des groupes qui entrent dans des arrangements nouveaux conserve quelque chose de ses propriétés anciennes et de son ancienne destination.
>
> C'est ce processus dont on voudrait voir ici la logique en refaisant, en sens inverse, le chemin qui conduit souvent les groupes à communier dans l'amnésie de leur genèse comme pour tenter dans une sorte d'inconscient collectif, de s'enraciner dans l'ordre des choses, dans l'ordre de la nature ou, ce qui revient pratiquement au même, de la finalité économique et technique, comme substitut, socialement et politiquement acceptable, de la nécessité naturelle. "[58]

Selon la perspective de cet auteur également utilisée dans la réflexion, les animateurs sont également considérés comme un groupe social dont l'origine provient initialement d'une rupture nette et datée puis du produit d'un réaménagement structural de longue durée qui s'est exercé à la fois sur les propriétés objectives des animateurs et sur les représentations.

---

[58] BOLTANSKI Luc, *op. cit.*, pp 57-58. *Supra* note n°15.

2 - Du lien social

Ce travail s'intéresse aux individus en société et aux rapports de causalités qui organisent les relations qui les lient les uns aux autres. Ces rapports de causalité déterminent les liens visibles et invisibles des organisations sociales au sein desquelles ils évoluent. Dans cette perspective, ce travail consiste donc en une étude du lien social et des rapports de causalité qui l'organisent. En tant qu'animal social, l'homme est dépendant de ses congénères pour sa survie et la nature de cette dépendance implique qu'il établisse des relations, (qui prennent des formes multiples et diverses appelées selon les époques les circonstances et les points de vue, des coopérations, des alliances, des pactes, des traités des lois, des codes, des conventions, des dogmes) avec les autres membres de son espèce. Selon cette perspective, ce travail a également pour sujet d'étude ces formes de coopération imposées par la nature sociale de l'Homme. Cette nature impose qu'il établisse des relations, des liens avec ses congénères. Ce lien, dont il est question, est envisagé comme résultant de la capacité, née de la nécessité, qui peut être nommé ici un pouvoir des humains à interagir les uns avec les autres et à s'organiser de façon individuelle et collective, dans un contexte donné, en vue d'assurer, au minimum, leur existence et leur perpétuation. Il est postulé à partir de cela que les organisations sociales sont le produit d'une rationalité inhérente à la nature humaine. Ce travail cherche à connaître les lois qui gouvernent cette rationalité d'où résulte la vie collective des individus. Ces lois qui organisent la vie collective des individus en société ne sont pas toutes visibles et lisibles et c'est tout le travail qui est entrepris ici que de chercher à mettre à jour celles qui organisent l'activité des animateurs. Le lien social d'une façon général, c'est ce qui lie les individus les uns aux autres. La méthode retenue ici pour étudier ce lien n'est probablement pas la seule qui puisse être mobilisée pour le faire, mais c'est celle dont la logique correspond à ce qui est considéré ici comme étant la meilleure, c'est-à-dire comme celle étant susceptible de fournir l'explication la plus plausible, car la plus logique et la plus rationnelle, de ce qui se passe, en fonction des croyances dont est porteur son auteur.

Car il est possible d'étudier ce qui lie les hommes entre eux d'un point de vue différent de celui de la sociologie. Les religions par exemple et leurs doctrines s'occupent également du lien social, mais elles lui font préexister un déterminisme de position, un déterminisme de conviction qui oriente indubitablement tout ce qui en découle en termes d'analyse et de résultat. C'est en fonction de ce que les individus pensent et des convictions qui les habitent qu'ils utilisent des méthodes de pensée et d'action d'où découlent les événements qu'ils génèrent comme cela a déjà été dit avec Max Weber. La posture adoptée ici postule que la réalité est une construction sociale[59] et qu'elle n'a d'existence que dans le consensus qui s'établit entre les individus à son sujet. Ces consensus sur l'ordre et le sens de la réalité sont inscrits plus ou moins formellement dans des instances comme les lois, les croyances, les usages. Ces formes d'inscription des consensus ont plus ou moins de matérialité. Pour voir au-delà de la réalité qui submerge et qui se donne à voir, celle qui est préhensible, accessible et compréhensible de prime abord et pour comprendre les relations causales qui la génèrent, il a nécessité de considérer autrement cette réalité pour percevoir au-delà de ses effets, les causes qui la déterminent. Il y a donc nécessité de rompre d'avec les représentations ordinaires sur l'animation, tant pour se libérer du poids de conceptions qui l'enferment et la réduisent à ce qui en est perceptible et en occultant le travail d'élaboration qui a conduit à cette visibilité, que pour laisser le champ libre à toutes autres conceptions d'elle, élaborées par l'intrication de réflexions théoriques et d'investigations empiriques.

3 - Des interactions sociales

Les groupes sociaux peuvent être constitués de sous groupes. Il existe un certain nombre de relation entre ces groupes et la notion de rapport, ou celle de stratification, évoque le fait que ces groupes sont en relation les uns avec les autres. Dans le prolongement de cette idée d'une segmentation des groupes en sous-groupes, il est possible de conceptualiser la division de l'ensemble de la société jusqu'à l'individu. Cette manière de procéder a abouti à l'existence de deux positions et de deux méthodes différentes de faire de la sociologie. La

[59] BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*. Paris : Masson/Armand Colin 1996.

première, holistique, conçoit la société à travers le prisme de la notion de groupe. Selon cette position, l'influence des groupes prime sur tout autre élément en tant que facteur causale prioritaire d'explication des faits sociaux. Pour la seconde qui relève de l'individualisme méthodologique, c'est l'individu et son activité spécifique qui pèse prioritairement sur la détermination de ce qui se passe. La notion d'interaction telle que la définisse Everett Cherington Hughes [60], et Howard Becker[61] ou bien celle, très proche, d'interdépendance tel qu'en parle Norbert Elias[62], dépassent ce clivage classique en sociologie. Sans réfuter la pertinence de ces deux positions théoriques et de leurs productivités fructueuses, l'interactionnisme les imbrique l'une dans l'autre en s'intéressant aux relations qui lient les groupes et les individus entre eux plutôt qu'à ce qui les détermine indépendamment les uns des autres.

Cet outil conceptuel, dont se sert la sociologie pour observer les relations sociales, pour observer " ce qui fait que les choses sont comme elles sont ", postule donc que les entités sont en relation les unes avec les autres et que les faits sociaux résultent de leur interaction. Les interactionnistes envisagent que les faits sociaux sont le produit de la rencontre de l'action combinée des différentes entités individuelles et collectives. L'interactionnisme postule de fait l'existence d'une pluralité de monde d'action qui établissent entre eux des relations d'où naissent les situations sociales et dont Howard Becker rend bien compte dans son livre " *les monde de l'art* ". Les différents mondes d'action, sous-tendus par des pratiques, des usages, des conceptions, des fins différentes se coordonnent et coopèrent les uns avec les autres pour produire ensemble la réalité sociale telle qu'elle s'organise. Dans les mondes de l'art Howard Becker[63], explique que l'artiste est la figure dominante d'une chaîne de coopération entre différents mondes. Dans la droite ligne de cette conception, l'animateur est également considéré comme la figure dominante d'une chaîne de coopération entre différents mondes dont il assure la mise en cohésion et en cohérence.

---

[60] HUGHES Everett Chérrington, *op. cit., supra* note n°18.
[61] BECKER Howard S., *op. cit., supra* note n°7.
[62] ELIAS Norbert, *La société de cour*. Paris :Flammarion, 1985.
[63] BECKER Howard S., *op. cit., supra* note n°7.

4 - De la culture sociale

Les différents groupes sociaux ont des pratiques, des coutumes, des rites, des rituels, différents. Chaque groupe est porteur d'une identité qui lui est propre et qui le distingue des autres. Chaque groupe est porteur d'une culture. La culture ou socioculture, comme cela a été précisée dans l'introduction, est composée d'éléments disparates et incommensurables qui ont différentes formes et qui procèdent de différentes logiques d'actions. L'univers du football par exemple, celui de l'automobile, de l'organisation économique, de l'État, des religions, des sciences, du travail, de la famille, des langues, des idées, de la technologie, bref l'ensemble des éléments qui organisent un groupe d'humains en société composent la socioculture. La socioculture est ainsi l'ensemble des us et coutumes, valeurs et croyances institutionnalisées dans les pratiques d'une époque, d'un contexte, d'une histoire[4]. Elle est le produit de volontés et de rapports de forces dont l'équilibre perpétuellement momentané ne saurait être considéré comme immuable et éternel. Elle s'ancre dans un territoire, une époque et une histoire. Elle s'enracine dans le corps des êtres individuels et collectifs. Elle est en permanence en mouvement dans le continuum d'une temporalité historique où elle se " construit " sur la base des éléments d'un passé qui la détermine, d'une conjoncture qui la contraint ainsi que par le futur que son présent engage. Elle est le produit d'un processus permanent en cours de réalisation et jamais achevé, sinon avec la mort des groupes sociaux qui en composent les termes. La socioculture se construit ainsi dans le rapport permanent que les individus entretiennent les uns avec les autres, de façon directe ou de façon indirecte. Elle est une co-construction de la réalité dans laquelle les groupes évoluent et progressent. Elle constitue le ciment et le ferment des relations humaines dans les groupes. Elle est la base minimum sur quoi s'établissent les relations et les rapports entre individus dans un ensemble limité ou délimité. Elle fournit à chacun les moyens de sa situation par rapport à elle-même et donc par rapport aux autres individus qui lui sont liés. Elle est le média

---

[illegible]

par lequel passent les codes d'appartenance et de reconnaissance mutuelle[65]. Elle est un élément structurant des relations et des organisations humaines. Chaque groupe, chaque famille, chaque individu est porteur des éléments de sa culture et de son parcours historique. Aucun n'est identique, ce qui fait que chacun reçoit le monde de sa fenêtre, que chacun a le sentiment légitime de le percevoir objectivement tel qu'il est.

Mais cette façon d'appréhender le monde est différente selon les histoires, les positions, les postures et les cultures. Claude Lévi Strauss[66], comme il le dit lui-même, lorsqu'il observe les Caduveos, les Bororos, les Nambikwaras ou les Tupi-kawahibs le fait depuis sa position d'ethnologue, armé de tous les éléments de réflexion que sa société d'appartenance a façonnés et dont il s'est saisi. Il analyse à l'aune de sa pensée et de ses savoirs. Le produit de son analyse, résultant de ses considérations et observation, présente un point de vue dont la logique et l'enchaînement de l'argumentation n'est accessible qu'aux autres individus de sa société et culture d'appartenance, pour lesquels d'ailleurs il écrit. Sa tentative aussi honnête et ouverte qu'elle soit, ne produit que le point de vue d'un anthropologue européen sur les cultures indigènes. Il serait intéressant de pouvoir avoir accès aux points de vue des indigènes sur Claude Lévi-Strauss et sur notre société en général. Il n'est pas tout à fait certain que les critères d'appréciation et de qualification qui seraient sélectionnés pour la décrire seraient les mêmes que ceux qui sont utilisés pour les parler. Ceci revient à dire que les éléments qui paraissent pertinents et les valeurs qui ont de l'importance ne sont pas nécessairement les mêmes que les leurs. Il semblerait ainsi que chacun ait tendance à imaginer que sa conception et que sa perception du monde soit la meilleure, la seule, la vraie, l'unique, celle qu'il convient d'imposer aux autres autant pour les mettre sur le chemin de la vérité, du bonheur tel qu'il est conçu de ces positions, et en dernier ressort du bien que l'on veut aux autres, que pour continuer d'organiser un univers en cohérence avec ce qui fait sens pour ces individus. Au nom de cette nature qui assoit leur certitude ils sont souvent prêts à défendre jusqu'à la mort, cette conception des choses et du monde dans lesquels ils évoluent et qui fait sens pour eux. Il semble en effet qu'il soit difficile

[65] Voir pour ces questions WEBER Max, "L'éthique de la besogne dans le protestantisme ascétique" in *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon 1964. pp 105-227.
[66] LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*. Paris : Plon, 1955.

de concevoir que ce en quoi les gens croient n'est pas plus valable que ce en quoi croient les autres. En oubliant ou en occultant ces conditions d'élaboration de leurs croyances et coutumes, ils transforment en nature ce qui est culture et cette opération de transformation des déterminismes sociaux en immanence naturelle[67] fournit la base d'une argumentation et d'un combat ou sur une bonne foi tout à fait sincère les individus soient prêts à se battre pour imposer leur manière de concevoir et de recevoir le monde ou pour repousser une conception qui le leur ferait voir d'une autre manière. Cette logique de la défense ou de l'imposition de ses idées va jusqu'à la violence et à la guerre. La transformation de la culture en nature ouvre les voies de la sauvagerie et cautionne alors les gestes les plus ignobles et les plus irréparables pour ne pas dire les plus bestiaux, c'est-à-dire les plus inhumains, ceux qui sortent les hommes de l'humanité pour les ravaler au rang de bête. La difficulté à laquelle semblent alors se heurter ces conceptions est d'envisager que le monde perçu et solidifié dans des représentations communes puisse avoir un autre visage et s'organiser selon une logique tout à fait différente de celle qu'ils perçoivent et qui s'impose à eux.

Mais au-delà de ces considérations sur la notion d'identité culturelle, le point de vue adopté ici considère donc que les individus sont porteurs d'éléments de culture au sens très large, comme cela qui vient d'être présenté à travers la perspective de l'anthropologie culturelle, et que cette culture se transmet, se développe, s'entretient. Les êtres l'acquièrent et elle se trouve incorporée en eux, en même temps qu'ils participent à sa perpétuation et à son développement. Les animateurs qui sont en étude dans ce travail sont donc considérés comme des individus qui sont porteurs d'une culture. Par ailleurs, leur activité consiste à exercer sur ce domaine.

Cette perspective ouvre les voies d'une problématique, qui sera discutée plus loin, ou les animateurs se trouvent ainsi confrontés au fait de leur propre culture, produit de la rencontre de leur histoire personnelle et des contextes de son déroulement, et où ils se trouvent également confrontés au fait de la culture sociale commune des groupes avec lesquelles ils exercent leur activité. Par ailleurs, cette culture commune, sur et avec laquelle il travaille, et également une

[67] Voir pour ces questions DURKHEIM Émile, "Règles relatives à l'explication des faits sociaux" dans *op. cit., supra* note n°38, pp 182-216

des composante de leur propre culture personnelle. Il résulte de ceci une grande proximité des éléments de la culture propre des animateurs et de celle qui est l'objet de leur exercice professionnel. Cette position particulière ne va pas sans poser un certain nombre de problème aux animateurs. Il faut d'ores et déjà signaler que la sociologie apparaît comme un des principaux outils conceptuels dont se servent les animateurs pour analyser cette culture sur laquelle ils exercent leur activité. Il est présupposé que la sociologie représente un des moyens par lesquels ils prennent de la distance par rapport à cet élément qui les habite. La sociologie se présente ainsi comme un outil d'objectivation de ce à quoi ils sont confrontés lorsqu'ils exercent leur activité en même temps qu'un moyen de mise à distance des représentations ordinaires dont ils sont porteurs.

5 - De la socialisation

Le processus par lequel se transmettent et se développent ces éléments de culture est celui de la socialisation. La socialisation est un processus immatériel et intemporel. Comme le lien social, elle est un des processus invisibles qui organisent l'activité des individus. Claude Dubar[68] propose une théorie de la socialisation à partir des différentes approches paradigmatiques concernant ce sujet. Il explique que les approches culturelles et fonctionnelles de la socialisation mettent l'accent sur le fait que les individus sont socialisés par l'incorporation des manières d'être, de penser, d'agir, d'un groupe, de la vision que celui-ci a du monde et de son rapport à l'avenir, de ses postures corporelles et de ses croyances intimes. Selon ces théories, les individus se socialisent en intériorisant des valeurs, des normes, des dispositions qui en font des êtres socialement identifiables. Claude Dubar se désolidarise de ces théories dans la mesure où elles proposent de façon axiomatique l'unité du monde social. Il n'émet pas ce présupposé unificateur. Il place l'interaction et l'incertitude au cœur de la réalité sociale. Il fait donc de la socialisation, une confrontation logique d'actions foncièrement hétérogènes où l'interaction entre l'intériorité des individus et l'extériorité du social crée l'identité des individus. L'identité se crée par la socialisation primaire et par la socialisation secondaire. La socialisation

[68]DUBAR Claude *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles.* Paris : Armand Colin,1995.

secondaire qui forme les véritables identités s'opère par des catégorisations. C'est cette interactivité en tant que processus dans la construction des identités qui permet la socialisation. Au cœur de cette interaction s'effectue l'acquisition des valeurs normatives, des codes, des normes pour communiquer et caractériser la personnalité propre des individus au sein d'un groupe qui le reconnaîtra en tant que tel et qui reconnaîtra lui-même les autres en tant que ce qu'ils sont.

Selon cette perspective, les animateurs dont il est question ici sont considérés comme des individus socialisés qui socialisent.

6 - Des institutions sociales

Comme cela vient d'être dit, les individus se socialisent tout au long de leur vie en traversant différents dispositifs qui produisent sur eux des effets marquant qui orientent leurs actions individuelles et collectives. Comme cela a été également évoqué à propos des groupes sociaux et de la culture, ces différentes formes d'organisation sociale, qui résultent du processus de socialisation auquel les individus sont soumis, sont plus ou moins inscrites dans la matérialité des choses et ce degré d'inscription sociale, grâce auquel elles sont rendues visibles, dépend de leur niveau d'institutionnalisation. Selon cette perspective, le " bonjour " et les codes de courtoisie sont considérés, par exemple, comme des institutions sociales. Il en va de même des objets et de leurs usages réguliers, considérés également comme des institutions sociales. Pareillement, les modes d'organisation économique, le travail, l'action collective, l'État, ... et l'animation..., sont également des institutions sociales.

Il existe donc plusieurs types d'institutions sociales qui ont des formes différentes. À l'intérieur d'une même culture, d'une même société, il y a plusieurs types d'institutions. Elles ont plus ou moins d'importance selon les époques. La force de leur sens et leur incidence sur le monde social s'imposent dans le contexte d'une histoire et d'une culture. Les institutions sont normatives et imposent des prescriptions. Elles sont autant les lois que les groupes se fixent pour fonctionner et auxquelles ils doivent se soumettre. Les individus les intègrent dans un processus de socialisation ininterrompu. Elles fournissent le

cadre de l'ensemble des interactions sociales qui se réalisent continuellement entre les différents individus. Elles sont autant de points de repères qui organisent le sens de l'action qu'engagent les êtres dans le monde et entre eux. Elles structurent l'ensemble de la vie des individus et des relations qu'ils établissent les uns avec les autres et participent à la solidification des représentations communes et ordinaires de la vie quotidienne. Elles symbolisent une forme d'idéal commun à un ensemble de personnes et s'impose avec plus ou moins de force à ces personnes mêmes, mais également aux autres, selon l'état de puissance de diffusion et d'imposition dont dispose le groupe d'où elles proviennent.

Pour prendre des exemples dans l'univers occidental contemporain, la famille, la religion, l'automobile, l'industrie etc. sont autant d'institutions sociales. Il est postulé ici que l'organisation sociale globale est constituée de plusieurs formes d'institutions, qui sont elles-mêmes l'expression de plusieurs logiques d'action. Ces logiques d'action qui produisent des univers référentiels différents, des mondes[69], sont imbriquées les unes dans les autres et c'est par leur action combinée, par leur interaction, par les relations d'interdépendance qui les lient les unes aux autres, qu'elles produisent l'existence des faits sociaux tels qu'ils se donnent à voir et à interpréter.

Selon cette conception, l'activité d'animation est considérée comme une institution sociale objectivement inscrite dans les règlements, codes et loi que la société des hommes s'est donnés pour fonctionner ensemble. Comme cela sera exposé, l'usage de l'activité d'animation s'est progressivement institutionnalisé et la marque de son inscription objective, dans les textes et surtout dans les pratiques, en atteste. Selon cette perspective, les animateurs dont il est question ici sont des institués qui institutionnalisent.

[69] En référence à la notion de monde tel qu'en parlent BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent dans leur ouvrage, *De la Justification, les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard 1991.

7 - Des normes sociales

La notion d'institution appelle celle de norme dans la mesure où elle traduit l'existence d'usages, d'une pratiques inscrites plus ou moins formellement dans le corps social. L'institution est une forme inscrite de pratiques de groupes. Elle est définie et définit les codes et les normes qui réglementent l'activité spécifique qu'elle représente. L'ère normative est liée à l'émergence du concept de modernité, qui provient lui-même d'une conception rationnelle du monde. La norme apparaît comme un outil de gestion du désordre sur lequel le pouvoir étend la puissance de son action. Chaque groupe, chaque ethnie, chaque individu constitue une partie de la société. Chaque partie est porteuse de ses propres croyances et valeurs et en ce sens de ses propres normes. Celles qui s'imposent à tous sont celles du groupe dominant, dans une conception non homogène, donc fragmentée, de la société. Dans cette mesure et afin d'assurer la prédominance sur les autres groupes, celui qui détient les rênes légitimes du pouvoir a tendance, afin de conforter et asseoir celui-ci, à imposer sa vision du monde et utilise dans ce dessein la norme. Le groupe dominant impose sa norme particulière en la rendant universelle et en l'inscrivant notamment dans les lois.

> "Si le pouvoir n'est pas résolu à forcer l'obéissance, il disparaît en tant que tel." [70]
>
> « ...pour assurer la stabilité de ses mécanismes, le pouvoir doit disposer d'une structure stable et limiter, par tous les moyens, les modalités de résistance des sujets ou gouvernés. Si la cible du pouvoir se trouve seulement maîtrisée par des règles obligatoires ou des régulations externes, accompagnées éventuellement de violence, l'obéissance à ces règles demeure incertaine et fragile. D'où la nécessité d'un processus passant par l'appropriation intime des règles". [71]

Ici apparaît la contrainte accompagnée du concept de contrôle social ou le respect de la norme du groupe dominant (celui qui détient le pouvoir légitime) est assuré par des forces de coercition qui s'expriment à travers le contrôle social institutionnalisé et par le contrôle social informel. Des normes informelles, car

---

[70]RUSS Jacqueline, *ibid.* p 18.
[71]RUSS Jacqueline, *Les théories du pouvoir.* Paris : Le livre de poche, 1994. p. 97.

non explicitement codifiées et marquées (au sens de écrites) dans la matière, existent néanmoins et s'imposent comme celles qui sont érigées en lois.

> "Une norme peut être définie comme une règle explicite ou implicite, qui impose de façon plus ou moins prégnante un mode organisationnel de conduite sociale ; elle se présente comme un ensemble de valeurs largement dominant et suivi dans une société donnée ; elle sollicite une adhésion et implique des sanctions dans un champ d'interactions complexes. Elle se confond avec le cadre de la vie sociale ; elle se caractérise comme un jugement qui désigne les valeurs auxquelles il se réfère. "[72].

En tant que jugement de valeurs, la norme est un impératif dont la non-conformité entraîne des sanctions diffuses ou clairement énoncées. Elle engendre une certaine uniformité et son rôle est de créer un monde stable, où les comportements sont identifiables et prévisibles grâce à la communication dont elle représente le média d'ouverture. Comme le dit Jacqueline Russ,

> "Quand règne de plus en plus le pouvoir de la norme, la société cesse d'être close et se définie à travers la communication des groupes, des individus, des sujets individuels. La norme en un sens désigne un principe d'ouverture "[73]

Les institutions qui sont des formes organisationnelles définies par des normes remplissent des fonctions spécifiques dans l'organisation sociale globale. Toute institution produit un type d'organisation particulier et génère une activité dont les effets modulent le comportement des individus qu'elle concerne. Dans le sens de ce qui est entendu ici comme une institution, il est postulé que l'animation est une institution sociale. En tant que telle, elle est codifiée par un certain nombre de règles qui encadrent son activité et lui assignent un rôle dans l'activité humaine, et dont il s'agit ici de chercher le sens. Selon cette conception, il est considéré que les animateurs sont des normés qui norment.

---

[72]FISCHER Gustave Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale.* Paris : Dunod, 1988. P 60.
[73]RUSS Jacqueline, *op. cit., supra* note n° 71, p. 188.

8 - Des représentations sociales

Comme cela a été dit, les sociétés humaines sont organisées en groupes et sous-groupes, en strates, en caste, bref en différentes sortes de groupes qui produisent, à travers les relations d'interdépendance qu'ils entretiennent, l'organisation sociale. Les pratiques et usages, les coutumes et les mœurs de ces différents groupes sont plus ou moins inscrits dans la réalité sociale et leur degré de matérialisation s'érige en autant d'institutions et de lois des groupes.

Le dernier concept, qu'il convient de définir ici pour terminer de présenter les éléments fondamentaux qui organisent la posture de l'auteur, est celui de représentation. Il est postulé ici que les représentations sont produites par les institutions sociales et s'imposent plus ou moins aux individus selon une foule de critères qu'il est quasiment impossible d'énumérer tant il y en a. Elles procèdent de la socialisation primaire et secondaire qui forgent les identités sociales comme cela a été dit[74]. Elles évoluent avec le temps. Elles changent, parfois de forme mais pas de fond, parfois de fond mais pas de forme, parfois de fond et de forme. Elles accompagnent la biographie des individus et s'élabore continûment au fil de leurs expériences multiples et diverses dans leur interaction avec l'extériorité du monde. La représentation naît de l'investigation de l'extériorité de l'être par l'intériorité de l'être qui se replie en lui-même et en conçois sa propre image, son propre sens, sa propre interprétation.

La représentation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective, naît de la socialisation et du déroulement de l'expérience quotidienne. Elle est produite par des considérations, des points de vue, des croyances qui entraînent des usages et des institutions. Elles se diffusent par le biais d'un certain nombre de facteurs et de médias (au sens canal). Elles se diffusent par tous les moyens qui sont susceptibles de présenter ou d'exposer une idée, un concept, un point de vue, une position. L'un des principaux est celui de la conversation qui véhicule et transmet l'opinion[75]. Mais l'éducation, l'art (les films, la littérature, la peinture etc), les journaux, la télévision et d'une façon générale tous les moyens de

[74] Ces conceptions sont largement exposées dans l'ouvrage de BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *op. cit., supra* note n°59.
[75] TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule*. Paris : Presses Universitaires de France 1989.

diffusion et de communication forgent l'opinion. Les activités qui découlent de l'idée de communication forgent et façonnent pour une part, les représentations. Il est donc entendu ici que la réalité naît des représentations que les gens s'en font. Les différentes représentations organisent le sens des choses et conduisent les gens à faire ce qu'ils font. En ce sens, les croyances, les convictions, les engagements procèdent des représentations dont les individus sont porteurs et qui leur permettent de prendre les décisions. En tant que catégorie sociale, les animateurs évoquent des représentations ordinaires avec lesquelles le présent travail tente de rompre.

II - Une méthode sociologique

La démarche adoptée consiste à opérer une rupture d'avec les représentations ordinaires de l'animation pour tenter, à partir de l'articulation d'éléments théoriques et empiriques, de dépasser ces conceptions pour produire des modèles explicatifs de ce qu'elle est dans sa forme et dans son fonds, dans sa méthode et dans ses fins contemporaines. Il ne s'agit pas tant de se saisir l'objet et d'en stabiliser sa représentation que de l'observer dans son mouvement qui revêt de multiples formes.

1 - Un exercice de rhétorique

Les rhétoriques, dont les formes peuvent être multiples, dépendent des réquisits dont elles procèdent. La rhétorique mobilise des arguments et les enchaîne les uns aux autres selon une logique qui leur donne du sens. La logique est le fil conducteur des rhétoriques et lie les arguments les uns aux autres en une chaîne cohérente susceptible de produire du sens. Mais la logique est pernicieuse car elle ne procède que d'elle même. L'acceptabilité du sens produit par le déroulement du fil de la pensée et par la forme de son expression, pour les uns et pour les autres, procèdent de différents facteurs dont il n'est pas question ici de dresser une liste mais qu'il faut bien considérer pour ne pas réduire le point de vue à une explication uniquement mécanique et instrumentale. Si de l'action

agrégée des individus peut émerger une certaine rationalité, celle-ci procède de l'affrontement de positions qui apparaissent les unes aux yeux des autres comme étant irrationnelles et incompatibles. Les rhétoriques qui sont alors développées, les formes discursives qui sont mobilisées, procèdent de conceptions idéologiques dont les rationalités ne sont pas convergentes, voire sont antagonistes, ce qui induit qu'elles sont des incommensurables. L'incommensurabilité des théories qui précédent aux discours induit que l'ajustement des positions qui aboutit, dans le cas de d'une communauté scientifique à adopter un nouveau paradigme, procèdent "d'arrangements" entre les contradicteurs.

Les perceptions que l'on peut avoir des phénomènes et les modes d'action qui peuvent en découler dépendent des éléments de la situation que l'on peut et que l'on veut appréhender. Les individus se trouvant tous dans des situations spécifiques et particulières, produit d'une multiplicité d'éléments intrinsèques et extrinsèques à eux-mêmes, il s'ensuit une multiplicité de positions à partir desquelles ils définissent leurs conceptions et perçoivent les situations. De ceci, il s'ensuit des points de vue sur les choses qui sont différents. Les rationalités auxquelles se réfèrent les acteurs, qui sont pêle-mêle, l'idéologie, le système de valeur, la religion, l'éthique et la morale personnelle et toutes les choses de cet ordre, bref, ce en quoi les gens croient et qui conditionne leurs actes, ceci produit nécessairement des points de vue et des considérations différentes. Comme l'écrit Emile Durkheim,

> " En chacun de nous, peut-on dire, il existe deux êtres qui, pour être inséparables autrement que par abstraction, ne laissent pas d'être distinct. L'un est fait de tous les états mentaux qui ne se rapportent qu'à nous-mêmes et aux événements de notre vie personnelle. C'est ce qu'on pourrait appeler l'être individuel. L'autre est un système d'idées, de sentiments, d'habitudes qui expriment en nous, non pas notre personnalité, mais le groupe ou les groupes différents dont nous faisons partie ; telles sont les croyances religieuses, les croyances et les pratiques morales, les traditions nationales ou professionnelles, les opinions collectives de toutes sortes. Leur ensemble forme l'être social. "[76]

[76]Emile DURKHEIM *op. cit., supra* note n°39, p 102.

Les antagonismes et les dissensions issus des points de vue différents s'expriment et se résolvent ou s'équilibrent et s'accordent dans un débat-combat où les arguments sont autant d'armes dont les orateurs usent pour faire prévaloir leurs points de vue et leurs positions. Une théorie est constituée, d'axiomes de prédicats et de postulats qui sont autant de partis pris idéologico-conceptuels. Dans cette mesure, c'est dans l'énoncé des axiomes que résident les positions respectives des théories. Or, ces positions ne sont que très rarement revisitées, que très rarement renouvelées et l'émergence de nouveaux axiomes est rare. Les rhétoriques, que les différents courants théoriques mobilisent, visent à faire prévaloir leurs points de vue et leurs considérations et tout leurs discours sont construits en vue d'atteindre ce but.

2 - Pour être neutre

Réussir à se départir des présupposés pour pouvoir regarder d'un œil neutre la chose dont il est question est un guide à ce travail d'analyse de la compétence des animateurs. Ce guide indique une voie, mais ne désigne pas de lieu. Il est considéré ici que la neutralité du regard est un but qui peut être poursuivi et vers lequel on peut tendre mais qui ne peut pas être atteint. Car l'analyse ne se fait jamais en dehors des outils dont on dispose pour le faire[77], et le temps de façonnage des outils est très long. L'usage de ces outils résulte de toute une culture de toute une éducation, d'un habitus qui se construit au fil du temps et dont il serait illusoire de croire pouvoir se départir. En ce sens la neutralité axiologique apparaît plus comme une démarche ou comme une posture qui engage un processus et une méthodologie qu'une chose en soi dont on pourrait se prévaloir en étant sûr de l'avoir atteint. En ce sens la posture de neutralité axiologique adoptée dans ce travail consiste en un projet dont les finalités qui ne peuvent être accomplies guident l'action et l'organisent.

Le projet de neutralité axiologique dont il est question ici doit être entendu comme un projet de discours où l'orateur décline son identité et sa place. Il est un projet d'honnêteté intellectuelle visant à exposer l'ensemble de ce qui fonde le propos et organise sa logique interne, sans rien omettre. Le travail

[77] Voir à ce propos LEVI-STRAUSS Claude, *op. cit., supra* note n°66.

engagé ici représente donc une tentative pour percevoir la réalité sociale sous un autre aspect que celui par lequel elle se donne à voir à l'ordinaire et pour essayer de comprendre ce qui la compose et la fait apparaître comme tel, en masquant bien souvent des éléments fondamentaux de sa constitution, qui ne sont perceptibles qu'après un patient et méticuleux travail d'observation, de sélection, d'analyse et de mise en récit des faits.

Deuxième partie

DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chapitre I

SUR LES INVESTIGATIONS EMPIRIQUES

I - Quatre formes d'investigation

Le propos développé repose en seconde instance sur des éléments de nature empirique. Ceux-ci ont été établis à l'issue de quatre formes d'investigations différentes de l'univers des animateurs. La première de ces investigations a consisté en une étude des contenus de mémoires DEFA. La seconde investigation a consisté en des entretiens réalisés auprès d'animateurs titulaires du DEFA. La troisième investigation a consisté en une étude des éléments de bibliographies de mémoires DEFA. La quatrième investigation a consisté en une étude par questionnaire auprès d'animateurs se trouvant en fin de formation DEFA. Cette manière multiple de procéder a cherché à saisir dans la pratique mise en œuvre par les acteurs le sens ce qui se passe et se joue à l'occasion de l'exercice de leur activité. Ceci pour tenter d'en produire une intelligibilité complexe qui traduit en mot ce qui se passe en acte (ou en fait). Cette méthode d'investigation multiple a autant résulté d'un parti pris conscient et d'une volonté de l'auteur de procéder de la sorte au début de la recherche, que d'une conjoncture qui s'est présentée opportunément lors de son déroulement. La volonté et la conjoncture ont donc permis la réalisation d'un projet d'appréhension diversifiée du monde de l'animation par l'étude de plusieurs de ses objets. Chacun d'eux se présente comme une prise, parmi les multiples possibles, pour se saisir de ce qui se passe.

L'investigation empirique du monde de l'animation par plusieurs des modalités sous lesquelles il se donne à voir et à appréhender ou, pour le dire autrement, par plusieurs des modalités par lesquelles il se manifeste, à été privilégié afin de le percevoir selon les différentes perspectives qu'impose le

traitement spécifique des objets distincts qui ont été choisis. Les modalités retenues ne sont pas exhaustives et il est tout à fait certain que l'animation puisse être objectivée à travers bien d'autres formes de sa manifestation. Pour autant les différents types d'investigation réalisés ont permis de révéler différentes facettes de sa composante et par le croisement de leurs résultats respectifs, offert la possibilité d'un regard élargi sur elle. Cette méthode d'investigation multiple a été retenue pour saisir la substantialité de l'animation à travers différents moyens d'objectivation de sa manifestation.

Cette manière de procéder a été adoptée pour éviter de courir le risque de réduire l'analyse à l'étroitesse de vue d'un traitement unique susceptible de focaliser l'attention sur un élément nodal de la problématique et de passer à côté d'autres éléments qu'il masquerait ou écraserait de son importance. C'est aussi la possibilité de confronter les résultats des enquêtes les uns avec les autres et d'y repérer les éléments communs les plus saillants. Il est présupposé que l'intrication des résultats produits par les diverses formes d'investigation est susceptible de contribuer à la production d'une interprétation du sens des perceptions intuitives issues de la confrontation au terrain. Voilà pour l'essentiel les raisons qui ont conduit au parti pris méthodologique adopté face au terrain d'exercice des animateurs, dont la complexité nécessite une approche plurielle associant des données qualitatives et quantitatives. (C'est également le parti pris méthodologique du laboratoire ERASE[78] auquel, en tant que doctorant, l'auteur est associé.)

Chaque forme d'investigation produit un type de données qui dépend de ses méthodes et du contexte de leur réalisation. En ce sens, chaque forme d'investigation produit une forme de savoir spécifique qui éclaire différemment les facettes de ce sur quoi l'étude porte. Les différentes investigations menées dans ce travail éclairent donc chacune à leur manière des aspects de ce qui

[78]L'ERASE (Equipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de l'Expertise) est le laboratoire du département de sociologie de l'université de Metz. " Son orientation générale part du constat d'un déplacement des lignes de partage des compétences, des territoires professionnels et des mouvements identitaires ; les relations entre les gens de métier et ceux qui ont recours à leurs services subissent des transformations profondes, souvent médiatisées par l'émergence d'associations et de mouvements divers. Les différents protagonistes tendent à revendiquer une " expertise ". L'ERASE s'intéresse ainsi aux relations entre les experts et les usagers. " - http://www.shall.univ-metz.fr/UFR1/centre/erase/erase.htm

compose l'activité des animateurs. C'est la raison pour laquelle le parti pris de leur exposition a été de les présenter les unes à la suite des autres et de ne pas dissocier leurs méthodes des résultats sur lesquelles elles ont débouché. Il faut donc considérer que le résultat de chaque enquête a produit une représentation partielle de l'activité des animateurs.

Les résultats présentés séparément ici servent donc de base à ce qui est développé dans les parties suivantes de la thèse, ou ils sont discutés, confrontés, mis à l'épreuve. Ils servent ainsi de matériaux de réflexion pour l'analyse qui est produite ensuite. Ces différentes formes d'investigation, leurs méthodes et leurs résultats sont donc exposés dans cette partie afin que le lecteur sache l'origine de ce sur quoi repose le propos des parties suivantes. Le parti pris de la présentation de ces différentes investigations et des résultats sur lesquels elles ont débouché, consiste à les mettre en ligne les unes derrière les autres et a exposer pour chacune d'elle la méthode et ses résultas sans les séparer. Cette manière de procéder, qui constitue un des éléments de la méthode adoptée par l 'auteur pour traiter son sujet, traduit sa posture où il est considéré que les résultats des investigations dépendent des méthodes mobilisées pour les réaliser. En ce sens, les résultats obtenus ne peuvent être dissociés des moyens qui les ont produit. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de présenter les résultats en même temps que les moyens par lesquels ils ont été obtenus de manière à resituer le sens de leur production et de leur interprétation.

II - Le contexte de la recherche

La configuration de la situation dans laquelle s'est déroulée la recherche a fortement orienté son engagement, déterminée ses conditions de production et, en dernier ressort, les résultats auxquels elle est parvenu. Une fois qu'elle a été dotée des dispositions intellectuelles conférées par les éléments bibliographiques et une fois déterminé ses positions épistémologiques et par voie de conséquence méthodologiques, la recherche a nécessité l'élaboration stratégique de son déroulement. Il a notamment fallu déterminer les moyens à mettre en œuvre pour réaliser le projet d'investigation multiple.

Les travaux d'investigation empiriques réalisés ont été menés en plusieurs temps. Le résultat de trois de ces travaux d'investigation ont déjà débouché sur la production d'analyses. Il a été rendu compte de la première (Etude de mémoires DEFA) et d'une partie de la deuxième (Entretiens) dans le mémoire du DEA[79]. Les résultats de la troisième forme d'investigation (celle des bibliographies de mémoires de DEFA) sont présentés dans un ouvrage collectif[80] qui parle des animateurs et de leur rapport à l'écrit. Sans entrer dans le détail de l'ensemble des considérations, des moyens et des méthodes qui ont permis la production de ces analyses, il convient d'en reprendre néanmoins les principaux éléments, sur lesquels se sont progressivement fondés les assertions qui suivront dans les prochains chapitres, de manière à ce que le lecteur soit en mesure de les resituer dans le contexte de leur production et d'en percevoir le sens induit. C'est surtout sur la base des résultats de la quatrième forme d'investigation (par questionnaire), augmentée des résultats des études qui viennent d'être évoqué que le propos des parties suivantes a été élaboré.

III - Pourquoi choisir les animateurs DEFA ?

Il faut préciser ici que les investigations empiriques réalisées par l'auteur et mobilisées dans ce travail de thèse ont été centrées sur la catégorie des animateurs titulaires, ou se trouvant en fin de formation, pour l'obtention du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation, le DEFA. La raison initiale de ce choix a été dégagée de la problématique de la professionnalisation de l'animation et de son traitement à travers le cadre conceptuel de la théorie sociologique d'Hughes ainsi qu'à travers le cadre conceptuel élaboré par Trépos, qui s'inscrit dans la perspective du premier. Il convient de présenter rapidement ces deux conceptions afin de rappeler le cadre conceptuel général initial à

[79]ROBINET Eric, *Etude sur la compétence professionnelle des animateurs*. Université de Metz, septembre 1998.188 p. Ce mémoire et ses annexes ont été réalisés dans le cadre du Diplôme d'Études Approfondies en Sciences du Travail et de la Formation.
[80] ROBINET Eric, " Les références des animateurs DEFA " in DOUARD Olivier, (sous la direction de) *Dire son métier, les écrits des animateurs*. L'Harmattan 2003. à paraître.

l'intérieur duquel s'est développé la problématique de la recherche et l'orientation de son développement.

1 - L'activité professionnelle

Le projet de réalisation de cette thèse a donc été élaboré à la suite des résultats obtenus lors de la réalisation de l'étude de la compétence professionnelle des animateurs engagée pour l'obtention du DEA. Cette étude a été établie sur la base des perspectives interactionnistes de la sociologie des professions anglo-saxonnes et plus particulièrement sur les fondements théoriques de Everett Chérington Hughes[81]. Pour cet auteur, une profession est un groupe d'individus qui exercent un monopole sur un segment de l'activité humaine. L'exercice du monopole et la protection de son champ sont "bouclés" par des procédures et des processus au nombre desquels sont cités la licence, le mandat et l'autorégulation du groupe professionnel.

> "En un sens on peut dire qu'un métier existe lorsqu'un groupe de gens s'est fait reconnaître la licence exclusive d'exercer certaines activités en échange d'argent, de biens ou de services (...) La licence est généralement conçue comme l'autorisation légale d'exercer un type d'activité". (...) "Tous métiers (...) impliquent la licence de s'écarter des comportements ordinaires. (...) Leurs membres ont individuellement licence de faire ce que d'autres ne font pas, (...) en tant que groupe, ils prétendent indiquer à la société ce qui, dans tel domaine de l'existence, est bon et juste pour l'individu et pour la société. (...) Quand la prétention d'un groupe à disposer d'un mandat d'une telle ampleur est reconnue comme légitime, explicitement ou implicitement, on peut considérer qu'une profession s'est établie".[82]

Dans cette perspective, il a été considéré que les animateurs socioculturels titulaires du DEFA constituent un groupe de gens qui se sont fait reconnaître la licence d'exercer certaines activités en échange d'argent. Leur diplôme leur confère la légitimité d'exercer leur activité sur le champ de

---

[81]HUGHES Everett Chérington, *op. cit., supra* note n°18.
[82]*Ibid.*, pp 99-100.

l'animation. L'ensemble des critères énoncés par Hughes et le point de vue qu'il adopte sur cette question ont constitué l'axiomatique de l'étude qui analysait la profession d'animateur à travers le prisme de cette théorie. Cette axiomatique a constitué le point de référence à partir duquel a été opérée une comparaison avec ce que font les animateurs.

2 - La déprofessionnalisation

L'étude était également placée dans la perspective du travail de Jean-Yves Trépos sur la compétence professionnelle[83]. Dans le prolongement de la thèse d'Hughes et de sa théorie du monopole, pour Trépos, les professions subissent sans cesse des attaques de l'extérieur visant le morcellement ou la disparition de leur monopole. Celui-ci est attaqué par des profanes et par des usagers ainsi que par de nouveaux groupes d'individus tentant de se professionnaliser en arrachant un segment de l'activité au monopole des professions et en établissant à leur tour un monopole sur ce segment de l'activité. C'est ce que l'auteur nomme la déprofessionalisation, qui n'est pas le sens courant de ce terme qui est plutôt, la perte de professionnalité d'une partie d'un groupe professionnel. Les professionnels sont ainsi remis en cause par l'extérieur pour qu'un segment de leur activité devienne une profession. Pour Trépos, ce processus de déprofessionnalisation est possible à partir du moment où émerge un nouveau secteur d'activité dans une profession, dû au progrès technologique ou à l'apparition de nouveaux besoins sociaux.

> " Une profession, pour des raisons qui tiennent tant à l'évolution globale de la société (en particulier la diffusion massive de certaines compétences) qu'à des mutations internes (en particulier dans la structure démographique), voit remettre en cause le monopole qu'elle exerçait sur un secteur d'activité et l'autonomie dont elle disposait pour réguler les flux d'entrée et de sortie en son sein. Malgré tous les efforts de dénégation ou d'intégration de ce défi (revendication de la traiter comme un simple problème interne, par exemple une crise de croissance), la profession ne peut éviter que se constituent de nouvelles

[83]TRÉPOS Jean-Yves, *La sociologie de la compétence professionnelle.* Nancy : Presses Universitaires de Nancy 1992.

professions (ou que se redéfinissent d'anciennes), qui revendiquent une part du marché. "[84]

Relativement aux cadres théoriques que proposent ces deux perspectives, la question posée a été de savoir si l'activité des animateurs est ou devient une profession. L'enquête a mis en lumière le fait que les animateurs DEFA sont un groupe d'individus, qui exercent un certain type d'activité, sur un champ plus ou moins déterminé, qui mettent en œuvre un certain nombre de pratiques et de techniques, selon un, ou des styles spécifiques, et qui mobilisent et exercent un certain nombre de compétences pour cela. L'enquête est fondée sur l'observation et l'analyse de données objectives (ou objectivées). Elle s'établit sur la base de la détermination des champs d'application (ou d'investissement) de l'activité des animateurs à partir de l'étude en deuxième main, du contenu des mémoires de fin de formation des titulaires du diplôme de 1988 jusqu'à 1994 en Lorraine. La transposition analogique de ces modèles conceptuels à l'univers de l'animation a conduit à considérer que les animateurs titulaires du DEFA ne constituaient pas une profession, notamment en regard de l'absence de monopole sur l'activité ainsi que celle d'exercice de l'autocontrôle[85].

3 - Continuité des investigations préalables

Les raisons secondaires du choix des animateurs titulaires du DEFA comme population cible des investigations empiriques du monde de l'animation tiennent ensuite en deux lieux. Le premier a été établi avant la mise en œuvre du plan d'action de la recherche et l'autre après qu'elle se soit déroulée. Le premier est que, souhaitant poursuivre le travail entrepris en DEA, il semblait opportun de développer les investigations sur la même catégorie de population que celle déjà consultée. De plus le choix des investigations diversifiées, s'il imposait la nécessité de réaliser différentes formes d'enquêtes, n'imposait pas qu'elles se réalisent sur différents objets. Il semblait même que cela puisse être plus aisé

[84] TRÉPOS Jean-Yves, *ibid.* p 54.
[85] Cette conception est exposée dans un article paru dans la revue Agora débat/jeunesse. ROBINET Eric, "L'identité professionnelle des animateurs", *Agora débat/jeunesse* n°22. L'Harmattan 2001. pp 113-122.

pour l'analyse de les effectuer sur une même unité pour enrichir la perception en croisant les différentes manières de le regarder.

4 - Des professionnels expérimentés

En second lieu, les raisons du choix des animateurs DEFA comme objet de l'étude tiennent dans le fait que les titulaires de ce diplôme professionnel l'obtiennent à l'issu d'une formation qui comprend, outre des enseignements théoriques, la réalisation et l'analyse d'une expérience d'animation en situation professionnelle, dont ils rendent compte dans leur mémoire de fin de formation. Ils sont considérés comme des cadres de l'animation et ils ont une connaissance étendue de celle-ci. Le niveau de formation et de qualification atteint par les titulaires a été, depuis la création du diplôme en 1979 jusqu'à celle du DEDPAD, le plus étendue de l'activité. Le fait qu'ils soient titulaires du DEFA, ou en cours de réalisation de leur expérience d'animation impose qu'ils aient une expérience professionnelle d'animateur. Ils ont par ailleurs, dans la grande majorité des cas, vécu au moins une expérience d'animation avant de suivre la formation qui s'inscrit ainsi dans la continuité d'un processus d'engagement dans l'activité. Les animateurs titulaires du DEFA, et ceux qui sont en fin de fin formation pour son obtention sont donc ceux qui semblent les mieux placés dans l'univers de l'animation, compte tenu de l'expérience préalable à leur entrée en formation ainsi que de leur niveau de qualification, pour constituer la population cible des investigations menées dans cette recherche. Ce sont des professionnels qui sont dotés des attributs légitimes qui les autorisent à exercer légalement l'activité sur le champ de l'animation. Ce sont des professionnels patentés, en exercice, dont la certification repose en partie sur leur expérience vécue au monde de l'animation.

IV - La formation DEFA

Avant d'entrer plus loin dans le détail de considérations d'ordre méthodologiques et de présenter les principaux résultats que l'enquête a permis de faire émerger, il convient d'apporter quelques précisions sur les éléments qui organisent la formation des animateurs DEFA retenus comme terrain d'investigation empirique de cette étude. Le contenu de la formation est très diversifié et il est assez difficile d'en rendre compte simplement. C'est la raison pour laquelle l'option retenue pour présenter le DEFA et son contenu de formation consiste en la réalisation d'une synthèse des différents textes de référence, décrets, arrêtés et circulaires qui réglementent le diplôme et qui se trouvent regroupés dans un livret de réglementation[86]. Le lecteur voudra bien excuser le report un peu long, mais indispensable, du contenu des textes réglementaires dans cette partie. Son exposé présente bien le caractère général de la formation et de la certification qui en découle, qui n'est spécialisée en aucune matière en particulier (bien que la sociologie s'y trouve majoritairement présente) mais qui aborde une pluralité de notions de méthodes et d'outils .

Le DEFA a été institué, conjointement par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par celui des Affaires sociales, par le décret n° 79-500 du 28 juin 1979 modifié par celui n°88-690 du 9 mai 1988.

> "Ce diplôme est reconnu au niveau III (bac+2) par les conventions collectives de l'animation. Il peut conduire à des postes de responsabilité. De plus, il figure sur la liste des titres et qualifications permettant de se présenter aux concours externes de recrutement d'inspecteur de la Jeunesse et des Sports et de Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, aux concours de la filière hospitalière de Fonction Publique, et dans certains cas, aux concours de professeur des écoles"[87].
>
> " Ses promoteurs voulaient tenir compte de la diversité des métiers liés à l'animation socio-éducative, ce qui a conduit à

[86] MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE, SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, "DEFA. Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation. Réglementation. *Imprimerie Nationale* n° 9 321087 T 25.

[87] POUJOL Geneviève, *Guide de l'animateur socio-culturel*. Paris : Dunod 1996. p 85.

> rechercher une formation qui permette à des animateurs d'intervenir aussi bien dans le secteur éducatif que dans le secteur social, de gérer un équipement ou d'animer une collectivité"[88].

Il donne la possibilité d'accéder à des postes à responsabilité de services, d'équipes, de projets, mais son positionnement par rapport à la grille de classification des niveaux de diplômes de l'Éducation Nationale reste sujet à controverse puisque aucun texte officiel ne le précise définitivement. Une analyse des pratiques d'hétérodésignation des animateurs dans les offres d'emploi indique que leur activité s'apparente à celle de cadres relevant du niveau 2 et pointe la nature de l'inadéquation qui existe entre le niveau requis par l'action qu'ils engagent et celui reconnu de leur qualification, exigée par ailleurs dans les offres d'emploi[89].

1 - Le cadre général de la formation

L'article 1 du décret du 28 juin modifié par celui du 9 mai précise que " Il est institué un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation : D.E.F.A. Ce diplôme est délivré à l'issue d'une formation générale organisée par unité de formation suivie d'une expérience d'animation sanctionnée par la soutenance d'un mémoire "[90].

L'article 2 précise que l'accès à la formation se fait par une épreuve de sélection (composée de deux épreuves écrites et d'une épreuve orale). La durée de la formation ne peut excéder six années à compter de la notification de la décision de sélection, sauf dérogation d'un an renouvelable une fois.

L'article 3 indique que les programmes et modalités de la formation, les conditions d'agrément des formations et les conditions d'attribution du diplôme

---

[88] Jean-Marie MIGNON ,*Le métier d'animateur*. Paris : Editions la Découverte et Syros, 1999. p 81.
[89] Salih AKIN et Olivier DOUARD, "Qui sont les animateurs aujourd'hui ?" in *Espace de travail, espace de parole*, Jeannine Richard-Zappella. Presses Universitaires de Rouen/Upresa CNRS, 1999.
[90] MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE, SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *op. cit., supra* note n°90, p 7.

sont déterminées par arrêtés conjoints du ministre de la santé et de la famille et du ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

L'article 5 précise qu'il est créé une commission nationale pour la formation à l'animation, (Cnafa) chargée de mener des études générales sur la formation et consultée sur l'évolution du diplôme et sur les demandes d'équivalence avec d'autres diplômes. Il est également créé dans chaque région une commission régionale pour la formation à l'animation (Corefa) dont la composition et les modalités d'organisation sont fixées par arrêté ministériel. La Corefa est une instance de réflexion, de conseil, de concertation en matière de formation auprès du directeur régional de l'action sanitaire et sociale et du directeur de la jeunesse et des sports.

L'article 6 précise que des allégements de formation peuvent être accordés à certains candidats ayant acquis une formation préalable dans des disciplines correspondant au programme de la formation générale et à ceux qui justifient d'une expérience professionnelle d'animation.

L'article 7 précise que le diplôme est délivré au nom du ministre des affaires sociales et de l'emploi et du ministre chargé de la jeunesse et des sports par le préfet de région sur proposition conjointe des deux directeurs régionaux.

2 - Les conditions d'inscription

Pour s'inscrire aux épreuves de sélection, les candidats doivent :

- soit être titulaire du Brevet d'Aptitude à l'Animation Socio-Éducative,
- soit justifier de trois année à temps complet d'activités professionnelles,
- soit justifier de trois année d'exercice d'activité d'animation par période minimales continues de neuf mois,
- soit justifier de trois années d'activités cumulées pouvant comporter des périodes d'activités professionnelles et des périodes d'activités d'animation répondant aux conditions précédentes.

3 - Les contenus de la formation

Pour obtenir le DEFA, les candidats doivent suivre un certain nombre d'enseignements et réussir un ensemble d'épreuves à l'issue desquelles, s'ils les ont passées avec succès, ils se voient attribuer le diplôme. La formation est composée de deux parties. La première qui est la " formation générale " doit " doter l'animateur des connaissances et méthodes nécessaires à l'exercice professionnel des fonctions d'animation "[91]. Cette partie est constituée de cinq unités de formation d'une durée de 160 heures minimum chacune ainsi que d'un stage pratique d'une durée de quatre mois à temps plein ou de huit mois à temps partiel qui s'effectue dans une structure à caractère socio-éducatif, culturel, social ou sportif. La formation générale s'effectue soit sous la responsabilité d'un organisme unique qui en assure la totalité soit par unités de formation agréées conjointement par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales et par le directeur de la jeunesse et des sports. Chaque unité de formation donne lieu à une évaluation effectuée par le responsable de la formation, à la suite d'un entretien avec le stagiaire. Les appréciations sont jointes au livret de formation du candidat. Chaque unité de formation est également soumise à un contrôle. Pour chaque unité de formation, le candidat peut se présenter au contrôle dès qu'il a suivi l'unité de formation agréée ou dès qu'il a bénéficié de l'allégement de formation. Les contrôles sont effectués par le groupe d'experts qui assistent le jury régional nommé par le préfet de région sur proposition conjointe du directeur régional des affaires sanitaires et sociales et du directeur régional de la jeunesse et des sports. Le jury accorde ou non l'unité de formation en prenant en compte le résultat obtenu à l'épreuve de contrôle et l'évaluation du formateur. Les candidats ne peuvent se présenter plus de trois fois aux épreuves de contrôle des connaissances qui donnent droit à validation des UF. En cas d'échecs répétés, ils doivent de nouveau suivre le module de formation. Le compte rendu du stage pratique est examiné par le jury qui, s'il le juge nécessaire, convoque le candidat en vue d'un entretien. La non-validation du stage pratique donne lieu soit à la production d'un nouveau compte rendu, soit à la réalisation d'un autre stage pratique.

---

[91] *Ibid.*, p 14.

A - UF Gestion, administration, organisation

Les objectifs de cette unité de formation sont (1) de développer les capacités d'action professionnelle de l'animateur par l'acquisition de méthodes de planification, d'organisation et de gestion, et (2) de développer les compétences de l'animateur pour diagnostiquer les ressources et les contraintes de la structure, pour identifier les partenaires publics et privés, connaître leurs attributions leurs compétences et leur fonctionnement, pour comprendre et savoir lire un compte de résultat et en analyser la cohérence par rapport à une stratégie d'animation et de planification des actions, pour connaître les sources du droit et savoir les utiliser et enfin pour promouvoir et évaluer des objectifs.

Le programme de cette unité de formation est constitué de données générales et d'acquisition de méthodes. Les données générales comportent une introduction à l'organisation administrative et territoriale de la France, aux institutions européennes et à la sociologie des organisations. Elles comprennent également la connaissance des structures et des cadres juridiques et institutionnels permettant la réalisation d'un projet, la législation du travail et la législation sociale, des notions de base en comptabilité et comptabilité analytique et en fiscalité, des obligations fiscales des associations, des sources de financement et de produits. Les acquisitions de méthode portent sur l'organisation du travail et la planification, la gestion financière, la gestion du personnel avec l'utilisation d'outils de diagnostic et de prévision, l'analyse et le contrôle de gestion, l'action et la promotion à partir d'une analyse de milieu.

Les modalités d'évaluation de cette UF consistent en une épreuve écrite de quatre heures à partir d'un dossier. Cette épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable de planifier, d'organiser et de gérer une action d'animation, de poser un diagnostic mettant en évidence les ressources et les contraintes institutionnelles, humaines et financières, d'établir une prévision intégrant les données organisationnelles et financières et de formuler une proposition cohérente.

B - UF Pédagogie, relations humaines

Les objectifs de cette unité de formation sont (1) de développer les capacités d'action professionnelle de l'animateur par l'acquisition de méthodes d'observation et d'analyse des situations relationnelles, (2) de permettre à l'animateur de se connaître et de se repérer dans l'exercice de sa fonction, (3) de favoriser l'acquisition de références théoriques en pédagogie, en psychologie, en psychosociologie, (4) de mesurer les apports et les limites des sciences humaines dans l'exercice de ses fonctions d'animation.

Le programme de cette unité de formation est constitué de données générales et d'acquisition de méthodes de travail et de développement personnel. Les données générales comportent, en pédagogie, une initiation aux grands courants pédagogiques et à la pédagogie des adultes, en psychologie, une introduction aux différents courants théoriques sur la structuration de la personne, son développement et son évolution, en psychosociologie, une introduction sur les concepts et les processus fondamentaux : normes, modèles sociaux, rôles, conflits, attitudes, stéréotypes.... Les acquisitions de méthodes de travail portent sur l'application aux milieux professionnels et comprennent la conception, la réalisation et le suivi de l'action pédagogique (finalités, objectifs, moyens, méthodes, évaluation) ainsi que l'observation psychologique et psychosociologique (techniques, apprentissages méthodologiques, savoir observer et comprendre). Les acquisitions de méthodes de développement personnel portent sur l'évaluation et le développement de ses ressources, sur l'organisation et la gestion de son temps et sur l'adaptation des stratégies de communication, d'argumentation et de négociation.

Les modalités d'évaluation de cette UF consistent en une épreuve qui comprend une heure de préparation, un exposé de vingt minutes au maximum et un entretien à partir d'une étude de cas. Cette épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable de formuler un diagnostic sur une situation à partir de données psychologiques, psychosociologiques et pédagogiques, d'émettre des hypothèses d'action en lien avec ses aptitudes personnelles, de concevoir et d'envisager le suivi de l'action pédagogique proposée, de préciser la finalité, de fixer les objectifs, les moyens, les méthodes

d'évaluation, adaptés à la situation. L'entretien doit permettre en outre de vérifier l'adaptation du candidat à une situation relationnelle liée à sa faculté d'écoute, d'observation et de compréhension et à sa capacité à s'exprimer, argumenter, communiquer, à maîtriser les temps et organiser son exposé.

C - UF Environnement social de l'animation

Les objectifs de cette unité de formation sont (1) de développer les capacités de l'animateur à observer, évaluer, analyser et comprendre des situations, des milieux, des publics pour agir en qualité d'acteur dans un réseau, à reconnaître les interactions, les enjeux d'une situation et à établir des liens entre la dimension locale et les phénomènes sociaux, à énoncer des hypothèses, des stratégies et évaluer l'action, à savoir recueillir et exploiter des informations, (2) de permettre à l'animateur de reconnaître et situer historiquement, socialement l'origine et l'évolution de l'animation, d'avoir un regard prospectif sur les tendances lourdes pouvant modifier la pratique professionnelle; de favoriser le repérage des enjeux et des dispositifs économiques, culturels et sociaux.

Le programme de cette unité de formation est constitué de données générales, d'adaptation professionnelle et d'apprentissage de méthodes d'investigation, de recueil de données, d'étude prospective. Les données générales comportent la compréhension des modèles de l'analyse institutionnelle et de l'analyse systémique et la connaissance des notions essentielles sur les systèmes économiques et politiques. L'adaptation professionnelle porte sur la législation de la formation professionnelle, de la loi 1901 et de la vie associative, sur la connaissance des politiques sociales et des politiques de la jeunesse qui comprennent l'histoire de l'animation, l'histoire des professions sociales, les dispositifs et enjeux des politiques sociales et des politiques de la jeunesse, et sur l'animation, le travail social et l'Europe à travers les notions élémentaires de leurs réglementations et de leurs pratiques innovantes. L'apprentissage de méthodes d'investigation, de recueil de données et d'étude prospective porte sur l'enquête documentaire et l'enquête sociologique, sur l'utilisation d'informations statistiques et professionnelles et sur l'initiation à la démarche prospective.

Les modalités d'évaluation de cette UF consistent en une épreuve écrite de quatre heures à partir d'un dossier. Cette épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable de rédiger une note de présentation à l'intention d'un décideur identifié, de formuler des hypothèses d'action en intégrant l'utilisation des dispositifs institutionnels, économiques, culturels, sociaux existants, de maîtriser des outils d'information nécessaires à l'analyse des milieux, d'identifier et comprendre les principales composantes d'une situation locale en les articulant avec les données macro sociales.

D - UF Technique d'animation

Les objectifs de cette unité de formation sont (1) de permettre à l'animateur de développer sa culture générale et l'efficacité de sa pratique professionnelle à partir de trois grands axes complémentaires et transversaux que sont l'expression et la communication, l'art et la culture, les sciences et les techniques, (2) de favoriser chez l'animateur l'acquisition d'une démarche professionnelle d'investigation, engageant son regard, développant sa curiosité et l'intérêt qu'il porte au monde contemporain en s'appuyant sur les évolutions socioculturelles.

Le programme de cette unité de formation est composé d'éléments sur l'expression et la communication, sur l'art et la culture et sur les sciences et les techniques. L'expression et la communication comprennent un perfectionnement technique à la prise de parole, à l'expression et à la communication en face à face et en groupe, à la rédaction, à la réalisation et à la production ainsi qu'à un entraînement à la logique et à la structuration, à l'organisation de sa pensée. Ils comprennent également un développement de la créativité et une découverte des méthodes applicables aux différentes situations professionnelles ainsi qu'une initiation à la sociologie de la communication avec pour contenu le schéma de la communication, l'analyse de processus et des messages, les objectifs et les effets. L'art et la culture comprennent une introduction/sensibilisation à l'objet culturel, le beau, la valeur, des apports sur la consommation culturelle ses besoins et ses pratiques, sur la notion de culture et de mass média avec la presse, le cinéma et la publicité et enfin sur la culture et les civilisations avec la fonction sociale d'une

culture. Les sciences et les techniques comprennent une sensibilisation aux sciences et aux techniques supports et aide à l'animation et se déclinent sous l'apport des sciences pour une application à l'animation, les techniques et les modes de fabrication et de production, la connaissance des sources et des réseaux d'information et de diffusion, la connaissance élémentaire de la réglementation en vigueur, la connaissance des matériels ou des pratiques.

Les modalités d'évaluation de cette UF consistent en la présentation ou la réalisation d'une animation suivie d'un entretien d'une durée de trente minutes. S'il opte pour la présentation d'un projet, ou d'une action en cours de réalisation le candidat doit faire apparaître sa capacité à construire et structurer un document et sa capacité à valoriser, à soutenir et à argumenter son projet ou son action. S'il opte pour un contrôle en situation d'animation directe, il doit démontrer sa capacité à conduire et évaluer son animation, maîtriser son action, s'exprimer et communiquer, inscrire et mettre en valeur la dimension socioculturelle de son action et utiliser les réseaux supports de l'action.

E - UF Approfondissement

Cette unité de formation est un approfondissement de l'une des quatre UF précédentes qui doit avoir été validée. Ses objectifs sont, en vue de la préparation à l'expérience d'animation et à la soutenance du mémoire (1) de perfectionner les méthodologies c'est à dire de développer la maîtrise des méthodes d'investigation et de traitement des données et des informations, de savoir analyser et comprendre des situations professionnelles et de pouvoir formuler et choisir des options, (2) de compléter les acquis de l'unité de formation approfondie en choisissant de développer plus particulièrement un des aspects du programme.

Les modalités d'évaluation de cette UF consistent en la notation d'un document écrit, sur un thème en relation avec le contenu de l'unité de formation approfondie. Le candidat produit un document d'une vingtaine de pages dactylographiées et une bibliographie faisant apparaître sa capacité à mener et

communiquer une réflexion personnelle et cohérente sur l'approfondissement d'un thème.

F - Stage pratique

Les objectifs du stage, à partir d'une mise en situation d'animation, sont (1) de permettre au candidat d'observer et d'analyser une structure et son environnement et (2) de favoriser une liaison entre la théorie et la pratique. Le compte rendu du stage pratique correctement présenté et rédigé comprend une vingtaine de pages dactylographiées, et des annexes. Le candidat doit faire apparaître clairement les caractéristiques de la structure d'accueil et l'animation menée.

La seconde partie de la formation, accessible après validation de l'ensemble des éléments de la formation générale qui viennent d'être présentés, est constituée d'une expérience d'animation qui s'étend sur une période de dix-huit mois au plus à compter de la notification de l'accord du jury. Cette expérience comprend douze mois en situation d'animation, réalisés dans une optique professionnelle, une formation de deux cents heures comprenant, d'une part, un module agréé de cent vingt heures au moins de perfectionnement sur la méthodologie du projet et l'évaluation de l'action et, d'autre part, une formation personnalisée de quatre vingt heures. Cette seconde partie comprend enfin la rédaction d'un mémoire et sa soutenance devant un jury.

G - Expérience d'animation

L'accord accordé pour entreprendre l'expérience d'animation se fait à partir du dossier déposé par le candidat auprès du secrétariat régional du DEFA. Le dossier comprend la proposition par le candidat d'un conseiller qui doit être une " personne-ressource " qui a un rôle de formateur, de conseiller pédagogique, de guide, de " superviseur ", d'aide. Il doit avoir une qualification et une compétence d'expert en rapport avec l'expérience d'animation présentée dans le dossier remis au jury. Le conseiller s'engage à accorder au stagiaire un minimum de quarante heures de travail d'accompagnement personnalisé. Le

dossier comprend aussi le projet d'animation rédigé qui doit faire apparaître son adéquation avec les moyens disponibles. Dans cette optique sa présentation comporte les informations sur le statut de l'animateur, des renseignements précis sur la structure, l'association et l'environnement dans lequel le projet s'inscrit, le financement de l'action et l'organisation du plan de travail. Le dossier comprend également la présentation du thème du mémoire qui doit faire apparaître l'objet de la réflexion que le candidat souhaite mener et il comprend enfin le projet de formation de deux cents heures, composé de l'unité de formation agréée de 120 heures minimum et de la formation personnalisée, qui doivent être intégrées d'une manière cohérente dans l'expérience d'animation.

À l'issu des douze mois en situation d'animation et de la formation de deux cents heures, la validation de l'expérience d'animation consiste en l'appréciation du mémoire rédigé par le candidat et en sa soutenance. Le jury peut demander un travail complémentaire ou déclarer l'expérience non validée. Dans ce cas, le candidat peut recommencer l'expérience dans des conditions devant faire l'objet d'un nouvel accord du jury.

H - UF de formation agréée de 120 heures minimum

Les objectifs de cette unité de formation sont (1) de perfectionner le candidat à la méthodologie du projet et à l'évaluation de l'action, (2) de préparer le candidat à la production et à la soutenance du mémoire.

Le programme de cette unité de formation est constitué de perfectionnement, d'acquisition de méthodes d'analyses de discours, de contenu, de pratique, de développement de l'efficacité professionnelle et personnelle et de groupe de travail méthodologique. Le perfectionnement concerne le traitement de l'information, l'analyse des milieux et des situations, les méthodes de détermination des objectifs d'action et leur planification, les techniques de mise en œuvre du projet dans ses aspects organisationnels et financiers et sur la méthodologie des processus d'évaluation et de prévision. L'acquisition de méthodes d'analyse de discours, de contenu et de pratique porte sur la compréhension des enjeux, des interactions dans un contexte donné. Le

développement de l'efficacité professionnelle et personnelle porte sur les stratégies d'argumentation, de négociation, de résolution de conflit, sur les techniques de décision et sur le marketing social. Enfin le groupe de travail méthodologique est un atelier collectif de préparation au mémoire.

I - La formation personnalisée

Elle est un moment privilégié qui doit permettre au candidat une appropriation personnalisée d'un ou plusieurs domaines nécessaires d'une part à la réalisation de son expérience d'animation, d'autre part à son évolution professionnelle et sociale.

J - Le mémoire

Le mémoire est une production écrite de 50 à 70 pages dactylographiées, non compris les annexes et la bibliographie. Il doit faire apparaître une réflexion théorique sur l'animation, à caractère professionnel, réalisée par le candidat, ainsi que l'articulation entre la théorie et la pratique. Sa soutenance dure une heure au cours de laquelle le candidat présente d'une manière synthétique son mémoire, apporte des points de vue complémentaires ou critiques sur son document et répond aux questions du jury.

Le mémoire est évalué sur la base des critères de la maîtrise de l'expression et du raisonnement, sur celui de la pertinence de l'analyse dans le champ professionnel de l'animation, dans un contexte économique, politique et social donné, sur celui de l'intégration des acquis de la formation, la maîtrise des références théoriques et pratiques, sur celui de la capacité à mener une réflexion distanciée et cohérente. La notation du mémoire tient également compte de la capacité d'expression du candidat et de sa capacité à développer un raisonnement logique et cohérent lors de la soutenance.

L'exposé du contenu de la formation et de son organisation montre bien la complexité des éléments de connaissances et de pratique nécessaires à l'exercice de l'activité. Il explique, pour part, la difficulté d'obtention de ce

diplôme dont très peu de candidats sont titulaires[92]. En effet, le DEFA est un diplôme coûteux pour les candidats qui s'y inscrivent. Il est coûteux en temps, en argent et en investissement personnel dans le travail à réaliser pour l'obtenir. Indépendamment de son coût élevé, qui peut expliquer pour partie le fort taux d'abandon en cours de formation, la complexité de son contenu peut également expliquer le fait que des individus désireux de l'obtenir, renoncent en cours de formation à leur projet et à leur ambition. Il n'est pas question de faire une analyse du diplôme et de ses avatars, mais il faut signaler qu'il et assez difficile à obtenir.

> " Les chiffres publiés par la Délégation aux formations Jeunesse et Sports ne nous permettent pas de donner une estimation du taux de réussite à cet examen (ou cet ensemble d'examens), mais il est probable que ce taux de réussite est un des plus bas, pour ne pas dire le plus bas, de tous les diplômes actuellement délivrés en France "[93].

[92]Voir à ce propos OBSERVATOIRE REGIONAL DES EMPLOIS DE L'ANIMATION,» Le cercle des stagiaires disparus. Les raisons de l'arrêt, dans leur formation, des candidats au DEFA en Ile-de-France". Paris : *Direction régionale et départementale de Paris-Ile-de-France* 1999.
[93]POUJOL Geneviève, *op. cit., supra* note n°87, 86.

Chapitre II

ETUDE DE MEMOIRES DE FIN DE FORMATION

I - La mémoire des mémoires

Il a donc été considéré que les écrits de ces praticiens consignés dans leur mémoire de fin de formation pouvaient constituer un corpus intéressant à étudier pour chercher à connaître les éléments de compétence nécessaires à l'exercice de l'activité professionnelle des animateurs. En effet, le mémoire de fin de formation présente une problématique d'animation, porte sur un objet, et aborde un certain nombre de considérations, de points de vue et d'éléments qui sont susceptibles de participer à la détermination du champ sur lequel porte leur activité ainsi qu'à celle du champ de compétence que cette activité recouvre. De ce fait il a été considéré que leur contenu pouvait constituer un matériau riche de renseignements pour la recherche.

Au cours des premières investigations entreprises à ce propos a été découvert un document qui a servi de support au travail d'analyse des mémoires. Ce document émane de la Direction Régionale Jeunesse et Sport de Lorraine, du service "Observatoire des métiers de l'animation en Lorraine". Il est intitulé "Les enseignements de la mémoire des mémoires ou quelles situations professionnelles pour les titulaires du DEFA". Il est daté du 31 janvier 1995[94]. Ce document présente différentes données établies à partir des mémoires de fin de formation des titulaires du diplôme inscrits en Lorraine, depuis sa date de création et jusqu'en 1994. Le document couvre donc une période qui s'étend de

[94] OBSERVATOIRE PERMANENT DES METIERS DE L'ANIMATION EN LORRAINE, "Les enseignements de la mémoire des mémoires ou quelles situations professionnelles pour des titulaires du DEFA". Nancy : *Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.* Janvier 1995. Voir le document 1 du CD qui contient les annexes.

septembre 1983 à décembre 1994 et recense 119 mémoires présentés sous la forme des 7 tableaux aux intitulés suivants :

Tableau 1 : Rythme d'obtention du DEFA en Lorraine, rapporté au volume d'admis aux épreuves de sélection.
Tableau 2 : Répartition des titulaires du DEFA par département (Meuse, Moselle, Vosges, Meurthe et Moselle) et par communes.
Tableau 3 : Répartition des titulaires du DEFA par sexe.
Tableau 4 : Récapitulatif synthétique des mémoires DEFA.
Tableau 5 : Typologie des animateurs.
Tableau 6 : Typologie des structures professionnelles.
Tableau 7 : Typologie des de publics.

1 - Méthodes de traitement du corpus

Sans reprendre ici le détail des divers éléments de réflexion et de leur articulation les uns aux autres, tirés de l'analyse de ce matériau, augmenté de trois entretiens exploratoires dont il sera question plus loin, il faut tout de même signaler les principaux résultats sur lesquels ils ont débouché et qui ont constitué le matériau de base à partir duquel s'est poursuivi le travail engagé pour cette thèse. Le corpus a été analysé par les méthodes du regroupement catégoriel[95] et de la comparaison inductive[96].

[95] Le regroupement catégoriel est une opération mentale par laquelle sont associés les uns avec les autres et regroupés en des catégories génériques, des éléments épars, mais qui présentent au moins une caractéristique commune. Le regroupement catégoriel a pour but de réduire le volume, ou la surface, de ce qui est observé de manière à en fournir une vision synthétique. C'est une opération qui vise à simplifier, pour l'analyse, la complexité de ce qui se présente de manière à diminuer le nombre d'éléments intervenant les uns avec les autres. C'est une opération de réduction cognitive de la pluralité des éléments qui interagissent les uns avec les autres en une situation donnée. C'est une opération de taxinomie qui vise à ordonner, à classer, à hiérarchiser les différents éléments d'une situation ou d'un état en vue d'en produire une perception réduite et plus facilement analysable C'est une opération de simplification qui entre dans le cadre de ce dont parle Bruno Latour lorsqu'il écrit à propos des séries de transformations discontinues : « Elles nous relient, par étapes successives, au monde lui-même aligné, transformé, construit. »

[96] La comparaison inductive est également un processus de regroupement cognitif par lequel des éléments différents sont associés les uns avec les autres. Le sens intrinsèque de chaque élément est comparé avec celui des autres. Ceux dont le sens, dans le contexte dans lequel ils se trouvent, sont proches, sont associés ou regroupés les uns avec les autres dans une catégorie générique dont l'intitulé évoque le sens général produit par leur association.

Le traitement qui a été effectué porte, pour ce qui concerne les structures et les publics, sur l'ensemble des mémoires répertoriés dans le document, soit 119 mémoires, et pour ce qui concerne les thèmes des mémoires, leurs publics et leurs lieux, sur 72 d'entre eux. Le travail réalisé grâce à ces méthodes a permis de circonscrire partiellement les limites du champ de l'animation. Il faut entendre par champ ce que Bourdieu dit à propos de ce concept lorsqu'il écrit :

> " Un champ est un univers dans lequel les caractéristiques des producteurs sont définies par leur position dans des rapports de production, par la place qu'ils occupent dans un certain espace de relations objectives. "[97]

> " Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles). (...) Chaque fois que l'on étudie un nouveau champ, (...) on découvre des propriétés spécifiques, propres à un champ particulier. (...) Mais on sait que dans tout champ on trouvera une lutte (...) entre le nouvel entrant (...) et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence. (...) Tous les gens qui sont engagés dans un champ ont en commun un certain nombre d'intérêts fondamentaux, à savoir tout ce qui est lié à l'existence même du champ : de là une complicité objective qui est sous-jacent à tous les antagonismes"[98]

Selon ces conceptions et la manière de les comprendre ici, le champ peut être un lieu, mais il peut également être un domaine ou un segment de l'activité humaine. Les structures dans lesquelles travaillent les animateurs, les publics auprès desquels ils pratiquent leur activité, les thèmes abordés dans leurs mémoires, les publics et les lieux concernés par ces thèmes ont fourni des éléments de réflexion et un cadre aidant à la délimitation du champ général sur lequel ils exercent leur activité.

---

[97] BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*. Paris : Editions de minuit 1984. P 82.
[98] BOURDIEU Pierre, " Quelques propriétés des champs "dans, *ibid.*, pp 113-120.

2 - Les contenus des mémoires

Un travail d'analyse a été réalisé sur de ce que les auteurs du document ont classé sous une rubrique nommée "objet" dans le tableau récapitulatif synthétique des mémoires DEFA. Dans les cases de cette rubrique sont résumés les contenus des mémoires. Si les auteurs du document ont tiré du tableau synthétique des éléments permettant l'établissement de typologies d'animateur, des structures dans lesquelles ils travaillent et des publics qu'ils fréquentent, ils n'ont pas exploité cette rubrique des objets qui reste livrée brute et à laquelle le travail d'analyse s'est particulièrement attaché. Un découpage des énoncés en unités sémantiques regroupées sous 6 items a été élaboré. Ce travail de taxinomie a permis d'obtenir un tableau synthétique codé des types de structures dans lesquels travaillent les animateurs, des types de public avec lesquels ils sont en relation, des types d'animateurs, des thématiques abordées par leur mémoire de fin de formation, des publics auxquels ces thématiques font référence, des problèmes qu'elles soulèvent, des actions qu'elles engagent, des outils qu'elles mobilisent et des lieux où elles se déroulent. Ce tableau synthétique codé présente les données sous une forme réduite et rationalisée. Le travail préalablement réalisé a visé à la construction de ce tableau de manière à pouvoir le traiter par les méthodes de la statistique (tris à plat et khi 2).

A - Le public des animateurs

L'analyse de la rubrique des publics des animateurs a permis de déterminer qu'ils travaillent, pour et avec, des individus. Ces individus sont caractérisés par un certain nombre de critères qui ont été regroupés sous des grandes catégories qui les contiennent et qui peuvent constituer autant de champs sur lesquels ils exercent leur activité. Ils travaillent sur le champ du stigmate, sur un champ plus flou qui pourrait concerner l'ensemble des individus qui composent la société, sur le champ de l'éducatif, sur celui des tranches d'âge ainsi que sur celui du partenariat.

B - Les organismes employeurs

L'analyse de la rubrique des structures dans lesquelles ils travaillent a permis de déterminer qu'ils exercent leur activité sur le champ des lieux racines, sur celui des institutions, sur celui des organisations

C - Les types d'animateurs

L'analyse de la rubrique des types d'animateurs a permis de déterminer qu'ils exercent leur activité sur le champ de l'action sociale, sur celui de la culture, de la formation, du développement, de la communication, du plein air et sur le champ des personnes âgées.

D - Les thèmes des mémoires

L'analyse de la rubrique des thèmes abordés par les animateurs dans leur mémoire de fin de formation a permis de déterminer qu'ils exercent leur activité sur le champ du lien social, sur le champ de la socialisation sur le champ de l'organisation sociale et sur le champ médico-social.

E - Les lieux d'exercice

L'analyse de la rubrique des lieux concernés par le contenu de leur mémoire a permis de déterminer qu'ils exercent leur activité sur le champ des territoires.

F - Les champs d'exercice

Le travail réalisé a permis de dire que les animateurs exercent leur activité sur un champ global constitué de différents sous champ. Ces sous-champs qui ont été repérés et élaborés, au nombre de 21, constituent l'ensemble des domaines investis par ces professionnels lors de l'exercice de leur activité. Ces sous-champs sont :

TABLEAU 1 : CHAMPS D'EXERCICE DES ANIMATEURS

- 1 Champ des individus,
- 2 Champ du stigmate,
- 3 Champ flou,
- 4 Champ de l'éducatif,
- 5 Champ des tranches d'âge,
- 6 Champ du partenariat,
- 7 Champ des lieux racines,
- 8 Champ des institutions,
- 9 Champ des organisations,
- 10 Champ de l'action sociale,
- 11 Champ de la culture,
- 12 Champ de la formation,
- 13 Champ de développement,
- 14 Champ de la communication,
- 15 Champ du plein air,
- 16 Champ des personnes âgées,
- 17 Champ du lien social,
- 18 Champ de la socialisation,
- 19 Champ de l'organisation sociale,
- 20 Champ médico-social,
- 21 Champ des territoires.

Cette liste qui constitue l'ensemble des sous-champs d'activité des animateurs définit précisément les contours du champ global de leur action. Il semblerait que celui-ci soit constitué d'éléments différents dans leur nature et dans leur forme. Cette disparité gêne à la détermination rapide et générique de leur champ global d'investissement qui reste, comme tel, assez nébuleux. La

lecture de la liste si elle fournit des indications précises sur le découpage et les limites du champ ne le laisse pas voir dans sa globalité. C'est pourquoi il a paru nécessaire de procéder à ce niveau à une nouvelle catégorisation de cette liste, pour tenter de mieux saisir l'essence de son contenu. Cette catégorisation sous forme de tableau est reproduite ici pour que le lecteur visualise son processus d'élaboration, par regroupement dans un premier temps puis par attribution de noms ou de caractéristiques dans un second temps.

TABLEAU 2 : CATEGORIES DES CHAMPS D'EXERCICE DES ANIMATEURS

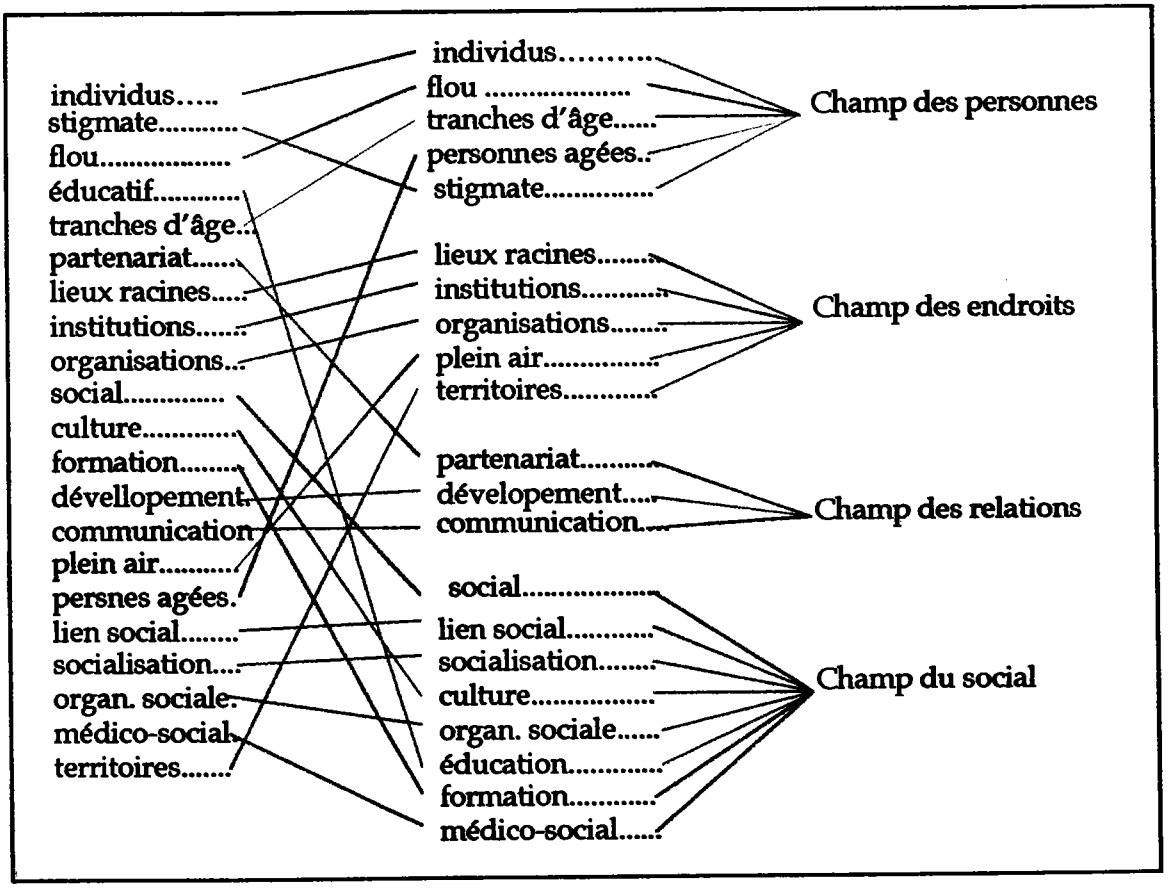

3 - Les champs d'exercice des animateurs

A - Champ des personnes

Les animateurs travaillent avec et pour des personnes. Les gens avec et pour lesquels ils travaillent sont regroupés dans de grandes catégories définies par un certain nombre de caractéristiques. Ces caractéristiques, qui par extrapolation peuvent être envisagées comme des éléments de règles[99], n'existent pas comme ça, toutes seules. Elles sont le produit d'histoires, de points de vue, d'organisations et elles s'exercent sur la société d'où elles sont issues. Elles sont inscrites dans des institutions formelles et informelles. Elles sont supportées par des points de vue, des idéologies. Elles sont le fruit de la capacité collective des individus à organiser leur vie en société par le traitement taxinomique de ses constituants. Les caractéristiques qui définissent les catégories avec lesquelles travaillent les animateurs sont des constructions sociales, produits d'histoires, de débats et d'actes. Elles expriment et inscrivent des considérations et des points de vue sur les individus et sur la manière qu'ils ont de s'organiser et de se comporter ensemble, en société. Dans ce sens, elles représentent un point de vue politique dans la mesure où elles se soucient de l'organisation de la vie des hommes et dans la mesure où elles adoptent et expriment un point de vue sur cette organisation. Le fait par exemple que les animateurs exercent leur activité auprès de personnes caractérisées par la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent indique que la vie des personnes puisse être envisagée à travers le prisme d'une conception qui découpe en tranches différentes périodes de leur existence. Par ailleurs, ces différentes catégories définies par leurs caractéristiques spécifiques, confèrent aux individus des droits et des devoirs attachés à ces catégories, ce qui fait de la vie d'un individu une succession d'états sociaux dans lesquels il entre, consciemment ou pas, au fil du temps structurel et conjoncturel de son existence[100]. Ce découpage évolue avec le temps et selon des circonstances de la conjoncture. La construction de la tranche d'âge des dix-huit, vingt-cinq ans par exemple est une catégorisation qui a quelque chose à voir avec l'emploi des jeunes et le chômage et avec la politique que l'État organise en réponse à ces problématiques.[101] L'adoption des éléments de ce découpage, où

[99]REYNAUD Jean-Daniel, *Les règles du jeu. "L'action collective et la régulation sociale"*. Paris : Armand Colin 1993.

[100] Le temps structurel de la vie des individus est considéré ici comme étant lié à l'état d'évolution biologique de leur être et le temps conjoncturel à celui de l'évolution de leur état social.

[101]Voir les textes de N. MONCEL, de J. KAISER, de J-L MEYER de A. BOULAYOUNE et de H. JORY sur ces questions dans FRIOT Bernard, ROSE José, *op. cit., supra* note n°15.

l'activité se réalise à partir d'eux participe à son existence et le cautionne d'une certaine manière et donc participe, cautionne ou combat les politiques qui les sous-tendent. C'est en ce sens que cette catégorie revêt un caractère politique déterminé par la posture que les animateurs ont à l'égard de ce sur quoi et avec lequel ils travaillent. Les animateurs ont conscience des enjeux qui sont liés à ces différentes catégories de personnes auprès desquelles ils interviennent. Ils mesurent intellectuellement et pratiquement les effets que produisent leur action sur elles.

Les éléments de la catégorie "champ des individus ou champ politique (Posture)" situent le cadre général de l'activité des animateurs qui travaillent avec des groupes d'individus, caractérisés par des critères plus ou moins précis qui constituent autant de points de vue politiques sur l'organisation de la vie sociale. Il semble que ceci situe fondamentalement le champ de leur activité qui s'exerce d'abord auprès de groupes et que cela constitue une posture qui place au centre de leurs préoccupations l'individu en tant qu'objet et sujet de leur activité.

B - Champ des endroits

Cette catégorie regroupe des termes qui peuvent signifier des lieux, des endroits, identifiables matériellement. L'hôpital par exemple est une institution incarnée dans les bâtiments dans lesquels elle se trouve. On peut matériellement identifier ces bâtiments qui ont une réalité physique, une existence matérielle. Le plein air est également un lieu, un espace matériellement définissable, ainsi que les organisations, les territoires et les lieux racines. Le champ des espaces, que la catégorie représente, constitue le domaine éthique des animateurs dans la mesure où il représente le domaine des vertus investies par leur activité. Les vertus composent l'éthique[102]. Le domaine des vertus investies par les animateurs est un domaine d'espaces au sein duquel évoluent les individus auprès desquels ils exercent leur activité. Ces espaces concernent des univers matériels où l'activité des humains se déploie. La détermination de ces lieux et leur circonscription dans l'univers social constituent une éthique de l'action des

[102] "Le bien propre à l'homme est l'activité de l'âme en conformité avec la vertu et, si les vertus sont nombreuses, selon celle qui est la meilleure et la plus accomplie."
[102] ARISTOTE, *Ethique de Nicomaque*. Paris : Garnier Frères 1965. P 29

animateurs si l'on considère les institutions, les organisations, les lieux racine le plein air et les territoires comme des vertus louables, susceptibles d'être poursuivies en vue d'atteindre le bonheur ou le bien commun. Les lieux ne sont pas, en soi, le bonheur, mais ils sont les vertus par lesquelles on peut s'en approcher. C'est dans cette perspective qu'il est considéré que la catégorie du champ des endroits peut également représenter le champ éthique sur lequel les animateurs exercent leur activité.

C - Champ des relations

Les éléments que contient cette catégorie évoquent la notion de relation dans la mesure où ils font implicitement référence à une extériorité, qui suppose la bipolarité (au minimum) des composants des situations. Ces termes évoquent le déploiement dans l'altérité et c'est en ce sens qu'il peut être considéré comme relevant du domaine de la relation. La relation suppose au moins deux éléments en contact ce qui amène à l'idée d'interaction. La relation, dans le sens où elle est entendue ici est une interaction dans la mesure où toute activité de l'un des composants de la situation induit des effets sur les autres, et réciproquement. Le sens attribué à ce terme définit un type comportemental général des individus, qui mobilise pour l'essentiel le concept d'interaction comme modèle de fonctionnement et d'organisation sociale. Pour les interactionnistes, les interactions sont

"définies comme des processus autonomes où s'entrelacent continûment perceptions, interprétations, présentations et adaptations mutuelles."[103]

Le terme de morale est associé à cette catégorie dans la mesure où le modèle interactionniste supposé (quand bien même ce modèle ne serait pas pertinent et que d'autres le seraient plus) représente un courant disciplinaire de la sociologie. Il ne constitue qu'une des théories de cette discipline scientifique. Il est un des outils de la panoplie des sociologues qui leur permet de donner du sens à ce qu'ils observent, mais ce n'est pas le seul. Dans cette mesure, l'adopter

[103]DE QUEIROZ Jean-Manuel, ZIOLKOVSKI Marek, *L'interactionnisme symbolique, G.H Mead, Blummer, Goffman, Becker, Strauss.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes 1994. p 59.

(ou un autre, ou d'autres) comme modèle c'est le prendre parmi d'autres, et comme on peut supposer qu'en la matière, les choses ne se font pas tout à fait au hasard, le prendre c'est le choisir. L'adoption du modèle interactionniste comme champ d'exercice de l'activité des animateurs relève d'une morale dans la mesure où l'interactionnisme en tant que courant théorique se définit assez précisément. Cette théorie est définie et c'est ce qui fait qu'elle peut avoir un caractère normatif, si elle est utilisée comme modèle de référence, dans un système de fonctionnement ou de représentation. Envisagée sous cet angle normatif, la théorie devient un principe auquel l'action des animateurs se réfère et qui constitue en cela une morale qui guide et encadre leur action en définissant ses méthodes et moyens et qui constitue un champ sur lequel ils exercent leur activité. L'adoption d'un courant théorique comme champ d'exercice des pratiques semble constituer une morale dans la mesure où le courant devient l'étalon, le point de référence, le point de comparaison et de création d'un champ de pratique des animateurs. D'une certaine manière, la théorie peut revêtir le caractère figé d'un dogme et c'est en ce sens qu'il semble qu'elle peut dans ce cas constituer une morale. Cette question se rapporte à celle qui a été abordée dans la première partie de la thèse à propos de la place de la définition.

D - Champ du social

Cette catégorie contient des éléments qui relèvent de ce qui a été défini dans l'introduction comme relevant du « social » c'est à dire du sociétal.

Ce champ social sur lequel les animateurs exercent leur activité parait également constituer le champ technique sur lequel ils interviennent dans la mesure où il se compose d'éléments définis et différents qui mobilisent pour leur conceptualisation ainsi que leur réalisation des techniques précises et différenciées. Ces techniques représentent, l'équipement des animateurs.[104]Cette catégorie représente enfin le terrain sur lequel et par lequel les animateurs exercent leur activité dans la mesure où les techniques qu'ils mobilisent sur le champ du social ne se dissocient pas de ce champ lui-même. La socialisation et

[104]" L'équipement est ce dispositif, liant personnes, choses et action selon une certaine loi, dans lequel les partenaires acceptent d'investir et à propos desquels ils s'accordent ". Jean-Yves TRÉPOS dans, *La sociologie de l'expertise*. Paris : Presses Universitaires de France 1996. P 49.

l'éducation par exemple constituent un domaine de l'activité humaine, mais consistent également en des techniques. La socialisation est un processus qui s'opère par de multiples facteurs dont tous ne sont pas maîtrisables mais sur lesquels, pour la majorité d'entre eux, il est possible d'influer par des actes, des gestes et des positions qui constituent autant de techniques pour agir. C'est en ce sens qu'il semble que le champ du social global sur lequel les animateurs exercent leur activité, constitue, également, le terrain de leur pratique.

4 - Les champs de compétence des animateurs

Le travail de catégorisation et de mesure du contenu de la mémoire des mémoires a permis d'aboutir à la détermination du champ d'exercice des animateurs qui est circonscrit aux domaines définis par les termes relevés. Il semble que les animateurs exercent leur activité sur un champ dont certains morceaux, certaines parties, sont également investis par d'autres professionnels. Ceci se vérifie notamment dans la catégorie des types d'animateurs définis par les auteurs de la mémoire des mémoires, où au titre d'animateur est accolé celui d'une autre profession comme éducateur ou assistant social ou encore de psychologue, par exemple. Il semble donc que l'activité des animateurs s'exerce sur un champ déjà partiellement investi par d'autres professionnels. En référence à ce dont parle J.Y. Trépos à propos de déprofessionnalisation, ceci pourrait signifier que les animateurs exercent leur activité en morcelant le monopole de l'activité d'autres professions. En investissant des champs occupés traditionnellement par d'autres, les animateurs attaqueraient leur monopole et constitueraient leur champ propre. Ces champs représentent un segment de l'activité de ces professions et si ceux-ci venaient à les perdre au profit des animateurs le processus de déprofessionalisation serait accompli. Par ailleurs, il est également possible d'imaginer que ce sont ces autres professions qui investissent le champ des animateurs et en ce sens ce serait ces derniers qui subiraient les effets d'une déprofessionnalisation de leur activité.

Quoi qu'il en soit de cette question de savoir qui " déprofessionnalise " qui, il semble que les animateurs ne constituent pas une profession telle que

défini par Hughes. La condition du monopole n'étant pas remplie et la comparaison au modèle théorique révélant des écarts, il semble que les animateurs socioculturels ne sont pas encore constitués en une profession. Mais il est également possible d'envisager que cette activité soit en voie de devenir une profession selon ce modèle théorique, compte tenu du fait de la présence d'éléments de la théorie d'Hughes, tel le titre, qui existe pour les animateurs ainsi que le mandat que ce titre leur confère. Par ailleurs, des conceptions théoriques différentes de la notion de profession, qui seront discutées un peu plus loin (partie 4) indiquent que l'activité des animateurs subit les effets d'un processus de professionnalisation, conçu comme l'institutionnalisation de pratique sociale. Mais l'occupation par les animateurs des différents espaces de pratiques réservées, révèle le caractère transversale de leur activité.

La détermination du champ d'exercice des animateurs précise les contours de leur action, mais ne définit pas les éléments de la compétence dont ils font preuve lorsqu'ils exercent leur activité. La circonscription du champ d'activité des animateurs indique sur ce quoi ils ont compétence pour agir, ce sur quoi leur compétence s'exerce, mais ne dit pas en quoi cette compétence consiste. L'étude des éléments de la mémoire des mémoires qui n'ont pas été traités par ses auteurs et plus précisément les catégories élaborées sur les objets des mémoires des animateurs fournit des indications qui permettent la détermination de ces compétences.

Le processus de regroupement réalisé à partir de la colonne "objet des mémoires" est le même que celui qui a été exposé précédement. Les contenus des éléments de cette colonne ont été regroupés sous trois items. Le premier regroupe les éléments de problématiques abordées par les animateurs dans leurs mémoires, le second regroupe les actions qu'ils engagent en regard de ces problématiques, le troisième les outils dont ils se servent pour cela.

A - Les problématiques des mémoires

Les problématiques abordées par les animateurs dans leurs mémoires portent sur le champ d'exercice qui vient d'être circonscrit. Ces problématiques

concernent les éléments de l'univers des animateurs et abordent des questions qui relèvent de la diversité des composants de leur champ d'exercice et de sa complexité. Les problèmes spécifiques de ce champ requièrent des traitements spécifiques eux aussi. Ces traitements nécessitent des connaissances, des méthodes, des pratiques, autant d'éléments qui constituent la compétence dont les animateurs doivent faire preuve (ou autant d'éléments de compétence qui sont mis en épreuve) En ce sens, ces problématiques qui abordent des problèmes du champ d'exercice des animateurs peuvent être susceptibles, pour une partie, d'aider à la détermination de ce qui constitue leur compétence.

TABLEAU 3 : PROBLEMATIQUES DES MEMOIRES DEFA

Gestion, Organisation	26 %
Animation et Technique d'Animation	21 %
Développement	14 %
Reconnaissance, Epanouissement.	10 %
Contexte et Post Cure	8 %
Dégradation	5 %
École	4 %
Temps Libre	3 %
Culture	3 %
Exclusion	3 %
Emploi	3 %

Un nouveau codage de cette catégorie a été réalisé, de manière à en produire une vision plus synthétique aidant à l'interprétation des données.

TABLEAU 4 : PROBLEMATIQUES ET MONDES DE BOLTANSKI

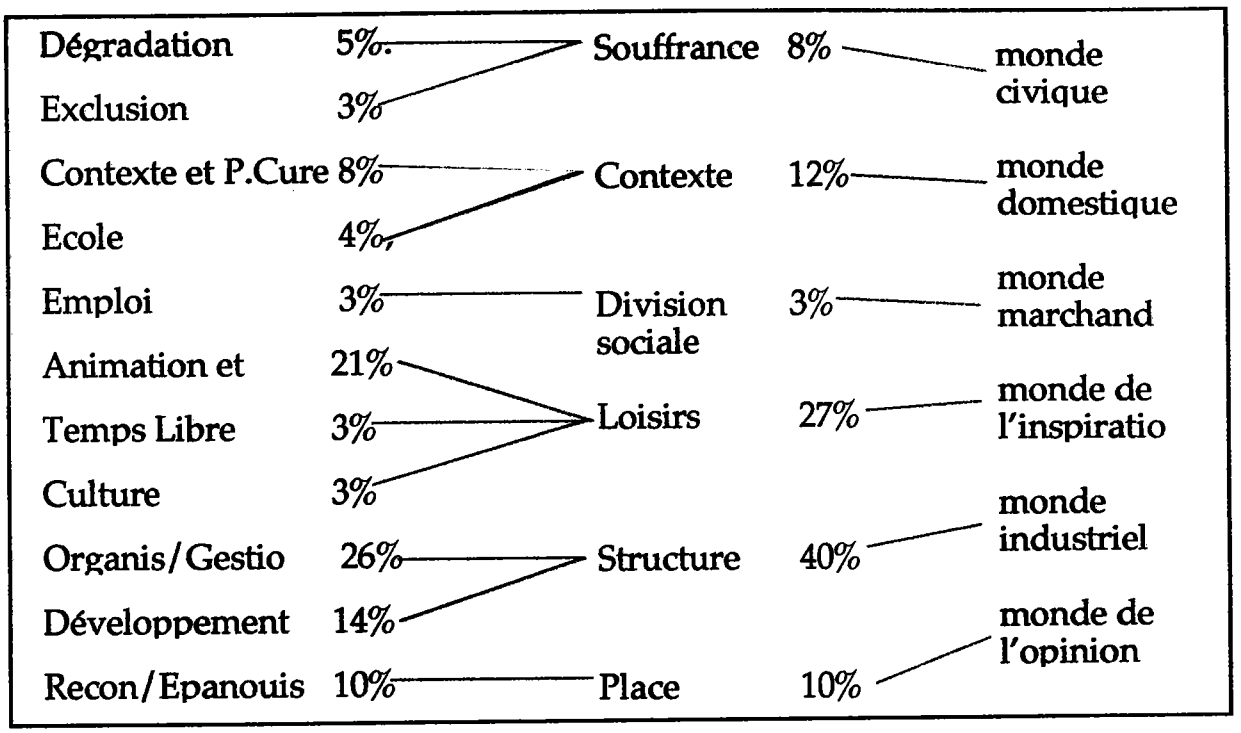

Le processus de catégorisation et de réduction des données, procède d'une opération cognitive dont il n'est pas possible, en l'état des capacités de l'auteur, de rendre compte complètement. Il faut donc préciser que restent dans l'ombre de l'exposition certains éléments de ce processus et de son déroulement qui ne sont pas bien connus de l'auteur[105]. Ici encore, l'opération a consisté dans un premier temps à regrouper par paquets les termes qui semblaient pouvoir faire partie d'une même famille. C'est ensuite les éléments des paquets obtenus qui ont induit une appellation générique qui est censée les signifier d'une façon synthétique.

Ces termes eux-mêmes, individuellement, et ensemble, ont fait penser à la catégorisation opérée par Boltanski et Thévenot dans leur ouvrage *de la justification*[106]. Les auteurs y modélisent les types de justification que les

[105]Il est probable que pourrait être associé aux éléments de ce processus cognitif ce dont parle Claude Lévi Strauss dans "La pensée sauvage" où il établit une caractéristique anthropologique structurale qui est définie par la faculté que les individus en société ont de se distinguer les uns des autres en même temps que de celle qu'ils ont de s'associer les uns aux autres par le phénomène de la comparaison. Claude LEVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*. Paris : Plon, 1962.
[106]BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *op. cit., supra* note n°69.

personnes mettent en œuvre pour résoudre un conflit, un désaccord et régler dans une épreuve de réalité la dissension qui les oppose. Ils pratiquent une sociologie de la justification publique en même temps qu'une sociologie de la dispute. Le travail qu'ils réalisent dans cet ouvrage consiste notamment à caractériser, par la mise en évidence des principes qui les gouvernent, la nature des arguments que les personnes déploient dans des situations toujours spécifiques. Les circonstances de l'action qu'ils engagent déterminent l'état de grandeur auquel ils accèdent et fondent l'accord et le consensus. Les grandeurs établies dépendent des circonstances de l'action. Ils déterminent un modèle théorique de caractérisation de la nature des arguments produits par les acteurs en fondant leur construction sur :

> "(...) une série de va-et-vient entre les données empiriques recueillies par le travail de terrain sur les disputes, (...) et des constructions qui, ayant fait l'objet d'une élaboration systématique dans la tradition de la philosophie politique, possédait le caractère de modèles susceptibles d'être mis à profit dans notre tâche de modélisation de la compétence commune."[107]

Ils déterminent ainsi six grands types de justification. Chacun de ces types de justification possède sa propre logique, ses propres modalités et la rationalité des arguments relève non pas spécifiquement des conceptions idéologiques ou des valeurs dont les individus peuvent être porteurs, mais de principes déterminés par "... les constructions de la philosophie politique (...) inscrite dans des institutions et des dispositifs "[108]. Ces principes supérieurs communs sont des incommensurables. Ils ne sont pas comparables et il n'est pas possible d'établir entre eux de principes d'équivalence. Les principes sont des sortes de paradigmes ontologiques qui recèlent leur propre logique interne et dont la rationalité et la cohérence procèdent d'eux-mêmes. Ils constituent des mondes distincts, inscrits dans les personnes, les actions, les situations, les objets. Il est ainsi possible de définir ces mondes. Les auteurs établissent leur travail de catégorisation en ayant étudié "... la mise en œuvre des principes supérieurs communs et leur déploiement dans des mondes, à partir de guides destinés à

[107]BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *ibid.*, p 82.
[108]BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *loc. cit.*

l'action"[109]. La description des mondes que les auteurs présentent est une mise en exemple de leur modèle théorique. Lesdits mondes ne sauraient être réduits à ce qui est exposé à titre d'application restreinte du modèle. Les six mondes présentés dans l'ouvrage sont ceux utilisés dans la catégorisation précédente, à savoir, le monde de l'inspiration, le monde domestique, le monde de l'opinion, le monde civique, le monde marchand, le monde industriel. L'attitude et le comportement des individus est envisagé dans une perspective situationniste où leurs actions ne sont pas déterminées par des habitudes ou des structures incorporées en eux, ni par des systèmes qui pré déterminent leur comportement (sans pour autant que ces modèles soient rejetés) mais par la prise en compte de la spécificité de la situation, des éléments du contexte et des ressources argumentaires qu'ils mobilisent dans des situations toujours différentes, pour fonder l'accord et le consensus à partir desquels s'opère la régulation des tensions. Ceci conduit à l'état de paix.

Dans le prolongement du travail entrepris dans *les économies de la grandeur*, Luc Boltanski, dans son ouvrage *L'amour et la justice comme compétence*[110] a étudié l'état dans lequel se trouvent les personnes lorsque l'accord est réalisé, qu'il est fondé. Car les individus ne sont pas en état de dispute permanente. Lorsque, à la suite d'une dissension, les personnes entrent dans une épreuve de réalité dans laquelle ils s'affrontent et grâce à laquelle ils fondent leur accord et établissent un consensus, ils accèdent à un autre état que celui du conflit et de la dispute. Ils accèdent à un état de paix où leurs actions mutuelles s'accordent et établissent la concorde. C'est un état où les actes des individus concourent au maintien de cet état de paix. Leur volonté est accordée à ce qui leur paraît juste. Les personnes ne sont plus en conflit et elles n'ont plus d'objet de désaccord. Elles entrent alors en état de paix en justesse. La paix en justesse s'oppose au conflit en justice qui est l'état dans lequel se trouvent les individus lorsqu'ils s'affrontent dans l'épreuve de réalité, ce dont il est question dans les économies de la grandeur. Cet état de paix en justesse, ce moment où les individus ne sont pas en conflit, où ils n'ont plus d'objet de désaccord, où leurs volontés sont ajustées et leur engagement juste, l'auteur l'identifie à un état d'amour envisagé d'après ce qu'en présente Saint Augustin dans son ouvrage *la cité de dieu* où

[109]BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *ibid.*, pp. 189-192
[110] BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences.* Paris : Métailié 1990.

l'amour est l'amour de Dieu. Cet amour est un état plus qu'un sentiment, qui génère par sa réalisation instrumentalisée l'harmonie de la cité. Cet état de paix en justesse, cet état d'amour dans lequel se trouvent les individus est appelé état d'agapè. Les individus passent successivement d'un état à un autre. Lorsque qu'ils sont en état d'agapè et que survient l'objet d'une dissension alors ils entrent en conflit en justice. Le conflit en justice est le mode d'action dans lequel ils s'engagent et grâce auquel ils accordent leurs volontés, ce qui les conduit de nouveau à l'état de paix. Ils passent donc alternativement de l'Amour à la Justice et ceci par la compétence qu'ils déploient dans les situations.

L'association des mondes de Boltanski et Thévenot aux catégories définies auxquelles ils se rapportent ici ne doit pas être envisagée comme quelque chose d'établie, de stable, de définitif et de catégorique, mais plutôt comme une mise en exemple de leur modèle théorique. Bien que l'association de certains mondes avec les termes de la catégorie à laquelle ils se rapportent puisse être discutée, il semble que les animateurs exercent leur activité sur un champ qui recouvre ce dont ces auteurs parlent dans leur ouvrage. Il semble ainsi que leur activité s'exerce, dans des proportions différentes, sur l'ensemble des mondes du modèle. À supposer même que l'ensemble des mondes élaborés par les auteurs ne soit pas concernés par l'exercice de l'activité des animateurs, trois ou quatre d'entre eux, au minimum, le sont. À considérer que les animateurs exercent leur activité sur plusieurs des mondes, en poursuivant dans la logique de la théorie, il est possible d'envisager qu'ils soient engagés dans les épreuves de réalité des mondes lorsqu'ils sont en conflit en justice ou dans l'état d'agapè lorsqu'ils sont en paix en justesse.

Il est possible de dire que la compétence des animateurs s'exerce principalement sur le champ des organisations de système, puis par ordre décroissant, sur le champ des loisirs, sur le champ du contexte, sur le champ de la place, sur le champ de la souffrance, et enfin sur le champ de la division sociale. La caractérisation de ces champs de compétence ne saurait réduire celles des animateurs et il ne saurait être question de dire que ces champs constituent exclusivement les domaines de compétence abordés par leurs problématiques dans les mémoires, mais du moins ce sont ceux auxquels l'analyse a permis d'aboutir.

B - Les actions des mémoires

Cette catégorie regroupe les actions qui ont été repérées dans les mémoires des animateurs. Elles portent sur le champ d'exercice qui a été déterminés. Ces actions doivent être envisagées dans le cadre d'une démarche que les animateurs mettent en œuvre plutôt que comme des recettes qu'ils appliquent. Elle est composée d'éléments des résumés synthétiques du contenu des mémoires et est constituée, dans la première partie de son élaboration, des verbes contenus dans ces résumés. Ces verbes sont en majorité des verbes d'action. Ce qui fait que le traitement qui a été opéré par la suite, et qui s'est formalisé sous forme de nom, pourrait tout aussi bien réapparaître sous forme de verbe à présent. Cette légère transposition des noms en verbes a permis de mieux appréhender et de formaliser une autre partie du domaine de compétence sur lequel les animateurs exercent leur activité.

TABLEAU 5 : ACTIONS DES MEMOIRES DEFA

Réalisation	Réaliser	22%
Émancipation	Émanciper	15%
Conception	Concevoir	12%
Participation	Participer	10%
Dynamisation	Dynamiser	8%
Gestion	Gérer	6%
Conditionnement	Conditionner	6%
Formation	Former	3%
Commercialisation	Commercialiser	3%
Accaparement	Accaparer (s)	1%
Indéfinis		14%

Les données peuvent être utilisées sous cette forme pour caractériser ce qui constitue le domaine de compétence des animateurs, dans les proportions indiquées. C'est-à-dire que dans leurs proportions respectives, les compétences

des animateurs consistent à réaliser, à émanciper, à concevoir, à participer, à dynamiser, à gérer, à conditionner, à former, à commercialiser, à accaparer. Ces compétences pourraient être suffisamment explicites en elles-mêmes et pourraient s'arrêter là une réflexion à leur sujet. Mais pour affiner la perception de ce champ de compétence, une nouvelle opération de catégorisation a été opérée.

TABLEAU 6 : ACTIONS ET MONDES DE BOLTANSKI

Réalisation Commercialisation Gestion	Réaliser Commercialiser Gérer	*Item 1* 38%	*Mondes Industriel et marchand*
Participation Dynamisation	Participer Dynamiser	*Item 2* 18%	*Monde Civique*
Émancipation Conditionnement Formation Conception	Émanciper Conditionner Former Concevoir	*Item 3* 31% *Item 4* 13%	*Monde Domestique* *Monde de l'inspiration*

Cette catégorisation des actions, dégagées de l'observation des résumés synthétiques de la mémoire des mémoires, fait apparaître quatre items qui renvoient à quatre des mondes de Boltanski et Thévenot. Ils représentent ainsi une vision synthétique des éléments du domaine de compétence des animateurs. Il apparaît à l'occasion de l'analyse de leur expérience d'animation, dont ils rendent compte dans le mémoire de fin de formation comme il a déjà été dit, que la compétence d'action des animateurs relève des quatre formes d'investissement que les notions de monde industriel et marchand, monde domestique, monde

civique et monde de l'inspiration, convoquent, selon la théorie des auteurs dernièrement cités. Le domaine de compétence d'action des animateurs relève du monde industriel puis du monde civique, puis du monde domestique et enfin du monde de l'inspiration.

C - Les outils des mémoires

Cette dernière catégorie regroupe l'ensemble des outils qui ont été repérés dans le contenu des mémoires, selon la méthode exposée précédemment, qui a produit les résultats suivants :

TABLEAU 7 : OUTILS DES MEMOIRES DEFA

Activité	15%
Lieu/Structure	14%
Organisation/Dispositif	14%
Indéfinis	14%
Volonté	11%
Lien social	11%
Combat/Dialogue	6%
Animation	4%
Marché	4%
Évaluation	3%
Service	3%
Cadre de vie	1%

Le mot outil est employé ici dans un sens figuré où il est considéré comme un moyen d'action, un instrument pour agir. C'est dans ce sens qu'il faut envisager cette catégorie qui regroupe l'ensemble des moyens et des instruments que les animateurs mobilisent pour agir sur et dans les situations. En fonction des problèmes qui se présentent à eux lors de l'exercice de leur activité ordinaire,

envisager cette catégorie qui regroupe l'ensemble des moyens et des instruments que les animateurs mobilisent pour agir sur et dans les situations. En fonction des problèmes qui se présentent à eux lors de l'exercice de leur activité ordinaire, ils engagent des actes qui visent à résoudre ces problèmes. L'expérience d'animation qu'ils effectuent et sur laquelle porte leur mémoire est liée à une réalité professionnelle dans la mesure où, au minimum, ils exercent cette activité en contrepartie d'un salaire. Cette réalité professionnelle qu'ils analysent concerne également un niveau de réalisations et d'actions qu'ils engagent, ou qui s'exercent, et qu'ils observent et dont ils rendent compte dans leur mémoire.

Les outils sont donc les moyens qu'utilisent les animateurs pour exercer leur activité. Ces outils, comme cela apparaît dans le tableau, sont très différents les uns des autres et ils relèvent de sciences, de techniques, de perceptions et de mondes distincts. Que l'activité soit un outil, est concevable quand il s'agit par exemple de l'envisager comme un outil d'intégration sociale ou comme un outil d'éducation. Que les organisations, les dispositifs, les lieux et les structures puissent être envisagés comme des outils grâce auxquels on agit sur les choses, cela se conçoit aussi aisément, mais que la volonté et le combat puissent aussi l'être n'apparaît pas si évident de prime abord. Ceci étant, en les considérant comme des moyens d'action, voire comme des techniques visant par leur exercice à produire des effets attendus sur des états, il est possible de les imaginer comme des outils au même titre qu'une organisation, un bâtiment ou un stylo. Cette réflexion conduit à imaginer la possibilité d'une catégorisation qui permet d'avoir une vue plus synthétique des outils que les animateurs mobilisent pour exercer leur activité. Cette dernière opération de catégorisation relève du même processus déjà exposé et donne les résultats suivants :

TABLEAU 8 : OUTILS ET MONDES DE BOLTANSKI

Lieux/structure Lien social Combat/dialogue Animation	*Item 1* 35%	*Monde Civique*
Activité Organisation/Dispositifs Evaluation Cadre de vie Marché Service	*Item 2* 40%	Monde *Industriel et Marchand*
Volonté	*Item 3* 11%	*Monde de l'Inspiration*

La catégorisation obtenue fait apparaître que la compétence des animateurs, à travers les outils qu'ils mobilisent pour exercer leur activité, se déploie dans trois dimensions.

La première de ces dimensions de la compétence des animateurs est la dimension opérationnelle, instrumentale et technique, celle du niveau et des moyens de l'action. Elle relève du " monde industriel et marchand ". Elle est de l'ordre du faire, de l'agir. Une partie de la compétence des animateurs est d'agir grâce aux moyens contenus dans la catégorie de référence. C'est ainsi qu'ils déploient leur compétence à travers les outils que sont les activités, les

organisations et les dispositifs, les évaluations, le marché, les services et le cadre de vie.

La seconde dimension de la compétence des animateurs relève de la catégorie du " monde civique ". Le lien social en tant que tel ne peut être considéré comme une compétence, ce n'est pas une qualité (dans le sens capacité). C'est plutôt un état de fait, quelque chose d'inhérent à la nature humaine, une donnée anthropologique. En ce sens les animateurs n'ont pas la compétence du lien social. Mais elle concerne et porte sur le lien social qui en tant que tel constitue le champ qu'ils investissent et sur lequel leur activité s'exerce.

La troisième dimension de leur compétence, révélée par l'étude des outils des mémoires, concerne un domaine qu'il est peu courant de considérer à propos des compétences professionnelles. La volonté est en effet rarement mobilisée dans les discours comme outils méthodologiques d'action. Ceci étant, le processus déroulé jusqu'à présent conduit à ce résultat dont il faut faire état comme il apparaît. Il apparaît ainsi que la compétence des animateurs consiste pour partie en un acte d'engagement volontaire dans l'action.

Des travaux d'analyse de la rubrique des problématiques de celle des actions et de celle des outils de la mémoire des mémoires, ont pu être fondées quelques réflexions sur ce qui constitue la compétence des animateurs. De l'analyse de la rubrique des problématiques est apparu le fait qu'ils exercent leur activité sur plusieurs mondes. Leur compétence s'exerce principalement sur le champ des organisations de système, puis par ordre décroissant, sur le champ des loisirs, sur le champ du contexte, sur le champ de la place, sur le champ de la souffrance, et enfin sur le champ de la division sociale. De l'analyse de la rubrique des actions est apparu qu'une partie de la compétence qu'ils mettent en œuvre dans l'exercice de leur activité consiste à conceptualiser, agir, insuffler. Et enfin de l'analyse de la rubrique des outils est apparu le fait que leur compétence concerne trois dimensions de l'action, la dimension opérationnelle, la dimension du lien social et la dimension de l'engagement.

Les éléments empiriques et leur confrontation au domaine théorique ont conduit à considérer que la compétence professionnelle des

animateurs est le produit d'un processus au cours duquel ils acquièrent les éléments nécessaires à l'exercice de leur activité qui consiste à entretenir ou à développer le lien social. Il apparaît ainsi que la compétence des animateurs consiste un système d'action qu'ils activent dans des situations pour y imprimer la marque de leur volonté.

Chapitre III

ENQUETE PAR ENTRETIENS

I - Les entretiens

Le propos développé dans la thèse repose également sur deux séries d'entretiens réalisés auprès d'animateurs titulaires du DEFA[111]. La première série a été réalisée à l'occasion du travail précédemment cité et a consisté en trois entretiens exploratoires. Pour les mêmes raisons qu'invoquées précédemment il convient de reporter ici les arguments et principales conclusions sur lesquelles ils ont débouché ainsi que les méthodes qui ont été utilisées.

1 - Caractéristique de la population interrogée

Les animateurs qui ont été consultés pour les entretiens sont tous titulaires du DEFA et ont exercé les fonctions d'animation après l'obtention de leur diplôme. Le tableau qui suit présente les dates auxquelles les entretiens ont été réalisés, le sexe des personnes interrogées, leur âge, leur fonction, la nature de la structure dans laquelle ils exerçaient au moment des entretiens, le type de contrat qui les liait à leurs employeurs ainsi que la domiciliation de leur lieu d'exercice professionnelle.

[111] Voir le document 2 du CD qui contient les annexes.

TABLEAU 9 : ENTRETIENS

	Date	Sexe	Age	Fonction	Structure	Contrat	Lieu
1	11/97	M	39	Directeur	Maison des Jeunes et de la Culture	CDI	Moselle
2	11/97	F	35	Directrice	Centre social	CDI	Moselle
3	11/97	M	27	Directeur	Centre social	CDI	Moselle
4	7/99	M	44	Formateur		Demandeur d'emploi	Moselle
5	10/99	M	38	Réalisateur Formateur	Association de communication sociale	Intermittent du spectacle	Paris
6	12/99	M	42	Directeur adjoint	Maison des Jeunes et de la Culture	CDI	Moselle
7	12/99	M	39	Directeur	Maison des Jeunes et de la Culture	CDI	Moselle
8	05/00	M	38	Directeur	Centre d'éducation à l'environnement	CDI	Haute Normandie
9	05/00	M	38	Directeur	Service Municipal animation prévention	CDI	Haute Normandie

2 - Périodes d'entretien

A - Première période

La première série d'entretiens a été réalisée à la fin de l'année 1997 et au début de 1998[112]. Ces entretiens cherchaient à saisir les éléments de la compétence que les animateurs mettent en œuvre dans leur travail afin de dégager de futures pistes de réflexion. Trois entretiens ont été réalisés auprès d'animateurs par les méthodes de l'entretien compréhensif. L'entretien compréhensif est une méthode d'investigation du domaine empirique des sciences sociales. C'est un des moyens qui permettent de recueillir le discours des personnes ciblées par l'enquêteur et qui constitue le matériau d'analyse sur lequel il appuie sa recherche. Le chercheur s'intéresse à quelque chose et il pense que la, ou les personnes avec lesquelles il s'entretient peuvent lui fournir des renseignements, des informations qui vont l'aider à comprendre ce qui l'occupe. Les personnes interrogées sont considérées comme étant détentrices d'informations précieuses auxquelles il souhaite avoir accès. Il faut donc que ces personnes délivrent ces informations qui intéressent le chercheur.

> "En tant que processus interlocutoire, l'entretien est un instrument d'investigation spécifique, qui aide donc à mettre en évidence des faits particuliers. L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal"[113].

Le traitement des discours a permis de faire émerger un certain nombre d'éléments grâce aux théories et aux modèles des auteurs qui déjà été cités. Ces théories ont semblé pouvoir fournir un cadre permettant de donner un sens, c'est-à-dire de créer des liens de causalités entre les éléments observés et la problématique telle qu'elle a été présentée. Il a donc été opéré, sur le support de ces théories, des rapprochements avec le résultat des investigations. Ces différents éléments ont été articulés entre eux de manière à produire une chaîne

---

[112]"Les entretiens exploratoires ont pour fonction de mettre en lumière les aspects du phénomène auxquels le chercheur ne peut penser spontanément, et de compléter les pistes de travail suggérées par ses lectures ». BLANCHET A, GOTMAN A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Paris : Nathan 1992. p. 43.

[113]BLANCHET A, GOTMAN A, 1992, Op. cit. p 25.

d'explication cohérente et logique. C'est donc sur les bases d'un mouvement de va et vient entre le domaine théorique et le domaine empirique que s'est élaboré la suite de la recherche.

> "La question du rapport entre théorie et terrain est au cœur de la sociologie compréhensive (et de la méthodologie qualitative)."[114]

B - Deuxième période

Une seconde série, de six entretiens, a été réalisée entre juillet 1999 et mai 2000. Le premier de ces entretiens a été intégralement retranscrit sitôt après qu'il ait eu lieu. Le deuxième entretien a également été partiellement retranscrit. Les autres entretiens n'ont pas été retranscrits. Ces six entretiens ont été, lors de la dernière phase d'écriture de la thèse, analysés sur la base d'une écoute attentive orientée par les éléments de recherche dégagés par les autres travaux d'investigation. Cette démarche de confrontation à distance du résultat produit par les autres formes d'investigation du monde de l'animation, aux propos énoncés par les animateurs lors des entretiens du début de cette recherche, a permis de vérifier et de situer plus précisément le contexte dans lequel ils se manifestent.

Des extraits de ces entretiens ont été injectés dans le corps du texte de manière à lui « donner de la chair » et à y faire entendre la voie de ceux qui y sont étudiés. Ils ont pour fonction d'exemplifier les idées qui sont développées et de faire redescendre au niveau du terrain ce qui a été conceptualisé à partir de l'analyse globale de l'ensemble du matériau empirique. Ceci de manière à ce que les perspectives théoriques retrouvent les fondements empiriques de leur élaboration, qui constituent à ce titre autant d'éléments de la preuve de ce qui est soutenu.

---

[114]KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan 1996.

2 - Méthodes de recueil des données

Les entretiens ont été réalisés à partir d'une question générale introductive qui est : "Comment...". Dans un premier temps, les personnes se sont approprié cette question comme elles l'entendaient. Puis au fur et à mesure de la production de leur discours, ponctué par l'enquêteur de signes d'acquiescement et d'encouragement, de sourires et d'attitudes bienveillantes à leur égard, a été progressivement canalisé leur propos en les relançant sur les sujets qui intéressaient la recherche lorsqu'ils les abordaient[115]. Les relances ont consisté en des reprises de phrases ou de mots prononcés par les personnes elles-mêmes, afin d'influencer le moins possible leur discours et leurs propos. Un des principaux procédés usé pour cela a consisté à reprendre une phrase ou un mot prononcé par la personne en disant "vous pouvez préciser" ou bien, "c'est-à-dire".

3 - Méthodes d'analyses des données

Les entretiens ont été enregistrés sur magnétophone. Ils durent en moyenne une heure et demie. Une immersion dans le matériau recueilli a été opérée afin de pouvoir en dégager des éléments significatifs, susceptibles de pouvoir fournir des indications sur la problématique. Après avoir recueilli auprès des interviewés un discours canalisé par le sens des questions, il a fallu analyser le matériau collecté. Face au discours retranscrit, il existe plusieurs

---

[115] Pour que la qualité de ce qui est délivré soit maximale, c'est-à-dire qu'elle soit le plus riche possible d'informations et d'éléments, la personne détentrice des dites informations doit avoir la volonté de communiquer ces informations au chercheur. C'est par l'attitude que celui-ci adopte vis-à-vis de la personne avec qui il s'entretient, et qui vise à favoriser la production du discours à propos de ce qui intéresse le chercheur que ce dernier accède à ces informations. L'entretien compréhensif permet d'avoir accès à des niveaux de réflexion auxquels le chercheur n'aurait pas songé, ainsi qu'à des informations que les personnes interrogées ne délivreraient pas spontanément. Ces informations sont communiquées grâce à la situation d'empathie que le chercheur tente d'établir. L'enquêteur doit se mettre en situation d'empathie, c'est-à-dire qu'il doit favoriser l'expression de la personne avec qui il s'entretient en adoptant une attitude de compréhension et d'écoute qui favorise la production de son discours. Cette disposition du chercheur à l'encontre de la personne qu'il interroge s'établit à l'intérieur d'un cadre préalablement construit par son objet d'étude et par sa problématique. À partir de ces éléments, grâce auxquels il élabore un guide d'entretien, il canalise l'orientation de la discussion en essayant toutefois d'y intervenir le moins possible pour ne pas y introduire ses présupposés, qui sont ses propres considérations sur la question.

méthodes pour l'analyser et pour en dégager des éléments qui puissent être opérant avec les hypothèses qui ont présidé à sa production. Les méthodes de l'analyse de discours par unité de sens.[116] et de l'analyse thématique[117] ont été retenues

Les entretiens exploratoires ont fourni la matière d'un début de réflexion sur ce qui constitue la problématique de l'exercice de l'activité des animateurs. Ces éléments ont permis de concevoir et d'organiser un travail d'investigation approfondi par les méthodes de l'entretien compréhensif. Ce travail préalable a permis de dégager des pistes de réflexion qui ont débouché sur la constitution d'un guide d'entretien et sur l'élaboration du contenu du questionnaire dont il sera question plus loin. Ils ont permis de poser les jalons d'une réflexion sur la pratique des animateurs. C'est donc sur la base du résultat de ces entretiens exploratoires, confrontés à l'analyse des mémoires de fin de fin formation présentée précédemment, que s'est établie la suite du de la recherche. Il est nécessaire de les présenter ici car ces réflexions élargissent le champ des concepts mobilisés jusqu'à présent pour parler de ce que font des animateurs .

4 - Urgence, implication et temporalité

A - États d'urgence

L'analyse des entretiens, a fait apparaître la notion d'instabilité. Les situations se présentent sous des aspects sans cesse renouvelés et les animateurs pour y faire face, pour les affronter doivent mobiliser des faisceaux de ressources à chaque fois différents. Cette recherche perpétuelle de l'équilibre de l'action engendre un état de tension qui traverse les animateurs. Ils mettent alors en

---

[116] "L'analyse de contenu implique des hypothèses ; elle est hyper sélective ; c'est une lecture exogène informée par les objectifs de l'analyse ; elle ignore la cohérence explicite du texte et procède par décomposition d'unités élémentaires reproductibles ; elle vise la simplification des contenus : elle a pour fonction de produire un effet d'intelligibilité et comporte une part d'interprétation." BLANCHET A, GOTMAN A, 1992, Op. cit. p. 92.

[117] "...l'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème. Elle ignore ainsi la cohérence singulière de l'entretien, et cherche une cohérence thématique inter-entretiens." Ibid. 97-98.

œuvre des moyens pour les réguler et ce sont ces moyens qui constituent l'objet de la recherche qui tente de les saisir et de les comprendre. Cet état d'instabilité apparaît lorsque les animateurs sont interrogés sur ce qu'ils font et qu'ils parlent de leurs pratiques professionnelles. Ils utilisent fréquemment le mot "urgence" pour décrire leurs activités et pour peindre les situations auxquelles ils sont confrontés. Cette instabilité des états de situation (entre justice et justesse) est créée par l'urgence qu'ils doivent incessamment affronter, comme l'expose un des animateurs de l'enquête par entretien :

> *« Il n'y a rien de construit chez moi. Il n'y a rien de construit parce que je vais dans tous les sens. C'est-à-dire que les seules choses qui sont construites sont les réunions. Les réunions avec les secrétaires, avec mon collègue, avec le conseil d'administration, le bureau, les réunions en mairie, etc. Donc ça, bien sûr, c'est planifié. Mais sinon en dehors de ça c'est l'urgence. C'est l'urgence tout le temps parce que je ne me programme pas une journée en disant tel jour, je vais travailler sur telle chose, telle chose, telle chose. Il y a au moins deux ou trois points sur lesquels je vais prévoir la veille, mais tout le reste, disons que 70 % du reste, c'est ce qui arrive quoi, c'est l'immédiat. »*
>
> *(Extrait de l'entretien n°1)*

Les états et les situations d'urgence peuvent être de différentes natures. C'est-à-dire qu'ils peuvent être ordinaires ou extraordinaires. Lorsqu'ils sont ordinaires, ils sont créés par des situations qui se sont déjà présentées dans les mêmes termes et ce, plusieurs fois mais de façon ponctuelle. Ils peuvent être aussi, extraordinaires c'est-à-dire que les situations qui se présentent (ou qui se cristallisent) s'organisent autour de combinatoires nouvelles ou totalement renouvelées. Indépendamment de la nature de l'état d'urgence ("ordinaire" ou "extraordinaire"), auquel les animateurs sont confrontés, ils ont à affronter et à résoudre dans une épreuve de réalité qui engage des modes d'action, la situation qui les contraint en vue d'imprimer sur elle la marque de leurs actes. Ceux-ci sont issus de leur considération, de leur jugement en vue de la résolution de l'état de tension que la situation provoque en eux. Les situations auxquelles ils ont à faire face sont soudaines et inattendues, non prévues, non planifiées et nécessitent un engagement total de leur personne. La notion d'incertitude qui pèse sur la

situation suscite un engagement radical, dans le sens où Miguel Benasayag et Scavino Dardo[118] emploient ce terme. Cet engagement total nécessite des ressources. Ces ressources mobilisables par l'acteur, par l'actant, sont de différentes natures. Elles se présentent comme un ensemble d'éléments disparates qu'il s'agit d'activer en faisceau et qui par leurs interconnections complexes génèrent un nouvel état de situation. Ces ressources sont constituées d'une multitude d'éléments, matériels et immatériels, substantiels et conceptuels, humains et non humains qui, associés les uns aux autres dans des combinatoires différenciées, produisent des situations sans cesse renouvelées.

L'action de l'animateur pour résoudre la tension provoquée en lui par la situation consiste à activer certains éléments du champ de ces ressources. Le champ de ces ressources est constitué des siennes propres, c'est-à-dire de son habitus, de ses coutumes et croyances incorporées, de ses expériences de ses savoirs théoriques et empiriques, de son réseau relationnel, de sa place dans l'entreprise. Ces ressources sont également disponibles dans la situation elle même. C'est par la mobilisation de ces différentes ressources et par leur activation en faisceau que l'animateur engage son action. L'action des animateurs consiste ainsi en une mobilisation des ressources. L'action des l'animateur consiste à activer en faisceau certains éléments du champ des ressources en vue de réguler la tension que crée en eux les éléments contradictoires de la situation à laquelle ils sont confrontés.

B - Topique de l'urgence

L'urgence peut être considérée comme une topique[119] à partir de laquelle l'animateur agence, organise, projette son action. En considérant l'animateur comme la figure dominante d'une chaîne de coopération entre différents éléments constitutifs des situations, dans le cas de la situation d'urgence, l'animateur mobilise un certain nombre de ressources. Il puise dans l'ensemble des ressources dont il dispose, les éléments nécessaires à la constitution, à l'émergence d'une nouvelle situation que cette interconnexion permet.

---

[118]BENASAYAG Miguel, DARDO Scavino, *Pour une nouvelle radicalité, pouvoir et puissance en politique*. Paris : La Découverte 1997.
[119]En référence à l'ouvrage de BOLTANSKI Luc, *La souffrance à distance*. Paris : Métailié 1993.

L'interconnexion des différents éléments qu'il mobilise produit une situation nouvelle, une action, un engagement et c'est cet engagement qui imprime dans la situation son empreinte et la modèle en conséquence. Cette perspective est continue. Elle n'est pas séquentielle. Elle exclut l'idée de rupture des événements entre eux dans le temps. Il est donc postulé que l'urgence est une topique à partir de laquelle les animateurs déploient leur action. Elle est la condition de l'action dont elle découle. C'est à partir d'elle que les animateurs agissent et organisent le développement de leurs actes. Lorsque la situation d'urgence parait, l'animateur ne dispose pas d'un potentiel constant de ressources dans lequel il peut puiser. Ce dernier est constitué d'une part des éléments de la situation et d'autre part d'éléments des ressources non disponibles momentanément. Selon les circonstances donc, l'animateur ne dispose pas des mêmes ressources pour faire face à la situation. Sa capacité à organiser un probable avec les ressources disponibles et à le réaliser dépend par conséquent de l'existence de ces ressources. Sa capacité consiste à établir les connexions entre les différentes ressources disponibles de manière à les articuler, à les organiser ensemble pour qu'elles produisent la situation de l'action. Cette perspective rejoint l'idée de Jean-Claude Gillet lorsqu'il parle de l'animateur comme d'un "médiacteur". L'animateur réalise la médiation entre différents acteurs. C'est, selon cet auteur, un des traits de la profession, une de ses "missions", une de ses fonctions, voire, peut être, un de ses projets. L'animateur est le "média" de l'action commune de différents acteurs.

> " L'animateur peut mettre en œuvre entre les individus, groupes ou institutions, des procédures de résolution de ces conflits, la constitution d'espaces intermédiaires médiatisant les rapports des individus, groupes ou institutions concernées, lieux ou la négociation s'élabore et produit peut-être un savoir nouveau, un nouvel équilibre dans et par l'échange et la communication entre les parties devenues partenaires, tout au moins provisoirement. Cette mise en action de l'animateur autorise à l'appeler un " médiacteur ". (...) À l'intérieur de ce schème générique et universel, l'animateur construit des conduites différentes pour des situations différentes. Pour résoudre chaque problème, le professionnel mobilise les éléments de son répertoire les plus susceptibles de l'aider à trouver la nouveauté de chaque situation inhabituelle. (...) Cette fonction fait appel à des dimensions sociales, politiques, éthiques souvent extérieures aux savoirs traditionnels dans une

problématique aussi proche d'un ordre du pouvoir que d'un ordre du savoir. "[120]

Les situations et leurs ressources se présentant dans des combinatoires toujours différentes, il s'ensuit que l'instabilité de leur essence requiert des engagements sans cesse renouvelés de la part des animateurs pour y imprimer la marque de leur volonté. La soudaineté des situations qui se présentent, face auxquelles il faut agir représente le point de départ, la condition de l'action des animateurs. C'est en ce sens que l'urgence est postulée comme une topique à partir de laquelle les animateurs engagent leur action. C'est en ce sens qu'il est considéré que les animateurs exercent une fonction d'adaptation au milieu et à l'environnement.

C - Engagement d'acteur

Le degré d'engagement et d'implication personnelle de l'animateur dans l'action qu'il développe semble être un facteur essentiel de la réussite des projets qu'il soutient. Ce qui semble inhérent au travail des animateurs est la notion d'implication au travail et d'engagement de la personne dans ce qu'elle fait. Pour que les projets réussissent, ils doivent être portés par des individus. Il semble qu'un des facteurs principaux de la réussite d'un projet réside dans le degré d'engagement des personnes qui le soutiennent. Ceci est directement lié au degré d'accord qu'ils entretiennent avec le projet qu'ils portent. Plus le degré d'accord est grand, plus l'engagement et le degré d'implication dans l'action sont élevés et par conséquent, plus grandes sont ses chances de réussite. Le degré d'accord de la personne avec ce qu'elle fait détermine le degré d'engagement dans l'action qu'elle déploie. Le degré d'engagement et d'implication personnelle de l'animateur dans l'action semble être un élément central des conditions de réussite des projets qu'il porte et une condition de leur aboutissement. En ce sens l'implication est considéré comme une des ressources principale de l'action que les animateurs mettent en œuvre.

---

[120] GILLET Jean-Claude, *Animation et animateurs, le sens de l'action.* Paris : l'Harmattan, 1995. Pp 184-185.

D - Rapport au temps

Les animateurs entretiennent un rapport au temps tout à fait particulier. La relation qu'ils entretiennent à la projection temporelle est une des données majeures de la définition des actions qu'ils développent. Celle-ci en effet les positionne d'une manière originale dans la configuration des interactions qu'ils traversent. Pour caractériser la spécificité de ce rapport au temps, il convient de présenter quelques éléments ordinaires de leur activité.

Les animateurs savent, par exemple, que les entités sont soumises à des rythmes chrono biologiques différents. Dans un autre ordre d'idée, ils élaborent et réalisent des projets qui ont une durée limitée. Ces activités ont un début et une fin. Lorsqu'ils animent un stage, par exemple, ils savent qu'un groupe naît, vit et meurt. Ils savent que certaines des actions qu'ils engagent sont déterminées par des politiques institutionnelles qui sont conjoncturelles et soumises aux aléas du vote, donc inscrites dans des temporalités. Ils connaissent le temps des conseils d'administration des associations dans lesquelles ils travaillent, celui des équipes municipales, départementales, régionales, nationales. Ils connaissent le temps des rythmes de vie des groupes et des projets. Ils savent qu'une activité à une durée de vie limitée, comme les clubs photos ou les ciné-clubs d'une époque révolue.

Cette perspective d'un rapport spécifique à la temporalité peut, pour l'instant, être rapprochée à ce dont parlent Miguel Benasayag et Scavino Dardo[121]. Les auteurs utilisent comme élément métaphorique de leur propos les groupes révolutionnaires sud-américains. Ils introduisent dans leur réflexion sur le concept de radicalité, concept qu'ils associent à l'idée d'acte révolutionnaire, la dimension du temps ou plutôt du rapport à la temporalité. Ils présentent l'acte révolutionnaire, ou radical, comme un acte à visée stabilisatrice dont la finalité est de rendre plus certaines les probabilités projectives idéalisées. C'est pour réduire ou contraindre les zones d'incertitudes qui planent sur le futur que l'acte révolutionnaire s'engage. Il est un processus de changement. En soi, l'acte révolutionnaire n'a d'autre but que celui de la transformation d'un état en un autre, sans forcément présupposer du nouvel état. À l'acte révolutionnaire n'est

[121]BENASAYAG Miguel, DARDO Scavino, *op. cit., supra* note n°118.

pas associée clairement l'idée de projet préalablement défini. Les hommes entrent en révolution lorsqu'ils n'ont pas, ou plus, foi dans les politiques de ceux qui les gouvernent. C'est-à-dire que c'est la perspective projective qu'ils envisagent qui ne leur convient pas. Ils ne croient pas dans la perspective projective qui leur est proposée. Ils ne sont plus sûrs du futur. C'est par l'acte révolutionnaire qu'ils engagent une action visant à transformer les conditions de la situation afin de rendre plus certaines (dans le sens de moins incertaines, plus probables) les perspectives projectives. Selon cette définition de ce que peut être la radicalité et sa fonction en tant que mode d'action, ils proposent une transposition de ce concept à l'ensemble de la société et de son évolution. Tout cela est exposé dans le cadre d'une réflexion philosophique de la question.

Selon cette conception, les auteurs postulent une transformation des représentations que la société a d'elle même. Ils introduisent l'idée de la post-modernité et de "la fin du rêve" et parlent d'une prise de conscience à propos du progrès et de la science qui peuvent avoir des conséquences néfastes et nuisibles. Il se serait opéré une prise de conscience de la limite de ces "valeurs". Auparavant, existait la confiance en un avenir meilleur et la foi en des lendemains qui chantent. Aujourd'hui, cette confiance disparue est remplacée par une perception différente de l'avenir et des capacités à atteindre le bonheur par le progrès. Demain ne serait pas forcément meilleur qu'aujourd'hui et cela changerait le rapport aux choses et au monde. En n'ayant plus foi en des lendemains qui forcement chanteront, les individus ne seraient plus prêts à sacrifier le présent. Le progrès et la technique procuraient des avantages, mais dans certaines limites. Le bonheur serait ailleurs, plus uniquement dans le futur. Le présent se révélerait à eux sous une nouvelle forme et le rapport qu'ils entretiennent à lui et évoluerait en conséquence. Il ne suffirait plus d'espérer demain en souffrant aujourd'hui, il faudrait aujourd'hui agir pour changer les conditions d'aujourd'hui. Le futur se mêlerait au présent et le rapport de l'engagement au monde s'en trouverait affecté. Ceci changerait la nature de l'engagement dans le présent.

Dans une autre perspective, Anthony Giddens[122] qui parle de crise de confiance exprime l'idée que le rapport que les individus entretiennent à cette

[122]GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*. Paris : l'Harmattan, 1994.

valeur, face au contexte social, détermine un mode d'action et d'engagement spécifique qu'il s'agit d'établir.

> " La certitude que notre monde ait un avenir suffit à nous faire croire en sa continuité. Or c'est la chose la moins sûre . "[123]

Il propose un dépassement de cette crise de confiance et prône le réalisme utopique.

> "Les anticipations du futur deviennent un élément du présent rejaillissant sur la manière dont se développe effectivement le futur. Le réalisme utopique combine " l'ouverture de fenêtre" sur l'avenir avec l'analyse de courants institutionnels en cours, par quoi les futurs politiques sont immanents au présent."[124]

Dans la perspective de l'idée issue de ces deux auteurs, c'est le rapport à la représentation que les individus ont de leur projection dans le temps qui détermine leur action individuelle et, par agrégation, leur action collective. La capacité projective que les individus ont d'eux-mêmes dans le temps affecte, ou détermine, pour une part, leur investissement et leur implication dans le présent. Le rapport que les individus entretiennent à la temporalité conditionne leur engagement dans le monde. Les animateurs se trouvent à l'intersection de plusieurs éléments de temporalité avec lesquels, d'une façon consciente, ils exercent leur activité. À partir de la perspective des auteurs qui viennent d'être évoqué et compte tenu de l'importance qu'ils accordent à ce facteur, il est possible d'envisager que les animateurs se trouvent, dans une configuration particulière où, leur projection dans le temps s'établit dans et par plusieurs éléments de temporalité différenciés. Il découle de cette perspective qu'ils sont pris en tensions entre ces temps différents qui les traversent et qu'ils traversent. La temporalité et les outils ordinaires de sa gestion apparaissent ainsi comme des éléments ordinaires du domaine d'investissement des animateurs.

---

[123]GIDDENS Anthony, *ibid.*, p 152.
[124]GIDDENS Anthony, *ibid.*, p 184.

Chapitre IV

ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

Le propos développé repose également sur les résultats d'une investigation de l'univers des animateurs réalisé par questionnaire. Ce projet d'investigation, en accord avec le directeur de recherche, a été conçu à la suite des travaux réalisés lors du DEA. Les travaux d'élaboration du questionnaire ont démarré dès septembre 1998, date d'inscription en première année de doctorat, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des investigations réalisées dans le cadre du DEA et présentés précédemment.

La réalisation de cette enquête a été motivée par le souhait d'obtenir un nombre élevé d'informations sur les animateurs et sur leurs pratiques pour vérifier si ce qui avait été repéré à propos de micro-objets pouvaient se retrouver sur des objets plus volumineux et également afin de pondérer les résultats obtenus en même temps que d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche, non abordées par les enquêtes précédentes.

1 - Constitution du corpus

Pour des raisons d'ordre pratique, il a été décidé de réaliser cette enquête auprès d'animateurs qui se trouvaient en fin de parcours de formation au DEFA. En effet, à cette époque, compte tenu des ressources disponibles (c'est-à-dire ici des alliés, collaborateurs et partenaires) et relativement au projet d'investigation par questionnaire, la difficulté majeure qui apparaissait était celle de contacter les destinataires de l'étude et donc d'obtenir leurs adresses.

A - Trouver des adresses

Il semblait en effet extrêmement difficile d'obtenir les adresses personnelles ou professionnelles d'animateurs titulaires du DEFA se trouvant en poste c'est-à-dire exerçant à titre professionnel des activités d'animation. Le souhait d'étendre au maximum la surface du terrain d'étude se heurtait donc à la barrière pratique d'obtention des adresses de ceux qui étaient ciblés par l'enquête. Il a donc été décidé, compte tenu de cette difficulté pratique, de réaliser l'enquête par questionnaire auprès d'animateurs se trouvant en cours de formation DEFA et réalisant leur expérience d'animation. Il semblait en effet plus aisé de contacter cette population par l'intermédiaire des organismes de formation auprès desquels ils étaient inscrits. Il était donc envisagé de réaliser l'enquête via les organismes de formation et sans présumer du nombre de personne que cela concernerait, il était imaginé que par ce biais un grand nombre d'animateurs seraient touchés.

Pour réaliser ce projet d'enquête nécessitant à priori un investissement important en termes de constitution de fichier, de duplication, d'expédition et de traitement du questionnaire, une demande, d'aide et de soutien à la réalisation de ce travail, a été formulée auprès du Délégué à l'emploi et aux formations du Ministère de la Jeunesse et des Sports en novembre 1999. Ne pouvant pas semble-t-il répondre directement à cette sollicitation, cette personne a transmis la demande au Responsable de l'Unité de Recherche et de la Formation de l'INJEP. Plusieurs relations de coopération ont été développées avec cet allié, intéressé par les travaux et par l'esprit les sous-tendant, via les services dont il avait la charge.

B - S'allier

Cette démarche d'alliance stratégique, indispensables à la bonne réalisation de l'entreprise s'inscrit dans la perspective de ce dont parle Bruno Latour[125] lorsqu'il explique que l'exercice de la pratique d'activités scientifiques relève de son inscription dans des réseaux de coopération et d'alliance. La

[125]LATOUR Bruno, *La science en action*. Paris : Gallimard 1989.

démarche entreprise avait donc explicitement pour objectif de s'allier à des forces susceptibles de concourir à la réalisation de l'objectif fixé. Selon cette perspective, le travail de recherche et la pratique de l'activité scientifique dépendent d'un certain nombre de conditions de réalisation qui la permettent au nom desquels l'inscription dans des réseaux. Cette démarche de recherche d'alliance a, d'ailleurs, largement satisfait aux exigences de ce qui en était attendu. En effet, outre le fait qu'elle a permis de réaliser l'enquête par questionnaire comme cela était envisagé, elle a également débouché sur la participation à un colloque, à la parution d'un article dans une revue à comité de lecture, à l'attribution d'une bourse d'étude, à la participation à un séminaire de recherche fermé, à la réalisation d'une enquête de bibliographie de mémoires DEFA dont il sera rendu compte dans la partie qui suit, à la publication dans un ouvrage collectif des résultats de cette enquête, à la participation à des sessions de formation pour animateurs et enfin et surtout, à l'établissement de relations personnelles avec un certain nombre d'individus ayant contribué par le biais d'échanges instructifs, réflexifs et fructueux à l'organisation de la pensée et à la présentation qui en est faite ici. Que tous ces acteurs, soient remerciés ici pour avoir contribué par les débats, les réflexions, les discussions, les critiques, les controverses, souvent menés dans un cadre extra professionnel (au café, à la maison, en voiture...), dans une ambiance chaleureuse et d'amitié avec certains, à l'organisation du propos tenu ici. Une part de ce qui est dit leur revient et il convient de le préciser autant pour exprimer une forme de gratitude à leur égard que pour rendre hommage à leur pensée et à l'univers conceptuel que chacun véhicule et que le lecteur est invité à rencontrer, si ce n'est déjà le cas, à travers leurs publications respectives, même si toutes ne convergent pas vers ce qui est soutenu ici.

2 - Contenu du questionnaire

Comme cela vient d'être précisé, le questionnaire[126] a été établi sur la base des résultas obtenus à l'occasion des travaux réalisés lors du DEA et présentés précédemment. Ces résultats ont été été considérés comme autant d'hypothèses à vérifier par un travail d'investigation et d'enquête de terrain via le questionnaire. Cette démarche a également été entreprise pour approfondir les analyses de

[126]Voir le document 4 du CD qui contient les annexes.

l'étude du processus de professionnalisation d'un segment de l'activité humaine, en l'occurrence celui de l'animation.

Il a donc été postulé que la compétence que les animateurs mettent en oeuvre à l'occasion de l'exercice de leur activité procède de déterminants sociaux que l'analyse des réponses aux questions a cherché à saisir. Il a donc été élaboré en ce sens. Il était également postulé que la compétence est inscrite dans le corps des personnes physiques et psychiques et qu'elle est le produit d'éléments combinés, ou cumulés, tel que Dubar [127]les définit. Selon cette perspective, il était alors considéré que la compétence procède des éléments de la socialisation primaire et de la socialisation secondaire, génératrice des identités professionnelles. Le questionnaire, dans cette perspective, était élaboré de manière à cerner des critères qui concernent la biographie des individus, en s'intéressant particulièrement, dans cette optique, à leur parcours scolaire, à leur parcours de formation, à leurs origines sociales, à certains de leurs modes de vie, à ce qui constitue leur idéologie, (en dissociant l'engagement politique, les opinions politiques, la conviction et les pratiques religieuses et les idéologies) et enfin à ce qui se rapporte plus directement à leur pratique d'animateur en distinguant les lieux, les conditions et les moyens de leur action.

Ces trois grands types de déterminants sociaux qui ont été retenus pour l'investigation contenaient des questions précises sur les éléments suivants :

A - Eléments de la biographie

1 - Conditions sociales d'existence :
a - Etat civil (sexe, âge, lieu de naissance, nationalité) - b - Activités de loisirs, style de vie (pratique d'activités sportives, pratique d'activités artistiques, pratique d'activités autres, lectures, lieux de loisirs, voyages à l'étranger, implication dans une organisation) - c - Origine sociale (nationalité des parents, profession des parents) - d - Conditions de vie (situation matrimoniale, nombre d'enfants, situation professionnelle du conjoint, lieu de résidence, type de résidence, situation patrimoniale).

[127]DUBAR Claude, *op. cit., supra* note n°68.

2 - Parcours scolaire et professionnel, formation :
a - Niveau de formation scolaire (diplôme) - b - Parcours de formation DEFA (date d'entrée en formation, mode de financement de la formation, cycle de la formation, statut ou situation professionnelle à l'entrée en formation) - c - Niveau de formation à l'animation (brevets et diplômes de l'animation) - d - Formation future (diplômes et formations) - e - Parcours professionnel (fonctions, employeurs, durée)

B - Eléments de l'idéologie

a - Opinions politiques (degrés d'implication politique, position politique) - b - Opinions religieuses (croyances religieuses, pratiques religieuses) - c - Opinions idéologiques (position idéologique).

C - Eléments de la pratique

a - Champ de la pratique (domaine d'activité, secteur d'activité, lieu d'exercice, publics concernés par la pratique, sujets de réflexion professionnelle) - b - Conditions d'emploi (modalité d'emploi, rémunération) - c - Représentation de la pratique (auto dénomination) - d - Moyens de la pratique (actions de la pratique, moyens d'action de la pratique, gestion de planning, outils de la pratique)

D - Les types de question

Le questionnaire comportait 58 questions ouvertes et fermées, à choix uniques et multiples.

a - Questions fermées

- Dix-sept étaient des questions fermées à choix multiple où il était possible d'ajouter un item à la liste.
- Trois étaient des questions fermées à choix multiples.
- Deux étaient des questions fermées à choix unique où il est possible d'ajouter un item à la liste.
- Dix-huit étaient des questions fermées à choix unique.

b - Questions ouvertes

- Huit étaient des questions ouvertes à choix multiples.
- Sept étaient des questions ouvertes à choix uniques.
- Une était un commentaire libre.
- Deux étaient des questions de date.

TABLEAU 10 : TYPES DES QUESTIONS

Questions		Ouvertes	Fermées	Total
À choix unique	Limité	7	18	25
	Étendu		2	2
À choix multiple	Limité	8	17	25
	Étendu		3	3
Commentaire libre		1		1
Date		2		2
Total		18	40	58

3 - Etat des réponses

Le contenu du questionnaire a été défini en collaboration avec le pôle études et recherches de l'INJEP. Les travaux de duplication d'expédition et de secrétariat ont été réalisés par cet organisme. Il a donc été envoyé au nom de l'INJEP et était accompagné d'un courrier signé par le responsable du pôle études et recherche. Après discussion avec cette personne, il a été décidé que le questionnaire serait envoyé directement à l'adresse personnelle des destinataires. Leurs adresses ont été obtenues via les directions régionales jeunesse et sport qui gèrent les dossiers des candidats. Il faut préciser ici que la collaboration établie avec ces différentes instances n'a pas été égale, et si la plupart des DRJS ont simplement collaboré et ont bien voulu faire parvenir les adresses des candidats de leur région qui se trouvaient en cours de réalisation de leur expérience d'animation, d'autres, souvent au nom de la loi informatique et liberté, ont préféré ne pas divulguer ces adresses et ont souhaité expédier les questionnaires eux-mêmes. Pour ceux-là, le nombre de questionnaires sous enveloppes

individuelles affranchies, correspondant au nombre d'animateurs déclarés en expérience d'animation a été expédié aux DRJS qui se sont chargées de libeller les adresses et de les expédier. L'expédition du questionnaire a donc été réalisée par deux voies différentes. La première en directe, depuis l'INJEP lorsque les adresses des candidats ont été connues, et de manière indirecte, via les DRJS lorsque ces dernières n'ont pas voulu communiquer les adresses. Le tableau qui suit fait apparaître l'état des expéditions et des réceptions des questionnaires. Il faut souligner l'absence de réponses des animateurs de la région de Lille et de Paris. Ceci laisse à penser que l'expédition des questionnaires n'a pas été réalisée comme cela avait été convenu avec les secrétariats DEFA de ces régions. Il faut par ailleurs préciser la réticence des interlocuteurs de ces régions, dès les premiers contacts, pour réaliser ce travail dont il ne voyait visiblement pas l'intérêt et dont ils remettaient en question la pertinence en se demandant par exemple le lien qu'il pouvait y avoir entre la compétence des animateurs et leurs idéologies.

Le tableau qui suit présente le nombre des questionnaires expédiés directement et indirectement et l'état de leur retour. Les questionnaires qui ont été expédiés directement ont été numérotés de manière à pouvoir évaluer les taux de réponse par région et pour pouvoir plus aisément réaliser une relance auprès des destinataires n'ayant pas répondus. (Cette relance n'a pas été réalisée). Les questionnaires expédiés via les DRJS ont été mis sous enveloppes, sans numéro et la comptabilité de leur lieu de provenance à leur retour a été réalisée à partir des cachets de la poste figurant sur les enveloppes de retour (affranchies et libellées à l'adresse de l'INJEP et jointes au questionnaire et à son courrier d'accompagnement).

TABLEAU 11 : ETAT DES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES

Villes/Régions	Expédition		Réception		Taux de réponses	
	A-Expédiés en direct	B-Fournis aux DRJS	Reçus A	Reçus B	% / Nb Expédiés	% / Réponses totales
Besançon	18		13		72%	5%
Caen	3		3		100%	1%
Clermont-Ferrand	3		1		33%	0%
Dijon	19		6		32%	2%
Limoges	6		3		50%	1%
Lyon	55		32		58%	12%
Marseille	19		12		63%	5%
Montpellier	18		10		56%	4%
Nantes	35		13		37%	5%
Nice	37		15		41%	6%
Orléans	35		15		43%	6%
Poitiers	45		17		38%	7%
Rennes	52		30		58%	11%
Rouen	38		16		42%	6%
Toulouse	36		18		50%	7%
Amien		4		2	50%	1%
Bordeaux		100		15	15%	6%
Nancy		40		10	25%	4%
Strasbourg		11		2	18%	1%
Paris		80			0%	0%
Lille		100			0%	0%
Indéterminé			3	25		11%
Total	419	335	207	54		35%

Les taux de réponses selon les modes d'expédition sont très différents. Le taux de réponses des questionnaires expédiés en directe est de 49 % alors que celui des questionnaires parvenus aux stagiaires via les DRJS n'est que de 16 %. Il faut toutefois relativiser ce dernier chiffre en prenant en considération le fait que les régions de Lille et de Paris ne semblent pas avoir répondu ce qui ramène alors ce taux de réponse à 35 %.

Taux de réponses des questionnaires envoyés en direct:
49%
Taux de réponses des questionnaires envoyés en indirect incluant Lille et Paris :
16%
Taux de réponses des questionnaires envoyés en indirect sans Lille et Paris :
35%
Taux de réponses de tous les questionnaires expédiés (incluant Lille et Paris) :
35%
Taux de réponses des questionnaires expédiés sans Lille et Paris :
45%

Le taux de réponse oscille donc entre 35 % et 45 %. Malgré l'incertitude de certains chiffres (notamment ceux qui concernent le nombre de questionnaire expédié par les DDRJS aux stagiaires[128]), il a été considéré que le taux de réponse de l'enquête, par défaut, est de 35 %. Ce chiffre obtenu par comparaison des questionnaires reçus par rapport à ceux expédiés traduit, au minimum, le taux de réponse des destinataires des questionnaires.

4 - Méthode de traitement du corpus

Les questionnaires reçus ont fait l'objet d'un traitement informatique avec le logiciel Modalisa 4-2000[129]. Il faut préciser que la saisi des réponses des questionnaires a été confiée par l'INJEP à un laboratoire de recherche extérieur, celui de l'Équipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de L'Expertise, le laboratoire de recherche du département de sociologie, d'ethnologie et de philosophie de l'Université de Metz. Cette opération a été réalisée de manière à ce que l'anonymat des répondants soit respecté et afin " d'effacer " la trace laissée par les numéros portés sur les questionnaires expédiés en direct. Les questionnaires reçus ont donc été confiés à l'ERASE qui en a effectué la saisie, sans considérer les numéros, puis qui a restitué le produit de ce travail à l'INJEP,

[128]La comptabilité des animateurs se trouvant en formation est difficile à réaliser dans la mesure où la plupart de ceux qui sortent du dispositif de formation ne le déclarent pas au secrétariat DEFA dont ils relèvent.
[129] Le logiciel MODALISA 4-200 est édité à Paris par la société KYNOS.

sous forme de deux documents d'édition des données saisies et des tris à plat[130] et sous forme informatique du fichier d'enregistrement des données.

5 - Utilisation des résultats de l'analyse

Certains des résultats de cette enquête par questionnaire, liés aux résultats des autres formes d'investigation de l'univers des animateurs, ont servi de matériaux de base pour l'élaboration du raisonnement exposé dans les parties qui suivent. Ces résultats ne sont donc pas exposés ici, mais ils apparaîtront à l'occasion du développement de la suite du propos.

6 - Profil de la population de l'enquête par questionnaire

Les résultats qui ne sont pas présentés dans la suite du propos, sont exposés ici de manière à ce que le lecteur puisse se faire une représentation de la population qui a répondu au questionnaire. La présentation de ces résultats permet de dresser le contour d'un profil des animateurs se trouvant en fin de formation DEFA en 2000.

A - Eléments de la biographie

Sexe

La population de l'enquête est constituée, à proportion quasi égale d'homme (51 %) et de femme (49 %). Si l'on compare ce résultat aux propos de Pierre Besnard sur les animateurs en 1980, où il constatait que l'activité était pratiquée par une majorité d'hommes[131], on peut voir se

[130] Le premier rapport, de 323 pages, contient les questions, les modalités et les questionnaires saisis. Le second rapport, de 103 pages, contient les tris à plat, les regroupements et les données saisies. Ces rapports ont été édités en novembre 2001. Voir le document 4 du CD qui contient les annexes.

[131] BESNARD Pierre, *L'animation socioculturelle*. Paris : Presses Universitaires de France 1980. p 81.

confirmer la tendance annoncée par Geneviève Poujol dès 1975 d'une féminisation de l'exercice de la pratique.

Age

Le plus jeunes, des animateurs ayant répondu au questionnaire, est âgé de 24 ans et le plus vieux de 58 ans. L'âge moyen de la population est de 37 ans. Le tableau suivant présente la répartition de la population par tranche d'âge de cinq ans

TABLEAU 12 : AGE DE LA POPULATION DU QUESTIONNAIRE

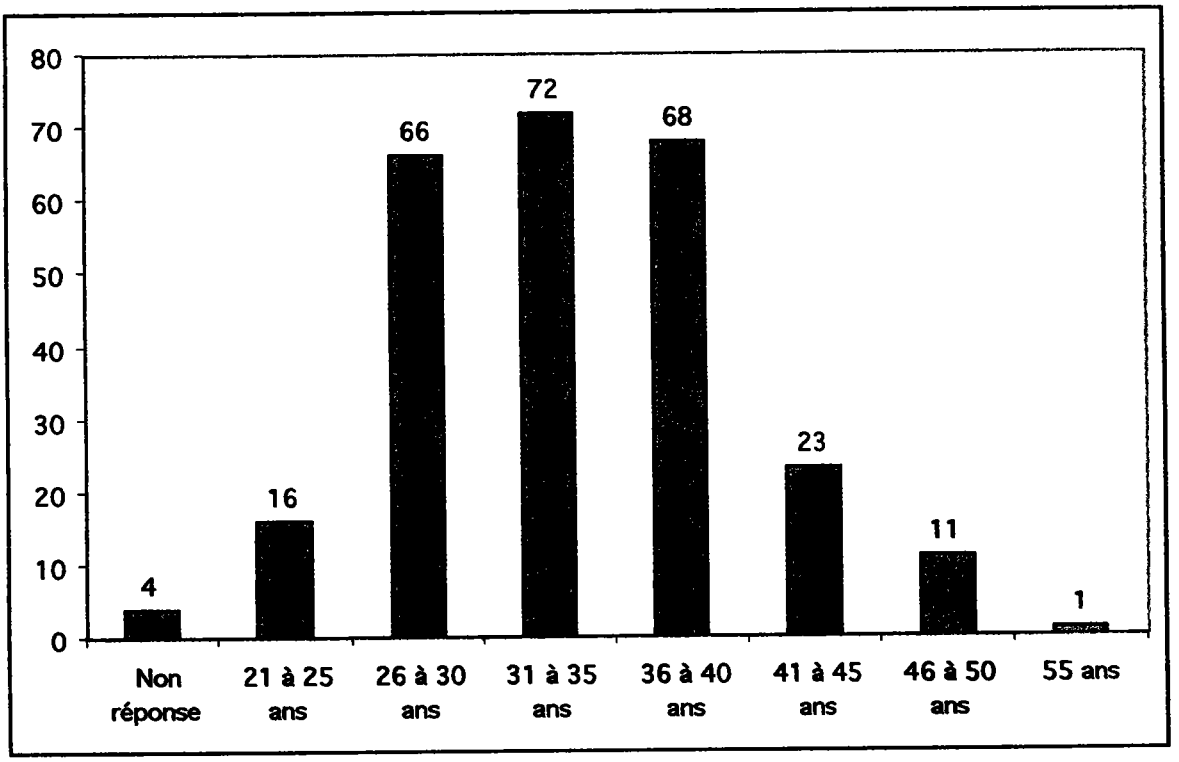

Comme l'indique le tableau, 88 % de la population interrogée a entre 26 et 45 ans ce qui comparé au propos de Pierre Besnard indique une tendance au rajeunissement de la population des animateurs au cours de ces 20 dernières années.

Lieu de naissance et nationalité :

La population de l'enquête est quasi exclusivement française.

- 94,9 % de ceux qui ont répondu à la question de leur lieu de naissance (n=255) sont nés en France. 5,1 % sont nés à l'étranger (2 au Portugal, 1 en Allemagne, 1 en Italie, 1 en Turquie, 4 en Algérie, 1 en Tunisie, 1 en Côte d'Ivoire, 1 en Guinée, 1 à Madagascar).

- 94,9 % de ceux qui ont répondu à la question de la nationalité d'origine de leur père (n= 253) déclarent que celui-ci est de nationalité française. 5,1 % sont de nationalité étrangère (3 Portugaise, 2 Suisse, 2 Algérienne, 2 Italienne, 1 Turque, 1 Tunisienne, 1 Marocaine, 1 Persanne).

- 96 % de ceux qui ont répondu à la question sur la nationalité de leur mère (n= 251) déclarent que celle-ci est de nationalité Française. 4 % sont de nationalité étrangère (3 Portugaise, 1 Algérienne, 1 Allemande, 1 Anglaise, 1 Italienne, 1 Marocaine, 1 Tunisienne, 1 Turque).

- Enfin, 99, 2 % de ceux qui ont répondu à la question de leur nationalité (n=258) déclarent être de nationalité française. 0, 8 % sont de nationalité étrangère (1 Turque, 1 Portugaise).

Ces résultats indiquent que les animateurs sont quasi exclusivement de nationalité française et montre en quoi le modèle de formation que représente le DEFA attire peu d'étranger. Ceci résulte soit de la complexité spécifique de cette activité qui repousserait ceux qui n'en comprennent pas la culture (au sens défini dans l'introduction), soit d'une éviction par le biais des mécanismes socio-économiques que la formation impose. A moins qu'il ne s'agisse des deux à la fois...

Cette exclusion du champ d'exercice de la pratique pourrait ainsi s'expliquer par le fait d'une incorporation préalable nécessaire à l'exercice de l'activité (les valeurs de la république, de la citoyenneté, de la laïcité etc, qui sont des valeurs incorporées dans les individus par leur bain social dans la culture française). Selon cette perspective, l'animation s'incarnerait et incarnerait fondamentalement l'esprit d'un peuple comme en parle Hegel.[132]

[132] Hegel la raison dans l'histoire

Mais cette exclusion pourrait aussi s'expliquer par les conditions de l'exercice de la pratique d'animation qui nécessite souvent de « mettre la main au porte-monnaie » pour se former (comme cela sera présenté dans la partie cinq), ce dont chacun ne peut s'acquitter, malgré les aides et ce qui peut donc de ce fait constituer un frein à l'entrée dans la formation. De plus, l'obtention des qualifications nécessite la réalisation d'expériences pratiques d'animation, et donc une insertion dans le tissu social (souvent une embauche à durée déterminée), probablement difficile à opérer lorsque l'on n'en fait pas partie.

Situation matrimoniale :

Un peu plus des deux tiers (70,4 %) de ceux qui ont répondu à la question sur leur situation matrimoniale (n=257) déclarent être mariés ou vivre en union libre. Le tiers restant (29,6 %) est composé de célibataires (25,3 %) et de divorcés (4,3 %).

Enfants :

Plus de la moitié (58 %) de ceux qui ont répondu à la question de savoir s'ils ont des enfant (n=255) sont parents. Ceux qui sont parents ont en moyenne 2 enfants.

Résidence :

Un peu plus de la moitié (52,2 %) de la population ayant répondu à la question sur son lieu de résidence (n=255) déclare habiter en ville. Le reste de la population habite principalement à la campagne, à la montagne, ou au bord de la mer (40,8 %), en banlieu et en zone rurbaine ou péri-urbaine (3 ,9 %), et dans une petite ville ou un village (3,1 %).

Habitat:

Un peu plus de la moitié (55,3 %) de la population qui a répondu à la question sur son habitat (n=257) déclare habiter dans une maison. Le reste de la population habite dans un appartement.

41,6 % de ceux qui ont répondu à la question sur leur situation patrimoniale (n=255), concernant leur habitat, déclarent être propriétaires de leur logement. Les autres (58,4 %) sont locataires.

Situation patrimoniale :

47,4 % de ceux qui ont répondu à la question sur leur patrimoine (n=228), déclarent qu'il est constitué de placements immobiliers (ils sont propriétaires de leur logement comme cela a été précisé précédemment. Un seul indique être propriétaire, en plus de sa résidence principale, d'une résidence secondaire). 27,7 % de ces animateurs propriétaires de leur logement, soit 13,1 % de la population ayant répondu à la question, déclarent que leur patrimoine est également constitué de placements financier.

8,3 % de la population ayant répondu à la question déclarent que leur patrimoine est constitué d'œuvres d'art, d'instruments de musique ou d'objet anciens et 6, 1 % déclarent qu'il est constitué de bijoux.

Niveau de formation scolaire :

Le niveau moyen de formation scolaire de la population étudiée est équivalent à bac plus deux. La moitié des animateurs qui sont en cours de formation DEFA ont déclaré être déjà titulaire d'un diplôme équivalent à ce niveau de formation. Le niveau du DEFA étant par ailleurs, équivalent à ce niveau, il faut noter cet élément comme indiquant que plus des trois quarts des animateurs qui s'inscrivent en formation ne le font pas pour obtenir un niveau scolaire supérieur à celui qu'ils ont déjà par ailleurs. 10,7 % d'entre eux possèdent même un diplôme dont le niveau est supérieur à celui du DEFA.

Il faut préciser que parmi ceux qui sont titulaires d'un diplôme équivalent à bac plus deux, 44 (16,8 %) possèdent le DUT carrière sociale dont 12 (36,3 %) avec l'option animation. Ceci montre la nature particulière du DEFA qui, positionné d'un point de vue scolaire au même niveau que le DUT, attire néanmoins certains de ceux qui le possèdent. Il faut croire que ces diplômés trouvent dans le DEFA des éléments qui manquent au DUT et qui leur confère des compétences supplémentaire pour l'exercice de leur pratique d'animateur. Ceci indique également que le positionnement, d'un point de vue scolaire, du DEFA, ne correspond pas à celui de son usage professionnel qui le positionne dans la pratique au dessus du DUT dans la mesure où les animateurs titulaires du DEFA, (ou même certain de ceux qui se trouvent en formation comme c'est le cas ici et comme cela sera présenté plus loin), occupent des fonctions de cadre qui

relèvent d'un niveau de formation supérieur à celui du DUT. Il faut à ce propos signalé que le DEFA est couramment demandé par les organismes employeurs d'animateurs et que sa possession est susceptible d'augmenter les possibilités d'emploi de ceux qui en sont titulaires.

TABLEAU 13 : NIVEAU DE FORMATION DES ANIMATEURS

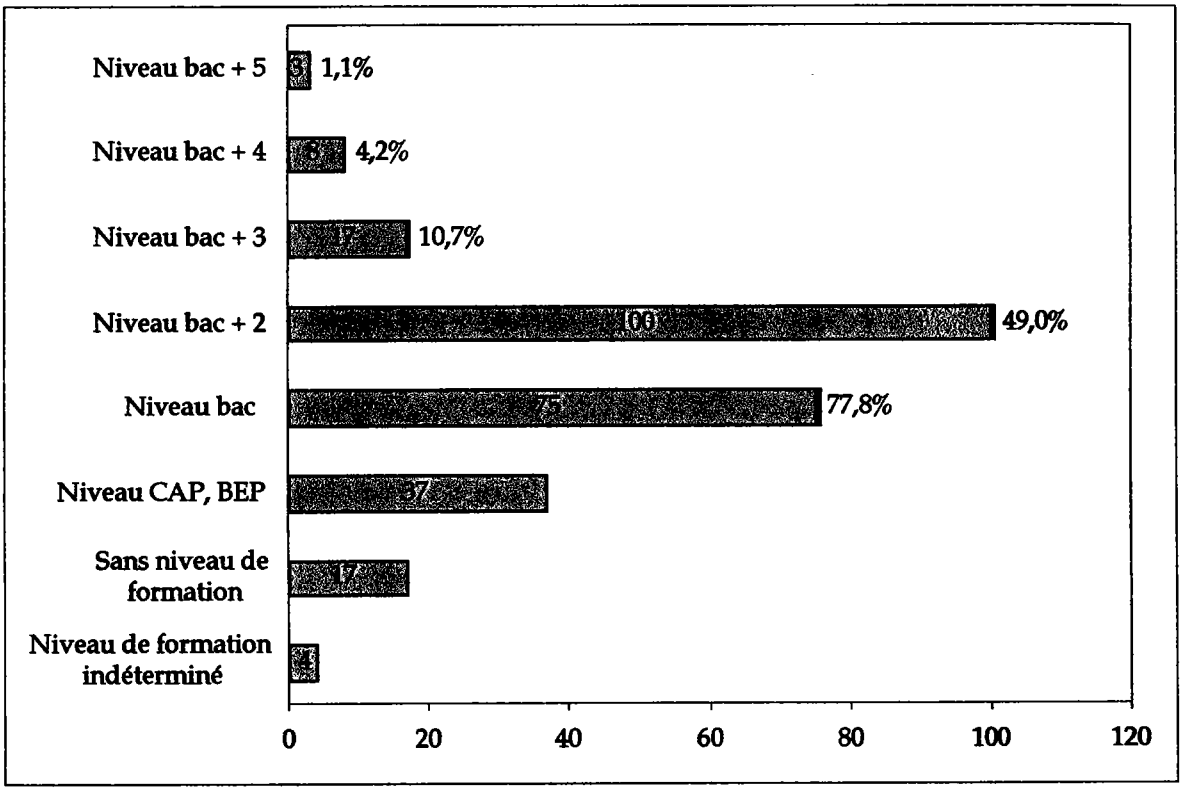

Interrogés: 261 / Répondants: 261 / Réponses: 362. Les pourcentages, cumulés du haut vers le bas, sont calculés sur la base des interrogés.

Ceci indique que la grande majorité des animateurs souhaitent obtenir le DEFA pour d'autres raisons que pour celles de l'obtention d'un diplôme sanctionnant un niveau de formation scolaire, même si pour certains, mais de façon minoritaire, ce peut être le cas. Les motivations qui poussent les animateurs à s'inscrire dans la formation apparaissent ainsi d'une nature particulière qui semble différer de celle de la poursuite d'une ascension sociale par la course à la qualification par le diplôme.

B - Eléments de l'idéologie

Opinions politiques

Le positionnement politique des animateurs consultés est largement situé dans le camp de l'idéologie de la « gauche » dans laquelle ils se rangent lorsqu'on leur pose la question de savoir où ils se situent sur une échelle qui va de la gauche à la droite.

TABLEAU 14 : OPINIONS POLITIQUES

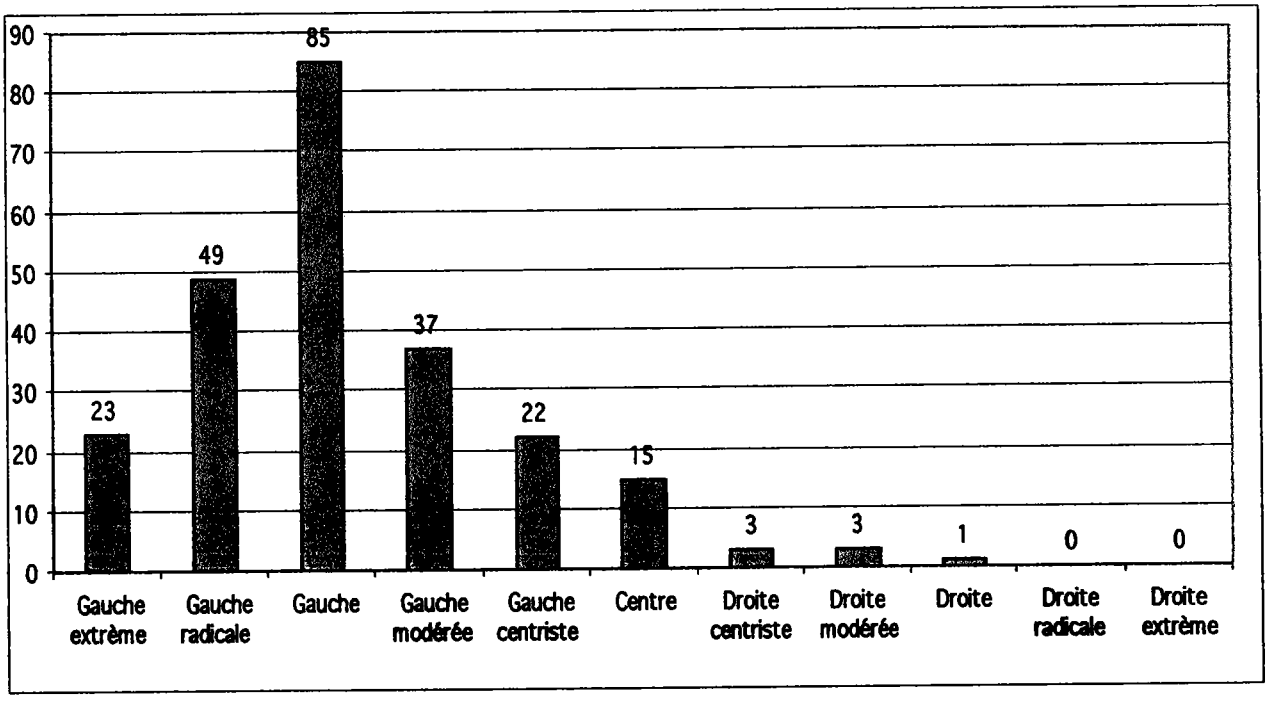

Interrogés: 261 / Répondants: 238

Sans entrer ici dans une explication sur ce qu'est « la gauche », il faut souligner le fait que plus de 90 % de la population de l'enquête se situe d'un point de vue idéologique dans cette tendance politique.

Opinions religieuses

Plus des trois quarts de la population des animateurs (82,2 %, n=242) déclarent ne pas pratiquer de religion.

La répartition des 17,8 % restants déclarant pratiquer une religion est établie comme suit : 56,5 % se déclarent catholiques, 8,2 % se déclarent chrétiens, 7,1 % se déclarent athées, 5,9 % se déclarent protestants, 5,9 % se déclarent bouddhistes, 4,7 % se déclarent musulmans, 3,5 % se déclarent humanistes et 1,2 % se déclarent Israélite. Parmi cette sous-population, ils sont 70,9 % à se déclarer peu pratiquants.

La majorité des animateurs ne pratique donc pas de religion et ceux qui déclarent en pratiquer une sont plutôt peu pratiquants.

C - Eléments de la pratique

Contrat

Les deux tiers (66 %) de ceux qui ont répondu à la question sur leur condition d'emploi (n= 256) déclarent être employés sous contrat à durée indéterminé. Le restant de la population est employé sous contrat à durée déterminée.

Salaire

Le montant de la rémunération net des animateurs (n=254) varie de moins de 457 euros à plus de 1981 euros par mois. Cette différence de disparité de traitement s'explique en partie par le fait que certains animateurs (8,4 %) déclarent exercer leur activité à temps partiel. Mais cet état de fait ne suffit pas à expliquer cette différence de traitement autrement qu'en soulignant une disparité d'utilisation des animateurs qui sont employés à différentes fonctions et à différents niveaux de rémunération et qui indique que leur niveau de rétribution n'est pas uniforme[133].

[133] Il faut signaler à ce propos que la Convention Collective de l'animation socioculturelle de 1988 positionne les animateurs titulaires du DEFA dans 4 niveaux de qualification (groupes 6, 7, 8 et 9) différents.

TABLEAU 15 : REMUNERATION DES ANIMATEURS

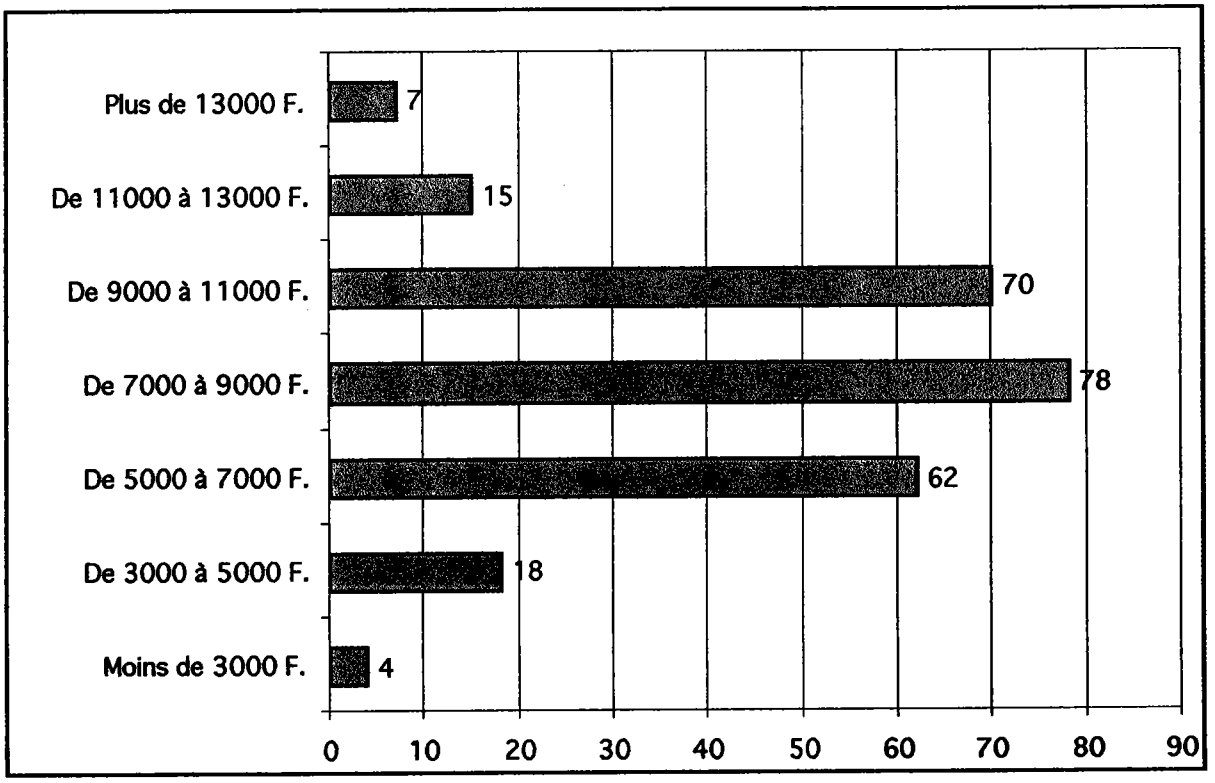

Le montant moyen de la rémunération de la population est équivalent à 1 235 euros (environ 8 100 francs) net par mois. Il faut signaler que ce salaire net mensuel moyen des animateurs de l'enquête est inférieur de 27 % à celui du salaire mensuel net moyen des salariés du secteur privé et semi-public à la même époque[134]. Ce salaire moyen est donc proche de celui de la catégorie des bas salaires (inférieurs aux deux tiers du salaire médian des actifs) et indique que l'exercice de la pratique est plutôt faiblement rétribué.

[134] RASOLOFOARISON Jeannot, SEROUSSI Géraldine « Les salaires dans les entreprises en 2000 », *INSEE première*, n° 833, mars 2002. Pp 1-4.

Chapitre V

ETUDE DE BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA

Le propos développé dans la thèse repose également sur les résultats d'une étude de bibliographies de mémoire DEFA.

1 - Cadre Injep

Tout d'abord il convient de situer cette étude dans le contexte de sa conception et de sa réalisation et il faut pour cela préciser les circonstances qui ont conduit à la possibilité de sa réalisation effective.

Sous l'impulsion de l'Unité de Recherche d'Enseignement et de Formation de l'INJEP et celle du Laboratoire DYALANG de l'Université de Rouen, s'est tenu, à Rouen et à Paris, pendant deux ans à compter du 1er janvier 2000, un séminaire de recherche intitulé "Dire son métier. Les écrits des animateurs". Un groupe de chercheurs composé de linguistes, historiens, psychosociologues, sociologues, politologues, praticiens et autres, intéressés par le contenu du séminaire et par ses problématiques s'est réuni une dizaine de fois jusqu'en juillet 2001. La réflexion a été nourrie de contributions diverses dont des comptes rendus de travaux d'analyses de mémoires DEFA, retenus comme objet privilégié d'analyse du groupe.

Pour des questions d'ordre méthodologique, le corpus potentiel représenté par l'ensemble des mémoires DEFA a été scindé en différentes parties dont certaines, les introductions et les bibliographies, ont constitué des objets de recherche distincts. L'INJEP a alors commandité deux recherches sur ces

questions dont celle qui est présentée ici. Le présent exposé constitue donc une synthèse du rapport d'étude qui lui a été remis en juillet 2001[135].

L'étude éclaire certains des éléments qui organisent les bibliographies des mémoires DEFA. Ceux-ci caractérisent les pratiques misent en œuvre par les animateurs lorsqu'ils les réalisent. L'usage diversifié des bibliographies et la disparité des références mobilisées confirment l'hypothèse de l'investissement des animateurs dans différents champs d'activité. Ces derniers composent ensemble le paysage familier dans lequel ils évoluent et dont ils partagent certains espaces avec d'autres intervenants du travail social. Ce partage des territoires, ou champs d'application des différentes actions d'animation, ne va pas sans poser de problèmes aux différents acteurs qui y interagissent, et notamment aux commanditaires. Au regard de l'usage de bibliographies, il apparaît que l'on est bien loin d'une utilisation "académique" de celles-ci. Cet état de fait engage un questionnement sur la pertinence de la mobilisation d'un système référentiel par les animateurs. Son utilisation peut conduire à l'effet inverse de celui qu'ils recherchent, à supposer que celui-ci s'apparente à ce qui est en usage dans le cadre d'un usage, plus ou moins normée, de références bibliographiques dans la construction d'écrits de types universitaires ou scientifiques. Pour une meilleure lisibilité de l'animation, il en découlerait la nécessité de clarifier ces usages d'effets à effet d'usage. Il apparaît également une absence massive de références explicites à des travaux théoriques sur l'animation. Cette absence pourrait, partiellement, expliquer l'existence, apparente, d'un manque de cohésion de l'animation, ce qui participerait à l'engendrement de l'identité trouble des animateurs. Le point minimum de convergence qui soit apparu à l'analyse du corpus réside dans la mobilisation quasi systématique d'éléments de sociologie, ce qui permet de pointer un des éléments fondamentaux de la filiation en même temps que des méthodes grâce auxquelles les animateurs engagent leur action.

Ce qui suit décrit les éléments apparus à l'occasion de l'enregistrement et du traitement des données et restitue certains résultats bruts produits par

[135] Ce document de 60 pages intitulé « Etude scientométrique de mémoires DEFA – rapport d'enquête" a été édité en juin 2001. Il contient les tris à plat, les regroupements et l'analyse des matériaux dont certains éléments sont repris ici. Voir le document 3 du CD qui contient les annexes.

traitement informatique. Le propos se poursuit par une analyse de ces données, replacée dans une perspective élargie au cadre général d'une réflexion sur les animateurs et sur le processus de formation DEFA. Il présente une représentation de l'activité d'animation à travers les références mobilisées par les animateurs dans les bibliographies de leur mémoire de fin de formation.

2 - Composition des bibliographies de mémoires DEFA

Les mémoires d'animateurs DEFA sont des écrits de praticiens professionnels de l'animation, engagés dans un processus de formation qui les oblige à prendre de la distance par rapport à leur action quotidienne. Ils sont rédigés sur la base d'une expérience d'animation et contiennent une bibliographie liée au sujet dont ils traitent. Celle-ci, théoriquement, complète, soutient ou fonde leur propos. Les références, en tant qu'elles constituent les points d'appui sur lesquels s'élabore une forme discursive spécifique, celle de ceux qui exercent le dur métier des travailleurs de la preuve[136], il a été considéré que la recherche d'éléments transversaux, ou traits communs des bibliographies, pouvait fournir des données propres à nourrir les réflexions en cours sur la clarification des limites du champ de l'animation, sur sa posture, sur ses méthodes et sur ses moyens d'implication.

A - Le cadre réglementaire

Avant d'entrer plus avant dans le détail de considérations méthodologiques et de présenter les principaux résultats que l'enquête a permis de faire émerger, il convient d'apporter quelques précisions sur les éléments spécifiques qui organisent la formation, et plus précisément sur ceux qui concernent les mémoires de fin de formation d'où sont extraites les bibliographies qui ont été analysées.

---

[136] Voir pour cette question d'épistémologie l'ouvrage de LATOUR Bruno, *op. cit., supra* note n°125.

Comme cela a été présenté dans la partie qui concerne la formation DEFA, pour obtenir le diplôme, les candidats doivent suivre des unités de formation et réussir un ensemble d'épreuves. Ils doivent notamment rédiger et soutenir un mémoire portant sur leur expérience d'animation. Il faut rappeler ici que l'arrêté du 18 août 1988 fixant les programmes et les modalités de la formation préparatoire au DEFA précise dans son titre III, intitulé " déroulement de la formation ", à l'article 11 que "le mémoire est une production écrite qui doit faire apparaître une réflexion théorique sur l'animation, à caractère professionnel, réalisée par le candidat"[137]. Il faut également rappeler que ce même article précise dans sa partie sur la validation de l'expérience d'animation que "le mémoire est une production écrite de 50 à 70 pages dactylographiées, non compris les annexes et la bibliographie. Le contenu du mémoire doit faire apparaître l'articulation entre la théorie et la pratique"[138]. Il faut noter que c'est le seul endroit des différents textes qui réglementent le DEFA où se trouve explicitement formulée la possibilité d'une présence de bibliographie dans les mémoires. L'étude a relevé la présence (quasi) systématique de bibliographies dans les mémoires. Ce résultat peut laisser supposer qu'il s'agit là des effets d'une relecture des textes réglementaires réalisée par les organismes de formation, les COREFA, puis les jurys, qui transformeraient cette possibilité explicite en nécessité implicite.

B - La recherche-action comme modèle

Ce décalage entre ce qui est possible et ce qui est nécessaire trouverait un élément d'explication dans le fait qu'au-delà des formulations explicites s'exprimerait une commande implicite déterminant l'épreuve d'expérience d'animation comme une recherche-action telle que la définit Jean-Paul Resweber. Pour lui,

> "la recherche-action, entendue dans son sens technique, désigne une double opération de formalisation et modélisation

[137] MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE, SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *op. cit., supra* note n°90,
[138] Ibid. p 31.

> des pratiques sociales. L'opération de *formalisation* consiste à extraire des contenus vécus, les formes institutionnelles, langagières, communicationnelles, affectives, cognitives, économiques, politiques, qui sont censées servir de références implicites aux acteurs sociaux donnés : éducateurs, personnels soignants, hommes politiques, chefs d'entreprise, cadres, ouvriers, responsables d'associations (...) Elle nous invite à nous interroger sur les moyens et sur le sens de l'action menée en vue d'améliorer les résultats recherchés et d'éclaircir les conditions générales qui président à leur quête.(...) Cette construction d'expertise, pourvoyeuse de modèles, permet d'analyser, de clarifier et d'expliciter les données empiriques recueillies sur le terrain"[139].

La recherche-action constitue ainsi la méthode explicite de certains courants de la sociologie tels ceux de la sociologie institutionnelle, de la sociologie critique, de la sociologie herméneutique et enfin de la sociologie des organisations. Pour l'auteur, les finalités d'une recherche-action relèvent d'une action éducative et c'est pourquoi la formation est son champ d'action privilégié. La rupture est sa méthode, engagée par l'événement et l'implication. Les conditions de sa réalisation requièrent un travail d'analyse portant sur les finalités, un équipement spécifique et une évaluation pour validation. C'est une démarche où l'action, qui n'est pas séparée de la pensée, cherche plus à saisir le sens des modalités par lesquelles les actes et les actions se réalisent qu'à élucider les fins qu'ils poursuivent.

C - Les références bibliographiques

Compte tenu du cadre réglementaire qui précise les conditions d'obtention du diplôme, qui requerrait donc implicitement dans le mémoire de fin de formation la présence d'une bibliographie, et compte tenu du manque de précisions la concernant, il convient de préciser la perspective selon laquelle elle est envisagée ici. Comme cela a déjà été précisé dans la partie précédente, il est considéré que la bibliographie est un des éléments du système référentiel mobilisé par les auteurs en vue de s'inscrire dans un courant, dans une pratique, de s'affilier à un auteur, à une école, à une pensée, selon un style spécifique et

[139]Jean-Paul RESWEBER, *La recherche-action*. Paris : Presses Universitaires de France 1995. pp. 63-123

adapté, dans la perspective d'une économie de moyens à mobiliser en vue de renforcer ou de soutenir leur propos, de le rendre plus crédible, plus convaincant.

3 - Modalités de constitution du corpus

Afin de constituer le corpus de l'étude, des démarches, auprès de Directions Régionale Jeunesse et Sports qui gèrent les formations DEFA ont été entrepris en vue d'obtenir des photocopies de bibliographies de mémoires DEFA. Ce travail de regroupement des documents n'a pas été aisé du fait de la dispersion des lieux dans lesquels se trouvent les mémoires, c'est-à-dire dans les DRJS qui s'occupent de façon autonome de la gestion administrative et organisationnelle de la formation sur le territoire administratif de leur compétence. Il faut signaler à ce propos l'existence de multiples particularités régionales en la matière. Par exemple, les pratiques de conservation des mémoires dans ces différentes Directions Régionales ne sont pas uniformisées et si, dans certaines, ils sont conservés et répertoriés, dans d'autres ils ne le sont pas. Quoi qu'il en soit, 150 bibliographies de mémoires DEFA ont été réunies. Les bibliographies traitées proviennent des régions Lorraine, Haute-Normandie et de la région Parisienne. L'analyse porte sur un matériau, collecté d'une façon non systématique, daté entre 1988 et 2000. Elle ne peut être considérée comme représentative de l'ensemble des pratiques en usage sur le territoire national, ni rendre compte de son évolution dans le temps. Elle est susceptible de présenter une tendance dont les termes, s'ils ne peuvent être généralisés à l'ensemble de l'activité, peuvent au moins autoriser la formulation, sous forme d'hypothèse, de sa présence et de son incidence sur le monde de l'animation.

A - Choisir les échantillons

Sur les 150 bibliographies réunies, 34 d'entre elles ont été sélectionnées de manière aléatoire pour constituer le corpus auquel deux types de traitement ont été appliqués. Les bibliographies, séparées du corps du texte, constituent une partie indépendante de celui-ci bien qu'en lien avec lui. Elles se trouvent

généralement à la fin des écrits et présentent, sous forme de listes ordonnées, un ensemble de références de documents divers. Il faut préciser que n'ont pas été prises en considération les éventuelles références bibliographiques citées en note de bas de page ou dans le corps du texte lui-même. Cette pratique est peu fréquente et lorsqu'elle est utilisée est souvent redondante avec la bibliographie. Cependant, les travaux engagés par Françoise Lorant et Olivier Douard sur des introductions de mémoires DEFA[140] indiquent la présence de références infrapaginales non systématiquement reportées en bibliographie. Il conviendrait donc, pour affiner l'analyse, d'étudier plus spécialement ces références en les recherchant systématiquement dans le corps des textes, ce qui représente un travail d'investigation qu'il n'a pas été possible d'effectuer ici.

Le premier traitement appliqué concerne les éléments du contenu des bibliographies et l'autre les éléments de sa forme. En vue d'affiner les résultats, il aurait probablement été intéressant d'étendre les traitements à un nombre plus important de bibliographies, ce que les moyens disponibles n'ont pas permis de mettre en œuvre. En effet, dans un premier temps l'intention a été d'étudier la totalité des contenus des bibliographies obtenues pour pouvoir établir le nombre de références le plus souvent citées. Mais cette ambition a dû être limitée du fait de la très grande diversité des références citées par les animateurs dans leurs bibliographies. Le premier élément qui est ainsi apparu lors de l'enregistrement des données est la très grande disparité des références mobilisées par les animateurs à l'occasion de la rédaction de leur mémoire de fin de formation. Ceci a eu pour conséquence de modifier le projet d'investigation et de réduire le nombre de bibliographies constituant le corpus de l'étude. Il était donc initialement prévu d'enregistrer l'ensemble des références des bibliographies collectées et la circonscription de leur contenu était présumée en imaginant l'épuisement de leur diversité lors de l'enregistrement des données, mais ceci n'a pas été le cas et sur un traitement de 33 bibliographies[141] un total de 770 références différentes, traitées par types de documents, livres et ouvrages, articles et documents autres, ont été enregistrés. Les deux types de traitement informatique appliqués au corpus ont été réalisés avec Modalisa 4[142].

---

[140] Françoise Goosens-Lorant et Olivier Douard, " L'animation et le tropisme du travail social ", à paraître.
[141] L'un des 34 mémoires sélectionnés ne contenait pas de bibliographie.
[142] Modalisa 4 : Edition KYNOS, Paris 1997.

4 - Interroger le corpus

Trente-quatre mémoires DEFA ont donc été consultés pour la réalisation de l'étude. Sur ces 34 mémoires, l'un d'entre eux ne comportait pas de bibliographie. Cette absence, unique sur l'ensemble des 150 documents réunis, peut résulter premièrement, d'un oubli d'adjonction de la bibliographie dans le mémoire, deuxièmement, de la présence des références bibliographiques en notes de bas de page et troisièmement d'un choix de la part de l'auteur de ne pas mettre de bibliographie dans la mesure où le texte réglementaire n'impose pas formellement sa présence dans le mémoire.

A - Traitement des références d'ouvrages

Trois cent quatre-vingt-dix références d'ouvrages ont été citées par les animateurs. Ces 390 références représentent 335 titres d'ouvrages différents qui ont été écrits par 297 auteurs. Un tri à plat sur cette variable a permis d'observer la répartition suivante des 390 références citées par les animateurs :

- 299 d'entre elles (77 %), n'ont été cités qu'une seule fois.
- 36 d'entre elles (23 %) ont été mobilisées plusieurs fois. Ces 36 titres, chacun mobilisé dans au moins deux bibliographies sur les 33 qui ont été étudiées et qui sont présents dans au plus six d'entre elles représentent un ensemble de 91 occurrences sur les 390. Ces 36 références, qui représentent environ un quart des références citées, sont considérées comme le noyau central des références d'ouvrages mobilisés dans le corpus. Parmi ces 36 titres, 1 a été cité 6 fois, 3 ont été cités 5 fois, 6 ont été cités 3 fois, 26 ont été cités 2 fois.

TABLEAU 16 : FREQUENCES DES REFERENCES D'OUVRAGES CITES DANS LES BIBLIOGRAPHIES DE MEMOIRES DEFA

Titres d'ouvrages	Citations des titres	Références	%	Cumul %
1	6	6	1,54 %	1,54 %
3	5	15	3,85 %	5,39%
6	3	18	4,62 %	10,01 %
26	2	52	13,33 %	**23,34 %**
299	1	299	**76,66 %**	100,00 %
335		390	100,00 %	

La poursuite du travail de recherche des points de convergence des bibliographies a conduit à étudier parmi les 36 références d'ouvrages cités plus d'une fois, augmenté des références d'articles et de documents autres cités également plus d'une fois, celles mobilisées au moins trois fois, en considérant cette partie comme le noyau dur de l'ensemble des références mobilisées par les animateurs. Les références citées deux fois n'ont pas été retenues car il a été considéré que moins de trois présences dans les bibliographies ne pouvaient représenter un élément très explicitement significatif des références communes aux animateurs.

Ce noyau dur est constitué d'environ 10 % de l'ensemble des titres d'ouvrages, d'environ 2 % de l'ensemble des articles et d'environ de 1 % de l'ensemble des documents autres. Le tout représente environ 7 % de l'ensemble des documents cités par les animateurs dont le tableau suivant présente la répartition

TABLEAU 17 : REFERENCES CITEES AU MOINS TROIS FOIS DANS LES BIBLIOGRAPHIES

Références	Nb	%
DUBET F. "La galère, jeunes en survie" 1989	6	18%
BOUTINET J.P. "Anthropologie du projet"	5	15%
GILLET J.C. "Animation et animateurs, le sens de l'action" 1995	5	15%
QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. "Manuel recher scien sociales" 1988	5	15%
AUCLAIR E. "Action cult et dév local". Magazine Notre temps 1988	3	9%
BELLENGER L.... "Animer et gérer un projet" 1995	3	9%
DONZELOT J., ESTEBE P. "L'état animateur" 1994	3	9%
Encyclopedie Universalis	3	9%
FIZE M. "Le peuple adolescent" 1994	3	9%
JAZOULI A., "Une saison en banlieue 1994	3	9%
"La parole aux jeunes". Revue Territoire 1994	3	9%
MENGIN J., MASSON G. "Guide du dév local et social" 1989	3	9%
POUJOL G. "Profession animateur" 1989 /POUJOL G. "Profession	3	9%

Interrogés : 34/ Répondants : 33/ Réponses : 704. Pourcentages calculés sur la base des répondants.

Ce noyau dur des références bibliographiques citées par les animateurs à l'occasion de la rédaction de leur mémoire de fin de formation est constitué d'ouvrages rédigés par des auteurs relevant de différentes disciplines, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, d'articles de périodiques et d'un dictionnaire. Les références de natures sociologiques s'y trouvent en majorité et ce constat a conduit à réaliser une étude plus fine de la présence de ces références dans le corpus. Une recherche systématique d'éléments de sociologie à partir de la variable " ouvrages " du corpus fait apparaître que ceux-ci se trouvent présents dans environ 90 % des bibliographies.

TABLEAU 13 : FREQUENCES DES REFERENCES D'OUVRAGES SOCIOLOGIQUES DES BIBLIOGRAPHIES

Réf. sociologiques	Effectifs	%	Cumul
0	3	9,09%	100,00%
1	10	30,30%	**90,91%**
2	6	18,18%	60,61%
3	7	21,21%	42,42%
4	2	6,06%	21,21%
5	1	3,03%	15,15%
8	2	6,06%	12,12%
9	1	3,03%	6,06%
11	1	3,03%	3,03%

Réf. sociologiques	
Moyenne	2,79
Minimum	0
Maximum	11
Etendue	11
Somme	92
Nombre	33
Sans rép	1

Pourcentages calculés sur la base des répondants.

Bien que des ouvrages relevant d'autres disciplines des sciences sociales figurent également dans les bibliographies (sciences de l'éducation, psychologie, psychosociologie, linguistique, histoire, géographie...), il semble que les références de nature sociologiques y soient majoritaires. Elles représentent en effet environ la moitié du noyau dur, environ le quart de l'ensemble des ouvrages mobilisés dans les bibliographies soit 1/8ème environ (13 %) de l'ensemble des documents mobilisés. Il faut de plus préciser que les références de natures sociologiques qui se trouvent également dans les articles et les autres documents n'ont pas été prises en considération du fait de la difficulté à les repérer uniquement à partir de leur titre. Il est tout à fait certain que si ce travail était réalisé ses résultats augmenteraient la part d'éléments de sociologie présents dans le corpus. Il faut également préciser qu'un travail de détermination de la proportion de chacune des autres disciplines reste à faire par des spécialistes. Ils pourraient repérer plus précisément que cela n'a été le cas les auteurs moins connus de ces différents champs.

Environ 90 % des bibliographies mobilisent donc au moins une référence d'ouvrage de nature sociologique. Compte tenu de l'absence de tout autre élément unifiant, cette présence constitue le second résultat important de l'étude des mémoires DEFA. Le point minimum de convergence des bibliographies du corpus étudié consiste en la présence majoritaire d'éléments de sociologie. Ce

résultat constitue un élément de connaissance majeur sur ce qu'est l'animation d'aujourd'hui. Le processus de professionnalisation de l'activité en cours de réalisation[143] nécessite la stabilisation d'un certain nombre d'éléments qui la composent et la définition claire et précise de ce qu'elle est. Ainsi, le flou qui plane sur elle[144] ainsi que sur les agents qui sont chargés de la mettre en œuvre pourrait s'estomper et elle pourrait être reconnue dans sa spécificité méthodologique dont les fins se distinguent du travail social classique avec lequel elle est souvent confondue.

Cette présence d'éléments de sociologie enregistre l'état d'une pratique par les animateurs qui semblent avoir choisi majoritairement, parmi l'ensemble des références des différentes disciplines, de mobiliser des références de nature sociologique pour réaliser leur travail de réflexion et de prise de distance d'avec leur pratique ordinaire. Cet état de fait résulte probablement autant des effets des enseignements suivis au cours de leur formation que de ceux d'une pratique – qui peut momentanément être qualifiée de " sauvage " - en usage dans l'activité et mobilisée de façon plus ou moins consciente par ses acteurs. Le rapport à la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l' " éthique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux "[145] corrobore cette première idée selon laquelle la présence d'éléments de sociologie dans le corpus résulterait des effets de la formation suivie par les animateurs. (Une observation approfondie du contenu de la formation DEFA montre par ailleurs que la sociologie se trouve majoritairement présente dans les différents modules qui la composent). Ce rapport contient, entre autres, les résultats et les analyses d'une enquête réalisée auprès de centre de formation de travailleurs sociaux, cherchant à connaître les différents vecteurs de transmission des postures éthiques et déontologiques pour chacun des diplômes préparés en travail social. Les résultats soulignent la singularité du rapport qui lie l'animation à la sociologie en tant que champ disciplinaire dans lequel se fait la transmission de la posture éthique et déontologique, et qui constitue à ce titre une dominante disciplinaire de la filière.

---

[143] ROBINET Eric, *op. cit., supra* note n°85.
[144] Voir à ce propos, INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE HAUTE NORMANDIE ET MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *op. cit., supra* note n°24.
[145] MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL. **Rapport à la ministre de l'emploi et de la solidarité " Ethique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux ". Rennes : Edition ENSP 2001.**

La seconde idée d'une pratique " sauvage " de la sociologie en usage dans l'animation provient d'une tradition de l'animation et de son histoire au cours de laquelle de nombreuses figures de la sociologie émergent de la nébuleuse des acteurs qui ont participé par leurs actions et leurs engagements à l'existence d'une forme d'activité dont cette étude cherche à comprendre certains ressorts. Il faut signaler à ce propos que Bénigno Cacérès[146] évoque la participation d'un des fondateurs de la sociologie, Émile Durkheim, aux Universités Populaires qui font partie de l'histoire de l'Éducation Populaire dans laquelle s'enracine, pour partie, l'animation contemporaine. Il évoque également Auguste Comte "dont la pensée domine dans une large mesure cette époque"[147] qui aurait participé par la diffusion de ses idées, à la naissance de ces universités. La sociologie qui accompagne depuis plus d'un siècle l'histoire de l'animation, qui ne date pas d'un siècle en tant qu'animation, atteste ici de son importance dans les pratiques par sa présence majoritaire dans les bibliographies. Cette présence permet d'objectiver la relation informelle qui existe entre ces univers dont l'un emprunterait à l'autre les éléments fondamentaux de sa pratique. Souligner que l'animation s'enracine dans ce système de représentation sociale revient à la situer dans le champ d'une pratique intellectuelle, d'un usage conceptuel et d'un positionnement philosophique et moral, qui se définit singulièrement dans un espace commun aux sciences humaines et sociales. Celles-ci investissent chacune un domaine de l'activité humaine, un aspect de sa composition. La sociologie y occupe une place à part dans la mesure où son objet concerne et englobe toutes les autres disciplines sans toutefois se spécialiser en aucune d'elles[148].

À l'appui de l'idée selon laquelle l'animation est liée à la sociologie, il faut enfin évoquer ce dont parle Jacques Ion lorsqu'il écrit :

> " Que font au départ les animateurs socio-culturels ? Il s'agit pour eux, localement, dans la suite de l'éducation populaire, de conquérir des clientèles, de gagner des adeptes, de construire des communautés autour de l'adhésion à certaines valeurs. Cela implique des militants, de nouveaux

[146]CACÉRES Bénigno, *Histoire de l'éducation populaire*. Paris : Les éditions du Seuil,1964. p.53.
[147]Ibid. p 54.
[148] Pour ces questions voir la quarante-neuvième leçon d'Auguste COMTE dans *Leçons de sociologie*. Paris : Garnier Flammarion, 1995. pp.192 à 233.

> propagandistes, la constitution de réseaux, des intermédiaires ; c'est-à-dire des relais indispensables pour atteindre des groupes spécifiques. Et cela implique aussi des sociologues conçus comme des spécialistes des moyens permettant de connaître, de cerner et d'atteindre concrètement ces publics en friche. " [149]

Pour terminer sur cette question, il faut préciser qu'il aurait probablement été intéressant de chercher à savoir quels courants de cette discipline domine dans l'activité de manière à déterminer le type de sociologie que les animateurs pratiquent. Mais cela aurait nécessité la réalisation d'un travail qu'il n'a pas été possible de mener dans le cadre de cette étude, et qui resterait donc à faire.

B - Traitement des références d'articles

Sur les 33 bibliographies consultées, 3 bibliographies ne contenaient pas de références à des articles. 237 références d'articles ont été citées par les animateurs. Ces 237 références représentent 229 articles différents. Un tri à plat sur cette variable " articles " a permis d'observer la répartition suivante :

- 223 articles (environ 94 %) n'ont été cités qu'une seule fois.
- 6 articles (environ 6 %) ont été mobilisés plusieurs fois. Parmi ces 6 références qui représentent 14 occurrences, 2 articles ont été mobilisés dans 3 bibliographies différentes, 4 articles ont été mobilisés dans 2 bibliographies différentes.

TABLEAU 18 : FREQUENCES DES ARTICLES DANS LES BIBLIOGRAPHIES DE MEMOIRES DEFA

Articles	Citations	Références	%	*% cumul*
2	3	6	2,53 %	*2,53 %*
4	2	8	3,38 %	***5,91 %***
223	1	223	**94,09 %**	*100 %*
229	1	237	100 %	

[149] ION Jacques, *Le travail social à l'épreuve du territoire*. Paris : Dunod 1996. P 111.

Un codage a été réalisé sur cette variable visant à regrouper les articles par types de périodiques. Cette opération a permis d'obtenir un état du nombre de leur mobilisation dans le corpus. Ce nombre est de 94 périodiques différents dont suit la liste par ordre décroissant. (Le chiffre qui suit le titre du périodique indique le nombre de bibliographies dans lesquelles sont présents les périodiques concernées).

Territoire (la revue des acteurs locaux), 12 - Le monde de l'éducation, 7 - Autrement, 5 - Informations sociales, 5 - Vers l'éducation nouvelle (revue des CEMEA), 4 - Sciences humaines, 4 - Les cahiers de l'animation, (revue de l'INJEP) 4 - Le monde, 3 - Pour, 3 - Ouverture (revue des centres sociaux), 3 - Esprit, 3 - Documents de l'INJEP, 3 - Actualités sociales hebdomadaires, 3 - Notre temps, 3 - Pratiques corporelles, 2 - CLAP (Comité de Liaison d'Alphabétisation et de Promotion), 2 - Actes de la recherche en sciences sociales,2- Alternatives économiques, 2 - Projet, 2 - Chronique sociale, 2 - Animer (magazine rural), 2 - Politis, 2 - L'école des parents, 2 - Jeunesse au plein air, 2 - Le monde des débats, 2 - Hommes et migrations, 2 - Le groupe familial, 1 - La politiquede la ville: les enjeux 1993 - Rage, 1 - Union sociale, 1 - Vive la radio, 1 - La revue de l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances), 1 - La lettre du FAS (Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille), 1 - Kyrn, 1 - Fonda (La tribune), 1 - Sol et civilisation, 1 - Anim'magazine (revue de l'UFCV), 1 - Actualités juridiques (droit administratif), 1 - La fourmi verte, 1 - La navette des 100 chantiers, 1 - Action syndicale des familles, 1 - EPS (Revue), 1 - La documentation française, 1 - Camaraderie (revue des FRANCAS), 1 - Partage, 1 - Délégation nationale à la culture du parti socialiste (Revue de la), 1 - Réussir l'éducation (revue des FRANCAS), 1 - Enfant d'abord, 1 - La revue, 1 - Le bulletin de l'UNCCASF, 1- Graffiti (la revue du MRJC), 1 - Agora débats/jeunesses, (revue de l'INJEP), 1 - Les Cahiers de Linguistique, 1 - Le monde initiative, 1 - Nouvelles d'Europe, 1 - Sauvegarde de l'enfance, 1 - Libération, 1 - Journal de psychologie, 1 - Alpha et promotion, 1 - Communication et langage, 1 - Éducation nationale (Revue de l'), 1 - Communautés éducatives, 1 - Le nouvel observateur, 1 - Culture et proximité, 1 - Info matin, 1 - Psychologie (Bulletin de), 1 - Les Francas, 1 - Économie sociale (Revue de l'), 1 - Économie sociale et familiale (revue d'), 1 - Dossiers du FAS, 1 - Paroles et pratiques sociales, 1 - Hommes et libertés, 1 - Actualités de la formation permanente, 1 - Panoramiques, 1 - Éducation permanente, 1 - La lettre du cadre territorial, 1 - Fréquence libre, 1 - Familles rurales, 1 - Les cahiers espaces, 1 - Actes de lecture, 1 - Migrants, 1 - Proposition (Revue), 1 - Journal de pédiatrie et puériculture, 1 - Le Furet, 1 - Économie et

statistiques (Revue d'), 1 - Gérontologie et société, 1 - Décision environnement, 1 - Alternatives rurales, 1 - Réalité familiale, 1 - Tribune sociale (IRTS de Haute-Normandie), 1 - La vie, 1 - Développement culturel, 1 - Acteur rural (Magazine de l'), 1 - Ensembles, 1.

Il faut préciser que les articles n'ont pas tous été référencés de la même façon. Si la référence au périodique est quasi systématique, le nom de l'auteur n'est pas toujours présent et il est présupposé à partir de ce constat que les animateurs ont mobilisé les références d'article soit pour l'auteur de l'article soit pour son thème. 68 d'entre ces périodiques (44 % environ) n'ont été mobilisés qu'une seule fois par les animateurs. Les 26 restants (56 % environ), ont été mobilisés plusieurs fois. Parmi les 26 périodiques restants, 1 a été mobilisé dans 12 bibliographies différentes, 1 a été mobilisé dans 7 bibliographies différentes, 2 ont été mobilisés dans 5 bibliographies différentes, 3 ont été mobilisés dans 4 bibliographies différentes, 7 ont été mobilisés dans 3 bibliographies différentes et 12 ont été mobilisés dans 2 bibliographies différentes. L'ensemble de ces documents est constitué de différents types de littératures. On y trouve de la littérature professionnelle (Actualités sociales hebdomadaires, Actualités juridiques...), de la littérature des grandes fédérations d'éducation populaire (Vers l'éducation nouvelle, Camaraderie...), de la littérature spécifique à certains types d'équipements (Ouverture, Graffiti...), de publics (Le groupe familial, Acteur rural...), d'interventions sociales (Education permanente, La politique de la ville...). On y trouve de la presse nationale (La vie, Politis...), de la presse spécialisée (Pratiques corporelles, Les cahiers de l'animation...), des revues locales (Kyrn, Tribune sociale...), de la littérature à caractère scientifique (Agora débats/jeunesses, Acte de la recherche en sciences sociale...) de la littérature de type journalistique (Le Monde, Libération), de la littérature de type idéologique (La revue du parti socialiste, les revues des grandes fédérations d'éducation populaire...)... Plusieurs regroupements successifs ont été opérés sur cette variable pour obtenir une vision synthétique des différents grands types de périodiques mobilisés dans les bibliographies.

TABLEAU 19 : TYPES DE PERIODIQUES DES BIBLIOGRAPHIES DE MEMOIRES DEFA

Grands Types de périodiques	Effectifs	%
Sciences sociales/travail social	22	73%
Développement local /Rural /Environnement /Europe	16	53%
Grand âge /Jeunesse /Famille /Enfant	13	43%
Alphabétisation /Education	13	43%
Périodiques Indéfinis	12	40%
Animation (Revues d'organismes)	11	37%
Journaux d'informations générales	10	33%
Immigration /Démocratie /Culture /Religion	8	27%
Radio /Pratiques corporelles	3	10%
TOTAL / répondants	30	

Interrogés : 34/ Répondants : 30/ Réponses : 108. Pourcentages calculés sur la base des répondants.

La lecture du tableau fait apparaître les proportions de types de périodiques mobilisés par les animateurs et pourrait indiquer l'ordre des préoccupations qui les habitent et des problématiques auxquelles ils s'intéressent. Il faut toutefois relativiser cette perspective dans la mesure où il n'est pas certain que la mobilisation des articles ait été faite en fonction de la nature de ces périodiques qui abordent une multitude de sujets dont les thèmes se retrouvent chez les uns et les autres.

C - Traitement des références d'autres documents

Ont été considérés comme autres documents, et traités en conséquence, différents types de rapports et de bilans (de recherche, d'étude, d'enquête, d'activité, d'expertise...), des sources primaires d'enquêtes et des données statistiques (INSEE), des documents législatifs et administratifs (lois, contrats, programmes d'action, guides et documents émanant de ministères, collectivités territoriales), des documents qui rendent compte de points de vue théoriques, empiriques et/ou idéologiques sur les problématiques du champ de l'animation (colloques, rencontres, séminaires, journées d'étude, cours, universités d'été, assises...), des documents audiovisuels (sites internet, émissions de télévision, émissions de radio), des dictionnaires et enfin des documents de natures indéterminées. Sur les 33 bibliographies, 4 ne contenaient pas de références à

d'autres types de documents que des ouvrages ou des articles. Les animateurs ont cité 143 références de documents autres. Ces 143 références représentent 136 documents. 140 d'entre elles (environ 98 %), n'ont été cités qu'une seule fois. Seules 3 d'entre elles (environ 2 %), ont été mobilisées plusieurs fois. Parmi ces 3 références autres, 1 a été mobilisée dans 3 mémoires différents, 2 ont été mobilisées dans 2 mémoires différents. Deux opérations de codages successifs de cette variable ont permis de faire ressortir la proportion des différents types de documents autres dans le corpus.

TABLEAU 20 : AUTRES DOCUMENTS DES BIBLIOGRAPHIES DE MEMOIRES DEFA

Autres documents	Effectifs	%
Rapports/Bilans	20	68,97%
Documents divers et indéfinis	16	55,17%
INSEE/Etudes, enquêtes/Dossiers/	11	37,93%
Colloques/Forums/Assises /Journées d'étude/Rencontres	9	31,03%
Actes de colloques ou d'universités /Mémoires	6	20,69%
Dictionnaires	4	13,79%
Contrats/Programmes/Guides	4	13,79%
Internet/Bulletins communaux/Emissions TV	4	13,79%
Cours	2	6,90%
TOTAL / répondants	29	

Interrogés : 34/ Répondants : 29/ Réponses : 76. Pourcentages calculés sur la base des répondants.

La lecture du tableau fait apparaître les proportions de types de documents autres mobilisées par les animateurs et indique, qu'en la matière, ceux-ci se réfèrent plutôt à des documents de nature factuelle qui présentent un certain nombre de données ou d'analyses de données établies sur la base d'enquêtes, d'études ou d'évaluations d'actions, d'activités, de programmes etc. Des éléments, plus théoriques, qui font état de réflexions et de débats sont présents mais en moindre proportion. Sont également présents, en faible proportion toutefois, des éléments prescriptibles.

5 - Manques, absence et disparités des bibliographies

A - Absence de références communes

L'étude des différents éléments constitutifs des bibliographies, ouvrages, articles et documents autres a fait apparaître la très faible proportion de références communes citées par les animateurs dans leur mémoire.

TABLEAU 21 : REPARTITION DES REFERENCES PAR NOMBRE DE CITATIONS

Types	Nb de Documents		Doc cités 1 fois		Cites + d'1 fois	
de documents	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ouvrages	335	48%	299	42%	36	5%
Articles	229	33%	223	32%	6	1%
Doc autres	140	20%	137	19%	3	0%
Total	704	100%	659	94%	45	6%

Sur 770 références relevées représentant 704 documents différents, 659 soit 94 % de ces derniers n'ont été cités qu'une seule fois. Seules 6 % des références mobilisées sont communes à certains mémoires et aucun autre élément que celui d'une présence majoritaire de références relevant de la sociologie n'a pu être repéré dans le corpus.

B - Disparités des formes et des contenus

L'analyse du traitement des données a fait apparaître que les bibliographies consultées sont très différentes les unes des autres tant pour ce qui concerne leurs formes que pour ce qui concerne leurs contenus. L'élément le plus visible de cette disparité est la grande diversité des mises en pages et des présentations des bibliographies. Il a également été constaté une grande disparité dans l'utilisation des polices de caractères, des marges, des soulignements etc. Les bibliographies sont classées selon différents ordres (alphabétique, par thème, par type de document, sans ordre spécifique apparent). Elles sont rarement

indiquées au sommaire ou à la table des matières des mémoires et beaucoup ne portent pas de numéros de page. Certaines, pour les ouvrages par exemple, citent dans l'esprit des normes en vigueur, le nom des auteurs, leur prénom, le titre de l'ouvrage, sa maison d'édition, sa date de parution, son nombre de pages. D'autres, minimalistes, ne citent que le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage et d'autres encore utilisent les combinaisons qui se situent entre ces deux formes. Cet usage diversifié et relativement aléatoire de la manière de noter les références montre qu'il y a peu de rigueur dans l'élaboration des bibliographies ce qui tendrait à montrer une certaine méconnaissance des normes de réalisation de cet exercice relativement formel et standardisé, même si sa pratique n'est pas tout à fait uniformisée. Il semblerait donc que certains stagiaires n'aient pas reçu de formation à l'élaboration et à la constitution de bibliographie. Elles ne portent pas toutes le même titre : certaines s'appellent bibliographies, d'autres références bibliographiques, d'autres encore références. Certaines sont présentées en ligne, d'autres en colonne. Certaines sont conséquentes d'autres sont très courtes. Les contenus de certaines sont généraux, d'autres sont très spécifiques. Certaines mobilisent des articles ou/et des documents autres et certaines n'en mobilisent pas. D'une façon générale, les données sont assez dispersées ce qui montre la distance qui sépare ceux qui ont une bonne maîtrise de l'utilisation et de la mobilisation d'une bibliographie de ceux qui n'en ont pas. Cette mauvaise maîtrise se révèle par le fait que, en opposition au modèle universitaire et scientifique évoqué précédemment, certaines bibliographies sont présentées, par exemple, sous forme de tableau (ce qui ne rend pas leur lecture aisée, un effort étant nécessaire pour comprendre leur logique interne d'organisation). D'autres sont présentées sans organisation interne spécifique. Les références s'y succèdent de façon désordonnée sans qu'il soit possible d'y déceler une organisation par thème ou par ordre alphabétique ou par ordre chronologique ou par type de document mobilisé. Les références y sont jetées pêle-mêle. Le point qu'elles ont en commun c'est qu'aucune ne ressemble à une autre. Elles sont dissemblables dans leur forme et dans leur contenu. Si ce trait révèle la singularité de ceux qui les ont réalisés, et les rassemble par là même, il souligne également, à travers la pratique différenciée qui est faite par eux des bibliographies, la diversité de leur usage en la matière.

C - un usage entériné

La disparité des usages constatés indique une diversité de l'engagement des moyens dont les animateurs se dotent pour réussir l'épreuve dans laquelle ils sont engagés. Il est présupposé que les animateurs qui présentent leur mémoire DEFA le font en vue de réussir l'épreuve et d'obtenir, à l'issu d'un long processus de formation, le diplôme. Ils mobilisent en conséquence l'ensemble des moyens qu'ils jugent nécessaires et qui leur permettent d'atteindre ce but. C'est donc pour satisfaire les exigences qu'imposent des épreuves que les animateurs mobilisent une bibliographie dans leur mémoire. Mais la maîtrise de la composition et de l'utilisation de celle-ci, la maîtrise de son usage et donc la maîtrise de sa fin en tant qu'élément rhétorique d'un propos satisfaisant aux exigences d'une forme spécifique, se révèle d'inégal niveau. Cette dispersion de formes et de contenus conduit à penser que cela peut provenir de différences de perception de la fonction des bibliographies dans le système argumentaire et par la même d'une forme d'ignorance de ce qu'elle est, au regard de cette forme stylistique et méthodique non entièrement standardisée mais tout de même définie par de grandes normes[150], insérée dans le modèle de la recherche-action. Il semble donc que la connaissance que les uns et les autres ont de la fonction argumentaire des bibliographies diffère et qu'il en résulte une grande disparité d'usage. Ceci conduit à s'interroger sur la formation que les animateurs ont suivi et plus particulièrement sur les modalités mises en œuvre lors de l'évaluation des mémoires par les jurys DEFA. Car le diplôme et ses épreuves sont constitués d'une multitude d'acteurs, d'actants. Cet usage diversifié constaté a été entériné par les jurys dans la mesure où les bibliographies étudiées sont extraites de mémoires qui ont été soutenus et dont les rédacteurs sont depuis titulaire du DEFA. C'est préciser ici qu'il est considéré que les jurys participent pour une part très importante à l'établissement de cet usage constaté. Cette étude indique également que ce qui est noté comme un usage en vigueur dans cet univers résulte de ce qui est permis par les censeurs qui le contrôlent. Cette perspective enregistre donc, non pas seulement l'usage d'une pratique des bibliographies par les animateurs qui rédigent leur mémoire mais aussi celle des jurys qui

[150]Voir par exemple l'ouvrage de Marie-Louise DUFOUR, *Le tapuscrit, recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences humaines.*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales 1971, ou celui de Jean-Pierre FRAGNIERE , *Comment réussir un mémoire.*, Paris : Dunod, 1997.

entérinent ces usages. Elle rejoint celle de Jean-Yves Trépos qui constate une multiplicité de manière d'écrire et de mobiliser les références et pour qui ces usages diversifiés procèdent de l'existence de jurys autoproclamés qui ne représentent qu'eux-mêmes et qui participent à la construction sociale des références d'un univers singulier. Cet usage des bibliographies, accepté par les jurys, pointe l'existence d'une grande latitude laissée aux acteurs dans l'interprétation des textes et dans les modalités de mise en œuvre qui en découlent. Les jurys ne contreviennent, probablement pas, délibérément aux prescriptions des arrêtés et décrets et il est présupposé qu'ils s'efforcent d'exercer leur activité conformément à l'esprit et à la lettre des textes qui la réglementent. C'est pourquoi constatant l'écart entre ce qui est prescrit et ce qui est réalisé il est permis de s'interroger sur la perception qu'ont les uns et les autres du contenu des textes. À y regarder de près, pour des non initiés aux arcanes de la rhétorique scientifique, ils peuvent apparaître comme insuffisamment explicites quant au caractère et la nature du mémoire et des éléments qui le composent. Sa formulation requiert explicitement une mise en discours de forme scientifique qui découle d'une recherche-action.

Ce qui est dit de cet élément de forme mineur, cet objet microsociologique que représentent les bibliographies, peut être rapporté à l'ensemble du mémoire et par extrapolation à l'ensemble de la formation, considérant qu'il fait partie d'un tout dont il ne se dissocie pas. Cette pratique aléatoire constatée des formes et des contenus des discours conduit à formuler l'idée selon laquelle les bibliographies résultent autant d'un effet de l'usage préconisé que d'un usage de l'effet mobilisé. L'usage préconisé convoque les éléments de la forme du discours scientifique. Il est donc possible de formuler l'hypothèse selon laquelle le sens de cet usage, sommairement formalisé, ait pu échapper à un certain nombre d'acteurs. Il conviendrait qu'ils se saisissent du sens de cet usage et de ses modalités d'application afin d'atténuer les disparités qui existent entre le modèle prescrit et le modèle réalisé. Ceci clarifierait pour les uns et les autres ce qui est attendu ou ce qui est à faire et participerait à l'atténuation du flou qui semble se dégager de la lecture des bibliographies et par extrapolation de l'animation. En cas contraire, c'est-à-dire en cas d'entérinement en connaissance de cause et d'effet, d'un usage diversifié et mal maîtriser d'une forme discursive, il conviendrait alors de le préciser dans les textes de

réglementation afin que les règles qui organisent le jeu auquel chacun participe soient plus claires pour tout le monde.

D - Absence de références communes à l'animation

Le dernier élément qui est apparu dans la recherche sur ce qui est commun aux bibliographies est l'absence de références communes sur les animateurs et sur l'animation, c'est-à-dire de références d'auteurs ou d'articles qui traitent de l'animation et de ses pratiques, problématiques, outils etc. En effet, s'il est relevé la présence de références explicites à l'animation dans le corpus, celles-ci se répartissent très inégalement, et 60 % des mémoires n'en mobilisent pas. 30 % en mobilisent 1 seul et les 10 % restant en utilisent 2 ou 3. Seuls 2 individus mobilisent au moins deux références d'ouvrages théoriques sur l'animation ce qui laisse supposer qu'ils approfondissent dans leur mémoire une réflexion sur ce sujet. La tendance d'utilisation est donc minoritaire et constitue à ce titre un élément significatif et important de cette étude.

TABLEAU 22 : FREQUENCES DES REFERENCES D'ANIMATION DANS LES MEMOIRES

Références citées dans les mémoires	Mémoires où se trouvent les références	%	Cumul
0	20	60,60%	60,60%
1	10	30,30%	90,90%
2	1	3,00%	93,90%
3	2	6,00%	100,00%

On aurait pu s'attendre à ce que les références à l'univers de l'animation soient majoritairement présentes dans les bibliographies dans la mesure où :

1 le mémoire doit présenter une problématique relevant de l'action de l'animateur, engagée par la mise en œuvre de la méthodologie de projets qui constitue sa technique fondamentale de base,

2 il doit en justifier dans le mémoire d'animation (ou tout du moins en rendre compte),
3 l'article portant sur la validation de l'expérience d'animation de l'annexe III du décret de 1988 précise que "La notation du mémoire (...) s'effectue selon (...) la pertinence de l'analyse dans le champ professionnel de l'animation, dans un contexte économique politique et social donné".

6 - Unité et cohérence des bibliographies

A - L'unité composite

Les résultats obtenus, disparité des bibliographies dans leurs formes et leurs contenus, absence de références au monde de l'animation et présence d'éléments de sociologie traduisent des formes de l'usage qui est fait des bibliographies par les animateurs. Cet usage résulte autant de la prescription à laquelle les acteurs tentent de se conformer qu'à ce qu'ils font réellement et qui ne correspond pas toujours, semble-t-il, aux éléments de cette prescription. En effet, l'absence de références explicites à l'univers de l'animation dans les deux tiers des bibliographies, malgré la nécessité d'une problématique centrée sur le "champ professionnel de l'animation" indique que les animateurs mettent en œuvre une pratique qui ne se pose pas explicitement la question de l'unité supposée du champ de l'animation ni celle de sa spécificité comme mode d'intervention sociale. Par ailleurs, si la disparité des usages constatés traduit bien la disparité des pratiques liées aux terrains hétérogènes sur lesquels l'animation s'applique, elle engage immédiatement un questionnement sur ce qui unit ces disparités.

B - Le noyau sociologique

Car il est présumé, comme cela a déjà été dit, que la formation qui est dispensée produit des effets communs sur ceux auxquels elle est destinée et qu'au-delà de la disparité des formes et des contenus des bibliographies qui révèlent les différences de pratique, il doit exister des ressemblances susceptibles

de dégager les éléments d'une cohérence commune à tous. La seule qui soit véritablement apparue comme tel est la présence majoritaire d'éléments de sociologie dans les bibliographies. Ce trait constitue l'élément unifiant de la pluralité des pratiques, qui au-delà de leur diversité seraient ainsi unies par la méthode qui les anime. Il faut toutefois préciser qu'il n'est pas question de prétendre que les animateurs, parce qu'ils mobilisent des références de nature sociologique à l'occasion de la rédaction de leur mémoire de fin de formation, " font " de la sociologie ni qu'ils " sont " sociologues. Il est seulement question de constater le fait que certains éléments de la production de cette discipline scientifique figurent, et de façon majoritaire, en tant que références retenues par les animateurs dans la bibliographie de leur mémoire de fin de formation, et de présumer à partir de ce constat de l'usage, au-delà de considérations sur ses causalités génératrices, qu'il constitue un des éléments conceptuels fondamentaux dont se servent les animateurs pour penser leur activité et y adapter leur action.

C - Les usages diversifiés

La rédaction du mémoire de fin de formation est un exercice d'écriture de professionnels en poste qui tentent de prendre de la distance avec leur pratique en essayant de réaliser un exercice praxéologique difficile. Les résultats de l'étude menée sur les bibliographies pointent certains des éléments auxquels se heurtent les animateurs lors de la réalisation de leur mémoire. La mise en lumière de la difficulté qu'ils éprouvent à réaliser cette épreuve, qui corrobore par ailleurs le constat établi sur la difficulté d'obtention du diplôme[151], conduit à se poser des questions sur l'outillage théorique qui leur a été transmis au cours de leur formation. Car l'étude qui montre l'absence de références communes indique par là l'absence d'une conception unifiée de l'animation qui se réfère ici à un ensemble d'éléments épars. Le fait que 94 % des références mobilisées par les animateurs n'aient été utilisées qu'une seule fois indique bien que les animateurs mobilisent peu de références communes pour réaliser leur mémoire d'animation. Ceci s'explique probablement par la diversité des expériences d'animation qui sont réalisées sur un champ très large et très ouvert. Cette

[151] Geneviève POUJOL, *op. cit., supra* note n°87, pp. 85-87.

perspective est corroborée par les résultats d'une autre étude sur les mémoires DEFA au cours de laquelle 21 champs d'investissement ont été repérés[152]. Ils correspondent ainsi parfaitement aux usages très différenciés qui sont faits de l'animation qui se trouve à la croisée de l'action sociale, culturelle et éducative[153]. D'où il est permis de formuler l'idée selon laquelle l'unité de l'animation passe probablement plus par des modes d'intervention, dont la spécificité méthodologique n'est pas explicite mais qui traverse néanmoins l'ensemble du corpus, que par une réflexion ayant bien conscience des éléments qui la détermine.

D - La rareté des écrits

Mais ceci s'explique aussi probablement par le fait qu'il existe très peu de littérature spécifique à ce champ et à ses problématiques singulières. Ces dernières englobent des univers référentiels différents, représentant à ce titre différentes dimensions de la composante sociale. Ces dimensions qui se sont agrégées par accumulations successives dans le déroulement d'un continuum linéaire ininterrompu composent les lignes de genèse de l'animation dont certains éléments historiques croisent ou accompagnent ceux de l'animation actuelle et dont elle résulte dans ses formes et dans son fond. Le modèle démocratique de Condorcet, l'éducation populaire ou l'histoire de l'éducation du peuple, l'éducation populaire ou le combat des laïques contre les catholiques sociaux, le monde associatif, la civilisation du loisir et ses dimensions hédonistiques et eudémoniques, le temps et l'évolution de sa perception, le pacifisme ou anti-modèle d'un indicible monde de l'horreur, le travail en tant que valeur centrale et en tant que valeur décentrée, la catégorie des cadres ainsi que le processus de professionnalisation de l'activité, et enfin la politique de la ville, composent ensemble, mais de manière non exhaustive, les lignes de genèse de l'animation. Elles l'ont construite au fil du temps et leur intrication complexe, où elles sont liées les unes aux autres en un rapport dialectique source de tension et moteur de l'action, est peu discutée par les auteurs. L'animation est multiforme, hétérogène ou composite, pluridisciplinaire, kaléidoscopique et

[152] ROBINET Eric, *op. cit., supra* note n°79, p. 76.
[153] Olivier DOUARD, "Les loisirs et l'animation : à la croisée du culturel, de l'éducatif et du social". *Guide des métiers du loisir*, Paris : Centre Inffo, 1997. pp 61-67.

multidimensionnelle. Les écrits théoriques rendant compte ou exprimant les pluralités de l'animation et leur mise en perspectives problématiques sont rares. Leur intrication génère pourtant une posture singulière qui suscite des mises en œuvre socio-techniques[154] dont seuls les effets, et très rarement leurs causes, sont discutés. Ceci apparaît dans l'étude à travers le déficit constaté de mobilisation de réflexions théoriques sur ce qu'est l'animation et sur sa place dans l'intervention sociale. Ce constat conduit à se poser la question de savoir si les ressources nécessaires à cette réflexion théorique existent et si les conditions de leur production sont réunies. Leur absence des bibliographies incite à penser que ce n'est pas le cas. Il est en effet présumé que, si les animateurs en avaient eu la possibilité, ils auraient mobilisé plus qu'ils ne l'ont fait ces écrits théoriques pour réaliser l'exercice auquel ils se sont soumis. Les éléments qu'ils ont plutôt jugés pertinents de mobiliser sont, comme cela a été dit, de natures sociologiques.

L'établissement de ce constat nécessiterait d'observer comment la sociologie est mobilisée par les animateurs en tant qu'outil méthodologique privilégié permettant la conceptualisation de l'activité et déterminant leurs modes d'intervention sociale spécifique, conséquence de leur positionnement singulier[155] révélé, notamment, par la mobilisation d'éléments du paradigme sociologique. Il conviendrait donc, sur cette question en particulier, comme sur celle de l'animation en général, de favoriser la production intellectuelle et/ou

---

[154] LATOUR Bruno, *op. cit., supra* note n°125.

[155] Il faut signaler, à propos du positionnement singulier des animateurs dans les champs de l'intervention sociale, l'hypothèse, formulée par le groupe qui a travaillé sur les questions de l'" Ethique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux ". (MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL, 2001. Op. cit.), selon laquelle la formation au DEFA " serait légèrement en marge d'une culture professionnelle commune du travail social " (p. 119). Les résultats de l'étude des bibliographies de mémoires DEFA tendent à accréditer cette hypothèse qui nécessiterait, pour être tout à fait validée, la réalisation d'études approfondies sur cette question.

théorique et d'engager des travaux d'investigation sur ce secteur d'activité qui semble souffrir d'un déficit en matière d'études et de recherches.

Troisième partie

DES VALEURS À L'OEUVRE

Chapitre I

ÉLÉMENTS DIACHRONIQUES DE L'ANIMATION

L'avenir ne s'improvise pas ; on ne peut le construire qu'avec les matériaux que nous tenons du passé.

Émile DURKHEIM, Education et sociologie

I - La pluralité des causes

Comme cela a été dit dans l'introduction, l'animation contemporaine résulte, dans ses formes actuelles, d'une histoire qui l'a construite. Cette histoire est composée de la succession d'une multitude d'événements qui ont chacun leur parcours propre et leur logique interne. Ces différents éléments qui ont composé au fil du temps l'animation sont présents dans les formes de sa manifestation actuelle et composent ensemble la toile de fond sur laquelle se déroule son activité ordinaire. À partir des conceptions épistémologiques, qui ont été présentées dans la première partie de ce document, il est postulé ici que les différents éléments historiques qui composent l'animation, et qui tracent ensemble les lignes de genèse de son existence actuelle, sont " cristallisés " dans les pratiques des animateurs. L'étude de ces pratiques, dont les moyens ont été présentés dans la partie précédente, permet de relever les traces d'une réminiscence de ces différents éléments qui sont présentés dans cette partie.

Les éléments fondamentaux de la composition de l'animation contemporaine sont ceux du modèle démocratique de Condorcet, de l'éducation populaire, des loisirs, et ceux des nouvelles questions sociales abordées par les problématiques de la politique de la ville.

Selon cette perspective, l'animation est une activité plurielle qui se trouve à la confluence d'une multitude d'univers référentiels et dont les pratiques et les usages varient à l'infini. Des éléments de cette histoire sont présents dans l'animation d'aujourd'hui et le fait, dans un premier temps, de les circonscrire permet par la suite de les mettre en perspective et d'expliquer par ce moyen l'existence de tensions chez l'animateur.

Certains de ces éléments sont mal connus. D'autres au contraire sont classiques et font partie de l'univers ordinaire des représentations de l'animation. La présentation qui suit expose donc, en les distinguant, ces différents éléments et tente en conclusion de les mettre en perspective pour déterminer les grandes lignes de son état actuel.

1 - Le tableau des événements de l'histoire de l'animation

Pour réaliser le travail présenté, une des opérations techniques qui a été utilisée a consisté à classer dans un tableau les différents éléments de l'histoire sur lesquels s'est appuyée l'élaboration du propos. Le tableau regroupe ainsi les faits principaux des éléments de l'histoire de l'animation que l'auteur a retenu pour développer son argumentation. L'origine de chaque élément du tableau est référencée. Les informations qui y sont portées sont extraites d'ouvrages de G. Poujol[156], de B. Cacérès[157], de R. Labourie, de B. Comte[158], de JM. Mignon, de J. Donzelot et P. Estèbe, d'un livret de réglementation édité par l'UFCV, de documents divers émanant des services de Jeunesse et Sports, et du dictionnaire Larousse. Ce tableau est porté en annexe de la thèse[159]. Il est largement incomplet, mais présente l'avantage d'exposer d'une façon synthétique l'évolution détaillée de certains éléments de l'histoire de l'animation dont il n'est pas possible de rendre compte ici dans le détail. Il est donc joint à titre indicatif

[156] POUJOL Geneviève, *L'éducation populaire : histoire et pouvoir.* Paris : Les éditions ouvrières 1981. 225 p.
[157] CACÉRÈS Bénigno, *op. cit., supra* note n°146.
[158] COMTE Bernard, " L'école d'Uriage. De la formation des cadres à la résistance armée ", *Les cahiers de l'animation,* n° 49-50, 1985. Pp 147-157.
[159] Voir le document n°6 du CD qui contient les annexes.

pour une lecture rapide et synthétique des différents éléments qui sont évoqués dans le propos qui suit.

II - L'influence de Condorcet

Le premier élément qui apparaît dans l'histoire de l'animation et qu'il convient de citer en tant que tel est le " rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'Instruction Publique, présentées à l'Assemblée Nationale, au nom du Comité d'Instruction Publique, par Condorcet, les 20 et 21 Avril 1792, réimprimés par ordre de la Convention Nationale "[160]. Ce texte est couramment considéré, dans le milieu de l'animation, comme l'un des fondateurs de l'activité. Il éclaire particulièrement les liens qui unissent l'animation à l'éducation d'une façon générale ainsi qu'au modèle démocratique républicain en particulier. Il s'inscrit dans le prolongement de l'idéologie produite par le travail de la philosophie des lumières qui a engendré la révolution française et qui a porté aux principes du gouvernement de la nation les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Condorcet, philosophe mathématicien et homme politique qui a été secrétaire puis président de l'assemblée législative a travaillé à la définition et à la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui reste à la base de nombreux droits publics en régime démocratique. Il a présenté à l'Assemblée Nationale Législative au nom du Comité d'Instruction Publique les 20 et 21 avril 1792 un rapport, et projet de décret, sur l'organisation générale de l'instruction publique en France. Ce texte fondateur définit les principes et modèle les formes d'organisation de l'instruction publique, indépendante et libre, laïque, gratuite, ouverte à tous, transparente, émancipatrice ou politique (combattre l'injustice sociale par l'instruction, partager le savoir pour qu'il soit moins dangereux), égalitaire et fraternelle, globale et spécialisée, se réalisant tout au long de la vie (à tout âge et pour tous niveaux), riche pour l'esprit et le développement des

[160] Ce texte longtemps difficile à trouver a été reproduit dans l'ouvrage de Bénigno CACÉRÈS, *ibid.* Il a été aussi partiellement réédité dans l'ouvrage de Geneviève POUJOL, *op. cit., supra* note n°156. Il est également reproduit dans l'ouvrage collectif dirigé par DUMAZEDIER Joffre *La leçon de Condorcet*, publié chez l'Harmattan en 1994.

lumières, solidaire (partager le savoir pour éclairer l'esprit des hommes), progressive et adaptée à la situation de chacun. Il attribue à l'instruction une place prépondérante pour la formation des esprits libres qui conquièrent leur condition par l'appropriation des éléments du savoir et de la connaissance. Il leur permet, en connaissance de cause c'est-à-dire en connaissant les lois de toutes natures qui fondent le droit, d'exercer leur pouvoir de citoyen. L'instruction est la voie de la liberté en conscience contre celle de l'esclave dans l'ignorance. Elle permet l'évolution de l'esprit humain et la propagation en chacun, des lumières du savoir et de la connaissance, de la raison juste, bonne et positive au sein d'un système d'organisation politique où :

> "(...) la constitution française (...) a reconnu que la nation a le droit inaliénable et imprescriptible de réformer toutes ses lois. (...) Elle a donc voulu que les principes de toutes les lois fussent discutés, que toutes théories politiques pussent être enseignées et combattues, qu'aucun système d'organisation sociale ne fût offert à l'enthousiasme ni aux préjugés, comme l'objet d'un culte superstitieux, mais que tous fussent présentés à la raison, comme des combinaisons diverses entre lesquelles elle a le droit de choisir"[161].

Le texte pose ainsi les valeurs sous-jacentes à l'activité de l'instruction dont certaines des modalités explicitement formulées se sont progressivement réalisées dans des laps de temps plus ou moins longs et dont on peut dire que certaines continuent de se mettre en place. Les différentes dimensions conceptuelles abordées dans le texte n'ont pas toutes bénéficié des mêmes engagements et ne se sont pas développées de la même manière. Certaines des propositions contenues dans le rapport ont été réalisées et sont aujourd'hui incarnées dans de véritables institutions sociales telles, l'Éducation Nationale (égalité, laïcité, gratuité) par exemple, ou les Écoles Normales (écoles de formation des enseignants) ou la loi sur formation professionnelle continue. D'autres perspectives contenues dans le texte, même si elles ont également une certaine forme d'existence, n'en ont pour autant pas atteint le même niveau de matérialité et d'incidence que les précédentes. La notion d'éducation continuée

[161]CONDORCET Marie-Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique, présenté à l'Assemblée Nationale Législative, au nom du comité d'Instruction Publique, les 20 et 21 avril 1792.* Paris : éducpop@injep.fr, 1999.

n'est pas encore tout à fait aboutie, celle d'éducation permanente non plus, celle d'éducation politique encore moins.

L'animation affiliée à ce texte fondateur dans lequel elle se reconnaît est porteuse de l'ensemble de ses valeurs et plus particulièrement de celles qui ont été les moins développées, les moins soutenues. Ce sont celles qui sont aujourd'hui moins instituées, moins institutionnalisées et qui concernent notamment toute la dimension politique de l'instruction publique que l'ensemble du texte suggère et dont il ne semble pas qu'elles aient été traitées sur le même plan d'égalité que les autres. Pour autant, cette dimension politique contenue dans le texte de Condorcet s'est développée au fil du siècle. Elle a accompagné le mouvement associatif soutenu lui-même par l'État et a vu, au fil du temps, son inscription progressive dans des états différenciés des institutions. Le texte de Condorcet a été largement occulté et, s'il se situait dans une ligne d'instruction spécifique, elle n'a pas, directement, entraîné la construction d'organisation se réclamant de lui. Quoi qu'il en soit, depuis son existence ont, peu à peu, émergé de nouvelles formes d'organisations sociales, (qui n'ont toutefois pas toujours été reconnues ou désignées comme telles), puis son exercice s'est peu à peu organisé, structuré et réglementé et a abouti au système des différents éléments qui le composent actuellement et dont il n'est pas aisé de rendre compte dans la mesure où ils embrassent une multiplicité de causalités génératrices d'engagements dans une totalité immense et globale. Il semble ainsi que certaines des visées non encore totalement réalisées, du contenu du discours de Condorcet, continuent d'évoluer et de s'inscrire plus encore dans la matérialité d'une construction sociale qui produit la réalité[162]. De ce point de vue, l'animation est conçue comme une activité émergente qui provient d'une vision politique du monde et de l'organisation des rapports humains qui s'établissent entre les êtres et dont le texte de Condorcet représente un des éléments fondamentaux de constitution.

[162] Voir pour ces notions BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *op. cit., supra* note n°59.

1 - Les effets de l'influence du « projet » de Condorcet

Les formes par lesquelles les éléments de ce texte fondateur se donnent à voir dans l'activité des animateurs relèvent de différentes catégories de perception et interviennent de différentes manières dans leur univers.

A - Les marques dans l'usage professionnel

Tous d'abord, le texte est présent dans les ouvrages de Geneviève Poujol et de Bénigno Cacérès qui en font l'élément fondateur de l'éducation nationale et de l'éducation populaire dont il sera question plus loin et à laquelle l'animation est également associée d'une façon classique.

Le second élément par lequel l'esprit du texte de Condorcet se manifeste est celui de la notion de citoyenneté fortement présente dans la pratique des animateurs. Le niveau de cette pratique se scinde en deux parties. La première concerne leurs usages en matière professionnelle et l'autre concerne leurs comportements dans la vie privée.

Pour ce qui est de l'usage professionnel, à la question " dans quel(s) domaine(s) exercez-vous votre activité " de l'enquête par questionnaire, 134 d'entre eux soit 51 % des interrogés déclarent travailler dans le domaine de l'éducation, de la formation ou de l'action socio-éducative. En ajoutant à ces domaines qui relèvent explicitement de ce dont parle Condorcet, ceux dont ils découlent indirectement et qui sont les domaines socioculturels, socio-politiques et socio-économiques, ce sont 217 d'entre eux, soit 83% , qui travaillent dans un domaine d'activité que les idées du « rapport » concernent d'une manière directe.

À la question 35 " Si l'on s'en tient à l'activité que vous exercez actuellement, vous vous définissez plutôt comme un animateur " 93 des répondants, soit 35 % se sont auto-désignés " agents de développement local ". Cette notion de développement local est assez vaste mais ce qui la singularise dans sa forme actuelle, où elle est utilisée comme moyen de gestion des territoires, c'est qu'elle nécessite la participation des populations concernées par

les projets qu'elle génère. Cette notion convoque donc le principe de la démocratie participative qui est une forme de mise en œuvre de la citoyenneté. Par ailleurs, concernant cette même question, 35 d'entre eux, soit 9 % s'auto-désignent comme des animateurs formateurs, animateurs enseignants ou animateurs socio-éducatif.

À la question 38 " Dans l'exercice de votre activité votre moyen pour agir c'est ? " ils sont 185 à avoir déclarés agir grâce aux moyens du dialogue qui est une forme caractéristique de la démocratie en tant que mode d'exercice du pouvoir. C'est l'item choisi en second lieu par les animateurs, après l'animation, et cela indique bien le lien particulier, historique, qui lie l'animation au modèle démocratique républicain tel que Condorcet l'a présenté dans son texte.

B - Les traces dans les usages de la vie privée

Pour ce qui est du comportement des animateurs dans la vie privée, ils semblent être relativement impliqués dans la vie sociale et politique. En effet, 186 des animateurs consultés par le questionnaire sur une population totale de 261, soit 71 % d'entre eux, ont déclaré être impliqués dans une association, un syndicat, un parti politique, une congrégation religieuse, un conseil municipal ou un collectif. Le tableau qui suit présente l'état détaillé des réponses par niveau d'implication dans les différentes activités et révèle un niveau d'implication plutôt élevé dans ce qu'il est convenu d'appeler ici la participation citoyenne des animateurs à la vie de la cité, en dehors de leur travail.

TABLEAU 23 : IMPLICATION CITOYENNE DES ANIMATEURS DANS LEUR VIE PRIVEE

20. Activités diverses	Effectifs	%
Non-réponse	75	0
1. Parti politique Peu impliqué	12	4,5
1. Parti politique Impliqué	11	4,1
1. Parti politique Très impliqué	5	1,9
2. Syndicat Peu impliqué	24	8,9
2. Syndicat Impliqué	14	5,2
2. Syndicat Très impliqué	5	1,9
3. Association Peu impliqué	21	7,8
3. Association Impliqué	75	27,9
3. Association Très impliqué	78	29
4. Congrégation religieuse Peu impliqué	4	1,5
4. Congrégation religieuse Impliqué	7	2,6
4. Congrégation religieuse Très impliqué	0	0
6. Conseil municipal Peu impliqué	0	0
6. Conseil municipal Impliqué	2	0,7
6. Conseil municipal Très impliqué	2	0,7
7. Collectifs ou réseaux Peu impliqué	2	0,7
7. Collectifs ou réseaux Impliqué	3	1,1
7. Collectifs ou réseaux Très impliqué	4	1,5
TOTAL / réponses	269	100

Les idées de Condorcet et son influence sur les pratiques des animateurs se trouvent, encore et pour finir, dans les réponses qu'ils ont données à la question concernant leur opinion idéologique et qui était formulé de la manière suivante :" *Si vous avez répondu oui à la question précédente (qui était : acceptez vous de répondre à des questions concernant vos convictions idéologiques), citez la, ou les idéologies dont vous vous sentez proche* ". 32 % de ceux qui ont répondu ont évoqué des valeurs explicitement formulées dans le texte de Condorcet. Les valeurs énoncées dans le texte ne lui appartiennent pas en propre car elles résultent chacune d'un parcours singulier et d'histoires qui les ont construites au fil du temps et dont les effets ont chacun, et indépendamment les uns des autres, influencé le cours du développement social.

Il semble aux vus de ces éléments présents dans la pratique professionnelle et dans celle de la vie privée des animateurs, que leur activité est orientée dans sa dimension éthique et politique vers un projet de solidarité, tant

organique que mécanique, qui vise à donner la possibilité aux individus, autant qu'aux différents groupes auxquels ils appartiennent, d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement et de transformer leurs conditions d'existence dans et pour un univers pacifique. Elle situe les individus dans le camp d'un déterminisme social produit par l'engagement de l'ensemble des acteurs dans leur propre existence et dans celle des autres. De ce fait, elle considère l'individu dans sa dimension politique en lui attribuant la faculté de se saisir des modalités d'organisation sociale de l'univers dans lequel il évolue. Dans cette perspective, elle est autant le prolongement qu'un des moyens de la finalité du modèle démocratique républicain qui la soutient partiellement.

III - L'Education Populaire

L'émergence de l'activité d'animation accompagne le mouvement de l'éducation populaire comme l'expliquent Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet dans la première partie de leur ouvrage sur l'animation professionnelle[163]. L'éducation populaire n'est pas réductible à une définition simple qui dirait en quelques mots ce qu'elle est. Elle est composée d'un ensemble d'éléments complexes qui sont articulés les uns avec les autres. Ces éléments proviennent d'une histoire dont les causes et les effets ont été analysés selon différentes perspectives. Elles ont chacune produit des conceptions différenciées de l'éducation populaire. Ces conceptions représentent des perceptions de l'éducation populaire. En ce sens elles présentent ensemble les différentes facettes de l'éducation populaire. Il n'est pas présumé à priori que l'ensemble de ces conceptions épuise les modèles de perception possible de l'éducation populaire. Par ailleurs, les formes de son existence actuelle empêchent que l'on puisse la réduire à l'état de ce qu'elle a été et dont deux auteurs, retenus ici pour présenter l'éducation populaire à travers leurs travaux, ont établi quelques traits majeurs.

---

[163] *AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLET Jean-Claude, L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux. Paris : l'Harmattan 2000.*

1 - L'éducation populaire et l'histoire de l'éducation du peuple

Bénigno Cacérès[164] a été l'un des premiers à écrirè une histoire de l'éducation populaire. Il la présente comme l'éducation du peuple, entendue dans son sens restreint qui désigne la fraction laborieuse et misérable de la société française et surtout des ouvriers. L'éducation populaire à travers la proposition de Cacérès c'est surtout l'éducation du peuple c'est-à-dire l'éducation de la masse laborieuse des ouvriers et des prolétaires qui sont privés à cause de leurs conditions d'existence d'un bien précieux et indispensable à leur liberté : l'éducation. Pour lui,

> " Une double idée domine l'éducation populaire : nécessité d'une éducation de base solide destinée à tous les enfants, nécessité d'une éducation prolongée durant toute l'existence des adultes. (...) La culture populaire pour être une réalité vivante et attirante, en même temps qu'une nécessité reconnue et acceptée, doit désigner l'ensemble des opérations de pensée et d'action par lesquelles l'homme tire de lui-même tout ce dont il est capable, se forme pour devenir toujours davantage lui-même, en restant fidèle à ce qu'il a de meilleur et de plus authentiquement humain. C'est par la culture populaire qu'il peut espérer devenir adulte. Elle doit aider l'homme à déchiffrer l'ensemble des messages de l'esprit, du cœur, ou les messages moins intellectuels, mais également importants que renferment la nature et le monde des formes. "

Son histoire retrace ainsi celle de la conquête du droit à l'éducation permanente et aux loisirs. Il montre comment, depuis Condorcet et ses idées sur l'éducation, s'est progressivement institué, à travers la mise en place d'actions individuelles et collectives, un certain nombre d'actions qui ont généré un mouvement qui a abouti dans les années 70 aux votes des lois qui, dans l'ensemble des lois qui réglementent le rapport au travail, dotent le travailleur de la possibilité de se former. Cacérès compose ainsi une histoire de la conquête du droit à l'éducation pour le peuple.

---

[164] CACÉRÈS Bénigno, *op. cit.*, *supra* note n°146.

Son ouvrage est constitué de deux parties. Dans la première il présente, d'une façon chronologique, les différents éléments qui ont permis l'émergence et l'inscription institutionnelle, la plus formalisée qui soit dans les lois de la république, de ce dont parle Condorcet. Ces éléments sont composés de loi, de discours de déclaration d'intention d'organisations diverses, de création de journaux, de partis, d'écoles, d'organismes c'est-à-dire d'actions d'hommes et de groupes. Dans la seconde partie de son ouvrage il présente un certain nombre de textes qu'il considère comme fondamentaux et qui illustrent, ou renforcent le propos qu'il développe dans la première partie. Ces textes ou extraits de texte constituent autant d'éléments de preuve de la thèse soutenue par l'auteur que d'informations précieuses à vertu pédagogique pour le lecteur qui accède par ce procédé au raisonnement interne de certains des éléments majeurs de l'histoire qu'il trace en première partie. Dans cet ouvrage a été reporté le texte de Condorcet sur l'instruction publique auquel il a été fait référence précédemment.

Il fait débuter son histoire de l'Education Populaire par Condorcet et son rapport qui représente le geste inaugural d'une conception de l'instruction publique formellement et très officiellement exprimée, liée aux principes démocratiques et républicains que la Révolution Française a consacrés et qu'elle s'est choisie comme système d'organisation politique.

2 - L'éducation populaire ou le combat entre le laïcisme et le catholicisme social sur fond de lutte des classes

Geneviève POUJOL a également rédigé un livre sur l'éducation populaire[165]. Elle réalise dans cet ouvrage un travail qui complète celui de Bénigno Cacérès dans l'ouvrage dont il a été question précédemment. Elle reprend en la développant la thèse de Bénigno Cacérès et insiste sur la dimension de cette éducation populaire qui a été concernée de très près par les affrontements qui ont eu lieu entre les " ouvriers " et les " patrons " ainsi que ceux qui ont vu s'opposer les laïques et les catholiques sociaux. La forme de l'ouvrage est la même que celle de celui de Cacérès et révèle par cette similitude

[165] POUJOL Geneviève, *op. cit., supra* note n°156.

la volonté, sinon de compléter le travail de son prédécesseur, au moins de s'inscrire dans le même mouvement d'intention.

L'ouvrage est, comme celui de Bénigno Cacérès, constitué de deux parties. Dans la première, l'auteur dépeint à grands traits certains des éléments qui ont permis l'émergence de ce qui compose l'éducation populaire de 1981 dont elle fait remonter les origines à l'époque des lumières et à Condorcet. Elle situe l'éducation populaire dans une problématique générale dans laquelle la notion de laïcité, en opposition formelle à la conception des catholiques sociaux, déroule le fil d'une histoire qui a vu les positions et les actions des uns et des autres constituer ce qui s'est progressivement nommé l'éducation populaire et qui a débouché sur le champ de l'activité socioculturelle qui est le champ d'investissement historique de l'animation.

La deuxième partie de l'ouvrage présente un ensemble de textes fondamentaux sélectionnés par l'auteur et mis à la portée du lecteur autant comme élément de preuve et de pertinence des arguments développés dans la première partie que comme moyen de diffusion des idées fondatrices qu'elle énonce. Outre donc l'intérêt de la réflexion de G. Poujol sur cette histoire, l'ouvrage comme celui de B. Cacérès, présente en plus celui de compiler des extraits de ces textes et de donner ainsi, en plus du point de vue de l'auteur, une vue synthétique de l'émergence et de l'évolution des idées qui ont développé le concept d'éducation populaire.

Comme B. Cacérès, le point de vue présenté par l'auteur privilégie une approche de l'activité d'animation qui s'enracine dans l'histoire de l'éducation populaire, elle-même produite de l'enchaînement d'événements et de circonstances provoqués par des groupes s'opposant dans un combat, par des débats contradictoires et des actions de terrain, sur des questions d'ordre conceptuel et métaphysique, idéologiques et religieuses. Elle envisage que les formes du compromis qui en ont résulté aient abouti à l'émergence de la notion d'éducation populaire telle qu'elle est entendue aujourd'hui.

Tenante d'une sociologie empreinte de la conception d'un déterminisme de classe, postulat et axiome de départ au raisonnement qu' elle déroule,

Geneviève Poujol situe l'animation socioculturelle dans cette perspective historique qui, au XIXe siècle, a prévalu et a déterminé la structuration de l'espace social, notamment par l'inscription dans les lois de codes sociaux imposés à la suite de nombreuses luttes des ouvriers et de la classe laborieuse de cette époque. C'est dans cette perspective et dans cette histoire qu'elle situe donc fondamentalement l'histoire de l'animation et de l'éducation populaire. Si la perspective théorique de cette position semble pertinente pour expliquer ce qui conditionne l'existence de certains rapports sociaux, et notamment ceux de la production, elle ne paraît toutefois pas suffisante pour expliquer l'ensemble de ces rapports dont les causes, selon les positions qui ont été présentées en première partie de cette thèse, ne sont pas réductibles au déterminisme de la position sociale des individus. Les causalités génératrices du réel et productrices du social sont multiples et multiformes. Le modèle conceptuel d'analyse fournit par Marx est utile pour comprendre un certain nombre de phénomènes sociaux, il n'est pas suffisant pour les expliquer tous. Il faut donc en inclure d'autres à la réflexion et c'est la raison pour laquelle est admise l'idée selon laquelle les faits sociaux résultent d'une pluralité de causes dont celles qui sont évoquées par Poujol qui sont admises comme tout à fait pertinentes, dans les limites de ce qui vient d'être dit. De ce fait, est donc admise l'idée selon laquelle il existe des relations de pouvoir entre les différents groupes et que le rapport qui s'établit entre ces individus détermine l'état des inscriptions institutionnelles. L'infrastructure détermine la structure juridico-politique qui agit à son tour sur la première, et ainsi de suite....

G. Poujol commence son histoire de l'éducation populaire en rappelant la loi Le Chapelier qui à la fin du XVIIIe siècle pose une chape de plomb sur le principe de la liberté d'association. Cette loi est instaurée pour lutter contre le corporatisme, qui représentait un pouvoir ayant acquis au fil du temps un certain nombre de privilèges et qui constituait en cela une menace pour la souveraineté de l'Etat. Celui-ci en effet, à la suite de 1789, souhaitait s'affranchir de toute contrainte et de toute influence de quelque ordre que ce soit. Cette loi restreignant la faculté d'association des citoyens, outre le fait qu'elle provoqua la désorganisation et la disparition des corporations, neutralisa également pendant des années les organisations ouvrières. Au XVIIIe siècle explique G. Poujol, trois modèles d'association sont possibles ; celui des corporations, des compagnons et

des confréries, qui sont toutes des organisations bienfaisantes, à la fois religieuses et professionnelles. À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe les premières sociétés mutualistes à caractère philanthropique voient le jour, en réponse à l'interdiction d'association. Diverses sociétés voient ainsi le jour telle la société des amis du peuple, constituée de saint-simonien qui sera remplacé par la Société des droits de l'homme et du citoyen qui s'intéresse aux problèmes des ouvriers et organise en son sein des sections professionnelles spécialisées par corps de métier dans le cadre des arrondissements de la capitale. Cette société organisait des secours en cas de maladie et organisait des bals. En 1833 des cours furent ouverts par l'Association libre et gratuite du peuple dont 2500 ouvriers suivaient 46 enseignements. Ces sociétés pratiquaient déjà l'éducation populaire sans la nommer. Ces associations et sociétés furent poursuivies par Louis-Philippe et continuèrent secrètement leurs activités.

Le formidable développement de l'industrie comme mode de production au XIXe siècle a été accompagné d'un certain nombre d'actions individuelles et collectives visant à contrecarrer ses effets négatifs. Les individus, intellectuels, bourgeois et travailleurs, malgré l'interdiction d'association se sont organisés pour lutter contre les effets négatifs, subis par une catégorie de la population, générés par l'industrialisation sauvage de cette époque. G. Poujol établit ainsi un lien étroit entre ces organisations plus ou moins formelles qui se sont constituées au fil du temps qu'elle raconte et la visée politique que ces organisations poursuivaient et l'éducation populaire. Elle présente ainsi une apparition concomitante des mouvements ouvriers et de l'éducation populaire. Sa perspective associe donc directement la notion d'éducation populaire à celle de lutte des classes, qui est le paradigme auquel elle se réfère comme cela a été précisé. Par une prise de conscience de leur état par l'entremise d'intellectuels, les ouvriers s'organisent pour réaliser le dessein de leur libération des chaînes que l'industrialisme et le capitalisme font peser sur eux. Dans le fil de cette perspective, qui a vu s'affronter les intérêts divergents d'une classe de possédants contre la classe des exploités, un certain nombre d'initiatives visant à répandre l'instruction et l'éducation s'organisent progressivement et établissent les bases de l'éducation populaire telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

À l'initiative de Jules Radu en 1850 sont instituées des bibliothèques qui ont pour but d'éclairer et de moraliser le peuple. La bible et les évangiles sont les premiers des 100 volumes retenus pour constituer la bibliothèque. Un catalogue est édité. Les bibliothèques servent de base à l'activité de nombreuses sociétés d'instruction

Progressivement, les idées de Condorcet se diffusent et l'organisation de l'instruction publique s'organise. Des écoles sont ouvertes et dès 1862 les bibliothèques sont officiellement consacrées par l'autorité publique. En 1865 on compte 4533 bibliothèques. Les bibliothèques communales ou associatives ont constitué le premier point à partir duquel se sont organisées des réunions publiques, des cercles de conférence et pour finir les universités populaires où des cours étaient dispensés aux adultes, dans le dessein de diffuser la connaissance et le savoir et dans celui de moraliser la population.

G. Poujol rappelle que l'Eglise qui avait le monopole de l'éducation jusqu'à la loi de Jules Ferry en 1882 utilisait ce moyen d'action pour continuer son œuvre de diffusion de sa doctrine qui trouvait là un nouveau terrain d'expression en s'attachant ainsi aux problèmes des ouvriers. C'est une des tendances et l'un des versants de ces organisations, mais elle précise également que ces organisations servaient également de support à l'organisation de mouvements ouvriers qui souhaitaient ainsi transformer leurs conditions d'existence par l'implication politique. Cet autre aspect des organisations envisageait plus ces instances comme étant susceptibles de donner la possibilité aux individus de se libérer du joug qui pesait sur eux et des contraintes qui l'organisaient. Des cours et leçons sont organisés par les sociétés dès avant la décennie 1820. En 1862 Jean Macè fonde la bibliothèque communale d'une commune du Haut-Rhin et huit mois plus tard la société des bibliothèques communales du Haut-Rhin qui regroupera en 1866 quatre-vingt bibliothèques du département.

L'origine du mouvement associatif selon G. Poujol, remonte au XVIe siècle où les bourgeois se réunissent de manière informelle en cercle ou en société. Ces cercles et sociétés ont continué d'exister plus ou moins clandestinement, malgré la loi Le Chapelier, après la Révolution. Selon elle,

> " Le prétexte de la rencontre est très valable : lire le journal. L'adhérent à un cercle est un " abonné ", cela veut dire qu'il participe aux frais d'abonnement à un journal acheté collectivement. Les bourgeois ainsi réunis expriment un nouveau style de vie moins " copié " de l'aristocratie de laquelle ils cherchent à se distinguer... la vie du cercle s'oppose à la vie de salon... ".[166]

C'est l'époque où se développent également un certain nombre de sociétés savantes qui cherchent à diffuser leurs connaissances. D'abord furent créées les sociétés charitables catholiques : Saint-Joseph créé en 1822, Saint-François -Xavier en 1828, saint François de Paul en 1833. À partir de 1847, toute l'activité des Catholiques sociaux conservateurs va se concentrer autour de la société d'économie charitable. Les protestants s'organisent aussi en société de bienfaisance. La société des amis des pauvres est fondée en 1833. Parallèlement au développement apparaissent les premiers patronages qui furent :

> " le fait d'initiatives isolées et souvent hors de l'autorité paroissiale. C'est sur leur modèle et souvent subventionnés par les conférences Saint-Vincent de Paul qu'apparurent, à partir de 1849, les patronages paroissiaux connus sous le nom d'œuvres de jeunesse. La Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France, créée en 1829, sera à l'origine de nombreuses écoles et écoles normales protestantes.(...) La société internationale des études pratiques d'économie sociale créée en 1856 par Le Play avait quant à elle pour but de constater dans toutes les contrées par l'observation directe des faits et suivant une méthode commune, la condition physique et morale des personnes occupées à des travaux manuels et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec des personnes appartenant aux autres classes"[167].

Ces associations, comme tant d'autres semblables, sont organisées en cercles et sociétés et sont tolérées par l'Etat. On peut de ce point de vue considérer que la loi de 1901 accordant la liberté d'association aux individus aura été la légitimation d'une pratique sociale établie d'une façon plus ou moins formelle dans la société sur la base des instances de l'ancien régime et mis à bas par le nouveau. À la veille de la loi sur les associations, c'est-à-dire en 1900,

---

[166]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p 31.
[167]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p 33.

Charles Gide, reprenant les chiffres produits par l'Office du travail à l'occasion de l'exposition universelle propose le chiffre de 45 148 associations en France. Il précise que ce chiffre est certainement inférieur à la réalité, peut être de moitié, car il ne comprend ni les associations religieuses et politiques ni celles qui n'étaient pas connues de l'administration.

En 1833, la loi Guizot fait obligation aux communes de posséder une école publique, aux chefs lieu d'arrondissement une école primaire supérieure, aux départements une école normale d'instituteurs. Ceci est la résultante directe des idées de Condorcet où, dans son rapport, il définit des quotas d'école par unité territoriale et par nombre d'habitants. L'enseignement y est essentiellement dispensé par des catholiques qui y diffusent en priorité le catéchisme. En 1850, la loi Falloux supprime le monopole de l'université sur l'instruction et redonne une place prédominante au clergé dans cette fonction. En réaction à l'instauration de cette loi, le développement des idées conduit à la notion de laïcité. Le terme apparaît à la fin du XIXe siècle en 1865.

Dans les années 1860, l'analphabétisme commence à reculer. 50 % seulement de la population sait lire et écrire. La scolarisation est fortement amorcée et l'enseignement tend à devenir un service public. La gratuité se répand. Cependant, si à la suite de cette loi, progressivement, tous les enfants vont à l'école, leur fréquentation après l'âge de 10 ans est irrégulière. Les enseignants de cette époque, laïques ou congrégationalistes, sont très mal payés et les instituteurs laïcs particulièrement misérables sont obligés de cumuler toutes sortes d'activités. Pas encore véritablement organisée et structurée par l'Etat, l'instruction publique obligatoire n'est pas financée.

> "La gratuité était plus souvent le fait des écoles catholiques. Les laïques non seulement n'ont pas été les premiers à pratiquer la gratuité, mais encore ils ne l'ont pas inventée."[168]

Il existe donc à cette époque des écoles gratuites catholiques et des écoles payantes laïques. Le problème du financement et de l'indépendance de l'instruction publique se présente alors et le combat qui se mène sur le plan des

[168]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p 42

idées engage des enjeux stratégiques de financement des postes. À la fin du XIXe siècle, malgré la loi Le Chapelier qui reste en vigueur, les autorisations de réunions sont données plus librement par l'intermédiaire des préfets. En 1882 est votée la loi qui rend l'école primaire obligatoire, laïque et gratuite pour tous les enfants de France. Cette loi qui institue l'obligation scolaire, son indépendance et sa gratuité, institue progressivement l'activité d'éducation.

G. Poujol, dans le tableau qu'elle dresse de l'histoire de l'éducation populaire, rappelle l'influence de l'éducation militaire sur la jeunesse à la fin du XIXe siècle où la guerre de 1870 a marqué les esprits par la perte par la France de l'Alsace et de la Moselle.

> "Après la guerre, l'opinion publique est tout à fait acquise à l'idée de la nécessité d'une éducation militaire dès l'enfance. "[169]

Des activités physiques sont organisées dans le cadre de l'école qui forme à cette époque des enfants futurs soldats. Des bataillons scolaires sont organisés qui reçoivent un véritable enseignement militaire et pendant quelques années à partir de 1882, des exercices d'entraînement au tir sont organisés. L'école prend pour un temps la forme d'un lieu de préformation des bataillons de militaires qui alimenteront les charniers de la grande guerre de 1914-1918 qui influencera elle aussi l'histoire de l'animation et dont il sera question un peu plus loin.

La ligue de l'enseignement est un mouvement qui aura une influence considérable sur le développement des idées.

> "Elle est née de la réunion de membres de la petite bourgeoisie qui veulent s'imposer politiquement en promouvant l'instruction pour tous... Promouvoir l'instruction c'est rallier les suffrages de l'ensemble de la petite bourgeoisie et aussi, mais c'est moins certain, de la classe ouvrière "[170].

La Ligue désireuse de développer une spécificité réfléchie à des méthodes d'enseignement différentes de celles qui sont propagées par

[169]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p46
[170]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p 46

l'université. Un autre rapport face à l'éducation tente de s'y définir et marquera pour longtemps le caractère de cette institution.

La perspective développée par G. Poujol se situe bien ici dans celle de la lutte des classes où celle des bourgeois veut prendre la place de celle des aristocrates et pour y parvenir usent des moyens de la diffusion de la connaissance. Dans cette perspective, la culture est l'instrument dont se sert la bourgeoisie dans la lutte qu'elle mène pour la conquête du pouvoir. Dans cette perspective, les bibliothèques populaires ont représenté un prétexte pour des groupes sociaux servant à justifier leur regroupement et à exercer leur charité intellectuelle.

Le début de la professionnalisation du métier d'enseignant s'établit sur la base de l'antagonisme qui a opposé les laïques aux religieux et qui à partir de sa prise en charge par l'Etat s'organise pour défendre sa spécificité. De nombreuses sociétés adhèrent à la Ligue de l'éducation à la grande époque des bibliothèques, des cours et des universités populaires. En 1880 la Ligue a des activités très dispersées. Maîtriser le champ de l'extra scolaire, autrement dit tout le secteur d'action que l'Eglise exerçait sur le temps de loisirs des enfants comme des adultes, tel est l'objectif que se fixe la Ligue. C'est le moment où le terme d'éducation populaire apparaît qui signifie bien à ce moment l'éducation du peuple. C'est également le moment où les sociétés savantes organisent leur propre modèle de diffusion. Le monopole de l'Enseignement détenu par l'Eglise fut largement entamé avant les lois de 1881.

En même temps qu'elle situe l'histoire de l'éducation populaire dans la perspective de la lutte des classes, G. Poujol la place également dans celle d'une lutte idéologique entre les laïques et les religieux, essentiellement les catholiques. C'est dans ce combat qu'émergent les notions de catholicisme social qui empreindront fortement les modes de l'intervention sociale qui ont créé pour une bonne part l'action sociale d'aujourd'hui. L'association Saint Vincent de Paul par exemple aura à cœur de lutter contre la pauvreté.

"Sous le Second Empire un nombre croissant de prêtres et de laïques s'intéresseront aux jeunes ouvriers. "[171]

Dans ce combat idéologique autant que politique qui s'annonce au XIXe siècle, dès les années 1820, c'est l'éducation de la jeunesse dans la perspective de continuer de divulguer la foi chrétienne qui va s'organiser. Ainsi la question de la formation de la jeunesse émerge progressivement de la confrontation des opinions et elle devient un enjeu majeur et une arme du combat qui se livre. D'après Duroselle cité par G. Poujol il semble que ce furent des catholiques de tendance conservatrice qui furent presque tous des légitimistes militants qui s'impliquèrent le plus dans ce combat. D'après le même Durossel, l'expression ""christianisme social fut trouvée dès 1843 puis elle tombât dans l'oubli pour réapparaître bien plus tard. Parallèlement au mouvement d'éducation vers la jeunesse, le mouvement catholique entrepris un important travail auprès des ouvriers qui commençaient à s'organiser plus ou moins légalement pour lutter contre les effets d'un système qui s'imposait à eux. Plusieurs associations d'origines confessionnelles différentes se sont constituées en réaction au mouvement. Les différents groupes qui se sont constitués au fil de cette histoire ont continué leur combat et se sont organisés en de multiples organisations dont certaines existent encore aujourd'hui.

3 - Les marques de l'éducation populaire

Les traces de la présence de l'éducation populaire au sens large, étant entendu qu'elle reste en mouvement et qu'elle s'enrichit en permanence de nouvelles pratiques, et que donc elle n'est pas réductible aux perspectives de B. Cacérès et de G. Poujol, même si il est entendu ici que ce dont ils parlent la représente pour partie, les traces de cette présence donc sont assez diffuses dans la pratique des animateurs.

L'éducation populaire et son influence sur les pratiques des animateurs se décèlent dans les réponses qu'ils ont données à la question concernant leur opinion idéologique et qui était formulée (pour mémoire) de la manière

[171]POUJOL Geneviève, *ibid.*, p 69

suivante : « *Si vous avez répondu oui à la question précédente (qui était : acceptez-vous de répondre à des questions concernant vos convictions idéologiques), citez la, ou les idéologies dont vous vous sentez proche* ". Ils sont onze, soit 4 % de la population totale du corpus, a avoir cité l'éducation populaire comme idéologie dont ils se sentent proches. Par ailleurs, ils sont 15 (5,7 %) à avoir déclarés exercer leur activité dans une fédération d'éducation populaire, 4 (1,5 %) dans un foyer d'éducation populaire et 1 (0,4 %) dans une association d'éducation populaire. Ils sont donc 20 (7,7 %) à avoir déclaré travailler dans un établissement qui porte explicitement les traces de cette référence dans leur dénomination même. Par ailleurs, la majorité des établissements dans lesquels ils ont déclaré exercer leur activité sont des émanations directes des mouvements de l'histoire de l'éducation populaire dont il a été question précédemment. À ce titre il convient de présenter leur regroupement pour montrer le poids de leur proportion sur l'activité des animateurs.

TABLEAU 24 : ÉTABLISSEMENTS DANS LESQUELS TRAVAILLENT LES ANIMATEURS

Établissements	Effectifs	%
Autres établissements	86	22,80
Centre social	46	12,20
Association culturelle	31	8,20
Centre socioculturel	25	6,60
Centre de Loisirs Sans Hébergement	23	6,10
Fédération d'Education Populaire	15	4,00
Centre de vacances et de loisirs	15	4,00
Foyer du Jeune Travailleur	14	3,70
Maison des Jeunes et de la Culture	13	3,40
Association d'insertion	9	2,40
Maison Pour Tous	9	2,40
Maison de quartier	8	2,10
Centre de formation d'animateurs	7	1,90
Maison de retraite	7	1,90
Club sportif	5	1,30
Bibliothèque	5	1,30
Foyer d'Education Populaire	4	1,10
Foyer d'hébergement	4	1,10
Non-réponse	4	0,00
Comité d'Entreprise	3	0,80
Village de vacances	3	0,80
Base de plein air ou de loisirs	3	0,80
Mission locale	3	0,80
Ferme découverte	2	0,50

Association d'animation culturelle et sportive	2	0,50
Centre de Culture Scientifique	2	0,50
Classes transplantées	2	0,50
Association sociale	2	0,50
Service enfance/jeunesse	2	0,50
Maison d'enfants	2	0,50
Association pour personnes âgées	1	0,30
Association de formation professionnelle	1	0,30
Maison de la jeunesse	1	0,30
Maison de jeunes	1	0,30
Association d'Education Populaire	1	0,30
Organisme de formation	1	0,30
Relais familial ou vacances famille	1	0,30
Association pour handicapés	1	0,30
Association d'éducation à l'environnement	1	0,30
Maison du temps libre	1	0,30
Camp de scoutisme	1	0,30
Association pour les gens du voyage	1	0,30
Association jeunesse, loisirs, sports et culture	1	0,30
Association de vacances	1	0,30
Centre permanent d'initiative à l'environnement	1	0,30
Centre de formation d'apprentis	1	0,30
Centre de formation rural	1	0,30
Aumônerie	1	0,30
Espace de formation pour adolescents	1	0,30
Association de loisirs	1	0,30
Halte-garderie/crêche collective	1	0,30
Ludothèque	1	0,30
Fédération sportive	1	0,30
Fédération culturelle	1	0,30
Association de quartier	1	0,30
Fédération sociale	1	0,30
TOTAL/ réponses	378	100,00

Comme cela apparaît dans le tableau, la majorité des animateurs consultés par le biais du questionnaire ont déclaré exercer leur activité dans un établissement dont l'existence découle de l'éducation populaire et de son histoire telle que B. Cacérès et G. Poujol la racontent.

Il faut signaler à titre anecdotique, la présence d'une aumônerie, citée comme établissement du lieu d'exercice de l'activité. Cette présence rappelle ce dont il a été question à propos du combat entre les laïques et les catholiques sociaux et montre en quoi ces grands groupes et leurs idéologies sont encore présents dans l'animation contemporaine, même si les divergences qui les opposent se sont atténuées au fil du temps et même si leur visibilité identitaire,

en termes d'idéologie, est moins présente aujourd'hui. Ces idéologies ne sont pas pour autant moins marquées aujourd'hui dans la mesure où les différents établissements dans lesquels les animateurs consultés déclarent travailler, et qui ont été retenus pour figurer dans la catégorie des établissements qui proviennent des anciennes formations de l'éducation populaire, sont chacun fortement porteurs des valeurs spécifiques qui les ont fondées et qui perdurent en eux. Il serait utile à ce propos d'en faire le relevé systématique et d'en étudier plus finement l'évolution au fil du temps.

Enfin, il convient également de rapporter à ces différents éléments de la manifestation de la réminiscence de l'éducation populaire dans l'activité des animateurs tout ce qui a été dit sur l'influence de Condorcet et des idées comprises dans son rapport.

IV - Les associations

1 - L'outil d'une politique d'Etat

Les animateurs sont liés à la vie associative et à son histoire. Le lent processus de leur professionnalisation est parallèle à celui de l'évolution des associations et à une certaine politique de l'État[172]. À la suite de l'histoire de l'éducation populaire et des différents mouvements qui l'ont traversés, dans le prolongement donc de cette histoire, en 1901 est votée la loi sur la liberté d'association. L'État fortement partie prenante de cette loi la soutient pendant des années. Un effort particulier pour l'instruction de l'enfance et de la jeunesse est consenti par l'État aux différents organismes qui œuvrent pour ces causes. Des budgets sont attribués et du personnel de l'Éducation Nationale est mis à la disposition des organisations. Ce soutien de la puissance publique à l'organisation d'un nouveau rapport à l'instruction publique débouche sur la

[172]Éric Robinet, *l'indéfinissable identité des* "L'animation dans l'intervention sociale. Acte du colloque des 28 et 29 mars 2000 au théâtre des deux rives à Rouen ". *Op. cit., supra* note n° 24, pp 12-17.

création de nouvelles activités et de nouveaux types de rapports entre les individus. Des bibliothèques sont ouvertes, des cours pour adultes organisés. Les universités populaires voient le jour. Des colonies de vacances, des patronages sont organisés pour les enfants en vue de les instruire et de les éduquer. Petit à petit l'activité se structure. Elle se réglemente, se bureaucratise et finit par s'institutionnaliser véritablement. Dans les années cinquante et soixante, l'animation accompagne le développement des cités modernes où des espaces lui sont réservées. Au début des années quatre-vingt, est institué le premier d'une filière de diplômes délivrés par l'État qualifiant les intervenants de ce secteur d'activité et ouvrant par là même les voies d'une professionnalisation en cours de réalisation de l'activité d'animation. L'inscription de ce phénomène d'institutionnalisation est révélée par le fait qu'une majorité des actions engagées par l'animation socioculturelle n'est possible qu'avec le soutien financier de la puissance publique, que celle-ci relève de l'État, des différentes collectivités publiques territoriales ou d'organismes parapublics comme les caisses d'Allocations Familiales ou le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leur famille par exemple. Il semble que ces différents engagements de la puissance publique dans l'activité d'animation révèlent le degré de réalisation de l'action contenue dans les idées émises par Condorcet et qu'elles montrent en quoi l'activité d'animation est liée au destin de ce que la puissance publique en fait.

Pour en revenir au monde associatif, depuis le début du siècle, il est un élément du paysage historique et social dont l'existence a été soutenue et favorisée par l'État. Outil et instrument de la démocratie comme projet politique et comme mode de gouvernement, le mouvement associatif, dans un contexte économique " favorable " pendant une trentaine d'années, a bénéficié des soutiens de l'État par l'octroi de ressources humaines et financières. Dans une perspective instrumentale, le monde associatif a été, et reste, un formidable outil au service de la démocratie et du modèle républicain que l'État incarne et qu'il gouverne.

Comme l'expliquent plusieurs auteurs et notamment Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu dans leur ouvrage "Sociologie de l'association"[173], depuis la fin des années soixante-dix, l'État, qui avait jusqu'alors apporté son soutien au développement de la vie associative et entre autres à celle des courants issus de l'Éducation Populaire, se désengage progressivement de ce champ. Les grands mouvements, par les dispositions dont ils ont pu bénéficier au niveau national pendant trente ans, ont développé leurs activités et ont investi (ou créé) un nouveau champ d'activités humaines qui subit donc depuis quelques années les effets du désengagement de l'État.

De plus, la loi de décentralisation et son découpage sectoriel des compétences et des responsabilités, réorganise l'affectation des budgets publics et ceci n'est pas sans conséquences pour les organisations dans lesquelles travaillent les animateurs. Leurs structures économiques sont profondément affectées par ces différents facteurs et l'activité qu'elles exerçaient jusqu'alors également. Par ailleurs, les règles économiques qui semblent s'imposer aux politiques gouvernementales dictent un principe d'efficacité de l'action qui enferme celle-ci dans une logique de rentabilité établie sur la base des lois du marché économique. Parallèlement à ces bouleversements, le contexte historique a continué d'évoluer. De nouvelles problématiques sont apparues qui occupent aujourd'hui une place centrale dans l'ordre des préoccupations. L'exclusion et l'insertion, le chômage, la pauvreté, sont des préoccupations dialectiques qui ont progressivement remplacé dans les esprits celles du loisir, de la culture, et de l'éducation. L'insertion et la sécurité apparaissent comme des nouveaux champs d'intervention de l'État et des collectivités territoriales et se présentent comme des marchés que les associations peuvent, et même doivent parfois investir. Mais le passage est délicat car l'investissement progressif ou radical d'un champ d'action à un autre ne va pas sans un questionnement sur le sens de cet investissement et sur les valeurs qu'il mobilise. Les effets de ces évolutions du monde associatif ont eu, et ont encore, une forte incidence sur le développement de l'activité d'animation.

---

[173] LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud, *Sociologie de l'association*, Paris : Desclée de Brouwer, 1997.

Par ailleurs, il semblerait que le champ d'activité de l'animation volontaire ainsi que celui de l'action socioculturelle subissent les effets d'un processus de professionnalisation. Cette évolution historique s'inscrit dans le courant d'une segmentation de l'activité humaine et d'une division du travail dont l'existence et l'agencement est un des éléments essentiels de l'organisation sociale. La modification des structures d'organisation et de reconnaissance sociale des activités imprime des mouvements aux corps qui les portent et qui doivent s'adapter aux effets de ces transformations. Les bouleversements structurels, en termes d'économie et d'organisation, qui découlent de l'évolution et de la transformation des différents éléments de l'environnement du monde associatif l'affectent dans ses moindres parties. La transformation de l'environnement affecte les organismes qui doivent s'adapter à ses nouvelles conditions. La réorganisation structurelle de l'activité est une condition de survie pour les associations qui doivent adapter leur action aux nouvelles conditions de l'environnement. Les associations dans cette nouvelle configuration se trouvent confrontées à la logique du marché sur lequel elles sont en concurrence avec d'autres organismes. Cette logique de la concurrence et de la rentabilité économique introduit des bouleversements dans les organisations, dans les pratiques et dans les comportements. L'évolution des CEMEA en tant qu'organisme de l'éducation populaire, confronté à la problématique de l'insertion et exposé dans l'ouvrage dirigé par Laville et Sainsaulieu[174], montre bien le processus des transformations qui s'opèrent sur le monde associatif.

2 - Un usage des associations

Le lien qui lie les animateurs au monde associatif est bien connu, et comme pour l'éducation populaire, il est aisé d'en retrouver la trace dans la pratique des aninmateurs.

Dans l'enquête par questionnaire, ils sont 189 (72,4 %) a déclaré avoir exercer leur activité dans le secteur privé non lucratif des associations. Les

[174] Étude Coordonnée par Fabrice TRAVERSAZ avec la collaboration de Michel BRIAND, Elisabeth BROUTIN, Mona LAMBERT, Louis RIZZO " L'éducation populaire confrontée à l'insertion : les Cemea Languedoc-Roussillon " dans, *ibid.*, pp 177-223.

associations sont donc les principaux employeurs de la population étudiée et cela montre en soi l'importance du lien qui unit les animateurs à cet univers complexe dont quelques aperçus ont été donnés dans la partie précédente et qui seront discutés plus tard.

Par ailleurs, comme cela apparaît dans le tableau qui présente l'état détaillé des réponses par niveau d'implication dans les différentes organisations, ils sont 174 (66,7 %) à déclarer être impliqués dans une association.

Les différents éléments qui viennent d'être évoqués, le rapport Condorcet et les idées qu'il véhicule, les effets qu'il a produit sur l'organisation publique de l'instruction et sur l'histoire de l'éducation populaire, les associations et leur développement, sont des éléments classiques de ce qui compose l'animation contemporaine dont il est aisé de trouver des traces dans l'exercice de la pratique des animateurs. Ces éléments classiques et la multitude des valeurs qui les composent forment ensemble une des lignes de genèse de l'animation, une ligne à trois brins intriqués qui détermine les formes de son existence actuelle. Cette ligne de genèse fondamentale de l'animation la structure objectivement depuis le discours de Condorcet, ce qui l'ancre dans une tradition d'usage vieille de plus de deux siècles dont les valeurs fondatrices, à travers les formes qu'elles revêtent et par lesquelles elles se donnent à saisir, persistent dans l'usage contemporain. Cette ligne historique constitue un élément essentiel de l'animation qui ne peut être comprise en dehors du contexte global de sa production qui, comme cela a déjà été dit, traverse une temporalité événementielle qui la contraint et la module au fil de l'influence que les individus et les groupes impriment à son existence et dont il faut nécessairement avoir conscience, sous peine de penser une animation déliée des conditions de sa production et donc d'elle-même.

Chapitre II

ÉLÉMENTS SYNCHRONIQUES DE L'ANIMATION

" Toutes ces vicissitudes, qui ne reflètent certainement pas seulement les grandes épreuves de force sociales, nous retracent néanmoins un tableau approximatif de la sociogenèse de la fonction royale et de l'organisation des monopôles en général. Elles nous montrent clairement que ces fonctions et structures ne sont nullement l'aboutissement de plans élaborés de longue main ou des créations conscientes de certains individus, mais la conséquence de phénomènes d'interdépendances, nés de la lutte continuelle des forces sociale. Aussi sont-elles réalisées à petits pas tâtonnants. "

Norbert ELIAS

I - La civilisation du loisir

1 - L'influence du loisir sur la vie sociale

L'animation d'aujourd'hui est également liée à ce que Joffre Dumazedier appelle la civilisation du loisir[175]. Pour l'auteur, le loisir est un temps libéré du travail et les activités qui sont pratiquées à cette occasion ont des répercussions sur tous les grands problèmes du travail, de la famille, de la politique qui, sous son influence, se posent en termes nouveaux. Le loisir n'est plus une activité connexe, mais il devient central dans la société industrielle d'où il naît. C'est un

[175] DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Editions du Seuil 1962.

temps gagné sur celui du travail qui transforme les conditions d'existence de la fraction qui n'y avait pas accès et qui produit des conséquences dans les mentalités et les modes et styles de vie. Il inscrit fondamentalement le loisir dans un rapport dialectique au travail dont il constituerait une sorte d'antithèse. Il le définit par la négative c'est-à-dire en faisant l'énumération de ce qu'il n'est pas et qui compose au final ce qu'il est par déduction antithétique. Le loisir s'oppose au travail professionnel, au travail supplémentaire ou travail d'appoint, aux travaux domestiques, aux activités d'entretien, aux activités rituelles et cérémonielles et aux activités d'étude intéressées. Il est le produit d'un rapport socio-historique lié à un mode d'organisation socio-économique relevant de la philosophie politique et émerge du mode de production industriel. Il est l'un des produits de la civilisation socio-technologique et de l'ère industrielle.

> " Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales. "[176]

Dumazedier qui est le père fondateur de la sociologie du loisir en France réalise dans cet ouvrage une sociologie à partir d'études empiriques sur la société française entre 1954 et 1960. L'ouvrage paraît en 1962. Il définit donc l'existence du loisir dans un rapport dialectique au travail. Il établit que ses éléments ont une importance déterminante sur la vie familiale, l'organisation économique, et cetera. Son travail est élaboré sur la toile de fond de la notion de démocratie culturelle qu'il aura contribué, par son approche, à renouveler et y adjoignant une dimension qui n'était jusqu'alors pas prise en considération dans les analyses et les propositions. Il montre que le loisir produit des effets sur ce à quoi il s'applique. Il a des conséquences sur le comportement des individus, sur la manière qu'ils ont d'intervenir, d'agir, de s'investir, de consommer et cela engage chez eux un nouveau type de rapport au monde. Le loisir, en tant qu'élément constitutif de la vie sociale est un des éléments de la culture en général et de celle des individus en particulier. Son émergence crée :

---

[176] DUMAZEDIER Joffre, *ibid.*, p 28.

> " un nouvel homo faber, plus indépendant que l'autre à l'égard du processus collectif de production "[177],

Cet homme nouveau développe un rapport différent au travail. Cette perspective, bien que sommairement exposée par l'auteur, rejoint celle de Marx qui établit en opposition à sa notion de travail aliéné qui abruti et abêtit les masses laborieuses, celle du travail libéré où l'activité n'est plus poursuivie comme moyen mais comme fin. Une partie sera consacrée au travail en rapport duquel l'animation s'inscrit d'une façon singulière et qui contient dans les dimensions de cette singularité ce dont parle Dumazedier. Le loisir crée " un nouvel homo ludens " qui accède au luxe du jeu ou des jeux . Ces jeux,

> "constitue par rapport à la vie sérieuse une sorte de " réalité secondaire " aux puissants effets sur les attitudes de chaque jour (...) (et qui) peut apporter une poésie parallèle à la vie courante et un humour dans l'engagement social.".[178]

Le loisir crée " un nouvel homme imaginaire " en multipliant la production et la diffusion des œuvres de fiction qui imprègnent l'imaginaire et la culture des masses sociales. Le loisir crée " un nouvel homo sapiens ". La massification des modes scripturaux de communication a permis le développement de l'information désintéressée et celui du loisir studieux qui

> " offre des possibilités nouvelles pour les reconversions mentales à chaque période de la vie, à chaque période nouvelle de la civilisation. "[179]

Le loisir crée enfin " un nouvel homo socius " en générant de nouvelles formes de sociabilité où les individus par leur implication dans des organisations récréatives et éducatives, majoritairement des associations, constituent

> " un cadre d'échange fructueux entre des personnes de statut social et de niveau d'instruction différents. "[180]

---

[177] DUMAZEDIER Joffre, *ibid.*, p 30
[178] DUMAZEDIER Joffre, *ibid.*, pp 32-33
[179] DUMAZEDIER Joffre, *ibid.*, p 37.
[180] DUMAZEDIER Joffre, *ibid.*, p 41

Il montre les mécanismes par lesquels le loisir émerge en tant qu'activité centrale, c'est-à-dire en tant que pratique étendue à un grand nombre d'individus et pesant fortement sur l'ensemble de l'organisation sociale, et non plus comme activité connexe ou mineure, pratiquée par un groupe restreint d'individus. Le loisir est le produit de l'ère industrielle et de son mode de production incluant le rapport de lutte des classes. En tant que produit de la société industrielle, il englobe la partie qui comprend les luttes sociales de la classe des ouvriers pour certains, du peuple pour d'autres, de l'armée de réserve pour d'autres encore. Car la société industrielle, en France du moins, c'est certes le progrès du machinisme qui a permis la massification des productions en rationalisant ses processus et en opérant une division sociale très poussée du travail, mais c'est également les luttes sociales et ce qui en a découlé en termes de ce qui s'appelle aujourd'hui les acquis sociaux qui règlement l'organisation du " marché du travail ". Il définit ainsi le loisir comme du temps arraché au travail. Dans cette perspective, toute l'histoire de ces luttes sociales sur fond d'industrialisation, comme principe et comme moyen d'organisation politique, fait partie intégrante du loisir dont " l'accroissement dépend donc aussi du rapport des forces sociales du moment ". Il développe son point de vue à partir du concept de classe sociale et de lutte des classes et situe ainsi le loisir comme résultant du rapport de lutte des classes dans lequel intervient le concept de démocratie culturelle.

Le loisir est socialement déterminé par les formes sociales, économiques et techniques. Il est devenu un élément central de la culture sociale et influence les individus. Il est produit en même temps que producteur d'un déterminisme social de classe. Il y a une différence dans la pratique des loisirs selon les origines sociales et selon les catégories professionnelles etc. Il existe une sorte de déterminisme social dont on peut retrouver la trace dans la pratique du loisir par les différents individus, et que la perspective de Dumazedier éclaire particulièrement, même si son discours ne se formule pas dans ces termes explicites. Il inscrit fondamentalement sa perspective du loisir dans celle de la lutte des classes, qui a fourni aux générations de penseurs précédents, une matrice conceptuelle, une manière pour penser les choses, dont ils se sont servis abondamment et qui reste aujourd'hui encore un cadre conceptuel tout à fait pertinent pour analyser et penser les rapports sociaux.

Pour Dumazedier, le loisir procède de deux éléments fondamentaux qui sont, (1) les progrès techniques dus à la mécanisation et à l'industrialisation des moyens de production, c'est-à-dire que, pour une part, le loisir résulte du progrès technique, et (2) pour une autre part, il résulte d'un rapport social né des conditions de ce mode d'organisation sociale de la production. Le poids d'un déterminisme structurel contraint les modes d'organisation et engendre la lutte des classes. La superstructure détermine l'infrastructure qui modèle à son tour la superstructure. Sa perspective est relativement marxienne dans la mesure où elle pose, d'une manière explicite l'existence de cette superstructure organisationnelle comme déterminante. Les modes de production économiques déterminent, par leur matérialisation substantielle, les conditions contemporaines de l'environnement social dans lequel évoluent les individus et les groupes auxquels ils appartiennent. Ces conditions environnementales structurelles déterminent l'individu dans ses pratiques et dans ses usages sociaux. Le loisir, par son existence même, influence les individus et contribue, dans leur recherche de singularité ou d'universalisme, à forger des attitudes plus ou moins actives et des styles de vie qui les inscrivent dans différents groupes sociaux.

Le loisir résulte ainsi de l'ère industrielle qui a permis la massification des moyens de communication, la mécanisation des moyens de transport, la mécanisation des moyens d'information avec le développement de la radio, du cinéma, de la télévision à laquelle il consacre un chapitre de son ouvrage ce qu'il appelle les masses médias. Le loisir est une délivrance qui remplit trois fonctions solidaires étroitement unies, même lorsqu'elles s'opposent, de (1) délassement, de (2) divertissement et de (3) développement. Le délassement délivre de la fatigue et répare les détériorations physiques ou nerveuses subies par les individus. Le divertissement les délivre de l'ennui et les projette dans un univers qui rompt d'avec leur quotidien par la confrontation à l'altérité. Le développement de la personnalité qui délivre de l'emprise des représentations ordinaires permet une implication sociale étendue, une culture désintéressée du corps, de la sensibilité et de la raison.

L'enquête par questionnaire corrobore bien l'idée de Dumazedier selon laquelle le loisir est " classant ". Il apparaît bien, par exemple, qu'à l'occasion de l'exercice des activités sportives, ils en pratiquent certaines et d'autres pas. Pas un seul ne déclare pratiquer le golf par exemple, ni le polo, ni l'off shore ni la course automobile.

2 - Hédonistes et Eudémonistes sont dans le même bateau

Le loisir recel une dimension eudémonique général et hédonistique en particulier. Eudémonique, en général, car il contient une dimension de la recherche du bonheur pour lui-même et en tant que tel et hédonistique en particulier car il contient une dimension de la recherche du plaisir par la satisfaction des besoins du corps ou plus exactement par la satisfaction des besoins des organes des sens.

Ces dimensions, bien que fondamentales et toujours présentes dans l'animation, sont rarement parlées et explicitement évoquées, surtout dans la littérature scientifique. Elles se trouvent pourtant présentes en permanence dans l'activité et constituent un élément extrêmement important des gestes de l'animation. Elles sont objectivées dans des terminologies qui les masquent sans les faire disparaître. Elles se déguisent souvent sous les termes de convivialité, de bien être, d'épanouissement, de réalisation, de bonheur. Ces dimensions de l'activité constituent l'un des ressorts principaux qui motivent les animateurs à exercer l'activité d'animation, comme l'exprime cet animateur lorsqu'il explique ce qui a motivé son entrée dans le métier.

> *« Quand j'ai pris ce boulot ici c'était un plaisir avant d'être un travail. Mais parce que j'ai toujours travaillé dans cette idée. Au théâtre, j'étais salarié de la troupe, mais pour moi, c'était tellement bien goupillé, cette façon de travailler que c'était avant tout un plaisir qu'un travail, tu vois. »*
>
> *(Extrait de l'entretien n°1).*

Ces dimensions, outre le fait qu'elles constituent des éléments de motivation personnelle pour les animateurs, constituent également des fins qu'ils

poursuivent pour ceux auprès desquels ils interviennent. Ceci est bien exprimé par cet animateur qui parle ici des objectifs qu'il poursuit à travers l'exercice de l'activité :

> *« L'animateur socioculturel a des positions, des postures à prendre dans le contexte. Moi j'ai évolué dans mes prises de position d'animateur. J'étais plutôt dans le discours qui était très en vogue dans les années soixante-dix sur la prise en charge des gens par eux-mêmes. Bon, ce qui en soi est une belle phrase mais ce qui est inexploitable à toutes les sauces. Je pense que la liberté c'est aussi choisir son tuteur, ses appuis, sa geôle. Les gens, pour des tas de raisons, sont en insécurité. S'il faut complètement se prendre en charge sur tous les aspects de la vie sociale culturelle, cultuelle, professionnelle, c'est trop. Parce qu'on n'a pas été éduqué pour. Alors on a beau faire une lutte des classes, mais si la personne est perdue parce qu'il faut qu'elle se prenne en charge, qu'il faut qu'elle réfléchisse tout le temps, bah, il y a des gens qui pètent les plombs ! Donc, la prise en charge des gens par eux-mêmes, j'ai pris de la distance avec ça, en me disant, plus simplement, qu'est-ce que veut l'individu dans son histoire de vie, quelles sont ses aspirations. C'est un choix personnel, une revendication de pratiquer de cette manière-là, de partir du besoin de l'individu. Je suis en train de construire un outil là-dessus, sur la recherche entre individus de s'accepter sur des valeurs communes ou différentes et de les amener avec le plus d'accueil et de neutralité possible à exprimer leurs choix. Et moi, mon boulot d'animateur est simplement d'animer des situations, de faire en sorte qu'ils puissent atteindre leur objectif, d'aller vers leur objectif de vie et de bonheur. L'animateur met en présence, des forces, des ressources, des personnes, c'est comme ça que je le conçois. » (Extrait de l'entretien n°4)*

Ces dimensions hédonistiques et eudémoniques se trouvent bien présentées et explicitement convoquées comme fin de l'activité poursuivie, dans un livre autobiographique rédigé par deux acteurs de l'univers du loisir et du tourisme, Gilbert Trigano et Serge son fils qui ont de 1950 à 1993 pour le premier et de 1993 à 1998 pour le second dirigé un des empires du tourisme de ces époques, le Club Méditerranée[181]. C'est un des rares ouvrages dans lequel les fins

[181] TRIGANO Gilbert et Serge, *La saga du Club"*. Paris : Editions Grasset et Fasquelle, 1998.

hédonistiques et eudémoniques sont si présentes et explicitement convoquées.[182] Les fins explicitement poursuivies sont celles de la recherche du bonheur, par celles, implicitement présentes dans l'ouvrage, des plaisirs des sens. Les sens sont physiques et physiologiques ainsi que spirituels et mentaux mais ils sont également sociaux (au minimum), voire politiques (à l'extrême), dans la mesure où ils organisent un type de relation entre les individus et qu'ils contiennent des valeurs auxquelles ils se réfèrent explicitement. Ces valeurs sont celles, outre la satisfaction des plaisirs du corps avec les notions de bien manger, d'être au plein air, au soleil, d'avoir une vie saine et cetera, celles également de l'amitié entre les peuples, de la gentillesse, de la quiétude, de la douceur et en définitive de la paix.

3 - L'antithèse de l'horreur d'un monde indicible

Ce modèle de la paix représente ainsi l'antithèse de l'horreur des camps de la mort établis par le régime nazi pendant la deuxième guerre mondiale. Parce que les gens ont connu l'horreur des camps avec l'enfermement, la relation permanente avec la mort, la maladie et la souffrance et que cela développe un individualisme et un isolement terrible que l'ouvrage de Primo Lévi[183] décrit bien et dont Michael Pollack[184] a analysé les ressorts, s'organise, en conjonction avec les autres éléments présents, les congés payés, les loisirs, l'émergence d'un nouveau type de comportements et de pratiques sociales.

> C'est dans la pratique routinière des camps d'extermination que la haine et le mépris instillé par la propagande nazie trouvent leur plein accomplissement. Là en effet, il ne s'agit plus seulement de morts, mais d'une foule de détails maniaques et symboliques, visant tous à prouver que les juifs, les Tziganes et les Slaves ne sont que du bétail, boue, ordure. Qu'on pense à l'opération de tatouage d'Auschwitz, par laquelle on marquait les hommes comme des bœufs, au voyage dans des wagons à bestiaux qu'on ouvrait jamais afin d'obliger

[182] Le Club Méditerranée tient une place un peu à part dans l'animation. La figure de l'animateur du club méditerranée fait bien partie du paysage de l'animation et il est cité pour symboliser une de ses dimensions, non parlée, mais son image semble être ternie, chez les animateurs versus social, probablement à cause du fait qu'il travaille au service d'une société privée à but lucratif. De plus, la morale bien pensante n'a pas toujours été bien d'accord avec certaines des pratiques et coutumes du Club qui s'opposait par principe aux conventions de l'ordinaire et du quotidien.
[183] LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Paris : Julliard 1987.
[184] POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*. Paris : Métailié 2000.

> les déportés (hommes, femmes et enfants !) à rester des jours entiers au milieu de leurs propres excréments, au numéro matricule à la place du nom, au fait qu'on ne distribuait pas de cuillères (alors que les entrepôts d'Auschwitz, à la libération en contenaient des quintaux), les prisonniers étant censés laper leur soupe comme des chiens ; qu'on pense enfin à l'exploitation infâme des cadavres, traités comme une quelconque matière première propre à fournir l'or des dents, les cheveux pour en faire du tissu, les cendres pour servir d'engrais, aux hommes et aux femmes ravalés au rang de cobaye sur lesquels on expérimentait des médicaments avant de les supprimer. "

Gilbert Trigano explique assez bien en quoi le Club Méditerranée représente l'antithèse de ce monde de l'horreur lorsqu'il écrit notamment que :

> " Nous sortons d'une guerre effroyable : la faim, le froid, la misère, la mort, toutes les morts, horribles, innombrables. Et il a ceux qui ont survécu et qui veulent vivre, vivre enfin. Des millions d'hommes et de femmes ont été privés de tout. La guerre leur a apporté leur lot de souffrance et de pénuries. Il faut leur offrir l'antidote de la civilisation : un espace où tout ne sera que gentillesse, tendresse, rencontres, sports et fêtes, un endroit où les hommes et les femmes coupés de leurs racines et de leurs habitudes, pourront faire ce qu'ils voudront, comme ils voudront, quand ils voudront. "

C'est sur la base de cette conception et de ces principes que se construira le club méditerranée qui, trouvant une résonance particulière à son initiative dans la population, sera souvent débordée par elle dans sa conception et entraîné dans son mouvement qui le conduira en entreprendre des développements imposés par la demande de son public. L'individu par lequel se réalise cet idéal est Gérard Blitz qui a géré des camps d'accueillant de déportés de retour des camps de la mort.

Lorsque les camps d'extermination ont été libérés, il y a eu, au retour des déportés dans leurs pays respectifs, différents types de traitements sociaux des populations. Pollack précise à ce propos que

> " en France, les anciens déportés passaient par des centres de triage où on leur délivrait, sur leur déclaration, des cartes provisoires de déportés ".

Certains déportés survivants, parce qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient plus rentrer chez eux ont séjourné quelque temps dans des camps et organismes divers de transit pour ceux qui ayant connu l'horreur d'un monde indicible[185] devaient se réhabituer à vivre dans un monde d'où ils avaient été arrachés pour les uns, ou à ne plus s'imaginer ailleurs que dans d'autres, rêvés, pour les autres. Gérard Blitz, fondateur du Club Méditerranée a participé à l'organisation de ces structures d'accueil d'où lui serait venu, entre autres éléments de sa biographie, l'idée de cette organisation. Gérard Blitz, champion belge de water-polo, qui fonda le Club Méditerranée,

> " très tôt dans la résistance, avait compris l'horreur de l'holocauste. Le monde ne serait plus jamais comme avant. À la libération, il avait mis en place un service pour accueillir et héberger les familles qui revenaient des camps de concentration, et cette expérience, il l'avait assumée au plus profond de lui-même. "

Fondé comme antithèse de l'horreur d'un monde indicible le Club Méditerranée sera longtemps le lieu d'un culte de la liberté et du bonheur par le bien physique, psychique et social. C'est l'antithèse absolue de l'institution totale[186] que représentent les camps de la mort où l'individu pour survivre convoque

> " quatre formes d'ajustement à l'univers concentrationnaire en fonction des ressources dont dispose une personne et/ou un groupe : le repli sur soi, l'intransigeance, l'installation et la conversion. La même personne peut adopter successivement l'une ou l'autre de ces formes, en fonction des situations rencontrées. "[187]

Le repli sur soi conduit à la transformation en " musulman " ou à un " exil intérieur " qui est une forme active du repli sur soi. L'intransigeance est intellectuelle et mentale et découle des convictions et valeurs, mais elle est également corporelle lorsque la victime ne laisse pas voir sa souffrance au

---

[185] Pour Primo Lévi, "Peut-être ce qui s'est passé ne peut pas être compris et même ne doit pas être compris, dans la mesure où comprendre c'est presque justifier. "
[186] POLLAK Michael, *ibid.*
[187] POLLAK Michael, *ibid.*, p 293.

bourreau. Elle " transforme la victime en héros ou en martyr. "[188] L'installation est un phénomène rare dans l'univers concentrationnaire et concerne " l'aristocratie " du camp, composée d'individus occupant les positions les plus stables dans la gestion administrative du lager ; les individus qui occupent ces positions s'y trouvent pour deux raisons. La première s'identifie à la " thèse de la " banalité du mal ", qui attribue le fonctionnement de la répression meurtrière à grande échelle aux êtres moyens et médiocres remplissant scrupuleusement les tâches qui leur sont assignées. "[189]. La seconde découle d'une compétence certifiée qui engage des relations de " connivence ", (sources d'une tension terrible chez les individus avec le personnel du camp). Pour ce qui est de la conversion « Toute action positive étant impossible, la conversion prend alors la forme d'une attitude cynique, dans le mépris des valeurs et des convenances ordinaire et dans l'impudence effrontée. »[190]

Ces quatre formes d'ajustement à l'univers concentrationnaire poussent les individus à l'isolement, à la rupture, à l'abnégation, à la négation. Projetés dans un univers inconnu et violent dont les normes, les coutumes, les valeurs étaient aux antipodes de ceux que les gens connaissaient, parce qu'ils ne parlaient pas la même langue, parce qu'ils étaient suspendus à l'angoisse de l'incertitude de chaque instant, ils étaient isolés les uns des autres.

Il est possible de concevoir à partir de cela que les survivants, et la réminiscence de leur expérience dans l'inconscient collectif, aient pu aspirer, par antithèse de ce monde de l'horreur, à l'existence d'un univers où prime outre les conditions matérielles satisfaisant les besoins vitaux (et par extrapolation de ceux du corps et des sens), la chaleur et l'intensité des relations paisibles qui lient les êtres les uns aux autres.

4 - Le pacifisme et la fraternité

Il découle de ce qui précède que l'animation a quelque chose à voir avec le pacifisme. Comme cela vient d'être évoqué à propos du loisir et de sa

[188] POLLAK Michael, *ibid.*, p 294
[189] POLLAK Michael, *ibid.*, p 296.
[190] POLLAK Michael, *ibid.*, p 301.

dimension eudémonique, antithétique à l'horreur d'un monde indicible, l'animation contient dans ses multiples dimensions une fin au service d'un monde de paix[191]. Les différents auteurs qui ont été consultés ne consacrent que de courts passages de leurs écrits à l'évocation de ces questions qui, si elles sont indubitablement présentes en arrière-fond de leurs pensées respectives, ne semblent pas pour autant avoir fait l'objet d'un traitement approfondi de leur part. Peut-être que, pour toutes les raisons avancées par Michael POLLACK, cet élément est-il difficile à communiquer. C'est donc un aspect de la question qui est peu traité, mais qui semble un élément majeur de ce qui a établi l'animation dans ses formes contemporaines comme le cas paradigmatique qui vient d'être exposé l'explique. Au nombre des éléments essentiels de l'histoire de l'animation, il semble donc nécessaire de raccrocher les différentes guerres qui ont eu lieu et les conséquences qu'elles ont produit sur la conscience des individus.

> « Dans ce climat économique et social difficile des années 1918-1919, des sentiments de fraternité, nés des épreuves et des souffrances communes, s'affirmaient. Robert Garric, le fondateur des équipes sociales dépeint ainsi l'état d'esprit qui était alors celui d'un certain nombre d'intellectuels : « Ces jours, dont le dernier avait été le 11 novembre de l'année précédente, avaient compté lourd dans nos vie ; on a beaucoup parlé « de la guerre à vingt ans »... Pour nous ce qu'elle avait, entre autres choses signifié, c'était – dans le tête à tête quotidien, les innombrables conversations, les veillées de confidences – la découverte d'une amitié précieuse, d'une entente possible entre tous les hommes de chez nous. Nous étions partis étudiants, limités à nos besognes intellectuelles et scolaires, nous revenions des hommes, joyeux et épanouis de cette humanité découverte. Peut-être admettions-nous dans ces années lointaines de l'avant-guerre, si même nous y pensions, que des classes peuvent diviser les hommes : nous revenions sachant qu'elles n'existaient pas. Je veux dire – car bien des fois ce mot n'a pas été compris – que si d'importantes différences économiques, sociales, intellectuelles séparent les hommes, que du moins ces différences n'entraînent pas, malgré les conflits inévitables, une sorte de tragique impossibilité de se comprendre, de s'entendre, de vivre ensemble. Pour nous, la communions humaine était retrouvée. »[192]

[191] C'est probablement à ce titre que les animateurs socioculturels se sont retrouvés aux premières lignes du front de la « nouvelle question sociale », parfois missionnés pour le maintient de la paix sociale.
[192] Bénigno CACÉRÈS, pp 79-80.

5 - Lâcher les contrôles

À l'appui de l'argumentation exposée, il faut également associer le point de vue de Norbert Elias et de Eric Dunning[193] pour qui la dimension hédonistique qui vient d'être évoquée représente la fin ultime des activités de loisir qui sont à ce titre des éléments structurels de l'organisation sociale et non simplement, comme la perspective de Dumazedier les présente, des éléments fonctionnels qui n'auraient d'existence qu'en pendant du travail. Elias et Dunning expliquent que les individus recherchent dans les activités de loisir des excitations fondamentalement agréables qui leur procurent du plaisir. Le plaisir est la raison d'être de ces activités.

> "...le plaisir plus grand ou moins grand de ceux qui participent à un type particulier d'activité de loisir, qu'ils soient acteurs ou spectateurs, est la raison d'être de l'existence de ces activités."

Il provient du relâchement du contrôle des émotions et des sentiments que les individus exercent sur eux-mêmes, dont ils n'ont pas, ou plus, conscience, et qui est un élément structurel du développement de leur personnalité. Les activités de loisir sont une enclave où il est permis de relâcher le contrôle des émotions et de se laisser aller à l'excitation et à ses manifestations en public, sans que cela présente d'implication dangereuse pour la société ou pour l'individu. Elles permettent à ces derniers de se débarrasser, pour un temps, du poids des contraintes sociales qui régulent l'organisation de la société dans laquelle ils évoluent. Elles leur permettent de se débarrasser du carcan de l'autocontrôle qu'ils s'imposent inconsciemment et qui est nécessaire à la vie en collectivité.

Selon la perspective de ces auteurs, le loisir ne doit pas être envisagé dans un rapport dialectique au travail dont il représenterait l'antithèse et qui l'enferme dans un fonctionnalisme qui le réduit à sa portion la plus congrue où il n'a qu'une fonction compensatoire à ses effets négatifs, mais plutôt dans celui d'un rapport antithétique à l'autocontrôle d'une conduite rationnelle et

[193] ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *op. cit., supra* note n°22.

raisonnable. Il ne doit pas non plus être confondu avec le temps libre dont une grande partie est consacrée au travail privé et à la gestion familiale, au repos et aux soins accordés aux besoins biologiques. La sociabilité et les activités de jeu mimétique qui sont les autres activités réalisées pendant le temps libre sont seules concernées par le loisir, en tant qu'il est le lieu d'expression en public des émotions fortes et des excitations qui procurent du plaisir. La sociabilité est un des éléments fondamentaux du loisir dans la mesure où une des dimensions du plaisir éprouvé par les individus à la libre expression de leur excitation tient lieu au " fait d'être en compagnie d'autres gens, sans engagement ni obligations autres que ceux que l'on prend volontairement. " Les activités mimétiques qui sont des transpositions fictives issues d'éléments de la réalité permettent aux individus la libre expression d'émotions, elles aussi transposées, qui, bien que se déroulant dans un cadre plus ou moins bien défini, sont toujours susceptibles de basculer dans un ordre que les frontières de l'acceptable délimitent.

En référence à la conception aristotélicienne du loisir, la fonction du loisir est compensatoire ou cathartique. Par l'espace qu'il ouvre aux individus et la possibilité qu'il leur donne de laisser s'exprimer leurs émotions, il compense les effets de l'autocontrôle permanent des émotions en publique qui s'exerce sur eux et qui les enferme dans un carcan de contraintes sociales. L'excitation grave et menaçante a tendance à disparaître au profit d'un autocontrôle permanent des émotions et des excitations. Le loisir compense les effets de cette disparition qui crée une tension chez les individus. Ils s'en libèrent dans les activités de loisir qui rompent d'avec les routines, abaissent le niveau d'autocontrôle des émotions et réintroduisent l'excitation que procure l'incertitude de l'action qui se déroule.

Les routines procurent un degré de sécurité élevé aux individus et aux groupes qui les pratiquent. Le loisir réintroduit une forme d'incertitude dans le certain et tient lieu " d'antidote contre les activités routinières de la vie "[194]. L'imprévisibilité des situations du loisir crée l'incertitude d'où naît le plaisir de l'excitation. Il naît de l'imprévue face auquel il faut réagir immédiatement et qui fait appel à un type de ressources que les individus ne mobilisent pas à l'ordinaire, celui de leurs émotions. Le plaisir, recherché dans la pratique des

[194] ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *ibid.*, p 170.

activités de loisir, est une institution dont les fonctions sont de réguler l'équilibre des tensions qui existent entre le contrôle et la stimulation des émotions.

6 - Le sport

Il tient une place à part dans le loisir dans la mesure où son modèle s'est très largement diffusé au point d'être aujourd'hui un secteur d'activité à part entière, qui est complètement autonome et qui s'impose comme modèle symbolique d'organisation sociale, tant dans les valeurs qu'il véhicule dans son idéologie, que dans ses modalités pratiques d'application.

7- Les manifestations du loisir dans la pratique des animateurs

A - Les relations professionnelles avec le loisir

Dans l'enquête par questionnaire, les animateurs sont 21 (8,2 %) à avoirs déclarés exercer leur activité dans le domaine du tourisme et des loisirs et ils sont 19 (7,4 %) à avoir déclarés exercer leur activité dans le domaine du sport. Ils sont donc 40 (15,3 %) à exercer leur activité dans le domaine du loisir.

Pour illustrer le propos tenu sur les dimensions hédonistiques et eudémoniques contenues dans le loisir, et dans l'animation, il suffit de constater que lorsqu'on leur pose la question *" dans l'exercice de votre activité, vos principaux sujets de réflexion portent sur "*, 113 (43,3 %) d'entre eux disent qu'ils réfléchissent à l'épanouissement. Il faut préciser que cet item est celui qui se situe au second rang (après l'animation) des réponses apportées à cette question qui concerne ce qui préoccupe et occupe les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité. La position de cette réponse qui, à part l'animation, indique le premier sujet de préoccupation des animateurs, révèle ici l'importance de cette dimension des choses de l'animation sur laquelle elle repose d'une façon essentielle, sans que ces éléments soient évoqués dans la littérature scientifique qui l'analyse.

Pour ce qui concerne le lien particulier qui unit l'animation au sport, il suffit de préciser que l'ensemble de l'activité et de son exercice, et notamment l'attribution des diplômes de la filière était gérée, jusqu'en mai 2002, par le ministère de la jeunesse et des sports. Ceci montre à quel point cette activité est liée au sport et à sa pratique et d'une façon plus général au loisir. Il faut cependant nuancer cette perspective en relatant le fait que l'évolution récente du sport et son "autonomisation» progressive, mais inéluctable puisque c'est devenu un secteur d'activité à part entière qui possède depuis mai 2002 son propre ministère, a longtemps opposé à l'intérieur du champ, et à l'intérieur même du ministère auquel il était raccroché avant, les tenants d'un sport enraciné dans l'éducation populaire et porteur de ses valeurs, à ceux porteur d'une conception plus élitiste du sport, pratiqué comme modèle de l'excellence et de la compétition, loin des préoccupations de la démocratie, de la citoyenneté et de la distribution équitable des ressources.

À la question *" Indiquez les diplômes d'animation dont vous êtes titulaires "* de l'enquête par questionnaire, ils ont été 28 (10,7 %) à déclarer être possesseurs de diplômes sportifs. (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, Monitorat canoé/tir à l'arc, monitorat de planche à voile, monitorat d'éducation physique et sportive, arbitre de la fédération française de football, brevet fédéral d'animateur de randonnée pédestre). Il faut préciser à ce propos, que les sports et ses techniques constituent des supports privilégiés pour la mise en œuvre d'actions d'animation et qu'à ce titre, ils font souvent partie du contenu des différentes formations d'animateurs. Il n'est donc pas surprenant de trouver des animateurs titulaires de diplômes sportifs qu'ils considèrent eux-mêmes comme des diplômes d'animation.

B - Les relations privées avec le loisir

a - Les pratiques sportives

Les animateurs déclarent pratiquer de multiples loisirs dans leur vie privée. À la question " pratiquez-vous des activités sportives ", ils ont été 189 (72,4 %) à répondre oui. Cet élément, outre le fait qu'il accrédite l'idée de

Dumazedier à propos du loisir qui influence la vie sociale, montre que les animateurs sont assez sportifs. L'étude attentive des réponses apportées à cette question révèle également la dimension " classante " du sport dans la mesure où il apparaît bien que les animateurs pratiquent plutôt certains sports et pas d'autres. Ainsi, ils ne font pas de polo, ni de bobsleigh, ni d'offshore qui sont des activités qu'une catégorie de la population ne peut pratiquer à cause de leur coût. Le tableau des sports pratiqués par les animateurs est reporté ici afin que le lecteur puisse visualiser ceux qu'ils pratiquent.

TABLEAU 25 : PRATIQUES SPORTIVES DES ANIMATEURS

10R1. Activités sportives regroupées	Effectifs	%
Non réponse	75	0
Natation	57	21,8
Randonnée	35	13,4
Ski	26	10
Footing	24	9,2
Course à pied	23	8,8
Marche	22	8,4
VTT	22	8,4
Cyclisme	21	8
Gymnastique	18	6,9
Football	14	5,4
Tennis	14	5,4
Musculation	13	5
Escalade	10	3,8
Badminton	8	3,1
Danse /Tango argentin	8	3,1
Équitation	8	3,1
VTC	8	3,1
Canoë-Kayak	7	2,7
Fitness	7	2,7
Planche à voile	7	2,7
Voile	7	2,7
Volley-ball	7	2,7
Yoga	5	1,9
Aquagym	4	1,5
Basket	4	1,5
Roller	4	1,5
Cerf-volant	3	1,1
Squash	3	1,1
Step	3	1,1
Surf	3	1,1

Aïkido	2	0,8
Aviron	2	0,8
Karaté	2	0,8
Plongée sous-marine	2	0,8
Parapente	2	0,8
Ski de fond	2	0,8
Sports collectifs	2	0,8
Tir à l'arc	2	0,8
Viet vo dao	2	0,8
Moto	2	0,8
Activités physiques d'entretien	1	0,4
Alpinisme	1	0,4
Cardio	1	0,4
Culture physique	1	0,4
Hand-ball	1	0,4
Judo	1	0,4
Kung-fu	1	0,4
Motocross	1	0,4
Patinage	1	0,4
Qi quang	1	0,4
Salle de sport	1	0,4
Snowboard	1	0,4
Taï chi	1	0,4
Taïi qwan	1	0,4
Tennis de table	1	0,4
Boxe	1	0,4
TOTAL/ interrogés	261	165,1

I

interrogés : 261 / Répondants : 186 / Réponses : 431. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Le regroupement entre eux des sports collectifs et individuels de ces pratiques sportives révèle que les animateurs pratiquent dans leur vie privée, plutôt des sports individuels. Ils sont en effet 178 (68,2 %) à pratiquer des sports individuels contre seulement 35 (13,4 %) à pratiquer des sports collectifs. Cet élément particulier en matière de pratique sportive révèle un des traits spécifiques des animateurs qui, si on les rapporte à cet élément, apparaissent plutôt comme des individualistes en matière de pratique sportive. Ce constat peut révéler l'état d'un certain " esprit " chez les animateurs, à moins qu'il ne fasse qu'enregistrer les conséquences de la diffusion de l'idéologie du sport d'élite où, même lorsqu'il s'agit de sports collectifs, la performance est toujours ramenée aux capacités de l'individu à et à ses qualités propres qui priment toujours sur celles du groupe. (On ne fait pas une bonne équipe de football avec de mauvais éléments.) Il est supposé ici que l'idéologie du sport de compétition

peut produire sur les groupes sociaux des effets de comportement qui poussent les individus à adopter des attitudes dont l'origine leur échappe et qui procède de ce dont parle Dumazedier à propos du loisir et de ses effets sur la société.

La question qui leur était posée sur leurs pratiques sportives les interrogeait sur leur niveau d'implication. L'analyse des réponses montre que les animateurs pratiquent pour la moitié d'entre eux, des activités sportives régulièrement. L'autre moitié déclare avoir une pratique occasionnelle de ces activités.

b - Les pratiques artistiques

Bien qu'ils soient moins nombreux à pratiquer des activités artistiques que des activités sportives, cette pratique est néanmoins exercée par la majorité d'entre eux. Ils sont en effet 141 (54 %) à déclarer pratiquer une activité artistique dont les modalités se répartissent comme suit :

TABLEAU 26 : ACTIVITES ARTISTIQUES PRATIQUEES PAR LES ANIMATEURS

12R2. Activités artistiques par grands types	Effectifs	%
Non réponses	123	0
Activités musicales	53	20,3
Arts graphiques /Dessin /Peinture	29	11,1
Marionnettes /Théâtre	23	8,8
Cinéma /Photographie /Vidéo	20	7,7
Arts plastiques	18	6,9
Danse	17	6,5
Décoration /Encadrement /Restauration d'objets anciens	4	1,5
Conte /Lecture à voix haute	4	1,5
Atelier d'écriture	4	1,5
Broderie /Couture Régulièrement /Point de croix /Tissage	4	1,5
Ecriture /Poésie	3	1,1
Arts du cirque et de la rue /Jonglerie	2	0,8
Voyage	1	0,4
DJ	1	0,4
Jardinage	1	0,4
TOTAL / interrogés	261	70,5

Interrogés: 261 / Répondants : 138 / Réponses : 184. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

c) - Les pratiques de voyage

Les animateurs sont des voyageurs. Dans l'enquête par questionnaire, à la question " *Avez-vous voyagé en dehors de la France* " ils sont 238 (91,2 %) à avoir répondus affirmativement. Plus de 95 pays répartis sur l'ensemble de la planète ont été cités comme lieux de destination. Les pays d'Europe sont ceux qui sont les plus visités par les animateurs, mais les destinations lointaines ont également leurs faveurs puisqu'ils sont 116 (44,4 %) à avoir déclaré s'être rendu en Amérique, en Asie ou en Australie.

TABLEAU 27 : DESTINATIONS DE VOYAGE DES ANIMATEURS

Lieux	Effectifs	%
Non réponse	24	0
Europe de l'Ouest	193	73,9
Afrique du Nord	55	21,1
Amérique du Nord	41	15,7
Europe centrale	36	13,8
Afrique de l'Ouest	23	8,8
Amérique centrale	21	8
Asie du Nord-Ouest	21	8
Asie du Sud-Est	11	4,2
Amérique du sud	12	4,6
Europe du Nord	10	3,8
Afrique centrale	7	2,7
Asie Centrale	8	3,1
Iles de l'Afrique du Sud	8	3,1
Australie-Océanie	8	3,1
Europe	7	2,7
Amérique	4	1,5
Afrique	3	1,1
Europe de l'Est	2	0,8
Asie	2	0,8
TOTAL / interrogés	261	180,8

Interrogés: 261 / Répondants: 237 / Réponses: 472.
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Il est présupposé que cette pratique des voyages dans la vie privée traduit un certain état d'esprit des animateurs et indique leur goût pour la mobilité, la découverte et la rencontre.

Par ailleurs et pour renforcer l'idée qui vient d'être évoquée, dans l'enquête par questionnaire, à la question " *quels sont les trois derniers lieux où vous vous êtes rendu pour vos loisirs* ", ils sont 206 (90 %) à avoir répondu en citant un endroit géographique. Ces lieux géographiques (dont le nombre a été obtenu par regroupement des variables qui comporte un*) sont considérés comme des endroits éloignés du lieu de domicile des animateurs. Ils traduisent également la mobilité physique des animateurs dont il apparaît ainsi que le premier loisir consiste à voyage

TABLEAU 28 : LIEUX DE LOISIR DES ANIMATEURS

16R1. Lieux de loisirs	Effectifs	%
Villes, régions et départements Français *	128	55,9
Cinéma	82	35,8
Cirque /Concert /Opéra /Opérette /Spectacle /Festival	59	25,8
Lieux pour la pratique du sport	36	15,7
Campagne /Mer /Montagne /Nature /Forêt /Plage /Ferme *	35	15,3
Pays étrangers /Voyage /DOM, TOM *	34	14,8
Musée /Salon /Parc de loisirs/zoo	32	14
Base de loisisrs /Bibliothèque /Centres socioculturels	31	13,5
Bébé nageur /Activités sportives et de plein air /Jardin	28	12,2
Bar /Café /Pub	10	4,4
Parcs régionaux *	9	3,9
Restaurant	9	3,9
Bal/Discothèque /Fête	7	3,1
Chez des amis /Chez moi /Famille /Maison (ma)	7	3,1
Associations /Fondation	6	2,6
Magasin	1	0,4
Quartier	1	0,4
TOTAL / répondants	229	

Cette faculté de mouvement dans l'espace géographique révélé par l'étude des réponses aux questions apportées par les animateurs sur leurs pratiques de loisir montre une des facettes de leur identité, soucieuse de mobilité de découverte et de rencontre.

Il apparaît encore ici une convergence entre les activités de la vie privée et celle de la vie professionnelle des animateurs qui pratiquent des activités de loisirs, sportives, artistiques et de voyages et dont par ailleurs une partie de l'activité professionnelle concerne également le champ de ces pratiques.

II - Le rapport au temps

1 - La structuration sociale du temps

L'animation a également quelque chose à voir avec l'histoire de l'évolution de la perception du temps et de l'organisation sociale qui en découle. Norbert Elias, qui est un des rares auteurs à avoir mené une réflexion sur le temps, présente dans son essai *" Du temps "*, ce qu'il est dans sa dimension sociale. Il établit l'importance du temps en tant qu'élément structurant les sociétés et montre en quoi il est un construit social qui influence les comportements et les agissements et qui oriente l'action des individus et des groupes. Il porte un regard sociologique sur les problématiques que sa mise en question engage. Si l'ouvrage a le mérite de faire prendre conscience de l'importance du temps dans les activités humaines et si l'auteur y montre comment cette notion, ce concept, cette construction symbolique, évolue au fil de l'histoire des sociétés, s'il montre que c'est le produit d'une élaboration sociale qui a tendance à être perçu comme une nature et qui agit sur les individus, les groupes et les sociétés d'où elle résulte, la modélisation à laquelle il aboutit n'est pas aisément transposable et mobilisable dans les formes de sa description.

Le temps ne peut pas être appréhendé en tant que tel, mais il est signifié par un système symbolique qui nécessite un haut niveau de synthèse et d'abstraction que la société a mis longtemps à élaborer. Le temps résulte d'une construction sociale qui représente une cinquième dimension de la connaissance et du savoir qui n'est pas directement accessible par les sens ordinaires et qu'un

individu seul ne peut élaborer. Il y accède par l'essence d'un construit social résultant d'images mentales et de représentations que les individus se communiquent les uns aux autres. Elias explique que l'élaboration de ce système symbolique qui sert à orienter l'activité des individus évolue au cours du temps et détermine des manières de faire, des usages, des comportements. Cet outil symbolique forgé par la succession des générations détermine, pour partie, ce que font les individus et les sociétés dans lesquelles ils évoluent. Il établit ainsi que le temps et les systèmes de représentations symboliques par lesquels il est défini sont des données anthropologiques nées de la capacité des humains à apprendre, ce qui requiert une haute faculté de synthèse de séries provenant des générations antérieures. Elias établit le fait qu'il y a une évolution de la perception du temps dans le temps, c'est-à-dire dans l'histoire. Le temps et la société dans laquelle il est déterminé sont en état de réflexivité l'un par rapport, ce qui fait dire à Elias que,

> " Le macrocosme du groupe et le microcosme de l'individu sont structuralement interdépendants et, dans une plus ou moins large mesure réglés l'un sur l'autre. "[195]

Le temps, en tant qu'élément structural de la composition et de l'organisation des sociétés est, avec d'autres éléments essentiels avec lesquels il se combine, un facteur, et devient un critère, qui caractérise le processus de civilisation. L'intrusion massive du temps métronomique dans les sociétés est une des manifestations du processus de civilisation dont parle Elias. Le temps est un instrument d'orientation nécessaire à l'accomplissement de multiples activités.

> " Il est aussi une institution sociale dont le caractère varie selon le stade de développement atteint par les sociétés. "[196](L'enchaînement des séquences récurrentes constitue) " des unités de référence et des moyens de comparaison pour des segments de processus appartenant à une autre série et qui ne peuvent être mis directement en relation en raison de leur caractère successif. "[197]

---

[195] ELIAS Norbert, *op. cit., supra* note n° 49, p. 11.
[196] ELIASNorbert, *ibid.*, p 18.
[197] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 15.

Les contraintes imposées par le temps sont de nature sociale, mais reposent également sur des données naturelles. Le temps est un système symbolique construit par analogie avec les phénomènes naturels. Plus un système symbolique établi par correspondance à un système naturel est proche de ce celui-ci, plus il y a de risque qu'ils soient confondus et plus il y a risque que ce qui est socialement élaboré soit perçu, ou conçu, comme naturel. Elias explique que le calendrier est élaboré en correspondance avec des événements naturels comme les cycles lunaires, les saisons, et qu'au fil du temps, par ajustements successifs et cumulatifs le calendrier actuel est apparu dans ses formes contemporaines. Aujourd'hui, ce système symbolique universalisé est parfaitement ajusté au cycle annuel. La correspondance intime de ces deux systèmes conduit à les confondre et à faire passer pour naturel ce qui ne l'est pas.

Pour en revenir à la perspective de Dumazedier dont il était question précédemment, le loisir engage un rapport au temps spécifique, en rupture d'avec les modes d'organisation sociale antérieure liée au travail. En tant que modèle antithétique du travail, il représente un rapport différencié de l'utilisation du temps et de sa perception. Dumazedier n'aborde pas spécifiquement cette question, mais elle est implicitement présente en arrière fond de son discours ou le temps du loisir s'oppose à celui du travail. Ainsi le temps métronomique dont parle Elias, qui est lié à l'émergence de l'industrie comme mode de production et donc à sa relation par rapport au travail, s'oppose au temps du loisir où le temps et les obligations qui en découlent sont d'une nature différente. À travers son rapport spécifique au travail et à la libéralisation de ce temps de travail, l'animation entretient un rapport particulier au temps.

2 – Le temps dans la pratique des animateurs

L'animation contemporaine est en rapport étroit avec le temps tel qu'en parle Norbert Elias. Ce rapport de proximité du temps et de l'animation se voit particulièrement bien dans l'enquête par questionnaire où il est apparu que 209 (80,1 %) des animateurs consultés gèrent des plannings dans l'exercice de leur activité. L'amplitude de durées des plannings gérés varie d'une heure à plus de six ans. Ils sont 153 (57,5 %) à avoir déclarés gérer des plannings qui s'étale sur

une durée comprise entre 3 mois et un an. Ils sont 146 (55,9 %) à avoir déclarés gérer des plannings qui s'étale sur une durée comprise entre une heure et un mois. Ils sont enfin 23 (8,8 %) à avoir déclarés gérer des plannings qui s'étale sur une durée comprise entre 3 et plus de six ans.

TABLEAU 29 : DUREES DES PLANNINGS GERES PAR LES ANIMATEURS

40. Planning	Effectifs	%
1 an	108	41,40
1 mois	72	27,60
Non réponse	56	0,00
1 semaine	54	20,70
6 mois	35	13,40
3 ans	19	7,30
1 journée	14	5,40
3 mois	7	2,70
1 ou 2 ou 3 heures	6	2,30
6 ans	3	1,10
10 mois	3	1,10
Plus de 6 ans	1	0,40
TOTAL / interrogés	261	123,40

Interrogés : 261 / Répondants : 205 / Réponses : 322. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Par ailleurs, à la question " *dans l'exercice de votre activité, quels outils utilisez-vous* ", 234 (89,7 %) d'entre eux ont déclaré utiliser un agenda et 112 (42,9 %) une montre qui sont les supports techniques des symboles qui permettent d'appréhender et de définir le temps comme l'explique Elias. Il faut préciser que l'agenda utilisé comme outils par les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité se positionne au premier rang de cette catégorie, avant le téléphone cité par 229 (87,7 %) des animateurs, avant la parole citée par 225 (86,2 %) d'ente eux et avant l'ordinateur cité par 224 (85,8 %) d'entre eux. L'agenda apparaît ainsi comme le premier outil dont se servent les animateur pour exercer leur activité.

Mais le temps métronomique et sa " dictature " sont partout dans la société et la structure fondamentalement comme l'a montré Elias. De ce fait il peut paraître normal que les animateurs gèrent des plannings comme le font d'ailleurs beaucoup d'autres acteurs sociaux lorsqu'ils exercent une activité à

caractère professionnel. Le temps étant un outil d'orientation de l'activité humaine, il est logique que son utilisation se constate empiriquement dans une multitude d'activités. Le fait d'en trouver la trace dans l'activité des animateurs, sous l'apparence de multiples signes, ne montre pas en quoi le rapport qu'ils entretiennent à lui diffère de celui des autres acteurs de la société, même si les outils métronomiques semblent être ceux qu'ils utilisent le plus.

Il convient donc, pour spécifier ce rapport des animateurs au temps, de convoquer le résultat des réponses données à une autre question qui leur a été posée dans le questionnaire ainsi, convoqué comme dernier argument, pour éclairer le lien particulier qui unit l'animation au temps, et avant de formuler sous forme d'hypothèse les résultats auxquels les faits conduisent. Ce complément d'information sur les traces du temps dans l'animation, pour éclairer le rapport particulier qui les lie l'un à l'autre n'invalide pas les faits qui viennent d'être évoqués et qui restent les éléments principaux sur lesquelles se fonde l'analyse

Les réponses dont il s'agit sont celles de la question qui concerne les publics auprès desquels les animateurs exercent leur activité. La consultation des réponses qu'ils ont apportées à la question " *Auprès de quel(s) public(s) exercez-vous votre activité?"* indique qu'ils exercent leur activité avec des groupes de différentes natures. Les réponses apportées à cette question confirment par ailleurs les résultats de l'étude des mémoires de fin de formation des animateurs qui a été présentée dans la partie précédente. Ils travaillent notamment, comme cela a déjà été exposé, avec différents groupes d'âge. 119 (45,6%) des animateurs consultés par le questionnaire ont déclaré exercer leur activité auprès d'adolescents, 105 (40,2%) ont déclaré travailler avec des enfants, 68 (26,1%°) ont déclaré exercer leur activité auprès d'adultes et 28 (10,7%) ont déclaré travailler auprès de personnes âgées.

Les animateurs entretiennent donc également un rapport au temps à travers les catégories d'âge avec lesquelles ils travaillent et qui sont déterminées par des critères qui s'apparentent à ce dont parle Elias. Les animateurs travaillent avec des enfants, des adultes, des personnes âgées et ils savent qu'une vie d'Homme est faite de plusieurs temps, qui chacun s'accompagnent de besoins

spécifiques. Les catégories d'âge auprès desquelles les animateurs ont déclaré exercer leur activité sont des constructions sociales qui découpent en tranches les différentes périodes de la vie des individus. Ces catégories temporelles qui servent à décrire symboliquement l'état de représentations d'éléments issus de la réalité véhiculent de façon connexe tous les éléments de représentation qui leur sont associés. C'est ainsi que les enfants se trouvent dans des états différents de ceux des adolescents et des adultes ainsi que des personnes âgées. Toutes ces catégories sont censées définir des états différents des individus d'où découlent leurs comportements et leurs envies. Les animateurs qui travaillent donc avec des groupes d'âge différents sont confrontés à ces notions qui ne peuvent manquer d'introduire un rapport différent à la notion de temporalité telle qu'elle est perçue à l'ordinaire.[198]

Les animateurs entretiennent un rapport spécifique à la temporalité dans la mesure où c'est une dimension, un matériau, un matériel qui est intégré au champ de leur pratique ordinaire. Ils travaillent pour, sur et avec elle. Le temps en tant que système symbolique permettant l'orientation des individus et des sociétés et générant des comportements apparaît ainsi comme un des éléments fondamentaux qui organisent, qui composent, qui constituent l'animation.

À partir de ce constat, deux hypothèses peuvent être formulées pour expliquer le rapport qui lie l'animation au temps :

1 – Pour ce qui concerne la première de ces hypothèses, en lien avec le temps métronomique qui prévaut actuellement et dont parle Elias, les animateurs subiraient autant que n'importe qui les effets de ce processus et la présence massive d'outils de gestion du temps comme moyen d'action ordinaire ne prouverait rien de plus que l'effet de diffusion du modèle dont parle Elias. Les animateurs subiraient, passivement, les effets de l'extension du temps métronomique à l'ensemble des activités humaines.

2 - Pour ce qui concerne la seconde hypothèse, ils ne subiraient plus passivement l'effet de la diffusion du temps métronomique, mais ils

[198] L'animateur sait par exemple, que le rythme de vie d'un enfant de six ans n'est pas le même que celui d'un adolescent de 15 ans qui est différent de celui d'un adulte et d'une personne âgée.

participeraient activement à cette diffusion en tant que garants et promoteurs d'une institution sociale permettant aux individus et aux groupes d'organiser leur activité et de s'orienter dans leur action (postulat 18). Cette perspective rejoint celle d'Elias quand il parle du temps comme d'une cinquième dimension, sorte de faculté supérieure des sociétés, non directement perceptible par les sens ordinaires des individus. De la même manière alors, l'animation serait une sixième dimension, révélée par la cinquième, sorte de faculté supérieure dont se serait dotée la société, permettant aux individus et aux groupes d'organiser leurs activités et d'orienter leurs actions.

III – Décentralisation, politique de la ville et développement local

L'animation actuelle a également quelque chose à voir avec la décentralisation, et donc avec la territorialisation des politiques d'insertion, dont la politique de la ville a été le laboratoire expérimental de mise en œuvre des pratiques découlant de ces politiques et qui sont, selon Robert Castel[199], les réponses organisées à la nouvelle question sociale.

1 - La décentralisation

La décentralisation [200] depuis 1982 distribue différemment les cartes d'un jeu collectif des responsabilités, des devoirs et des engagements de la puissance publique. La loi de décentralisation a imposé une rupture avec des modes de fonctionnement des routines qui lui ont précédé, et a nécessité l'élaboration de nouvelles manières pour mettre en œuvre les politiques aux niveaux national et local. La loi de décentralisation opère un transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. Certaines obligations sont ainsi passées de l'Etat aux

[199] Voir pour le détail de cette perspective le chapitre VIII " La nouvelle question sociale " de l'ouvrage de CASTEL, *op. cit., supra* note n° 9 pp 384-460.
[200] Voir pour cette question la loi n° 82-213 du 2 mars 1982. Loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

collectivités territoriales qui se trouvent en charge de problématiques et d'organisation de services qu'elles n'avaient pas à gérer auparavant. Les collectivités territoriales sont, depuis 1982, investies de nouvelles responsabilités et ce sont leurs prérogatives que de les assumer par la mise en œuvre de moyens appropriés. Dans cette perspective, il est considéré ici que la responsabilité engage la mise en œuvre des moyens par lesquels elle s'exerce.

L'Etat impulse cette politique de la décentralisation en finançant des dispositifs et des programmes sous condition que soient respectés des éléments de procédures ordinaires que les textes définissent. Au nombre de ceux-ci il faut citer l'obligation de consultation et de participation de la population aux différentes politiques qui s'appliquent sur elle. Dans cette perspective, la décentralisation vise à ce que les politiques soient plus efficaces à un niveau local, c'est-à-dire qu'elles soient plus en adéquation avec la réalité du terrain et qu'elles prennent en considération le point de vue des individus concernés par leur mise en application. Selon cette perspective, le développement local est soutenu, promu et orchestré par l'Etat qui définit les procédures grâce auxquelles il est possible d'avoir accès à un financement de sa part.

De la même manière que ce dont parle Jacques Commaille à propos du droit, le mouvement de décentralisation et la nouvelle distribution du pouvoir aux territoires organise une configuration où le droit produit "d'en bas" consacre le passage d'une soumission aux liens prescrits à une exigence de liens consentis[201]. Avant la décentralisation, les programmes étaient pensés au niveau central de l'Etat et s'appliquaient uniformément sur l'ensemble du territoire national. Avec la décentralisation, un certain nombre d'actions continuent d'être financé par l'Etat à condition que les procédures de consultation des populations et de constitution des projets soient respectées. Le niveau local, dans le cadre des grands axes d'orientation définis par l'Etat, organise ainsi ses propres modalités d'application qui découlent de son contexte spécifique. Avec la décentralisation, une obligation de concertation des différents services qui agissent sur le territoire s 'impose. L'approche des problèmes est globalisée et non plus segmentée. La

[201] Voir pour le détail de cette perspective l'article de COMMAILLE Jacques " Une sociologie politique du droit dans la société française " qui se trouve dans l'ouvrage dirigé par DOUARD Olivier et FICHE Gisèle, *Les jeunes et leur rapport au droit.* Paris : l'Harmattan 2001. Pp 61-70.

politique de la ville illustre cette manière de faire en réunissant sous l'autorité des préfets, des magistrats, des policiers, des élus, des éducateurs, des animateurs, des enseignants, et cetera. L'approche locale des questions et l'implication des acteurs du territoire concernés par l'élaboration et par le déroulement des processus issus des politiques publiques qui s'appliquent sur eux est devenu au fil du temps un mode de fonctionnement ordinaire des différentes administrations publiques.

2 – La politique de la ville comme fer de lance de la méthode

Pour Jacques Donzelot et Philippe Estèbe[202], la politique de la ville est née dans un contexte de désagrégation du lien qui unit les individus les uns aux autres. Cette perte de lien, cette désaffiliation, produit de l'exclusion qui trouble l'ordre public et menace la cohésion sociale. La politique de la ville, apparue dans les années 80, se présente comme une tentative pour endiguer ce processus par la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositifs, qui relèvent de la logique du projet appliqué aux individus et aux collectivités, inscrits dans différentes unités géographiques délimitées, et associant dans sa dynamique une pluralité d'entités sous l'impulsion de l'Etat. Le découplage du travail et de la protection sociale produit de nouvelles formes de rupture et génère des « désaffiliés » que l'Etat ne parvient plus à gérer. Il faut donc inventer une nouvelle façon de penser pour agir d'une façon nouvelle sur un phénomène qui échappe au traitement social classique.

> Il faut " changer de façon de penser si l'on veut trouver un moyen de changer une réalité sociale sur laquelle l'action publique paraît perdre prise ".[203] C'est une politique de discrimination positive qui " majore indirectement le revenu des familles et des individus "[204]

---

[202] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville.* Paris : Editions Esprit.
[203] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 22.
[204] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 17

Cette politique tente, par l'application de méthodes et l'attribution de moyens via des dispositifs à une population ciblée, de palier les effets de carences constatées en matière d'intégration sociale. Les méthodes classiques avaient tendance à saucissonner les problèmes et à les dissocier les uns des autres dans leur dimension opérationnelle et technique. La question nouvelle est " comment relier dans l'action ces différents secteurs qu'une tradition séculaire s'est employée à séparer ". La réponse consiste en une approche globale " qui désigne la nécessité de produire une intelligence commune des problèmes, de prendre en compte les interactions existantes entre des domaines qu'a totalement séparée une approche sectorielle livrée à sa seule logique ". Cette nouvelle manière de penser suscite un nouveau mode d'action et c'est dans ce contexte qu'apparaît une logique de projet établi sur la base d'une territorialisation où l'individu devient sujet de l'action qui se déroule et non plus l'objet sur lequel elle s'applique. C'est une politique sous-tendue et orientée par la notion d'intégration, élément dialectiquement opposé à celui d'exclusion, où il s'agit de faire rentrer dans l'ordre social prévalant ceux qui sont dehors et s'en trouvent exclus. La politique de la ville est ainsi un des outils grâce auquel l'Etat intervient sur l'ordre social et par lequel il impose à des catégories d'individus sa morale et le type comportemental approprié qui en découlent. C'est un des instruments à travers lequel il exerce son pouvoir d'imposition, aux individus et aux groupes, de sa conception propre du rapport et du lien social. Dans cette perspective, les individus sont affiliés lorsqu'ils sont objectivement liés aux réseaux de solidarité de leur époque et du contexte social au sein duquel ils évoluent. La politique de la ville traduit la transformation de la conception du rôle de l'Etat qui devient animateur.

> " Par cette expression, nous entendons une triple modification de l'appareil d'action publique affectant la philosophie de l'histoire dont il se réclame, la conception de la société que celle-ci implique, la relation qui en résulte entre l'Etat et le citoyen "[205].

C'est une politique qui se trouve ainsi à la croisée de plusieurs éléments problématiques qu'elle tente d'articuler les uns aux autres pour engager la réaffilliation des exclus dans l'ordre social prévalant et notamment dans celui du

[205] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 19.

travail qui reste le média par lequel cette inscription s'établit. Elle se trouve confrontée à la logique de la fonction d'assistance dont l'Etat se trouve investi en même temps qu'à celui du maintien de l'ordre public et d'une façon concomitante à celui du rétablissement de la confiance dans une dynamique de la société ainsi qu'à la reproduction du lien civique.

La politique de la ville utilise la méthode de l'approche globale qui débouche sur la logique de projet. C'est une nouvelle manière de concevoir l'action qui accompagne le mouvement de décentralisation qui démarre à la même époque. La décentralisation rompt d'avec les modes d'exercice ordinaires et antérieurs du pouvoir de l'Etat qui passent d'un centralisme exclusif à une décentralisation permissive, (qui ne lui ôte toutefois pas son caractère central). Le processus de décentralisation en cours depuis ces années représente l'aveu d'impuissance d'un Etat incapable de conduire le projet de solidarité qu'il s'était assigné et dont il renvoie la responsabilité de définition et d'organisation aux collectivités locales. Elle substitue ainsi une politique du débat public (possible mais pas systématique) à une politique du commandement. Dans cette nouvelle configuration, les collectivités locales apparaissent comme des espaces intermédiaires entre l'Etat et le corps social des individus désaffiliés qu'il s'agit de remettre dans le droit chemin, c'est-à-dire dans celui ou joue la solidarité.

> " Le terme de solidarité est synonyme de cohésion sociale, lui-même voisin de celui de l'ordre public. " [206]

Dans cette perspective, la politique de la ville peut être considérée autant comme le premier lieu de mise en pratique de ce que la décentralisation prône que comme un lieu d'expérimentation de ces nouvelles façons de penser et de traiter la question sociale.

Elle s'apparente ainsi à un système d'assistance établit par l'Etat sur la base des convictions de son rôle central pour l'organisation de la solidarité qui lui incombe. Elle organise différemment les modalités de distribution des aides octroyées aux nécessiteux et passe d'une logique de guichet à une logique de projet nécessitant l'implication participative des bénéficiaires. Elle a tendance à

[206] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 31.

faire reposer sur les individus la responsabilité des conditions de leur état. Elle envisage ainsi que ce qu'il convient de faire avec eux pour transformer cet état qu'elle juge préjudiciable est d'organiser collectivement les conditions de leur réinscription dans le fil normal de la vie ordinaire. Elle s'inscrit dans le cadre du paradigme économique dominant. Le rapport au travail, en tant que valeur centrale et en tant que moyen d'un mode de production établi sur les concepts de l'économie classique (Marx excepté), conditionne le positionnement, et par là le degré d'intégration des individus, à la société de production, de consommation et de libre-échange, basée sur les lois de la philosophie politique naturaliste où le libre jeu de l'offre et la demande établit la juste valeur des objets sur le marché. En tant qu'émanant et que garantissant le système d'organisation politique démocratique, l'Etat tend à diffuser ce modèle qu'il incarne. La problématique de l'exclusion produite par la dissolution du lien social exprimé de manière symbolique dans la révolte des jeunes des Minguettes et par le problème que pose d'une façon générale le comportement des jeunes de banlieues à cette époque engage la puissance publique, et notamment au travers des dispositifs de la politique de la ville, à favoriser l'implication participative et citoyenne des individus en vue des les réinscrire, également d'un point de vue politique, dans la vie de la cité d'où ils seraient exclus. Si le fait que l'Etat se fasse " animateur " est un progrès dans la production du consentement, il souligne son incapacité à le produire lui-même. Mais il met en lumière sa volonté d'impulser

> " un développement politique de la démocratie par une conception de l'action collective dépassant ses limitations héritées du système de la IIIé République, par sa vocation à alimenter concrètement le débat public local autour des enjeux liés à la lutte contre l'exclusion. "[207]

La politique de la ville naît à la suite des émeutes qui ont eu lieu en 1981 à la citée des Minguettes, une de ces citées d'habitat social (HLM) construites dans les années soixante dans la périphérie des villes et qui se composent généralement d'un ensemble de parallélogrammes de béton (appelés à une époque " les cages à lapin ").

[207] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 32.

> " Pendant plusieurs jours, les jeunes de cette citée de la banlieue lyonnaise organisent des rodéos avec des voitures – de luxe – qu'ils ont volées, et les brûlent au final de leurs exploits devant les caméras de télévision et une police incertaine de sa mission, déconcertée par la nouveauté du genre et du contexte de l'événement. (...) Ils se révoltent, mais ne revendiquent rien. Ils disent par l'émeute un désespoir ".[208]

Trois missions sont créées pour réfléchir aux différents problèmes que cet événement soulève :

La mission dirigée par Bertrand Schwartz est chargée de faire des propositions pour réaliser une meilleure insertion des jeunes de seize à vingt-et-un ans dans la vie professionnelle "[209].

La mission dirigée par Dubedout se voit confier la charge, non seulement de préconiser des mesures en faveur des quartiers d'habitat social, mais aussi de les expérimenter.

La mission dirigée par Gilbert Bonnemaison, est installée à la suite de la commission des maires dont il est élu président à sa création en 1982. " Le 28 Mai 1982, le Premier ministre installe la commission des maires sur la sécurité avec pour mission " de procéder à une réflexion d'ensemble et de faire des propositions concrètes susceptibles d'enrayer le développement du sentiment d'insécurité. Ce projet, associant les ministères de la Justice, de la Solidarité et de l'Intérieur, a pour objectif de constituer auprès des préfets des équipes permanentes auxquelles les ministres demanderont d'intervenir de manière rapide, informelle et non procédurière "[210] Le travail de réflexion engagé par ces trois missions a débouché sur la production de trois rapports, le rapport Schwartz, le rapport Bonnemaison et le rapport Dubedout.

L'action engagée dès lors, à partir des éléments de ces rapports, présente la particularité de traiter les problématiques qui les concernent à partir d'une approche globale des situations. L'approche globale n'est pas un concept tout à fait nouveau au début des années quatre-vingt.

> " Depuis les années soixante-dix, la ville constitue en effet un terrain d'élection pour une dénonciation théorique des excès

[208] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, pp 37-38
[209] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 39
[210] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, pp 49.

> du fonctionnalisme accusé de l'avoir réduite à une entité abstraite "[211]. Le club Habitat et Vie Sociale qui naît sur la base de ces conceptions, organise des opérations qui sont " les premières occasions d'un dépassement de l'approche sectorielle dans le domaine des politiques publiques. La formule de l'approche globale constitue donc un acquis théorique à la fin des années soixante-dix "[212]

Elle apparaît comme une véritable " révélation " avec les rapports, Schwartz, Dubedout et Bonnemaison qui s'appuient sur les expériences de ces prédécesseurs et s'inspirent de leur méthode pour élaborer leurs propositions.

> " L'approche globale n'a de sens que si elle est locale et elle ne peut introduire un nouveau mode d'action que si les élus ont la charge du projet qui en résulte "[213].

Elle est territorialisée et s'appuie sur les élus avec lesquels s'élaborent des projets conçus localement. Elle s'oppose ainsi à la notion de programme central s'appliquant uniformément sur le territoire national. Elle introduit la notion de concertation et l'impose comme méthode d'action. Il s'agit de faire en sorte d'amener les différents acteurs " à engager leurs forces, à se projeter dans l'action " pour qu'ils composent ensemble une partition en espérant atténuer leur éventuelle réticence à la jouer.

Pour terminer cette partie sur la décentralisation, il faut évoquer ici la notion de développement local qui lui est intimement liée et qui en découle directement. Il est postulé ici que la politique de la ville a été le laboratoire des nouvelles méthodes qui ont découlé de la décentralisation et qui constituent aujourd'hui celles du développement local.

---

[211] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 60
[212] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 61
[213] DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *ibid.*, p 62

3 - Le développement local

Le développement local conçu comme un outil politique de gestion des territoires associe dans sa démarche une pluralité d'acteurs qui œuvrent ensemble à un développement durable par des méthodes coopératives, positives, et rationnelles. Cette pluralité d'acteurs est composée, d'instances de la puissance publique (Europe, États, régions, départements, communes, cantons) et d'entités de la société civile (entreprises, associations, individus). Le développement local consiste ainsi à " faire tenir ensemble ", en vue d'engager une action collective efficace, les forces convergentes qui concourent à la mise en œuvre de l'action, à organiser les conditions favorables de sa réception par ceux qu'elle est susceptible de concerner et à ajuster ses modalités d'application en fonction des effets que produit sa mise en œuvre.

Le développement local est un outil politique de gestion des projets des entités qui les promeuvent. C'est un mode d'exercice du pouvoir. Cette perspective présuppose l'existence d'une volonté politique animant un dispositif qui vise par les méthodes de la concertation et de la collaboration, à la définition et à la mise en œuvre d'actions. Ce projet politique s'appuie fondamentalement sur le principe de la démocratie participative et sur l'idée d'une consultation de la population. Ce concept a récemment débouché sur la notion de développement durable où il ne suffit plus de développer la richesse, l'activité, le potentiel au niveau des territoires de manière à les faire vivre et si possible le mieux possible, mais où il faut en plus de tout cela que ce développement soit pérenne et que ses conséquences à court, moyen et long terme, soient considérées comme bénéfiques au sens que les individus et les groupes imaginent comme tel au moment où ils s'en préoccupent. La notion de développement durable intègre à son raisonnement les conséquences à très long terme des actions à engager[214]. Ces conséquences spéculatives sont évaluées à l'aune de l'expression des différentes entités qui sont susceptibles d'être directement, ou indirectement, concernés par les mesures de l'action considérée. C'est une méthode qui vise à consulter les entités avant et pendant la mise en œuvre des choses qui les concernent. C'est une méthode coopérative qui nécessite la concertation et la

[214]Voir pour cette idée la perspective de WOLFENSOHN James D. " Une chance pour le développement durable ", *Le Monde*, vendredi 23 août 2002. P 9.

collaboration de l'ensemble des acteurs qui sont présents sur un territoire donné et qui réfléchissent ensemble à une problématique " x " ou " y " qui les concerne. C'est un outil de mise en œuvre et de gestion de projets politiques qui visent par la méthode de la concertation et de la collaboration à la définition et à la mise en œuvre d'actions concertées.

Selon cette perspective, le développement local est considéré ici comme une méthode d'action qui consiste, par l'application d'une méthodologie, à développer les activités qui permettent aux territoires et à ses habitants d'y vivre, aujourd'hui et demain, harmonieusement. C'est en ce sens un concept de nature positiviste[215] qui postule implicitement que sa diffusion assure le maintien ou crée les conditions d'équilibre, aujourd'hui et demain, d'un état social harmonieux.

Ici se pose la question de savoir ce que signifie un état social harmonieux et il est clair que seul le projet politique global du groupe qui utilise cette méthode peut le définir. En ce sens, l'utilisation de cette méthode d'exercice du pouvoir n'est absolument pas neutre dans la mesure où elle postule l'existence préalable d'une harmonie générale posée de manière axiomatique, harmonie postulée à la réalisation de laquelle la méthode est censée contribuer. Il ne faut donc pas omettre de dire que cette harmonie découle des projets politiques qui les établissent car ce qui est harmonieux pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. En oubliant de présenter la vision politique de cette harmonie sociale il y aurait l'expression d'une position qui laisse dans l'ombre les éléments fondamentaux de sa composition.

La démarche du développement local vise à implanter, dans des territoires, des actions qui rencontrent l'adhésion de ceux auxquels elles sont destinées et de ceux qu'elles vont de près ou de loin concerner, de manière à en

---

[215] Cette idée est liée à ce dont parle Auguste COMTE dans, *op. cit., supra* note n° 148. Il y écrit notamment que " (...) il est évident que l'étude statique de l'organisme social doit coïncider, au fond, avec la théorie positive de l'ordre, qui ne peut en effet consister essentiellement qu'en une juste harmonie permanente entre les diverses conditions d'existence des sociétés humaines : on voit, de même, encore plus sensiblement, que l'étude dynamique de la vie collective de l'humanité constitue nécessairement la théorie positive du progrès social, qui, en écartant toute vaine pensée de perfectibilité absolue et illimitée, doit naturellement se réduire à la notion simple de ce développement fondamental. " p 97.

maximiser les chances de réussite future. C'est en ce sens une méthode de développement global qui prend en compte la spécificité de chacun de manière à ce que les actions qui sont mises en œuvre soient rendues plus efficaces, c'est-à-dire qu'elles rencontrent chez ceux auxquels elles sont destinées une adhésion plus grande. Elle contient l'idée de rendre plus efficace l'action qui est engagée par les différents acteurs concernés et notamment celle de ceux qui en sont à l'initiative et les financent. Dans cette perspective, c'est une méthode d'action qui participe au processus de rationalisation des actions engagées par la puissance publique. L'action est rendue plus efficace par la prise en considération des éléments qui sont susceptibles de freiner ou au contraire de favoriser sa réussite. C'est par la prise en compte de la critique et par l'intégration de la position de celui qui l'énonce au processus de développement (même si cette intégration consiste à chercher les voies de contournement de la critique) qu'il est possible de mettre en place des actions qui soient susceptibles de moins heurter, de front en tous les cas, les opposants potentiels au projet. En réalisant un compromis et en obtenant l'adhésion (même relative) des acteurs et des détracteurs des actions les chances de réussite du projet se trouvent augmentées[216]. Cette méthode cherche à garantir la viabilité des entreprises dans un univers apaisé.

C'est une méthode d'action qui participe au processus de rationalisation des actions engagées par la puissance publique. C'est une méthode qui vise à augmenter le niveau de certitude de réussite de l'action qui est engagée. Car l'action est construite en commun par les acteurs interdépendants et ne leur est pas imposée. Le degré de certitude se trouve augmenté par le fait de la consultation des entités concernées, qui sont associées à la construction de l'action qui ne s'impose pas à eux. C'est une méthode coopérative qui relève d'une perspective conventionnaliste où l'organisation sociale procède prioritairement de conventions établies entre les individus et les groupes[217]. Elle est établie sur les principes de la démocratie participative où les citoyens sont impliqués dans la définition et dans l'organisation de la vie de la citée dans laquelle ils vivent.

---

[216] Le développement de cette idée est particulièrement bien exposé dans l'ouvrage de BOLTANSKI Luc et de CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard 1999, où les auteurs expliquent, entre autres, que c'est par l'intégration de la critique que le capitalisme moderne continue sa croissance et son développement.

[217] Voir pour cette perspective BOLTANSKI Luc et THÉVENOT Laurent, *op. cit., supra* note n°69.

Cette notion s'oppose à celle du développement centralisé où les programmes pensés au niveau central s'appliquent uniformément sur le territoire, sans tenir compte de la spécificité locale des terrains où ils s'appliquent et dont Norbert Elias fait remonter l'origine aux mouvements débutés au moyen âge et ayant aboutis, grâce au processus qu'il décrit, à la centralisation dans les mains d'une " maison royale " de tous les pouvoirs[218].

4 - Les animateurs et la décentralisation, la politique de la ville et le développement local

A - Les liens avec la décentralisation

L'objectivation des liens qui unissent directement l'animation et la décentralisation est assez difficile à réaliser. Par contre, le processus qui consiste à montrer les liens indirects, et notamment par les effets de la politique de la ville et de ceux de la diffusion du concept de développement local tel qu'il a été défini, est un peu plus aisé à dérouler. Mais s'il est difficile d'établir objectivement des liens entre l'animation et la décentralisation, il existe néanmoins quelques indicateurs qui permettent d'en révéler l'existence[219]. Ainsi, 48 (18,39 %) des animateurs interrogés par questionnaire ont déclaré travailler pour des collectivités territoriales. 39 d'entre eux (14,94 %) pour des mairies, les 9 autres (3,45 %) pour d'autres collectivités territoriales.

Ces marqueurs de la présence des animateurs dans les différentes collectivités territoriales, s'ils n'indiquent pas en quoi l'animation est directement liée à la décentralisation indique en tous cas que les animateurs sont présents dans les institutions concernées par la décentralisation. Il faut évoquer à ce propos la création de la filière animation dans la fonction publique territoriale par les décrets n° 97-698 et 97-699 du 31 mai 1997, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation, et portant échelonnement

[218] Pour le détail de cette question voir ELIAS Norbert, *op. cit., supra* note n°35.
[219] Voir pour cette question la thèse de MIGNON Jean-Marie, *La lente naissance d'une profession, les animateurs, de 1944 à 1988*. Thèse d'histoire, Université de Bordeaux III, 1998.

indiciaire applicable aux adjoints territoriaux d'animation principaux. Le décret n° 98-301 du 21 avril 1998, fixe les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints territoriaux d'animation et le décret n° 99-676 du 30 juillet 1999, est relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours internes pour le recrutement des attachés territoriaux dans la spécialité Animation prévus par l'article 46 du décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux.[220] Il est certain que ce cadre d'emploi, élaboré à la fin des années 1990 est à mettre en lien avec le processus de la décentralisation qui dote les collectivités territoriales d'un cadre réglementaire qui leur permet d'assumer leurs fonctions. Dans cette perspective la création de la filière animation dans la fonction publique territoriale peut être considérée comme un élément significatif de la relation qui existe entre l'animation et la décentralisation et c'est en ce sens que la présence des animateurs dans les collectivités territoriales montre le lien qui les unit.

B - Les liens avec la politique de la ville

Les liens avec la politique de la ville apparaissent en creux dans la mesure où ils sont révélés par un processus inductif et non par déduction d'effets constatés directement. C'est ainsi que la politique de la ville apparaît dans la pratique des animateurs par le biais des publics auprès desquels ils exercent leur activité ainsi que par le biais de ce qui les préoccupe et qui concerne ce qui vient d'être exposé sur ces politiques.

Dans l'enquête par questionnaire, il apparaît que le principal public des animateurs est celui des jeunes. Il faut rappeler ici que les politiques de la ville s'adressent essentiellement aux jeunes qui représentent son public cible. Il est présupposé ici que les animateurs et leurs employeurs ont été concernés par la politique de la ville. L'effet politique de la ville apparaît donc dans l'enquête par questionnaire par l'étude de la catégorie des publics auprès desquels ils déclarent exercer leur activité. Ils sont 258 (98,9 %)) a avoir déclaré exercer leur activité

[220] Le détail de ces décrets (et de beaucoup d'autres) est accessible via internet à http://www.legifrance.gouv.fr

auprès des jeunes ou d'adolescents. Parmi cette catégorie, ils sont 139 (53,3 %) à avoir déclarés exercer leur activité auprès de jeunes. Ils sont par ailleurs 75 (28,70 %) a avoir déclaré exercer leur activité auprès de jeunes en difficulté sociale. Ils sont 53 (20,30 %) à avoir déclarés exercer leur activité auprès de jeunes en difficulté scolaire. Enfin, il sont 49 (18,8 %)à avoir déclaré exercer leur activité auprès de jeunes issus de l'immigration. Il faut préciser que ces publics représentent ceux qui sont particulièrement visés par la politique de la ville. Le fait que les animateurs les désignent comme publics auprès desquels ils interviennent, montre en quoi la politique de la ville et ses publics sont présents dans l'univers des animateurs.

En second lieu, l'effet politique de la ville apparaît également sous la rubrique des problématiques où à la question de savoir quels sujets de réflexion les préoccupent, les animateurs ont été 93 (35,63 %) à déclarer réfléchir principalement à l'exclusion à l'occasion de l'exercice de leur activité. Cette préoccupation des animateurs aux problématiques de l'exclusion se trouve au cinquième rang, en volume, de leurs réponses à cette question. Si ceci montre que l'exclusion n'est pas le premier sujet de préoccupation des animateurs (ce premier sujet étant, comme cela a été dit, après l'animation, l'épanouissement), cela montre également que c'est un sujet de réflexion qui occupe une place importante dans l'ordre de ce à quoi ils réfléchissent.

Enfin, ils sont 121 (46,36 %) à avoir déclaré agir grâce au moyen de la médiation. Il n'est pas question ici de développer un discours sur cette notion, faute de temps pour cela, mais il faut tout de même préciser que ce concept traduit la position intermédiaire d'une action qui tente de réaliser un rapprochement de positions antinomiques.

> " Celles-ci apparaissent sous la forme d'une présence de proximité assurée dans le tissu urbain (parc immobilier, voie publique, transport, etc.) par des personnes appelées à traiter l'ensemble des difficultés que rencontrent les citadins dans la vie courante. Il est question en particulier de prévenir des querelles ou des altercations de tous ordre. "[221]

[221] MILBURN Philip, *La médiation : expériences et compétences.* Paris : La Découverte et Syros, 2002. P12.

Cette forme de médiation a massivement investi le champ de l'action sociale classique ainsi que celui de l'animation. Cet élément montre bien, par ailleurs, les zones de chevauchement des différentes formes d'intervention sociale.

C - Les liens avec le développement local

Il est présumé que le développement local et l'animation poursuivent des fins similaires et utilisent des méthodes comparables. En ce sens, ils sont complémentaires l'un de l'autre. Dans cette perspective, le développement local est un outil d'animation des territoires autant que l'animation est un outil du développement local. La concertation, la collaboration, le dialogue, le débat, le principe de la démocratie participative, l'implication volontaire, les fins positives, l'efficacité dans l'action, les méthodes prospectives, sont autant d'éléments que l'animation et le développement local ont en communs.

> " Les animateurs paraissent plus facilement s'investir dans les nouveaux dispositifs, parce que leurs modèles professionnels les y préparent plus que d'autres, dans la mesure où ils intègrent depuis longtemps et la dimension territoriale et l'expérience de la concertation. "[222]
>
> " Historiquement, les animateurs socioculturels pourraient être présentés comme les spécialistes – non dit comme tel – du territorial . " [223]
>
> " L'idéologie pratique qui a présidé à l'émergence du socioculturel peut être assez bien décrite comme représentative, au moins dans ses grandes lignes, de tout un courant du travail social auquel se sont assez largement identifiées, dès la fin des années soixantaine, les nouvelles générations de professionnels. Or, il s'avère que, dès ces années-là, ce courant promeut les principales caractéristiques que l'on retrouve aujourd'hui dans les nouveaux dispositifs d'insertion: territorialisation, décentralisation et concertation, sous d'autres appellations peut-être, constituent déjà les maîtres mots des premiers professionnels. Bien plus, les objectifs visé alors ne semblent, pour beaucoup, guère éloignés de ceux qui, présentement, sont officiellement affichés. "[224]

---

[222] ION Jacques, Le travail social à l'épreuve du territoire. Paris : Dunod 1996. p 87.
[223] ION Jacques, *Le travail social à l'épreuve du territoire.* Paris : Dunod 1996. p 103.
[224] ION Jacques, *Le travail social à l'épreuve du territoire.* Paris : Dunod 1996. p111.

Le développement local nécessite la mise en œuvre d'un travail de proximité, de persuasion, de contact, de recueil d'avis, qui ne peut être réalisé que par des individus au niveau local. Il doit y avoir des gens qui sont porteurs de l'esprit du programme général dans lequel peuvent se développer les projetss, des gens qui en sont les promoteurs et qui ensuite sont capables de les activer de les mettre en œuvre et d'en ajuster l'évolution. Le développement local nécessite donc la mise en œuvre d'une ingénierie à laquelle semblent bien formés les animateurs titulaires du DEFA. Il se réalise par des dispositifs et par des procédures qui nécessitent la collaboration de plusieurs entités. Ces dispositifs doivent être incarnés, et prendre corps pour s'exprimer. Ils nécessitent une traduction pour descendre au niveau du terrain de façon à ce qu'ils soient visibles et lisibles par tous. Ils nécessitent un travail de communication et de relation, un travail de dynamisation, un travail d'analyse et de synthèse, un travail d'encadrement de réunion de concertation, d'élaboration, d'organisation, d'administration, un travail d'activation de réseau puis un travail de mise en œuvre de l'action, de gestion, de planification, d'évaluation, d'organisation du travail, de suivi de l'avancement et de l'évolution de l'action et enfin un travail d'ajustement perpétuel de l'action. Le développement local nécessite la mise en œuvre d'un travail de proximité réalisé par des individus au niveau des terrains sur lequel il s'applique. Les individus qui réalisent ce travail, qu'ils s'appellent chef de projet ou agent de développement local, sont les animateurs de l'action engagée. Ils connaissent le cadre global de l'action et sa finalité, ainsi que celui dans lequel est financé son budget, et le niveau d'implication et d'intérêt de chacun. Ils sont porteurs de l'esprit du programme général dans lequel peuvent se développer les projets. Ils en sont les promoteurs, les activent, les mettre en œuvre et en ajustent l'évolution.

L'étude approfondie du contenu de la formation des animateurs DEFA indique que ceux-ci semblent doués des compétences requises pour réaliser l'ensemble de ces tâches[225]. Par ailleurs, l'investigation empirique du monde de l'animation montre que l'usage entérine cette proposition dans la mesure où les animateurs sont nombreux à occuper des fonctions d'agent de développement

[225] Se reporter pour le détail de leur contenu à la présentation des unités de formation du DEFA (pp 80-89).

local, ce qui renforce l'idée de la complémentarité de ces deux modes d'action imbriquées. Leur intrication depuis une vingtaine d'année conduit d'ailleurs à formuler l'idée selon laquelle le développement local est une méthode d'action qui s'inspire largement des techniques et méthodes que l'animation socioculturelle, qui lui a préexisté, a façonnées au fil de son histoire.

Les animateurs sont particulièrement bien formés pour cela. Ils ont dans leur formation un module de formation sur la méthodologie du projet. Ils intègrent à leurs réflexions des données économiques démographiques, politiques, ils prennent en considération un ensemble de variables et composent avec une action qui agrège ces multiples forces qui concourent à la réussite de l'action.

Le contenu de l'unité de formation gestion, administration, organisation ainsi que celui de l'unité de formation environnement social de l'animation et enfin celui de l'expérience d'animation, qui ont été présentés dans le détail dans la seconde partie, contiennent dans leurs objectifs, dans leurs programmes et dans leurs évaluations des éléments qui sont directement liés aux problématiques et méthodes du développement local. C'est au vue de ces éléments de formation que l'on peut considérer les animateurs socioculturels titulaires du DEFA comme des agents particulièrement bien formés pour, en principe, organiser des actions dans le cadre du développement local.

La mise en œuvre du développement local nécessite un travail de dynamisation de mobilisation et d'activation des ressources nécessaire à la réalisation de l'action. Quand le projet collectif émerge l'animateur va consulter les différentes entités, recueillir leurs points de vue, activer le réseau, dynamiser les individus et les groupes, organiser la division du travail etc. Une fois le projet défini il l'incarne, le fait vivre et le met en œuvre, en est le garant et le représentant, le promoteur et le défenseur au yeux de tous les autres. C'est selon cette perspective que l'animation et le développement sont considérés comme complémentaires l'un de l'autre.

Les animateurs semblent donc formés pour s'inscrire dans des dynamiques de développement local. Ils sont, dans cette configuration au service

de l'ensemble des acteurs concernés par le projet qu'ils portent. Ils sont autant au service de la puissance publique qui finance les actions auxquelles ils participent qu'à celui des acteurs qu'ils rencontrent. Ils incarnent et défendent alors le sens de l'intérêt supérieur commun. Il faut qu'ils tiennent en même temps les intérêts de tout le monde. Ils assurent par les techniques de la concertation un compromis, un accord qui se réalise entre ces différentes logiques dont certaines sont parfois opposé. Une fois l'accord établi et déterminé le projet d'action, l'animateur l'incarne en sa personne. Cela ne signifie pas que c'est lui qui le fait, mais c'est lui qui en est le référent principal, qui en connaît l'histoire, tous ses méandres, ses acteurs et ses enjeux pour chacun. C'est lui qui porte le projet jusqu'à son terme. Il a également un rôle de traducteur des discours des uns pour les autres. Mais on rentre ici dans la spécificité de l'animation qui recèle en elle plusieurs dimensions fonctionnelles comme celle de la communication de la médiation, de l'éducation, de l'émancipation. Ils sont les traducteurs les uns pour les autres du discours de chacun au nom du fait qu'ils connaissent individuellement les acteurs du projet, ce qui n'est possible que par la mise en œuvre d'un travail de proximité réalisé par une équipe ou par un individu. Le développement local se réalise par des dispositifs et par des procédures qui nécessitent la collaboration de plusieurs entités et il faut que ce dispositif soit incarné, qu'il ait de la chair, qu'il redescende au niveau du terrain et qu'un individu le traduise d'une certaine manière pour le rendre visible et lisible par tous. Cet individu qui peut s'appeler chef de projet ou agent de développement ou animateur. C'est lui qui connaît la référence, le cadre global de l'action et sa finalité ainsi que le cadre dans lequel il est financé, son budget, le niveau d'implication et d'intérêt de chacun. Toutes ces informations, il les synthétise et en devient le porteur et le garant. C'est en cela qu'il peut être conçu comme un outil au service du développement local. Cette perspective rejoint celle exposée à propos du fait que l'animateur est la figure dominante d'une chaîne de coopération dont il assure la mise en cohérence et en cohésion.

Par ailleurs, l'enquête par questionnaire indique que parmi 51 appellations (19 proposées par les enquêteurs, 32 ajoutées par les répondants), les animateurs s'auto définissent prioritairement comme des agents de développement local. 93 d'entre eux (35,6 %) se définissent comme des agents de développement local. Cette variable est la première en volume et en rang de

positionnement de leur déclaration sur cette question et elle indique clairement ce qui lie l'animation et le développement local. Par ailleurs 68 (26,1 %) d'entre eux déclarent travailler dans le domaine de développement local soit le quart de la population de l'enquête. Ce qui signifie que même lorsqu'il ne sont pas explicitement employés dans le domaine qu'ils reconnaissent comme relevant du développement local, il se déclarent tout de même agent de développement local. Il apparaît donc bien que le développement local est un champ d'investissement important pour les animateurs qui sont souvent employés, comme il semblerait, aux fonctions de ce domaine d'activité.

Un tri croisé de cette dernière variable avec celle des organismes qui les emploient fait apparaître que les animateurs qui déclarent exercer leur activité dans le domaine du développement local sont employés par des associations pour 71,4% d'entre eux (c'est à dire pour 10,4%) de la population totale, puis par des collectivités territoriales pour 26% d'entre eux (c'est-à-dire pour 3,8% de la population totale) et enfin dans l'éducation nationale et la fonction publique hospitalière pour 2,6% d'entre eux (c'est-à-dire pour 0,4% de la population totale).

Dans cette même enquête, lorsqu'on leur pose la question de savoir à quoi ils réfléchissent le plus dans l'exercice de leur activité, les réponses à cette question, croisées avec celles de ceux qui ont déclaré exercer leur activité dans le domaine du développement local, donne la répartition suivante de leurs principaux sujets de préoccupation :

TABLEAU 30 : PROBLEMATIQUES DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Développement local/Sujet de réflexion			
Libellés	Effectifs	%/Effectif	%/Questionnaires
L'animation	53	18,79%	20,31%
Le développement	47	16,67%	18,01%
La culture	27	9,57%	10,34%
Le temps libre	26	9,22%	9,96%
L'exclusion	24	8,51%	9,20%
L'organisation	23	8,16%	8,81%
L'épanouissement	20	7,09%	7,66%
La reconnaissance	14	4,96%	5,36%
La(s) technique(s) d'animation	11	3,90%	4,21%
L'école	11	3,90%	4,21%
La gestion	8	2,84%	3,07%
L'emploi	8	2,84%	3,07%
La musique	1	0,35%	0,38%
La pédagogie	1	0,35%	0,38%
La prévention	1	0,35%	0,38%
La technologie	1	0,35%	0,38%
Le bénévolat	1	0,35%	0,38%
L'éducation populaire	1	0,35%	0,38%
Le logement	1	0,35%	0,38%
Le partenariat	1	0,35%	0,38%
Le travail de la culture dans la transformation politique	1	0,35%	0,38%
Les arts	1	0,35%	0,38%
TOTAL	282	100,00%	

Lorsqu'on leur pose la question de savoir en quoi consiste l'action qu'ils engagent, les réponses à cette question, encore croisées avec celles de ceux qui ont déclaré exercer leur activité dans le domaine du développement local, donne la répartition suivante de des principales actions qu'ils engagent :

TABLEAU 31 : ACTIONS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

	Développement local / Actions		
Libellés	Effectifs	% / Effectif	% / Questionnaires
Dynamiser	53	16,21%	20,31%
Réaliser	46	14,07%	17,62%
Informer	41	12,54%	15,71%
Effectuer une médiation	35	10,70%	13,41%
Conceptualiser	32	9,79%	12,26%
Gérer	29	8,87%	11,11%
Former	26	7,95%	9,96%
Emanciper	21	6,42%	8,05%
Participer	18	5,50%	6,90%
S'approprier	8	2,45%	3,07%
Accompagner	4	1,22%	1,53%
Approprier (s')	3	0,92%	1,15%
Coordonner	2	0,61%	0,77%
Commercialiser	2	0,61%	0,77%
Rendre actives les personnes	1	0,31%	0,38%
Organiser	1	0,31%	0,38%
Guider	1	0,31%	0,38%
Faire participer	1	0,31%	0,38%
Développer	1	0,31%	0,38%
Conditionner	1	0,31%	0,38%
Adapter (s')	1	0,31%	0,38%
TOTAL	327	100,00%	

Lorsqu'on leur pose la question de savoir quels moyens ils mobilisent pour agir, les réponses à cette question, croisées avec celles de ceux qui ont déclaré exercer leur activité dans le domaine du développement local, donne la répartition suivante de ces moyens

TABLEAU 32 : MOYENS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

	Développement local/Moyens d'action		
Libellés	Effectifs	%/Effectif	%/Questionnaires
Le lien social	51	15,32%	19,54%
L'animation	50	15,02%	19,16%
Le dialogue	48	14,41%	18,39%
L'activité	33	9,91%	12,64%
L'évaluation	32	9,61%	12,26%
La volonté	30	9,01%	11,49%
L'organisation	24	7,21%	9,20%
La structure (ou bâtiment)	18	5,41%	6,90%
Le cadre de vie	15	4,50%	5,75%
Le lieu géographique	14	4,20%	5,36%
Le service	9	2,70%	3,45%
Le parcours	2	0,60%	0,77%
L'action collective	1	0,30%	0,38%
L'adaptation	1	0,30%	0,38%
La relation	1	0,30%	0,38%
Le combat	1	0,30%	0,38%
Le désir	1	0,30%	0,38%
L'orientation	1	0,30%	0,38%
Le projet des personnes	1	0,30%	0,38%
TOTAL	333	100,00%	

Enfin, et à titre indicatif, lorsqu'on leur pose la question de savoir quels outils ils utilisent dans l'exercice de leur activité, les réponses à cette question, croisées avec celles de ceux qui ont déclaré exercer leur activité dans le domaine du développement local, donne la répartition suivante de ces outils:

TABLEAU 33 : OUTILS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

	Développement local/Outils :		
Libellés	Effectifs	%/Effectif	%/Questionnaires
Matériel informatique et bureautique, courrier	67	16,92%	25,57%
Outils métronomiques	64	16,16%	24,43%
Ecoute/Parole/ Réunion/Téléphonie	66	16,67%	25,19%
Mobilier	46	11,62%	17,56%
Moyens transport	56	14,14%	21,37%
Matériel audiovisuel	32	8,08%	12,21%
Documentation /Notes écrites/Observation /Médias	54	13,64%	20,61%
Outils mécaniques et machine d'entretien	6	1,52%	2,29%
Matériel d'activités de loisir	1	0,25%	0,38%
Lieux et locaux	3	0,76%	1,15%
Outils divers ...et inclassables	1	0,25%	0,38%
TOTAL	396	100,00%	

IV - La catégorie des cadres

L'animation, dans la partie qui la relie au travail en général, et dont il sera question dans la partie suivante, croise à un moment de son histoire, celle de la constitution de la catégorie de cadres tel qu'en parle Luc Boltanski[226].Indépendamment du fait que les histoires de ces groupes sociaux distincts se croisent à un moment donné de leur histoire respective, il faut

[226] BOLTANSKI Luc, *op. cit., supra* note n°15.

souligner que la problématique de la constitution de la catégorie de cadre tel que la formule Boltanski s'apparente tout à fait à celle des animateurs qui présentent des caractéristiques similaires à celles du groupe social qu'il étudie.

Les propriétés sociologiques de la catégorie des cadres et de celle des animateurs sont semblables par certains de leurs aspects. L'hétérogénéité des parties constituant chacune de ces catégories et la cohésion d'un ensemble flou qu'ils représentent séparément les font se ressembler dans leurs formes structurelles fondamentales, même si leur évolution indépendante mais liée à un moment de leur histoire a produit des catégories regroupant des individus dans des ensembles vastes caractérisés ou délimités, c'est à dire définis par des traits qui les rassemblent et les agrége en unité sociale spécifique, conférant à leurs membres une identité sociale qui les distingue d'autres, inscrits dans d'autres groupes avec lesquels il coopèrent, dans un vaste mouvement dont ils n'ont pas conscience et qui les dépasse. La définition des cadres est entourée d'un halo d'incertitudes qui les engage dans une épreuve permanente où tout devient signe à interprétation pour les élire ou les destituer d'une position sociale qui les établie dans la coopération d'un environnement qui la soutient et sans lequel elle n'existe pas.

L'histoire de l'animation et celle des cadres se croisent, notamment, dans la période trouble du gouvernement de Vichy qui crée le premier :

> " les conditions favorables à l'objectivation de ce groupe nouveau, ne serait-ce qu'en conférant à la catégorie des cadres une existence légale. (...) Vichy crée un Comité national pour le regroupement des cadres. (...) ...une littérature hagiographique qui, poursuivant les écrits des précurseurs des années 30, et particulièrement de Lamirand, devenu entre-temps Secrétaire général à la jeunesse, achève de fixer l'image de " l'ingénieur ", du " cadre ", du chef compétent et discipliné, officier de l'armée du travail "[227].

L'animation rencontre l'histoire de la constitution des cadres tel qu'en parle Boltanski au moment symbolique, de l'objectivation, de la cristallisation d'une évanescence devenant substantielle. Les cadres et l'animation se sont croisés à Uriage où sous l'action de Pierre Dunoyer de Segonzac se sont organisé

[227] BOLTANSKI, *ibid.* pp 128-129.

et ont été inventées de nouvelles conceptions et de nouveaux moyens d'action pour lutter contre l'oppression nazie.

Pierre Dunoyer de Segonzac après une carrière dans l'armée organise, avec l'appui de la nouvelle direction de la Jeunesse, une :

> " école des chefs " dont les statuts sont officialisés par la loi de décembre 1940 qui crée les " Ecoles Nationales de Cadres de la Jeunesse. "[228]

Avec une équipe d'une vingtaine d'instructeurs, il organise des stages pour des " jeunes mobilisés candidats à des postes d'encadrement dans les Chantiers de la Jeunesse en voie de formation. "[229] Puis rapidement, dès octobre 1941, il se sépare des chantiers de la jeunesse et quitte le château de la Fauconnière près de Gannat où il était installé pour le château d'Uriage situé en montagne, en Isère, loin de Vichy. En 1941-1942 plus de trois milles cadres et hauts fonctionnaires, officiers, enseignants, étudiants, chefs d'entreprise, ouvriers et employés, commerçants ou artisans et même quelques ecclésiastiques s'y sont côtoyés et " y ont partagé l'idée d'une mission à remplir au service du pays. "[230] Les énergies et les volontés sont tendues vers la lutte contre l'Allemagne, mais le patriotisme de Ségonzac s'accorde de moins en moins à celui du maréchal Pétain et il va progressivement devenir un rebelle à l'égard du régime. En 1943-1944 l'Ecole entre dans la clandestinité et opère dans deux directions principales après que son personnel se soit dispersé et reconstitué en organisation clandestine. Celle-ci collabore et soutient activement l'action de la résistance.

> " Des hommes d'Uriage forment des " équipes volantes " qui tournent dans les maquis du Vercors, de Savoie, du Dauphiné et de la Loire, pour y donner une instruction militaire, civique et culturelle. En Bretagne même, une école de cadres des maquis sera improvisée dans les combats de l'été 1944. "[231]

---

[228] COMTE Bernard, " L'école d'Uriage. De la formation des cadres à la résistance armée ", *Les cahiers de l'animation*, n° 49-50, 1985, p 148.
[229] COMTE Bernard, ibid., p 148
[230] COMTE Bernard, ibid., p 150.
[231] COMTE Bernard, ibid., p 155.

Elle entreprend également de rédiger, sous la direction de G. Gadoffre la somme des expériences et réflexions menées à l'Ecole. Ce travail sera interrompu puis repris pour aboutir à la publication en 1945 du livre, *Vers le style du XXe siècle.* Le mouvement né de l'école des cadres puis d'Uriage se dissoudra à la libération et

> " des groupes et institutions naissent où les anciens d'Uriage apportent quelque chose à son esprit ; à Grenoble, dès 1944, naissent l'Ecole Militaire d'Uriage et " Peuple et Culture ". Le journal *Le Monde,* Les mouvements *Esprit* et " *jeunesse de l'Eglise* " sont fécondés par cet apport, dont bénéficient aussi les équipes dirigeantes de grandes entreprises comme Air France et de certaines administrations. "[232]

Le rapport qui lie l'animation et les cadres est objectivé dans ce moment de l'histoire où leur destin se rencontre en un point fort de leur constitution respective qui s'inscrira fondamentalement dans leurs pratiques ultérieures.

L'animation a également quelque chose à voir avec la catégorie des cadres dans la mesure où certains des éléments (instables) qui caractérisent cette catégorie, caractérisent également celle des animateurs, tant dans leurs dimensions opérationnelles et techniques que dans leur condition structurelle d'existence. Les animateurs travaillent avec des groupes d'individus dont ils organisent, pour des temps limités, les activités et exercent indéniablement des fonctions d'encadrement de groupes divers.

Si les animateurs ne sont pas tous des cadres, au moins exerce-t-ils des fonctions d'encadrement et ont de ce fait quelque chose à voir avec cette catégorie sociale qui aura par son émergence et son institutionnalisation participé au processus de division sociale du travail que le dix-neuvième et le vingtième siècle ont consacré. Les animateurs exercent des fonctions d'encadrement de groupe et c'est ce qui les rattache dans la pratique, à la catégorie des cadres. Ils exercent également des fonctions de gestion, d'organisation et de direction de

---

[232] COMTE Bernard, ibid., p 156.

structure, d'équipe, de budget ou de projet qui sont également des critères qui concourent à la définition de la catégorie des cadres.

Quatrième partie

LA RELATION AU TRAVAIL

Chapitre I

LE TRAVAIL EN DEBAT

« La vérité, c'et la relativité généralisée des points de vue, mis à part celui qui les constitue comme tels en constituant l'espace des points de vue. »

Pierre Bourdieu, Science de la science et réflexivité

I - Le travail comme concept polysémique

Le travail est également un des éléments qui compose l'animation et qui trace les lignes de sa genèse. Il est par ailleurs considéré ici que l'animation occupe l'espace dialectique des éléments qui composent ses lignes de genèse. L'observation des animateurs au travail révèle particulièrement bien cette position spécifique face à ce avec, et sur quoi, ils exercent leur activité. L'animation est également liée au travail et à son histoire. Il convient de préciser la posture engagée à son endroit pour que lecteur comprenne le sens des problématiques générales au sein duquel il est envisagé et pour expliquer, selon ces positions, le rapport qu'il entretient à l'animation.

Le travail est un concept qui se définit de différentes manières. Il recèle en lui plusieurs dimensions dont il n'est pas simple de rendre compte. Il ne saurait être question ici de l'enfermer dans le cadre restreint d'une définition préalable qui le réduirait à la portion congrue de ce qui en est dit en oubliant ou en occultant (par omission ou délibérément) les aspects considérés comme les moins pertinents. Il convient plus pour saisir ce qu'il est de confronter les

réflexions qui sont engagées à son propos, qui traduisent toutes, selon leurs logiques propres, certaines de ces dimensions.

Comme l'expose Robert Castel dans sa chronique du salariat[233], le travail a subi au cours du temps de nombreuses modifications dont ses formes actuelles résultent. Son évolution accompagne celle de la réflexion sur ceux qui ne le pratiquent pas et qui, en tant qu'il est devenu une des conditions de l'accès aux ressources pour vivre, sont des marginaux, des exclus des désaffiliés du système d'organisation sociale organisé autour du travail. Les sociétés occidentales contemporaines sont confrontées à un problème qu'il leur faut résoudre. La crise sociale les interpelle. Le paradoxe de l'augmentation continue de la croissance économique et du chômage pose un problème qui devient crucial car il entraîne une misère sociale, produit de l'exclusion et devient source de dysfonctionnements. Le développement parallèle de la richesse et de la pauvreté suscite un débat concernant cette dialectique. Celui-ci émerge des préoccupations qui se présentent à l'époque, compte tenu des éléments contextuels qui la composent. C'est souvent par rapport à la problématique du chômage que la question du travail et de l'emploi se pose aux différents auteurs et acteurs qui en débattent. C'est à partir du problème social que pose le chômage massif, qu'ils développent des rhétoriques spécifiques et particulières, en vue d'apporter des éléments de réflexion voire des solutions toutes faites au problème qui se présente. Aujourd'hui, le débat tourne autour de l'idée que le type de production et la nature des richesses sont tels qu'il serait peut-être possible de changer le rapport au travail. Cette mise en question du travail interpelle ses finalités ainsi que ses modalités d'organisation et d'encadrement. Pour certains, c'est par l'aménagement des conditions d'existence actuelle du travail que la crise pourrait être dépassée, tandis que pour d'autres c'est par sa remise en cause en tant que valeur centrale à partir de laquelle s'organise la vie sociale que les solutions pourraient s'envisager.

La problématique du travail, de ses transformations, de ses évolutions et des conjectures que l'on peut formuler à son endroit, est saisie par un grand

[233]CASTEL Robert, *op. cit., supra* note n°9.

nombre de disciplines qui, chacune selon son paradigme, en traite et en débat[234]. L'économie, la politique, la philosophie, la sociologie, la psychologie, l'histoire, se saisissent de cette question pour l'analyser sous l'angle des théories qui les composent. Les perspectives, les approches et les actions potentielles qui peuvent en découler sont multiples et leurs rationalités propres ne sont pas convergentes. Il existe sur le sujet une littérature considérable et il ne s'agit pas ici de prétendre en rendre compte intégralement. La méthode adoptée ici pour en traiter consiste à sélectionner, sur la base d'oppositions théoriques classiques en économie, un certain nombre d'auteurs dont les points de vue sont confrontés.

La problématique du travail liée à celle du chômage massif établit le cadre de la réflexion qui pose la question de l'organisation sociale du travail. L'articulation de ces éléments (la crise sociale et le chômage) passe par l'activité économique et ses modes d'organisation et donc par le travail. L'interpénétration de ces éléments, l'économie, le social, le travail, interdit que l'on puisse les penser les uns sans les autres car ils induisent des effets les uns sur les autres, et réciproquement. D'où la complexité de cette question qui ne peut être pensée en dehors de ces effets réciproques. S'il y a crise du social, celle-ci est provoquée par le chômage qui découle lui-même des formes d'organisation de l'activité économique. Ce sont ces formes et ces modalités d'organisation qui font l'objet du débat. Ce qui est en discussion ce sont les différents modes d'organisations économiques et sociales. Le débat s'élabore en puisant à la source de différentes conceptions, de différentes positions. Les arguments présentés et leur articulation à la problématique procèdent de philosophies différentes. Il existe deux grandes approches de la question qui consistent, pour la première à chercher à améliorer les modalités d'organisation socio-économique autour du travail, et pour la seconde à opérer un décalage de la centralité du travail autour de laquelle se forme l'organisation sociale. L'animation opère une synthèse de ces deux grandes conceptions en étant inscrite en même temps dans la première et dans la seconde.

Ces deux grandes approches se divisent en différents courants. La première approche est associée aux théories économiques, classiques, néoclassiques et keynésiennes. La seconde approche de la question pose le

[234]FREYSSENET Michel, "Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail", *Sociologie du Travail*, n° hors série, 1994, pp 105-122.

problème en dehors des théories de l'économie et "décentre" l'objet du débat. Dans la première conception le travail dont il est question est un travail aliéné. Il est effectué en vue de ce qu'il va procurer à ceux qui le réalisent. Dans la seconde conception, le travail est libéré. Il est effectué pour lui-même.

La réflexion qui suit s'articule en trois parties. Dans la première seront exposés les points de vue qui considèrent le travail comme une valeur centrale et dans la seconde, ceux qui considèrent le travail comme une valeur décentrée. La troisième partie, qui constituera un point d'articulation d'avec le chapitre suivant sur les éléments problématiques de l'animation exposera une réflexion de synthèse des deux premières parties en rapport avec l'animation.

1 - Le travail comme valeur centrale

Dans cette première approche, le travail est une valeur centrale à partir de laquelle s'organise la vie sociale. C'est par une adaptation de l'organisation sociale aux conditions du travail que la crise peut être résolue et c'est donc autour de lui ou par rapport à lui que les choses sont pensées et analysées.

Le mot travail possède plusieurs sens et signifie différentes choses, différentes situations, différents actes. Celui dont il est question ici est le travail dont l'utilité sociale est reconnue et qui est transformé en emploi. L'emploi c'est du travail auquel la collectivité accorde un statut et sur lequel elle porte un regard et une considération. C'est le sens de l'utilité et de la valeur sociale et collective qui est conféré à l'acte qui détermine son niveau de reconnaissance. Ce qui détermine le travail comme emploi ce n'est donc pas la nature du geste ou de l'acte généré, mais plutôt la notion de rapport d'utilité et de valeur qui est attribué à cet acte par la collectivité, et le degré de reconnaissance accordé à celui qui le produit. Les formes de reconnaissance sociale attachées à l'emploi sont diverses dans leurs natures et dans leurs fonctions. Elles sont symboliques, honorifiques, statutaires, financières. Dans cette perspective, le travail est le média par lequel les individus accèdent aux ressources. C'est la chose qui s'interpose entre l'Homme et ses moyens de subsistance en tant qu'il est lui-même (le travail) le moyen de subsistance. Sans travail, pas de revenu... ou si

peu. Sans revenu, pas d'accès aux ressources. Sans accès aux ressources, pas d'échange. Sans échange, pas de lien social. Sans lien social, pas d'existence dans le monde. Le travail est une valeur centrale dans la mesure où il conditionne l'organisation de la vie sociale, dans la mesure où il la structure. En tant qu'il procure le revenu, il est la condition de l'accès à l'espace monétaire qui est la forme universelle de l'échange.

Dans cette première approche, le travail est le moyen, "l'outil" qui permet la distribution de la richesse. Il est générateur de richesse et facteur d'intégration sociale. Il est fondateur et il perpétue le lien social. Par le revenu qu'il assure aux personnes qui l'exercent, par les ressources qu'il leur procure, directement ou indirectement, il diffuse dans le tissu social les fruits de l'activité collective. Selon les conceptions, il doit être plus ou moins "encadré" et les conditions de son exercice plus ou moins réglementées pour pouvoir remplir convenablement cette fonction. C'est sur le « convenablement » qu'il y a divergence de point de vue et décalage de position car ce qui est convenable pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Les fondements des réflexions empruntant des axiomes et des postulats différents, ces théories deviennent des incommensurables qui entrent en compétition en vue de résoudre l'énigme récurrente que le paradigme ordinaire de l'économie dans laquelle elles évoluent ne parvient pas à résoudre[235]. L'enjeu de l'affrontement des théories est de devenir le nouveau paradigme économique dans le cadre duquel s'organisera l'activité ordinaire des relations entre les hommes.

Trois grands courants s'affrontent dans cette première approche. Le marché, la loi et la répartition sont les paramètres principaux auxquels s'attachent ces courants de pensée. Chaque courant privilégie l'un de ces aspects, qui sont en permanence imbriqués les uns dans les autres. Agir sur l'un, c'est forcément agir sur les autres et réciproquement. Lorsqu'une personnalité politique propose l'éradication du SMIC par exemple, il propose d'ôter des "entraves au travail", mais ceci se réalise par la loi et cela a, bien sûr, des conséquences sur la répartition de la richesse qui est produite collectivement.

[235] En référence au modèle théorique de KUHN Thomas-S., *op. cit., supra* note n°43.

A - Ne pas contrarier les "lois naturelles"

Le premier courant propose la résolution de la crise par la loi du marché. Avec la théorie des "lois naturelles" de l'offre et de la demande, ce premier grand courant propose une déréglementation des lois qui encadrent les conditions et l'exercice du travail. Dans cette perspective le travail est une marchandise comme une autre. Il ne bénéficie d'aucun statut particulier et toute contrainte pesant sur lui entrave la réalisation de l'équilibre naturel qui s'établit entre l'offre et la demande. Selon cette théorie, des lois naturelles régulent l'équilibre entre offre et demande de produit et ceci établit le prix du produit. Le prix naturel des produits résulte du rapport entre l'offre et la demande. Tout ce qui pèse sur le prix d'un produit vient donc altérer le bon fonctionnement de cet équilibre naturel et c'est la raison pour laquelle les propositions de ce courant passent par la déréglementation. Les impôts, les cotisations sociales, les lois sur les conditions d'organisation et d'exercice du travail sont autant de contraintes qui pèsent sur ce produit, sur cette marchandise comme les autres. C'est donc en supprimant ces contraintes qui pèsent sur le travail que tout pourrait mieux fonctionner. Il faudrait ainsi adapter les pratiques à cette loi et libérer le travail salarié des contraintes qui pèsent sur lui.

Selon cette perspective, c'est par un effort d'adaptation de la société aux nouvelles conditions de l'économie que la crise sera résolue. Dans cette perspective, la crise est conjoncturelle et elle sera dépassée dès que les éléments de la conjoncture seront favorables, c'est-à-dire dès que la société se sera adaptée au système. C'est par un effort d'adaptation de la société aux nouvelles lois du système que l'équilibre se réalisera. Pour cela il faut adapter l'offre et la demande de travail et mettre en adéquation les besoins avec les disponibilités. Il faut libérer le travail des contraintes qui pèsent sur lui afin de le rendre libre de réguler par lui-même selon le principe de l'offre et de la demande, son propre cours et débit.

1) Pour Pascal Salin[236] par exemple, le SMIC est une machine à exclure dans la mesure où il représente une entrave à la libre rémunération et donc au libre emploi des travailleurs à leur juste valeur. L'existence du chômage est la

[236]SALIN Pascal, "Le SMIC, machine à exclure", *Libération*, 29 septembre 1995.

conséquence d'une législation qui contraint les entreprises à ne pas employer les travailleurs en deçà d'un salaire minimum. Le salaire minimum est présenté comme un garde fou des abus des employeurs à l'égard des salariés qui ne correspond à aucune réalité. Chaque salarié a un taux de productivité qui lui est propre et qu'il faut rémunérer à sa juste valeur. Les individus dont la productivité est inférieure au coût du SMIC sont donc exclus de la sphère de l'emploi. Le SMIC est la barrière infranchissable en deçà de laquelle on ne peut rétribuer le travail d'une personne. Il est générateur de chômage pour les gens qu'il exclut de l'emploi du fait de leur faible taux de rentabilité au travail. C'est donc par l'éradication du SMIC que le problème du chômage se résoudrait.

2) Le propos de Jean Boissonat, bien qu'il soit beaucoup plus nuancé que celui de l'auteur précédent, semble également relever de cette première perspective. Bien qu'il ne soit probablement pas le meilleur représentant de cette conception, dans la mesure où il conserve la protection sociale et prône le dialogue social, sa réflexion et ses propositions sont présentées sur la toile de fond des théories libérales de l'offre et de la demande. Sa réflexion dans un article paru dans la Revue Internationale du Travail[237] à propos de la question de la transformation du travail part du constat de l'importance du taux de chômage qu'il présente en pendant de la croissance qui n'a jamais décru, ce qu'il pose comme une contradiction à laquelle il tente d'apporter une réponse.

Les postulats épistémologiques implicites de sa réflexion positionnent le travail dans la sphère des échanges marchands même s'il associe à cette notion celle de concertation et de coopération. Le travail est considéré comme une marchandise comme les autres, soumise aux lois naturelles de l'offre et de la demande. Du côté de l'offre de travail par les entreprises[238], les exigences en matière de qualifications requises pour occuper les postes ne seraient plus les mêmes et il y aurait donc, par défaut de personnel qualifié, un chômage dû à l'inadéquation entre les compétences requises par les entreprises et les qualifications des personnes disponibles à la recherche d'un emploi. Le chômage, dans cette perspective, serait dû à un défaut de qualification, de formation des

[237]BOISSONNAT Jean, "Lutte contre le chômage et reconstruction du travail en France", *Revue internationale du Travail*, n°1, 1996, p 5.
[238]Pour Boissonat, l'offre est du côté des entreprises et la demande du côté des travailleurs.

travailleurs en demande d'emploi. Du côté de la demande de travail par les personnes actives, c'est-à-dire du côté des personnes en recherche de travail, il ne serait plus question de faire n'importe quoi pour n'importe quel prix. En quelque sorte, les exigences et les prétentions des demandeurs d'emploi constitueraient un frein à leur embauche.

La Commission du plan chargée par le gouvernement français d'étudier l'évolution du travail et de l'emploi à l'horizon des vingt prochaines années, dont il dégage dans ce texte la philosophie implicite, a construit quatre scénarios destinés à faciliter la réflexion pour redéfinir le cadre général du travail et de l'emploi. Deux scénarios sont plutôt gris (sans doute les plus probables) et deux plutôt roses (les plus souhaitables) précise l'auteur. Ces scénarios croisent des tendances lourdes, peu susceptibles de changement dans les vingt années à venir, avec des variables stratégiques beaucoup plus aléatoires. Les variables lourdes sont constituées de la révolution technologique de l'informatique et des télécommunications, de la globalisation de la vie économique, commerciale et financière, de l'entrée des masses humaines d'Asie dans l'économie de marché, de l'individualisation des comportements dans tous les domaines de la vie sociale et du vieillissement général des populations.

1. Le scénario de *l'enlisement* : l'environnement est peu coopératif, les entreprises s'adaptent trop lentement, la réforme du cadre institutionnel ne se fait pas, le chômage persiste et s'aggrave.
2. Le scénario du *chacun pour soi* : le contrat de travail se dissout dans le droit commercial. L'appareil productif se modernise, la flexibilité s'accroît. Le chômage régresse, la pauvreté s'accroît.
3. Le scénario de *l'adaptation* : grâce à la volonté politique, et à la combativité sociale, l'esprit de réforme l'emporte "sur les scléroses naturelles."

1. Le scénario de la *coopération* : Des circonstances favorables s'articulent positivement entre elles, la croissance s'accélère, la restructuration de l'appareil productif autorise une réforme du cadre réglementaire et un renouveau du dialogue social. Le chômage régresse sans que la précarité se généralise.

Les choix philosophiques implicites qui ont présidé à l'établissement des travaux de la commission postulent que l'exercice d'une activité professionnelle demeurera un moyen fondamental d'insertion sociale et que le travail conservera une fonction majeure dans l'organisation de la vie sociale. La nouvelle main invisible de la civilisation industrielle réalisée par l'individualisation croissante de la demande de produits et de travail qui rapprochera le travailleur du consommateur, deux entités aujourd'hui distinctes au sein d'une même personne, sera l'un des leviers les plus puissants du changement social. L'État ne cessera pas de jouer un rôle majeur dans la société, mais il devra moins réglementer et moins prélever. Le compromis entre la souplesse nécessaire au fonctionnement de l'économie de marché et une protection minimale des droits sociaux de la personne devra être révisé et le recul du chômage sera plus vraisemblablement le résultat d'actions sur la croissance et sur l'organisation du travail. La commission propose l'établissement de six grands chantiers en vue d'accompagner la croissance par une restructuration du travail aux conditions de la nouvelle société industrielle. Ces chantiers concernent la coopération internationale, le système productif, la formation, le temps de travail, le droit du travail et le dialogue social. Trois chantiers ont particulièrement retenu l'attention après la publication du rapport du Plan. Ces chantiers concernent la réduction de la durée du travail, l'institution d'un nouveau cadre juridique (le contrat d'activité) et la réanimation d'un dialogue social organisé.

Historiquement, la mutation technologique a toujours entraîné la diminution du temps de travail. Sa durée a baissé de moitié en un siècle. L'auteur postule que l'abaissement du temps de travail sera réalisé par le partage de son volume, en travaillant à temps partiel. La durée moyenne de travail devrait passer de mille six cents cinquante heures à mille cinq cents heures, les cent cinquante heures de différence étant consacrées à la formation. L'auteur propose l'établissement d'un contrat d'activité se substituant au contrat de travail actuel. Ce contrat d'un type nouveau serait établi avec une entité qu'on pourrait qualifier de "réseau", dans lequel se regrouperaient des entreprises, des instituts de formation, des collectivités territoriales, des organismes consulaires. Ils auraient une durée limité et seraient établis pour des personnes qui pourraient changer de statut tout en conservant une protection sociale homogène. Il serait financé par l'ensemble des cotisations qui servent actuellement à la protection

sociale, réunies dans un pot commun. La nouvelle organisation du travail passe par la négociation sociale et par un renouvellement du dialogue. Pour renouveler ce dialogue, il faut l'ouvrir à de nouvelles catégories. Les chances de réussite de reconstruction du travail ne s'apprécient pas seulement en terme politique mais également en termes de réalité. Cette réalité change et les besoins dans les services se renouvellent. Ces besoins se polarisent autour de la famille, de la maison, de la santé et des loisirs. Ils donnent naissance à de nouveaux services commercialisés et donc à de nouvelles entreprises.

Dans le second grand courant de cette première approche, le travail reste l'élément central de l'organisation de la vie sociale mais ce sont les modalités de son organisation et de la répartition de son produit qui sont discutées. Il n'est pas une marchandise comme les autres et il fait l'objet de réglementation qui encadre son exercice et son organisation. C'est dans ce grand courant que les théories sont les plus nombreuses. Deux d'entre elles accordent, pour la première une importance prépondérante à l'encadrement du travail par l'appareil législatif et pour la seconde un regard particulier aux modalités de répartition de la richesse collectivement produite.

B - Renforcer la loi

Robert Castel, dans un article paru dans la Revue Internationale du Travail[239], analyse les transformations du travail dans une perspective historique et fait apparaître que la référence au droit est essentielle pour caractériser la place qu'occupe le travail dans la société. Il n'accède à la reconnaissance sociale que lorsqu'il est pris dans un système de régulation, c'est-à-dire qu'il accède à un statut de droit. L'auteur montre à travers une perspective historique comment le travail s'est organisé dans sa forme actuelle, dont l'emploi salarié est aujourd'hui le modèle dominant. Il se pose la question de savoir si dans une société salariale en crise où les conditions salariales se dégradent, il y a d'autres possibilités que le rapport salarial pour fonder l'utilité et la reconnaissance sociale. Dans sa perspective, la loi structure et encadre le rapport social que le travail induit.

[239]CASTEL Robert, "Travail et utilité au monde", *Revue Internationale du Travail*, n°6, 1996.

C'est à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe siècle que la conception moderne du travail s'est mise en place. Auparavant, le travail était pris dans un amalgame de valeurs morales et religieuses et économiques et il n'était pas un impératif catégorique pour tout le monde. Le troisième ordre, à l'origine les travailleurs de la terre, s'est étendu, s'est diversifié, s'est complexifié. Au sein de cette nébuleuse du tiers-état est demeurée une ligne essentielle de clivage. D'un côté les corporations et de l'autre de simples "instruments bipèdes". L'acte d'institution d'un libre marché du travail est passé par l'abolition des régulations corporatistes, ce qui a produit des conséquences destructrices pour une majorité de compagnons et d'artisans. Les hommes ont été réduits à l'état de machine à produire à moindre coût, ce qui a fait d'eux de "nouveaux barbares", d'où a été tiré le concept de classes laborieuses, classes dangereuses. Les travailleurs se sont arrachés à cette condition misérable par la médiation du droit qui a permis de dépasser la transaction individuelle du contrat de louage. En s'inscrivant dans des systèmes de régulation collective, les travailleurs ont échappé à cet ordre purement contractuel et accédé à un statut. La loi de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes reconnaît qu'une part du salaire échappe à l'ordre du marché et transcende la simple utilité économique. Il y a un salaire pour la sécurité ou la protection. Et cette reconnaissance vaut hors des situations de travail puisqu'elle assure la retraite. Le travail dépasse l'utilité économique et accède à la reconnaissance sociale par le droit. Le travail est reconnu comme une instance de production collective, acte collectif qui transcende la particularité des tâches accomplies par des individus concrets. Il est reconnu comme acte de travail en général, comme acte social. Il devient abstrait. Le travail abstrait fait se connecter l'utilité économique et la fonction sociale du travail. Le travail devient une activité publique collective, non domestique, non privée et non personnalisée. Le travailleur est une personne publique. Il devient objet ou sujet de droit. Le droit du travail reconnaît l'utilité générale de l'activité du travailleur comme le droit civil reconnaît l'appartenance générale du citoyen à la communauté. Le travail est pris dans un système de droits et de devoirs régis par leur utilité collective, et non plus seulement par l'utilité économique des échanges marchands. Le travail devient le fondement d'une citoyenneté sociale. Le travail contraint le travailleur, et il est en même temps le socle qui lui permet d'être reconnu. De la fin du XIXe siècle jusqu'aux années soixante-dix la subordination du rapport salarial demeure, mais elle est euphémisée par le droit

du travail. Le travail est dignifié, dans la mesure où il est devenu support de droits.

Depuis les années soixante-dix, on assiste à un effritement, à une déstabilisation du rapport entre travail et protection. Certains extrapolent sur la "perte de centralité du travail" et la question se pose de savoir s'il y a d'autres supports possibles de l'utilité sociale que le travail. Que le travail soit devenu plus rare ou moins assuré ne signifie pas qu'il soit devenu moins utile et moins nécessaire. C'est plutôt le contraire. De nouvelles figures d'inutiles au monde sont produites par les déréglementations du marché du travail. L'individualisation des rapports de travail se traduit par la précarité et le chômage et par une personnalisation du rapport salarial. Tout le monde n'est pas également armé pour y faire face et cela produit de l'exclusion, nouvelle forme d'inutilité sociale.

Ces transformations reposent le problème de l'accès à l'espace public et il y a sans doute une relation profonde entre la crise de l'emploi classique et la valorisation du local, de la participation communautaire à un échelon territorial restreint. Mais il est impossible de concevoir une citoyenneté qui ne soit accrochée à une instance générale de régulation, ce que représente le droit: le droit politique moderne fondé sur l'idée de nation, mais aussi le droit du travail fondé sur la reconnaissance du travailleur comme acteur collectif, qui tire son utilité sociale du fait qu'il accomplit une tâche d'intérêt collectif. La voie royale pour sortir de la crise du travail serait un redéploiement du droit du travail en associant de nouvelles garanties juridiques aux conditions de travail devenues plus flexibles et plus fragiles.

C - Répartir autrement

Pour Bernard Friot et José Rose[240], le travail, via l'emploi salarisé, est la matrice de toutes les ressources. Dans cette perspective, le salariat est une forme particulière de reconnaissance, de valorisation et d'économie du travail qui a mis des siècles à s'élaborer et à se construire. Il permet à celui qui ne possède pas de

[240]FRIOT Bernard, ROSE José, *op. cit., supra* note n°9.

bénéficier d'une sécurité dans le temps au-delà de la nécessité pour lui de posséder. Il est une invention moderne qui complète les formes traditionnelles d'organisation de la sécurité qui empruntent les voies de la patrimonialisation et de l'accumulation des biens, en bref qui résulte de la richesse. La sécurité dans le temps n'est plus assurée par l'accumulation de biens pendant la période active de la personne, en vue de leur utilisation lors de périodes plus "passives" et moins productives, mais cette sécurité est acquise par les droits conférés par le travail transformé en emploi. Le salariat assure la sécurité des personnes au-delà de la nécessité pour eux de posséder. Il est une forme d'organisation complexe et élaborée du travail, qui assure la sécurité des membres de la communauté. L'emploi, c'est du travail dont l'utilité sociale est reconnue. Il est une forme de reconnaissance sociale du travail. C'est du travail auquel la collectivité accorde un statut et sur lequel elle porte un regard et une considération. C'est le sens de l'utilité et de la valeur sociale et collective qui est conféré à l'acte qui détermine son niveau de reconnaissance. Ce qui détermine le travail comme emploi ce n'est donc pas la nature du geste ou de l'acte généré, mais plutôt la notion de rapport d'utilité et de valeur de cet acte à la collectivité, et le degré de reconnaissance accordé à celui qui le produit. Par extrapolation, l'emploi est une forme de reconnaissance sociale de tout travail, par le biais du système par répartition qu'il finance. Il est la matrice de toutes les ressources en tant que celles-ci ne sont pas délivrées systématiquement en contrepartie d'un travail explicite. En France, le salaire est la matrice de tous les revenus et l'argent qui circule soutient l'activité économique. La masse d'argent de la protection sociale échappe au marché financier. Elle reste dans la sphère de circulation des marchandises. Le propre de la cotisation sociale c'est que c'est de l'argent qui est immédiatement utilisé. L'emploi à la française, par le système par répartition qu'il finance, reconnaît implicitement le travail hors emploi (c'est-à-dire non salarié) des personnes, en tant que ce travail concourt aux bonnes conditions de réalisation de l'activité économique. Le système de redistribution à la française "pose l'emploi et non la propriété comme institution médiatrice entre le travail et la ressource."[241]

En France, la sécurité des personnes (ou le système de protection sociale) est essentiellement financée par des cotisations provenant de l'emploi. Il sous tend un système de flux donc de circuit. Il sous-tend un certain interventionnisme de l'État régulateur. La masse des cotisations perçues sur

[241]Ibid. p176.

l'emploi fournit le budget nécessaire au fonctionnement de la protection sociale. Le montant des cotisations est directement injecté dans le circuit économique. C'est le système par répartition. Le montant des cotisations est réparti entre les divers ayant droit. La base du financement de système de protection sociale repose sur l'emploi en soi et non sur la richesse accumulée et destinée à constituer l'outil de travail. La péréquation du salaire impose sur le territoire une homogénéité du tissu économique et assure sa pérennité. La solidarité qui est ainsi engagée est une solidarité basée sur le travail et non sur la richesse des individus.

Dans le système par répartition la ressource provient d'un travail contemporain ayant généré des flux répartis immédiatement. La protection sociale est assurée par la cotisation redistributive prélevée sur le salaire et directement réinjectée dans le circuit économique par l'attribution des prestations. Ce qui définit le montant de la prestation c'est un droit de répartition conféré par un statut. Bénéficier de la protection sociale "c'est être reconnu comme membre du "travailleur collectif"[242]. L'économie est une construction sociale. Elle est le produit de la volonté des individus et des actions qu'ils mettent en place pour réaliser cette volonté.

2 - Le travail comme valeur décentrée

Dans la seconde perspective, la crise est structurelle et ce n'est que par une réforme profonde de l'organisation socio-économique qu'elle pourrait être dépassée durablement. Le travail sous sa forme actuelle, mais beaucoup plus important, sur sa centralité dans l'organisation de la vie sociale, le travail n'occupe plus cette position centrale à partir de laquelle s'organise la vie sociale. Cette perspective occupe plus une position d'argument rhétorique dans le discours dans la mesure où elle postule la non centralité du travail. Elle signifie plus son absence qu'autre chose. Cette seconde position envisage la non centralité du travail, mais sans proposer d'autres centres. Il existe bien quelques propositions mais pas de véritable projet, pas de véritables projections pratiques.

[242]CHESNAIS François. "Un acquis de la Libération remis en cause", *Le Monde Diplomatique* », n° 517, avril 1997, p. 15.

Les positions restent idéelles et conceptuelles et peu de modalités pratiques de réalisation y sont associées.

Cette seconde approche prône l'avènement du travail libéré. Dans cette perspective, ce n'est plus à partir du travail que s'organise la vie sociale, mais à partir d'autre chose. Les modes de répartition de la richesse produite ne passent plus par le travail et ceci ôte à ce dernier son caractère contraignant, son aliénation. Le travail sous sa forme actuelle ne serait plus le seul canal de redistribution de la richesse collectivement produite. Les gens ne travailleraient plus en vue de ce qu'ils peuvent obtenir par le travail mais plus en vue de l'exercer pour lui-même. Dans le travail aliéné, les personnes travaillent en vue de ce que va leur procurer le travail : un revenu. Pour ce revenu, ils peuvent être amenés à réaliser un travail qui les ennuie voire même être obligés d'engager des actes avec lesquels ils sont en désaccord. Les individus mettent alors un voile sur leurs considérations ou sur l'ennui et le désintérêt que les actes qu'ils engagent provoquent en eux, pour les accomplir néanmoins, en vue de ce qu'ils leur procureront. C'est le travail aliéné. Ou en renversant les mots, les travailleurs sont aliénés à leur travail dans la mesure où ils s'y soumettent. La nécessité d'avoir un revenu monétaire contraint à l'exercice du travail. Ils doivent se départir de leur propre considération et faire abstraction de ce qui les inciterait à ne pas effectuer le travail pour le réaliser tout de même. Les individus sont aliénés au travail. En opposition à cette notion de travail aliéné se présente une conception du travail différente : le travail libéré. Dans cette perspective, le travail est pratiqué pour lui-même. Ce n'est pas pour ce que va procurer le travail, en terme de revenu permettant les moyens de subsistance, que le travail est réalisé mais pour lui même. Dans cette perspective, les individus sont libérés du travail.

A - La perspective de Dominique Méda

Selon Dominique Méda[243], la politique serait subordonnée à l'organisation économique elle deviendrait son instrument. On tenterait d'adapter la société aux exigences du système économique. Méda éclaire le

[243]MÉDA Dominique, *Le travail, une valeur en voie de disparition.* Paris : Aubier, 1995.

rapport de l'économie et de la politique. Elle met en lumière le lien de subordination de l'un par rapport à l'autre en montrant comment au cours de l'histoire s'est lentement tissée la trame de ce qui aujourd'hui nous enveloppe et qu'elle analyse comme un rapport de subordination de la sphère de la politique à celle de l'économique. Ce lien de dépendance est analysé comme un renversement conceptuel illogique car pour Méda, l'économie doit être le moyen de la politique et non l'inverse. Ceci constitue le postulat épistémologique fondamental de sa thèse, et c'est à partir de cette position qu'elle envisage l'existence et l'émergence de la notion de travail. Celui-ci sous sa forme actuelle résulte d'une combinaison de facteurs qui s'orientent tous dans le dessein du productivisme.

L'auteur mène une réflexion sur le travail et étudie le processus historique qui a conduit à l'émergence de cette catégorie telle qu'elle se présente aujourd'hui. Elle revisite notamment les discours des philosophies politiques et montre comment les différentes conceptions, comment les différentes théories, sont intervenues dans le temps pour façonner les contours de ce qui constitue aujourd'hui la "valeur" travail. Le travail est une valeur dans le sens où il est le lieu de formation du lien social. Ce lien est fondé sur l'échange entre les individus. Ils sont libres et souhaitent satisfaire leurs envies et besoins. Pour cela ils maximisent leur engagement, ils sont rationnels. Le travail en tant que valeur, c'est-à-dire en tant que lieu de formation du lien social, dépend de l'organisation économique et de l'organisation politique. Le travail en tant que catégorie construite socialement est le principal support de l'économie. C'est en visitant l'économie elle-même que l'on peut comprendre le travail et ses conditions d'émergence. Pour dépasser les réflexions actuelles sur le travail, l'auteur propose de ré-interroger cette catégorie à partir d'un positionnement philosophique sur la question. Elle explique que c'est le rapport de la grandeur politique à celle de l'économique qui détermine la position à partir de laquelle est observée la catégorie travail. Elle propose un décalage du cadre ordinaire à travers lequel est considérée cette question en expliquant que la politique est soumise à l'économique alors que ce devrait être l'inverse. Le rapport de subordination de la politique à l'économique crée les conditions actuelles du travail. C'est à une reconsidération, des questions à ce niveau de réflexion, que l'auteur invite.

Elle montre comment, progressivement, s'est construite l'idéologie économique dominante actuelle, à partir de philosophies politiques, et comment petit à petit ses réquisits ont été intégrés aux économies politiques. Dans la première partie de son ouvrage, elle dresse un panorama des différentes conceptions du travail à travers l'histoire en expliquant que la vision actuelle n'a pas toujours prévalu. Elle fait état des conceptions philosophiques attachées à cette question et de leur déroulement dans histoire. Elle remonte à la source des conceptions philosophiques sur la question et peint la fresque sur le fond de laquelle s'impriment les conceptions et les pratiques actuelles. La principale critique qu'elle adresse à l'économie actuelle est qu'elle se présente comme une donnée. En tant que telle ses principes et principaux réquisits ne sont plus discutés mais se présentent comme des axiomes immuables, éternels et universels. En ce sens l'économie prétend à un statut politique auquel elle se substitue petit à petit. Pour l'auteur, l'économie ne se préoccupe plus de ses fins qui sont données. Ces fins sont l'augmentation de la production et de la croissance. Ceci constitue un axiome de base à partir duquel le reste se construit. Le but recherché est l'augmentation de la croissance d'où tout découle. Ces postulats sont intégrés par la sphère du politique qui se trouve subordonnée à eux. Méda dénonce cet état de fait et pose le problème du rapport de l'économique et du politique. Pour elle, l'économique devrait être un instrument au service de la politique. C'est en fonction des fins que la société recherche pour elle-même que l'économie doit être mobilisée et non en fonction des fins poursuivies par l'économie que la politique doit être élaborée. Or, ce que l'auteur s'attache à montrer, c'est que le rapport de subordination de l'économie à la politique est complètement inversé et la politique se retrouve inféodée à l'économie. Elle propose une inversion de tendance en suggérant que le rapport de l'un à l'autre soit établi en faveur de la politique qui devrait définir les fins à atteindre d'où les moyens pour y parvenir découleraient. La prise en charge technique de la mise en œuvre de ces moyens incomberait alors à l'économie.

Elle montre comment, petit à petit, le rapport de l'un à l'autre s'est modifié pour arriver à l'état qu'elle dénonce. L'économie se présente comme la science des lois naturelles de la vie en société. Ce qui fait le rapport social, le lien qui unit les êtres entre eux, c'est l'échange. À l'occasion de cet échange, les

individus contractualisent. Ils sont mus par leurs désirs qu'ils cherchent à satisfaire. La société est envisagée comme l'agrégation des actes individuels qui visent à satisfaire le plaisir et l'envie des personnes. Dans cette perspective, l'utilité, d'où provient la valeur des choses, est le concept central sur lequel repose la construction idéologique de l'économie. L'économie gère la rareté et c'est l'intensité du désir des individus qui fonde la valeur. Elle définit les règles d'or de l'échange et le marché est le lieu central où elle se réalise. C'est là que s'opère la rencontre entre l'offre et la demande, c'est là que se résolvent les conflits sociaux. L'équilibre "naturel" qui s'établit entre l'offre et la demande règle silencieusement les désaccords entre les entités. Les réquisits de l'économie ont été déterminés au XVIIIe siècle pour :

> "faire tenir ensemble des individus que rien ne prédisposait à coopérer et à entrer en société et garantir l'autorégulation de l'ordre social"[244].

Elle opère une ligne de partage entre ce qui est considéré comme une richesse et ce qui ne l'est pas. Elle ne retient comme facteur de richesse que ce qui fonde le lien de la société dans l'échange marchand et matériel. L'augmentation des échanges et de la production est le but que poursuivent l'idéologie économique dominante actuelle et la société. L'économie assimile la richesse sociale à la somme des enrichissements individuels issus de l'échange marchand. Elle ne comptabilise pas les maux qui ont été occasionnés lors de la production des biens. Sa comptabilité est étriquée.

> "Si nous n'avons inscrit nulle part que l'air pur, la beauté, un haut niveau d'éducation, une harmonieuse répartition des individus sur le territoire, la paix, la cohésion sociale, la qualité des relations sociales sont des richesses, nous ne pourrons jamais mettre en évidence que notre richesse sociale ne peut diminuer alors que nos indicateurs mettent en évidence son augmentation."[245]

Ce n'est qu'à la condition de posséder un inventaire de la richesse sociale que l'on pourrait constater ou pas son évolution. Dresser un inventaire des richesses sociales serait avoir une vue patrimoniale de la richesse des hommes et

---

[244]Ibid. p 207.
[245]Ibid. p 213.

non plus une vue contractualiste issue de la satisfaction de leurs intérêts individuels. Dans cette conception, la société est un tout uni où les individus sont toujours déjà en relation et où ce qui importe est la qualité de ces individus et la densité des liens qui les unissent. L'économie postule que l'augmentation de la production augmente le bien collectif et le bien de chacun. L'abondance est désignée comme le moyen d'atteindre ces buts. La poursuite de l'abondance par tous procure le bien par le canal du travail.

Pour Smith, le développement de la richesse entraîne le développement du bien être pour tout le peuple. Afin que tous aient accès aux richesses, il recherche le moyen de faire baisser les prix. Mais "il sait aussi que les lois naturelles de répartition du revenu de la production sont ancrées dans des rapports de force"[246] et il distingue, à son époque, trois classes qui ont des intérêts différents. Pour Smith, le développement de la production qui conduit à l'abondance doit être réalisé avec précautions et encadré par des lois. Par la suite, ces aspects de sa théorie seront oubliés et ne seront plus jamais discutés. La poursuite de l'abondance et l'augmentation continue de la productivité seront les buts plus jamais remis en question que poursuit l'économie. À partir de là, l'économie est utilitariste, elle est instrumentale. Elle cherche les moyens de réaliser l'abondance sans se soucier des maux que peut générer cette abondance. Elle ne se soucie pas de la répartition, de la justice ou de la misère, elle s'occupe de l'abondance. La poursuite de l'abondance apparaît alors comme une donnée naturelle dont l'économie se charge d'établir les lois. Mais ce qu'elle traite comme des lois naturelles est en fait le résultat de rapports de force. L'économie est un pur produit historique qui confond le fait et le droit. Par exemple, la hiérarchie des salaires résulte d'un système complexe d'institutions juridiques qui ne sont pas naturelles. Deux principes régissent son ordonnancement ; Les plus forts ont l'avantage sur les plus faibles et les plus forts sont plus faibles que la coalition des faibles. L'inégalité est une condition de la culture et l'héritage de progrès, de savoir, de sciences de techniques et de capital échoit de façon disproportionnée aux individus qui s'accaparent ces richesses au travers de l'emploi. Ceux qui y ont accès aujourd'hui accaparent le résultat du travail combiné des hommes et des machines de toutes les générations antérieures. Elle légitime et renforce

[246] Ibid. p 218.

l'inégale répartition des richesses. Mais ce qui importe encore une fois pour l'économie, c'est l'augmentation des richesses et non leur distribution.

L'économie pousse à la dissolution du lien social. Elle considère l'individu comme autosuffisant. Elle est une idéologie au service d'une conception particulière de la société et du rapport qui lie les hommes entre eux. Elle aurait dû rester une simple technique au service des gouvernements et du débat social, mais elle se présente comme une science des lois naturelles de l'échange et prétend à la neutralité axiologique. Elle s'est auto proclamée science du comportement de l'homme en société. Elle est la science du comportement humain dès lors que l'homme est confronté à la rareté. Ce dernier est conçu comme ayant des besoins illimités et son comportement rationnel est tout entier tourné vers la satisfaction de ces besoins. L'échange marchand est l'acte social fondateur du lien sur lequel l'économie fait reposer la cohésion sociale. Cette conception de l'Homme et de son rapport à lui-même est parfaitement particulière et n'agrée qu'à ceux qui veulent bien s'y rallier. Elle est une façon de considérer l'Homme en société. Mais l'économie a transformé en donnée universelle ces éléments contextuels de sa naissance.

L'économie qui inspire aujourd'hui les hommes politiques est constituée d'un mixte de théories différentes, Keynésienne, classique, néoclassique. Mais, au-delà de leurs différences opérationnelles, ces théories visent au but commun du développement de la production. L'économie se veut neutre, elle se veut science des moyens et non des fins, mais elle désigne l'augmentation de la production comme une fin en soi. La logique du besoin est donnée comme naturelle au départ. Elle ordonne l'organisation de la satisfaction des désirs qu'elle contribue à définir rationnellement et par catégories arbitraires, ce qui induit une tendance à l'uniformisation. Keynes n'a pas déplacé cet angle de vue, mais il a fait intervenir l'État comme élément régulateur de l'équilibre des échanges. L'État par son action stabilise la régularité du développement économique et social. Il assure l'augmentation du taux de croissance et une certaine stabilité au système des échanges. Sa fonction politique n'est plus séparable des choix techniques économiques. Le lien social dépend des rapports d'échange et de besoin qui sont organisés en vue de développer la croissance. L'économie se fait passer pour la politique.

L'économie va de pair avec une conception de l'Homme et de ses relations au monde et à lui-même qui a déterminé le contexte de sa naissance. Elle se veut techniciste et instrumentale, dans une dimension qui écarte la nécessité du débat. La politique œuvre sur les marges de la société, hors de l'économie, mais pas sur les fins même de l'économie. La direction de la société apparaît de plus en plus semblable à la direction d'une entreprise dont il faut sans cesse augmenter la croissance. La philosophie politique adopte les postulats de l'économie. L'économie pose comme un fait l'ordre qu'elle découvre alors que la politique cherche les fins et les moyens de la vie en société. "En économie, le lien social est produit, il n'est pas parlé"[247], il se déduit de l'échange, la parole est inutile. L'ennemi de l'économie c'est la politique car c'est là qu'on y discute des fins de la vie des hommes qui, en économie sont données. L'économie se présente comme une donnée dont on ne discute pas les fins et elle se présente comme une politique. Elle imprègne les autres sciences de ses postulats.

B - La perspective de Roger Sue

Pour Roger Sue[248], la crise n'est pas économique. La croissance ne cesse, depuis des décennies, de progresser régulièrement et nous pourrions même considérer que nous avons atteint l'abondance. L'abondance ne serait plus un but à poursuivre mais un fait acquis. C'est à partir de ce postulat de départ que l'auteur engage une réflexion qui le conduit à imaginer des nouvelles formes d'organisation sociale. Il est ainsi conduit à concevoir l'émergence d'une nouvelle forme d'économie qu'il nomme l'économie quaternaire.

Pour l'auteur, le productivisme n'est pas à remettre en cause dans la mesure où il est générateur de richesse et où il permet de réaliser celle-ci en employant un nombre toujours plus restreint de ressources[249]. Seulement, la poursuite de la compétitivité et des gains de production entraîne d'une façon presque mécanique l'augmentation du chômage qui est de fait structurel et non conjoncturel. Pour Sue, le chômage étant structurel et d'une certaine manière

[247]Ibid. p. 253.
[248]SUE Roger, *La richesse des hommes, vers l'économie quaternaire.* Paris : Odile Jacob 1997.
[249]Cela reste à démontrer.

inéluctable, ce qu'il faut faire pour le résorber ce n'est pas de créer des emplois de type traditionnel à marche forcée, ce qui représente une contradiction par rapport au sens de l'histoire qui va vers une diminution du temps de travail et de l'emploi, mais plutôt de créer un nouveau secteur économique. Le développement de la croissance et la poursuite de l'abondance libère les individus de la contrainte du travail traditionnel et lui laisse du temps libre. Ce temps libre dont ils disposent peut-être la source de nouvelles activités, de nouvelles formes d'investissement, d'une nouvelle économie, l'économie quaternaire.

Le développement technologique, inexorable, et la recherche perpétuelle de la productivité devraient conduire à terme l'économie industrielle à se passer quasiment de travail, ou à n'en nécessiter qu'une faible quantité. La substitution de la relation humaine par la machine dans l'économie marchande tend à transformer le travail en une simple marchandise. L'industrialisation et ses méthodes investissent de plus en plus le champ des services et les frontières entre le secteur secondaire et le secteur tertiaire deviennent de plus en plus floues. Les entreprises se recentrent et s'individualisent. La nature du contrat de travail se transforme et le travail indépendant se substitue progressivement au salariat. Le contrat commercial remplace progressivement le contrat de travail et cela a pour conséquence une précarisation et une paupérisation grandissante de la population. La fin du salariat est l'indicateur de la fin du travail. Le travail étant le principal moyen d'accès à la sphère publique, il confère un statut social, forge l'identité, permet une socialisation large qui assure le lien social. La fragilisation du contrat de travail fragilise ces fonctions. Le travail est également porteur de valeurs morales tel la discipline, l'ordre, la hiérarchie, l'effort et cetera, et son déclin entraîne celui de ces valeurs. Il a été fédérateur et occupationnel dans la mesure où il a permis l'occupation des "classes dangereuses". Il a été le temps dominant de la vie sociale dont les autres temps dépendaient, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cette décomposition du travail, cette déstructuration entraîne la décomposition de la vie sociale. Le travail est synonyme de progrès. Il est porteur de l'espoir de lendemains qui chantent. Il tend vers l'abondance et vers sa propre disparition, pour libérer l'homme de son enchaînement à lui et pour lui permettre de se réaliser dans ses "besoins

supérieurs". C'est cet espoir qui a légitimé et rendu acceptable la souffrance de travaux pénibles et ingrats pour le plus grand nombre.

Le travail recèle une dimension messianique qui a aujourd'hui disparu avec l'avènement de l'abondance qui apparaît comme une illusion. Car la société a atteint un niveau de richesse produit avec très peu de travail. Mais nous ne savons que faire de ce temps libéré du travail et ceci est plus source d'angoisse que de satisfaction. Le travail contient les principes de son propre dépassement. L'abondance est une illusion dans la mesure où sa poursuite, voire sa réalisation ne procure pas forcément le bien de l'humanité. La poursuite de l'abondance génère des résidus, des dysfonctionnements qui sont sources d'insatisfaction et d'insécurité. Le bien matériel n'assure pas le bien tout court et le progrès peut être destructeur et remis en question. Les inégalités sociales et l'exclusion participent à la désacralisation du mythe dont il faut dresser le constat de la mort sociale. Dans cette perspective, le retour au plein emploi est une projection dépassée et inappropriée. La croissance n'entraîne plus l'emploi mais plutôt sa disparition et le développement des énormes potentiels de productivité précipite cette tendance. La fonction principale d'une entreprise est de créer de la richesse et non de l'emploi et la recherche des gains de productivité passe par une substitution du capital au travail. Mais le travail assure une redistribution de cette richesse produite et le souci des entreprises n'est pas tant de partager que d'augmenter le volume du partage. Augmenter le volume du partage total, tel est le but que nous devrions poursuivre et développer. Dans cette perspective, la recherche des gains de productivité doit être poursuivie. Mais le travail assure de plus en plus mal sa fonction redistributive et il serait temps d'affronter cette nouvelle donne et de concevoir un nouveau système, une nouvelle organisation sociale qui intègre cet état de fait. Le débat qui est engagé sur la question est organisé autour de trois grandes positions. La première, classique, envisage la crise comme conjoncturelle et prône le retour au plein emploi sous toutes ses formes, la seconde pour laquelle le travail reste central, envisage une réduction de son temps par voie réglementaire ou conventionnelle tandis que la troisième envisage une redistribution de la richesse par un revenu minimum garanti à tous. Ces solutions ne s'excluent pas car on peut en même temps vouloir augmenter le volume du travail, mieux le partager et distribuer équitablement les richesses, mais ces solutions sont de fausses sorties.

Afin de dépasser les impasses auxquelles conduisent les solutions actuelles il faudrait étendre la notion de travail à celle d'activité. Une multitude d'activités individuelles et collectives génératrices de lien social et de richesses existent en dehors de la sphère de l'échange marchand, qu'il s'agirait de valoriser et de rétribuer et qu'il serait ainsi bénéfique de placer au centre du débat et de la problématique. Ce qui est produit aujourd'hui hors travail représente une valeur supérieure au travail lui-même, et il serait temps d'en tenir compte. Mais encore faudrait-il que la représentation que l'économie et que la science politique ont d'elles-mêmes intègre ces notions. Afin d'éviter l'écueil que représenterait la transformation de toutes les activités en travail pour en augmenter son volume et qui conduirait à l'émergence de petits boulots, il faudrait identifier clairement celles qui sont au cœur du développement et qui tout en se distinguant de l'emploi classique seraient susceptibles de créer une nouvelle économie. Ces activités sont le développement du savoir et des compétences, le développement des services mutuels, et la construction de l'expression de la demande sociale. Nous restons prisonniers de la représentation de l'économie qui se réduit à l'économie marchande qui fonctionne sur le travail, la marchandise et la suprématie de l'offre. Il s'agirait de substituer à cette représentation celle du savoir-service-demande qui caractérise cette nouvelle économie. La nouvelle phase historique dans laquelle nous entrons modifie les anciens rapports de production. Le problème se réduit à adapter nos structures de production aux nouvelles activités productives. Le développement des savoirs est la pierre angulaire de cette économie qui repose sur le développement technologique. En ce sens, le savoir est devenu une utilité économique et sa production est un enjeu majeur. L'engagement des salariés dans leur travail est une condition de plus en plus nécessaire à la réalisation de leurs activités et il devient un facteur central dans le nouveau dispositif de production.

Or, seules les compétences certifiées par un diplôme sont véritablement reconnues. La productivité classique s'organise autour de l'amélioration des gains de productivité alors que l'économie moderne repose sur la créativité. Les compétences nécessaires à l'expression de cette créativité procèdent de la mise en œuvre de savoir dans l'entreprise. En ce sens cette dernière devrait jouer un grand rôle dans la production de ces savoirs bien qu'elle ne se préoccupe que de

la production de savoir être dont elle a besoin. Il faut donc distinguer les savoirs produits par les entreprises des savoirs nécessaires à la production de ces savoirs.

Mais malgré ce besoin croissant des entreprises de savoirs de leurs employés, elles participent de moins en moins aux processus de transmissions/acquisitions des savoirs. De plus, les modèles pédagogiques de transmission des savoirs à l'occasion de la formation professionnelle restent très proches du modèle scolaire et le problème que pose cette question des compétences dépasse largement le cadre des finances publiques et de celles des entreprises. Au total, l'école reproduit un schéma centré autour du travail où le maître prépare au contremaître et où la relation maître/élève est unilatérale. De ceci, il découle que l'engagement des salariés dans leur travail est une condition de plus en plus nécessaire à la réalisation de leurs activités et il devient un facteur central dans le nouveau dispositif de production. Or, seules les compétences certifiées par un diplôme sont véritablement reconnues. La productivité classique s'organise autour de l'amélioration des gains de productivité alors que l'économie moderne repose sur la créativité. Pour développer ces compétences, il faut partir de l'individu inséré dans une communauté, de ses qualités et de son désir pour le conduire à l'autonomie et à l'auto-production.

Le monde associatif présente les conditions de ce cadre éducatif avec par exemple les réseaux d'échanges réciproques de savoir où sont prises en compte l'ensemble des capacités d'un individu et pas uniquement ses savoirs abstraits et extérieurs à lui-même, qui ne disent rien de ses capacités créatives et d'innovation. Les associations favorisent le développement des savoirs faire et des savoirs être par l'accès à des responsabilités et par les relations sociales qui s'y nouent. Il s'agit donc de savoir comment étendre ce modèle à l'ensemble de l'organisation sociale en décidant notamment d'indemniser ceux qui s'y consacrent. L'association comme lieu de production de compétence est une source essentielle de la production de richesse et serait à ce titre le premier pilier de l'économie quaternaire. Il existerait un décalage de la centralité du travail vers la source de production des savoirs. Il faudrait donc reconnaître, étendre et formaliser ce secteur de production de compétence que représente le modèle de l'économie associative. Cela augmenterait l'employabilité des individus et

constituerait une bonne arme pour lutter contre l'exclusion. Cela procurerait un complément de revenu qui inciterait les salariés à temps complet à réduire leur temps de travail, ce qui favoriserait la flexibilité dans l'entreprise et une meilleure intégration sociale des individus qui acquerraient des "compétences sociales". Le deuxième pilier de l'économie serait constitué de l'économie des services mutuels. Dans l'économie marchande, la notion d'échange se réduit à celle de l'échange de marchandises. L'économie des échanges marchands n'est qu'une forme sophistiquée de la production de marchandise. Cependant le tertiaire marchand est loin de couvrir l'ensemble des services qui comprennent également l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, les loisirs, l'échange social qui sont difficilement marchandisables[250]. Ces services relèvent en France, du public, du parapublic et des personnes entre elles. Bien qu'ils ne soient pas intégrables à la sphère de l'échange marchand, ils n'en constituent pas moins ses conditions. Ils pèsent de plus en plus sur la croissance. Ils constituent petit à petit le cœur de la richesse des nations par l'augmentation progressive de leur poids dans l'économie. Le moteur de ce développement est alimenté par l'émergence de nouveaux besoins aux caractères narcissiques, relationnels et d'environnement. L'organisation de la satisfaction des nouveaux besoins fait naître de nouvelles économies : l'économie de la personne, l'économie de l'échange social et l'économie de l'environnement. Le modèle de l'être tend à se substituer à celui de l'avoir.

Ni le marché ni le secteur public ne peuvent répondre à la demande de l'économie de la personne et des services relationnels. L'économie de la vie privée par contre semble être le lieu naturel de satisfaction de ces besoins. Mais elle n'y suffit pas car le travail est de moins en moins socialisateur et parce que le lien social se distant. Il serait urgent de reconstruire des espaces de socialisation qui réconcilient l'individu et la société, la vie privée et l'économie. Le système associatif qui est en plein développement est fondé sur l'échange mutuel où la notion de don et de contre don fonde l'échange social et le perpétue. L'économie associative est d'abord une économie préventive dont l'évaluation est difficile dans la mesure où elle porte sur la qualité du lien social qui ne s'évalue pas à l'aune de la monnaie et ne s'intègre pas au PNB. Pourtant elle est performante

[250]Il semble que certains de ces éléments sont pourtant transformés en marchandises. Il existe bien des écoles privées, des cliniques privées, des théâtres privés etc.

car elle repose sur l'engagement volontaire et des professionnels de haut niveau y évoluent. Enfin, elle est tournée vers l'innovation utile socialement.

L'économie associative est un moteur de l'économie dans son ensemble, mais comment la développer ? En conférant à certaines associations le statut "d'utilité économique et sociale" qui définirait un ensemble de droits et de devoirs et qui les sortirait de la nébuleuse associative. Parce qu'elles sont les plus proches de la demande sociale, en opposition à l'économie classique construite autour de l'offre, les associations sont les plus à même de constituer le troisième pilier de l'économie quaternaire. Le primat de l'offre sur la demande en économie classique débouche sur un choix forcé. Le cercle vertueux de la croissance s'est progressivement détérioré, les gains de productivité suppriment plus d'emploi qu'ils n'en créent et la dépense publique pèse de plus en plus lourdement sur le marché. "C'est tout le système productif qui est menacé de faillite".[251] Le système productif est arrivé à une relative saturation du marché. Le comportement des consommateurs a évolué et ils consomment moins pour consommer mieux. Certains diagnostiquent une perte de confiance, mais ne s'agirait-il pas plutôt d'un excès de lucidité ? Nous sommes entrés dans une économie spéculative et l'économie de marché basée sur l'offre est une économie du gaspillage dont la finalité est de créer des besoins. L'impératif de la production s'est transformé en impératif de la commercialisation. Face à cette dérive, les entreprises cherchent à réorganiser leurs activités en partant de la demande. Sur ce modèle, il faut organiser l'émergence de la demande sociale en favorisant le secteur des services relationnels et en développant un mode de production par échanges mutuels. C'est à partir de l'expression de nouveaux besoins que la croissance pourrait se développer[252]. L'économie quaternaire repose sur trois piliers, sur trois économies : économie de la compétence, économie des services mutuels et économie de la demande sociale. Le système quaternaire se présente comme un système alternatif susceptible de se substituer à l'actuel système productif. Il présenterait l'avantage de réconcilier l'économique et le social et favoriserait l'émergence d'un nouveau mode de production.

---

[251]Ibid. p 131.

[252]Une ambiguïté apparaît ici car l'auteur dénonce les effets négatifs de l'économie de marché qui serait une économie du gaspillage et en même temps, il prône le développement de la croissance et de la consommation qui sont des mesures de l'économie de marché.

Trois conditions sont nécessaires pour la réussite des associations du secteur quaternaire : l'adoption d'un statut particulier, la valorisation d'une image de marque et des modalités de financement réalistes. Un statut " d'utilité sociale" devrait leur être conféré sur la base d'un projet social général et actualisé, sur celle d'un fonctionnement démocratique basé sur le volontariat et garantissant la transparence financière et enfin sur celle d'une évaluation objective des effets de son action en contrepartie d'un rapport fiscal avantageux, d'un financement public facilité, augmenté et pérennisé. Les associations du secteur quaternaire oeuvreraient dans le domaine des compétences, des services mutuels et dans celui de la demande sociale en liaison avec les entreprises. Les individus concourant à l'activité de ces associations pourraient bénéficier d'un statut particulier, entre bénévolat et salariat donnant des droits sociaux et autorisant la perception d'indemnités. Les volontaires pourraient être titulaires d'une carte d'identité sociale et professionnelle. L'enjeu de l'organisation d'un secteur quaternaire est de créer un acteur socio-économique, véritable partenaire social au même titre que les syndicats, le secteur public ou les entreprises. Une partie seulement du monde associatif, sorte de fer de lance du secteur pourrait dans un premier temps être concerné. Elle réunirait les "nantis" et les exclus ce qui serait le gage de sa réussite. Il reviendrait aux pouvoirs publics d'impulser ce secteur par un redéploiement des finances publiques et notamment par une redéfinition des actuels critères de répartition provenant des prélèvements obligatoires dont une grande part va aux entreprises. Une taxe sur la valeur ajoutée venant s'ajouter au financement du secteur quaternaire pourrait être instaurée en contrepartie d'une transformation du contrat de travail en contrat commercial. La baisse du coût du travail que cela induirait favoriserait la consommation et la croissance. Il faudrait activer les dépenses passives en finançant l'activité plutôt que l'inactivité. Une part des fonds consacrés au chômage au RMI et à la formation professionnelle pourrait ainsi venir augmenter le financement de l'économie quaternaire. En cumulant à ces ressources potentielles, celles des associations, on constate que ce secteur pourrait bénéficier d'un financement tout à fait considérable. Par une utilisation judicieuse de ces ressources, il serait possible à ce secteur redistributif de vaincre le chômage et le sous-emploi et de répondre à la demande sociale. La forme monétaire de l'échange pourrait changer. Différents systèmes existent actuellement qui ont

tendance à s'étendre (les bons de service mutuel, le troc temps, le Time dollar, le Local Exchange Trading System, le Système d'échange Local) et dont on pourrait s'inspirer.

La création d'un secteur quaternaire suppose le décentrage de la valeur travail au profit de celle de l'échange mutuel génératrice de compétences et facteur de développement et de croissance. Toute économie est une économie politique et le marché est indissociable de la démocratie représentative qui est moins un état qu'un combat. La confiance en un avenir radieux procuré par le développement économique est émoussée ainsi que la croyance dans la capacité des élites et de la classe politique à répondre à la demande sociale. La fracture politique redouble la fracture économique et sociale, ce qui met en péril la démocratie représentative qu'il faudrait réorganiser et redéfinir. Il faudrait développer une démocratie participative en redonnant du sens à l'action citoyenne et en ouvrant ou en élargissant certains espaces de dialogue et d'échanges. Enfin, il faudrait constituer un véritable projet de démocratie économique. Ceci peut sembler bien utopique, mais le secteur quaternaire possède les ressources nécessaires à la réalisation de ce projet. Les associations sont les plus proches de la démocratie directe où la réalité d'un investissement personnel prévaut dans son organisation. Elles construisent en même temps qu'elles y répondent, la demande sociale et elles influent par la même sur les conditions de développement du secteur marchand et de l'économie tout entière.

La crise est une chance historique. Elle est une crise du travail qui se passe de lui-même. La modernité a accompli sa mission en libérant du travail. L'ère quaternaire signe l'avènement d'un nouveau système productif ou :

> "l'individu devient le centre et le point de départ d'un système productif économique et social enfin réconcilié."[253]

Dans cette perspective, l'association représente le nouveau paradigme de l'organisation sociale et de sa cohésion. Elle responsabilise et engage l'action directe de l'individu et le libère de la contrainte de la prescription. L'associationnisme représente le dépassement possible d'un État tentaculaire,

[253] Ibid. p. 191.

totalitaire et d'un marché d'exploitation qui nuit plus qu'il ne profite. Il permet également le dépassement de la voie du compromis qui atteint les limites de sa viabilité. L'associationnisme représente le nouveau projet politique d'une république des associés.

3 - Débattre pour agir

Le travail et son organisation constituent l'enjeu du débat. Il apparaît comme l'un des principaux leviers, sinon l'unique, par le biais duquel il est possible d'agir sur l'état de crise, en vue de retrouver l'équilibre d'une situation satisfaisant aux désirs et aspirations de chacun. Et justement, là se trouvent les éléments qui dissocient les approches et les solutions. Car les désirs et aspirations ne relèvent ni ne procèdent des mêmes logiques, des mêmes conceptions.

La perspective adoptée ici à propos du travail, et dont les arguments du débat viennent présentés, rejoint le point de vue exprimé par Michel Freyssenet[254] qui dresse un bilan de l'état de la recherche et de la réflexion dans le champ du travail. Il souligne l'émergence de nouvelles postures et pratiques de recherches ayant de nombreux traits communs. Celles-ci seraient passées d'un structuralisme déterminant qui a tendance à objectiver l'homme à un constructivisme qui le fait sujet. L'homme est le sujet du construit social et non son objet. C'est par son action qu'il imprime et construit la réalité sociale et non l'inverse. Il est acteur du social, en interaction avec son environnement. Le social est le produit de l'interaction des hommes et des équipements. C'est par effet de réflexivité des composants de la situation les uns sur les autres que se produit l'organisation et l'activité sociale. Le travail est action. Il est situé, informé, coordonné, normé et évalué. Les éléments de la situation induisent des comportements d'acteur et réciproquement, les comportements d'acteurs influent sur la situation. C'est l'interaction des éléments constitutifs de la situation, éléments humains et non humains, qui sont générateurs de l'activité et qui participent à la construction subjective et objective de la réalité, en particulier du travail. C'est par la prise en compte des éléments constitutifs de ce qui fait le travail qu'il est possible d'en produire une analyse relative mais constructive,

[254]FREYSSENET Michel, *op. cit., supra* note n°234.

bref d'intervenir dans le débat en prenant en compte un certain nombre d'arguments voire l'ensemble si c'est possible.

Le travail n'existe pas en dehors de la conception que les individus en ont. Cette conception, propre à chacun et en même temps commune à tous, est empreinte d'une multiplicité de représentations dont la convergence et l'agrégation produit un concept polysémique qui est, par définition, flou et incertain. Une des difficultés que l'on rencontre lorsque l'on parle du travail est, dans un premier temps, de stabiliser sa définition. Une autre difficulté pour en débattre est de l'insérer dans le maillage d'une problématique dont l'agencement des arguments définis "une posture" que le discours qui suivra ne fera que venir renforcer. Pour traiter la question il est possible, par commodité intellectuelle, de regrouper la multiplicité des points de vue dans de grandes catégories et étiqueter de grandes tendances. Pour affiner la perception du travail il serait probablement "utile" de l'envisager sous ses diverses facettes et selon ces différents points de vue, afin de ne pas le réduire à l'expression d'un seul de ces points de vue qui sont parcellaires et réducteurs en même temps que partisans et focalisés, mais qui sont aussi l'expression d'une forme d'existence et de représentation du travail. Les points de vue comme le travail sont les produits d'histoires, de situations et de volontés. Ils sont produits d'une histoire imprimée dans des structures et de l'interaction de cette histoire incorporée avec le déroulement de l'action immédiate, et cumulée, de la chaîne des humains qui traverse le temps et qui occupe l'espace. L'action, c'est l'immédiat. C'est l'urgence perpétuelle de l'instant qui se présente dans des circonstances sans cesse renouvelées et qu'il faut affronter en déployant une activité propre à y imprimer la marque de sa volonté.

Chapitre II

LES ANIMATEURS AU TRAVAIL

> " Si l'épée ne force plus la décision, les cabales, les luttes, les disputes pour l'avancement et le succès social la remplacent. Pour s'imposer, il faut cultiver d'autres qualités que celles qui assurent la victoire dans les passes d'armes : la réflexion, la prévision à long terme, la maîtrise de soi , la régulation rigoureuse de son émotivité, la connaissance du cœur humain et du champ social ".
>
> Norbert Elias

I - Au cœur de la contradiction

Les différents points de vue qui viennent d'être présentés expriment les diverses perspectives à partir desquelles il est possible de considérer le travail. Elles ont été exposées dans le détail des perceptions de l'auteur de manière à ne pas négliger la complexité de leur composition et afin de bien présenter les divergences de leurs positions et la diversité de leurs applications possibles.

Les animateurs, selon ces configurations et ces positions, et au-delà des applications qui en découlent, semblent occuper l'ensemble de l'espace d'ouverture que ces différentes perspectives proposent. Il n'est pas question ici d'entrer dans des considérations d'ordre morales et de privilégier une approche au détriment d'une autre en déclarant sa préférence pour l'une ou l'autre. Il est juste question de préciser la perspective selon laquelle le travail est perçu de différentes manières et il est présupposé, à priori, qu'aucune n'est meilleure qu'une autre pour rendre compte d'une réalité complexe et multiple qui peut être saisie et interpréter, comme cela se voit bien à propos du travail, de manières multiples et diverses. L'état du rapport de force de ces conceptions influe

directement sur les modalités d'organisation du travail des individus et se révèle sous la forme des pratiques objectives qui structurent leur activité.

Les animateurs se situent donc entre les différentes perspectives qui viennent d'être présentées, où le travail est une valeur centrale qui organise et structure la vie sociale, et où le travail, en même temps, n'est plus une valeur centrale à partir de laquelle s'organise et se structure la vie sociale. Dans son rapport au travail, l'animateur se trouve dans une configuration un peu particulière, au cœur d'une dialectique qui oppose deux modèle d'organisation foncièrement opposés et qui pourtant cohabitent en sa personne. Les animateurs occupent l'espace intermédiaire problématique borné par ces conceptions opposées du travail. Ils se trouvent ainsi au cœur d'une problématique qui réunit en elle-même l'opposition de deux conceptions antithétique. Dans leur rapport au travail, les animateurs se trouvent ainsi au cœur d'une dialectique.

Il reste à montrer en quoi cette affirmation se vérifie dans la pratique des animateurs. Mais avant cela il convient, pour compléter le tableau de l'évolution de l'animation de présenter le processus de sa professionnalisation qui installe progressivement les éléments de la dialectique à laquelle ils sont confrontés.

II -La professionnalisation de l'activité

L'animation ne s'est pas toujours présentée dans les mêmes formes. À l'époque de Condorcet, où elle ne s'appelait pas encore animation, elle consistait en un vaste projet qui n'avait aucune substantialité sinon celle d'être énoncée. Elle consistait en quelque sorte en une déclaration d'intention de ce qu'un groupe d'individus souhaitait qu'il se passe en matière d'instruction publique. Elle n'était qu'une idée. Cette idée puise fondamentalement son inspiration aux sources de la démocratie comme système d'organisation politique où les citoyens libres, parce qu'ils ont choisi de décider eux-mêmes des lois qui organisent leur société, doivent maîtriser les différents éléments d'appréciation leur permettant de choisir, en toute connaissance de cause, parmi les différentes propositions

qu'ils se font mutuellement, celles qui leur paraissent les plus appropriées aux desseins qu'ils poursuivent et au destin qu'ils souhaitent se donner.

Le projet de Condorcet s'insère dans le cadre plus général d'une philosophie humaniste, libérale et démocratique qui structure dans ses fondements l'organisation de la société française depuis son époque. Ce projet s'est progressivement institutionnalisé en des formes diverses. Les lois de Jules Ferry qui ont permis le développement de l'Education Nationale représentent une des formes institutionnelles qu'ont prises ces idées. Les mouvements de l'éducation populaires, celle du combat des laïques et des cléricaux et celle du combat d'émancipation de la classe ouvrière en sont une autre. La différence qui existe entre ces formes institutionnelles c'est que l'une (unifiée, cohérente) à considérablement bénéficié de l'aide et du soutien de la puissance publique pour s'établir, alors que l'autre (disparate et parfois antagoniste) semble plus issue de la société civile et de ses usages. Ces usages composent l'ensemble des moyens dont l'animation s'est dotée au fil du temps pour résoudre des questions qui l'ont agitées et régler des conflits qui ont opposé ses membres et dont l'origine traverse les principes contenus dans le rapport de Condorcet (Laïcité, éducation pour tous, à tout âge de la vie, éducation politique...). Des lois sont venues au fil du temps réglementer des pratiques et autoriser des usages qui ont petit à petit acquis de plus en plus de substantialité, qui se sont structurés et qui se sont de plus en plus imposé à l'ordre social français. C'est ainsi que sont apparu les lois sur la liberté syndicale, la loi sur la liberté d'association, la loi sur les congés payés, les lois sur la protection, les lois sur les loisirs et le sport, sur l'encadrement des groupes d'enfant, sur l'éducation permanente[255]. Ces lois ont largement contribué à la mise en pratique et à l'institutionnalisation des principes de Condorcet, (autres que ceux institutionnalisés dans Education Nationale). La loi de 1901 sur la liberté d'association et le soutien dont elle a bénéficié de la part de l'Etat a permis l'émergence progressive d'un secteur d'activité opposé à celui des secteurs lucratifs. Les lois sociales de 1936 ont imposé de nouvelles réglementations au travail lui imposant, entre autres, de libérer de son temps l'emploi des travailleurs. Elles ont ainsi créé un espace de temps libéré des contraintes du travail, partiellement occupé par les activités de

[255] Geneviève POUJOL établie un lien direct entre l'éducation populaire et les mouvements ouvriers.

loisir. Dans les années soixante, de nouvelles problématiques liées à l'évolution de la société émergent et notamment celles qui sont liées à l'urbanisation des citées. Dans les villes nouvelles, des espaces sont réservés à l'organisation des loisirs. C'est l'époque à laquelle débute véritablement le processus de professionnalisation de l'activité par la réglementation de ses pratiques et la qualification de ses membres. À cette époque démarre véritablement le processus de certification, inauguré en 1947 avec les diplômes de directeur et de moniteur de colonies de vacances[256], et qui continue de se dérouler encore aujourd'hui.

Le déroulement du processus de certification est sommairement présenté ici sous forme de tableau afin que le lecteur puisse avoir une vue synthétique des différents décrets, circulaires et lois qui réglementent la délivrance des divers titres dont les animateurs peuvent se prévaloir pour réaliser l'activité. Le tableau présente la date, le mode de promulgation, l'intitulé et un descriptif du contenu des différents titres de certification ainsi que la référence bibliographique d'où le renseignement provient.

1 - Chronologie des certificats, diplômes, conventions collectives et concours de l'animation

TABLEAU 34 : CERTIFICATS, DIPLOMES, CONVENTIONS COLLECTIVES ET CONCOURS DE L'ANIMATION

1947	Diplômes de directeur et de moniteur de colonies de vacances	" Après la seconde guerre mondiale, l'administration décida de mieux contrôler la compétence des directeurs et des moniteurs de colonies de vacances et d'instituer une reconnaissance de leur capacité par un diplôme qui réponde aux exigences du Code de la famille ".	Mignon 1999 p 19

[256] MIGNON Jean-Marie, *op. cit., supra* note n°88, p 19.

2 mai 1959	Moniteurs étrangers	La circulaire n°1153 précise les conditions d'Emploi dans les camps et colonies de vacances de moniteurs de nationalité étrangère	UFCV 1994 p 123
1964	DECEP	Le Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire est créé et devient obligatoire pour intégrer le corps professionnel des instructeurs du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.	Mignon 1999 p 76
1968	DUT Carrières sociale option animation	L'option animation socio-culturelle du diplôme universitaire de technologie est instituée dans les IUT récemment créés.	Mignon 1999
1969	CAFAS	Le ministère de l'agriculture crée le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs Socioculturel	Douard p 8
Février 1970	BASE	Création du Brevet d'Aptitude à l'Animation Socio-Éducative	Mignon 1999 P 77
Février 1970	CAPASE	Création du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Animation Socio-Educative	Mignon 1999 p 77
8 Février 1973	CVL CLSH BAFA BAFD	Le décret n°73-131 transforme les anciennes appellations de " colonies de vacances " en " Centre de Vacances et de Loisirs " et les " diplômes de directeur et de moniteur de colonies de vacances " en " Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et d'Animateur ".	UFCV 1994 p 103
28 juin 1979	DEFA	Le décret n° 79-500 crée le diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation	Doc JSL n° 9 321087 T 25
10 juillet 1985	Concours de CEPJ	Le décret n°85-721 instaure le concours de la fonction publique d'Etat de conseiller d'éducation populaire et de jeunesse	Nucci 2001 p 163

14 mars 1986	BEATEP	Le décret crée le brevet d'Etat d'animateur technicien dans les domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire	Nucci 2001 p 91
28 juin 1988	CC de l'animation	La convention collective nationale de l'animation socioculturelle est étendue le 13 janvier 1989.	BO n°88/17
1989	BEESAPT	Brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré, animation des activités physiques pour tous	Mignon 1999 p 88
12 janvier 1993	BAPAAT	Le décret n°93-53 crée le brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sport	Nucci 2001 p 40
9 mai 1995	DEDPAD	Le décret n°95-713 crée le diplôme d'Etat de directeur de projet d'animation et de développement	http://www.legifrance.gouv.fr
31 mai 1997	Concours adjoints territoriaux	Décret n° 97-699 du 31 mai 1997 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation	http://www.legifrance.gouv.fr
21 avril 1998	Concours animateurs territoriaux	Le décret n°98-301 fixe les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement d'adjoints territoriaux d'animation, d'animateurs territoriaux et d'attaché territorial spécialité animation, de la fonction publique territoriale.	Nucci 2001 p 208
30 juillet 1999	Concours attachés territoriaux	Le décret n° 99-676 est relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours internes pour le recrutement des attachés territoriaux dans la spécialité Animation	http://www.legifrance.gouv.fr
31 août 2001	BEJEPS	Le décret n°2001-792 crée le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport	Nucci 2001 p 105

2 - Professionnalité, profession et professionnalisation

L'activité d'animation s'est progressivement professionnalisée. La lecture du tableau qui déroule le processus de certification commencé dans les années d'après guerre et qui continue, à priori, de se dérouler aujourd'hui, montre bien que petit à petit l'activité se professionnalise. Son inscription récente dans les grilles de la fonction publique indique clairement qu'elle est identifiée comme une activité spécifique qui requière une qualification particulière pour être exercée. Mais ces éléments, s'ils montrent bien le processus institutionnel qui accompagne le mouvement de professionnalisation de l'activité, ne rendent pas compte des raisons de ce développement qu'il faut, selon la position de l'auteur, présenter à présent.

La professionnalité, la professionnalisation et la profession ne se réduisent pas à une juxtaposition d'éléments simples. La professionnalité, la professionnalisation, la profession sont un ensemble complexe d'éléments, de caractéristiques et de critères liés à l'activité et à son développement dans un environnement déterminé. Ces concepts sont le produit d'un processus de construction social qui s'inscrit dans l'histoire et dans l'espace formalisés des institutions objectives et subjectives. Il existe plusieurs modèles conceptuels qui permettent d'appréhender les éléments de ce processus et de son évolution qui s'inscrit dans le cadre général du travail. La perspective adoptée ici se rapproche de celle développée par Tripier et Dubar dans leur ouvrage "sociologie des professions" paru en 1998 où les auteurs réalisent un recensement des différentes approches sociologiques des groupes professionnels et élaborent leur propre théorie en les intégrant toutes. Ils proposent un modèle conceptuel complémentaire à ceux qui existent déjà et qui au contraire de les réfuter ou de les invalider, les englobent dans une unité cohérente où ils s'interpénètrent et s'influencent mutuellement. Ils précisent dans leur conclusion que

> "il n'existe aucun "modèle universel" de ce que doit être une profession, pas de one best way de l'organisation du travail professionnel, pas de définition "scientifique" de ce qu'est un groupe professionnel" mais "une dynamique professionnelle dont les enjeux essentiels sont : l'organisation sociale, les modes

d'accomplissement de soi, et les stratégies économiques et sociales de monopolisation des marchés du travail."[257]

3 - Le travail comme critère de professionnalité

Le travail est action. Il est situé, informé, coordonné, normé et évalué comme cela a déjà été dit.[258]. Le travail n'existe pas en dehors de la conception que les groupes en ont. Cette conception, propre à chacun et en même temps commune à tous, est empreinte d'une multiplicité de représentations dont la convergence et l'agrégation produit un concept polysémique. Les points de vue, comme le travail, sont produits d'histoires, de situations et de volontés. Ils sont produits d'une histoire imprimée dans des structures[259] et de l'interaction de cette histoire incorporée avec le déroulement de l'action immédiate perpétuellement renouvelée et cumulée, de la chaîne des humains qui traverse le temps et qui occupe l'espace. Le travail dont l'utilité sociale est reconnue est transformé en emploi. L'emploi c'est du travail auquel la collectivité accorde un statut et sur lequel elle porte un regard et une considération. C'est le sens de l'utilité et de la valeur sociale et collective qui est conféré à l'acte qui détermine son niveau de reconnaissance. Ce qui détermine le travail comme emploi ce n'est donc pas la nature du geste ou de l'acte perpétré, mais plutôt la notion de rapport d'utilité et de valeur qui est attribué à cet acte par la collectivité, et le degré de reconnaissance sociale accordée à celui qui le produit[260]. Les formes de reconnaissance sociale attachées à l'emploi sont diverses dans leurs natures et dans leurs fonctions. Elles sont symboliques, honorifiques, statutaires, financières. Le travail est le média par lequel les individus accèdent aux ressources. C'est la chose qui s'interpose entre l'Homme et ses moyens de subsistance en tant qu'il est lui-même (le travail) le moyen de subsistance. En tant qu'il procure le revenu il est la condition de l'accès à l'espace monétaire qui est la forme universelle de l'échange.

---

[257]DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, *Sociologie des professions*. Paris : Armand Colin 1998. pp. 245-250
[258]FREYSSENET Michel, *op. cit., supra* note n°234, pp 105-122.
[259]MARX Karl, *op. cit., supra* note n°53.
[260]FRIOT Bernard, ROSE José, *op. cit., supra* note n°15.

Dans cette perspective, les animateurs professionnels sont ceux qui travaillent c'est-à-dire qui, en échange de leur activité, perçoivent un salaire. C'est l'exercice de la fonction d'animation qui procure aux individus le revenu qui leur permet de vivre. Les animateurs sont donc envisagés comme des personnes qui perçoivent un salaire en échange de leur activité, ce qui constitue un premier élément du caractère professionnel de celle-ci.

4 - L'émergence d'un nouveau segment de l'activité humaine comme critère de professionnalité

L'émergence d'un nouveau type d'activité et de besoins, liée à l'évolution des pratiques sociales, investi par des individus ou des groupes qui tentent d'y affirmer leurs considérations et d'y faire prévaloir leurs points de vue, est ici considérée comme un critère de professionnalité. De nouvelles activités sont apparues et se sont progressivement développées créant de nouveaux segments dans lesquels se sont investis des acteurs qui les ont fait vivre et prospérer. Ces segments d'activité ont investi progressivement le monde social d'où ils etaient issus et produit en retour des effets sur lui. Le loisir par exemple est apparu à une époque comme un nouveau segment l'activité humaine. S'il est aisé de comprendre à travers le loisir ce phénomène social, cela l'est moins pour ce qui concerne la loi de 1901 par exemple pour les associations ou les universités du début du siècle pour l'éducation populaire. Ces institutions furent elles-mêmes l'aboutissement d'un long processus d'inscription de volonté dans les structures d'organisation sociale. Elles sont le produit de conceptions, de considérations, de postures et de projets philosophiques, politiques, éthiques, moraux, théologiques, économiques, bref, de positions idéologiques qui s'affrontent depuis plusieurs siècles en de nombreux combats, en de nombreux débats, d'où leur existence actuelle résulte.

Dans un autre d'ordre d'idée et pour terminer cette partie sur l'émergence de l'activité comme critère de la professionalité, Jean-Marie Mignon, dans son livre sur les animateurs[261] où il retrace l'histoire du Bafa, montre

[261]MIGNON Jean-Marie, *op. cit., supra* note n°88.

comment de brevet à caractère volontaire et temporaire, il passe à un usage professionnel. Cette histoire constitue un bon exemple de ce qui se passe dans ce champ d'activité qui évolue d'une logique volontaire et temporaire à une logique d'usage professionnel.

5 - L'inscription institutionnelle comme critère de professionnalité

Le résultat du processus d'émergence et d'évolution de l'activité aboutit à l'existence d'un champ investit par des individus et des groupes qui par leur action collective formalisent les éléments d'une régulation sociale[262]. Ces éléments d'inscription sont formels et informels. Les éléments informels sont ceux des pratiques et des usages de l'animation. Les éléments formels sont ceux des inscriptions sociales, institutionnelles et administratives établies et reconnues par l'État, aux rangs desquels sont rangés les textes de loi réglementant l'activité (celle de l'encadrement des enfants pendant les vacances), les brevets et diplômes, les écoles et filières de formation, la convention collective et les syndicats. L'existence de ces éléments formels qui encadrent et organisent l'activité constitue également des éléments de professionnalité de l'activité.

Il existe donc bien un certain nombre d'éléments, définis comme des critères de professionnalité dans l'univers des animateurs : le travail, un nouveau segment d'activité humaine et des inscriptions institutionnelles. Ces critères de la professionnalité indiquent qu'une part de l'activité d'animation est professionnalisée. Ces indicateurs d'inscription sociale révèlent le processus en marche de la professionnalisation, mais ne suffisent pas à établir le fait que l'animation s'est constituée en profession.

[262]REYNAUD Jean-Daniel., *op. cit., supra* note n°99.

6 - L'animation n'est pas une profession...

Bien que l'activité d'animation soit inscrite dans les éléments d'une forme de professionnalité, il n'et pas possible de dire qu'elle soit établie en profession, comme les conclusions des travaux antérieurs l'ont montrées. L''étude des mémoires de fin de formation a révélé que les animateurs DEFA sont un groupe d'individus, qui exercent un certain type d'activité, sur un champ plus ou moins déterminé, qui mettent en œuvre un certain nombre de pratiques et de techniques, selon un, ou des styles spécifiques, et qui mobilisent et exercent un certain nombre de compétences pour cela. Les animateurs exercent leur activité sur un champ dont certains morceaux, certaines parties, sont également investis par d'autres intervenants sociaux. Ceci se vérifie notamment dans la catégorie des types d'animateurs attribués par les auteurs de "la mémoire des mémoires"[263] où au titre d'animateur est accolé celui d'une autre profession comme animateur éducateur ou animateur assistant social ou encore animateur psychologue. Cela se vérifie également dans le champ des publics des animateurs qui investissent partiellement celui du stigmate et du handicap par exemple déjà occupé par d'autres professions. Si ceci indique les champs sur lesquels l'animation "empiète", cela indique également que les professions de ces champs "empiètent" également sur celui de l'animation. En référence à ce dont parle Jean-Yves Trépos à propos de déprofessionnalisation, ceci pourrait signifier que les animateurs exercent leur activité en >morcelant le monopole de l'activité d'autres professions. En investissant des champs occupés traditionnellement par d'autres, les animateurs attaqueraient leur monopole et tenteraient de constituer leur champ propre. Ces champs représentent un segment de l'activité de ces professions et si ceux-ci venaient à les perdre au profit des animateurs le processus de déprofessionalisation dont parle Trépos serait accompli.

De ceci, il résulte que l'animation n'est pas constituée en profession en référence au modèle d'Hughes. La condition du monopole n'étant pas remplie et la comparaison au modèle théorique révélant des écarts. Il est donc possible de dire que les animateurs socioculturels ne représentent pas encore une profession.

---

[263]OBSERVATOIRE PERMANENT DES METIERS DE L'ANIMATION EN LORRAINE, *p. cit., supra* note n°94.

Mais il faut préciser également que de nombreux éléments de la théorie d'Hughes sont présents dans ce qui a été observé.

Ceci étant, l'animation contemporaine existe sous des formes qui objectivent son usage professionnel. Les textes de loi qui réglementent son activité[264], la convention collective[265], les syndicats d'animateurs[266], l'existence de milliers d'animateurs répertoriés comme exerçant cette activité, l'inscription des animateurs dans la nomenclature des métiers et professions, l'accès aux concours de la fonction publique pour les titulaires de de l'animation, la création d'une filière animation dans la fonction publique territoriale, l'existence des filières et des organismes de formation et enfin d'une manière plus informelles les usages, les pratiques, les méthodes, et le champ d'application de l'animation constitue autant de critères qui montrent que son activité s'est institutionnalisée et professionnalisée.

III - Le travail au centre de l'activité

Tout d'abord, l'élément qui montrent en quoi les animateurs exercent une activité qui relève d'une pratique où le travail est une valeur centrale réside dans ce qui vient d'être dit à propos de la professionnalisation de l'activité. Elle s'inscrit, comme cela vient d'être montré, dans un processus d'institutionnalisation et d'inscription formelle. Les voies de cette inscription passe par les différents organismes qui structurent ensemble l'espace social du

---

[264] Le seul qui impose vraiment un cadre rigoureux à sa pratique ordinaire est celui qui concerne l'encadrement des enfants à l'occasion des périodes BAFA et BAFD) ce qui est un paradoxe dans la mesure ou ces diplômes ne sont pas des diplômes professionnels. En effet, l'article premier du décret n° 87-716 du 28 août 1987 précise que « Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisir et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et de loisirs sont destinés à permettre d'encadrer à titre non professionnel de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centre de vacance ou de loisirs. » UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS " Centres de vacances et de loisirs, réglementation". Issoudun : *Imprimerie Laboureur* 1994. P 103.

[265] Il faut signaler que la convention collective de l'animation socioculturelle n'est pas la seule à réglementer l'activité des animateurs. La convention collective des centres sociaux par exemple peut être citée à ce titre.

[266] Dont Jean Marie Mignon donne une liste dans son ouvrage sur les animateurs. MIGNON Jean-Marie, *op. cit., supra* note n°88.

travail. L'inscription formelle de l'animation dans les lois de la république, qui définissent les conditions d'obtention des qualifications et les conditions d'exercice et de rétribution des animateurs avec la convention collective et l'existence de syndicats d'animateurs, indique clairement que l'animation est une pratique sociale qui s'inscrit dans le processus ordinaire de la régulation sociale qui structure le travail. À ce titre, il faut rappeler ici que les lois sont considérées comme représentant l'état d'un rapport de force à un moment donné. Les animateurs travaillent pour des employeurs publics ou privés. Ils payent des charges sociales qui les raccrochent au grand collectif des travailleurs qui finance à 80 % la protection sociale en France[267]. L'exercice de leur activité est réglementé par la convention collective et par le droit administratif. Ces paramètres indiquent clairement en quoi l'animation est inscrite formellement dans la régulation sociale qui encadre et organise le travail et que, dans ce sens, elle s'exerce dans le cadre d'une conception où le travail est une valeur centrale qui structure fondamentalement la vie sociale du pays.

Par ailleurs, l'incursion massive de la problématique de l'exclusion dans le champ de l'animation depuis les années 80 et de la politique de la ville, qui placent au centre de leurs préoccupations la problématique de l'insertion sociale dans et par le travail, montre également en quoi l'activité des animateurs est liée à cette conception ou le travail est central.

Enfin, pour terminer sur cette question, il faut évoquer le fait que les animateurs se plaignent souvent de leurs conditions d'emploi et notamment de celles de leurs rétributions. L'enquête par questionnaire révèle cet aspect de la question quand les animateurs ont jugé utile de préciser, en commentaire libre, leur point de vue à ce propos.

Questionnaire 113 : " Avec ce que l'on gagne il semble difficile de se créer du patrimoine ou alors il faudra plus de temps. "

Questionnaire 133 : " Grand "ras-le-bol" d'avoir un métier peu reconnu, non valorisant et très mal rémunéré (très mal rémunéré est souligné). Je pense à une reconversion qui me permettra d'avoir un niveau de vie convenable, et un salaire qui correspondra à mes compétences.

---

[267] FRIOT Bernard, ROSE José, *op. cit.*, *supra* note n° 15.

Questionnaire 136 : " Je ne ferrai pas cela toute ma vie. Trop de responsabilités = mal payé. Reconversion secteur économique envisageable.

Questionnaire 163 : " J'espère que le diplôme "DEFA" sera reconnu et valorisé sur le marché du travail. "

Questionnaire 259 : " Je n'ai pas le sentiment que le DEFA soit très bien reconnu dans le secteur économique. Alors qu'il est très difficile à gérer dans un parcours professionnel et qu'il semble bien adapté à une pratique spécifique en animation. "

Ces témoignages indiquent, s'il est besoin de le préciser, qu'ils exercent aussi l'activité en vue de ce qu'elle va leur procurer, c'est-à-dire en vue d'obtenir une rétribution, un salaire qui, comme cela a déjà été dit, permet l'accès à l'espace des ressources.

IV - Le travail en périphérie de l'activité

Comme cela vient d'être dit, les animateurs exercent leur activité dans le cadre d'une perspective où le travail est une valeur centrale qui organise la vie sociale et qui résulte d'un processus de construction à l'élaboration duquel ils participent activement ou passivement, et dans lequel ils sont objectivement inscrits. Les éléments, qui montrent que l'activité des animateurs se pratique également dans le cadre d'une perspective où le travail n'est pas considéré comme une valeur centrale, sont aussi explicites que ceux qui la situent dans la perspective opposée dont il vient d'être rendu compte.

Les éléments par lesquels l'animation donne à voir qu'elle est liée à une perspective autre que celle où le travail est une valeur centrale qui organise la vie sociale sont ceux ; en premier lieu du loisir selon la perspective de Dumazedier (où le loisir s'oppose au travail professionnel) et selon celle d'Elias (ou le loisir est le lieu du relâchement des autocontrôles), en deuxième lieu, des dimensions hédonistiques et eudémoniques contenues dans le loisir. Ces éléments dont la

présence a été montré précédemment positionne cette activité en dehors d'une conception où le travail est une valeur centrale, voire la valeur centrale, qui organise la vie sociale.

Sans entrer dans le détail d'une explication qui nécessiterait plus de place qu'il n'en est permis ici, il faut préciser que ces conceptions placent radicalement le travail dans la sphère d'activités qui s'opposent au travail conçu comme un labeur, comme une souffrance, voire comme une besogne fastidieuse à laquelle il faut sans cesse s'astreindre pour faire de sa vie une œuvre comme l'explique Max Weber à propos de l'éthique des protestants[268].

Un des autres aspects par lesquels se manifeste le fait que les animateurs entretiennent un autre type de rapport au travail réside dans la forme d'engagement particulière qu'il semble avoir par rapport à leur activité dans la mesure ou de nombreuses trace du bénévolat sont présentes dans leur pratique. La notion de bénévolat sous entend l'absence de rémunération et se présente ainsi comme une conception opposée à la précédente en ce domaine. Selon cette conception, les individus ne réalisent pas l'activité en vue de ce qu'elle va leur procurer, en l'occurrence une rétribution ou un salaire, mais pour elle-même et en l'absence de motivations pécuniaires. Jacques Ion à ce propos dans son ouvrage sur les militants[269] explique la mutation du militantisme classique par le fait qu'il le considère comme une forme spécifique d'engagement des individus dans la vie sociale qui se réalise aujourd'hui sous de nouvelles modalités. L'engagement dans le mouvement associatif est une de ces modalités et pour l'auteur de l'ouvrage, le militant est la " figure de proue de ce modèle " dont l'auteur retrace l'évolution. Il explique que l'exercice d'un certain nombre d'activité, dont celle des animateurs, relève d'une forme d'implication de l'individu qui va au-delà de la recherche de rétribution et qu'il replace pour sa part, dans l'ensemble d'un comportement citoyen.

Sans entrer plus ici dans le détail de considérations qui seront étoffées plus loin, il faut signaler la présence de cette engagement bénévole dans l'action qui est aussi une des dimensions dont il possible de trouver la trace dans la

[268] WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.* Paris : Plon 1964.
[269] ION Jacques, *La fin des militants ?* Paris : Editions Ouvrières 1997.

pratique des animateurs. À titre d'exemple et pour terminer sur cette question, il suffit d'évoquer le fait que beaucoup d'animateurs travaillent dans des associations, comme cela a été montré précédemment, et qu'ils y occupent une fonction d'encadrement et de direction. Ils travaillent au service d'un conseil d'administration composé de bénévoles. Ces derniers ne connaissent pas toutes les modalités de fonctionnement des associations et c'est une des missions des animateurs que de les initier à ces pratiques. Ils doivent alors faire partager l'esprit de ces organisations spécifiques que sont les associations et dont Roger Sue à bien exposer les finalités. Ils s'en font alors les promoteurs et militent pour la militance, ou pour le bénévolat qui est une forme d'engagement qui y ressemble, et qu'ils pratiquent par ailleurs dans leur vie privée. Mais il sera question plus loin de ce mode d'engagement spécifique des animateurs dans l'action ou il apparaît que leur implication au travail dépasse largement le cadre de la structure qui les emploie pour empiéter sur celui de leur propre conception et considération. En bref, certains marqueurs indiquent qu'ils sont motivés par d'autres éléments que ceux de la rémunération dans la réalisation de leur activité et cela indique encore le fait qu'ils exercent celle-ci dans un cadre conceptuel et pratique où le travail en tant que valeur centrale, ne représente pas le principe moteur de leur action.

V - La dialectique au cœur

Les animateurs se trouvent donc en permanence au cœur des contradictions que les différentes approches du travail font naître. Ces approches, comme cela a été expliqué, traduisent des conceptions et des représentations du travail qui s'opposent. Le travail libéré s'oppose au travail aliéné. Le travail en tant que valeur centrale à partir de laquelle s'organise la vie sociale s'oppose au travail en tant que valeur décentrée. Ces conceptions et représentations de l'activité "travail" traduisent des postures, des croyances, des valeurs différentes et antithétiques. Les tenants de ces positions, de ces points de vue s'affrontent incessamment de manière à faire prévaloir leurs perspectives, d'où découle un type spécifique d'organisation social autour et par le travail. Les

formes de son existence actuelle, encadrée par les lois et les règlements, les conventions collectives et les usages informelles, résultent de l'affrontement, parfois violent, de ces conceptions, incarnées dans des groupes et des individus[270]. Les modalités de la régulation sociale qui structure et encadre le travail empruntent souvent les voies du discours et du débat, mais ce n'est pas, ou n'a pas toujours été le cas. Il faut rappeler ici que l'histoire de cette régulation, toujours en cours, est émaillée d'épisodes violents, sanglants et meurtriers. Ces violences aujourd'hui euphémiques, rappellent celles des oppositions que suscitent ces conceptions différentes d'où naissent les équilibres fragiles, instables et toujours momentanés, des compromis réalisés à l'issu des affrontements.

Comme cela a été montré donc, les animateurs se trouvent au cœur de ces contradictions, au centre des oppositions que l'exercice ordinaire de leur activité les contraint à subir incessamment. C'est dans cette perspective qu'ils sont considérés comme se trouvant perpétuellement au cœur d'une dialectique face au travail, qui ne se réduit pas pour eux à l'une de ses dimensions mais qui les contient toutes et face auxquelles il doivent adapter leur comportement et leurs actes.

Cette conception résulte de la perspective de Hegel lorsqu'il explique dans son ouvrage "La phénoménologie de l'esprit" ce qu'est une dialectique[271]. Pour Hegel, la dialectique est le mouvement qui décrit le processus par lequel les choses existent de leur propre contradiction, de leurs propres oppositions. La certitude de soi qui prend conscience de sa propre négation construit la permanence d'une entité mouvante qui dépasse ses propres contradictions et s'élève au rang de conscience universelle.

La dialectique n'est pas la contradiction elle-même. Elle exprime l'idée de la contradiction mais surtout celle de dépassement de la contradiction. Hegel, en systémique de la pensée, considère cet état de fait comme un invariant, comme une sorte de donnée anthropologique qui caractérise les hommes et leur manière de penser. Sa construction intellectuelle d'une représentation de ce qui se passe

---

[270]REYNAUD Jean-Daniel, *op. cit., supra* note n°99.
[271]HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *op. cit., supra* note n°48.

dans la pensée en termes de mécanique est ici un modèle mobilisé pour exprimer à propos des animateurs et de leur relation au travail ce dont Hégel parle à propos du mouvement de la pensée dialectique par rapport à ses composants. Il faut dire à ce propos, et puisqu'il est question ici de Hegel, que l'animateur est considéré comme un être singulier de la classe universelle[272].

[272]HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *op. cit.*, *supra* note n° 16.

Cinquième partie

UN MODÈLE DYNAMIQUE

Chapitre I

UNE FIGURE EN TENSION

> " Il n'est pas facile de montrer que la position sociale d'un souverain, par exemple d'un roi, émane au même titre des interdépendances fonctionnelles d'une société que la position de l'ingénieur ou du médecin. "
>
> Norbert Elias, La société de cour

I - La dialectique comme domaine d'investissement

Comme cela vient d'être montré, les animateurs, lorsqu'ils exercent leur activité, se trouvent au cœur des contradictions organisatrices du rapport au travail. Ils occupent ainsi l'ensemble de l'espace qui va d'une conception à son antithèse. Cette situation problématique, cette position spécifique vis-à-vis de cet élément de la composition sociale qu'est le travail, les situe singulièrement par rapport à lui. Dans cette perspective, ils entretiennent un rapport dialectique au travail. Comme cela a été précisé, les choses sont dialectiques quand elles recèlent en elle même des éléments contradictoires qui les définissent. Le mouvement qui va d'une contradiction à l'autre est le mouvement appelé ici dialectique.

Mais le rapport dialectique que les animateurs entretiennent au travail n'est pas le seul de cette nature à être présent dans leur activité. En effet, il est postulé à partir des observations qui ont été réalisées que les animateurs entretiennent un rapport dialectique à l'ensemble des domaines que leur activité recouvre. L'animateur de l'entretien n° 3 exprime bien cette idée lorsqu'il évoque une situation où les résultats sont envisagés positivement ou négativement selon les positions antithétiques d'où il considère la situation dont il parle ;

« *Dans chaque projet, dans chaque chose, il y a des difficultés. Je ne pense pas qu'on ait des échecs complets, je ne pense pas qu'on ait des réussites complètes. On peut jamais avoir tout juste ou tout faux. On mesure bien les difficultés qu'on a rencontré qui font qu'une action parfois n'est pas parfaite. On aurait voulu peut être que ça ait été mieux. Bon, je crois qu'on ne travaille pas sur, j'ai juste ou j'ai faux. On met en place des choses qui se passe avec des gens dans le relationnel. Parfois ça se passe bien, parfois ça se passe un petit peu moins bien. Et parfois quand ça se passe mal c'est pas forcément négatif sur tous les plans. (...) Les derniers séjours itinérants en VTT cet été se sont très bien passés. Mais je trouve que ça s'est bien passé parce que les jeunes en général se sont éclaté, ont fait des choses intéressantes et que l'ambiance et cetera. Et il y a eu une prise de conscience ou un respect des règles, ou un respect mutuel des choses. Des déclics comme ça, c'est bien. Mais les séjours VTT de cet été se sont très mal passés, il y a une personne qui a été exclue du groupe, qui n'a pas réussi à raccrocher. Bon, voilà, alors là-dedans, c'est globalement positif, mais c'est jamais parfait. (...) Ça s'est bien passé parce que le groupe a eu une vie de groupe très intéressante, mais dans cette vie de groupe une personne a été un peu exclue, parce que la personne là était peut-être pas aussi apte que les autres ou, un moment n'a pas pu aller aussi loin dans la vie collective que les autres. Ça a été une mise en difficulté.* »

(Extrait de l'entretien n°3)

Le jugement de cet animateur sur la situation évoquée ne se réduit donc pas à l'expression d'une seule considération, mais de deux différentes qui font intervenir les notions d'individu et de groupe, et qui malgré la primauté accordé à l'intérêt supérieur commun du groupe (puisque l'individu en est exclu), ne réduit pas la complexité de la situation à celui-ci, mais convoque l'élément de son antithèse (celui de l'intérêt particulier de l'individu) pour établir, dans un mouvement de va et vient entre les deux conceptions une synthèse de la situation.

Par extrapolation au raisonnement précédemment tenu, à propos du travail qui recèle en lui-même des conceptions opposées qui façonnent l'espace

social de sa composition, il est envisagé ici que l'activité des animateurs se trouve en permanence au cœur des dialectiques des différents domaines que leur activité recouvre, et qui ont été inventoriés et discutés dans le sous-chapitre I (La mémoire des mémoires) du chapitre II (étude des mémoires de fin de formation) de la deuxième partie (des matériaux de construction) ainsi que dans la partie sur les lignes de genèse de l'activité.

Il a été vu à propos de l'éducation populaire par exemple, que son histoire s'est déroulée sur la toile de fond de conceptions antagonistes. Le combat des laïques contre les confessionnels montre bien que l'activité à une époque, si on accepte l'idée selon laquelle l'animation accompagne le mouvement de l'éducation populaire, s'est organisée au cœur des oppositions qui ont vu s'affronter des conceptions antinomiques. Le produit de ces luttes sociales d'opposition idéologiques et morales ont progressivement construit dans la pratique les formes de l'accord qui s'est progressivement établie sur ces questions et qui reste instable. Selon ces considérations, l'état de l'animation actuelle et celui de l'éducation populaire, résulte des formes de l'issu du combat que se sont livrés les forces antagonistes présentes en eux-mêmes.

Mais il est plus aisé de montrer l'existence de ce rapport dialectique à travers la mobilisation d'exemples issus des éléments du mouvement synchronique, qui a été présenté précédemment, plutôt que de celui du mouvement diachronique à laquelle l'éducation populaire a été raccrochée.

Pour illustrer cette dimension de l'activité des animateurs, il est préférable de prendre pour exemple le sport. Sans entrer dans le détail de l'histoire du sport et de la spécificité de ses composants, il faut évoquer la dimension compétitive qu'il contient et celle qui lui est opposée, d'une pratique plus hédonistique et plus ludique. Cette opposition présente dans l'univers du sport, trouve les voies de la régulation de ces conceptions qui s'opposent dans le résultat du rapport de force qui aujourd'hui stabilise ses formes. Les animateurs, à l'occasion de l'exercice de leur activité, sont confrontés à la présence de ces deux dimensions du sport qui représentent des conceptions différentes de celui-ci. Leur activité ordinaire se trouve à la confluence de ces conceptions antithétiques.

Il en va de même du développement local et de la politique de la ville où les animateurs se trouvent sur le front des questions antithétiques d'une conception assistantielle de l'activité réalisée dans le cadre de ces politiques ou d'une conception d'où est absent le critère d'étiquetage contenu dans la dimension de l'action d'assistance, d'une dimension émancipatrice. C'est-à-dire que, dans un premier cas, l'action s'applique sur des populations ciblées qu'il s'agit " d' aider " à s'insérer dans les voies d'une organisation sociale qui s'impose comme modèle dominant, où le travail est considéré comme une valeur centrale. Dans l'autre, il s'agit plutôt de réaliser une activité sans présupposer à priori de ce dans quoi il faut que les gens entrent pour être conforme à une pratique courante et ordinaire ou tout du moins considérée comme telle par des millions d'individus. Il s'agit plus de la dimension d'un ordre qui s'invente plutôt que celle d'un ordre qui s'impose. La conséquence de ces perspectives implique que, dans un cas, l'activité est réalisée auprès d'une population spécifique, délimitée, ciblée par les caractéristiques des attributs de ses conditions et de son état, (état social, indicateurs économiques, sociaux) et dans un autre que l'activité s'exerce indifféremment auprès de tout le monde. Car les populations défavorisées le sont dans un contexte général qui définit leur condition et en dehors duquel cette notion n'a pas de sens. L'insertion selon cette conception se fait du particulier au général et il s'agit bien alors de considérer et d'agir sur deux types de populations, celle des stigmatisés et celle de ceux qui ne le sont pas.

Par ailleurs, et pour terminer sur cette question qui concerne le développement local, il faut évoquer le fait que les animateurs se trouvent également au cœur de la contradiction qui oppose le programme au projet.

II - L'équilibre des forces en tension

Les animateurs se trouvent au cœur des dialectiques des différents domaines que leur activité recouvre. Cette position particulière qu'ils occupent,

face à ce à quoi ils sont confrontés, n'est pas sans conséquence sur ce qui se passe en eux et sur la manière qu'ils ont de d'y faire face. Il est postulé ici que cette position particulière crée en eux des tensions. Toujours " pris en sandwich " entre les éléments contradictoires de la situation, ils sont soumis à ces forces qui les traversent. L'animateur de l'entretien n°4 évoque explicitement cette position spécifique et qualifie la nature générale de ces tensions ;

> *« Il faut être dérangé quand on est animateur socioculturel... Parce que je pense qu'on est catalyseur. Inévitablement à un moment ou à un autre, on cristallise les dysfonctionnements. On cristallise des, oui, des dysfonctionnements ou des envies, des projets, des pouvoirs. On est un objet d'enjeu. À mon avis, c'est une des compétences nécessaires à travailler au niveau du métier, de savoir que ça existe. On est dans une situation de tension socio-politique. »*
>
> *(Extrait de l'entretien n° 4)*

La nature générale de la tension, qualifiée par cet animateur de socio-politique[273], ne réduit pas les lieux d'origines de cette tension, qui sont multiples et divers et présents en chaque situation. Dans cette perspective, il est envisagé que les animateurs sont pris en tension entre des éléments contradictoires des situations auxquelles ils sont confrontés à l'occasion de l'exercice de leur activité.

Les animateurs sont pris en tension entre les différents éléments contradictoires des situations qu'ils rencontrent à l'occasion de l'exercice de leur activité. Il faut préciser ici que l'observation globale de l'activité des animateurs révèlent la multiplicité des champs sur lesquels ils interviennent. Mais il apparaît également que l'activité de chacun, considérée isolément, ne recouvre pas, systématiquement, tous ces champs.

Il est, en effet, fréquent que l'activité des animateurs consultés par questionnaires soit spécialisée sur un des domaines du champ sans pour autant intervenir sur tous les autres. C'est le cas pour 51 % des répondants qui ont

[273] Il faut entendre ici à propos de la « socio-politique » qu'elle est l'éléments fondamental de la socio-culture, et qu'à ce titre, elle lui est assimilée dans la mesure où la socio-culture procède de la socio-politique qui elle-même procède de la socio-culture, et ainsi de suite.

déclaré exercer leur activité dans un unique domaine d'intervention. Le tableau suivant présente la répartition des réponses uniques et multiples à la question qui leur a été posée à propos du domaine sur lequel ils exercent leur activité.

Tableau 35 : domaine d'activités des animateurs

29. Domaines d'activité	Total des Réponses	Réponses uniques	Réponses multiples
Socio-culturel	124	39	85
Socio-éducatif	128	50	78
Développement local	68	3	65
Diffusion et création culturelle	31	10	21
Tourisme et Loisirs	21	2	19
Santé	22	5	17
Sport	19	2	17
Socio-économique	15	8	7
Socio-politique	4		4
Education	3	1	2
Prévention	3	1	2
Animation	2		2
Logement social	2		2
Technique, technologie	2	1	1
Agriculture	1		1
Aide sociale	1		1
Economique	1		1
Environnement	1		1
Environnement urbain	1		1
Famille	1		1
Humanitaire	1		1
Religieux	1		1
Science et technique	1		1
Vie associative	1		1
Formation	4	4	0
Personnes âgées	2	2	0
Social	2	2	0
Judiciaire/jeunesse	1	1	0
Médico-social	1	1	0
Périscolaire	1	1	0
TOTAL	465	133	332

Interrogés: 261 / Répondants: 256 / Réponses: 465.

La lecture du tableau indique que 133 animateurs ont déclaré exercer leur activité dans un seul domaine. Les 123 animateurs restants, ayant répondus à cette question, ont donc déclaré exercer leur activité dans plusieurs domaines à la fois. Certains animateurs ont déclaré exercer leur activité dans sept domaines différents.

L'animateur qui a répondu au questionnaire enregistré sous le n°5 de l'enquête déclare, par exemple, exercer son activité dans le domaine du développement local, dans celui de la prévention, dans celui de la santé, dans celui du socioculturel, dans celui du socio-éducatif, dans celui du sport et enfin dans celui du tourisme et des loisirs. Cet animateur est employé par une association. Les établissements dans lesquels il exerce son activité sont : un centre de loisirs sans hébergement, un centre social, un centre socioculturel et une maison de quartier. Le public auprès duquel il exerce son activité se compose d'enfants de plus de 4 ans et d'adolescents de plus de 15 ans, de jeunes, de jeunes issus de l'immigration, de jeunes en difficulté sociale, de jeunes en difficulté scolaire, de stagiaires, d'adultes en difficultés socio-économiques, d'immigrés et enfin d'adhérents et de public. Il s'auto-définit comme animateur agent de développement local, animateur culturel, animateur formateur, animateur médiateur, animateur promoteur d'outils de communication, et enfin comme un animateur socioculturel. Ses principaux sujets de réflexion portent sur l'animation, la reconnaissance, l'exclusion, le développement, le temps libre. Son action consiste à contacter, former, réaliser, informer. Ses moyens pour agir sont l'activité, l'animation, la volonté, le dialogue. Ce cas, bien que significatif, reste marginal car la majorité des animateurs, ayant déclaré exercer leur activité sur plusieurs domaines, citent plutôt entre trois et cinq de ces différents domaines.

L'animateur qui a répondu au questionnaire enregistré sous le n°234 de l'enquête, pour mettre en exemple l'autre extrême que celui qui vient d'être présenté, déclare exercer son activité dans le domaine de la formation. Cet animateur est employé par une association. L'établissement dans lequel il exerce son activité est une association de formation professionnelle. Le public auprès duquel il exerce son activité est composé d'adultes en difficultés socio-économiques, d'adultes illettrés, de jeunes, de jeunes en difficultés sociales et de jeunes en difficultés scolaires. Il s'auto-définit comme animateur formateur et

comme un animateur médiateur. Ses principaux sujets de réflexion portent sur la reconnaissance, l'exclusion, le développement et l 'épanouissement. Son action consiste à conceptualiser, dynamiser, effectuer une médiation, Informer. Ses moyens pour agir sont : l'action collective, l'animation, la structure (ou bâtiment), le dialogue et l'organisation.

Qu'ils interviennent ou non sur différents domaines de l'activité n'enlève rien au fait de la tension qui les traverse et qui provient des antagonismes du domaine dans lequel ils interviennent. Dans chacun des domaines en effet, ils sont confrontés aux forces contradictoires qui sont présentes et qui créent en eux des tensions

1 - La chaîne de coopération

Il existe donc différents éléments dans les situations et certains peuvent être antagonistes, contradictoires. La contradiction crée la tension qui se résout par l'action. C'est par l'action que l'animateur déploie, qu'il réussit à résoudre cette tension qui le traverse. Il est donc postulé que cette capacité de résoudre par son intermédiaire, c'est-à-dire via sa personne, les contradictions nées des antagonismes, constitue précisément les éléments de sa compétence qui, au-delà de sa dimension technique, consiste à transformer les oppositions en éléments de dialectique et en effectuant le va et vient incessant d'un point extrême à l'autre pour en réaliser la synthèse et l'unité.

Selon cette perspective, comme les artistes de l'univers de Becker dans les mondes de l'art[274], l'animateur est la figure dominante d'une chaîne de coopération entre différents mondes dont il assure la mise en cohésion, et en cohérence. Il orchestre les interactions selon un modèle synaptique de la relation. Il développe une coopération en faisceau. Les animateurs sont la figure dominante d'une chaîne de coopération entre différents éléments disparates dont ils assurent la mise en relation et en cohérence. L'action qu'ils engagent vise à organiser la relation, le lien, entre les différents constituants de la situation. Ils interagissent avec des éléments humains et non humains. Les animateurs

[274]BECKER Howard S., *op. cit., supra* note n°7.

constituent, animent et régulent des réseaux d'objets et d'entité. Ils activent en faisceau un potentiel de ressources latentes. Tous les constituants du réseau qu'ils animent passent par eux et les traversent, même si, indépendamment de cette relation, les constituants de ce réseau sont par ailleurs en relation.

2 - L'interdépendance fonctionnelle

Norbert Elias explique que les individus et les groupes sont interdépendants les uns des autres. Les actes des uns suscitent chez les autres des réactions, des comportements. Les individus s'imposent mutuellement des contraintes. Dans son ouvrage, la dynamique de l'occident[275], Il explique qu'au moyen âge il y avait une multitude de petits seigneurs qui s'affrontaient les uns les autres. Le moyen qu'ils avaient pour étendre leur domination et leur puissance était d'aller s'accaparer les terres et les biens du voisin. Petit à petit cette histoire de la concurrence et des guerres des seigneurs de différents petits fiefs a abouti progressivement à la constitution d'un monopole unique que la famille de guerrier la plus forte, la plus maligne, à réussir à obtenir et qui a ainsi fini par dominer tous les autres. Ce processus a conduit à une monopolisation de la violence par l'Etat. Le fait que les individus soient privés de la possibilité d'exercer la violence leur a imposé la nécessité de contrôler leurs pulsions guerrières. Les individus exercent sur eux-mêmes un contrôle de leur passion et de leurs pulsions. Elias montre le processus par lequel s'impose progressivement l'autocontrôle des émotions qui apparaît comme une condition structurelle de l'organisation sociale.

> " Jadis, dans la société de guerrier, le particulier était libre de recourir à la violence s'il était assez fort et puissant (...) Les manifestations de plaisir et de déplaisir étaient plus ouvertes, plus extraverties. Mais l'individu était leur prisonnier. Il dominait moins ses passions, il était dominé par elles. (...) Plus tard, l'individu apprend à exercer un contrôle plus régulier sur lui-même ; il est moins prisonnier de ses passions. (...) Dans un certain sens, le champ de bataille a été transposé dans le for intérieur de l'homme. C'est là qu'il doit se colleter avec une

[275] ELIAS Norbert, *op. cit., supra* note n°35.

> partie des tensions et passions qui s'extériorisaient naguère dans le corps à corps où les hommes s'affrontaient directement. ".[276]
>
> " À mesure que progresse l'interpénétration réciproque des groupes humains en extension et l'exclusion de la violence physique de leurs rapports, on assiste à la formation d'un mécanisme social grâce auquel les contraintes que les hommes exercent les uns sur les autres se transforment en autocontraintes. Ces autocontraintes se présentent en partie sous la forme d'une maîtrise de soi parfaitement consciente, en partie sous la forme d'habitudes soumises à une sorte d'automatisme. Elles tendent vers une modération plus uniforme, une réserve plus continue, une régulation plus précise de manifestations pulsionnelles et émotionnelles selon un schéma différencié tenant compte de la situation sociale "[277]

Il est donc considéré ici que, par analogie avec cette perspective, il existe une interdépendance fonctionnelle entre les différents éléments qui sont présents dans les situations auxquelles les animateurs sont confrontés. Comme cela a déjà été dit, les animateurs sont en relation avec une multiplicité d'acteurs, d'entités, d'individus et qu'ils sont interdépendants les uns des autres dans les situations d'animation. Les propos de l'animateur de l'entretien n°3 évoquent quelques-uns de ces acteurs et l'interdépendance qui les lie les uns aux autres.

> *« Il y a un certain nombre d'instances qui fonctionnent ici. Il y a le Conseil d'Administration, qui regroupe des bénévoles, enfin des membres élus, des adhérents élus au Conseil d'Administration donc, qui a pouvoir de décision sur la gestion de l'association. Il y a le Conseil de Maison aussi qui regroupe toutes les associations partenaires du centre social, qui regroupe en fait différents intervenants et différents types de professionnels qui vont de la petite enfance aux adultes, à l'action sociale, à la formation et cetera. Et ces instances, ce conseil de maison, se réunissent régulièrement. C'est un lieu de production quoi, de concertation et d'organisation. »*
>
> *(Extrait de l'entretien n°3)*

Par analogie avec cet exemple et ce dont parle Elias, il est considéré que c'est de l'interdépendance, de l'interconnexion, des interactions, que naissent les situations sociales. La sociogenèse de l'animation procède également de cette

[276] ELIAS Norbert, *ibid.*, p196-197.
[277] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 198.

perspective. Mais comme le précise Elias, les conséquences de ces interdépendances ne sont pas toujours calculées. Comme pour les impôts dont il parle, il est présupposé ici que le résultat auquel ce processus abouti n'est pas conscient à priori chez les individus.

> " Aucun homme en tant qu'individu n'a créé les impôts ou le monopôle fiscal : personne n'a œuvré à travers les siècles en vue de mettre sur pied de telles institutions. Les impôts sont, comme les autres institutions, un produit de l'interdépendance sociale. Ils procèdent de la lutte des groupes et intérêts sociaux, qu'on pourrait comparer à une sorte de parallélogramme des forces ".

Cette idée exprime bien ce qui est conçu ici à propos de l'animation qui résulte dans ses formes contemporaines de l'interdépendance de ses composantes. L'histoire de l'éducation populaire par exemple traduit bien cette perspective dans la mesure où elle a débouché sur des formes organisationnelles, des institutions sociales, dont les acteurs, qui s'opposaient alors ne présupposaient des formes que prendraient dans le temps l'issu de leur combat.

Aujourd'hui dans certains secteurs de l'animation, l'existence et les formes de cette interdépendance fonctionnelle sont institutionnalisées dans des procédures. Ces procédures, formalisées dans la politique de la ville par exemple, font agir ensemble des acteurs différents. Elles rassemblent autour de la table de discussion une pluralité d'acteurs qui par leur action combinée produisent l'état d'une situation nouvelle. Il y a bien une interdépendance fonctionnelle de ces différents éléments entre eux, dont l'action résulte. Chaque élément recèle sa propre logique interne porteuse de conceptions différentes des choses. Les animateurs se trouvent au cœur de ces problématiques qui peuvent être antinomiques. Il est postulé par ailleurs qu'à l'intérieur de chaque élément, les animateurs se trouvent au cœur des contradictions.

3 - La tension interne

Dans leurs activités quotidiennes, les animateurs sont confrontés à une multiplicité d'acteurs, d'instances et d'objets qui ne sont pas toujours

compatibles. L'incompatibilité de certains éléments de la situation crée dans celles-ci des zones de turbulence, un peu comme lorsque l'on rapproche les faces de mêmes polarités de deux aimants qui se repoussent. Les animateurs sont alors pris en tension entre ces éléments contradictoires des situations auxquelles ils sont confrontés et il est supposé que c'est la capacité qu'ils ont à résoudre ces tensions qui constitue la compétence dont ils sont doués.

C'est par l'action qu'ils déploient qu'ils résolvent ces tensions qui les traversent. C'est par l'activation en réseau de certaines ressources disponibles qu'ils engagent l'action qui vise à résoudre la tension créée en eux par les éléments de la situation. La tension qui les traverse habite leur corps et c'est par l'action qu'ils déploient, qu'ils résolvent cette tension qui autrement les consumerait de l'intérieur.[278]

Les éléments contradictoires des situations auxquelles ils sont confrontés créent donc en eux des tensions. Sans prétendre ici épuiser le répertoire de ces tensions il faut en évoquer quelques-unes afin de caractériser certaines d'entre elles et afin que le lecteur perçoive mieux de quoi il est question à leur sujet. Il s'agit également ici de montrer en quoi l'activité et son exercice contiennent en eux-mêmes d'autres éléments contradictoires que ceux qui ont été présentés à propos des éléments des lignes de genèse dans leur mouvement diachronique et synchronique ainsi qu'à propos du travail.

[278]La non-résolution des tensions engendrées par les situations peut conduire à des démissions ou mener à des situations graves de conséquences sur la santé physique et mentale des animateurs. (Peut-être cette idée pourrait-elle être raccrochée à celle du burn out ou phénomène d'usure pathologique des travailleurs sociaux)

III - Quelques lieux de tension...

1 - Entre éthique et politiques

Les animateurs sont pris en tension entre les finalités de l'activité qu'ils poursuivent, et dont les éléments des lignes de genèse stabilisées dans le temps fournissent les bases éthiques, et les actions qu'ils déploient dans leur quotidien.

En référence à l'ouvrage de Luc Boltanski *l'amour et la justice comme compétence*[279], les animateurs qui s'engagent dans l'action pour réaliser l'état d'agapè se retrouvent à œuvrer dans l'état de justice c'est-à-dire qu'ils passent leur temps à organiser les conditions du dialogue. L'état d'agapè c'est l'état de la paix. En référence à ce qui a été dit à propos du lien qui unit l'animation à la paix et à la fraternité, il est considéré que les animateurs s'engagent dans le métier en souhaitant œuvrer au sein de la collectivité dans cet état de paix c'est-à-dire dans l'état où l'accord des actes mutuels s'ajuste pour fonder et maintenir la paix, l'accord, le consensus voire le compromis. Or, il est présumé qu'ils organisent les conditions du dialogue en interconnectant, ou en étant interconnecté, avec différents éléments qui créent en eux des tensions. Ils organisent les événements de manière à ce que l'accord puisse être établi et de façon à que ce que l'action qu'ils engagent satisfasse l'ensemble des entités qui peuvent être incompatibles, antagonistes. L'animateur pris en tension se retrouve alors dans un univers où le conflit en justice règle dans une épreuve de réalité, le différend qui oppose les détracteurs. Ils sont alors, comme le dit Jean-Claude Gillet[280], des médiacteurs. Il y a ainsi basculement d'un état vers un autre comme le dit Boltanski, mais il est postulé que ce basculement s'opère contre la volonté des individus ce qui provoque une tension interne que l'animateur doit résoudre pour pouvoir exercer son métier.

---

[279]BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *op. cit., supra* note n° 69. BOLTANSKI Luc, *op. cit., supra* note n°110.
[280]GILLET Jean-Claude, *op. cit., supra* note n°120.

L'extrait d'entretien qui suit, montre cette tension interne que produit en l'animateur la présence d'éléments éthiques et politiques à la confluence desquels il se trouve et qui crée en lui une tension interne.

> « *Avoir un projet, c'est te référer à un certain nombre de choses décidées par un certain nombre de personne. Et là, par rapport à la décision, je n'ai pas l'impression de décider seul. Moi j'ai un bureau qui se réunit tous les quinze jours. Il y a dix personnes qui viennent régulièrement. Il n'y a jamais d'absents. C'est le bureau qui gère ici. On va dire que le C.A. il est inexistant. Il se réunit une fois tous les trimestres. Donc c'est le bureau avec un président, trésorier, et cetera. Je trouve que ça fonctionne bien. Moi je considère que c'est assez exceptionnel dans une association. Mais en même temps, et là je ne sais pas pourquoi je me reproche des choses, mais j'ai l'impression de décider seul. Mais décider seul en même temps, c'est de dire que chaque fois que j'amène une idée elle est prise en compte. Il n'y a jamais d'opposition et ça, ça me dérange. Je suis un maso quoi. Alors moi, j'en discute des fois avec des gens. Des gens me diront ; oui mais pourquoi tu te reproches des choses si tu as des idées, tu les exposes, on dit amen à tout ce que tu dis, c'est une preuve de crédibilité auprès des gens. On va me présenter comme ça. Moi je dis, pas forcément. Je me dis des fois, tu peux avoir une telle personnalité, un tel charisme, que tu peux peut-être inhiber, des fois, des volontés et des prises de parole. Je pense qu'il y a de ça. Moi je dirais effectivement il y a une part de crédibilité. C'est peut-être parce que je suis quelqu'un qui paraît crédible aux yeux des décideurs. Bon ça aussi c'est un peu ce qu'on me renvoi, mais moi, il y aura toujours dans mon esprit ce sentiment de culpabilité quoi. Ca revient souvent chez moi, je me sens toujours coupable de tout. Non mais, il y a toujours ce sentiment de, j'emploie des mots forts des fois, mais de manipuler les esprits, des fois, tellement mon discours est fort, des fois, voilà. Et bon après je laisse chacun avec sa responsabilité. Je suis pas responsable de celui qui ne s'opposera pas, qui ne s'opposera pas à moi. C'est sa responsabilité, c'est pas la mienne.*[281] *Le*

[281]Nous voyons ici comment l'animateur est porteur de son propre projet politique, de sa propre idéologie. Il fait valoir son point de vue et influence le groupe des administrateurs de l'association. Puis il sera obligé d'appliquer la politique définie par ce même conseil d'administration. L'animateur se trouve ainsi coincé entre le rôle politique qu'il doit assumer, en tant que force de proposition sur laquelle les employeurs et les financeurs auxquels il a affaire vont s'appuyer, et son rôle d'agent technique chargé de mettre en œuvre la politique décidée par

pouvoir, ça se laisse. Ca se prend mais ça se laisse. Mais bon, j'en ai conscience. J'ai conscience de tout ça. Et je crois qu'on est, les animateurs, on est des grands manipulateurs d'esprit quoi[282]*, si on sait en user quoi.*

(extrait de l'entretien n°1)

Les animateurs, comme cela apparaît ici, se trouvent pris en tension entre la dimension politique de leur action, en tenant compte de l'environnement dans lequel elle se réalise, et la dimension éthique de leur engagement à son service. Il existe ainsi un conflit interne qui se déroule dans les individus eux-mêmes, qui résulte du décalages qui existent entre les raisons qui les poussent à s'engager dans l'action et les raisons qui président à son établissement et à son existence même. Il y a là une source de désaccord qu'il faut donc tarir par l'établissement d'un accord fondé sur des justifications propres à rétablir un équilibre susceptible de "réconcilier" l'individu, l'acteur avec ses propres pensées, croyances et grandeurs, au sens de son action et des actes qu'il produit.

2 - Entre social et culturel

L'action de l'animateur couvre un large champ qui s'étend de l'action sociale à l'action culturelle. Ainsi il peut être amené à conduire ou à participer à une action sociale de réinsertion de personnes bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion par exemple, ou bien il peut être amené à organiser une soirée d'information débat sur le Sida pour des adolescents. Le terme "action sociale" s'étend ici dans un sens connoté et limité. Il est associé à la notion d'assistance et positionne l'animateur dans une relation d'aide et de soutien envers le public avec lequel il travaille. Il mène deux types d'actions sociales qui sont curatives ou préventives. Dans l'action sociale curative, on connaît les conséquences, on agit en aval. Dans l'action sociale préventive, on connaît les risques, on agit en amont.

---

les mêmes. L'animateur se trouve ainsi à la croisée des chemins de ses propres aspirations et de ceux de ses employeurs. Il doit par une "stratégie" de communication persuader ses détracteurs pour pouvoir ensuite réaliser la politique qu'ils auront décidée.

[282]L'animateur doit convaincre de ses idées pour pouvoir les appliquer. Il est à la fois une force de proposition en même temps qu'une force de réalisation. C'est-à-dire que la dimension politique de son engagement a des répercussions très directes sur son travail qui dépend de sa faculté à convaincre.

Par ailleurs il peut être amené à organiser un concert. Il peut être conduit à gérer un ciné-club, ou une galerie de peinture. Il peut administrer une compagnie de théâtre ou de danse, il peut animer un atelier sculpture. Ce type d'action ne relève pas de l'assistance. C'est un type d'action qui situe l'animateur dans le champ de l'art dans lequel il devient un acteur. Il s'inscrit ainsi dans le cadre d'un débat, dans le cadre d'un discours auquel il participe lui-même en tant que producteur actif ou passif. La largeur d'amplitude des types d'actions possibles, qui vont des deux pôles en utilisant toute la palette des situations combinées qui passent de l'un à l'autre, présente pour les animateurs un objet de tension.

Entre ces deux pôles, son corps, et son cœur balance. La nature de ces activités est radicalement différente et leur présence souvent confondue dans l'activité, ce qui génère chez les animateurs un autre type de tension à atténuer.

3 - Entre public et privé

Impliqué dans l'univers privé et l'univers public, l'animateur est pris en tension entre le poids de leurs contraintes respectives, différentes dans leur fondement et dans leurs formes. Ils sont soumis à l'intérêt particulier de l'organisme pour lequel ils œuvrent et à celui du sens de l'intérêt collectif correspondant théoriquement à l'éthique de leur engagement. Cette double contrainte se retrouve dans l'organisation statutaire de l'exercice de leur activité où les animateurs se trouvent à l'intersection de l'engagement bénévole des élus qui les emploient et de l'action qu'ils engagent à leur service et en contrepartie de laquelle il perçoivent un salaire. Il y a ici une tension à résoudre car l'animateur pour réaliser pleinement sa mission doit épouser les causes qui la génèrent. Il doit donc en même temps épouser la cause de ses employeurs qui sont des bénévoles et d'une certaine manière épouser la cause du bénévolat, et en même temps épouser la cause de sa propre condition de salarié et par là, celle du salariat. En tant qu'acteur au service d'un organisme, il est censé soutenir et développer l'activité du service qui l'emploie. Bien qu'au service de l'action publique, les organismes qui emploient des animateurs n'en sont pas moins des organismes dont la finalité des activités vise à la réalisation d'une politique et par

la même à l'expression d'un mode de pouvoir[283]. Se mettre à la disposition de ces organes politiques, louer ses services à ces instances, c'est se mettre à la disposition de ces politiques, à leur service. Cela suppose la résolution de cette tension susceptible dans certains cas d'être parfaitement contradictoire. (Lorsque l'animateur, au nom de la cause, effectue des heures supplémentaires non rémunérées par exemple). Il semble que cette idée soit contenue dans ce qu'exprime Jean-Claude Gillet exprime lorsqu'il écrit que :

> "Les animateurs, contraints d'une part par les exigences des institutions privées ou publiques dont ils dépendent, lesquelles représentent la loi (symbolique ou concrète) d'où proviennent leurs missions et, individuellement ou collectivement parfois, souhaitent accroître l'étendue de leurs droits (d'habitant, de consommateur de biens matériels ou culturels, de chômeur, de mal-logés, de jeune, etc.) sont au cœur de cette dialectique."[284]

4 - Entre égalité et discrimination

Comme cela a été exposé, le développement de l'animation est marqué par l'évolution des politiques de la ville et de la lutte contre l'exclusion. Ces évolutions ont été soutenues par la mise en œuvre de politiques de discrimination positive visant par l'établissement d'un certain nombre de moyens, à pallier les carences socioculturelles des milieux les plus défavorisés. Les métiers de l'animation ont certainement été les vecteurs principaux de la réalisation de ces politiques et leurs pratiques ont été affectées par leur évolution. Ces politiques sont discriminantes. L'activité des animateurs qui relève par ailleurs du principe d'égalité les positionne entre les principes de la discrimination et ceux de l'égalité.

---

[283]RUSS J. *Les théories du pouvoir*. Paris : Le livre de poche, 1994.
[284]GILLET Jean-Claude, *op. cit., supra* note n°120, p 240.

5 - Entre topique et action

Dans son ouvrage La souffrance à distance,[285] Boltanski étudie les conditions du spectacle de la souffrance à distance. Il définit trois topiques majeures à partir desquelles est rendu possible l'acte de regarder des malheureux. Chaque topique engage un mode d'action qui lui est spécifique.

Un rapprochement de ce dont cet auteur traite avec la situation des animateurs est possible ici. Ils sont envisagés comme étant pris en tension entre les topiques qui président à leur engagement dans l'action et les actions elles-mêmes, non appropriées, ou non adéquates, à ces topiques. Les trois topiques du spectacle de la souffrance, selon Boltanski, sont la topique de la dénonciation qui engage l'accusation, la topique du sentiment qui engage la compassion et la topique de l'esthétique qui engage la sublimation. Chaque mode d'action diffère des autres et découle de la topique qui le génère. En ce sens, topique et action forment des binômes complémentaires et inséparables. Dans l'ouvrage, les modes d'action déployées par les acteurs dans les situations dans lesquelles ils sont impliqués, dépendent dans le spectacle de la souffrance à distance, des topiques qui les déterminent.

Selon cette perspective, les animateurs sont des acteurs pris en tension entre les modes d'action qu'ils développent et les topiques qui les ont générés. Car les politiques de discrimination positive, par exemple, sont des politiques qui visent à apporter une aide, un soutien à des populations qui sont en souffrance de ce que l'action des animateurs est censée leur apporter. Il semble qu'au-delà du rapprochement que l'on peut faire de cette théorie à l'univers des animateurs à partir du point de vue sur les topiques qui engagent des modes d'action, on peut également la positionner comme modèle comparatif de l'action des animateurs parce que, pour une part, les animateurs travaillent aussi avec des populations en souffrance, thème support et sujet principal qu'analyse l'auteur qui décrit la relation de la topique à l'action.

[285]BOLTANSKI Luc, *op. cit., supra* note n°119.

IV - Pour résoudre les tensions

Les animateurs engagent des actions pour résoudre en eux la tension instaurée par la situation qui se présente. Ils activent ou mobilisent des éléments et établissent entre eux une relation qui produit une situation. Ils "cristallisent" l'action combinée des acteurs. La finalité de l'action qu'ils engagent guide leur démarche et induit une méthodologie de mise en œuvre. En ce sens l'action des animateurs est pour partie instrumentale. Elle est réalisée en vue de réaliser ce qui en est attendu et non pour elles mêmes. Ceci introduit l'idée d'une conceptualisation préalable à l'action. C'est-à-dire que l'action découle d'une réflexion et en est la résultante. En ce sens, l'aspect conceptuel de l'action ne se dissocie pas de l'action elle-même. Celle-ci n'a de sens et ne peut organiser sa cohérence interne qu'à partir de sa finalité. En ce sens l'action de l'animateur est praxéologique comme l'explique Jean-Claude Gillet.

> " La praxéologie est une science empirique de l'action, visant à la fois l'acte délibératif et décisionnel, les domaines de la lutte et de la coopération. (...) Théorie et pratique sont constituées de buts différents : la théorie cherche la connaissance des lois du réel, et la pratique à le transformer. Tout semble les opposer, mais vouloir les articuler dans une recherche de type praxéologique, c'est considérer que cette opposition est non seulement antagonique mais complémentaire. "[286]

1 - Adhérer aux fins de l'action

Le moyen principal qui permet aux animateurs de résoudre la tension que créent en eux les éléments contradictoires des situations auxquelles ils sont confrontés, est celui de leur adhésion aux fins de l'action poursuivie par la communauté des entités avec laquelle ils exercent leur activité. Ce moyen principal est la condition d'engagement des autres moyens nécessaires à l'atténuation de ces tensions. L'exercice de l'activité est donc possible à partir du moment où ils partagent avec les autres les fins qu'ils poursuivent ensemble.

---

[286] GILLET Jean-Claude, *op. cit., supra* note n°120, p 69.

Dans l'extrait d'entretien qui suit, l'animatrice explique comment la réussite d'un projet d'animation, et les tensions plus ou moins fortes qu'il génère, sont liées à son degré d'adhésion à ses fins , condition de son entrée et de son implication dans l'action.

> *« Là où j'ai dû pécher, c'est sur un cycle AEPS[287] l'année dernière où je n'ai pas été assez vigilante par rapport à l'encadrant. C'était un atelier hand et boxe. J'avais fait appel à l'école des sports. Une partie de l'année c'était hand, une partie c'était boxe. (...) L'intervenant, une fois c'était l'un, une fois c'était l'autre. Donc on a jamais pu faire, en fait, de bilan et de suivi des gamins puisque une fois c'était l'un, une fois c'était l'autre. C'est vrai que j'avais plus suivi moi, deux autres cycles à côté, directement. Bon c'est peut-être aussi parce que moi le hand, euh, bof... Ca aussi, je veux dire, on n'est pas neutre dans nos dans nos choix quand même. Quand on suit des actions, c'est vrai qu'on va peut-être suivre plus facilement quelque chose sur lequel on est beaucoup plus accroché que sur quelque chose qui ne va pas nous accrocher. (...) Je veux dire, les projets qu'on présente souvent, on fait des projets enfin quelque chose qu'on aime bien. Moi je me vois mal faire un projet foot par exemple. Bon d'accord, parce que foot, je m'en fou et que voilà, d'accord. Par contre le cycle hand, ça a été demandé par l'école, on l'avait travaillé ensemble. Bien sûr, moi je ne peux pas dire que je n'aime pas le hand, d'accord ! Et c'est vrai que je voyais au début pas trop l'intérêt d'un cycle AEPS hand, boxe, machin, et cetera. Par contre, la psychomotricité, moi, c'est mon centre d'accroche. Donc, c'est vrai que j'ai peut-être plus suivi ça que l'autre cycle. Je veux dire, c'est involontaire et volontaire peut être, voilà.*
>
> *(Extrait de l'entretien n° 2).*

En tant qu'ils sont au cœur des contradictions, les animateurs se trouvent impliqués dans les situations. Ils doivent dans ces situations se prononcer, prendre des décisions, engager des actes. Ils mobilisent, ou s'appuient, pour cela sur des ressources dont il a déjà été question. Celles, parmi toutes les ressources disponibles, qui les aident à déterminer l'adéquation aux fins poursuivies par le

[287] Les Activités Educatives Péri Scolaires sont des activités réalisées en lien avec le milieu scolaire.

groupe relèvent de leur éthique personnelle qui devient alors par ce processus, professionnelle. C'est dire ici qu'il y a convergence entre les éléments de l'éthique personnelle qui sont confondus avec ceux de l'éthique professionnelle des animateurs. Prise en tension entre des éléments contradictoires entre lesquels ils oscillent en permanence, leur activité est conçue comme assurant l'équilibre des tensions par la mobilisation des éléments de leur éthique personnelle, qui relève de l'ordre de leur vie privée ainsi que de celle de leur activité professionnelle qui sont ainsi confondues.

2 - Réguler l'équilibre des forces en tension

Cette perspective emprunte une partie de son raisonnement à la théorie sociologique de l'interdépendance élaborée par Norbert Elias dans *" La société de cour "* où il écrit à son sujet que

> " elle se fonde sur l'observation que chaque individu est tributaire depuis son enfance d'une multitude d'individus interdépendants. C'est à l'intérieur du réseau d'interdépendance où l'homme s'insère à sa naissance, que se développe et s'affirme – à des degrés et selon des modèles variables – son autonomie relative d'individu indépendant. "[288]
>
> " Comme au jeu des échecs, toute action accomplie dans une relative indépendance représente un coup sur l'échiquier social, qui déclenche infailliblement un contrecoup d'un autre individu (sur l'échiquier social, il s'agit en réalité de beaucoup de contrecoups exécutés par beaucoup d'individus) limitant la liberté d'action du premier. (...) En général, l'action relativement indépendante de l'un compromet l'indépendance relative de l'autre ; elle modifie l'équilibre des tensions toujours mouvant, toujours instable. "[289]

Il explique, à propos de Louis XIV et de sa société de cour le processus par lequel les interdépendances fonctionnelles des différentes factions en présence débouchent sur le pouvoir du monarque absolu. Il l'oppose par ailleurs au pouvoir charismatique auquel les animateurs, par certains de leurs aspects, peuvent être raccrochés. Mais ce n'est pas là le point principal qui veut être

[288] ELIAS Norbert, *op. cit., supra* note n°62, p 151.
[289] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 153.

exprimé ici à travers la perspective d'Elias et si ce type de pouvoir auquel peuvent être associés les animateurs relève probablement plus de cette nature, il convient plutôt de mobiliser le concept d'équilibre des forces en tensions dont parle Elias et dont il dit que le roi fait usage pour maintenir sa domination sur les autres groupes.

> " Ainsi, le roi "divisait et régnait ". Mais il ne faisait pas que diviser. On constate qu'il savait évaluer le rapport des forces à la cour, équilibrer les tensions, répartir judicieusement pressions et contre-pressions. "[290]
>
> " Il s'agissait pour lui de surveiller soigneusement et d'entretenir les tensions qui opposaient les différents ordres et couches sociales. "[291]
>
> " Le maintien des tensions était pour lui une question vitale ; la perspective d'une entente parfaite entre ses sujets constituait une menace pour son existence même. Il est pourtant très intéressant de constater que le roi avait parfaitement conscience de cette situation et entretenait soigneusement – s'il n'allait pas jusqu'à les susciter – les dissensions et conflits au sein de la cour. "[292]

Comme le roi dont parle Elias, les animateurs se trouvent pris en tension entre des éléments contradictoires, entre des forces interdépendantes. Mais à la différence du roi qui entretenait les tensions pour maintenir sa domination les animateurs cherchent au contraire à les atténuer. L'emprunt fait ici à la théorie d'Elias et à son explication par la position du roi au sein de la société de cour se limite donc à la notion de tension dont Louis XVI assure l'équilibre par la mise en œuvre d'actions qui poursuivent les fins qu'il s'assigne.

> " Ce qui lie les hommes dans une formation déterminée, ce qui donne à cette formation sa stabilité pendant plusieurs générations -en faisant abstraction de quelques modifications évolutives – sont des modes spécifiques de dépendances entre les individus ou – pour employer un terme technique – les " interdépendances spécifiques ". L'analyse des interdépendances que nous venons d'entreprendre montre qu'elles ne sont pas toujours harmonieuses et pacifiques. On peut

[290] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 119
[291] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 129.
[292] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 132

dépendre autant de rivaux et d'adversaires que d'amis et d'alliés. "[293]

Les interdépendances dont parlent Elias ne sont effectivement pas pacifiques et elles se déroulent sur fond de guerre, de complots et d'assassinats. Les interdépendances dont il est question ici à propos des animateurs sont, quant à elles, pacifiques et, il postulé que, l'animateur qui se trouve pris en tension entre des forces contradictoires cherche à atténuer la force de ces tensions en activant en faisceau un potentiel de ressources latentes. L'extrait d'entretien qui suit présente un exemple de ces forces en présence dans l'activité des animateurs et un exemple d'action mis en œuvre pour résoudre les tensions que créent les intérêts contradictoires des participants ;

« En termes relationnels, parce que ça aussi c'est important dans la profession, enfin dans le boulot quoi, en termes relationnels, je pense qu'il est important de ne pas avoir de conflit avec les uns ou les autres quoi, c'est fondamental. Tu arrives à tenir plus ou moins, une personnalité assez conciliante dans tous les registres, soit par rapport à la municipalité soit par rapport aux élus de l'association, soit par rapport aux bénévoles, donc les différents publics qui interviennent ici. (...) Par rapport à un spectacle, la mairie prend une décision liée a un problème de mise à disposition de salle pour un concert. Donc ici on était tous convaincus du bien fondé de faire un spectacle d'actualité qui touche un public qu'on ne touche pas habituellement, bon enfin bref, toute une argumentation, tout le monde était d'accord ici. Il n'y avait même pas à convaincre les gens. Pour la mairie non, la salle n'est pas libre. Puis pour x raisons, il n'y avait même pas une argumentation claire quoi, refus de mettre la salle à disposition, sans même qu'on s'en explique. C'est un couperet qui arrive. Non, le maire a dit non. L'adjoint à la culture nous dit que le maire a dit non, sans même nous concerter quoi. Alors il y a des réactions ici. Les élus de l'association, le président me disent que ça n'est pas normal que la ville nous empêche de travailler etc. (...) Donc là, il y a des gens de l'association qui sont en réaction vis-à-vis de la mairie ; c'est pas normal, il faut réagir, on ne peut pas se laisser faire. Bon, réactions assez politisées. Moi alors, j'interviens en

[293] ELIAS Norbert, *ibid.*, p 150

expliquant. Mais c'est souvent le discours que j'ai repris à plusieurs reprises. Et moi mon argumentation, c'est de dire que si on a un maire qui ne comprend pas un certain nombre de chose qui peut prendre très rapidement des mesures sans même les réfléchir, et cetera, je crois qu'on ne peut pas, nous, réagir n'importe comment, au risque d'arriver à une situation comme ça. Je développe une argumentation en expliquant qu'aujourd'hui notre objectif ce n'est pas forcément de s'opposer à la mairie mais que c'est d'essayer de maintenir ce qu'il y a d'acquis dans la structure. C'est-à-dire bon, j'ai donné mon argumentation pour calmer un peu les esprits. Mais bon en même temps quand je dis c'est mon argumentation, c'est aussi l'argumentation du président ou d'autres personnes. Dans un C.A. ou un bureau, tu as toujours quelques éléments, de gens passionnés qui ont envie de monter au créneau quoi. En même temps, ces gens-là on n'a pas envie qu'ils quittent la maison. On a envie qu'ils restent ici parce qu'ils font partie justement de la force de proposition de la maison. Ce sont des gens intéressants. On n'a pas envie de s'en séparer. Donc on essaye quand même de tenir un discours qui les séduise et en même temps qui montre qu'on n'est pas aux pieds de la mairie quoi. C'est aussi là les stratégies un peu politiques au sens large du terme quoi. Donc pour un petit peu satisfaire les réactions de mécontentement, le président a proposé de faire une lettre au maire en expliquant que c'était un petit peu dommage d'avoir refusé la salle, en argumentant le bien fondé d'un tel concert, mais sans être farouchement opposé au maire ou sans lui demander forcément de revenir sur sa position. Tu vois quelque chose de très mielleux, qui peut faire prendre conscience des choses au maire mais sans le vexer. Parce que tout est là aussi aujourd'hui avec lui. Bon voilà ça c'est un truc un petit peu concret. Mais il y en a eu souvent, et souvent par rapport à la municipalité quoi. »

(Extrait de l'entretien n°1).

Les animateurs, comme c'est le cas dans cet exemple, pour résoudre les tensions que provoquent en eux les forces qui s'affrontent, doivent être d'accord avec les fins poursuivies par l'ensemble des individus qui interagissent les uns avec les autres et ménager la susceptibilité de chacun. Ils atténuent la force des tensions en allant puiser dans les ressources dont ils disposent. Ils activent alors un certain nombre d'éléments, engagent un certain nombre de démarches et

réalisent un certain nombre d'actions. Ils engagent ces actions au vue de ce en quoi ils croient et au vue de ce qu'ils pensent être le meilleur pour que les tensions qui traversent le groupe et eux-mêmes s'estompent. Ils n'engagent donc leurs actions dans ces tensions qu'en fonction de ce qui leur paraît bénéfique aux fins qu'ils poursuivent avec les autres. Ils engagent ces actions sur la base de leur jugement de leurs convictions et de leur positionnement éthique. Les éléments qui leur permettent de déterminer les actions à engager au vue des fins qu'ils poursuivent relèvent de leur éthique personnelle. Ces valeurs éthiques les engagent personnellement, au-delà de ce qu'ils sont en tant que professionnels et cet engagement est la condition qui fait qu'ils peuvent supporter les tensions et les résoudre. Les animateurs sont donc impliqués, engagés éthiquement dans les actions qu'ils mettent en œuvre.

3 - La clef d'atténuation des tensions

De ceci il découle qu'un animateur qui ne partagerait pas les fins de l'action poursuivie serait soumis à des forces contradictoires mais ne pourrait pas en atténuer les tensions par défaut d'accord avec ce qu'il faut faire. Il ne serait pas d'accord pour faire l'action et donc ne pourrait assurer la réduction des tensions qui traversent le groupe et qui passent par lui qui en est la clef d'atténuation. N'étant pas d'accord avec les fins de l'action à engager, il ne pourrait pas tenter d'influer par ses agissements, sur tels ou tels éléments des forces en présence. Il ne ferait alors qu'appliquer un programme, contre sa volonté, contre son gré et une dimension fondamentale de l'animation serait alors absente de lui-même et de son geste. Cette dimension est celle de l'implication et du volontariat, celle de la non-directivité et celle de la libre adhésion des individus aux fins de l'action. Un animateur qui exercerait son activité dans un cadre où les gens seraient contraints de participer à l'action sans y adhérer librement et de leur plein gré, ne pourrait pas atténuer les tensions du fait de l'absence, dans ces conditions d'organisation de l'action, d'un des éléments de son éthique professionnelle, celui de la libre adhésion des individus à l'élaboration et à la mise en place de l'action, et dont le principe se trouve contenu dans une des lignes de genèse de l'animation dont il a déjà été question, celui en l'occurrence de l'histoire des associations.

Il en va de même de toutes les autres dimensions de l'activité dont les éléments agrégés se trouvent disséminés en elle et qui constituent ensemble les éléments d'une éthique des animateurs. Cette éthique constitue le fonds de ressources fondamentales dans lequel ils puisent pour déterminer le sens de ce qu'il faut faire afin d'atténuer les tensions en vue d'atteindre l'objectif commun. L'absence totale d'un de ces éléments éthique de l'activité empêche donc qu'elle puisse alors être considéré comme celle des animateurs qui ont été observés dans ce travail.

Si donc les éléments de l'éthique des animateurs sont absents des situations qu'ils affrontent, ils éprouvent de grandes difficultés à atténuer les tensions qui les traversent. Deux cas peuvent alors se présenter :

1 - Les animateurs, qui ne peuvent faire appel aux ressources principales de leur action, refusent de s'engager dans les situations et s'en extraient. Ce geste peut-être très coûteux dans la mesure où il peut conduire les animateurs à la perte de leur emploi. Le propos tenu par l'animateur dans l'extrait d'entretien qui suit est un exemple de la rupture radicale qui peut opérer lorsque les conditions de ce en quoi croient les animateurs et au service de quoi ils dévouent leur action est absent de ce qu'ils font.

> *« Là il y a eu rupture parce que, et c'est très clair, l'animateur socioculturel qui était le directeur animateur du centre de loisirs avait été embauché par un collectif comité de gestion du centre social avec deux associations et le comité des usagers. Et puis un jour, pendant une période de vacances de Noël, bon, le président a été changé, mais sans vote. Sans vote ! Je suis revenu de cinq jours de congés, le président était le directeur du club de prévention œuvrant sur le quartier. Alors, là, je me suis érigé en faux. J'ai dit, attendez, quel vote il y a eu, quelle légitimité ? Je ne reconnais pas le nouveau président parce qu'il n'a pas été nommé démocratiquement. Donc, ça me posait problème, mais l'employeur reste l'employeur, donc j'ai continué à fonctionner, mais j'ai dit, je ne suis pas d'accord. j'ai continué à fonctionner.(...) Le directeur du club de prévention avait sa vision qui n'était plus du tout une vision d'animateur socioculturel d'un côté, ni la mienne de*

l'autre (...) Bon alors il y a des aspects contractuels qui ont été rompus. Donc, à un moment, il m'a dit, c'est toi le cadre, tu feras juillet, tu feras août. Tu prendras tes vacances quand tu pourras mais il n'est pas question que tu t'absentes. Traditionnellement, dès mon embauche, on nous demandait de faire la première session d'été de prendre nos congés en août.(...) Donc bon, il avait cassé ce truc là, et moi bien gentil, j'ai démissionné et je suis allé au chômage non indemnisé. »

(Extrait de l'entretien n°4)

L'implication de l'animateur dans son travail et la dépendance de celle-ci par rapport au degré d'adéquation avec le projet et les modalités de fonctionnement de la structure pour laquelle il travaille apparaît bien ici. Les convictions idéologiques de l'animateur peuvent le conduire à perdre son emploi. Être animateur c'est donc autre chose que simplement gagner sa vie. C'est se mettre au service d'une idée, d'un projet et d'un rapport au monde. C'est en ce sens qu'il est possible de parler d'engagement politique de l'animateur qui refuse, comme ici de continuer à travailler au service d'un organisme qui ne respecte pas les règles du jeu et dont le projet évolue en un sens contraire à celui des idéaux de l'animateur.

Les animateurs peuvent donc être conduit à rompre leur contrat de travail si les conditions qui les lient à leur employeur ne sont pas satisfaisantes. C'est encore dire ici que les animateurs ne se satisfont pas de faire leur travail pour le salaire qu'il en perçoivent. Le salaire n'est donc pas la justification ultime de l'engagement des animateurs qui ne peuvent mettre en œuvre un projet qui contrevient à leurs propres conceptions, à leurs propres considérations, sur ce que doivent être les relations avec le public ainsi qu'avec les employeurs. C'est dire que l'action des animateurs dépasse largement le cadre de leur travail qui s'insère lui-même dans un schéma de perception et de conception où la qualité de la relation avec l'employeur est également une des composante de ce qui existe dans ce monde où l'animateur ne peut subir d'injustices flagrantes, issues d'autoritarisme d'ignorance ou de petitesse.[294] L'animateur peut donc se retrouver en difficulté pour rester fidèle aux valeurs qui sous-tendent son engagement.

[294] En référence à l'état de petit des cités de BOLTANSKI et THÉVENOT.

2- Les animateurs, pour les raisons d'ordre économique citées précédemment, sont contraints d'accepter d'entrer dans la situation en faisant abstraction de leurs considérations éthiques. Ce cas de figure, bien qu'existant probablement dans l'univers des animateurs, n'est pas ordinaire pour ce qui concerne les éléments fondamentaux de leur éthique. Lorsqu'ils sont contraints de subir ces situations, c'est pour une période transitoire, la plus courte possible. Toutefois il faut noter que pour ce qui concerne les éléments du cadre d'emploi qui n'est pas toujours respecté (et qui est même souvent transgressé), et qui à ce titre constitue autant d'infraction aux lois qui encadrent et réglementent le travail, ils sont souvent contraints de s'y soumettre et de faire abstraction, en l'occurrence, d'un des éléments de leur éthique. En effet, les infractions au code du travail en particulier et aux lois en général contreviennent aux principes de la démocratie dont les animateurs sont les promoteurs. C'est donc une des rares concessions qu'ils font à leur croyances, ce qui par ailleurs ne va pas sans leur poser des problèmes, comme l'explique cet animateur qui s'exprime sur ses conditions d'emploi.

> *« Ça me gène même par moments parce que j'ai l'impression des fois d'occuper une place qui n'est pas la mienne. J'ai l'impression que je suis plus un décideur qu'un exécutant. D'autant plus que ma fonction ici,* [295] *c'est pas une fonction de cadre. Si je reprends mon bulletin de salaire, ma convention collective, moi dans ma convention collective, je suis au groupe cinq de l'animation socioculturelle qui est vraiment le simple exécutant qui applique des orientations définies en CA et en bureau. Moi j'ai aucune responsabilité sur les bilans, comptes de fonctionnement, rien, rien, rien, ni en termes d'orientation de la structure. Or c'est tout le contraire qui se passe ici. Mais je le reproche à personne parce que, parce que je l'ai accepté, je l'ai cautionné, je l'ai entretenu et si je pars, je fais le reproche de rien à personne quoi, même par rapport à mon employeur. Si aujourd'hui je considère que non, moi je ne suis pas au groupe cinq, je suis au groupe sept, je suis cadre, c'est moi qui*

[295]Cet animateur est investi de pouvoirs dont il n'a pas les attributs. Notamment en termes de statut.

décide, et ça, ou je le fais valoir auprès de mon employeur, et on se retrouve aux prud'homme, ou je change de crémerie quoi. » [296]

(Extrait de l'entretien n°1).

Quel que soit le cas dans lequel se retrouvent les animateurs, il apparaît bien que le fait de ne pas être en accord avec les fins de l'action au service de laquelle ils se dévouent (ou se louent) constitue pour eux un problème fondamental qui les empêche de réaliser leur activité. L'existence de la difficulté que représente pour eux l'absence des éléments de leur éthique apparaît particulièrement bien dans une circulaire administrative qui émane du secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et qui date de 1970[297]. Cette circulaire est signée par André Bord, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et par Joseph Comiti, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Elle constitue probablement le texte inaugural du mouvement d'inscription de l'animation dans les grilles de la fonction publique territoriale. Son objet concerne le recrutement et l'emploi par les collectivités locales de personnel professionnel d'animation socio-éducative. Le texte définit la profession et les emplois susceptibles d'être créés par les collectivités locales. Il définit également les conditions d'accès aux emplois, de cessation de fonction et de terme du contrat. Il précise notamment à ce propos que:

> "Il est à noter, en effet, que l'animateur socio-éducatif, tout en étant solidaire des groupes qu'il anime dans la cité, se trouve également lié à la collectivité qui l'emploie et dont il dépend. Cette situation ambiguë peut-être génératrice de tensions, voire de conflits.

---

[296]Il y a ici l'expression d'une difficulté pour l'animateur qui promeut une politique d'émancipation pour les autres mais qui n'a pas la possibilité de la faire valoir pour lui-même. En même temps sur le terrain politique de l'organisme pour lequel il œuvre et sur celui des intérêts professionnels de sa position, il y a pour lui difficulté pour lui à faire valoir ses préoccupations et ses revendications de salarié dans la mesure où il est également partie prenante des intérêts de la structure et donc des employeurs. Cette double casquette, cette double compromission l'enserre dans une dialectique conflictuelle à laquelle il réussit à échapper par abnégation de ses désirs et préoccupations personnelles en tant que salarié au profit des raisons de son employeur avec lequel il ne peut entrer en conflit. (En partie à cause du fait aussi qu'il est souvent lui-même cet employeur...)

[297]SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÉS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS. Circulaire n° 70-479 du 29 octobre 1970. 4 p.

> C'est pourquoi nous tenons à souligner qu'il est indispensable que cet agent jouisse de la liberté idéologique et pédagogique nécessaire à l'exercice de sa mission d'animation et que le contrat qui le lie à la collectivité employeur lui reconnaisse une sorte de "clause de sauvegarde" lui permettant de rompre honorablement son contrat en cas de désaccord grave à cet égard avec son employeur et de postuler ensuite un autre emploi en rapport avec sa qualification."

L'évocation dans ce texte de la " clause de sauvegarde ", qui est entendue ici comme une sorte de clause de conscience, reconnaissait, sans le formuler dans les termes par lesquels ils sont exposés dans le présent chapitre, le fait que les animateurs sont soumis à des tensions dont ils atténuent les forces par la mobilisation des éléments de leur éthique, c'est-à-dire de ce en quoi ils croient et au service de quoi ils se dévouent (ou se louent).

4 - L'implication participative

À partir du moment où les animateurs sont d'accord avec les fins poursuivies par l'action engagée par les différentes entités présente dans la situation, ils peuvent s'impliquer dans l'action en mobilisant les ressources nécessaires à l'atténuation des tensions créées par les éléments contradictoires de la situation. Bien que des éléments contradictoires soient présents dans les situations, ils peuvent s'engager dans l'action car ils en partagent les fins. C'est à ce titre qu'ils peuvent s'impliquer et engager leur geste professionnel. Ils ont une implication participative à l'action qui déborde largement du cadre professionnel comme cela a déjà été dit.

L'extrait d'entretien qui suit illustre cette dimension d'implication des animateurs dans l'action, qui repose sur la base de ce en quoi ils croient et qui autorise une implication, un investissement de leur personne dans l'action de travail, et qui déborde largement du cadre de celui-ci. Il exprime l'idée de ce débordement, acceptable parce qu'il dépend d'une chose avec laquelle l'animateur est d'accord et qu'il cherche à promouvoir. Il faut préciser par ailleurs, pour compléter cet extrait d'entretien, que l'animateur interrogé est comédien amateur dans une troupe locale de son lieu de résidence.

« Je crois que la situation dans laquelle tu te trouves, je dirais que tu la choisis. Tu l'acceptes en même temps, tu l'entretiens aussi.(...) Quand je suis arrivé ici, je suis arrivé dans une association, une MJC type socioculturel, avec un certain nombre d'activités déjà plus ou moins définies. À partir de là, j'ai commencé à développer le spectacle parce que c'était mon truc. Mais on ne m'a pas dit tu vas faire du spectacle. Et donc pour développer le spectacle, j'ai dû donner de mon temps, pour montrer qu'il était possible de faire des choses. Donc c'est-à-dire de raisonner en termes de résultat pour en avoir après les moyens. (...) Pour en revenir à cette idée de spectacle, j'ai amené le spectacle en donnant de mon temps. C'est-à-dire qu'il fallait déjà assurer ce qui était existant, mais pour amener le spectacle évidemment j'ai dû donner plus d'heure, pour le justifier quoi. On ne pouvait pas dire d'emblée il nous faut un poste supplémentaire. Alors en créant, j'ai créé un peu le besoin quoi, en créant cette idée de spectacle. Il y a eu un certain nombre de résultats qui ont fait qu'à un moment donné auprès de la ville, j'ai demandé un poste supplémentaire. Donc tu vois cet investissement comme ça à outrance à fait qu'on a eu un deuxième poste. Bon ce qui était positif c'est que, si je n'avais pas procédé de la sorte je crois que le poste, je l'aurais jamais eu. Parce qu'on était dans une situation où les choses avaient fonctionné comme ça pendant des années, on n'aurait pas compris pourquoi il aurait fallu un autre poste du jour au lendemain. Donc on a créé un autre besoin dans un autre domaine qui a créé un deuxième poste. Simplement l'arrivé du deuxième poste, n'a pas forcément amélioré les choses. Le fait que le deuxième poste arrive, on s'est encore créé double boulot. Puis c'est un cercle vicieux en fait. C'est là où je me reproche un certain nombre de chose, c'est de pas suffisamment avoir, défini le profil du poste, par rapport à cet investissement, un petit peu démesuré quoi. C'est-à-dire que je crois que j'ai entraîné aussi le collègue dans une spirale comme ça où on s'est laissé un peu prendre au jeu quoi. Ce qui fait qu'après, tu te crées encore d'autres besoins quoi. Et c'est vrai qu'aujourd'hui on en est un petit peu dans une situation où, sans aucune prétention hein, mais je crois que c'est la réalité des choses, on fait plus que ce qu'il ne faudrait faire en termes d'heures de travail. »

(Extrait de l'entretien n° 1).

Il apparaît bien ici une dimension de la « militance » de cet animateur qui, dans le cadre de son activité professionnelle, s'engage dans une forme de bénévolat pour pouvoir promouvoir une activité sociale qu'il envisage comme bénéfique et bien fondée, ce qui permet l'implication participative à titre bénévole dans l'action. Par ailleurs, pour ce qui concerne cette dimension du « don de soi » présente dans l'activité, il faut également évoquer les résultats de la question qui a été posée aux animateurs dans l'enquête par questionnaire sur leurs conditions d'emploi où il sont 3 % à déclarer travailler plus que l'horaire légal de leur contrat de travail ne le stipule[298].

Pour renforcer cette idée selon laquelle les animateurs s'engagent dans l'action sur la base de ce en quoi ils croient il faut rappeler les résultats déjà évoqués dans la partie précédente où il a été dit que les animateurs interrogés par le questionnaire ont été 185 (70,9 %) à déclarer être impliqués dans un parti politique, un syndicat, une association, une congrégation, un conseil municipal ou un collectif ou réseau divers. Cette implication politique des animateurs dans la vie sociale indique en quoi ils sont majoritairement partie prenante d'un système d'organisation politique qu'ils promeuvent et vivent en acte. Cet élément montre en quoi leur implication professionnelle recouvre en partie celle de leur implication personnelle dans le champ du politique. Cet élément montre le lien qui existe entre les conceptions dont les animateurs sont porteurs dans leur vie privée, qui rejoignent celles dont ils sont porteurs dans leur vie professionnelle.

Que les préoccupations et les pratiques de la vie privée soient proches de celle de la vie professionnelle montre la grande proximité des deux univers imbriqués l'un dans l'autre sur le plan éthique dans la personne des animateurs. Cela montre en quoi à l'occasion de l'exercice de leur activité professionnelle ils mobilisent aussi des éléments qui relèvent de l'ordre du privée. Ces éléments sont ceux de leur éthique comme cela a été dit. Ils sont aussi, parfois ceux de leur temps de loisirs qu'ils choisissent de consacrer bénévolement à la pratique de leur activité, dans le cadre professionnel ou dans le cadre de la vie privée comme l'extrait d'entretien qui vient d'être cité le montre. Ces éléments peuvent enfin

[298] L'horaire légal de travail en 2000 est de 39 heures par semaine. Les trois pour cent d'animateurs qui dépassent l'horaire l'égal déclarent travailler entre 40 et 60 heures par semaine.

être constitués de biens personnels des animateurs, qu'ils engagent dans leur activité professionnelle. Il peut s'agir dans ce cas ce cas d'un magnétoscope, ou d'une télé par exemple pour une projection exceptionnelle. Ou bien d'un appareil photo ou encore d'un caméscope. Il peut s'agir d'une machine à café, d'un ordinateur portable, d'une rallonge électrique, d'une lampe, d'un projecteur de diapositives, de livres de revues, d'outils, bref de tout le matériel que la pratique de l'activité requiert de manière exceptionnelle. Il peut également s'agir du propre lieu de résidence de l'animateur utilisé une soirée pour une réunion de travail. Enfin et pour finir, avec un élément particulièrement significatif du degré d'implication des animateurs dans leur activité, il peut s'agir des propres fonds financiers des animateurs. Il n'est pas rare en effet qu'ils soient amenés à avancer les fonds nécessaires aux dépenses des achats qu'ils réalisent pour la pratique de leur activité. Par ailleurs, et pour compléter les informations sur leur rapport à l'argent, ils peuvent être conduits à faire transiter des fonds sur leurs comptes personnels. Cette pratique, si elle devient probablement plus rare aujourd'hui (cela demanderait à être vérifié) a longtemps été une pratique courante dans l'activité.[299]

L'ensemble de ces pratiques qui montrent en quoi les animateurs sont impliqués dans leur activité professionnelle au-delà de ce que le cadre réglementaire impose sont assez courantes dans l'exercice de la pratique. Les investigations menées dans le cadre du présent travail n'ont pas directement concerné cette dimension de la question qui révèle particulièrement bien la manière concrète par laquelle les animateurs s'impliquent dans leur activité, bien au-delà de leurs obligations professionnelles et qui montre en quoi ces deux dimensions sont proches l'une de l'autre. Ce travail d'objectivation des pratiques qui révèlent en quoi les animateurs s'impliquent personnellement dans leur activité, au-delà de ce qu'imposent leurs obligations professionnelles réglementaires, resterait donc à réaliser pour déterminer précisément la nature et la variété de ces modes d'implication ainsi que pour évaluer la portée de leur incidence sur ce qui se passe.

[299] Il faut préciser que cette pratique a surtout été utilisée, et le reste encore, pour l'organisation des centre de vacances et de loisirs.

Selon cette perspective, les modalités d'entrée dans l'activité, qui passent au début par l'implication bénévole des animateurs, traduirait le prima de la hiérarchie des conditions attachées à l'exercice de celle-ci où il apparaît que ce qui motive en premier lieu les animateurs relève d'un engagement qui correspond fondamentalement à ce en quoi ils croient et qui ignore la dimension qui les pousse au delà d'intérêts professionnels . Ils dévouent aussi leur activité à des causes autres que celle de leur rétribution en argent sonnant et trébuchant.

À propos de l'implication, il faut, bien sûr, évoquer le bénévolat, fortement présent dans l'animation, et qui semble par ailleurs être un mode d'entrée dans l'activité. En effet, 191 (72,9 %), des animateurs interrogés dans l'enquête par questionnaire soit la grande majorité d'entre eux, déclarent être titulaires du BAFA et du BAFD qui sont des diplômes non professionnels. La faible rétribution, ou parfois même l'absence de rétribution liée à la pratique des activités qu'il est possible d'exercer grâce au BAFA, indique que celle-ci n'est pas l'élément de motivation premier qui pousse les individus à s'engager dans ce genre d'activité.

> " Les animateurs ne sont pas tous des professionnels. Des milliers de personnes font de l'animation en tant que bénévoles. La majorité d'entre elles perçoivent une rémunération qui n'est pas considéré comme un salaire. C'est la raison pour laquelle, entre l'action militante des bénévoles et l'emploi des salariés, un éventail de situations spécifiques se déploie. "

Par ailleurs, ils sont 18 (6,8 %) à avoir déclaré financer eux-mêmes leur formation sur leurs fonds propres. Il faut savoir à ce propos que le DEFA est dispensé par plusieurs organismes qui proposent sur le marché de la formation celle du DEFA. Le montant approximatif et moyen d'une unité de formation est égal à 750 euros, soit un coût global de 4500 euros pour l'ensemble de la formation. Le fait que des animateurs déclarent avoir pris en charge sur leur temps de loisirs et sur leurs deniers personnels la formation au DEFA indique d'une autre manière le degré d'implication des individus dans leur engagement professionnel. Pour être complet sur cette question, il faut préciser que 60 autres animateurs déclarent avoir participé personnellement au financement de leur formation. C'est donc 78 (29,88 %) des animateurs interrogés qui déclarent avoir financer eux-mêmes, en totalité ou en partie, leur formation. Ceci souligne encore

que l'implication de ceux qui exercent cette activité va au delà de ce à quoi leurs obligations statutaires les obligent. L'animateur qui s'exprime dans l'extrait d'entretient qui suit évoque parfaitement cette dimension d'implication dans par qui se fait par le truchement du paiement de la formation.

> *« Moi je suis entré en formation, j'avais 37 ans. Quand tu y vas à 37 balais, c'est vraiment de la démarche volontaire. C'est une formation qui m'a coûté, à moi personnellement. J'ai finis ma formation avec vingt-cinq ou trente mille balles de découvert. Je suis tout seul à travailler chez moi et j'ai quatre enfants. Ca montre bien... »*
>
> *(Extrait de l'entretien n° 9)*

Pour terminer sur cette question de la dimension de l'engagement des individus dans l'action, il faut signaler que le bénévolat se trouve au cœur des problématiques des animateurs qui exercent leur activité au contact de bénévoles, qu'ils soient élus communaux ou associatifs. Cette dimension de leur activité, dont la problématique est moins présente aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé, représente encore un sujet de préoccupation important dans l'activité.

V- Les catégories de ressources

Les animateurs mobilisent les éléments de leur éthique pour résoudre les tensions que créent en eux les différents éléments contradictoires des situations qu'ils affrontent. La condition de possibilité de résolution des tensions passe par la non-entrave du libre accès aux éléments de l'éthique. Lorsque ces conditions sont remplies, les animateurs mobilisent alors des ressources d'autres natures pour engager leurs actions comme l'indiquent les deux extraits d'entretien qui suivent.

> *« Mon boulot d'animateur est simplement d'animer des situations et de faire en sorte que vous puissiez aller vers votre objectif de vie et de bonheur.*

L'animateur met en présence, des forces, des ressources, des personnes, c'est comme ça que je le conçois. »

(Extrait de l'entretien n°4)

« C'est un travail relationnel et en même temps un travail de paperasse quoi. C'est entre la paperasse, le téléphone et recevoir les gens quoi.»

(Extrait de l'entretien n°1)

Comme l'indiquent ces extraits d'entretiens ainsi que certains des résultats des autres investigation, les animateurs mobilisent différentes sortes de ressources pour réaliser leur activité. Ils mobilisent des ressources matérielles substantielles, des ressources organisationnelles, des ressources méthodologiques et théoriques et enfin des ressources relationnelles, que les acteurs impliqués dans la situation leur fournissent pour partie. Les différentes investigations empiriques réalisées montrent la variété de ces ressources qui peuvent être réparties selon quatre catégories qui comprennent ; les ressources éthiques, les ressources conceptuelles, les ressources de l'action et les ressources matérielles.

1 - Les ressources éthiques

La première catégorie des ressources des animateurs est, comme cela a été dit, composée des éléments de leur éthique. Les éléments de cette éthique proviennent de ce dont il a été question à propos des mouvements diachroniques et synchroniques de la sociogenèse de l'animation. Ils proviennent de l'influence du rapport de Condorcet et de ses dimensions démocratiques et éducatives. Ils proviennent également de l'éducation populaire et de ses dimensions émancipatrices et libératrices. Ils proviennent aussi des associations et de leurs dimensions coopératives et altruistes. Ils proviennent du loisir et de ses dimensions eudémoniques et hédonistiques. Ils proviennent du rapport au temps et de ses dimensions projectives et organisationnelles. Ils proviennent de la décentralisation et de la politique de la ville et leurs dimensions locales et globales ainsi que celle de la solidarité. Ils proviennent enfin du rapport au

travail et de ses dimensions de contraintes et de libertés. Le propos tenu par l'animateur dans l'extrait d'entretien qui suit indique en quoi les animateurs sont consciemment porteurs des valeurs qu'ils mobilisent prioritairement pour réaliser leur activité.

> « *Les valeurs, pour moi, c'est des mots qui peuvent paraître trop fort ou parfois dénués de sens, mais pour moi trois nom : c'est solidarité, c'est humanité, c'est convivialité. C'est le plaisir et puis c'est la volonté aussi, quelque part. Ce sont les valeurs qui me sont personnelles. Ce sont les valeurs qui me semblent les plus fortes. Le relationnel aussi, ça c'est essentiel. Je pense que je suis quelqu'un qui n'est pas capable de vivre sans les autres. J'ai déclaré à mon épouse avant de me marier que sans les autres je suis perdu. Mon boulot, c'est avec les gens. Je crois que c'est la valeur la plus forte. C'est le plaisir de se retrouver, convivialité, solidarité, mais pas de la dimension du caritatif systématiquement (...) Dans mon travail, ce sont approximativement les mêmes valeurs que je mets en œuvre, je crois.* » *(Extrait de l'entretien n° 9)*

Pour terminer ce propos sur les éléments de l'éthique des animateurs comme catégorie de ressources qu'ils mobilisent pour résoudre les tensions qui les traversent, il faut insister sur le fait que ces éléments de l'éthique des animateurs représentent ensemble la condition de mobilisation des autres catégories de ressources également nécessaires à l'exercice de leur activité.

2 - Les ressources conceptuelles

La deuxième catégorie de ressources mobilisées par les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité est composée des ressources du domaine intellectuel, conceptuel, idéel des animateurs. C'est le domaine des éléments du savoir et de la connaissance qui organisent les modalités du sens de l'action. C'est le domaine des connaissances théoriques et empiriques des animateurs sur lesquelles ils s'appuient pour structurer leurs agissements. Cette catégorie est principalement constituée des différents éléments contenus dans la variable des moyens (question n° 38) de l'enquête par questionnaire.

TABLEAU 36 : RESSOURCES CONCEPTUELLES DES ANIMATEURS

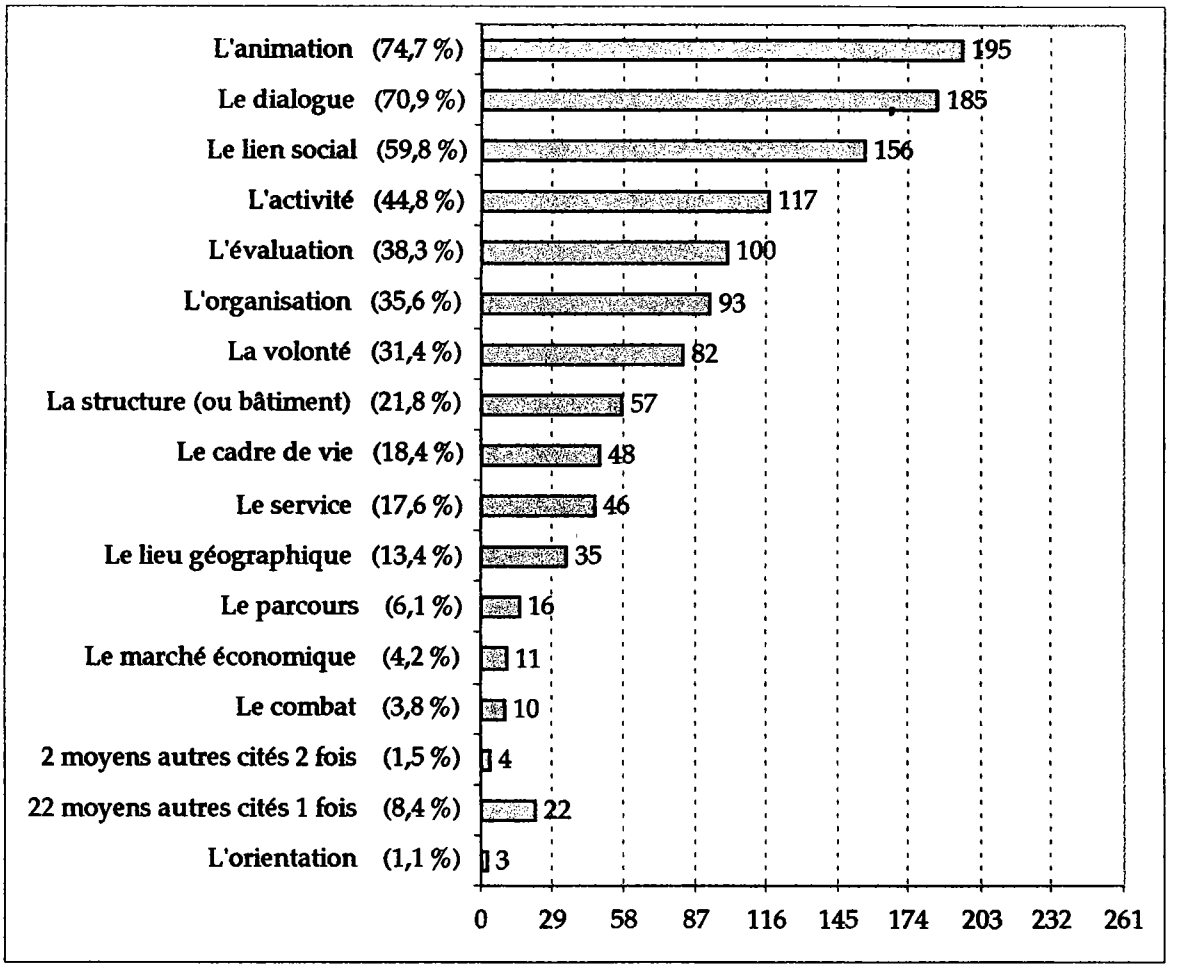

Interrogés: 261 / Répondants: 258 / Réponses: 1180. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Comme cela apparaît à la lecture du tableau, la principale ressource intellectuelle, ou conceptuelle, que les animateurs mobilisent pour réaliser leur activité est l'animation. Cela, qui semble une évidence, apparaît nettement ici. Le fait que 25,3 % d'entre eux n'aient pas cité pas l'animation souligne la limite de cette évidence sans toutefois l'éradiquer. En effet, un tri de cette sous-population indique que l'ordre du classement des ressources intellectuelles qu'ils mobilisent pour réaliser leur activité reste très sensiblement le même que celui la population globale de l'enquête. Cela peut signifier que les animateurs qui n'ont pas choisi cette variable ne l'ont pas fait parce qu'elle leur est apparue comme trop évidente

et qu'ils ne l'ont pas choisis pour cette raison. Cette hypothèse est accréditée par le fait que 36,4 % de cette sous-population déclare par ailleurs, (à la question 36 du *questionnaire " Dans l'exercice de votre activité, vos principaux sujets de réflexion portent sur "*) que leur réflexion porte sur l'animation.

Comme l'indique le tableau, la deuxième des ressources conceptuelles mobilisées par les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité, (qui pourrait être considéré comme la véritable première d'entre elles compte tenu de fait qu'il paraît normal que les animateurs puisent dans le fond conceptuel de l'animation pour en faire) est le dialogue. La troisième est le lien social. Ce premier trio de ressource conceptuel apparaît ainsi comme le fond intellectuel principal sur lequel s'appuient les animateurs pour réfléchir leur action. Ils concernent nettement un niveau de préoccupation qui relève d'une problématique générale de la relation sociale.

Le deuxième niveau des ressources intellectuelles des animateurs est composé de l'activité, de l'évaluation et de l'organisation, qui sont des domaines conceptuels différents des précédents. Ils concernent plus un niveau de préoccupation qui relève d'une problématique générale organisationnelle.

Le troisième niveau des ressources conceptuelles des animateurs est composé de la volonté auquel il possible d'associer le combat. Ce niveau de ressource relève d'une problématique générale de l'engagement.

Enfin, le quatrième niveau des ressource conceptuelles des animateurs est composé de la structure (ou bâtiment), du cadre de vie, du service, du lieu géographique, du parcours et du marché économique Ce niveau de ressource concernent un niveau de préoccupation qui relève d'une problématique générale lié au contexte.

Par ailleurs, il faut préciser que les 2 moyens, cités deux fois, sont :

- La relation et l'écoute.

Les 22 moyens, cités une seule fois, sont :

- La complémentarité, l'accompagnement, l'observation, la concertation, le projet des personnes, l'étude des besoins, l'énergie, le partenariat, l'expression, le diagnostique local, l'approche globale, la dynamique des groupes, la publicité, la négociation, la motivation, l'action collective,

l'adaptation, l'écriture, le désir, la rue, la valorisation, l'action, l'altruisme, la conversation, la projection et la participation.

Ces moyens, cités une et deux fois par les animateurs, ont été regroupés de manière à raccourcir la longueur du tableau et à rendre sa lecture plus aisée. Il a été procédé de la sorte afin de faire apparaître les ressources principales mobilisées par les animateurs. Par ailleurs, ces modalités qui auraient pu être regroupé avec les autres (ce qui n'influe en rien sur l'ordre présenté dans le tableau) ont été isolées de manière à ce que les ressources citées par les animateurs apparaissent exactement comme ils les ont choisies.

Le tableau indique donc l'ordre hiérarchique des moyens conceptuels que les animateurs mobilisent. Il peut tout aussi bien être interprété comme représentant l'ordre hiérarchique des fins qu'ils poursuivent à travers la mobilisation de ces référentiels conceptuels qui relèvent prioritairement d'une problématique générale de la relation sociale puis qui relève en deuxième lieu d'une problématique générale organisationnelle puis en troisième lieu d'une problématique générale de l'engagement et enfin en dernier lieu, d'une problématique générale liée au contexte.

Ces ressources font partie des moyens utilisés par les animateurs pour exercer leur activité qui sont aussi le domaine des outils d'analyse dont ils sont dotés pour exercer leur activité dont la sociologie fait partie comme l'étude des bibliographie l'a indiqué.

3 - Les ressources de l'action

La troisième catégorie des ressources mobilisées par les animateurs est composée des éléments du domaine de leur action. Cette catégorie est constituée des ressources par lesquelles les animateurs agissent et mettent en œuvre ce que les raisonnements et méthodes issus de la catégorie précédente leur enjoignent de faire. Cette catégorie a été constituée à partir des réponses apportées à la question 37 du questionnaire" *Dans l'exercice de votre activité, votre action consiste à* "

TABLEAU 37 : RESSOURCES D'ACTION DES ANIMATEURS

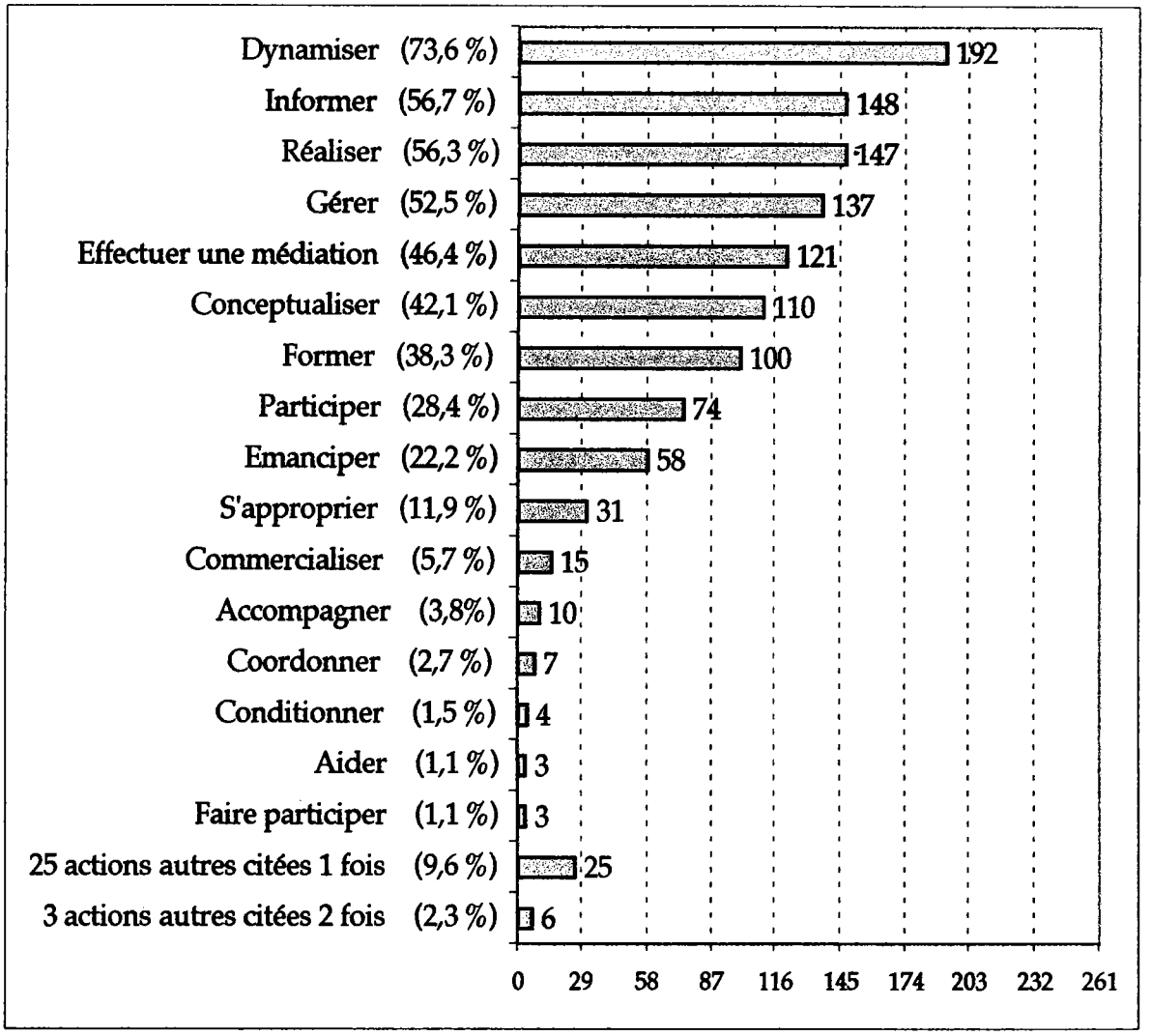

Interrogés: 261 / Répondants: 258 / Réponses: 1191. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Les choix de traitement et de présentation du tableau sont les mêmes que ceux du tableau précédent.

Les 3 actions, citées deux fois, sont :

- Organiser, développer et susciter.

Les 25 actions, citées une seule fois, sont :

- Rendre compte, référer, soutenir, construire, projeter, rendre actives les personnes, réguler, promouvoir, sensibiliser, orienter, combattre le déficit, contacter, diffuser, catalyser, adapter,

apprendre à apprendre, cadrer, écouter, guider, impulser, mobiliser, fédérer, éduquer, faire remonter, financer, aider à réfléchir.

Comme cela apparaît, la principale ressource d'action des animateurs, c'est de dynamiser. Cette notion qui a été choisie par les deux tiers des animateurs ayant participés à l'enquête par questionnaire révèle ici son importance dans l'activité d'animation et indique le caractère " dynamique " de celle-ci. Pour le formuler d'une manière différente, il est possible de dire que l'activité des animateurs consiste prioritairement à générer des dynamiques. Cette première ressource d'action citée par les animateurs conforte par ailleurs l'idée qui a été développée précédemment sur les conditions d'adhésion et d'implication participative, présentées comme conditions de la résolution des tensions qui traversent les animateurs. Ces conditions apparaissent à présent également nécessaires à la première des ressources d'action des animateurs. Car pour générer une dynamique, il faut probablement être moteur et dans cette perspective le fait d'être moteur pour les animateurs, afin de dynamiser, nécessite qu'ils soient volontairement impliqués dans ce qu'ils font. Cette perspective situe l'éthique comme moteur de la dynamique des animateurs.

Le deuxième niveau des ressources d'action des animateurs est d'informer, de réaliser, de gérer. C'est un niveau d'action plus " technique " que le précédent et dont les conditions d'objectivation sont probablement plus faciles à réaliser que pour ce qui concerne l'action de dynamiser, qui reste en l'état une action assez subjective dont il conviendrait (dans un autre travail) d'élaborer les méthodes d'objectivation. Le troisième niveau des ressources d'action des animateurs est plutôt d'ordre relationnel. Il consiste à effectuer une médiation, former, participer, émanciper. Le quatrième niveau des ressources d'action des animateurs est de conceptualiser.

Ces ressources de l'action des animateurs et leur hiérarchisation par le traitement du questionnaire correspond parfaitement à ce dont parle l'animateur dans l'extrait d'entretien qui suit, où la dynamisation apparaît bien comme la principale ressource d'action ainsi que l'information et la communication.

« Enfin je ne sais pas trop. Comment je fais pour réaliser... C'est des objectifs, c'est des moyens. (...) j'ai mes méthodes. C'est la réunion des personnes, c'est la circulation de l'information, c'est la dynamisation des animateurs, des groupes qui travaillent, des professionnels.(...) On communique, on se rencontre, on discute, on s'écrit des petits mots, on se téléphone. Mais, avec un peu plus de recul, moi j'essaie de dynamiser les gens en leur laissant la possibilité de s'exprimer au sein de la structure et de confronter leurs idées. »

(Extrait de l'entretien n° 3).

4 - Les ressources matérielles

La quatrième catégorie des ressources mobilisées par les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité est composée des ressources matérielles. Les animateurs consultés par le questionnaire ont cité 76 outils différents en réponse à la question 41 *" Dans l'exercice de votre activité, quels outils utilisez-vous ? "*. Une opération de recodage a été réalisée sur cette question de manière à réduire le nombre de ses variables et à présenter d'une façon synthétique leur contenu.

TABLEAU 38 : RESSOURCES MATERIELLES DES ANIMATEURS

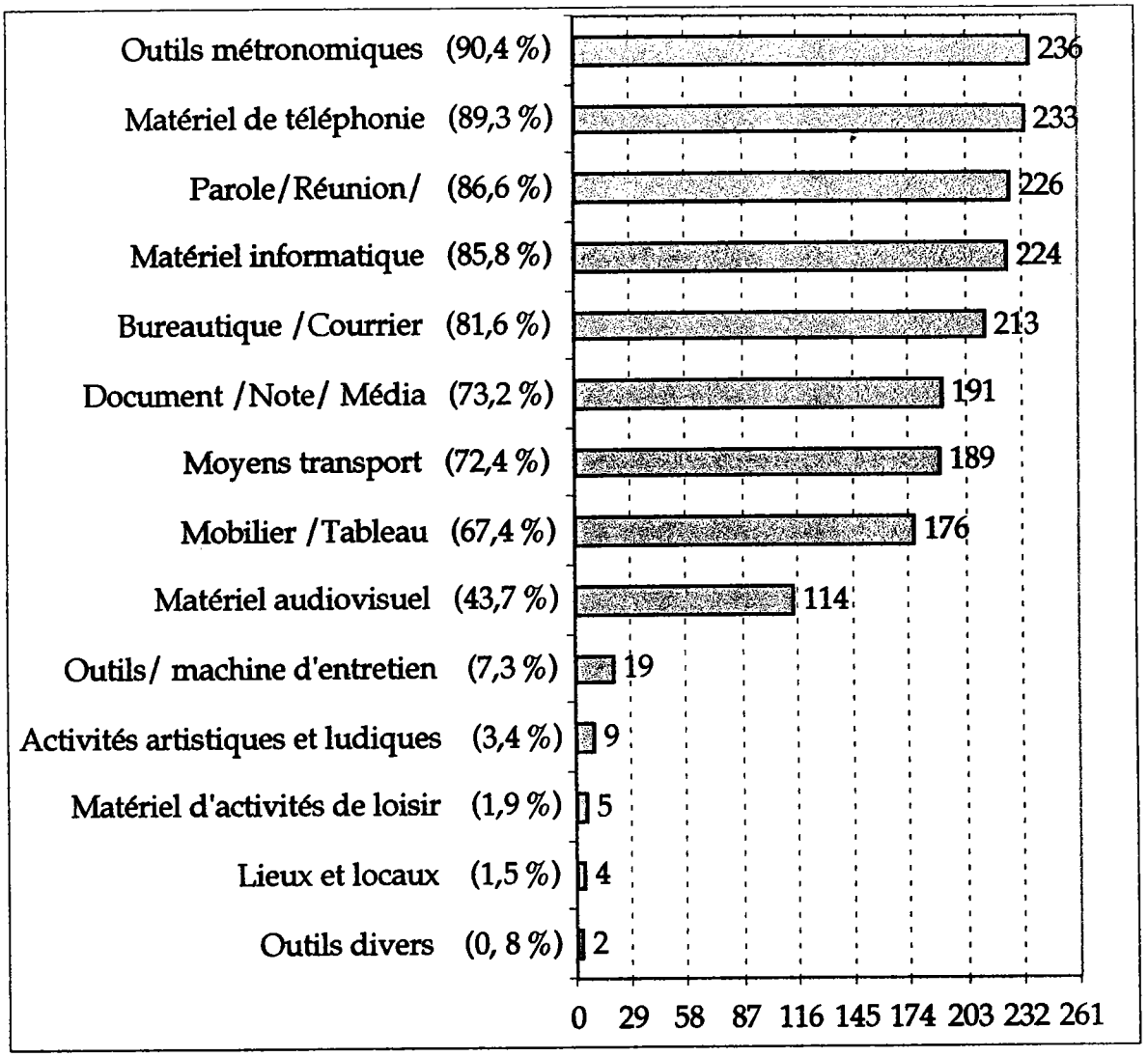

Interrogés: 261 / Répondants: 256 / Réponses: 1841. Pourcentages calculés sur la base des interrogés.

Le premier niveau des ressources matérielles utilisées par les animateurs à l'occasion de l'exercice de leur activité est constitué d'outils de gestion du temps métronomique (agenda, montre). Le deuxième niveau des ressources matérielles est constitué du matériel de téléphonie de la parole et des activités artistiques et ludiques qui sont plutôt des outils de communication directe. Le troisième niveau est constitué du matériel informatique et bureautique, du courrier, des documents des notes des médias et du matériel audio visuel qui

sont plutôt des outils de gestion et de communication indirecte. Le troisième niveau est constitué de moyens de transport. Le quatrième niveau est constitué de mobilier. Le cinquième niveau est constitué d'outils et de matériel d'entretien, de matériel d'activité de loisir et de locaux.

Dans l'extrait d'entretien qui suit, l'animateur qui explique en quoi consiste son travail, évoque explicitement certains des éléments de ces différentes ressources matérielles, mobilisées pour exercer l'activité d'animation.

> *« Qu'est-ce que je fais ? Je réponds au téléphone, je passe mes coups de fil, euh, j'ai épluché le courrier et, j'ai été dans tous les sens. Dans tous les sens, c'est-à-dire que j'ai à la fois géré des problèmes de spectacle à venir, des spectacles qui se sont passés, et puis préparer l'assemblée générale, le rapport d'activité... »*
>
> *(Extrait de l'entretien n° 1)*

Il faut préciser que les catégorisations, des différentes ressources des animateurs qui viennent d'être présentées, ont été opérées à partir des réponses des animateurs aux différentes questions qui leur ont été posées. Elles doivent être affinées en précisant que certains des éléments contenus dans les tableaux relèveraient plutôt d'une autre catégorie que celle dans laquelle ils se trouvent. C'est le cas par exemple pour la variable " structure (ou bâtiment) " contenu dans le tableau des ressources intellectuelles et qui relèverait plutôt de la catégorie des ressources matérielles. C'est également le cas de la variable " parole, réunion " qui se trouve dans le tableau des ressources matérielles et qui pourrait tout aussi bien faire partie de la catégorie des ressources de l'action. Il ne faut donc pas considérer ces catégories comme une représentation figée des différentes ressources mobilisées par les animateurs. Il faut plutôt les considérer comme le résultat d'une démarche méthodologique de traitement et de détermination des différentes natures de ressources que les animateurs mobilisent dans leur activité. Les résultats qui viennent d'être présentés dans ce but nécessiteraient probablement des" réglages " de répartition, des " ajustements de cohérence " entre eux pour renforcer la logique interne d'exposition de cette perspective qui malgré son incomplétude est suffisante pour exprimer ces natures et leurs niveaux.

Les différentes ressources qui viennent d'être présenté ne sont jamais que des moyens pour parvenir au but fixé par le groupe. Elles ne sont pas une fin en soi, même si leur accomplissement représente une étape du processus à organiser pour atteindre ce but. Dans cette perspective, les animateurs assurent la mise en œuvre socio-technique d'une ingénierie de l'action qui découle des éléments de leur éthique. Les objets socio-techniques qu'ils manipulent ne sont pas mobilisés pour eux-mêmes mais plutôt pour ce qu'ils permettent. En tant que moyens ils sont inféodés aux fins de l'action qui les dépassent. En ce sens, les fins contenues dans les objets socio-techniques qui viennent d'être présentés[300] ne se confondent pas avec celles des animateurs.

[300]Lire à ce propos l'ouvrage LATOUR Bruno, *op. cit., supra* note n°125, où il montre en quoi les objets sont porteurs d'une morale.

Chapitre II

COMPETENCE ET QUALIFICATIONS

« Il est évident que les affections de l'âme sont des formes engagées dans la matière. »

ARISTOTE, De l'âme.

Les univers de la vie privée et de la vie professionnelle sont donc proches l'un de l'autre chez les animateurs. L'intrication des valeurs et des pratiques de ces deux sphères de la vie sociale en eux les positionne d'une manière particulière face au travail dont les modalités d'exercice qui ont été observés tout au long de cette étude les situe plutôt sur un modèle de la compétence professionnelle que sur celui de la qualification. Mais avant d'entre plus en détail dans ce qui compose et oppose ces modèles de relation au travail, il convient au préalable de dire ce qui est entendu ici à propos de la compétence et des différentes significations qu'elle recèle quand on la mobilise.

I - La qualification de la compétence

1 - L'irréductible dimension sociale de la compétence

Dans son sens étendu, la notion de compétence, telle qu'elle est entendue ici, est synonyme de capacité, de pouvoir, de qualité. Celui qui est compétent, c'est celui qui est capable, celui qui peut grâce à ses qualités faire quelque chose. Par exemple, et de façon métaphorique, à propos de la cuisson d'un œuf, est compétent pour le cuire celui qui est en capacité de le faire, celui qui peut le faire

grâce au fait qu'il possède les qualités requises pour cela. Il faut tout d'abord qu'il sache ce qu'est un œuf, ce que signifie de le faire cuire et ensuite qu'il puisse le faire véritablement. Il faut également qu'il veuille bien le faire. Il faut qu'il se procure l'œuf puis une poêle ou une casserole, un foyer, donc du bois ou une gazinière ou un réchaud, et du feu. Tout cela sous entend qu'il ait des bras et des jambes pour réaliser ces actions et qu'il ait la faculté de coordonner l'ensemble des mouvements nécessaires à la réalisation de son projet. Il faut qu'il dispose des ressources nécessaires à la réalisation de l'action qu'il souhaite mettre en œuvre. Il faut également qu'il sache comment utiliser les différents objets en présence pour produire l'effet escompté. Comme cela apparaît, l'action banale de cuire un œuf nécessite des facultés physiques et cognitives qui n'ont de sens et ne peuvent se réaliser que dans un contexte social donné. En ce sens la compétence dont est doué celui qui est capable de cuire un œuf est une compétence sociale qui n'a de sens que dans le contexte d'où elle émerge et où elle se réalise. La parole, l'œuf, la poêle sont des objets sociaux situés, normés. La parole et la poêle d'une façon évidente et l'œuf par le fait qu'il a été reconnu (depuis longtemps déjà) comme un objet comestible par la communauté des individus qui en consomme. Il faut préciser à ce propos que si l'exemple choisi avait concerné les cuisses de grenouilles, les escargots, le cheval, le chien ou le serpent, ils auraient eux aussi été considérés comme des objets sociaux. Mais les communautés d'individus qui en consomment sont plus restreintes que pour l'œuf qui est plus universellement consommé. (encore que les végétaliens n'en mangent pas...) L'œuf est un objet social parce qu'il s'appelle comme ça, parce qu'il est nommé. C'est aussi un objet social parce que aujourd'hui pour se le procurer il faut aller l'acheter et que dans ce cas, il a subi l'effet de sa monétarisation c'est-à-dire de sa conversion dans un système de valeur symbolique où il est mis en équivalence. À ce rang, l'œuf est socialisé par son entrée dans la sphère de l'économie des échanges et son statut d'objet à valeur d'usage s'est converti en celui d'un objet à valeur d'échange. Enfin, l'œuf est un objet social parce qu'à son image sont associées des caractéristiques spécifiques qui peuvent être mobilisés pour décrire des situations ou des états. Il peut être mobilisé comme objet métaphorique pour décrire un crâne ou un tempérament par exemple ou pour signifier une certaine forme d'absurdité des choses quand il s'agit de savoir par quel bout il doit être mangé. Cette perspective métaphorique se rapprocher de ce dont parle Pierre Bourdieu lorsqu'il écrit :

> " Avoir compétence, c'est être en droit et en devoir de s'occuper de quelque chose. Autrement dit, la véritable loi qui est cachée sous ces corrélations apparemment anodines c'est que la compétence politique, technique, comme toutes les compétences, est une compétence sociale. Cela ne signifie pas que la compétence technique n'existe pas, mais cela veut dire que la propension à acquérir ce que l'on appelle la compétence technique est d'autant plus grande que l'on est plus compétent socialement, c'est-à-dire que l'on est plus reconnu socialement comme digne, donc tenu d'acquérir cette compétence. "[301]

Les capacités dont sont doués les individus pour effectuer quelque chose sont objectives quand ils ont prouvé par l'action leur capacité à faire la chose, et restent subjectives tant qu'ils n'en ont pas fait la preuve.

Ainsi, s'il est aisé d'apprécier la compétence d'un individu à faire quelque chose à posteriori de la chose elle-même, par le constat du fait qu'elle a été réalisée, il est impossible de la présumer à priori avant que la démonstration de sa preuve ait été faite. La compétence se présume à priori et se constate à posteriori. Dans un soucis de rationalisation des gestes à accomplir pour réaliser ce qui est à faire, il faut que ceux ou celui qui en sont chargés soient compétents pour cela. Ceux qui sont chargés de faire la chose et qui la réalisent font la démonstration par l'action de leur compétence à la faire. Mais ils doivent souvent, pour être autorisés à faire cette chose, faire la démonstration préalable de leur capacité à la faire. Ils doivent alors apporter les éléments de preuve qui montrent qu'ils sont compétents pour faire cette action et qui en augmente par là ses chances de succès.

2 - La compétence dans le rapport salarial

Ce système de mise en adéquation de ce qu'il y a à faire avec la capacité de ceux qui en sont chargés est un des moyens grâce auquel s'établissent les rapports entre les individus dans leurs relations de travail. Dans ce système où les individus s'emploient les uns les autres en vue de faire quelque chose, il faut

[301] BOURDIEU Pierre, *op. cit., supra* note n°97, p 241.

qu'ils se prouvent mutuellement qu'ils ont les capacités requises pour faire ce qu'ils souhaitent. Selon cette perspective, il existe aujourd'hui deux systèmes de représentation et d'organisation de ce qui compose les éléments de la preuve qu'il faut apporter pour convaincre du fait que l'action à mettre en œuvre sera convenablement réalisée.

A - Le modèle de la qualification

Le premier modèle qui caractérise la nature du rapport salarial est celui de la qualification qui est le modèle classique issu du modèle " fordien " d'organisation sociale du travail.

> " La qualification distingue d'abord les " gens de métier " porteurs de " qualités spécifiques (c'est-à-dire difficilement substituables), des ouvriers " sans qualités ", infiniment interchangeables. (...) La qualification apparaît donc comme une relation stable (ou plus exactement stabilisée) entre valeur d'usage et valeur d'échange de la force de travail, identifiée par le titre (reconnaissant l'incorporation formelle des savoirs et savoirs par la formation initiale ou continue) et/ou l'ancienneté (validant les acquis irréversibles de l'expérience), le poste (décrit par le contenu présumé exhaustif des tâches prescrites). Les minima salariaux doivent se déduire mécaniquement de ces deux variables, sous réserve de paramétrages locaux de cette relation. Il existe un accord social sur cette relation : c'est une " super règle ". [302]

Ce modèle classique la définition du rapport social au travail, relève d'un modèle plus général de conceptualisation du travail et de son inscription dans un processus de rationalisation qui s'appuie sur un principe de division et de parcellisation des tâches à effectuer qui se déclinent en autant de poste de travail. Dans ce modèle, les salariés ne sont pas associés au processus de définitions des tâches, et ils sont les simples exécutants de programmes qui s'élaborent sans eux et dont il n'est pas nécessaire qu'ils aient une représentation globale. Les salariés sont associés au processus de production sur la base de leur fonction " mécanique " où ils interviennent dans une chaîne à la conceptualisation de laquelle ils ne participent pas.

---

[302] PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, " Compétence, compétences ", *Sociologie du travail*, n°43, 2001. P 35.

> " les salariés doivent se conformer aux consignes définis par leur poste, sans disposer de l'intelligence de l'amont ni de l'aval de la situation où ils sont plongés comme exécutants d'un plan fixé ailleurs ; en contrepartie, leur obéissance est rétribuée par les perspectives inscrites dans le système de classification. "[303]

Dans ce modèle, les salariés sont insérés dans une chaîne de production pré-établie à l'élaboration de laquelle ils ne sont pas associés. Ils sont de simples exécutants et le niveau de leur participation au procès de production est limité à leur niveau de capacités technique certifié par le titre ou l'ancienneté qui atteste de leur capacité à remplir les conditions du poste[304]. Ce modèle de relation au travail peut être assimilé à celui du travail contraint dont il a déjà été question dans la partie précédente.

B - Le modèle de la compétence

Le second modèle qui caractérise la relation au travail est celui de la compétence. Pour Catherine PARADEISE et Yves LICHTENBERGER

> " ce modèle exprime d'abord la recherche d'une forme différente de mobilisation des capacités de travail dans l'espace social concret de l'entreprise, fondée sur l'engagement des salariés de tous niveaux, possédant une intelligence globale de leur contribution à la production de la valeur par l'organisation ".[305]

Ce modèle requiert donc l'engagement des travailleurs dans le procès de production. Il semblerait que ce soit là l'élément fondamental qui le différencie du modèle précédent auquel il ne s'oppose pas par ailleurs. Dans cette configuration, les salariés sont autonomes et interdépendants et non plus subordonnés et isolés comme dans le modèle précédent. Ils sont responsables de ce qu'ils font et leur capacité d'action dépend plus de la confiance qui leur est

---

[303] PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, *"ibid.*, p 36.
[304] Pour le détail de la relation qui lie le titre au poste voir l'article de BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, "Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°2, 1975, pp 95-107.
[305] PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, *op. cit.*, *supra* note n°302, p 37.

accordée dans la mise en œuvre de leur compétence que dans le contrôle de leur qualification qui prévaut dans le dans le modèle de la qualification.

> " dans l'idée de compétence, il y a une idée supplémentaire par rapport à celle de qualification. C'est l'idée de responsabilité du salarié à l'égard du résultat. La qualification oblige l'intéressé à faire conformément aux règles du métier, aux habitudes ou aux principes. La compétence dit au contraire, que le salarié a une obligation de résultat et pas seulement une obligation de moyens "[306]

Dans le modèle de la qualification, la conception des ressources nécessaires à la réalisation de ce qu'il y a à faire est limitée à un niveau quasi mécanique. Dans ce système, la compétence s'évalue à l'aune de la certification qui atteste que l'individu possède les connaissances nécessaires à la satisfaction des besoins définis par le poste de travail. L'adhésion du travailleur aux fins de l'action poursuivie par l'activité de travail, dont il ne représente qu'un des maillons de la chaîne de coopération entre des entités qui concourent, en conscience ou pas, à sa réalisation, n'est pas considéré dans ce modèle comme une ressource nécessaire pour la bonne réalisation de ce qu'il y a à faire. Le registre des ressources nécessaires dans ce modèle ne concerne pas cet aspect de la question.

Dans le modèle de la compétence, l'adéquation des fins aux moyens requis inclue comme ressource nécessaire à la réalisation de l'action la dimension de l'implication participative des individus au processus de production auquel ils contribuent. Ce modèle de relation au travail n'affecte pas dans sa structure le modèle ancien, mais il inclut dans ses composants une dimension supplémentaire qui modifie l'ensemble des effets produits. Il ne décentre pas les fins de l'action poursuivie, même si l'individu est associé à leur définition, mais il affecte le niveau des ressources nécessaires à la bonne réalisation de l'action. Il y a donc l'introduction dans ce modèle d'une dimension où l'individu doit être partie prenante de ce à quoi il participe de manière à maximiser les chances de réussite de ce qui est entrepris et d'en augmenter, si possible le rendement. Le modèle de la compétence introduit dans celui de la qualification la dimension

---

[306] REYNAUD Jean-Daniel, " Le management par les compétences : un essai d'analyse " *Sociologie du travail*, n°43, 2001. P 10.

non technique que les individus mettent en œuvre dans le travail. Il y a donc toujours dans ce modèle une mise en adéquation des fins poursuivies et des qualités nécessaires pour réaliser l'action, mais il est envisagé au nombre de ces qualités, en plus de celles de la maîtrise des gestes à accomplir en relation avec un poste à occuper, l'implication participative des individus, conçue comme une ressource de l'action dans le travail. Dans cette mesure, le modèle de la compétence comme le soulignent Catherine Paradeise et Yves Lichtenberger[307] ne s'oppose pas complètement à celui de la qualification qui n'est pas figé dans les limites qui le décrivent.

> "L'opposition entre "modèle de qualification" et "modèle de compétence" ne résiste pas à l'observation empirique, ne serait-ce que parce qu'ils ne sont pas nécessairement exclusifs l'un de l'autre. (...) "Qualification" et "compétence" ne sont pas bons ou mauvais par eux-mêmes. L'un et l'autre sont parties prenantes, dans des contextes différents, de la construction sociale de l'échange salarial. Tous deux mettent en forme la tension entre valeur d'usage et valeur d'échange de la force de travail".[308]

En ce sens également, le modèle de la compétence professionnel exprime le fait d'une modification de l'échange salarial. Ce modèle émerge progressivement depuis 1975[309]. Ce modèle de la compétence tel qu'il est entendu ici est un système qui ajoute à celui de la qualification la dimension d'implication du salarié et qui selon Jean-Daniel Reynaud donne une obligation de résultat à ce dernier à l'inverse du modèle de la qualification qui lui donnait une obligation de moyens. L'animateur qui s'exprime ici traduit parfaitement cette idée lorsqu'il déclare :

> « *Alors bon, en plus il y a la notion de cadre qui apparaît dans tout ça. C'est-à-dire, apparaît aussi la notion de revendication par rapport à tes conditions de travail, qui vient se mélanger à cette surcharge de travail. Aujourd'hui, pour les deux postes ici, on a le statut de salarié, c'est-à-dire sur la base de 39 heures. Donc, on les dépasse largement. Alors dépasser largement les trente-neuf heures sans aucune récupération pratiquement,*

[307]PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, *op. cit., supra* note n°302.
[308]PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves,, *ibid.*
[309]PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, ibid., p 41

sans aucune heure supplémentaire payée, etcetera, on rentre dans le statut de cadre, c'est-à-dire où tu es jugé en termes de résultats. Le cadre, il est jugé en termes de résultats. Dans sa boîte, il ne compte pas ses heures. Et aujourd'hui je m'interroge sur toutes ces questions. Pourquoi donner tant alors qu'il n'y a pas une reconnaissance statutaire. Enfin par rapport à ton statut, il y a plein de questions comme ça qui viennent se mélanger à cette charge de travail, mais en même temps que j'analyse comme un bien pour une structure quoi. »

(Extrait de l'entretien n° 1)

Selon la perspective adoptée ici, le système des qualifications ancien n'est pas rejeté et les critères de sa pertinence sont toujours à l'œuvre dans ce modèle mais il est augmenté d'une dimension de ressources qui n'était auparavant, pas présente en lui. C'est selon ces conceptions qu'est entendue ici la notion de compétence professionnelle dont cette étude, au-delà de ce modèle de qualification du rapport au travail, cherche à connaître le sens. C'est également la raison pour laquelle cette étude ne consiste pas en une " étude sociologique de la qualification professionnelle des animateurs ", même si elle s'appuie sur un des éléments de la certification des animateurs. Cette étude ne cherche donc pas à savoir en quoi ils sont qualifiés mais plutôt, en référence à ce modèle de caractérisation du rapport au travail, en quoi ils sont compétents. Cette perspective laisse ouvert un champ des possibles dont le déroulement du procès est susceptible d'aboutir à des améliorations, à des innovations, ce qui est pratiquement absent du modèle de la qualification, la marge de manœuvre et l'initiative laissée à l'employé étant beaucoup plus réduite dans ce cas.

Dans l'extrait d'entretien qui suit, l'animateur, qui s'exprime sur son rapport au travail, dit clairement l'extrême intrication qui lie son activité professionnelle à sa vie personnelle. Il évoque la représentation qu'il a de lui-même en tant qu'acteur social d'un ensemble dont il fait partie et sur lequel il cherche à mener une action qui aille dans un sens qui lui paraît bénéfique et d'où il tire une satisfaction qui motive, en dernier ressort, son implication au travail condition d'exercice de sa compétence professionnelle.

« Je peux dire que je suis pleinement épanouis dans mon métier, dans la mission tant professionnelle que sociale ou socioculturelle que j'ai, ou qu'on a, la prétention d'occuper quoi. Je suis satisfait et épanoui de ma mission professionnelle. En fait ce que je recherche en permanence, c'est de trouver une certaine harmonie entre mon activité professionnelle et mon individualité, mes idées. Et j'ai le sentiment de mettre une partie, une toute petite partie, de mes idées en acte dans la profession. Donc je pense qu'on essaye en permanence de trouver un équilibre entre la profession et le militantisme pour la fonction que recouvre notre activité ».

(Extrait de l'entretien n°8)

C - L'instrumentalisation de la notion de compétence

Il faut signaler que certains auteurs dénoncent l'instrumentalisation, et ses effets, de la notion de compétence[310]. Cette instrumentalisation viserait à déstabiliser les formes du rapport salarial.

> " Cette nouvelle mise en perspective permet de faire l'hypothèse que la notion de compétence correspond à une clarification sémantique logique, et aucunement révolutionnaire, de celle de qualification. Cependant cette filiation théorique a toujours été niée par les promoteurs de la compétence. Cette attitude découle probablement de l'instrumentalisation de la notion de compétence, cette approche instrumentale étant, en effet, utilisée pour tenter de démontrer que le système français de régulation de la qualification est devenu caduc. "[311]

Selon la perspective de cet auteur, le déplacement sémantique de la notion de qualification à celle de compétence n'affecte en rien leur nature similaire qui procède de la même filiation. La notion de compétence, dans ce schéma de perception traduirait ainsi l'adjonction au modèle de la qualification classique de la dimension supplémentaire de l'implication du salarié au procès de travail.

---

[310] Voir à ce propos l'article de Jean-Daniel REYNAUD, *op. cit., supra* note n°306, pp 7-31.
[311] OIRY Ewan, d'Iribarne Alain, " La notion de compétence : continuités et changements par rapport à la notion de qualification. " *Sociologie du travail*, n°43, 2001. P 51.

Il n'est pas question ici de se faire le promoteur ou le censeur de la notion de compétence. Il est question de rendre compte du fait que, selon ce qui a été exposé, le rapport que les animateurs entretiennent au travail relève du modèle de la compétence plutôt que de celui de la qualification. Le fait, qui a été montré dans la partie précédente, qu'ils soient impliqués dans leur travail indique en quoi ils entretiennent à lui un rapport qui peut être qualifié par la notion de compétence telle qu'elle vient d'être présentée.

Les rapports professionnels qui lient les animateurs à leur activité relèvent du modèle de la compétence professionnelle qui caractérise une des formes que prend la relation qu'ils entretiennent au travail et qui comprend, en sus des éléments du système de la qualification, une dimension d'implication du salarié dans son exercice professionnel. Ce modèle de relation au travail n'est pas aujourd'hui général[312]. Le fait que l'activité professionnelle des animateurs lui corresponde, indique encore une fois en quoi ils se trouvent sur le front des nouvelles pratiques sociales que leur activité recouvre. En matière de relation au travail, ils se trouvent ainsi sur le front de l'expérimentation des pratiques dont ils épousent les formes qui se stabilisent progressivement. Leur activité s'exerce néanmoins dans le cadre d'une forme institutionnalisée du rapport au travail et dans cette position particulière, ils se trouvent pris en tension entre le cadre contraignant de l'ordre établi au sein duquel ils évoluent et celui plus ouvert d'un ordre qui s'élabore au fil du temps.

II - L'utilité sociale de la compétence des animateurs

Il faut préciser ici que le modèle de la compétence professionnelle tel qu'il vient d'être discuté constitue une sous-partie de la compétence en général dont il a été question au début de ce chapitre. Dans son sens restreint donc, la compétence professionnelle caractérise un mode de relation au travail. Mais au-delà de cette caractérisation du rapport des animateurs au travail, la notion de compétence peut également être mobilisée pour la mettre non plus en relation

[312] PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, *op. cit., supra* note n°302, p 44.

avec le travail pour le qualifier mais avec la fonction des animateurs pour la même raison. La question replacée ainsi dans le contexte du sens étendu de la compétence conduit à qualifier le type de compétence que les animateurs mettent en œuvre lorsqu'ils exercent leur activité. Cette question rejoint celle qui était abordée au début de ce travail à propos du sens de l'utilité sociale de l'activité des animateurs. Il peut à présent être dégagé à partir du travail d'investigation qui a été réalisé et présenté et dont les résultats confrontés à des perspectives sociologiques permettent une mise en forme d'expression de ce en quoi consiste cette compétence sociale des animateurs.

La compétence sociale des animateurs découle des ressources qu'ils mobilisent pour exercer leur activité, du champ sur lequel elle s'applique et des effets qu'elle produit.

1 - La diffusion des valeurs de l'éthique

La compétence sociale des animateurs consiste en la diffusion des valeurs contenues dans les ressources qu'ils mobilisent pour agir. Selon cette conception, la compétence sociale des animateurs réside prioritairement dans les vertus des éléments de leur éthique. En ce sens leur compétence sociale consiste en la réalisation, c'est-à-dire en la diffusion des vertus de leur éthique. Ces vertus, comme il convient de le rappeler ici, proviennent de l'influence du rapport de Condorcet qui comprend la dimensions démocratiques et éducatives. Elles proviennent aussi de l'éducation populaire et de ses dimensions émancipatrices libératrices et pacifiques ainsi que des associations et de leurs dimensions coopératives et altruistes. Elles proviennent également du loisir et de ses dimensions eudémoniques et hédonistiques, du rapport au temps et de ses dimensions projectives et organisationnelles, de la décentralisation et de la politique de la ville et leurs dimensions locales et globales et de la solidarité. Selon cette conception, la compétence des animateurs est de diffuser les valeurs (ou vertus) de leur éthique.

Les deux extraits d'entretiens qui suivent indiquent clairement que les animateur diffusent les éléments de l'éthique des animateurs tels qu'ils ont été définis jusqu'à présent.

« Je suis directeur du centre social et, enfin de, comment dire, de la personne morale. Je suis garant, moi, du fonctionnement institutionnel et démocratique de cette association. Donc, qui dit garant, qui dit association, dit statuts, dit fréquence des réunions, dit organisation, et donc mon rôle est bien de faire tourner la structure et de faire se réunir ces instances. (...) Ca peut être très formel ou un peu plus informel. Chacun amène son expérience et ses idées, et on travaille avec ça. Et on essaye de faire en sorte qu'il émerge quelque chose qui va dans le sens du projet de l'association, d'une façon très générale. Moi, j'essaie d'être le plus possible à l'écoute des différentes propositions qui peuvent émerger de la part de chacun. Mon rôle il est très lié à l'animation, mais pas forcément au fait de vouloir imposer un contenu ou une direction très particulière. Je suis plutôt garant d'une méthode de travail, du fait que les choses puissent être dites, expliquées et argumentées dans le sens d'un projet qui est, en partie le mien, en partie celui de la ville, des financeurs, des bénévoles, etcetera.

- Et comment vous faites pour être le garant de la méthode ?

- Comment ! Mais en respectant les statuts par rapport à ce qui est institutionnel ! (...) C'est comme un règlement, je veux dire. Il est dit dans les statuts que, quant à cet aspect des choses que le Conseil d'Administration doit se réunir x fois par an, et bien on le convoque x fois par an. Ça, c'est pour le côté formel. Bon en même temps on ne le réunit pas simplement parce qu'il doit se réunir. On le réunit parce que l'association vit, parce qu'elle doit mener des projets, parce qu'on y croit, parce qu'on a mis une idéologie quoi. (...) Ici on est dans un quartier plutôt défavorisé. On travaille à la socialisation, à l'insertion sociale et professionnelle des gens, à l'éducation des enfants, des adultes, on travaille pour les loisirs des gens, voilà. »

(Extrait de l'entretien n° 3).

« Si je suis embauché pour être animateur dans une ZUP, je n'arrive pas neutre. Si j'ai postulé à la ZUP c'est que je sais qu'il y a vingt-cinq ethnies différentes, qu'il y a un contexte pas facile, qu'il y a un contexte sans

doute de populations avantagées, désavantagées, d'urbanisme... Bon, il y a tout un chapelet de choses, je n'arrive pas tout neuf. Donc j'arrive avec mon histoire. Puis je agir sur le vivre ensemble de cultures différentes, sur l'urbanisme, sur la possibilité que des gens du quartier s'expriment et participent à une vie politique ensuite pour changer l'urbanisme, la vie ? Moi je vais arriver pas neutre et je crois que bon, on en est tous là. (...) Au moment où je postule, je vais savoir que c'est un centre social qui embauche, qui sont les acteurs qui gèrent le centre social, quel est son point de vue, sa posture par rapport à la ZUP en question par rapport aux autres associations, son système de concurrence, quelle est la relation avec le politique local, département et cetera. Et donc je vais atterrir, entre le moment où, ah tiens il y a un poste, chic, je vais dans une ZUP, je ferai ça et ça parce que je pense que c'est idéologiquement, humainement, politiquement bien par rapport à mon parcours de vie, et cetera, atterrissage forcé si je veux être embauché. Il faut que j'aille dans le sens de ce qu'attend le commanditaire, l'employeur[313]*. Je verrais après si je fais ou si je ne fais pas exactement ce qu'il dit. Mais bon, tout de suite là je reprends mes marques par rapport à une situation socio-politique .* »

(Extrait de l'entretien n°4)

L'ensemble des valeurs des animateurs forme l'arrière-plan idéologique sur lequel se déroule l'animation actuelle. Les différents éléments de cet arrière plan idéologique contiennent les différentes valeurs de l'animation actuelle. Chacune de ces valeurs contient sa propre conception politique de l'organisation des êtres dans la cité. Ces différentes conceptions constituent le fonds de valeurs qui a construit l'animation dans le temps. Cette perspective rejoint celle de Max Weber[314] qui a exposé en quoi les valeurs forgées d'une croyance, et constituant l'éthique d'une pratique, influencent le cours du développement des sociétés en imprimant fortement ses orientations. Il est donc considéré que la combinaison de ces différents éléments et des valeurs qu'ils incarnent à construit au fil du temps l'animation tel qu'elle se présente aujourd'hui. Les différents éléments qui

[313]L'animateur se loue comme tout travailleur salarié mais il en conscience et ne se loue pas à n'importe qui et pour n'importe quoi ni pour n'importe quel projet. L'animateur est porteur de valeurs, de croyance et c'est au nom de ces croyances et de ces valeurs qu'il s'engage dans l'action. Les animateurs s'associent à des projets qui ne contreviennent pas à ce en quoi ils croient..

[314] WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.* Paris : Plon 1964.

ont été présentés représentent donc l'ensemble des valeurs qui composent l'animation actuelle et qui en tant que tel organisent ou oriente son action.

En second lieu, la compétence sociale des animateurs réside dans les éléments des ressources conceptuelles qu'ils mobilisent. Ces éléments portent sur la relation sociale (par l'animation, le dialogue et le lien social), l'organisation sociale (par l'activité, l'évaluation et l'organisation), l'engagement social (par la volonté), et le contexte social (par la structure (ou bâtiment), le cadre de vie, le service, le lieu géographique, le parcours et le marché économique).

En troisième lieu, la compétence sociale des animateurs réside dans les ressources d'action qu'ils mobilisent pour réaliser leur activité. La principale est de dynamiser, la deuxième d'informer, de réaliser, de gérer, la troisième d'effectuer une médiation, de former, de participer et d'émanciper et la quatrième est de conceptualiser.

En quatrième lieu, la compétence sociale des animateurs réside dans les éléments des ressources matérielles qu'ils mobilisent. Ces moyens matériels sont principalement composés de la parole et des outils de gestion du temps métronomique (au rang desquels il faut ranger la méthodologie de projet). Ils sont également composés des activités artistiques et ludiques, du matériel informatique et bureautique, du courrier, des documents, des notes, des médias et du matériel audio visuel, de moyens de transport, de mobilier, d'outils et de matériel d'entretien, de matériel d'activité de loisir et enfin de locaux.

2 - La stabilisation de l'usage des pratiques

La compétence sociale des animateurs procède également du champ sur lequel elle s'applique. Ce champ, comme cela a été précisé est composé de 21 sous champs (Voir tableau 1 p 93). Une opération de regroupement des éléments de cette catégorie a permis de répartir en quatre domaine principaux ce champ d'exercice global des animateurs. Il convient de les rappeler ici pour préciser la nature de la dimension de leur compétence sociale qui repose sur son terrain d'application. Ce terrain d'application a été circonscrits en quatre grands

domaines. Ces quatre domaines sont, [315] regroupés sous les appellations de champ des individus ou champ politique, champ des endroits ou champ éthique, champ des relations ou champ moral et champ du social global ou champ technique

Les animateurs exercent leur activité avec des groupes d'individus, caractérisés par des critères plus ou moins précis qui constituent autant de points de vue politiques sur l'organisation de la vie sociale. Cela constitue un élément de leur compétence sociale qui s'exerce d'abord auprès de groupes. Cela constitue une posture qui place au centre de leurs préoccupations l'individu en tant qu'objet et sujet de leur activité. Les animateurs exercent leur activité dans des lieux et dans des espaces, identifiables matériellement. Ces espaces concernent des univers matériels où l'activité des humains se déploie. Ce champ des espaces est également un élément de leur compétence sociale. Les animateurs exercent une activité de relation, conçue comme une interaction. En ce sens leur compétence sociale relève de l'interaction en tant que mode communicationnel. Enfin, les animateurs exercent leur activité sur le champ de l'action sociale globale, sur le « sociétal »[316]. Leur compétence sociale relève également de ce niveau. Il est donc considéré ici que la compétence des animateurs consiste en un usage des pratiques des différents champs sur lesquels ils exercent leur activité, conformément aux éléments de leur éthique, dont ils diffusent les valeurs. En ce sens, leur compétence consiste à user des éléments du champ sur lesquels ils exercent. La compétence sociale des animateurs consiste donc en l'usage des éléments des champs sur lesquels ils exercent. Ils stabilisent l'usage des pratiques du champ. Comme l'explique l'animatrice dans l'extrait d'entretien qui suit, l'activité ordinaire des animateurs consiste, pour une part, à stabiliser dans le temps l'usage des pratiques nouvelles et anciennes. Cette stabilisation procède de l'ajustement permanent des procédures et des dispositifs par lesquelles les actions et activités dont ils s'occupent s'organisent.

> *« Il y a une question d'habitude aussi. Ca fait des années que j'encadre les centres aérés, que j'encadre les cantines, qu'on prévoit ça. En sachant qu'à la cantine ici il y a trois secteurs qui viennent manger. Ca demande quand*

[315] Pour mémoire voir pp 95-98.
[316] CASTEL Robert, *op. cit., supra* note n°9.

même une coordination, j'allais dire, de tout ça pour prévoir chaque fois à l'avance les repas et tout ça. La première année c'est la panique, parce que on sait pas trop par quel bout commencer, comment s'organiser et cetera. Par contre les années suivantes, après, je veux dire c'est, ça roule quoi. Je veux dire c'est devenu quelque chose qui tourne et je veux dire, ça, ça fonctionne, c'est quelque chose qui marche, qui est bien »

(Extrait de l'entretien n° 2)

La compétence sociale des animateurs consiste également à stabiliser l'usage des pratiques émergentes. En ce sens, la compétence sociale des animateurs consiste à participer à la stabilisation et à l'institutionnalisation des pratiques émergentes.

3 - L'institutionnalisation des pratiques émergentes

Selon cette considération, et selon celle qui a été présentée dans le chapitre précédent à propos du fait que les animateurs sont la clef d'atténuation des tensions, leur compétence sociale consiste également à stabiliser l'usage des pratiques émergentes. En ce sens, la compétence sociale des animateurs consiste à participer à la stabilisation et à l'institutionnalisation des pratiques qui émergent de l'évolution continuelle de la manière dont les individus s'organisent collectivement. En ce sens, elle consiste en une participation active au processus d'institutionnalisation de ces pratiques nouvelles.

Selon cette perspective, les animateurs qui assurent la diffusion des valeurs contenues dans les ressources qu'ils mobilisent et la stabilisation de l'usage des pratiques du champ sur lequel ils interviennent se trouvent également sur front des nouvelles questions et pratiques qui émergent de l'organisation sociale. Ils sont autant des agents de diffusion que d'innovation des pratiques en usage. Ils se trouvent ici encore pris en tension entre ces deux dimensions de leur activité et toute la difficulté de leur action consiste, comme pour les autres dialectiques auxquelles ils sont confrontés, à faire tenir ensemble les différents constituants de la situation. C'est le cas par exemple pour la notion de développement local qui intègre les différentes dimensions de ce que

l'animation a inventer au fil de sa pratique ordinaire et qui s'est institutionnaliser en une méthode d'action qui s'impose de plus en plus aujourd'hui dans la les politiques publiques.

L'animation investie les problématiques majeures qui affectent les différentes époques et les affronte de plein fouet, s'y frotte, s'y mélange et en produit un modèle d'action issu de cette confrontation avec la praxis sur la base du souvenir des expériences passées et en cours, issues de ses précédentes implications et qui se sont agglomérées les unes aux autres au fil de leur déroulement. Elle se présenterait ainsi comme l'un des moyens grâce auquel la société s'adapte aux problématiques qui se présentent en fonction des évolutions qu'elle subit. Elle serait ainsi la ligne de front où se rencontrent les nouvelles configurations et les acquis de modèles antérieurs, le lieu où s'élaborent les nouvelles modalités d'organisation qui naissent de cette rencontre. Là, s'élaboreraient, dans l'action engagée par les différentes entités singulières, les modalités d'organisation les plus propres à satisfaire les intérêts collectifs des organisations sociales et de là seraient extraits les modèles " institutionnalisables " et institutionnalisés.

L'observation des éléments du domaine empiriques des animateurs conduit à considérer qu'ils diffusent les valeurs contenues dans les différents éléments de ressource dans lesquels ils puisent. Ils assurent, en ce sens, la diffusion des valeurs établies au fil du temps dans la pratique et qui constituent les bases éthiques de leur engagement actuel. Ils stabilisent également l'usage des pratiques émergentes. Selon cette perspective, ils investissent en permanence les nouvelles pratiques sur la base de leurs postions éthiques et des outils méthodologiques qui se sont construits au fil du temps et dont ils se servent pour réaliser leur activité ordinaire.

4 - L'innovation des pratiques

L'animation dans cette perspective peut être considérée comme un laboratoire des nouvelles pratiques sociales. Les pratiques apparaissent. Elles naissent d'une multitude de facteurs. La perspective de Condorcet, l'éducation

populaire, la civilisation du loisir, le travail la politique de la ville découlent de multiples facteurs comme cela a été présenté. L'animation les investi et, au cœur de la dialectique qui anime ces champs, elle invente au fil de l'action des modalités qui par la suite deviennent des routines et finissent par s'institutionnaliser. Les animateurs investissent de nouveaux domaines de l'activité humaine. Ils sont les agents de régulation de l'usage des nouvelles pratiques. En ce sens, et d'une façon métaphorique, ils sont autant les gardiens des traditions de l'activité au service de laquelle ils se dévouent que les défricheurs des nouveaux espaces de pratiques qui sans cesse surgissent de l'organisation sociale en mouvement. L'animatrice qui s'exprime dans l'extrait d'entretien qui suit indique bien l'état de ce mouvement permanent où il faut faire face à ce qui se présente et résoudre les problèmes qui surgissent au fur et à mesure de leur apparition. Certains des problèmes qui se présentent peuvent, bien sûr, être résolus aisément grâce au fait qu'ils se sont déjà présenté, mais d'autres sont nouveaux et nécessitent que les animateurs « improvisent » les réponses qu'ils y apportent. La notion d'urgence qui a déjà été évoquée, participe largement de cette dimension de l'innovation qui conduit les animateurs à inventer au quotidien les modalités par lesquelles ils mettent en œuvre leur action.

> *« On est toujours persuadé qu'il y a toujours quelque chose qui va arriver comme ça. Des fois quand il y a une semaine qui est calme on se dit, non c'est pas possible, ça ne va pas durer. Il va bien y avoir un truc qui va tomber, il y a quelque chose, puis ça finit par arriver. Mais ça met en même temps du piment dans le boulot. (...) Le fait de gérer des choses comme ça, ça permet de ne pas rester dans un train-train, de ne pas rester dans une espèce de quotidien avec les mêmes choses. Ici, on a du mal à rester dans un quotidien. Moi je ne peux pas arriver le matin et dire je vais faire ça, je vais faire ça, je vais faire ça, l'après-midi faire ça, non. Je sais que de toute façon il va y avoir des chamboulements, la disposition aussi des gens du quartier, des associations. Donc on sait qu'il va y avoir des chamboulements. Moi je connais des gens, je suis désolée, qui travaillent qui arrivent bon, j'ai ça de prévu, j'ai ça de prévu, et qui refusent de voir des gens qui arrivent comme ça à l'improviste. Bon c'est aussi leur moyen de travailler, je critique pas du tout, mais ça, je veux dire que moi, ça ne me conviendrait pas du tout, parce*

que j'aime bien moi justement, dans la rencontre avec les gens, les choses imprévues, les choses comme ça.(...) L'imprévu qui arrive, quand on se dit merde, allez, on va y arriver ou on ne va pas y arriver. C'est chaque fois un peu des défis. J'y arrive , j'y arrive pas, j'y arrive, j'y arrive pas. (...) Quand il y a un imprévu qui arrive, je vais être capable, je vais pas être capable. Est-ce que je vais être capable ou pas de résoudre ce truc-là, bon. Ça fait un peu de peu d'effervescence dans le boulot de tous les jours et puis on y va même si c'est fatiguant, même si c'est contraignant, stressant, et cetera. Mais, une fois que le truc est résolu, le soir quand je rentre chez moi je dis, ouf, c'est bon, on l'a fait. (...) Je n'aime pas le train-train, les choses comme ça toutes bien planifiées et cetera. Donc des petites choses comme ça qui arrivent de temps en temps, ça met un peu de vie. Et ça oblige aussi les gens à se remettre des fois en question, ou même les équipes hein, je veux dire d'animation ou d'entretien. Il faut systématiquement être prête à intervenir sur quelque chose de particulier qui rentre peut-être pas dans leurs fonctions, j'allais dire habituelles, dans ce qu'ils font habituellement, et là il faut faire quelque chose et donc on le fait.»

(Extrait de l'entretien n° 2)

Cet exemple montre en quoi l'activité n'est pas totalement « routiniser » et en quoi les animateurs doivent inventer au quotidien les modalités par lesquels ils résolvent les problèmes auxquels ils sont confrontés. En ce sens, les animateurs n'inventent pas les nouvelles pratiques. Ils participent au processus de stabilisation de l'usage de ces pratiques. Ils en diffusent et en stabilisent les usages. Ils inventent dans la pratique la forme des usages. Ils diffusent, par exemple, les valeurs de l'éducation, les valeurs du respect de l'autre et de la tolérance. C'est un lieu où les individus apprennent à gérer le temps, un lieu où s'apprend l'exercice de certaines pratiques. L'animation effectue en ce sens un travail d'éducation, c'est la dimension éducative de l'animation. Les animateurs se trouvent ainsi entre un modèle de diffusion des pratiques et un modèle d'innovation des pratiques. Cette perspective indique encore la position dialectique que les animateurs occupent où ils se trouvent ici entre la transmission de ce qui existe déjà et même temps qu'ils se trouvent confrontés à quelque chose qui reste à inventer. Ils sont entre diffusion et création et cela

relève l'idée selon laquelle ils se trouvent au cœur des dialectiques de ce à quoi ils sont confrontés.

Par ailleurs, les pratiques que les animateurs mettent en œuvre et dont ils régulent les usages ainsi que leurs modalités d'application, ne se présentent pas toutes sous l'angle de la topique de l'urgence. La notion de commande sociale qui est également fortement présente dans l'activité, qu'elle émane de la société civile avec laquelle les animateurs sont connectés et dont il vient d'être rendu, partiellement, compte à travers l'extrait d'entretien, ou qu'elle émane de la sphère de l'action publique, implique très souvent la nécessité d'une innovation, d'une invention de pratiques pour y répondre.

Pour montrer en quoi les animateurs investissent les nouveaux domaines d'activité et les nouvelles pratiques émergentes il convient de citer à titre d'exemple, le hip hop qui est une de ces activités émergentes que l'animation n'a pas inventée mais au front de laquelle elle se retrouve aujourd'hui confrontée dans ses problématiques et ses pratiques.

Ainsi, la Fédération des Œuvres Laïque de la Drôme, issue de l'histoire de l'Education Populaire, a organisé en novembre 2002 des rencontres du hip hop. La question de la stabilisation des usages du hip hop y a été débattue et les possibles voies de développement de l'activité évoquée.[317] Le hip hop est une activité assez nouvelle dont les pratiques ne sont pas encore tout à fait stabilisées. Il est présumé que cette activité trouvera progressivement, par ajustements successifs et cumulatifs d'expériences diverses, les voies d'une pratique stabilisée, structurée, organisée, institutionnalisée qui finira probablement, au fil du temps, par devenir une activité à part entière qui échappera au domaine de l'animation avec laquelle elle a partie liée pour l'instant. Cette perspective rejoint ici les cinés clubs du début du XIXe siècle. À partir du moment de leur invention, leur usage investit des mouvements de l'éducation populaire qui organisent des ciné-clubs. Petit à petit cette pratique est diffusée dans le corps social. Les

[317] Les rencontres hip hop ont été organisées les 20, 22 et 23 novembre 2002 au Train-Théâtre de Portes-lès-Valence. Une table ronde ouvrant la manifestation, a réuni, autour de deux sociologues et d'une journaliste, une assemblée de professionnels, (dont de nombreux animateurs), d'élus et de représentants des collectivités publiques pour « ouvrir le débat sur les pratiques culturelles actuelles des jeunes ».

pratiques se diversifient, se stabilisent jusqu'à ce que ce champ d'activité soit autonome et qu'il devienne le secteur d'activité d'aujourd'hui. Cette perspective est aussi valable pour les salles de sport qui sont aujourd'hui en majorité privés et qui étaient, il y a peu de temps encore, très liée à l'univers de l'animation. Elle vaut également pour les clubs photos d'une époque révolue ainsi que pour les clubs informatiques, aujourd'hui remplacés par les « cyberespaces ».

Un dernier élément enfin, issu de l'enquête par questionnaire, montre en quoi les animateurs investissent les nouveaux domaines de l'activité humaine et se placent en permanence sur le front des nouvelles questions et pratiques sociales qui émergent perpétuellement de l'action collective. Cet élément provient de l'univers idéologique des animateurs qui, lorsqu'on leur demande de citer la ou les idéologies dont ils se sentent proches, répondent pour 33 (12,6 %) d'entre eux, l'écologie. Il faut préciser que cet item est le second de cette catégorie, juste après l'humanisme qui vient en premier rang. En masse, les idéologies dont ils se sentent les plus proches sont celle de l'humanisme 50 (19,2 %) puis celle de l'écologie 33 (12,6 %) puis celle de la démocratie pour 16 (6,1 %) d'entre eux. L'écologie, en tant qu'idéologie politique est assez récente et le fait qu'elle se positionne en second rang des idéologies citées par les animateurs montre en quoi ils investissent les nouveaux territoires conceptuels et en quoi ils se trouvent de ce fait sur le front des pratiques et conceptions nouvelles.

5 - L'orientation de l'activité humaine

Selon ce qui vient d'être exposé et selon la perspective de Norbert Elias à propos du temps, utilisée ici à titre d'analogie, l'animation peut-être envisagée comme un instrument d'orientation de l'activité humaine, que les hommes en société ont forgé au fil du temps. Elle peut-être comparée, d'une manière métaphorique, aux outils métronomiques qui servent à mesurer quelque chose qui est incertain et mobile[318] et qui servent également aux individus à orienter le

[318] Albert Einstein explique en quoi la mesure du temps par les horloges est imprécise dans la mesure où la vitesse de leur fonctionnement dépend de leur place dans un champ de gravitation. « Sur notre disque et généralement dans tout champ de gravitation une horloge marchera, par conséquent, plus rapidement ou plus lentement suivant la position qu'elle occupe (au repos). Il n'est donc pas possible de donner une définition raisonnable du temps au moyen d'horloges qui sont au repos par rapport au corps de référence. » Albert EINSTEIN, *op. cit. supra*, note n° 50.

sens de leurs actions. Comme Elias l'explique, le temps est une notion subjective. Il n'a pas de matérialité mais se mesure pourtant avec des objets matériels. C'est une construction de la pensée qui sert aux individus constitués en groupe à organiser leurs actions, à les coordonner. Les horloges et les calendriers sont les objets qui matérialisent ces éléments de la pensée abstraite. Ils sont en ce sens les forme de la pensée concrète. La pensée abstraite est dans les têtes et la pensée concrète est dans les objets. Le temps est un outil conceptuel qui n'a de sens que dans le corps conscient de ceux qui en partagent l'usage et la représentation. Mais pour subjectif, immatériel et chimérique qu'il soit, le temps n'en produit pas moins des effets concrets sur les individus et leurs organisations. Arriver une minute ou une seconde trop tard est la preuve, parfois contrariante, de la forme concrète que cette notion abstraite impose à la réalité. Selon ces considérations sur le temps auquel l'animation est comparée ici, son activité peut être envisagée comme un outil qui permet aux individus et aux groupes d'orienter le sens de leur activité collective. Elle peut ainsi être pensée comme un outil qui permet à la société de se penser et d'agir sur elle-même.

Dans l'extrait d'entretien qui suit, l'animateur exprime bien l'idée selon laquelle l'animation est un outil de transformation social qui sert à orienter le sens de l'activité collective.

> *« Le métier de l'animateur c'est : un, la matière, deux, l'action. L'action consiste à travailler, sur la transformation de la matière, donc sur la transformation de l'Homme. Je suis convaincu que de toutes façons, l'employeur de l'animateur socioculturel et l'animateur lui-même sont des agents de transformation, de, oui, de changement d'état. Donc modifier un état, c'est amener des contraintes, si on reprend par rapport à la matière. C'est effectuer des torsions c'est, c'est... Alors c'est vrai que l'on peut tordre un fil de fer pour en faire un ressort. On peut considérer que ça c'est positif, mais bon quand même, il y a eu contraintes, il y a eu échauffement. Et je crois que l'animateur socioculturel est, à ce moment-là, un gabarit qui va courber, un étau. C'est un outil d'une société. »*
>
> *(Extrait de l'entretien n°4).*

La visée de transformation de l'état des situations dans lesquelles les animateurs évoluent est fortement présente ici. La méthode rationnelle qu'ils utilisent pour déterminer avec les autres les fins qu'ils poursuivent dans l'action est la méthodologie de projet, qu'ils utilisent comme méthode et comme technique d'intervention sur le sociétal. Dans cette méthodologie, l'action découle des fins poursuivies par le groupe des entités qui agrègent leurs forces pour atteindre des objectifs qu'ils se fixent ensemble. C'est la méthode qu'ils utilisent d'ordinaire, ce dont rend bien compte l'animateur dans cet extrait d'entretien ;

> « *Moi ma méthode, c'est de travailler avec la méthodologie de projet, en travaillant sur des projets pédagogiques, des projets éducatifs, d'abord un projet éducatif et des projets pédagogiques, des projets d'activité, qui répondent aux grands objectifs qu'on a fixés.* »
>
> *(Extrait de l'entretien n° 3)*

La méthodologie de projet est une méthode rationnelle d'action qui permet à de passer du rêve à la réalité[319]. Cette méthode est établie sur la base de ce que les individus souhaitent faire ensemble aux noms des fins qu'ils poursuivent. Elle mobilise la plupart des éléments de ressource qui ont été énumérés précédemment et permet d'orienter l'activité des groupes par la détermination rationnelle des fins et des moyens à mettre en œuvre au nom de ce en quoi les individus, regroupés dans un collectif, croient et souhaitent voir se réaliser. L'animateur qui s'exprime dans ce dernier extrait d'entretien indique bien, sans la nommer mais en faisant référence aux principaux éléments qui la composent, en quoi la méthodologie de projet permet d'orienter le sens de l'activité des groupes.

> « *Avant d'entrer en formation, je n'arrivais pas à travailler sur le moyen terme. Je n'arrivais pas à m'organiser correctement. Je ne travaillais que dans le court terme, ce que j'appelle le court terme, c'est-à-dire des actions à échéance, pas de développement, pas de programmation, enfin tout ce que j'ai appris par le biais du DEFA. (...) Quand moi je dis court termes, c'est qu'on n'est pas capable de faire d'autres échéances que les échéances à*

[319] DORTIER Jean-François, « Du rêve à l'action », *Sciences Humaines*, n° 39, mai 1994. Pp 18-19.

l'année. (...) En 1994 j'ai eu cette expérience de six, sept mois sur un dossier qui s'est appelé contrat partenaire jeune. C'est un peu mon bébé ce truc-là. On a bossé là-dessus et là, je me suis rendu compte de ce que c'était que du travail planifié, que l'organisation, que la rigueur, que des objectifs posés, que, enfin tout ça quoi, tout ce qui fait qu'aujourd'hui par exemple quand je travaille, je sais qu'on a des actions menées à termes. Et je sais où on veut aller. »

(Extrait de l'entretien n°9)

6 - L'adaptation au changement

L'animation d'aujourd'hui continue d'évoluer. Il est permis de présumer que l'animation de demain contiendra en elle d'autres valeurs, qui sont en train de se définir, et qui sont différentes de celles qui la composent aujourd'hui. Elles viendront alors s'ajouter à celles-ci et formeront ensemble le socle nouveau de l'activité des animateurs. C'est en ce sens, et pour terminer, que l'activité n'est jamais poursuivie pour elle-même mais aux fins des valeurs qu'elle véhicule et qui sont transmises aux individus à l'occasion de son exercice pratique. C'est aussi une conception selon laquelle l'état social procède de l'interdépendance fonctionnelle des groupes et entités dont l'issu n'est pas présumé.

CONCLUSION

« Pour que l'homme produise quelque chose de valable, il lui faut la passion »

Georg Wilhelm Friedrich HEGEL La raison dans l'histoire

Arrivé au terme de ce travail d'étude de la compétence professionnelle des animateurs, réalisé par la confrontation d'éléments empiriques et théoriques, il apparaît que celle-ci se décline selon deux dimensions de sens. La première, la compétence professionnelle, caractérise un mode de relation au travail qui adjoint au modèle de la qualification une dimension d'engagement des individus dans l'acte de travail qu'ils réalisent. Selon cette conception, l'activité professionnelle des animateurs relève du modèle de la compétence professionnelle qui caractérise un mode de relation au travail. La deuxième dimension de sens de la compétence des animateurs a été qualifiée de compétence sociale des animateurs. Il faut préciser que cette notion de compétence sociale a été définie à partir de l'observation de ce que les animateurs font et qu'en ce sens, la compétence sociale dont il est question qualifie autant l'animation que ceux qui l'exercent. Cette dénomination de compétence sociale des animateurs doit donc être entendu dans un sens restreint dans la mesure où la notion de compétence générale englobe la notion de compétence professionnelle. Il ne faut donc pas comprendre cette notion comme relevant de cette conception générale mais comme relevant d'une conception spécifique qui concerne un segment de l'activité humaine, en l'occurrence celui de l'animation. La notion de compétence sociale telle qu'elle est utilisée ici peut donc être rattaché au concept d'utilité sociale dont il a été question dans la première partie de la thèse. Cette notion peut ainsi être entendue comme exprimant le sens de l'utilité sociale de l'animation. En ce sens l'exercice de l'activité par les animateurs produit le sens de l'utilité sociale de l'animation.

1 - L'éthique comme ressource fondamentale

Cette compétence sociale repose sur les éléments de ressources que les animateurs mobilisent à l'occasion de l'exercice de leur activité. L'éthique se trouve au premier rang de ces éléments de ressources sur lesquels les animateurs fondent leurs actes. Ces éléments de l'éthique constituent par ailleurs les conditions de la compétence professionnelle qui vient d'être évoquée. La mobilisation des éléments de l'éthique comme ressource apparaît ainsi comme la condition de leur implication dans l'action, qui lui-même caractérise leur mode de relation au travail. Au second rang des éléments de la compétence sociale de l'activité des animateurs se trouvent les ressources conceptuelles, au troisième les ressources de l'action et enfin au quatrième les ressources matérielles. Enfin, la perspective du dernier chapitre de la partie précédente peut être réduit à une expression synthétique en disant que l'animation sert à diffuser des valeurs, à stabiliser des pratiques et à institutionnaliser des usages. Le contenu plus précis des éléments de cette compétence sociale des animateurs et de cette utilité de l'animation a été décrit dans la partie qui s'est attachée plus particulièrement à la détermination des différents éléments de ressources que les animateurs mobilisent.

Les éléments de l'éthique reposent sur le modèle de Condorcet qui contient les valeurs de la démocratie et de l'éducation. Ils reposent également sur les modèles de l'éducation populaire (conçue comme le prolongement du modèle de Condorcet) qui comprennent les valeurs de l'émancipation. Ils reposent sur le modèle de l'association qui contient les valeurs du désintérêt, de l'action bénévole et du débat. Ils reposent sur les modèles de la civilisation du loisir qui contient des valeurs hédonistiques et eudémoniques et les valeurs du relâchement des autocontrôles. Ils reposent enfin sur le modèle de la décentralisation qui contient les valeurs de l'assistance et de la solidarité. Selon cette perspective, la compétence des animateurs consiste à diffuser les éléments de leur éthique qui est composée des valeurs de la démocratie, de l'éducation, de l'émancipation, de l'association, du désintérêt personnel (donc de l'intérêt supérieur commun), du bénévolat (ou volontariat), du débat, du plaisir et du bonheur où leur activité consiste à créer de l'être bien ensemble en régime de paix, du relâchement des autocontrôles, de l'assistance et de la solidarité.

La circonscription des éléments de l'éthique des animateurs est un des principaux résultats de ce travail d'étude de la compétence des animateurs. Car si cette perspective, selon laquelle les individus engagent leurs actions sur la base de leur éthique, apparaît comme classique et somme toute assez banale[320], il n'existe pas, en l'état des connaissances de l'auteur, de modèle théorique ou de perspective qui aborde ou traite directement de cette question. Il n'existe pas de base qui permettrait la détermination de ces éléments de l'éthique des animateurs. Car s'il est aisé d'admettre que l'animation en tant que pratique sociale, au même titre que d'autres pratiques sociales, soit engagée sur la base de ce en quoi ceux qui l'exercent croient, il est moins aisé de trouver des travaux qui répertorient, synthétisent et catégorisent ces éléments. C'est en ce sens qu'il est envisagé que cette thèse puisse contribuer au développement de la réflexion sur ces questions. Cette thèse se veut ainsi un travail qui pointe cette dimension de la question de la compétence des animateurs et qui souhaite ouvrir des perspectives de recherche sur cette question de façon à ce que les éléments de l'éthique des animateurs soient mieux connus. Cela permettrait probablement à ceux-ci de mieux se situer dans l'activité et à ceux qui l'utilisent de mieux savoir en quoi elle consiste et les valeurs qu'elle véhicule, pour mieux l'utiliser aux fins qui sont les leurs. Car l'animation n'est pas au service d'elle-même, mais à celui de ceux qui l'emploient. Même si, en tant qu'activité, elle a tendance à exister pour elle-même indépendamment de ce à quoi elle sert, même si, dans une perspective systémique, elle a tendance à croître par l'effet agrégé des intérêts personnels poursuivis par ses agents, il est postulé que l'activité et ceux qui l'exercent sont au service de ce que sa pratique permet et non à celui de ce qu'elle est en elle-même en tant que méthode d'intervention sociale. Selon cette perspective, l'animation est considéré comme un outil grâce auquel la collectivité des individus, au premier rang desquels il faut ranger les animateurs, oriente son action et agit. De ce point de vue, le fait que les animateurs soient porteurs d'une éthique dont ils diffusent les valeurs n'interdit pas qu'ils se mettent au service de causes qui les utilisent comme moyens pour atteindre leurs fins. L'étude montre

[320] Ce « classicisme » provient probablement de différentes sources dont il n'est pas aisé d'évoquer rapidement les origines. La dimension éthique des professions est présente dans plusieurs des théories présentées par Claude DUBAR et Pierre TRIPIER qui ont réalisé un méticuleux travail de sociologie des professions. DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, *op. cit., supra* note n°257.

que la condition de cette location de leur compétence sous-entend qu'il y ait convergence de principes, ou de valeurs entre eux et leurs employeurs ou, au minimum, absence de valeurs antithétiques à celles dont ils sont porteurs.

Par ailleurs de multiples travaux découpent les différents gestes des animateurs en unités techniques de manière à les catégoriser dans des référentiels de compétences. Ces travaux chirurgicaux n'évoquent pas cette dimension fondamentale de la compétence des animateurs. Ils n'abordent pas cette question de la position éthique des animateurs, et par extrapolation de l'animation. Ces référentiels n'évoquent que la dimension technique du geste des animateurs sans faire référence à ce qui fonde l'engagement de ce geste, c'est-à-dire aux valeurs éthiques de l'activité telle qu'elles ont été circonscrites ici. Pour autant, l'animation nécessite des mises en œuvre techniques. Elle nécessite la mobilisation d'éléments conceptuels, de techniques d'action, d'outils pratiques et matériels. Mais la mobilisation de ces éléments techniques dépend prioritairement des éléments de l'éthique, qui composent ensemble une position idéologique face à l'action à engager. Ces éléments guide le sens de l'action des animateurs. Ils en constituent les fondements et il est proposé à présent à la communauté de ceux qui s'intéressent à ce qui est relatif à l'animation et aux animateurs, que soient considérés à ce titre les éléments de cette éthique auxquels ils puisent et qui les autorise légitimement à exercer leur activité.

2 - L'éthique comme fondement de la technique

Il découle de ceci que les animateurs exercent leur activité sur la base de leurs convictions éthiques. Ils s'appuient pour la mettre en œuvre sur les outils techniques de l'activité. Pour que les nouvelles situations qui se présentent puissent faire l'objet d'un investissement par les animateurs, il faut qu'elles recèlent l'ensemble de ces éléments éthiques (en proportion modulable), et c'est sur la base de ce ceux-ci qu'elles peuvent continuer de se développer.

Il découle de ces considérations que dans les formations d'animateurs, il conviendrait que soient connus avant la technique, ou tout du moins en même temps qu'elle, les éléments éthiques sur lesquels son utilisation repose (ou

reposera). Il ne semble pas que cela soit le cas. L'activité est souvent abordée par le biais de la technique, et se trouve évacuée de la transmission cette dimension des valeurs au service desquelles la technique est engagée.

Il découle également de ces positions que la présence ou l'absence de ces éléments dans les activités indiquent qu'elle relève ou au contraire qu'elle ne relève pas de l'animation.

Il découle aussi que l'activité n'est jamais qu'un moyen au service des valeurs qui la fonde. Ce qui différencie une activité d'animation d'une activité qui ne relève pas de l'animation c'est l'esprit qui anime celui qui l'anime. À l'observation de ce qui se passe concrètement, il est parfois difficile de relever les différences qui ne sont pas immédiatement perceptibles dans la mesure où elles résident essentiellement dans la tête de celui qui organise, gère, administre, dynamise etc, l'activité. D'où peut être la confusion des genres qui peut s'opérer et qui attribue à la dimension technique de réalisation plus d'importance qu'aux conditions éthiques de sa mise œuvre...

L'animation est une activité transversale et les animateurs sont plus des généralistes que des spécialistes, dans la mesure où ils exercent leur activité avec une multiplicité d'acteurs, dans une multiplicité de structures, de lieux, où les problématiques sont multiples et diverses. Ce sont donc plutôt des généralistes. Mais le fait qu'ils exercent une activité de généraliste ne les empêche pas, par ailleurs, de développer des compétences spécifiques selon les domaines particuliers dans lesquels ils interviennent. Mais il est supposé que ces spécialisations découlent alors d'une conception générale de l'activité où elles ne sont envisagées que comme des moyens nécessaires au service d'une conception globale de l'activité.

Présenter les éléments de l'éthique comme ressource fondamentale et circonscrire ces éléments ouvre les voies d'une réflexion sur ces questions à laquelle ce travail souhaite contribuer, et représente, peut-être, une alternative à une conception techniciste de l'animation où, d'une façon métaphorique, le corps que représente la technique est séparé de son âme que représente l'éthique.

La perspective développée dans ce travail est susceptible d'augmenter le niveau de compréhension de ce qu'est l'animation, de la manière qu'elle a de fonctionner et de l'utilisation qu'on peut en faire.

3 – L'éthique et la technique comme objets de recherches

Les résultats auxquels ce travail aboutit son susceptibles d'ouvrir un chantier de recherche dans la mesure où chacune des valeurs contenues dans l'éthique des animateurs, dont la détermination a pu être réalisée par l'observation des pratiques, pourrait faire l'objet de recherches plus approfondies. Ces recherches viseraient à déterminer, plus précisément que cela n'a été le cas ici, et selon les résultats auxquels il vient d'être fait référence, les modalités par lesquelles ces éléments de l'éthique sont mis en œuvre dans la pratique des animateurs. Car la diversité des domaines d'investissement des animateurs et les éléments de leur compétence, que ce travail a plutôt cherché à délimiter, n'a pas permis d'entrer dans le détail approfondi de chacun des domaines évoqués. La diversité des dimensions qui composent l'animation a empêché d'entrer ici dans le détail de chacune d'elles, même si la tentative qui a été réalisée à leur sujet a bien poursuivi ces fins. Ces différentes dimensions sont des domaines à part entière, qui font l'objet par ailleurs, de recherches distinctes dont il n'a pas été possible de rendre compte dans l'intégralité les problématiques qui leur sont propres. Car les différents éléments qui ont été évoqués ont émergé grâce à l'activité d'une multitude d'actions individuelles et collectives. Ces éléments tel qu'ils ont été présentés ne rendent pas tous compte de la diversité des courants qui ont traversé les différents domaines. La circonscription qui a été opérée a tendance à faire état du résultat de rapports de force qui ont abouti à des formes de compromis dont la loi rend compte, sans toujours parler des conditions circonstancielles qui ont généré ces faits, et dans le détail desquelles il conviendrait d'entrer pour les comprendre plus finement.

Il faut exprimer par ailleurs, puisqu'il est question de ce qui n'a pas été possible, le regret de n'avoir pas pu approfondir l'analyse de certains des matériaux empiriques. Il est tout à fait certain qu'ils sont encore riches de

nombreuses possibilités. Par ailleurs, l'intention initiale était de déterminer la compétence professionnelle des animateurs, et non les éléments de leur éthique dont l'existence n'était pas présupposée au début de la recherche. Le travail réalisé, qui constate donc que la compétence mise en œuvre à l'occasion de l'exercice de l'activité par les animateurs repose principalement sur la base des valeurs dont ils sont porteurs, pourrait ainsi constituer l'élément de problématiques d'études qui chercheraient à connaître plus précisément, dans chaque domaine de valeur des animateurs, les procédés par lesquels ces valeurs se transmettent. Il serait ainsi possible de réaliser une étude du processus par lequel les valeurs d'une activité (ou d'un groupe d'individus qui pratique ces activités) naissent, perdurent et s'inscrivent dans une pratique sociale et dans son exercice professionnel. Il serait ainsi possible d'engager des recherches orientées par le sens d'une problématique posant au centre de ses préoccupations l'éthique en tant que ressource principale de l'action. Ces recherches pourraient ainsi consister en des études approfondies de chacune des valeurs qui ont été inventoriées. Ces études pourraient reposer, comme ici, mais dans un soucis de perfectionnement, sur les bases d'une méthode d'investigation multiple croisant méthodes quantitatives et méthodes qualitatives. Pour améliorer le rendement de cette méthode, c'est-à-dire pour augmenter le niveau de richesse des données produites, il pourrait être envisagé de réaliser une étude qualitative et une étude quantitative sur les différents objets, de manière à obtenir des indicateurs de comparaison entre les différents domaines d'observation, et de réaliser en même temps sur chacun de ces objets distincts des investigations différenciées, puis de croiser leurs résultats.

L'activité d'animation ne s'est pas toujours présentée dans les mêmes configurations. Elle a évolué au fil du temps et s'est progressivement institutionnalisée. Elle a ainsi acquis, même si certains des éléments qui composent ces acquis restent flous, une forme de visibilité et d'existence dans le monde social contemporain. Aujourd'hui elle est réglée par un ensemble de code, de normes et de loi qui la définissent partiellement et la font exister, notamment, en tant qu'activité professionnelle. Mais malgré la professionnalisation dont elle subit le processus, elle n'est pas encore organisée en profession selon le modèle anglo-saxon des professions. Dans sa fonction globale de création et d'entretien du lien social, elle apparaît comme un instrument de diffusion de valeurs par la

mise en œuvre des pratiques qui en découlent. Elle est en même temps un instrument d'innovation qui investit le terrain des nouvelles pratiques sociales. Elle participe au processus de stabilisation des usages de ces nouvelles pratiques, sur la base des éléments de son éthique.

La compétence sociale des animateurs, entendue dans le sens de leur utilité sociale, consiste à diffuser les éléments de leur éthique, par la mise en œuvre des pratiques qui en découlent. L'activité ordinaire des animateurs consiste à diffuser et à institutionnaliser les pratiques de leur éthique. En ce sens l'animation diffuse ses valeurs en même temps qu'elle invente au cœur des dialectiques nouvelles les modalités de fonctionnement par lesquelles elles dépassent leurs contradictions et les établit dans l'universel. Selon cette perspective, l'animation est entendue ici comme une activité qui évolue au fil des problématiques qui traversent le corps social selon les différentes époques de son histoire. Elle est largement inscrite dans ces différentes problématiques et contribue à la stabilisation des usages qui en résultent. Elle est une activité que les hommes ont forgée au fil du temps et qui les aident à orienter le sens de leur activité. Par rapport à la question initiale de l'utilité sociale que produit l'animation, la thèse développée ici montre en quoi l'animation est un outil d'innovation et de diffusion des pratiques communes aux individus qui vivent en société, dans un univers pacifique, sur la base de ce en quoi ils croient. Selon ces considérations, l'animation n'a pas pour fonction unique d'éduquer les populations auprès desquelles elle exerce son activité, pas plus qu'elle n'a celle de la distraire et de la divertir, ni celle de favoriser les liens de solidarité entre les membres de la communauté, ni celle de la faire produire une activité reconnue socialement par l'emploi ou reconnue autrement, ni celle de etc, etc. L'animation a pour fonction de faire tout cela à la fois, et le reste en plus. Selon cette perspective, elle est très complexe. En ce sens elle ne relève pas plus du ministère de l'éducation nationale que de la jeunesse et des sports, ou des deux séparément, ni de celui de la famille ou de la protection sociale, ni de celui du travail et de l'emploi ou de la culture (au sens restreint du terme). Elle relèverait plutôt, par son caractère transversal de tous que d'un seul, à moins qu'il ne s'agisse de celui de l'animation elle-même... La diversité des valeurs de l'animation, qui ne sont pas connues, brouille le sens général de l'activité des animateurs qui se trouvent à la croisée de ces différents éléments qui composent

l'animation. Il convient d'en tenir en même temps tous les bouts sous peine, en excluant ou en oubliant certains d'entre eux, de réduire l'activité à une technique déconnectée de ses fondements épistémologiques ou éthiques et qui du coup, bascule dans le champ d'autres pratiques, sous tendues par d'autres éthiques....

L'animation recouvre de nombreux domaines de la vie sociale et les animateurs s'appuient sur différents éléments de ressource pour l'exercer. L'activité nécessite des connaissances multiples et relève plutôt d'une pratique de généralistes. En effet, considérée dans son ensemble, l'activité comme cela a été montré, recouvre différents domaines de pratiques qui nécessitent chacun des savoirs spécifiques. En ce sens, l'exercice de la pratique d'animation, comme le contenu diversifié de la formation l'indique par ailleurs, relève de plusieurs domaines et de différentes disciplines. L'exercice de l'activité relève donc d'une pratique de généraliste, ce qui correspond par ailleurs bien au fait qu'elle s'exerce sur la socioculture qui ne se réduit pas à une composante unique mais qui est constituée d'une pluralité, pour ne pas dire d'une à infinité d'éléments divers dans leurs natures, leurs formes et leurs effets. Il apparaît ainsi que l'exercice de la pratique nécessite plutôt des compétences de généraliste que de spécialiste. Pour autant, cette conception n'exclue pas le fait que certains animateurs sont également des spécialistes qui, à force de pratiquer dans un domaine précis, finissent par en devenir de véritables experts. Et comme ces domaines sont multiples, les spécialisations le sont également. Mais l'exercice de la pratique de spécialiste est effectuée au sein d'une démarche de généraliste et n'intervient que comme un des éléments de ressource technique que l'animateur mobilise pour exercer son activité.

Le produit de la réalisation des travaux entrepris à l'occasion de cette étude de la compétence professionnelle des animateurs socioculturels a permis d'en forger une représentation. Cette représentation dont ils convient de résumer les principaux traits se compose d'éléments « classiques » et ordinaires de cette activité, augmentée d'autres éléments dont l'existence a été établie grâce à la réalisation des travaux d'investigations empiriques. Ils ont permis la mise en lumière d'éléments constitutifs de l'animation socioculturelle et de la compétence de ceux qui l'exercent. Il sont apparus à l'observation comme des traits saillants

de l'activité, que la réalisation de ce travail a permis de souligner et de faire ressortir.

L'étude des mémoires de fin de formation a permis de circonscrire le champ d'activité global des animateurs qui se réalise sur 21 domaines différents de l'activité humaine (voir tableau p 102). Ils composent ensemble le champ de la socioculture, sujet et objet de l'activité des animateurs.. Un travail de catégorisation de ces 21 champs d'exercice, qui donnent une vision synthétique de leur champ global d'activité, à permis de définir qu'ils exercent sur le champs des personnes, sur le champ des endroits, sur le champ des relations et sur le champ du social

L'étude des bibliographies de mémoires de fin de formation a permis d'indiquer que les animateurs mobilisent de multiples ressources pour exercer leur activité. Elle a révélé un manque d'unité dans la pratique et dans l'usage des références et a montré le rapport qui lie la discipline sociologique à l'exercice professionnel des animateurs.

Les résultats des travaux de l'enquête par questionnaire ont permis de mettre en lumière les différents niveaux de ressources que les animateurs mobilisent pour exercer leur activité. La méthode de traitement des données recueillies par cette forme d'investigation a confirmé le fait que les animateurs mobilisent différents types de ressources pour exercer leur activité. L'analyse a permis de déterminer les différentes natures de ces ressources (éthiques, conceptuelles, d'action et matérielles) et leur hiérarchisation les unes par rapport aux autres ainsi que la hiérarchisation de leurs composants respectifs.

Les travaux ont également permis de confirmer l'idée selon laquelle l'animation est liée au « local » et son développement. Le développement local qui devient aujourd'hui un concept mondial, avec la notion de développement durable conçue ici comme son extrapolation, est donc lié à l'animation qui pourrait, à ce titre, occuper une place légitime dans l'explication de ce que recouvre ce concept et des méthodes liés à son usage

Enfin, les investigations par entretiens, mobilisés à la fin de l'analyse des trois formes d'investigation précédentes ont permis d'accréditer les résultats précédents qui se retrouvent dans le discours des animateurs.

L'articulation de ces différents éléments avec les éléments théoriques ont permis de définir que les animateurs ont un rapport au travail qui relève du modèle de la compétence professionnelle telle qu'elle a été définie à postériori, et qui adjoint au modèle de la qualification une dimension d'implication des individus dans l'acte de travail qu'ils exercent.

Les travaux ont donc permis de défini le champ d'exercice des animateurs, de déterminer les moyens qu'ils utilisent et les fins qu'ils poursuivent lorsqu'ils exercent leur activité. Il faut également rappeler la mise en lumière du lien qui unit l'animation à la notion de plaisir et à la notion de paix, ainsi qu'à celle de la gestion des temporalités qui sont rarement évoquée et qui apparaissent pourtant comme des élément fondamentaux de sa composition.

La représentation, forgée par les travaux entrepris pour la réalisation de cette thèse, est à multiples facettes qui ne peuvent être regardées toutes à la fois. La difficulté à saisir l'animation réside dans le fait que l'objet qu'elle représente ne peut jamais être envisagé que sous un angle particulier qui montre des choses mais en masque d'autres. C'est la raison pour laquelle il n'est pas aisé d'embrasser sa représentation complète et c'est aussi la raison pour laquelle l'activité n'est, souvent, que partiellement perçue et souvent assimilée à l'une de ses composantes auxquelles elle ne peut être réduite

Les arguments développés au long de ce travail ne sont pas exhaustifs pour dire ce qui compose l'animation dans ses formes contemporaines. Premièrement parce qu'il est entendu qu'il est possible de considérer cette activité à partir d'autres points de vues que ceux qui ont été privilégiés et qu'il est donc possible de l'observer à travers d'autres outils que ceux dont l'auteur s'est doté. Deuxièmement parce que l'animation est traversée d'une multitude de courants et d'éléments qui l'ont forgé au fil du temps. Or le temps, l'histoire et l'animation ne se sont pas arrêtés et il est tout à fait certain que des événements majeurs de l'actualité sociale continuent de modeler les formes d'une activité qui,

fortement enracinée dans les fondements qui ont été présentés, continue son développement par adjonction de nouvelles dimensions à celles qui la composent déjà et dont cette thèse a cherché à mettre en lumière les formes et les contenus actuels. La logique de déroulement du fil de la pensée de l'auteur, liée aux actes engagés en fonction d'elle pour la réalisation de ce travail de recherche, débouche sur la production des résultats qui viennent d'être présentés. Ces résultats qui ont été obtenus grâce aux investigations empiriques résultent des postulats qui les ont fondés. En ce sens, ils sont dorénavant considérés par l'auteur comme des axiomes, jusqu'à ce que la preuve du contraire de leur évidence soit apportée. Ils sont proposés à ce titre comme contribution au débat, de ceux qui s'intéressent aux questions abordées dans cette thèse, qui a cherché à mettre en lumière les formes et les contenus des différentes dimensions de la compétence des animateurs. Ils débouchent enfin sur la formulation de termes qui fixent le cadre d'un débat que l'auteur souhaite alimenter par cette proposition d'explication de ce en quoi consiste la compétence professionnelle des animateurs et de ce qui la compose.

BIBLIOGRAPHIE

AKIN Salih et DOUARD Olivier, "Qui sont les animateurs aujourd'hui ?" dans *Espace de travail, espace de parole,* Jeannine Richard-Zappella. Presses Universitaires de Rouen/Upresa CNRS, 1999.

ALBERTINI Jean-Marie, "Comprendre Keynes", *Les Cahiers Français,* n° 217, juillet-septembre 1984.

ALLEMAND Sylvain, " Une critique capital ", *Sciences Humaines,* n103, mars 2000, pp 48-49.

ARDOINO jacques, "Finalement, il n'est jamais de pédagogie sans projet", *Education permanente "* n 87, 1987.

ARISTOTE, *Ethique de Nicomaque.* Paris : Garnier Frères 1965. 310 p.

ARISTOTE, *De l'âme.* Paris : Gallimard 1989. 131 p.

ARISTOTE, *Rhétorique.* Paris : Librairie Générale Française 1991. 407 p.

ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE SUR L'ACTION CULTURELLE. "Bénévoles, professionnels et politique de l'animation", M.J. PARIZET. Viroflay, février 1976. 57 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, GILLET Jean-Claude, *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux.* Paris : l'Harmattan 2000. 188 p.

BAILLEAU Francis, *Les jeunes face a la Justice pénale. Analyse critique de l'application de l'ordonnance de 1945.* Paris : Syros 1996.

BAUMIER A., FESTRAËTS M., de LEOTARD M.L., " Ils enseignent autrement", *L'express,* n 2398 bis, juin 1997, pp 10-12.

BECKER Howard S., *Outsiders.* Paris : Métailié 1985. 248 p.

BECKER Howard S., *Les mondes de l'art.* Paris : Flammarion 1988. 381 p.

BECKER Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales.* Paris : La Découverte, 2002. 354 p.

BEDARIDA Catherine, *L'école qui décolle.* Paris : Seuil 1991

BENASAYAG MIguel, DARDO Scavino, *Pour une nouvelle radicalité, pouvoir et puissance en politique.* Paris : La Découverte 1997.175 p.

BENLOULOU Guy, "Un métier bien spécifique", *Lien social,* n° 327, novembre 1995. p 8

BEN MRAD Fathi, "Le discours apologétique : un mode de construction de la compétence ?". *Revue Médiation,* n° 31, février 1999.

BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité.* Paris : Masson/Armand Colin 1996. 288 p.

BESNARD Pierre, "Eléments pour une théorie du système d'animation" *Les cahiers de l'animation*, n°1, 1972. pp 29-35.

BESNARD Pierre, *L'animation socioculturelle.* Paris : Presses Universitaires de France 1980. 126 p.

BETTELHEIM Brunot., *Les enfants du rêve.* Paris : Robert Lafont 1982.386 p.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien.* Paris : Nathan 1992. 125 p.

BLANCHET Alain et TROGNON Alain., *La psychologie des groupes.* Paris : Nathan1994.116 p.

BOISSONNAT Jean, "Lutte contre le chômage et reconstruction du travail en France", *Revue internationale du Travail*, n°1, 1996, pp 5-16.

BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social.* Paris : Les éditions de Minuit 1982.523 p.

BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences.* Paris : Métailié 1990. 382 p.

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, *De la Justification, les économies de la grandeur.* Paris : Gallimard 1991.483 p.

BOLTANSKI Luc, *La souffrance à distance.* Paris : Métailié 1993. 288 p.

BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme.* Paris : Gallimard 1999. 843 p.

BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie.* Paris : Presses Universitaires de France 1958. 127 p.

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. "L'économie des échanges linguistiques".* Paris : Fayard 1982. 245 p.

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie.* Paris : Editions de minuit 1984. 279 p.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers,* Paris : Éditions de Minuit, 1985. 182 p.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision.* Paris : Ed. Liber, 1996. 95 p.

BOURDIEU Pierre, *Science de la science et réflexivité.* Paris : Raisons d'agir 2001. 239 p.

BOURDIEU Pierre et BOLTANSKI Luc, "Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°2, 1975, pp 95-107.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue.(1968)* Paris EHESS : 1983. 359 p.

CACÉRÈS Bénigno, *Histoire de l'éducation populaire.* Paris : Les éditions du Seuil,1964. 252 p.

CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, "Circulaire CNAF n° 56 du 31 octobre 1995 : Les relations entre les caisses d'allocations familiales, les centres sociaux et leurs partenaires".

CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, "Le guide comptable des centres sociaux". Paris CNAF 1999.(Édition en deux volumes, un guide, les annexes).

CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, "Quels centres sociaux demain ?". Paris CNAF 1999.

CALLON Michel, LATOUR Bruno, *La science telle qu'elle se fait*, Paris : Editions La Découverte, 1990. 392 p.

CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat.* Paris : Fayard 1995. 490 p.

CASTEL Robert, "Travail et utilité au monde", *Revue Internationale du Travail*, n°6, 1996, pp 675-682.

CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'ÉDUCATION ACTIVE "Vers l'Education Nouvelle, 1946-1996, 50 ans". Paris 1996.

CHAMBOREDON Jean-Claude "Réponse à MM. Boudon et Bourricaud, auteurs du dictionnaire", *Revue Française de sociologie*, XXV-2, 1984. pp

CHAPOULIE Jean-Michel, TRIPIER Pierre, *Colloque franco-américain, L'école de Chicago hier et aujourd'hui, 3-4 avril 1998.* Document photocopié, 74 p.

CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXéme siècle.* Paris : Éditions du Seuil 1991. 343 p.

CHARLOT B., "Les nouveaux enjeux. D'une école de classe à une école de masse", *Sciences Humaines*, n° 76, octobre 1997, pp 24-25.

CHESNAIS F., "Demain les retraites à la merci des marchés", *Le Monde Diplomatique*, n 517, avril 1997, pp. 14-15.

CHOSSON J.F., "Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel", *Les cahiers de l'animation n°3, 1973, pp 65-76.*

CLÉMENT Marc, "De la difficulté d'être "prophète en son pays" pour le jeune animateur", *Agora débat/jeunesse*, n° 21, 3e trimestre 2000. pp 79-88.

COMTE Auguste, *Leçons de sociologie.* Paris : Garnier Flammarion, 1995. (1e édition 1839). 404 p.

COMTE Bernard, " L'école d'Uriage. De la formation des cadres à la résistance armée ", *Les cahiers de l'animation*, n° 49-50, 1985. Pp 147-157.

CONDORCET Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT, *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique, présenté à l'Assemblée Nationale Législative, au nom du comité d'Instruction Publique, les 20 et 21 avril 1792.* Paris : éducpop@injep.fr, 1999. 30 p.

CORCUFF Philippe, *Les nouvelles sociologies.* Paris : Nathan université 1995. 126 p.

DEFRANCE Bernard, *La violence à l'école.* Paris : Syros 1997. 138 p.

DEMAZIÈRE Didier, "La sociologie française face au chômage ; Premières réflexions", *Cahiers Lillois d'Economie et Sociologie"*, n°20, 1992, pp 41-51.

DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris : Les éditions de minuit 1991. 206 p.

DENIS Henri, *Histoire de la pensée économique. Paris : Presses Universitaires de France 1966. 725 p.*

DE QUEIROZ Jean-Manuel, *L'école et ses sociologies.* Paris : Editions Nathan 1995. 128 p.

DE QUEIROZ Jean-Manuel, ZIOLKOVSKI Marek, *L'interactionnisme symbolique, G.H Mead, Blummer, Goffman, Becker, Strauss.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes 1994. 140 p.

DESCARTES René, *Discours de la méthode.* Paris : Flammarion 1999. 94 p.

DESROSIERES Alain, THEVENOT Laurent, *Les catégories socio-professionnelles.* Paris : Edition la découverte 1988.127 p.

DESMOND Moris, *Le singe nu.* Paris : Poche étude. 320 p.

DIRECTION REGIONALE ET DÉPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS DE ROUEN "Education populaire et développement local. Contribution à une réflexion ouverte sur le métier d'animateur entreprise au cours de l'année 1999. 10 p.

DONZELOT Jacques, ESTÈBE Philippe, *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville.* Paris : Editions Esprit. 239 p.

DOUARD Olivier, *Les Francas. 50 ans d'action en Haute-Normandie.* Rouen : Les Francas 1997. 190 p.

DOUARD Olivier, "Les loisirs et l'animation : à la croisée du culturel, de l'éducatif et du social". *Guide des métiers du loisir.* Paris : Centre Inffo, 1997. pp 61-67.

DOUARD Olivier, "Le retour des animateurs à l'éducation populaire", *Les cahiers de l'IFOREP*, n°96, 1999. pp 18-23.

DOUARD Olivier, FICHE Gisèle, *Les jeunes et leur rapport au droit.* Paris : l'Harmattan 2001. 235 p.

DOUARD Olivier, "L'éducation Populaire ou le droit à l'intelligence politique". *Pour* , n° .Pp 151-157.

DOUARD Olivier, " Le BAFA, une entrée ritualisée dans le monde des adultes ", *Agora débats/jeunesses*, n° 28. Paris : L'Harmattan 2002. Pp 58-71.

DORTIER Jean-François, « Du rêve à l'action », *Sciences Humaines*, n° 39, mai 1994. Pp 18-19.

DUBAR Claude *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles.* Paris : Armand Colin,1995. 262 p.

DUBAR Claude, TRIPIER Pierre, *Sociologie des professions.* Paris : Armand Collin 1998. 256 p.

DUBET F., "Pourquoi va-t-on à l'école ?", *Sciences Humaines,* n° 76, octobre 1997, pp 20-24.

DUBET F., MARTUCCELLI D., "Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école", *Revue Française de Sociologie,* n°:37, 1996, pp 511-534.

DUCROCQ Albert, *Le roman de la matière, cybernétique et univers.* Paris : Editions10-18. 1963.383 p.

DUFOUR Marie-Louise, *Le tapuscrit, recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences humaines.* Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales 1971. 101 p.

DUMAZEDIER Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?* Paris : Editions du Seuil 1962. 313 p.

DUMAZEDIER Joffre (sous la direction de), *La leçon de Condorcet.* Paris : L'Harmattan 1994. 206 p.

DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine.* Paris : Vigot 1997. 775 p.

DURAND C., "L'apprentissage de la socialisation : quelques jalons...", *Équipes et Projets",* n° 4/5, 1994, pp 14-19.

DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique.* Paris : Flammarion 1988. 255 p.

DURKHEIM Émile, *Le suicide.* Paris : Presses Universitaires de France 1995. 451 p.

DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie.* Paris : Presses Universitaires de France 1999. 130 p.

DURU-BELLAT M., HENRIOT-VAN ZANTEN A., *Sociologie de l'école.* Paris : Armand Colin, 1995.201 p.

EINSTEIN Albert, *La relativité.* Paris : Payot & Rivages 2001. 219 p.

ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident.* Paris : Calmann-Lévy 1975 (1969). 320 p.

ELIAS Norbert, *La solitude des mourants.* Paris : Christian Bougeois 1987 (1982). 121 p.

ELIAS Norbert, *Du temps.* Paris : Fayard 1984. 255 p.

ELIAS Norbert, *La société de cour.* Paris :Flammarion, 1985. 323 p.

ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée.* Paris : Fayard, 1994. 393 p.

EMMERIJ Louis, "Le problème de l'emploi et l'économie internationale", *Revue Internationale du Travail,* n°4, 1994, pp 497-511.

ERIBON Didier, *Pierre Bourdieu.* Les éditions scherzo et la sept 1988. 50 minutes.

FELOUZIS G "Evaluation et efficacité pédagogique des enseignants du secondaire", *Revue Française de Sociologie,* n° 37, 1996, pp 77-105.

FERRÉOL Gilles, "Marché du travail, système d'emploi et organisation : une synthèse de la littérature contemporaine", *Cahiers Lillois d'Economie et Sociologie",* n°20, 1992, pp 9-21.

FERRY G., "La relation enseignant-enseigné", *Vers l'Education Nouvelle,* n° 185, 1964, pp 1-12.

FISCHER Gustave Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale.* Paris : Dunod, 1988. 208 p.

FISCHER Gustave Nicolas, *Les domaines de la psychologie sociale : Le champ du social.* Paris : Dunod, 1990. 278 p.

FISCHER Gustave Nicolas, *Psychologie de l'environnement sociale.* Paris : Dunod, 1997. 2O1 p.

FREIDSON Eliot, "Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique", *Revue Française de Sociologie* n°17, 1986, pp 431-443.

FREIDSON Eliot, "Pourquoi je suis un interactionniste symbolique", *Conférence au Forum de l'IFRAS,* Nancy, Octobre 1997.

FREIDSON Eliot, "À propos des professions", *Matériaux pour une intervention,* Université de Metz, Octobre 1997.

FREYSSENET Michel, "Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail", *Sociologie du Travail,* n°Hs, 1994, pp 105-122.

FRIOT Bernard, ROSE José, *La construction sociale de l'emploi en France, les années soixante à aujourd'hui",* Paris : L'Harmattan 1996. 249 p.

FOURNIER M. "Scolarité : ce qui a changé", *Sciences Humaines,* n° 76, octobre 1997, pp 26-29.

GALL Roger *histoire de l'éducation.* Paris P.U.F., 1991. 122 p.

GENETTE Gérard, (Textes réunis et présentés par), *Esthétique et Poétique* Paris : Éditions du Seuil 1992. 245 p.

GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité.* Paris : l'Harmattan, 1994. 192 p.

GILLET Jean-Claude, *Animation et animateurs, le sens de l'action.* Paris : l'Harmattan, 1995. 326 p.

GOBIN Corinne, "Une Europe sociale en trompe l'œil. Comment apprivoiser et fragiliser le syndicalisme", *Le monde diplomatique,* Novembre 1997, pp 20-21.

GODET Michel, "Les quatre France", *Sociétal* n° 13, Novembre 1997, pp 29-32.

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction.* Paris : Les éditions de minuit, 1974. 231 p.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience.* Paris : Les éditions de minuit, 1974. 573 p.

GORZ André, "Bâtir la civilisation du temps libéré", *Le Monde Diplomatique,* Mars 1993, p 13.

GORZ André, "Pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets", *Le Monde Diplomatique,* juin 1990, pp 22-23.

GOURDON Anne-Marie, " Le théâtre populaire ", *Dictionnaire encyclopédique du théâtre,* dirigé par CORVIN Michel. Paris : Larousse-Bordas 1998.

GUILLEMIN Hervé, MOULE Martine, "La décomposition-recomposition du rapport salarial dans la crise : risques et enjeux". *Actuel Marx* n°13, mai 1993, pp 181-191.

HUGHES Everett Chérington, *Le regard sociologique, essais choisis.* Paris : Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1996. 344 p.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit.* Paris : Editions Gallimard, 1940. 347 p.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit, tome 1.* Paris : Aubier 1941. 358 p.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La raison dans l'Histoire.* Paris : Plon 1965. 313 p.

Histoire des pensées économiques. Les fondateurs. Paris : Dalloz 1993 (2e édition). 422 p.

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE HAUTE NORMANDIE ET MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS "L'animation dans l'intervention sociale. Acte du colloque des 28 et 29 mars 2000 au théâtre des deux rives à Rouen ". Rouen :, 2000.

ION Jacques, "L'animation, le social et le territoire", *Les rencontres de Nantes,* Université de Nantes, avril 1992. 12 p.

ION Jacques, *Le travail social à l'épreuve du territoire.* Paris : Dunod 1996. 174 p.

ION Jacques, *La fin des militants ?* Paris : Editions Ouvrières 1997.124 p.

ION Jacques, *Le travail social au singulier.* Paris : Dunod 1998.120 p.

ION Jacques, TRICART Jean-Paul, *les travailleurs sociaux.* Paris : La découverte 1987. 127 p.

JACOT Jacques-Henri, "Les transformations du travail vues par un économiste : régulation, conventions ou institutions ?", *Sociologie du Travail,* n° hors séries, 1994, pp 91-103.

JONIS André, "Quelle place pour l'Animateur chez les travailleurs sociaux ?", *Lien social,* n° 327, novembre 1995. p 3.

KAUFMANN Jean-Claude, *Sociologie du couple.* Paris : Presses Universitaires de France 1993. 127 p.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif.* Paris : Nathan 1996. 126 P.

KUHN Thomas-S., *La structure des révolutions scientifiques.* Paris : Flammarion 1994. 285 p.

LAHIRE Bernard (sous la direction de), *A quoi sert la sociologie.* Paris : La Découverte & Syros 2002. 198 p.

LALLEMENT Michel "Pensée économique et normes sociales", *Sciences Humaines,* n° 6, mai 1991. pp 18-21

LATOUR Bruno, *La science en action.* Paris : Gallimard 1989. 663 p.

LATOUR Bruno, *Petites leçons de sociologie des sciences,* Paris : La Découverte, 1993, 252 p.

LAVILLE Jean-Louis et SAINSAULIEU Renaud, *Sociologie de l'association,* Paris : Desclée de Brouwer, 1997. 403 p.

LE GUIDEC Raymond, "Disparition et résurgence du travail à titre gratuit", *Revue Internationale du Travail,* n°6, 1996, pp 705-711.

LEVI Primo, *Si c'est un homme,* Paris : Julliard 1987 (1958). 214 p.

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques.* Paris : Plon, 1955. 504 p.

LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage.* Paris : Plon, 1962. 349 p.

LEMOINE M. "Echec scolaire, Echec social. Enseigner dans des banlieues perdues", *Le Monde diplomatique,* Avril 1992, pp 20-21.

LORENTZ Gérard, "Bien définir les objectifs de chacun pour travailler ensemble", *Lien social,* n° 327, novembre 1995. pp 7-8.

MALINOWSKI Bronislaw, *Une théorie scientifique de la culture (1944).* Paris : François Maspéro 1968. 188 p.

MALINOWSKI Bronislaw, *Les argonautes du pacifique occidental (1922).* Paris : Gallimard 1989. 606 p.

MALLARD Alexandre, "L'interprétation collective des résultats d'une expérience : le cas de l'intercomparaison des instruments scientifiques", *Sociologie du travail,* n°3, 1996, pp 293-307.

MARTIN Olivier, *Sociologie des sciences.* Paris : Nathan 2000. 128 p.

MARX Karl, *Philosophie.* Paris : Gallimard 1965, 1968 et 1982. 687 p.

MARX Karl, *Le capital, livre I, sections I à IV,* Paris : Flammarion, 1985, 442 p.

MARX Karl, *Le capital, livre I, sections V à VIII,* Paris : Flammarion, 1985, 274 p.

MARX Karl, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte.* Paris : Editions Mille et une nuit, 1997. 217 p.

MASSON P., "Elèves, parents d'élèves et agents scolaires dans le processus d'orientation", *Revue Française de Sociologie,* n° 38, 1997, pp 119-142.

MATHIEU Lilian, "Une profession inachevée : animatrice de prévention en milieu prostitutionnel", *Sociologie du travail,* n°2-2000. pp 263-279.

MÉDA Dominique, *Le travail, une valeur en voie de disparition.* Paris : Aubier, 1995.362 p.

MEIRIEU P., "Le formateur et la communication", *Sciences Humaine,* n°16, 1997, pp 49-50.

MEYER Michel, *Questions de rhétorique, langage, raison et séduction.* Paris : Le livre de poche, 1993. 156 p.

MICHELAT G., "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie", *Revue Française de Sociologie* n°16, 1975, pp 229-247.

MIGNON Jean-Marie, *La lente naissance d'une profession, les animateurs, de 1944 à 1988.* Thèse d'histoire, Université de Bordeaux III, 1998.

MIGNON Jean-Marie, *Le métier d'animateur.* Paris : Editions la Découverte et Syros, 1999. 158 p.

MILBURN Philip, *La médiation : expériences et compétences.* Paris : La Découverte et Syros, 2002.171 p.

MINISTÈRE DE LA JEUNESS ET DES SPORTS, "Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire, les 5 et 6 novembre 1998, La Sorbonne. La démocratie comment ça marche ?". Paris, Editions Ellébore, 1999. 224 p.

MINISTÈRE DE LA JEUNESS ET DES SPORTS "DEFA, réglementation et stages agréés 1986". *Imprimerie Nationale* n°5 066114 T 86.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ ET À L'ACTION SOCIALE. *Quels centres sociaux demain ?* .Paris 2000. 48 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL. Rapport à la ministre de l'emploi et de la solidarité *Ethique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux.* Rennes : Edition ENSP 2001.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE, SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *DEFA. Diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation. Réglementation.* Imprimerie Nationale n° 9 321087 T 25.

MONTANDON C, "Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants", *Revue Française de Sociologie,* 37, 1996, pp. 263-285.

MORIN Edgar, *La rumeur d'Orléans.* Paris : Editions du Seuil, 1969. 256 p.

MURARD Numa, *La protection sociale.* Paris : La Découverte, 2001. 121 p.

NEIL A.S. *Libres enfants de summerhill.* Paris : François Maspero 1982. 338 p.

NEMO P. Le *chaos pédagogique.* Paris : Albin Michel 1993. 253 p.

NUCCI Jean-Pierre, *Guide des métiers de l'animation. Information, orientation, formation et recrutement.* Paris : Vuibert 2001. 276 p.

OBSERVATOIRE PERMANENT DES METIERS DE L'ANIMATION EN LORRAINE, "Les enseignements de la mémoire des mémoires ou quelles situations professionnelles pour des titulaires du DEFA". Nancy : *Direction régionale de la Jeunesse et des Sports.* Janvier 1995.

OBSERVATOIRE REGIONAL DES EMPLOIS DE L'ANIMATION," Le devenir des titulaires des diplômes socioculturels et sportifs en Ile-de-France. Bapaat, Beatep, Defa, Beesapt, Bees activités équestres". Paris : *Direction régionale et départementale de Paris-Ile-de-France* 1997.

OBSERVATOIRE REGIONAL DES EMPLOIS DE L'ANIMATIONLe cercle des stagiaires disparus. Les raisons de l'arrêt, dans leur formation, des candidats au DEFA en Ile-de-France". Paris : *Direction régionale et départementale de Paris-Ile-de-France* 1999.

OIRY Ewan, d'Iribarne Alain, " La notion de compétence : continuités et changements par rapport à la notion de qualification. " *Sociologie du travail,* n°43, 2001. pp 49-66.

OLLINGER Dominique, *Chercheurs de notre temps : Pierre Bourdieu.* La Cinquième, 1991. 52 minutes.

ORIO Lucien, QUILES Jean-José, *L'économie keynésienne, un projet radical.* Paris : Nathan 1993. 208 p.

PARADEISE Catherine, LICHTENBERGER Yves, " Compétence, compétences ", *Sociologie du travail,* n°43, 2001. pp 33-48

PETER Laurence J, HULL Raymond, *Le principe de Peter, ou pourquoi tout va si mal.* Paris : Le livre de poche. 187 p.

PIAGET Jean *Psychologie et Pédagogie.* Paris : Folio 1969

PINçON Michel, PINçON-CHARLOT Monique, "Classe moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales", *Les cahiers de l'animation,* n° 53, 1985. pp 3-12.

PIRSIG Robert, *Traité du zen et de l'entretien des motocyclettes.* Paris : Seuil 1998. 446 p.

PLANTET Joël, "Ce que sont vraiment les animateurs", *Lien social,* n° 327, novembre 1995. pp 4-6.

PLATON, *Apologie de Socrate.* Paris : Librairie Générale Française 1997. 89 p.

PLATON, *La république.* Paris : Garnier Frères 1966. 503 p.

POCZTAR J., *La définition des objectifs pédagogiques.* Paris : Robert Laffont 1971.

POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire.* Paris : Métailié 2000.

POUJOL Geneviève, *L'éducation populaire : histoire et pouvoir.* Paris : Les éditions ouvrières 1981. 225 p.

POUJOL Geneviève, *Guide de l'animateur socio-culturel.* Paris : Dunod 1996. 246 p.

POUJOL Geneviève, *Education populaire : le tournant des années 70.* Paris : l'Harmattan 2000.249 p.

PRAIRAT Erik, *La sanction, petites méditations à l'usage des éducateurs.* Paris : l'Harmattan 1997. 136 p.

PRUNIER-POULMAIRE Sophie, "Flexibilité assistée par ordinateur. Les caissières d'hypermarché", *Actes de la recherche en sciences sociales,* n° 137, septembre 2001. pp 29-33.

RAGI Tariq, *Acteurs de l'intégration. Les associations et les pratiques éducatives.* Paris :L'Harmattan 1998. 310 p.

RICHEZ-BATTESTI Nadine, *La protection sociale en danger.* Paris : Hatier 1994. 80 p.

RAYOU Patrick, *Seconde modes d'emploi.* Paris : Hachette 1992. 128 p.

REEVES Hubert, *Poussières d'étoiles.* Paris : Editions du Seuil 1984. 254 p.

RESWEBER Jean-Paul, *La recherche-action.* Paris : Presses Universitaires de France 1995. 128 p.

REYNAUD Jean-Daniel, *Les règles du jeu. "L'action collective et la régulation sociale".* Paris : Armand Colin 1993. 306 p.

REYNAUD Jean-Daniel, " Le management par les compétences : un essai d'analyse " *Sociologie du travail,* n°43, 2001. pp 7-31.

ROBINET Eric, *Etude sur la compétence professionnelle des animateurs.* Metz : Université de Metz, mémoire de DEA, septembre 1998.113 p.

ROBINET Eric, "L'indéfinissable identité des animateurs" dans INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE HAUTE NORMANDIE ET MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, "L'animation dans l'intervention sociale. Acte du colloque des 28 et 29 mars 2000 au théâtre des deux rives à Rouen ". pp 12-17.

ROBINET Eric, "L'identité professionnelle des animateurs", *Agora débats/jeunesses* n°22. L'Harmattan 2001. pp 113-122.

ROBINET Eric, " Les références des animateurs DEFA " dans DOUARD Olivier, (sous la direction de) *Dire son métier, les écrits des animateurs.* L'Harmattan 2002.

ROCHE William k., FYNES Brian, MORISSEY Terri, "Emploi et temps de travail : un tour d'horizon international", *Revue Internationale du Travail,* n° 2, 1996, pp 139-168.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire.* Paris : Edition Gallimard 1972. 278 p.

RASOLOFOARISON Jeannot, SEROUSSI Géraldine « Les salaires dans les entreprises en 2000 », *INSEE première,* n° 833, mars 2002. Pp 1-4.

RUSS Jacqueline, *Les théories du pouvoir.* Paris : Le livre de poche, 1994. 320 p.

SARTRE Jean-Paul, *Questions de méthode.* Paris : Gallimard, 1960. 164 p.

SAUSSURE (de) Ferdinand, *Cours de linguistique générale* (1916). Paris : Payot & Rivages, 1995. 520 p.

SCRUTON Roger, *Spinoza.* Paris : Editions du Seuil 1998. 92 p.

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÉS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS. Circulaire n° 70-479 du 29 octobre 1970. 4 p.

SENNETT Richard, *Le travail sans qualités ?* Paris : Albin Michel, 2000. 211 p.

SERRES Michel, *Éclaircissements, Entretiens avec B. Latour.* Paris Flammarion 1992. 292 p.

SEURET Franck "Emplois-jeunes. Cinq ans, et après ?" *Alternatives économiques,* n° 190, mars 2001.

SIMONOT M., "Entretien non-directif, entretien non restructuré: pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique", *Bulletin de Psychologie,* n°343, 1979-1980, pp 155-163.

SPINOZA Baruch, *L'éthique.* Paris : Gallimard 1954. 399 p.

STEINER Rudolf, *Connaissance de l'homme et art de l'éducation.* Paris : Triades 1986. 136 p.

STROOBANTS Marcel, *Sociologie du travail.* Paris : Nathan 1993. 128 p.

SUE Roger, *La richesse des hommes. Vers l'économie quaternaire.* Paris : Odile Jacob 1997. 204 p.

SUPIOT Alain, "Le travail en perspectives : introduction", *Revue Internationale du Travail,* n°6, 1996, pp 663-674.

SUPIOT Alain, "Le travail et l'opposition public/privé", *Revue Internationale du Travail,* n°6, 1996, pp 713-723.

SUSSLAND W.A., *Le manager, la qualité, et les normes ISO. "De l'ISO 9000 vers la qualité totale".* Paris : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes 1996. 206 p.

TARDE Gabriel, *L'opinion et la foule.* Paris : Presses Universitaires de France 1989. (1e édition 1901). 184 p.

TERRAIL J.P., "La sociologie des interactions famille/école", *Sociétés contemporaines,* n° 25, 1997, pp 67-83.

THOMAS W.I., ZNANIECKI F., *Le paysan polonais en Europe et en Amérique.* Récit de vie d'an migrant. Paris : Nathan 1998.446 p.

TRÉPOS Jean-Yves, *La sociologie de la compétence professionnelle.* Nancy : Presses Universitaires de Nancy 1992. 224 p.

TRÉPOS Jean-Yves, *La sociologie de l'expertise.* Paris : Presses Universitaires de France 1996. 128 p.

TREPOS Jean-Yves, "L'intervention sociale, emplois, nouveaux emplois, quasi emplois, non-emploi, proto-emploi et idéologie professionnelles" dans *Les mutations du travail en Europe* sous la direction de LESTRADE Brigitte et BOUTILLIER Sophie. Paris : l'Harmattan 2000. pp 73-89.

TRÉPOS Jean-Yves, "Contribution à une épistémologie du style sociologique : système référentiel et marges textuelles", *Comment peut-on être socio-anthropologue ? Autour de Pierre Tripier.* Besançon : 8 et 9 décembre 2000.

TREPOS Jean-Yves "La fragile légitimité des experts", *Sciences Humaines* n°117, juin 2001. pp 36-39.

TRIGANO Gilbert et Serge, *La saga du Club".* Paris : Editions Grasset et Fasquelle, 1998. 350 p.

UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS " Centres de vacances et de loisirs, réglementation". Issoudun : *Imprimerie Laboureur* 1994.

VACHON Jérôme, " Portrait d'une famille éclatée", *Actualités Sociales Hebdomadaires,* n° 2045, 14 novembre 1997, pp 2-3.

WEBER Max, *Le savant et le politique.* Paris : Plon 1959. 223 p.

WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme.* Paris : Plon 1964. 287 p.

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : CHAMPS D'EXERCICE DES ANIMATEURS 105
TABLEAU 2 : CATÉGORIES DES CHAMPS D'EXERCICE DES ANIMATEURS 106
TABLEAU 3 : PROBLÉMATIQUES DES MÉMOIRES DEFA 113
TABLEAU 4 : PROBLÉMATIQUES ET MONDES DE BOLTANSKI 113
TABLEAU 5 : ACTIONS DES MÉMOIRES DEFA 118
TABLEAU 6 : ACTIONS ET MONDES DE BOLTANSKI 119
TABLEAU 7 : OUTILS DES MÉMOIRES DEFA 120
TABLEAU 8 : OUTILS ET MONDES DE BOLTANSKI 122
TABLEAU 9 : ENTRETIENS 126
TABLEAU 10 : TYPES DES QUESTIONS 143
TABLEAU 11 : ÉTAT DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES 145
TABLEAU 12 : AGE DE LA POPULATION DU QUESTIONNAIRE 148
TABLEAU 13 : NIVEAU DE FORMATION DES ANIMATEURS 152
TABLEAU 14 : OPINIONS POLITIQUES 153
TABLEAU 15 : RÉMUNÉRATION DES ANIMATEURS 155
TABLEAU 16 : FRÉQUENCES DES RÉFÉRENCES D'OUVRAGES CITÉS DANS LES BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA 164
TABLEAU 17 : RÉFÉRENCES CITÉES AU MOINS TROIS FOIS DANS LES BIBLIOGRAPHIES 165
TABLEAU 18 : FRÉQUENCES DES ARTICLES DANS LES BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA 169
TABLEAU 19 : TYPES DE PÉRIODIQUES DES BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA 172
TABLEAU 20 : AUTRES DOCUMENTS DES BIBLIOGRAPHIES DE MÉMOIRES DEFA 173
TABLEAU 21 : RÉPARTITION DES RÉFÉRENCES PAR NOMBRE DE CITATIONS 174
TABLEAU 22 : FRÉQUENCES DES RÉFÉRENCES D'ANIMATION DANS LES MÉMOIRES 178
TABLEAU 23 : IMPLICATION CITOYENNE DES ANIMATEURS DANS LEUR VIE PRIVÉE 192
TABLEAU 24 : ÉTABLISSEMENTS DANS LESQUELS TRAVAILLENT LES ANIMATEURS 205
TABLEAU 25 : PRATIQUES SPORTIVES DES ANIMATEURS 228
TABLEAU 26 : ACTIVITÉS ARTISTIQUES PRATIQUÉES PAR LES ANIMATEURS 230
TABLEAU 27 : DESTINATIONS DE VOYAGE DES ANIMATEURS 231
TABLEAU 28 : LIEUX DE LOISIR DES ANIMATEURS 232

TABLEAU 29 : DURÉES DES PLANNINGS GÉRÉS PAR LES ANIMATEURS 236
TABLEAU 30 : PROBLÉMATIQUES DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 258
TABLEAU 31 : ACTIONS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 259
TABLEAU 32 : MOYENS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 260
TABLEAU 33 : OUTILS DES ANIMATEURS QUI EXERCENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL 261
TABLEAU 34 : CERTIFICATS, DIPLÔMES, CONVENTIONS COLLECTIVES ET CONCOURS DE L'ANIMATION 301
TABLEAU 35 : DOMAINE D'ACTIVITÉS DES ANIMATEURS 322
TABLEAU 36 : RESSOURCES CONCEPTUELLES DES ANIMATEURS 354
TABLEAU 37 : RESSOURCES D'ACTION DES ANIMATEURS 357
TABLEAU 38 : RESSOURCES MATÉRIELLES DES ANIMATEURS 360

INDEX THÉMATIQUE

A

activité.....18,20,108,309
activité d'animation
20,27,70,89,158,193,196,208,209,304,307,358,387,391,393
activité des animateurs
21,25,41,62,81,85,105,108,111,207,237,310,311,319,321,333,358,386,*388*,394
activité ordinaire.27,121,319,379,394 *Voir*
activité professionnelle
..... 45,100,233,275,337,348,349,387,393
activités humaines.....209,233
adhésion.....72,248,335,341,358,368
animateur
12,16,19,45,64,84,86,87,88,90,91,92,93,94,97,103,111,132,133,134,141,178,186,190,219,227,236,238,241,242,244,255,256,299,303,308,309,323,324,329,331,332,335,339,341,345,349
animation
16,19,22,24,25,26,27,30,38,39,40,41,53,69,72,79,82,84,85,87,88,89,162,167,178,179,180,181,182,185,186,187,189,190,193,196,207,208,210,211,212,219,222,227,233,235,239,253,255,261,262,263,264,267,299,300,301,303,306,307,308,309,310,326,327,333,346,352,375,379,381,382,383,386,388,389,390,391,394
associationnisme..... 295
associations
91,135,198,200,207,209,210,211,214,257,291,294,306,373
autocontrôle 85,224,225,325,388

B

bénévolat 258,294,312,313,332,*350*,388
bibliographie
32,33,35,37,95,98,140,158,159,160,162,163,175,176,180,356

C

cadre (catégorie des) 181
cadre d'emplois 251,303
cadres *88,261,262,263,264*
causes ..26,43,44,49,59,63,193,332,350,389
citoyen.....188,198,242,277,312
combat
20,67,76,108,121,181,195,196,201,203,204,206,295,300,319,355
compétence professionnelle
.....83,84,123,363,370,372,387
compétence sociale
.....364,373,376,377,378,387,388,394
convention collective..... 303,307,309,310
coopération
17,62,64,132,139,256,262,273,274,275,324,335,368
culture
14,16,33,34,65,66,67,68,69,94,203,209,213,216,285

D

décentralisation
209,239,240,243,246,250,253,352,373,388
démocratie
26,191,208,215,227,247,249,253,299,383
développement local
26,190,239,240,246,247,248,250,253,254,255,256,257,258,259,260,261,320,323,378
dialectique
181,209,213,224,267,268,299,313,314,317,319,324,333,380,381
dialogue
122,191,253,273,274,275,276,295,323,324,329,355,376
diffusion des pratiques..... 381,394
diffusion des valeurs 373,378,379
diplôme
25,83,85,86,88,159,176,180,290,301,309
dynamique 41,58,241,243,248,325,358,403

E

économie politique 26,295

éducation populaire
193,194,195,197,198,204,205,207,210,227,306,319,327,352,373,380
effets
24,63,69,72,109,111,157,182,192,193,213,225,238,250,269,368,371,384
emploi
22,23,88,107,167,268,270,272,273,276,278,279,285,288,289,290,294,305,310,342,394
encadrement
.... 254,263,264,268,276,300,307,309,313
engagement
86,123,131,133,134,141,290,293,312,331,332,334,341,350,351,355,356,376,379,390
État
65,69,88,107,189,207,208,209,247,275,279,307
éthique
24,59,66,75,108,167,192,312,329,331,332,337,341,342,345,346,348,351,352,353,362,373,375,377,388,389,390,391,392,394,411
eudémonique 217,226,311,352,373
évènement 41,53,54
expérience d'animation
..... 86,88,95,98,119,139,144,158,179,255

F

fil du temps
23,25,*26*,*38*,*39*,*76*,181,189,192,206,207,235,241,300,372,375,379,382,393

G

groupe d'individus.....45,83,85,299,308
groupe des animateurs 13,42
groupe professionnel 12,45,83,84
groupe social 60,61,262

H

hédonistique..... *Voir* Eudémonique *Voir*
histoire
10,22,25,26,28,34,38,39,40,41,42,43,47,48,49,51,53,54,55,58,59,65,67,69,93,166,168,181,185,186,187,193,194,195,196,197,202,203,204,205,206,207,211,215,233,234,242,255,256,261,262,264,267,269,282,283,288,297,304,305,306,314,319,325,327,341,382,394,397

I

implication
12,130,134,137,142,158,160,191,199,211,214,216,224,230,241,243,253,254,256,312,313,341,346,348,349,350,358,367,368,369,371,372,388
innovation.....291,293,378,381,394
institutionnalisation
.....69,112,208,264,300,309,378
instrumentalisation.....371
interactionnisme..... 64,110
interactions
.....41,63,70,93,97,109,135,242,324
interdépendances.41,212,317,327,337,339
intervention sociale
.....23,179,182,203,253,389

L

l'association .....209,*388 Voir*
laïque 181,187,202,319
licence..... 25,83
lien social
62,63,68,104,123,124,242,244,271,282,286,290,355,376,393
lignes de genèse
39,43,48,55,60,181,185,211,267,328,329,341
loisirs
89,117,123,141,181,185,194,203,205,206,209,215,219,226,227,232,233,276,292,300,309,323,348,350,411

M

mandat 23,25,83,112
méthodes
25,51,52,63,80,81,82,87,90,91,92,93,94,95,97,101,102,103,110,113,125,127,130,157,158,202,242,246,247,253,255,288,309,356,358,393

N

neutralité axiologique..... 14,16,76,286
normes. 37,56,68,71,72,92,175,176,222,393
nouvelles pratiques
.....22,204,372,379,381,394

O

orientation
.....58,59,83,129,234,237,238,240,383
outils conceptuels 14,35,42,68
outils de gestion du temps.... 238,360,376
outils intellectuels 36,57

outils méthodologiques 123,379
outils techniques..... 390

P

paix..... 116,117,219,223,284,329
politique de la ville
26,181,185,239,241,242,243,244,250,251,310,320,327,352,373,380
poste de travail 366,368
pratiques émergentes.....378,379,382
praxéologie..... 335
projet
28,76,88,95,97,134,135,178,191,192,241,242,243,246,247,248,254,255,256,265,294,295,299,300,306,320,376

Q

qualification
86,88,96,273,301,304,310,363,366,368,369,371,387

R

rapport au temps135,233,235,237,352,373
rapport au travail
194,235,244,268,299,312,317,353,370,372
réflexivité.....29,41,234,296
représentation
28,49,54,58,70,73,74,81,110,137,158,168,238,290,297,314,361,366,384
ressources
91,92,116,130,132,134,138,182,208,225,227,255,268,270,271,278,287,294,295,305,311,325,328,336,339,340,342,346,351,352,353,354,355,356,358,359,360,361,362,364,368,370,373,376,378,388

S

sociabilité.....18,214,225
social d'assistance..... 18
socialisation.....68,69,73,104,141,288
socioculturel.....16,205,253,323
sociogenèse.....38,212,326,352
sociologie
10,25,26,37,44,51,52,60,63,64,68,80,83,84,87,91,94,102,109,110,115,146,157,160,165,166,167,168,169,174,179,180,182,213,240,269,304,356,389
stabilisation....22,167,376,378,381,382,394

T

technique
28,94,110,122,136,178,216,242,286,324,358,362,367,369,377,390,391,395
temporalité..40,55,65,130,135,137,211,238
temps
25,27,41,54,55,73,76,92,93,99,107,114,133,135,137,161,181,185,203,212,215,225,233,234,235,236,237,238,264,268,275,279,282,288,289,292,293,310,323,327,329,348,350,375,381,383
tension
130,131,132,181,222,225,320,321,324,327,328,329,331,332,334,335,337,338,339,372,378
territoire
65,161,169,240,246,248,250,253,280,284,405
travail
21,23,24,26,69,88,91,92,93,127,134,157,162,167,169,181,182,191,201,212,213,214,215,224,235,241,243,253,261,264,267,268,269,270,271,272,273,275,277,278,280,281,282,283,288,289,291,297,298,299,300,304,305,307,309,310,311,312,313,314,315,317,320,328,349,363,365,366,367,368,371,372,380,388,394

U

utilité sociale
24,28,46,47,270,278,294,305,372,387,394

V

valeurs
22,27,43,59,65,69,115,189,207,209,219,221,222,227,277,288,313,341,363,375,377,381,388,389,391,393

NOTICE SUR LES ANNEXES

Les annexes sont regroupées sur un support optique numérique (cd rom, norme ISO 9660) qui est joint à la thèse (les documents sont enregistrés au format pdf). Cette option de présentation des annexes sur un support informatique a été privilégiée par rapport à celle de leur édition sur papier car elle présente le double avantage de pouvoir contenir une grande quantité de documents, de données et d'informations, réduites en un petit volume physique.

Le lecteur qui le souhaite peut ainsi avoir accès à la majeure partie du matériau empirique à partir duquel l'auteur a travaillé pour établir les analyses qui sont présentées dans la thèse.

L'annexe 1 contient la mémoire des mémoires. Ce document émane de la direction départementale de la jeunesse et des sports de Meurthe et Moselle.

L'annexe 2 contient la retranscription de quatre entretiens avec leur commentaire en note de bas de page.

L'annexe 3 contient les tris à plat de l'étude de bibliographies de mémoires DEFA.

L'annexe 4 contient un spécimen du questionnaire envoyé aux animateurs se trouvant en fin formation pour l'obtention du DEFA, un rapport contenant les questions, les modalités et les saisis des questionnaires qu'ils ont renvoyé ainsi qu'un rapport contenant les tris à plat et les regroupements réalisés.

L'annexe 5 contient un document de présentation du parcours de l'auteur en lien avec l'animation.

L'annexe 6 contient l'ébauche d'un tableau historique de l'animation.